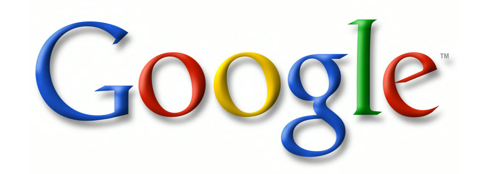





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1858

JANVIER.

TREIZIÈME SÉRIE.

A PARIS,
J. TECHENER, LIBRAIRE
RUE DE L'ARBRE-SEC, n° 52, au premier,
Près la Colonnade du Louvre.
1858.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JANVIER

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

Sommaire du nº de janvier.

LA BIBLIOTHÈQUE

D'ISABEAU DE BAVIÈRE

REINE DE FRANCE.

Isabelle ou Isabeau de Bavière, née à Ingoldstadt, où résidoit son père, reçut quelque instruction littéraire au sein du foyer domestique. Elle vint chez nous en 1385, à peine âgée de quinze ans, pour épouser Charles VI. Froissart la vit à cette époque en Hainaut. « Elle étoit, dit-il, pourvue de sens et de doctrine ; mais point de françois elle ne savoit. — Aussi, la jeune dame, ajoute-t-il, en estant (1), se tenoit toute coie et ne mouvoit œil, *ni bouche.* »

Une fois reine de France et fixée à l'hôtel de Saint-Paul, elle fut au centre et en plein foyer littéraire. L'Université de Paris étoit encore dans tout son éclat. Les docteurs et les beaux esprits affluoient à la cour. Tous les princes de la fleur de lis se piquoient d'aimer, d'amasser les beaux et savants livres. C'est à la cour de France, dans le palais du roi, dans la chambre de la reine et des dames, que se conservoit la tradition d'une vie élégante et noble, l'exemple et le modèle des bonnes manières ainsi que du beau langage. Plût à Dieu que cette recherche et cette élégance n'eussent point dégénéré jusqu'à la licence et la

(1) De *stare* ; debout, droite.

corruption des mœurs. Isabelle, sans échapper, on ne le sait que trop, aux éceuils que nous signalons, se forma vite à cette école littéraire. Le nom qu'elle portoit étoit dans sa langue natale *Élisabeth.* Sa fête, que ses intimes célébroient exactement, du moins aux jours de sa prospérité, étoit la sainte Élisabeth (1) (de Hongrie). Depuis son mariage, un chiffre de deux lettres entrelacées, figuroit l'union des deux époux. Ces lettres étoient le 𝔎 et l'𝔈 (2), initiales des noms latins : *Karolus*, Charles, et *Elisabetha*, que l'on traduisoit en françois et dans les langues néolatines du midi : *Isabella, Isabeau. Isabel.* Elle signa toujours en France sous cette dernière forme. Ses autographes, je parle des signatures, sont assez nombreux. Ils attestent une main légère, déliée, familiarisée avec l'usage de la plume.

Charles VI, avant l'altération de son esprit, aimoit aussi les lettres et les livres, comme tout ce qui touchoit à la haute vie (3) et au luxe. On sait que son père, Charles V, avoit formé une collection célèbre, noyau de la *Bibliothèque royale.* Charles VI la recueillit et paroît même, au commencement de son règne, l'avoir augmentée. La reine eut de bonne heure en propre un certain nombre de livres. Les comptes royaux du règne de Charles VI nous sont restés en grande partie, notamment à la direction générale des archives. En compulsant cette série de registres originaux, d'un intérêt et d'une richesse historiques inappréciables, j'ai remarqué une suite assez considérable de témoignages fournis par ces documents sur les livres d'Isabeau de Bavière. J'ai recueilli ces renseignements, qui formeront la matière principale du présent article.

Bientôt je mettrai sous les yeux du lecteur le texte même de ces documents. Qu'il me soit permis d'y joindre préalablement

(1) Registre des comptes royaux, direction des Archives à Paris. KK fol. 38, art. 270. Cette fête tombe le 19 de novembre.

2) KK 34, fol. 57 *et passim.*

(3) *High life.*

quelques observations, en guise à la fois de résumé, d'éclaircissement et de commentaire.

La reine, dès 1387, avoit dans ses bagages un coffre de bois couvert en cuir pour transporter, lorsqu'elle voyageoit, ses *livres* et *romans*. Je crois que ces deux mots différents expriment une distinction à faire. *Livres*, désigneroit plus particulièrement les ouvrages latins et *religieux*; les seuls que la reine pût avoir en cette langue. Tels étoient les missels, graduels, pontificaux et autres livres de chœur, qui faisoient partie du riche mobilier de sa chapelle. J'y comprendrai aussi ses livres de dévotion proprement dits, comme les *Heures*, dont le texte principal étoit également latin, et dont elle faisoit personnellement usage. *Romans*, au contraire, signifie essentiellement toute sorte d'ouvrages écrits en *roman*, nom que portoit la lanque vulgaire par opposition au latin. *Romans*, désigne donc ici tout livre d'instruction profane ou écrit en français.

Un fragment de compte qu'on trouvera ci-après, se rapporte au 12 octobre 1390. Il paroît qu'à cette date trois aunes de drap suffisoient pour contenir, dans des sacs, toute la bibliothèque de la reine. C'est-à-dire du moins, tous les *livres* et *romans* que la reine, lorsqu'elle voyageoit, emportoit avec elle. Ces indices permettent conséquemment de supposer que cette bibliothèque n'étoit pas très-nombreuse. En 1393, une de ses dames d'honneur avoit la garde spéciale des *livres* et *romans* d'Isabelle. Cette bibliothécaire de la reine se nommoit Catherine de Villiers, dame du Quesnoy. Isabelle avoit une affection particulière pour cette dame, qui épousa l'un des officiers de la reine, et qui figura, en 1413, sur la scène de l'histoire lors de l'émeute des cabochiens.

A défaut d'un catalogue en forme, ces comptes nous fournissent quelques lumières çà et là, sur le titre et le contenu de ces ouvrages. Occupons-nous en premier lieu, des *romans* ou livres profanes.

Nous n'en connoissons qu'un très-petit nombre. En 1398, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et bibliophile célèbre,

prête à la reine un exemplaire des *Chroniques de France*. Le vieux duc, probablement, vouloit former de sa main la reine à la politique. Ce volume étant entre les mains d'Isabelle, avoit été ensuite prêté au roi. Charles VI, à cette époque, étoit arrivé déjà au paroxisme le plus aigu de son affreuse maladie. Le roi, sans doute, gâta et endommagea ce volume, comme il faisoit souvent des objets mobiliers qui se trouvoient entre ses mains. Car ses accès, étoient marqués fréquemment par des actes d'une violence destructive. Le compte, comme on le verra plus loin, ne dit point positivement que le roi ait endommagé le livre en question. Mais l'ensemble des articles qui s'y rapportent me paroît justifier cette conjecture.

Nous savons, en effet, que les livres de Philippe le Hardi étoient tenus avec tout le luxe d'un opulent bibliophile. Or la reine, avant de rendre au duc le volume dont le roi s'étoit servi, y fit faire des réparations considérables et dont on retrouvera plus loin le détail (1), et pourvut à ce qu'il fût complétement remis en état.

Le 15 janvier 1399, la reine acheta de Pierre Le Portier, libraire de Paris, un livre intitulé les *Cent ballades*, qui lui coûta 14 liv. 8 s. parisis (2). Cet ouvrage avoit pour auteur Messire Othe de Granson. En 1401, la reine fit mettre à ce volume, par son orfèvre, deux fermoirs d'or qu'elle paya 6 liv. 18 s. parisis (3).

D'après nos fragments de compte, la bibliothèque d'Isabeau de Bavière se seroit composée, en grande majorité, de livres pieux. J'essaierai d'abord de les distinguer par leurs titres.

Premièrement, en 1396, un *Livret de dévocions* (4), sans autre détail plus explicite. Puis, en 1398 « un petit livre où sont

(1) KK 41, fol. 188 et 229.

(2) KK 41, fol. 258.

(3) KK 42, fol. 31.

(4) KK 41, fol. 118, 146, 184 v°.

escripts le kalendrier et plusieurs mémores et suffrages de messes et aumosnes (1). »

Même année : « Un petit livret auquel est contenue la vie de sainte Marguerite et pluseurs versets de pluseurs sains (2). »

Cette même année 1398, la reine fit encore écrire tout de neuf « un livret de dévocions, ou quel est contenue la Passion de N. S., etc. (3). »

En 1399, nouveau « livres de dévocions (4). »

Le 6 mai 1400, la reine acheta d'Hilaire de Rez, libraire, demeurant à Paris, un exemplaire de la *Vie des Saints* ou *Légende dorée*, par Jacques de Voraggio. Elle le paya 54 liv. p. (5).

La reine Isabelle de Bavière avoit aussi un riche psautier. Le 25 août 1398, elle y fit mettre deux fermoirs d'or émaillés de ses armes (6).

En 1401, ce volume reçut, par ses ordres, une couverture de velours noir à ramages ou figures (7).

Nous devons enfin mentionner encore ici deux bréviaires, à l'usage des chapelains de la reine, et qui furent réparés sous la date du 12 janvier 1402 (8) nouveau style.

Dans la recherche qui précède, nous avons joint aux livres propres de la reine, des manuscrits qu'Isabelle fit exécuter pour ses proches ou pour donner à diverses personnes. La reine, passant par le Soissonnois, avoit reçu dans ce pays quelques services d'une femme dont le mari s'appeloit Jehan Tatien. De retour à Paris, la reine, pour reconnoître ces bons offices, lui

(1) KK 41, fol. 184.

(2) Ib. 184 v° et 185 v°.

(3) Ib. fol. 185.

(4) Ib. fol. 189, 234.

(5) Ib. fol. 258 v°.

(6) Ib. fol. 172 verso.

(7) KK 42, fol. 48.

(8) Ib. fol. 51.

fit un présent. Elle acheta, le 26 septembre 1397, de Jean Dessy, libraire, un livre d'heures, qu'elle paya 20 livres tournois ; soit 16 livres parisis. Ce livre fut transmis à la donataire, au nom de la reine, par un des médecins du roi, nommé Jean de Monanteuil (1).

Entre autres enfants, Isabelle de Bavière eut pour fille la princesse Jeanne, personne d'un grand mérite, née le 24 janvier 1391. En 1397, à l'âge de six ans et quelques mois, elle fut mariée, dit le père Anselme, le 30 juillet, au comte de Montfort, qui fut depuis Jean VI, duc de Bretagne. Le 26 septembre 1398, la reine donna en présent à la comtesse de Montfort un *petit* livre d'heures de Notre-Dame, enluminé et contenant les *psaumes*. Je dis *petit*, parce que la princesse n'étoit pas grande et que le livre coûta seulement 11 liv. 4 s. p. (2).

Jean de France, quatrième fils de Charles VI et d'Isabelle, vint au monde le 31 août 1398. Ce prince, qui mourut dauphin, eut, dès sa naissance, un chapelain attaché à sa personne et sa *chapelle* propre. Le 17 mai 1399, la reine acquit, pour la chapelle de son fils, un Missel, au prix de 36 liv. p. (3).

Le 18 décembre de la même année, Isabelle donna également un livre d'heures de 10 liv. 16 s. p., à une jeune fille de noble maison, nommée mademoiselle de Ligne (4), qui faisoit partie de la suite ou compagnie de la reine.

On trouve encore, sous la date du 2 janvier 1403, diverses fournitures de libraire faites au compte de la reine, pour la princesse Michelle de France, née le 11 janvier 1395. Plusieurs livres sont désignés dans cet article. L'un étoit un missel pour la chapelle de la jeune Michelle. Les deux autres sont un *Psautier* et un *A, b, c, d, des psaumes* (5). Ces deux dernières déno-

(1) N° 41, fol. 146.

(2) Ib. fol. 186.

(3) Ib. fol. 258.

(4) Ibid.

(5) KK n° 42, fol. 56 verso.

minations s'appliquent à des livres d'instruction élémentaire. Au moyen âge, et jusque vers l'époque de la révolution françoise, c'étoit dans des livres de dévotion, que l'on enseignoit aux plus jeunes enfants les principes d'instruction littéraire. On épeloit dans l'*A, b, c*, et l'on continuoit les exercices de lecture dans les *Psaumes*. Tantôt l'*A, b, c*, et les *Psaumes*, l'un suivi de l'autre, ne formoient qu'un seul et même volume. Tantôt ils formoient deux livrets séparés. La princesse en avoit de ces deux espèces, savoir : un *A, b, c*, suivi des *Psaumes* (sans doute en gros et par fragments, pour la lecture); et 2° un *Psautier* (1). On a pu remarquer ci-dessus, que le livre d'heures donné par la reine à la comtesse de Montfort, âgée de sept ans, contenoit également les *psaumes*.

En dehors des ouvrages qui précèdent, Isabelle de Bavière posséda successivement et simultanément un nombre assez considérable de *Livres d'heures* (2). Les *Heures* ou *Livre* d'heures étoient celui que nous appelons ordinairement *Paroissien*, le livre qui sert au fidèle pour suivre les diverses offices et généralement pour accomplir l'acte religieux de la prière. Aujourd'hui, grâce au perfectionnement des arts et à l'imprimerie, le commerce répand, à profusion, des Paroissiens très-complets pour un prix très-modique. Au XIVe siècle, il n'en étoit pas ainsi. Les personnes, non-seulement lettrées, mais surtout *riches*, possédoient seules des Livres d'heures. Or, comme les manuscrits étoient fort chers, on les faisoit moins étendus et plus variés. Au lieu de mettre tous les offices, les *communs*, les *propres*, les exercices de piété, etc., etc., dans un seul recueil, on composoit diversement des Heures, dans lesquelles entroient seule-

(1) Ce Psautier pouvoit être aussi, comme le Missel, un livre de chœur, pour la chapelle. Mais l'autre usage que j'indique est constant et j'incline de préférence pour cette interprétation. (Voy. sur ce point *Histoire de l'instruction publique*, 1849, in-4°, page 206, et à la table aux mots *Livres de classe*.)

(2) *Heure*, au moyen âge, signifioit à la fois un office liturgique et une division du jour : *heure* de *prime*, de *matines*, de *vêpres*, etc.

ment un fonds commun, le plus nécessaire, puis certaines parties qui varioient d'un recueil à l'autre.

Parmi les documents que nous avons sous les yeux, les articles les plus nombreux et aussi les moins précis, sont ceux qui se rapportent aux *Heures* de la reine. Essayons toutefois de les distinguer à leur tour avec quelque clarté.

Au mois d'août 1398, la reine avoit notamment deux Livres d'heures. L'un portoit cette dénomination : *Les bonnes heures*, comme on disoit les *bons* habits ou habits de fête. C'étoit, par rapport à l'autre ou à tout autre, le plus riche, le plus beau, le plus complet. Puis, par opposition, on trouve désigné dans le même article un second Paroissien, plus modeste, qui contenoit les heures de la Croix et du Saint-Esprit, avec plusieurs mémoires de saints (1).

Au mois d'octobre suivant, la reine fit faire, pour le prix assez bas de 8 liv. 16 s. p., un petit recueil spécial, qui contenoit seulement l'office de la Vierge ou heures de Notre-Dame, suivi de quelques prières particulières (2). Le 21 février de l'année suivante (1399), la reine fit mettre à ces *mêmes* heures de Notre-Dame, si je ne me trompe, *uns*, c'est-à-dire une paire de *fermouers* d'or (3). Au mois de juin suivant (1399), ce même volume, dont la reine paroît avoir fait un usage assidu, subit diverses réparations. Il fut, par ses ordres, nettoyé, blanchi, et *retracé* dans certaines parties, pour 20 s. p. On n'avoit pu faire ces opérations sans découdre et démembrer le manuscrit. Le livre fut de nouveau relié en bois, couvert de cuir gaufré et doré sur tranches, au prix de 23 s. p. (4). Ces mêmes petites heures paroissent être encore celles dont il est question pour de nouvelles réparations en 1401 (5).

(1) KK 42, fol. 185 verso.

(2) Ib. fol. 187.

(3) Ib. 228.

(4) Ib. 256.

(5) Ib. fol. 30 verso.

Au surplus, la reine possédoit en octobre de la même année 1401, deux livres contenant l'office de la Vierge. L'un appelé simplement de Notre-Dame, avoit une chemise de velours noir à figures; l'autre, intitulé Grandes heures de Notre-Dame, portoit une couverture de satin rouge, orné de *chapelets* ou rosaires brodés sur les plats (1). Elle possédoit en outre deux Bonnes heures (2). Ainsi en 1401, la reine avoit au moins quatre Paroissiens. En effet, dans le même temps, son orfèvre, Jean Clerbourg, lui fournit quatre *pipes* d'or pour heures (3). C'est-à-dire quatre petits bijoux qui servoient à marquer les passages et à tourner les feuillets. Je reviendrai plus loin, avec quelques détails, sur cette particularité bibliographique. On voit enfin par beaucoup d'articles que, d'année en année, la reine augmentoit le nombre de ses livres de piété, ou qu'elle remplaçoit les anciens par des acquisitions nouvelles.

Les documents qui vont suivre, contiennent des notions instructives et précieuses sur tout ce qui touche à la technique de la librairie du moyen âge. Les libraires, à cette époque, réunissoient dans leurs mains toutes les attributions qui se rapportent à la confection des livres. Ces travaux commençoient à la préparation du parchemin ou du papier pour recevoir l'écriture; ils se terminoient à la reliure et aux réparations des livres confectionnés. Mais ces ouvrages intermédiaires n'en étoient pas moins distincts. Les documents ci-après montrent l'analyse de ces diverses opérations. Ainsi, comme on le verra par maint exemple, le parchemin étant d'abord poncé, divisé, réglé, puis assorti, par nombres de feuilles égaux, en cahiers, on commençoit ensuite par écrire le texte courant, soit en lettres de forme, soit d'un autre caractère. Le copiste qui exécutoit cette œuvre,

(1) KK 42, p. 49

(2) Ib. fol. 31. L'un de ces livres étoit *tout d'enluminures* (KK 41, fol. 228 verso), c'est-à-dire orné à chaque page de peintures. Telles sont les *Bonnes heures* de saint Louis, d'Anne de Bretagne, etc., etc., qui nous sont restées.

(3) KK 42, fol. 32 verso.

avoit soin de réserver des blancs ou vides, variés d'étendue et nombreux. Un autre ouvrier confectionnoit les lettrines ou lettres peintes en couleurs et en or. Une autre main exécutoit ensuite les vignettes ou *bâtons* fleuris, c'est-à-dire les rinceaux et et autres ornements qui décoroient les marges. Enfin un dernier artiste peignoit, sous le nom d'*histoires*, tantôt en grisailles (noir et blanc), tantôt en couleurs, les sujets, miniatures ou images.

On observera que tous ces travaux, depuis la simple *lettre de forme*, jusqu'aux peintures les plus riches, étoient accomplis par des ouvriers de la même corporation, et quelquefois par la même main. Ainsi, tous ces ouvrages divers se payoient à des prix différents, mais toujours au mille, au cent ou à la douzaine. En un mot, l'*art* et l'*industrie* se confondoient alors. Ils n'étoient point encore divisés par cette barrière qu'a élevée entre eux notré délicatesse moderne.

La reine et les grands personnages n'usoient pas de leurs Heures, exclusivement à la *paroisse;* circonstance qui a fait donner à ce genre de livres le titre de *Paroissien* dans les temps modernes. Ils s'en servoient quotidiennement dans leurs chapelles ou oratoires annexés à leurs habitations. Ils y lisoient enfin dans leurs chambres mêmes ou ailleurs, à toute *heure* du jour et de la nuit, suivant que leur dévotion étoit plus ou moins fervente ou assidue. Isabelle de Bavière mettoit dans sa piété beaucoup de recherche et de luxe. Elle avoit, pour dire ses heures, de petites lanternes d'ivoire qui recevoient une bougie ou chandelle de cire et qui étoient munies d'ouvertures vitrées. La reine pouvoit ainsi dire ses heures de grand matin, le soir ou la nuit. Elle ne craignoit pas de verser sur les feuillets, de ces gouttes de cire qui tachoient le papier ou le parchemin et que l'on rencontre assez souvent dans les livres du moyen âge. Sous les dates de 1394 et 1402, nous avons recueilli deux articles qui témoignent de cette particularité (1).

(1) KK 41, fol. 66 et n° 42 fol 98. Ces deux lanternes furent achetées vers l'hiver. — On lit dans un autre compte sous la date de 1397 : « A Co-

Christine de Pisan, auteur distingué de cette époque, offrit, comme on sait, à Isabelle de Bavière, plusieurs de ses opuscules. La reine, de 1401 à 1405, répondit à ces hommages de Christine en lui accordant divers présents ou libéralités (1). Les bibliothèques de Paris (2), de Munich (3), et autres grands dépôts littéraires de l'Europe possèdent des exemplaires manuscrits de ces ouvrages ou opuscules, dédiés à la reine par Christine. Le plus beau de ces exemplaires est celui du *British Museum*, à Londres. Il contient l'épître de Christine à Isabeau de Bavière, intitulée : *Épître du débat sur le roman de la Rose*. En tête du manucrit, se voit une très-jolie miniature qui représente la reine dans sa chambre, à Saint-Paul ou à Barbette. Elle est entourée de ses dames d'honneur, et Christine, à genoux, lui offre le volume qu'elle a composé (4).

Le *Livre des Cent ballades*, que la reine acquit à Paris, en 1399, est un recueil intéressant et demeuré, je crois, inédit. L'auteur, Othe de Granson, étoit chevalier de Bourgogne et un personnage considérable de son temps (5). Il existe au département des manuscrits, dans l'ancien fonds du roi (n° 7999), un exemplaire de ce livre des ballades. Il porte en tête une miniature dont les costumes correspondent parfaitement bien,

lart de Laon, peintre, pour avoir fait et ordonné plusieurs escuçons et patrons, et avoir fait une esconce pour mettre la chandelle pour dire heures.» KK 41, fol. 145. (Voyez *Archives de l'art français*, 1857, t. V, p. 182.

(1) KK 42, fol. 34; KK 43, fol. 81 et 109 verso. (Voyez *Magasin pittoresque*, 1857, pages 367-8.)

(2) Fonds françois du roi, n°s 7087 jusqu'à 7090. (Voy. les *Manuscrits françois*, etc., de M. Paris.)

(3) Ms. français de la Bibliothèque de Munich, n°s 9 et 11.

(4) Cette peinture, pleine d'intérêt, a été reproduite en couleurs dans Shaw, *Dresses, etc. of the middle ages*. Londres, 1843, in-4. Voyez aussi, *Magasin pittoresque*, 1836, p. 321.

(5) Christine de Pisan en parle dans une épître au duc d'Orléans. (Voy. sur cet auteur Paulin Paris, les *Manuscrits françois*, t. V, p. 165, note 4; Aimé Champollion, *Louis et Charles d'Orléans*, 1re partie, p. 210; 2e partie, p. 32, n° 39; et les renvois de ces deux écrivains.)

ainsi que le caractère de l'écriture, à la date de 1399. Mais rien ne prouve d'une manière précise, que cet exemplaire soit bien celui qui fut possédé par la reine (1).

On a vu qu'en 1398, cette princesse avoit fait faire pour son usage « un livret de dévocions ou quel est contenue la Passion de Nostre Seigneur. » Nous ignorons ce qu'est devenu le volume même que cette mention désigne. Mais l'ouvrage ou la composition littéraire exécutée à la requête de la reine nous a été conservé. Le Ms. 7296, fonds du roi, françois, est un livre de piété qui porte à la fin la signature de Marie de Clèves (2). Il a effectivement appartenu à cette princesse, troisième femme de Charles d'Orléans, le duc poëte. Au frontispice de cet ouvrage, on remarque une miniature des plus intéressantes. Cette peinture, en effet, nous offre les portraits, évidemment ressemblants et peints d'après nature, du duc et de la duchesse, agenouillés devant leur prie-Dieu. Les deux époux (3), avec le contraste de leurs âges respectifs, sont représentés vers l'époque, et peut-être à l'époque même de leur mariage, qui eut lieu en 1440. Voici maintenant le début du texte : « A la louenge de Dieu, de la Vierge souveraine, et tous sains et toutes saintes, à la requeste de très-excellente et redoubtée dame et puissante princesse dame Ysabel de Bavière, par la grâce de Dieu royne de France, j'ay translaté cette Passion de Jhésus nostre sauveur, de latin en françois, sans y adjouster moralités, hystoires, exem-

(1) La même bibliothèque renferme un second exemplaire des *Cent balades*, dans le volume Colbert 8047,1, intitulé au dos : *Poésies diverses*. Ce Ms. paraît être aussi ancien que le Ms. du roi 7999. Mais il est décoré, en tête du texte, d'un blason masculin et du temps, savoir un écu en give, d'ordiapré, à la bande de sable, accompagnée de deux cotices de sable. J'ignore quelles sont ces armes, qui sont peut-être de Granson. Mais on voit par là que l'exemplaire de Colbert n'a pu être celui de la reine Isabelle.

(2) J'ai parlé de ce livre et des mœurs littéraires de la duchesse d'Orléans dans l'article que j'ai consacré à cette princesse. Voyez *Biographie générale* de MM. Didot, au mot *Clèves* (Marie de).

(3) Malheureusement les têtes, surtout celle du duc, sont très-fatiguées. Cette vignette, ce monument historique et iconographique, périra-t-il, comme tant d'autres, avant d'avoir été recueilli et reproduit ?

ples ou figures, l'an mil ccc. iiii. xx et xviij (1398), etc. (1). Ce volume est donc une copie exécutée pour la duchesse d'Orléans, vers 1440, de l'ouvrage commandé et possédé, en 1398, par la reine.

Le département des manuscrits possède, enfin, un dernier ouvrage qui paroît avoir appartenu en propre et identiquement à la reine. C'est un petit Livre d'heures qui, au xviie siècle, appartenoit à Ballesdens, et qui, des mains de cet académicien bibliophile, est passé dans le cabinet du roi, dont il fait encore partie. Une espèce de certificat signé *Ballesdens*, atteste que d'après la tradition et d'autres indices, ce Livre d'heures avoit été à l'usage de la reine Isabeau de Bavière. La reliure consiste en ais de bois couverts d'une riche étoffe du xive siècle, brodée ou brochée d'or et de soie. Le style des miniatures, de l'écriture, la composition du texte et le choix des prières, tout concorde pour appuyer et pour justifier cette attribution (2).

Extraits des comptes royaux relatifs à la bibliothèque d'Isabeau de Bavière.

1387. (KK 18. *Argenterie du roi.*)

Fol. 42 verso. Pour un coffre de bois couvert de cuir fermant à clef, ferré et cloué, acheté le 12 janvier 1386-7 pour mettre et porter en chariot les livres et romans de la royne, pour ce, 7 liv. 4 s. p.

1388. (KK 19. *Argenterie du roi.*)

Fol. 70 verso. A Huguenin Arrode, brodeur et varlet de chambre de Madame la royne... pour la broderie faite par lui en et

(1) M. P. Paris a donné une analyse étendue de cet ouvrage : *Manuscrits françois*, t. VII, p. 359 et suiv.

(2) J'ai examiné ce petit volume à plusieurs reprises avec beaucoup d'intérêt et d'attention. Il mérite une notice spéciale que je me propose de lui consacrer ultérieurement.

sur les ais des Heures de ladicte dame ; lesquelz il a brodez aux armes de ladicte dame et semez des perles partout et sur les fermoir d'icelle semé les armes de ladicte dame... (Quittance du 4 avril.)

1389. (KK 21. *Argenterie du roi.*)

Fol. 28 verso. A Nicolas Alexandre, drapier, demeurant à Paris, pour trois aulnes de gros drap de Louviers, acheté de lui le 12e jour d'octobre, et baillé au tailleur de la reine pour faire sacs à mettre dedans les livres et romans de la royne, à porter avec elle en ses voyages, pour les garder plus sûrement, 3 liv. 12 s. p.

1391. (KK 22. *Argenterie du roi.*)

Fol. 29 verso. Pour trois aulnes (1) de drap vert de Damas, acheté de lui le 1er jour d'août 1391, et baillé à Robert de Ponteaudemer, pannetier de la royne, pour faire faire des chemises à *heures* pour lad. dame, 12 liv. 16 s. p.

Pour quatre aulnes (2) de cendail vermeil pour faire doubler lesd. chemises, 4 liv. 16 s. p.

Pour deux cannettes (3) d'or de Chypre, pour faire broder cesdites chemises, 24 s. p.

1392. (KK 23. *Argenterie du roi.*)

Fol. 149. Pipe d'or (4) armoyée aux deux bouts, aux armes

(1) Les chemises d'heures, commme on le voit dans les monuments peints et sculptés, étoient souvent très-amples et se déployoient sur l'oratoire tout autour des heures comme un tapis.

(2) Le cendal, étoffe de soie, était apparemment plus étroit que ce drap vert de Damas (damas de laine), aussi emploie-t-on ici quatre aunes de l'un pour doubler trois aunes de l'autre.

(3) Cannette ou canne, mesure de longueur employée surtout par les marchands du Midi ou pour le commerce de l'Orient.

(4) La pipe étoit une pièce de métal ou de pierre fine, qu'on appeloit aussi *tuyau à tourner les feuillets*. Cette pièce de métal ressembloit ap-

de la reine et émaillée, pour mettre à un livre de la reine, 17 décembre : façon, 38 s. p.

1393, nouveau style (KK 23.)

83 verso. A Pierre du Fou, coffrier, pour un coffre de bois couvert de cuir, fermant à clé, ferré et cloué ainsi qu'il appartient, acheté le 9 janvier, pour baillier à Katherine de Villiers, damoiselle de la reine, pour mettre et garder les livres et romans d'icelle dame, 48 s. p.

1393. (KK 41. *Argenterie de la reine.*)

Fol. 19. A Huguenin Arrode, brodeur et varlet de chambre de la royne, pour avoir brodé une grant bourse à mettre le livre de ladicte dame, sur veluiau vermeil et icelle armoiriée des armes du roy et de ladite dame ; fait entour de l'armoierie plusieurs feuillettes (1); et aussi deux autres petites boursettes qui sont avecques ladite grant bourse ; et pour or, soie et peine, 6 liv. 8 s. p.

proximativement à ces petits bourrelets que les relieurs nomment *tranchefils*. On la plaçoit au lieu du tranchefil ou sur le tranchefil, de manière à recouvrir la *tête* du volume. Cette pipe, à ses extrémités, offroit deux faces ou deux bouts. Les armes étoient émaillées sur chacune de ces faces. Des lacs de soie ou rubans pendoient de la pipe, comme le signet pend du tranchefil. Ces rubans, un peu plus longs que les feuillets, se terminoient par des perles ou de petites médailles, des besans d'or, etc., pour saisir les rubans. Les lacs de soie ou signets, passant entre les feuilles, servoient à marquer un passage ou un point d'arrêt pour la lecture. Ils servoient aussi, en glissant la main qui tenoit le besan, de gauche à droite, à soutenir le feuillet que l'on achevoit de lire, puis à le tourner lorsqu'on l'avoit lu, sans salir le vélin par le contact répété des doigts et sans fatiguer autant le volume. On rencontrera plus loin (KK 42, fol. 32), un autre passage où il est question de pipes d'or. Les bibliophiles pourront aussi consulter sur ce sujet la *Revue archéologique*, du 25 juin 1850, p. 234 et suiv. On trouve à Paris, dans le commerce, des *pipes* modernes. Elles se vendent chez les libraires qui tiennent *l'article de piété*. Seulement, les bourrelets ou *tuyaux* proprement dits, sont en soie et non en métal. *Tuyau* et *pipe* signifient objet cylindrique ou à peu près tel.

(1) Petites feuilles.

1394, nouv. st. (KK 41.)

Fol. 66. A Jehan Aubert, ymagier d'ivoire, pour la vente d'une absconse (lanterne) (1), d'yvoire, achetée de lui pour mettre la chandelle quand la reine dit ses *heures*; baillié à Katherine de Villiers, etc. (6 mars), 32 s. p.

1396, (KK 41.)

Fol. 118. A Jehan de Chastillon, escrivain de lettre de fourme, demeurant à Paris, pour sa painne et salaire d'avoir escript pour la royne un *Livret de dévotions*, contenant vingt-sept caiers et demi, dont il a eu pour chacun cayer 12 s. p., valent 16 liv. 10 s. p.; et pour le vellin où ledit livret est escript, 4 liv. p.; pour tout 20 liv. 10 s. p., à lui payé par vertu desdites lettres de mandement et roulles (2) et quittance dudit Jehan de Chatillon, donnée le 23e jour de février 1396-7, pour ce 20 liv. 12 s. p.

1397. (KK 41.)

Fol. 146. A Robin la niepce, chasublier, demeurant à Paris, pour avoir fait faire, le 4e jour d'avril 1397 n. s., les fermeures d'un *Livre de dévocions* pour ladite dame, pesans une once cinq esterlins, au pris de 13 s. 6 d. p. l'once, valent 16 s. 10 d. obole parisis; pour la façon, doreure et esmailleure, 23 s. p., et pour les tissuz 6 s. p.; pour ce 46 s. 10 d. ob. p.

Fol. 146. A Jehan Dessy, libraire, demeurant à Paris, pour unes *Heures de Notre-Dame*, à l'usage de Romme, achetées de lui par la royne et baillées à Maistre Jehan de Moenanteuil, phisicien du roy, pour donner de par ladite dame à la femme Jehan Tatien, demourant en Soissonnoys, pour certains plaisirs qu'elle avoit fait à ladite dame; pour ce paié à lui, par quittance donnée le 26e jour de septembre 1397, 20 liv. tournois valent 16 liv. p.

(1) De *abscondere*, *absconsa*.

(2) Rôles.

Fol. 148 verso. A Gieffroy Chose, escrivain et enlumineur, demourant à Paris, pour avoir fait ès *heures* de la royne, pluseurs vingnettes et lettres d'or et d'azur, et de pluseurs autres fines couleurs; pour ce à lui paié ledit 20e jour de décembre 1397, 4 liv. 2 s. p.

1398. (KK 41.)

Fol. 172. A Jean de Clerbourt, orfèvre de la royne, demourant à Paris, le 20e jour d'aoust, pour avoir mis deux tissuz de soie tous neufs à unes *Heures*, pour la royne, et avoir assis les fermeures sur iceulx tissuz; pour ce 4 liv. s. p.

Fol. 172 verso. A Jean de Clerbourt, le 25e jour dudit mois, pour avoir mis en un *Psautier*, pour la royne, deux fermans d'or armoyez aux armes de ladite dame, pesant 15 esterlins d'or, qui valent au prix de 6 liv. p. l'once, 4 fr. 10 s.; pour façon d'iceulx fermouers 32 s. p.; pour tout 6 liv. 2 s. p.

Fol. 174. A Jehan Clerbourt, le 28 décembre, pour avoir fait par ordonnance et commandement de la royne, des bourdons (1) d'or et des fermans à clorre les fermouers de ses *Heures*, et clouer les tissus; èsquelz bourdons sont entrez deux esterlins et demi d'or, qui valent 15 s. p., et pour façon de ce, 8 s. p.; pour tout, 23 s. p.

Fol. 184. A Robin de Fontainnes, enlumineur et escrivain, demourant à Paris, pour avoir fait, escript et enluminé, pour la royne, un petit livre où sont escript le *kalendrier* et plusieurs *Mémores et suffrages de messes et aumonsnes*; pour ce, le dernier jour de mai 1398, 54 s. p.

Fol. 184 verso. A lui, le vintiesme jour d'aoust ensuivant, pour sa painne et salaire d'avoir enluminé pour la royne un petit livret, ou quel est contenue la *Vie sainte Marguerite*, et pluseurs versets de pluseurs saints, et y a trente vingnettes;

(1) Attribut de pèlerin. Les pèlerinages à Saint-Antoine, à Longchamps, à l'église de Boulogne près Paris, etc., étoient des exercices de mode autant que de piété. Ces exercices jouissoient d'une pleine faveur au temps d'Isabelle, et la reine y prenoit une part assidue.

chascun vingnète du pris de 12 d. p.. valent 30 s. p., et un cent et demy de versets, 9 s. p.; pour tout, 39 s. p.

A lui, le 16e jour d'octobre en suivant, pour avoir enluminé pour la royne, unes *Heures de la Croix et du Saint-Esprit*, et plusieurs mémoires de sains; avoir aussi fait en ycelles Heures cinquante vingnètes, chascune vingnète du prix de 12 d. p.; pour ce, 50 s. p.; huit cents versets, chacun cent du prix de 6 s. p. valent 48 s. p.; et pour avoir fait ès bonnes *Heures* de la royne cinq vingnettes à baston, du pris de 2 s. p. chascune, valent 10 s. p.; pour tout, ce jour, 108 s. p.

A lui, pour douze vingnettes carrées qu'il a faictes ès *Heures* de la royne, 4 s. p.; pour dix-huit versets, 16 d. p.; pour trente-huits vingnètes à baston, 78 s. p.; pour tout, le pénultime jour de janvier en suivant, 4 liv. 3 s. 4 d. p.

A lui, le dernier jour dudit mois de janvier, pour avoir fait relier, couvrir de cordouan vermeil et ordonner ainsi qu'il appartient un *Livre de pluseurs dévocions* pour la royne; pour ce 18 s. p.; pour toutes ces parties, 15 liv. 2 s. 4 d. p.

Fol. 185. A Jehan de Chasteillon, escrivain, demourant à Paris, pour avoir escript en lettre de fourme pour la royne, un *Livret de dévocions* auquel est contenue la Passion de Nostre Seigneur (1); pour parchemin et escripture, 66 s. p.; à lui paiez par quittance donnée le septiesme jour de juillet 1398, 66 s. p.

Fol. 185 verso. A Pierre Le Portier, escripvain de lettre de fourme, demourant à Paris, pour sa painne et salaire d'avoir escript un petit livret, là où est contenu la *Vie saincte Marguerite*, et trente suffrages de pluseurs sainz et avoir quis le parchemin; pour ce, le 20e jour du mois d'aoust, 32 s. p.

A lui, le 20e jour de novembre en suivant, pour avoir escript de lettre de fourme en huit coyers de parchemin, en unes *Heures* de la royne, pluseurs oroisons, suffrages et besoingnes; pour chascun coyer 8 s. p., valent 64 s. p.; pour avoir net-

(1) Voy. Ms. 7296.

toyé, blanchy, corrigié, reffourni, doré, relié et mis à point lesdictes Heures, 54 s. p.; pour tout ce, 218 s. p.

A lui, pour avoir escript en trois coyers de parchemin, avoir quis et livré le parchemin, et dorer les feuillets d'icelles *Heures* ou mois de janvier en suivant; pour ce 4 liv. 18 s. p.

Fol. 186. A Perrin Cauvel, pour unes *Heures de N.-D.*, escriptes de lettres de fourme enluminées d'or et d'azur et de pluseurs autres vives et fines couleurs, à ymages, *pseaulmes* et vingnètes, pour Madame la comtesse de Montfort, par le commandement et ordonnance de la royne ; pour ce, 26e jour de septembre 1398, 11 liv. 4 s. p.

Fol. 187. A Alain Sebèce, escripvain, demeurant à Paris, pour avoir fait et escript unes petites *Heures de N.-D.*, pour la royne, où sont escript et contenus pluseurs sains avecques autres bonnes dévotions, et avoir quis et livré parchemin et encre; pour ce, le 24 jour dudit mois d'octobre, 8 liv. 16 s. p.

Fol. 188. A Jean Gieffroy, relieur de livres, demourant à Paris, pour avoir nettoyé et mis à point unes *Croniques de France*, que Monseigneur de Bourgogne avoit baillié à la royne; lesquelles avoient esté prestées devers le roy ; icelles couverts, reliées et dorées bien et suffisamment ainsi comme il appartient par le commandement et ordonnance de la royne ; pour ce, le 24e jour de décembre (1398), 4 liv. 10 s. p.

Fol. 189. (1399.) A Andry de la Croix, escripvain de lettre courant, demourant à Paris, pour avoir escript en lettres courant un *Livre de dévocions* pour la royne, contenant icelui livre ving-sept coyers de parchemin, dont il a pour chascun coyer et parchemin, 10 s. p.; pour ce, le derrenier jour dudit mois de janvier (1399 n. s.), 13 liv. 10 s. p.

Fol, 219 v. A Huguelin Arrode, brodeur et varlet de chambre de la royne, pour avoir fait et brodé par l'ordonnance et commandement de ladicte dame, sur une chemise de veluiau noir sur soye, doublé de satin noir, contenant demie aulne de long et un quartier et demi de lé (1) pour les *Heures* d'icelle

(1) *Latus*, large.

dame, cent quarante tiges de moron (1) à la devise de ladicte dame, et avoir livré les bizettes ou fermouers d'icelles Heures et pour avoir fait estoffez d'or et de soye, ladite chemise tout environ à l'entour, pour tout ce voir (2), fait bien et richement, 12 liv. p.

Fol. 228. A Jehan Clerbourc, orfèvre de la royne, demourant à Paris, le 21 jour de février (1399 n. s.), pour avoir mis uns fermoers d'or en unes *Heures de Nostre-Dame*, pour la royne, ès quelz fermouers d'or il convint faire des cloux tout neufs, et y entrèrent deux esterlins d'or qui valent 12 s. p.; une bizète d'or, et pour peine et façon, 12 s. p.; pour tout 24 s. p.

Fol. 228 verso. A Jean Clerbourg le 17e jour de février (1399 n. s.), pour avoir fait tout de neuf, pour les bonnes *Heures* de la royne, qui sont toutes d'enlumineures, uns fermouers d'or, garni chacun fermouer de quatre perles et d'un gros balay, ès quels fermoers entrèrent de creue 5 esterlins d'or; pour tout, 60 s. p.

Fol. 229. A lui, le 1er jour de mars ensuivant, pour avoir fait par l'ordonnance et commandement de ladicte dame, uns fermoers d'argent dorez armoiez aux armes de Monseigneur de Bourgogne, pour un livre nommé *Les Croniques de France*, lesquels fermoers poisent environ deux onces; pour or, argent peine et façon, 48 s. p.

Fol. 240. A Guyot Greslet, gaynier, demourant à Paris, pour un étuy couvert de veluiau noir par dehors et par dedans pour mettre les *Heures* de la royne, du prix de 12 s. p. (Le 23 mars 1399 n. s.)

Fol. 252 verso. A Jehan de Jouy, enlumineur de livres, demourant à Paris, pour argent baillié à lui par le commandement et ordonnance de la royne, sur ce qui lui puet et pourra estre dû, pour sa paine et salaire d'enluminer unes *Heures* pour

(1) Le mouron étoit, entre autres, l'emblème d'adoption ou devise d'Isabelle.

(2) A la vérité.

ladite dame; pour ce, le 10[e] jour de février (1399 n. s.), 10 liv. 16 s. p.

Fol. 252 verso. A Jehan de Jouy, le 24[e] jour du mois de juing ensuivant, pour avoir fait par ordonnance de la royne, en ses vieilles *Heures*, deux histoires, de blanc et de noir (1), de la Croix et du Saint-Esprit; au pris de 8 s. p. chacune histoire, 16 s. p.; pour avoir fait en unes neuves pour ladicte dame vingt histoires faictes de fines couleurs au pris de 8 s. p. chacune histoire, 8 liv. p.; pour vingt vingnètes faictes ès dictes Heures au pris de 2 s. chacune vingnète, 40 s. p.; et pour trois mille versetz faitz ès dictes Heures, au pris de 4 s. p. le cent, 6 liv. p.; pour tout, ledit jour, dont il lui fut compté pour prest ou mois de février précédent, si comme il appert par la partie devant escripte, 10 liv. 16 s. p.; pour ce, 6 liv. p.; en tout 16 liv. 16 s. p.

Fol. 254. A Jehan de Chasteillon, escripvain de lettres de fourme, demourant à Paris, pour avoir escript deux caiers et demi de parchemin en un *Livret de dévocions* pour la royne, avoir quis et livré parchemin et fait enluminer yceulx caiers, le 17[e] jour de mars, 44 s. 6 d. p. (1399, n. s.)

Fol. 256. A Pierre Le Portier, escripvain, demourant à Paris, pour sa peine et salaire et estoffes d'avoir nettoyé, blanchy et trait, par l'ordre de la royne, unes petites *Heures de N.-D.* 20 s. p.

Pour ycelles relier, empraintes et dorer, 23 s. p.

Et pour avoir fait relier bien et proprement unes autres *Heures* escriptes d'or et d'azur pour ladite dame, ycelles couvrir de veluiau noir, 16 s. p.; pour tout le 24[e] jour de juing 1399, 60 s. p.

Fol. 258. A Pierre Le Portier, escrivain de lettre de fourme, demourant à Paris, pour un *Messel*, escript de lettre de fourme, enluminé et ordonné ainsi qu'il appartient; délivré au clerc de la chapelle de Monseigneur Messire Jehan de France, pour ser-

(1) Grisaille ou camaieu.

vir en ladite chapelle, pour ce, le 17e jour de mai 1399, 36 liv. p.

A lui, le 18e jour de décembre en suivant pour unes *Heures de N.-D.*, que la royne donna à Mademoiselle de Ligne, 10 liv. 16 s. p.

A lui pour un livre nommé *Les Cent balades* (1) forni et acheté de lui dès le 15e jour de janvier, 14 liv. 8 s. p.; pour tout, 61 liv. 4 s. p.

Fol. 258 verso. A Hislaire de Rez, libraire, demourant à Paris, pour un livre appelé *La Légende dorée*, prins et acheté de lui par le commandement de la royne et retenu par devers elle pour faire sa volenté; pour ce, le 6e jour de may, l'an 1400, 54 liv. p.

1401. KK 42. *Argenterie de la reine.*

Fol. 30. A Jehan Clerbout, pour avoir remis uns fermouers d'or en unes *Heures* pour ladite dame, et mis sus une bizette; pour ce, 12 s. p.

A lui, pour avoir fait pour la royne deux fermouers d'or pour unes petites *Heures*, armoyées des armes de ladite dame, pesant 17 e[sterlins] d'or, qui valent 4 liv. 19 s. p.; pour la façon, 40 s. p.; et pour les tixus, 6 s. p.; pour tout, 7 liv. 5 s. p.

Fol. 31. Audit Clerbout, pour avoir fait deux fermouers d'or pour le livre des *Balades*, Messire Othes de Grantson (2), dont l'or poise 13 esterlins obole, qui valent 4 liv. 4 s. p., et pour la façon et les bisettes qui y furent mises, 54 s. p.; pour tout, 6 liv. 18 s. p.

A lui, pour deux estuis de cuir fauve poinçonnés et ordonnez, garnis de larges couroyes pour servir à mettre les deux bonnes *Heures* de la royne, 24 s. p..

Fol. 31. A lui, pour avoir fait pour ladite dame uns fer-

(1) Voy. Ms. 7999.

(2) Ms. 7999.

mouers d'or sur un nouvel livre, desquels les cloux faiz tout de neuf; pour tout, 26 s. p.

Fol. 32. A lui, pour avoir fait pour la royne quatre pipes d'or pour *Heures*, dont les trois estoient garnies de trois grosses perles chacune, et la 4e estoit toute émaillée de blanc et de vert; ès quelles quatre pipes à petit besans d'or branlans (1); pour tout, 17 liv. 11 s. p.

Fol. 49. A Jaquette d'Espinoy, boursière, demourant à Paris, pour avoir fait pour la royne une couverture de veluyau noir figuré pour un *Psautier*, pour ladite dame, 8 s. p.

Pour un autre couverture de mesme pour unes *Heures de N.-D.*, 8 s. p.

Pour une autre couverture de satin vermeil à chappelets de brodure pour unes grans *Heures de N.-D.*, 10 s. p.

Pour avoir garny une grant bourse de cendal noir doublé pour mettre *Heures* et *livres*, 5 s p.

Pour une couverture à livre de veluyau figuré, 12 s. p.

Pour quatre couvertures de quatre *livres de dévocions*, et pour les lacets pour tirer les fermouers d'un des livres dessus dits; pour tout, le 14e jour d'octobre, 36 s. p.

Fol. 51. A Gervaisot de Deuil, escrivain de lettre de fourme, demourant à Paris, pour avoir nettoyé, collé et rescript sur les colleures, et renoté de nouvel deux *Bréviaires* de la chapelle de la royne, et pour avoir fait recouvrir iceulx de cuir blanc, et fait faire à chacun une chemise de cerf et deux fermans de laton; pour tout, le 12e jour de janvier M. CCCC. ung, (1402 n. s.), 8 liv. 2 s. p.

Fol. 56 verso. Signets et tirants de *Missel*, pour Madame Michelle.

A Guillemette de Tours, boursière, demourant à Paris, pour Madame Michelle de France, les parties qui s'ensuivent, c'est assavoir : Pour une chemise à un *Psautier*, 8 s. p.; pour une autre chemise à un *Messel*, 12 s. p.; pour une autre chemise

(1) Suspendu au bout du signet à un maillon ou chaînette.

d'un *A, b, c, d, des pseaulmes*, 12 s. p.; pour la bourse du *Messel*, 16 s. p.; et pour les signets et tirants dudit *Messel*, 12 s. p. (Quittance le 2 janvier 1401-2.)

Fol. 57. A Pierre Le Portier, escrivain de lettres de fourme, pour avoir fait en unes *Heures* que ladite dame la royne a naguères faict faire, c'est assavoir icelles avoir nettoyées et blanchies et y avoir fait plusieurs colleures, les avoir ramoiciés, traictes et de rechief reblanchyes, reliées, et couvertes à emprainctes de bestelettes, et les avoir redorées par dehors à vignettes aux armes d'icelle dame; pour ce, le 24e jour de décembre 1401, 11 liv. 4 s. p.

Fol. 98. A Richart des Grès, pingnier (1), pour une esconce d'yvire (2), pour mectre chandelle de bougie pour dire les *Heures* de la royne, pour ce, le 28e jour d'octobre 1402, 32 s. p.

Fol. 104 verso. A Jaquette d'Epinoy, boursière, pour avoir fait pour la royne, une couverture de satin figuré pour unes des *Heures* de ladite royne, 12 s. p.

A elle, pour avoir fait une autre couverture de satin vermeil brodée de perles, pour unes autres *Heures*, pour ladite dame, 16 s. p.

Fol. 113 verso. A Pierre Le Portier, escripvain de lettre de forme, pour sa peine et salaire, d'avoir fait ès *Heures* de la royne, vingt et un cayers en parchemin, 8 liv. 8 s. p.; pour cinq cents versets d'or et d'azur, 40 s. p.; pour les vignetes à un baston, 10 s. p.; pour les nettoier et blanchir, 18 s. p.; pour les dorer et relier par deux foiz, 44 s. p.

1403. KK 43. *Argenterie de la reine.*

Fol. 39 verso. A Haincelin, peintre, demourant à Paris, pour deux estuis de cuir, pour mettre les livres pour la royne, et lesquels il a pains, aux armes et à la devise de ladite dame; pour ce, le 24e jour de septembre, 72 s. p.

(1) Fabricant de peignes.

(2) Absconse d'ivoire. (Voy. ci-dessus KK, 41 fol. 66.)

Fol. 152. A Michel Mercat, pour une aulne de satin figuré de veluiau noir, qu'il a livré pour faire un grant bourse à mettre les livres de la royne ; pour ce, 7 liv. 4 s. p.

1416. KK 49. *Menus plaisirs de la reine.*

Fol. 2. Mars, 8. A Me Estienne Bruneau, secrétaire de ladite dame, qu'il avoit payé du sien pour faire escripre certaines oraisons et suffrages ès *Heures* de la royne, par le commandement d'Ysabeau La Fauconnière (une des dames de la reine), 4 s. p.

Fol. 33. (1416). A Jehan Petit, qu'il avoit paié du sien, pour une couverture à *Heures*, de velours, à bas et hault poil, brodées et doublées de sendal, 8 escus (no 303).

Fol. 34. Au mesme, pour demi-aulne de satin bleu renforcié pour doubler une couverture à *Heures*, pour ladite dame, etc., le 10 novembre, 54 s. (no 31).

Fol. 40. A Jehan Postic, libraire, pour avoir et acheter les estoffes nécessaires pour unes *Heures*, que ladite dame lui a ordonné faire, le 13 janvier 1417 (n. s.), 6 escus, valent 108 s. p.

VALLET DE VIRIVILLE.

.REVUE DES VENTES

La saison des ventes vient de s'ouvrir. Le grand nombre de catalogues qui étoient en distribution pouvoit faire craindre une baisse dans le prix des livres; mais cette crainte s'est bientôt dissipée. Nous ne citerons aujourd'hui que les ventes les plus importantes et les articles dignes d'intéresser nos lecteurs.

Le 23 novembre a eu lieu la vente d'une petite collection de livres composée de 126 numéros adjugés en une seule vacation. On y remarquoit :

N° 2. *Speculum humanæ Salvationis; Zainer*, 1470. « Bel exemplaire d'un volume fort précieux et très-rare, qui s'annexe, dit le rédacteur du catalogue, à la collection des livres xilographiques. » La date de 1470 nous paroît bien tardive pour un livre xilographique. A notre avis, on ne doit admettre comme tel que les volumes imprimés avant le *Psautier* de 1457, c'est-à-dire, avant le premier livre imprimé avec date. Toutefois, le *Speculum* est un volume très-précieux, qui a été adjugé au prix de 610 francs.

8. — *Horæ in laudem Virginis Mariæ;* pet. in-4, imprimé en caractères gothiques, par Geoffroy Tory, en 1527, avec les beaux encadrements dont sont ornés tous les livres d'Heures de ce célèbre imprimeur. Cet exemplaire, recouvert d'une curieuse reliure du temps, a été adjugé 565 fr. à M. Firmin Didot, qui possède une collection presque complète des éditions de G. Tory.

108. Les Chroniques de Saint-Denis, de la première édition de *Pasquier Bonhomme*, 1476; premier livre françois imprimé à Paris. Le catalogue ne faisoit point pressentir le désappointement qu'ont éprouvé les bibliophiles, lorsque, avant de soumettre l'ouvrage aux enchères, on a annoncé que cet exemplaire était incomplet de plusieurs feuillets à chaque volume, en tout, de 22 feuillets. Malgré ces regrettables imperfections, les 3 volumes in-fol. ont été adjugés à 1,695 f., plus 5 p. 100 de frais de vente. Cette seule vacation a produit 8,600 fr. environ.

Le 24 novembre et les jours suivants, la bibliothèque de M. L. Ch*** (Le Chevalier), amateur distingué de la Normandie, a été livrée aux enchères. Cette bibliothèque, composée de livres rares et curieux, étoit également remarquable par une riche collection d'ouvrages relatifs à la Normandie. La vente, dirigée par les soins de M. L. Potier, a obtenu un succès que justifioient suffisamment l'excellent choix des exemplaires et l'élégance des reliures dont étoient revêtus la plupart des volumes. Nous signalerons les articles suivants :

N° 1. Biblia sacra ; 1462. Fragment de cette première et précieuse édition de la Bible, imprimée à Mayence par Fust et Schœffer. Adjugé 500 fr. à M. Firm. Didot.

52. Le Roman de la Rose. Manuscrit du XIVe siècle, de 141 feuillets. Adjugé 250 fr. à M. Firmin Didot.

105. Corneille, édition de Renouard. 12 vol. gr. in-8, gr. pap. vélin, avec une double suite des vignettes de Moreau, d.-rel. maroq. rouge. — 291 fr.

118. Gil Blas. Exemplaire de Pixérécourt, illustré d'un très-grand nombre de figures. — 252 fr.

134. La collection des joyeusetés, facéties, etc., 20 vol. — 315 fr.

161. Voltaire. Édition de Kehl, 72 vol., mar. rouge. — 471 fr.

175. Montfaucon. Les Monuments de la monarchie française, 5 vol. — 365 fr. Exemplaire d'une condition très-rare.

BIBLIOTHÈQUE NORMANDE.

342. *Heures à l'usage d'Évreux.* — 172 fr.

347. *Le Coustumier de Normandie.* Manuscrit du XIVe siècle. — 180 fr.

349. *Le Livre coustumier de Normandie.* 1483, première partie, imprimée sur vélin. — 360 fr

351. *Le Livre coustumier de Normandie.* Même édition que la précédente 2 parties. — 140 fr.

350. *Les drois et establissemens de Normandie.* — 215 fr.

552. *Le grant coustumier de Normandie.* 1510 ; incomplet. — 104 fr.

416. *Palinodz, chantz royaux, etc., présentez au Puy à Rouen.* Vers 1525 ; goth. mar. vert *(Bauzonnet)*. — 446 fr.

421. *Poésies de la Fresnaie-Vauquelin.* 1612, mar. bleu. — 141 fr.

51. *La terrible et merveilleuse vie de Robert le Diable.* Vers 1550 ; goth., mar. vert. Exemplaire de Rich. Hébert. — 230 fr.

611. *C'est la déduction du sumptueux ordre...* (Entrée de Henri II et de Catherine de Médicis à Rouen, en 1550). Exempl. sur vélin. — 155 fr.

612. Le même livre que le précédent. Impr. sur papier. — 120 fr.

784. Approbacion et confirmacion apostolique de la confrarie... de la conception Notre-Dame..., à Rouen. Vers 1521. On ne connoît que deux exemplaires de ce livre. — 225 fr.

786. Les trois siècles palinodiques, par J. Guiot. Manuscrit in-fol. de 537 pag. d'un ouvrage inédit. — 150 fr.

795. Le Moréri normand, par J. Guiot, 2 vol. in-fol., manuscrits et inédits. — 495 fr.

817. Le défensoire de la conception, par P. Fabri, prêtre, né à Rouen. 1514, in-4, goth., fig. s. bois. — 195 fr.

Le 1er décembre et les jours suivants a été vendu un choix de livres anciens et de manuscrits dont une grande partie étoit relative à l'Histoire de la Normandie. Voici quelques articles remarquables :

56 — Missale ad usum ecclesiæ Rothomagensis. 1499, in-fol. sur vélin, plain-chant et fig. color. — 850 fr.

65. Heures, par Ant. Vérard, gr. in-8, goth. — 190 fr.

66. Heures, par S. Vostre. 1488, pet. in-4, goth., imp. sur vélin. — Adjugé 400 fr. à M. Firmin Didot. Le dessin de cette reliure est très-remarquable ; elle était restaurée.

121. Le Livre des Marchants. 1534, goth. — Briève exposition de la foy chrestienne, par Huldrick Zwingle. 1539, goth. — ensemble pour 209 fr.

233. Recueil de facéties, publié à Rouen vers la fin du XVIe siècle. — 181 fr.

234. Recueil de facéties, publié à *Rouen*, vers la même époque que le précédent. — 250 fr.

239. Triomphe de l'abbaye des conards. *Rouen*, 1587, mar. rouge. Exemplaire de Gaignat. — 260 fr.

268. La Paule-Graphie, par Gab. Minut. Lyon, 1587, mar. vert. (*Derome*). — 161 fr.

330. Les dits d'amours et ventes. *Paris*, *J. Trepperel*, pet. in-8, goth. de 8 feuillets. — 125 fr.

333. Le débat de l'homme mondain et du religieux. *Paris*, *J. Trepperel*, pet. in-8, goth., de 12 feuill. — 118 fr.

336. Jean Marot de Caen... 1533. Édition de Geoffroy Tory. — 230 fr.

380. Cancionero. *Anvers*, 1555. — 183 fr.

569. Montfaucon. Les monuments de la monarchie françoise, 5 vol. in-fol. mar. vert, tr. dorée (Aux armes de Mesdames. — Exemplaire de Mme Victoire). — 601 fr.

663. La description des villes de France. Manuscrit original, gr. in-fol. de 430 pag., commencé en 1640, orné de blasons coloriés. — 160 fr.

717. Recueil d'inscriptions proposées pour les statues de Charles VII et de la Pucelle d'Orléans... eslevées sur le pont d'Orléans. 1628, in-4, fig. de L. Gaultier (aux armes de Richelieu). — 160 fr.

753. **Inventaire des titres de l'abbaye de Saint-Ouen, à Rouen, dressé en 1642. Beau manuscrit in-fol. de 400 pag., mar. r., fil, tr. d. — 230 fr.**
762. **La joyeuse entrée de Henri IV a Rouen, le 16 octobre 1596. Rouen 1599, pet. in-4, fig. s. b. — 380 fr.**

BIBLIOTHÈQUE DE LA DUCHESSE DE RAGUSE.

Cette bibliothèque, qui a été soumise aux enchères le 17 décembre et les cinq jours suivants, rappeloit, par la condition des exemplaires, la collection de la duchesse de Montebello, également vendue depuis peu de temps. Les livres dont étoient composées l'une et l'autre bibliothèque avoient été reliés par les meilleurs artistes de l'époque de la Restauration, tels que Bozérian, Thouvenin, Purgold; on y remarquoit aussi de très-bonnes reliures, plus anciennes, sorties des ateliers de Derome, et d'autres; mais il ne faut pas oublier que Mme la maréchale duchesse de Raguse a fait partie de la société des bibliophiles françois.

Les articles que nous allons citer suffiront, sans doute, pour donner à nos lecteurs une idée assez exacte de l'ensemble de cette *brillante* collection.

3. La Bible, de Le Maistre de Sacy. *Defer de Maisonneuve*, 1789, 12 vol. in-4, gr. pap. vélin, 300 fig. de Marillier, avant la lettre, d.-rel., mar. bleu, non rog. — 350 fr.
6. Histoire de Jésus-Christ, par le P. de Ligny. *Crapelet*, 1804, 2 vol. in-4, pap. vél., grav. avant la lettre, d'après les tableaux des grands maîtres, d.-rel., mar. r., non rog. — 100 fr.
28. Œuvres de Platon, trad. par V. Cousin. 1823, 13 vol. in-8, d,-rel., mar. v., non rog. (l'un des 25 exemplaires en grand papier vélin). — 170 fr.
38. Morale de Sénèque, par Naigeon. *Paris, Didot l'aîné*, 1782, 3 vol. in-18, mar. bleu, dent.. tr. d. (*Derome*). Exempl. sur peau vélin. — Adjugé à 101 fr. pour M. de Villeneuve.
40. Essais de Montaigne. *Paris, Lefèvre*, 1818, 5 vol. in-8, gr. pap. vél., mar. bl., riches compart., tr. d. (*Thouvenin*). — 181 fr.
54. Morale de Mahomet, par Savary. *Paris*, 1784, in-12, pap. vél., d.-rel., mar. r., non rog. — 72 fr.
71. Histoire naturelle des oiseaux, par Buffon. *Paris, Imp. royale*, 1771, 10 vol, gr. in-fol, 1008 pl. color., mar. bleu, tabis, tr. d. (*anc. rel.*). — 395 fr.

72. Papillons d'Europe, peints d'après nature, par Ernst. *Paris*, 1779. 8 vol. in-4, fig. col., mar. v., dent., tr. d. (*Bozérian*). — 245 fr.

81. Essai sur la physiognomonie, par Lavater. *La Haye*, 1781, 4 vol. gr. in-4, fig., mar. r., tabis, tr. d. — 161 fr.

82. Entretien sur la pluralité des mondes. *Paris*, 1686, in-12, fig., mar. v., large dent., doublé de mar. r., tr. d. (anc. rel.) Première édition. Aux armes de Mme de Chamillard. — 205 fr.

96. Galerie du musée de France, publ. par Filhol. *Paris*, 1814, 10 vol. in-4, pap. vélin, épreuves avant toute lettre, d.-rel., mar. rouge, non rog. — 360 fr.

115. Costumes suisses. Collection des dessins originaux de G. Lory, gr. in-4. — 295 fr.

142. Lucrèce, trad. par La Grange. *Paris*, *Bleuet*, 1768, 2 vol. in-8, gr. pap. de Holl., fig. de Gravelot, mar. r., dent., tr. d. (*Bozérian*). — 86 fr.

152. Satires de Juvénal, trad. par Dusaulx, avec le texte en regard. *Paris*, *Didot jeune*, 1796, 2 vol. in-4, gr. pap. vél., fig. de Moreau avant la lettre, mar. r., dent., tabis, tr. d. (*Bozérian*). — 140 fr.

156. Poésies des Troubadours, par Raynouard. *Paris*, 1816, 6 vol. gr. in-8, pap. vél., d.-rel., mar. viol., non rog. — 200 fr.

162. Les faiz de maistre Alain Chartier. *Paris*, *Le Caron*, s. d., pet. in-fol., goth., v. f. — Adjugé, malgré quelques imperfections, à 200 fr.

170. Marguerites de la Marguerite des princesses. *Lyon*, *J. de Tournes*, 1547, 2 vol. in-8, fig. s. b., v. vert sablé d'or, fil., tr. d. (*Bozérian*). — 195 fr. (Court de marges.)

171. Les poésies de Malherbe, avec les observ. de Ménage, deuxième édit. *Paris*, *Barbin*, 1689, in-12, mar. r., tr. d. (*Dusseuil*). — 100 fr.

178. Contes et Nouvelles, par de La Fontaine. *Amsterdam*, 1762, 2 vol. in-8, fig., mar. v. fil., tr. d. (*Derome*). — 170 fr.

223. Choix de chansons mises en musique, par de La Borde. *Paris*, 1773, 4 vol. gr. in-8, fig. de Moreau, v. porph. fil., tr. d. — Adjugé 131 fr. pour M. de Villeneuve.

317. Opere di P. Metastasio. *Parigi*, *V. Hérissant*, 1780, 12 vol. in-4, pap. de Holl., fig. de Martini, av. et ap. la lettre, mar, r., dent., tr. d. — Adjugé 180 fr. à M. Huillard.

330. Œuvres de Rabelais, avec les rem. de Le Duchat. *Amst.*, 1741, 3 vol. in-4, gr. pap., fig. de B. Picard, mar. v., dent., tr. d. (*Bradel*). — 520 fr.

332. Les Aventures de Télémaque. *Paris*, *Didot jeune*, 1785, 2 vol. gr. in-4, pap. vél., fig. peintes à la gouache, mar. r., dent., tabis, tr. d. (*Derome*). — 395 fr.

334. Le Roman comique, par Scarron. *Paris*, *Didot*, an IV, 3 vol. in-8, gr. pap. vél., fig. de Lebarbier av. la lettre, mar. or., riches compart. à mosaïque, tr. d. (*Thouvenin*). — 94 fr.

379 Le Décameron de J. Boccace, trad. par Le Maçon. *Londres* (*Paris*), 1757, 5 vol. in-8, pap. de Holl., doubles fig. de Gravelot, mar. r., filets, tr. d. (*Anc. rel.*). — 185 fr.

454. Œuvres de Voltaire, avec les notes de Condorcet. *Kehl*, 1785, 70 vol. et 5 vol. de supplém., in-8, gr. pap. vél., fig. de Moreau, mar. bleu, dent., tabis, tr. d. (*Bozérian*). — 710 fr.

498. Collection d'auteurs latins. *Birmingham*, *Baskerville*, 1757-1773, 6 vol. in-4, mar. r., tr. d. — 74 fr.

499. Collection des auteurs classiques, à l'usage du Dauphin *Paris*, *Didot*, 1783, 30 vol. in-4, pap. vél., mar. r., dent., tabis, tr. d. — 705 fr.

520. Voyage pittoresque de Naples et de Sicile, par de Saint-Non. *Paris*, 1781, 5 vol. in-fol., fig. mar. r., compart., tabis, tr. d. — 360 fr.

547. Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples, avec les fig. de B. Picart, et les suppléments, 13 vol. in-fol., gr. pap. fig., mar. r., fil., tr. d. — Ce bel exemplaire a été adjugé 1,500 fr. à M. Hulot.

614. Histoire de Louis IX, par Mlle de Lussan. *Paris*, 1755, 6 vol. in-12, mar. citr., fil. tr. d. (*Armes de Mesdames*). — 103 fr.

624. Satire Ménippée, avec le comment. de Ch. Nodier. *Paris*, 1824, 2 vol. in-8, gr. pap. de Holl., fig. de Dévéria av. la lettre et eaux-fortes sur pap. de Chine, mar. viol. (*riche rel. de Thouvenin*). — 110 fr.

663. Collection de Mémoires sur la révolution, publ. par Berville et Barrière. *Paris*, *Baudouin*, 1820-26, 54 vol. in-8, pap. vél., d.-rel., mar. viol. non rog. (*Thouvenin*.) — 287 fr.

667. Collection complète des tableaux histor. de la Révolution. *Paris*, *Auber*, 1804, 4 vol. gr. in-fol., pap. vél., fig., d.-rel., mar. r., non rog. — adjugé 309 fr. pour M. de Labédoyère.

777. Dictionnaire historique, par P. Bayle. *Rotterdam*, 1720, 4 vol. in-fol., gr. pap., mar. r., tr. d. (avec la dédicace au duc d'Orléans). — 800 fr.

782. Mémoires histor. sur Raoul de Coucy. *Paris*, 1781, 2 vol. in-12, pap. vél., fig., mar. r. (*Derome*). — 195 fr. à M. de Lignerolles.

800. Mercure de France. *Paris*, juin 1770 à juillet 1792, relié en 292 vol. in-12, mar. r., fil. tr. d. (*Aux armes de la Dauphine*). — 326 fr.

Nous avons publié dans notre numéro d'octobre dernier, un article intitulé : UN VOLUME AYANT APPARTENU A GROLIER ; ce volume avoit figuré dans le catalogue d'une vente faite par M. Cretaine.

Nous sommes portés à croire, d'après l'assurance de M. Cretaine, que ce volume a été revêtu originairement d'une reliure faite pour Grolier, le célèbre bibliophile ; mais elle est aujourd'hui altérée par des restaurations maladroites, et c'est la seule cause pour laquelle ce volume a subi la dépréciation dont nous avons rendu compte à nos lecteurs. D'ailleurs la description du catalogue étoit exacte, puisque la reliure étoit indiquée : *habilement restaurée*.

ANALECTA BIBLION

(PUBLICATIONS NOUVELLES).

Avènement au trône de l'Empereur Nicolas Ier. Ouvrage rédigé d'après l'ordre de l'Empereur Alexandre II, par le secrétaire d'État de Sa Majesté, baron de Korff. Traduit du russe. *Paris, Duprat, libraire*, 1857, 1 vol. in-8.

Chaque matin, il n'y a pas bien longtemps, certaines feuilles fournissoient à leurs lecteurs des articles peu favorables à la personne de Sa Majesté l'empereur Nicolas; aujourd'hui ces mêmes feuilles, sans changer de rédacteurs, se servent à son égard des adjectifs les plus diamétralement opposés à ceux dont elles usoient fort à l'aise : le vent a tourné, nul plus que moi ne s'en réjouit; mais, franchement, j'ai trop souffert naguère de ne pouvoir les contredire quelque peu, pour me refuser à présent la satisfaction d'essayer de présenter la vérité historique entre la critique d'hier et la louange du moment :

« Hor qui tener a fren a nostro desio
« Ed esser cauti molto a noi conviene. »

« Or, il est de notre désir de nous tenir sur nos gardes, « et il nous convient d'être bien précautionnés. »

(*Jérusalem délivrée*, xv, 57.)

On connoît, on a justement admiré *le dernier jour* de l'empereur Nicolas ; on connoît moins, on a été en même temps généralement porté à juger sévèrement *sa première journée*, dans laquelle il a également déployé un grand courage en comprimant une conjuration dont le lugubre souvenir ne s'est plus effacé de sa mémoire. Sa Majesté l'empereur Alexandre II vient elle-même de combler cette lacune, en ordonnant de publier la relation de l'avénement au trône de son illustre père et, pour que cette œuvre paroisse avec la splendeur qui lui est due, elle en a confié le soin au baron Korf (1), secrétaire d'État, membre du Conseil de l'empire, directeur de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg, et, de plus, bibliophile éclairé. La valeur de cette publication, doublée par le mode de son apparition, demanderoit sans doute à être appréciée par une plume habile ; mais le cœur ne mesure pas ses forces.

I.

Ses premières pages sont peut-être celles qui nous révèlent le plus de faits longuement suffoqués, parce qu'ils n'ont pu être décrits jusqu'à présent, remarque le baron Korf, par des écrivains russes soumis aux restrictions de la censure ; restrictions, se hâte-t-il d'ajouter, indispensables dans notre organisation sociale, et dont l'utilité, selon lui, ne sauroit être contestée. Elles nous apprennent ainsi que l'empereur Alexandre Ier, encore du vivant de l'impératrice Catherine, se juroit à lui-même de renoncer à la couronne qui l'attendoit et d'aller s'établir avec sa femme aux bords du Rhin. « La cour, écrivoit-il, le 10 mai 1796, à son ami Koutchoubei, n'est pas une habitation faite pour moi ; je souffre chaque fois que je dois être en représentation, et je me fais du mauvais sang en voyant ces bassesses qu'on

(1) Je prends la liberté de ne pas suivre l'orthographe de M. le baron Korf, même en traçant son nom illustre dans les *Mémoires* du siècle dernier. Il me semble inutile de faire précéder tout nom russe de l'article *de*, de le terminer par plus d'une *f* et d'y intercaler des *w* et des *y* qui n'ont pas d'équivalents hors du riche alphabet slave.

fait à chaque instant pour acquérir une distinction pour laquelle je n'aurois pas donné trois sous. Je me sens malheureux d'être obligé d'être en société avec des gens que je ne voudrois pas avoir pour domestiques, et qui jouissent ici des premières places. » Il n'échappa pas à ce *malheur*, mais il y demeura toujours sensible; sa conversation avec Mme de Staël en fait foi; il revenoit souvent à ses rêves d'adolescence et les communiqua une fois, en 1819, à son frère Nicolas. Cette confidence plongea celui-ci, comme il l'a lui-même fort élégamment rapporté : « Sous l'impression d'un sentiment analogue à celui qu'éprouveroit un homme parcourant une route unie, jonchée de fleurs, entourée de beaux sites, et qui verroit s'ouvrir soudainement sous ses pas un affreux précipice qui l'attireroit à lui avec une force irrésistible, sans qu'il eût la possibilité ni de faire un pas en arrière, ni de rebrousser chemin. »

Entre le grand-duc Nicolas et le trône, il y avoit le grand-duc Constantin, nommé tzesarévitch par son père, sans qu'il lui en eût donné la capacité avec la patente. Deux ans après la conversation que nous indiquons, le tzesarévitch confioit à son frère Michel, qu'il avoit fait la promesse solennelle et sacrée de renoncer à tout jamais à ses droits sur le trône, parce que le respect, la vénération, l'amour qu'il portoit à son bienfaiteur étoient si absolus, qu'il ne pouvoit penser sans terreur à la possibilité de prendre sa place, et que sa femme, Polonoise, n'appartenoit à aucune maison souveraine. Mais il se garda bien d'en dire un mot à son frère Nicolas, et se contenta uniquement dès lors de l'appeler, par forme de plaisanterie, *tzar de Mirliki* (1).

(1) « On sait, dit une note (p. 21) au sujet de cette plaisanterie, que le patron du grand-duc est le saint Nicolas de Mirliki, du nom d'une petite ville et d'une province où il fut évêque. » Je crois, d'après le *Martyrologe de l'Église orthodoxe catholique orientale*, qu'il convient d'écrire ici de *Myre* et non de *Mirliki*.

Il affectoit d'appeler ainsi l'Empereur. Le sentiment monarchique en Russie, assurément fort recommandable, s'y traduit souvent par une soumission aveugle et sans mesure, petite épidémie qui lui est venue de l'Asie.

Les intentions du tzesarévitch étoient sincères. Le 14 janvier de l'année suivante, il écrivoit à l'empereur avec une abnégation dont il y a peu d'exemples : « Ne reconnaissant en moi, ni le génie, ni les talents, ni la force nécessaires pour être jamais élevé à la dignité souveraine à laquelle je pourrois avoir droit par ma naissance, je supplie Votre Majesté impériale de transférer ce droit à celui à qui il appartient après moi. » L'empereur le transféra au grand-duc Nicolas — sans l'en avertir — par un manifeste du 16 août 1823. Ce manifeste ne devoit être lu qu'après sa mort ; il le fit déposer, en attendant, dans le tabernacle de la cathédrale de l'Assomption de Moscou, par le métropolitain Philarète, qui l'avoit rédigé, et il n'y avoit, outre celui-ci, que deux personnes dans tout l'empire qui en eussent connoissance : le prince Alexandre Galitzin (1), qui l'avoit transcrit de sa propre main, et Araktchéef, qui jouissoit funestement de toute la confiance de l'empereur.

Tel étoit brièvement l'avenir de la stabilité de l'empire, quand Dieu appela à lui l'empereur en 1825. L'impératrice, son épouse, *ne savoit*, elle-même, *rien de positif* sur ses dernières volontés. Qu'il ait entendu les céler à un public peu accoutumé à être considéré, cela se conçoit jusqu'à un certain point; mais qu'il ne les ait même pas fait davantage pressentir à celui qui devoit les accomplir, c'est un fait qui s'explique moins bien. Peut-être appréhendoit-il, dit la relation officielle, que son second frère, à l'exemple de son aîné, refusât également le fardeau du pouvoir. Quoi qu'il en soit, cet état de choses, cet absolu mystère pouvoit aisément compromettre l'ordre public, et c'est ce qui ne manqua pas d'arriver.

Le tzesarévitch résidoit à cette époque à Varsovie, et le grand-duc Nicolas à Saint-Pétersbourg. Lorsque la fatale nouvelle parvint à celui-ci, il convoqua les principaux fonctionnaires, leur dit de prendre désormais leurs ordres à Pétersbourg, et y expédia son frère, avec la confirmation de sa re-

(1) Ministre des cultes et de l'instruction publique, mort en Crimée le 4 décembre 1844.

nonciation et son serment de sujétion. Quand, trente-six heures plus tard (1), elle arriva à Saint-Pétersbourg, le grand-duc Nicolas déclara de son côté, à la garde, qu'il devenoit du devoir de tous de prêter serment au nouveau souverain, Constantin Pavlovitch, et que lui alloit le faire de suite. Ce n'est qu'après avoir noblement rempli ce devoir que le grand-duc, retournant près de l'impératrice-mère, apprit *la première fois d'une manière positive*, que c'étoit lui qui étoit empereur. « Advienne ce qui pourra », dit-il, et il n'en continua pas moins à faire procéder à la prestation du serment; il fit chanter un *De profundis* en mémoire de feu l'empereur Alexandre, un *Te deum* en l'honneur de l'empereur Constantin, lui écrivit : *Au nom du ciel, ne nous abandonne et ne nous délaisse pas !* Et durant trois semaines, dont il faut lire les émouvantes péripéties, il tint la même conduite au-dessus de toute suspicion comme de tout éloge. Ce n'est que lorsqu'il acquit la conviction que toutes ses instances près de son frère aîné seroient vaines, et qu'il entrevit surtout l'orage qui menaçoit l'empire, qu'il en saisit énergiquement les rênes en prononçant cette fière mais belle parole : *Dussé-je n'être empereur que pendant une heure de temps, je saurai prouver que j'ai été digne de l'être.*

II.

La partie la plus importante du livre du baron Korf est consacrée à cette première heure. La police avoit beau affirmer à l'empereur, avec son habituelle faconde, qu'elle seroit calme; il sentoit qu'elle ne pouvoit l'être, et disoit à son lever au comte Benkendorf : « Ce soir, tous les deux nous ne serons plus de ce monde peut-être, mais nous mourrons du moins après avoir accompli notre devoir. » En effet dès qu'il sut qu'on se battoit,

(1) Ce retard nous rappelle que le décès de l'empereur Nicolas a été connu à Paris quarante-huit heures avant de l'être à Moscou, et à Sévastopol ce sont les zouaves qui l'ont appris à ses héroïques défenseurs.

il voulut paroître en personne sur le lieu du danger (1); il monta à cheval, lui donna de l'éperon (petit détail qui me plaît infiniment), se lança en avant et ne s'arrêta qu'à la portée des balles. Il importe de lui rendre la justice qu'il ne voulut d'abord recourir qu'aux voies de la persuasion, et essayer sur les rebelles l'effet des exhortations de la religion. Il fit appeler le métropolitain de Saint-Pétersbourg.

« A la vue du vénérable vieillard, qui n'avoit pour toute égide que ses cheveux blancs et sa dignité sacerdotale, les soldats insurgés abaissèrent leurs fusils et se mirent à faire le signe de la croix; quelques-uns baisèrent même avec dévotion le crucifix porté par l'homme de Dieu. Mais pendant que le métropolitain faisoit tous ses efforts pour ramener les égarés en leur présentant la marche des événements sous leur vrai jour, en dépeignant l'horreur d'une trahison envers le souverain légitime, et la punition du ciel qui attendoit les coupables, les chefs de l'émeute se narguoient du caractère sacré du prélat et assuroient que leur souverain légitime étoit le tsar Constantin, plongé audacieusement dans les fers : « Ce n'est pas l'affaire du clergé, disoient ces malheureux, de se mêler de ces choses; si des évêques, ajoutoient-ils, peuvent prêter serment deux fois la semaine, leur exemple n'est pas bon à suivre. Ce n'est pas un prêtre qu'il nous faut, mais le grand-duc Michel. » Finalement les chefs des émeutiers donnèrent l'ordre de battre le tambour, afin de couvrir la voix du métropolitain et menacèrent de tirer sur lui. Des sabres et des baïonnettes se croisoient même déjà sur sa tête. La démarche généreuse du métropolitain resta donc infructueuse, et il fut obligé de se retirer en simple fiacre. »

Cependant le jour baissoit; il fait nuit de bonne heure à Saint-Pétersbourg en décembre. « Mû par un sentiment de clé-

(1) M. Chodzko, sans doute insuffisamment renseigné, a dit *Biographie Didot*, art. *Grabowski*, qu'il hésita à se montrer en personne devant les insurgés : l'hésitation est un sentiment qui a toujours été inconnu à S. M. l'Empereur Nicolas.

mence très-naturel, l'empereur croyoit toujours à la possibilité de serrer d'assez près les insurgés pour les forcer à se soumettre sans qu'il y eût du sang répandu. Voulant se convaincre encore une fois par lui-même de la position des révoltés, il se porta sur la place du sénat, et fut de nouveau accueilli par une décharge. « Il leur faudroit de la mitraille, » s'écria tout à coup une voix derrière l'empereur.

Cette voix, qui réclamoit la mitraille sortoit d'un gosier allemand. On amena trois pièces de canon; l'empereur donna l'ordre de les charger à mitraille. « A cheval auprès du flanc gauche de la batterie, il envoya Soukazanett vers les insurgés pour leur porter une dernière parole de clémence. Le général mit son cheval au galop et entra jusque dans les rangs des rebelles qui lui livrèrent passage. « Les canons sont en face de vous, dit-il en élevant la voix, mais l'empereur dans sa miséricorde veut vous épargner encore et espère que vous reviendrez à la raison. Si vous déposez à l'instant même les armes, tout le monde, sauf les principaux meneurs, aura son pardon. » Les soldats, visiblement émus par ces paroles, baissèrent les yeux; mais quelques officiers et d'autres individus débraillés entourèrent le général, et lui demandèrent grossièrement et en le menaçant, s'il leur apportoit *une constitution.* « J'apporte le pardon et je ne viens pas pour des pourparlers, » répondit Soukazanett, et, faisant pirouetter son cheval, il s'élança du milieu du groupe des conjurés. « Sire, dit Soukazanett en revenant auprès de l'empereur, ces insensés demandent une constitution... » L'empereur haussa les épaules et leva les yeux au ciel. Le moment décisif étoit venu. L'empereur éleva la voix et commanda en personne : « Canonade, par ordre de pièces, à commencer du flanc droit : première!... » Le commandement répété successivement par tous les chefs, venoit déjà d'être articulé par le lieutenant Bakounine; mais le cœur de l'empereur se serra douloureusement, et le mot « attendez ! » suspendit le coup. La même chose se répéta quelques instants; enfin l'empereur commanda une troisième fois. Mais l'ordre fatal, prononcé par Ba-

kounine, reste inexécuté. Le boute-feu ayant, à deux reprises, entendu un contre-ordre, ne se dépêchoit pas d'exécuter le nouveau commandement. Bakounine, s'en étant aperçu, saute à bas de son cheval, court à la pièce et demande sévèrement au boute-feu pourquoi il ne tire pas : « Ce sont des frères, mon officier, » répondit l'homme timidement et à demi-voix. Le premier coup porta trop haut, dans la partie supérieure de l'édifice du Sénat. Des cris forcenés et un feu de file répondirent à cette première explosion. Mais un second et un troisième coup portèrent dans le centre même de la colonne des insurgés et la mirent en déroute. Sur la place du Sénat, remplie un instant auparavant par une foule tumultueuse, il ne resta bientôt plus personne. Personne! hormis ceux qui ne pouvoient plus se relever. Heureusement le nombre n'en étoit pas grand (1). La mitraille, tirée à une distance aussi rapprochée, n'avoit pu agir efficacement : ou elle faisoit balle, ou elle ricochoit contre le sol et s'éparpilloit au-dessus des têtes. Les murs de l'édifice du Sénat et des maisons environnantes en gardèrent le plus de traces.

« Après les trois premières décharges, l'empereur fit remettre les pièces sur leurs affûts et ordonna de les avancer auprès du monument de Pierre le Grand ; ici, deux coups de canon furent encore tirés contre des groupes d'insurgés qui commençoient à se reformer sur la glace de la Néva. Enfin, un dernier coup fût tiré par la pièce qui se trouvoit auprès du détachement commandé par le grand-duc Michel, afin de disperser complétement la foule qui fuyoit dans la direction du canal de Krukoff.

« Tout étoit fini, et la révolte comprimée... »

Le baron Korf n'en raconte pas le lendemain ; il a raison, car le lendemain a été long (2)!

(1) Il n'a jamais été, bien entendu, porté à la connoissance du public.

(2) V. le chapitre intitulé : l'*Expiation*, dans l'*Histoire intime de la Russie sous les empereurs Alexandre et Nicolas*, par le savant et consciencieux M. Schnitzler que le baron Korf estime le meilleur récit de cette période. (P. XIII.)

Les emprunts que nous avons faits à sa publication suffisent pour en signaler ici l'importance historique et le vif intérêt, que n'altèrent pas quelques locutions peu françoises et d'autres trop orientales. Tel qu'elle nous présente l'empereur Nicolas le premier jour de son règne, tel nous le retrouvons par la suite : ne connoissant ni fatigue, ni péril, — esclave jusqu'à la minutie de ce qu'il croyoit son devoir, — encore plus sévère pour lui-même que pour les autres, — haussant les épaules au mot de *constitution*, — abhorrant tellement le faux libéralisme qui corrompt les sociétés, qu'il ne pouvoit supposer qu'il y en eût un vrai qui les sauve, — aimant la vérité, « mais ne tenant peut-être pas toujours assez compte de l'opinion des autres (1), » — employant la religion, fille du ciel, à des vues terrestres, et pour à peu près tout dire, un souverain doué d'incontestables qualités, pas assez enclin, toutefois, à user du privilége de la souveraineté qui la rapproche le plus de la Divinité : celui de pouvoir pardonner. Son auguste héritier amnistia, le jour même de son couronnement, tous ceux qui avoient pris part aux événements du 14 décembre. Sa miséricorde, observe parfaitement le baron Korf, s'étendit jusque sur la postérité des condamnés tant morts que vivants, et, en permettant alors d'en publier la narration fidèle, il forma ce vœu auquel à coup sûr s'associeront les soixante-dix millions dont il tient la destinée : *Dieu veuille*, dit-il avec la mansuétude qui le distingue, *Dieu veuille qu'à l'avenir, les souverains de la Russie ne se trouvent plus dans le cas ni de punir, ni même de pardonner pour des crimes de cette nature !*

Prince Augustin Galitzin.

15 décembre 1857.

(1) Cette expression appartient au *Nord*, du 20 septembre dernier.

NÉCROLOGIE.

MONSIEUR LEFÈVRE.

« L'auteur des plus utiles réformes dans la fabrication des livres, l'éditeur de la *Collection de classiques françois*, l'homme de pratique et de goût, M. Lefèvre, vient de mourir dans sa 79e année, emportant avec lui l'estime et les regrets de tous ses confrères et de tous les vrais amateurs de beaux livres. M. Lefèvre n'étoit pas seulement libraire, il ne publioit pas seulement des livres pour les vendre, il les publioit par amour pour les livres eux-mêmes. Il possédoit tous les secrets de notre langue et savoit par cœur tous nos auteurs classiques ; plus d'une note anonyme de ses éditions témoigne d'une intelligence délicate, des beautés et des difficultés de nos grands écrivains du XVIIe et du XVIIIe siècle. Si l'amour des livres peut conduire à la renommée, elle ne mène certainement pas à la fortune. M. Lefèvre l'a éprouvé plus que personne. Le flot toujours croissant des éditions à bon marché a fait oublier ses splendides volumes, et il est mort dans une honorable pauvreté. Mais son nom restera inscrit pour la postérité à côté de ceux des Renouard, des Crapelet, des de Bure et des Didot. »

DARENBERG.

Nous avons peu de choses à ajouter à cet éloge funèbre, si concis et si judicieux. Nous insisterons cependant sur l'heureuse création du titre sous lequel M. Lefèvre a publié une célèbre série de prosateurs et de poëtes.

Les littérateurs et les bibliophiles de tous les pays, connoissent la *Collection des classiques françois*, dont le plan a été combiné par M. Lefèvre, avec une rare intelligence, et dont le

titre donne une idée si exacte de ce qu'elle renferme. M. Lefèvre sut apprécier la transformation que Pierre Didot avoit fait subir à la typographie françoise, mémorable transformation dont M Lefèvre fut un ardent propagateur. La *Collection dédiée aux amateurs de l'art typographique*, publiée antérieurement par P. Didot, avoit excité son admiration; mais il sentit que les textes isolés de Corneille, de Boileau, de La Bruyère, etc., ne suffisoient plus aux aspirations littéraires d'un siècle qui veut tout comprendre et tout savoir. Après avoir étudié et collationné les originaux, M. Lefèvre fit ajouter aux textes revus et corrigés, des notes, des commentaires, des éclaircissements, que rédigèrent MM. Victor Leclerc et Aimé Martin. Puisque ce nom se trouve sous notre plume, n'oublions pas que M. Aimé Martin secondoit avec zèle les idées littéraires de M. Lefèvre, qu'il savoit mettre en œuvre avec une rare sagacité, les avis et les recherches de son éditeur, et que le talent dont il fit preuve dans les commentaires de nos écrivains françois lui auroit ouvert les portes de l'Académie, s'il n'eût été enlevé trop tôt à ses amis et à ses études. Il laissa, en mourant, tous les matériaux préparés pour une édition de Corneille. M. Lefèvre fut chargé en 1854, c'est-à-dire à l'âge de 76 ans, de mettre en ordre ces matériaux, et il fit imprimer la plus complète et la plus remarquable édition littéraire des Œuvres de P. et de Th. Corneille. Il est à regretter que M. Lefèvre n'ait pas résisté à la déplorable introduction des nouveaux papiers vélin dans les ateliers de l'imprimerie françoise; mais l'expérience pouvoit seule en démontrer les fâcheux résultats. M. Lefèvre reconnut son erreur, et il eut soin de n'employer que des papiers vergés pour ses dernières publications. Il étoit sur le point de mettre sous presse une édition des Œuvres poétiques de Boileau, à laquelle il avoit mis la dernière main, lorsque, le 5 janvier de cette année, la mort vint le surprendre au milieu de ses travaux, qu'il continuoit malgré son grand âge et ses infirmités, soutenu par une douce et saine philosophie que lui inspirèrent les auteurs dont il publia les œuvres.

— M. Pierre-Augustin-Jacques-François Pillet aîné, ancien imprimeur, fondateur du *Journal des Villes et des Campagnes*, ancien membre du Tribunal de commerce de la Seine, est mort à l'âge de soixante-dix-huit ans, le mardi 29 décembre, après une courte maladie. M. Pillet aîné a été pendant quarante-cinq ans le directeur-gérant du *Journal de la Librairie*, et il a su, pendant cette longue gestion, maintenir la rédaction de cette feuille dans une ligne d'impartialité dont chacun conserve le souvenir.

— Nous avons à enregistrer aussi une perte regrettable dans la personne de M. Eugène Laugier, archiviste de la Comédie françoise. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés, parmi lesquels nous citerons le petit volume intitulé : *De la Comédie française depuis 1830 jusqu'en 1844*. M. Laugier a examiné le Théâtre-François sous deux points de vue, la partie littéraire et la partie administrative; la marche du répertoire, les productions nouvelles, l'aspect purement scénique de la question, et l'impulsion directoriale du comité directeur; les raisons cachées qui ont dirigé telle ou telle représentation, etc.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

Mystification bibliographique importée de l'étranger. — Plusieurs journaux annonçoient, il y a quelques jours, qu'un M. Maruel venoit d'acheter à Paris, *en vente publique*, le *Psautier de Gutenberg* de 1461, au prix de 14,500 fr. On ajoutoit que ce livre avoit échappé à M. le baron de Rothschild, comme il y a *cinq* ans, le *Catholicon de Janua Balbi*, de Gutenberg, édition de 1464, qui fut adjugé à M. Solar.

« Dans une des dernières ventes de livres qui ont eu lieu « à Paris, on a adjugé au prix énorme de 14,500 fr., un livre « assez mal relié et qui, au premier abord, ressemble assez à un « de ces volumineux bouquins qui languissent dans les étalages

« en plein vent du quai Voltaire. Ce livre est le Psautier de Gu-
« tenberg, et il a été imprimé à Mayence par l'illustre inventeur
« de l'imprimerie ; il porte la date de 1461. On ne connoît que
« quatre exemplaires de cette édition : l'un est à Trèves, le se-
« cond à Paris, le troisième à Mayence, et le quatrième est celui
« dont il est question, et qui a été conquis à la pointe de l'en-
« chère par M. Maruel. »

« M. de Rothschild, qui avoit poussé ce Psautier jusqu'à
« 14,000 fr., et qui n'a pas voulu aller au delà, s'étoit déjà laissé
« enlever, il y a cinq ans, par M. Solar, le *Catholicon*, du même
« Gutenberg, édition de 1464, dont il n'existe que trois exem-
« plaires, dont un à Mayence, l'autre à Paris, à la Bibliothèque
« impériale, le troisième est celui de M. Solar. »

La note où se trouvent les indications qui précèdent contient des erreurs que nous croyons utile de relever, pour servir de réponse aux questions qui m'ont été adressées à cet égard :

Il n'existe pas de *Psautier* portant le nom de Gutenberg, ni daté de 1461. L'édition de 1457, publiée par Fust et Schœffer, a été acquise à la vente de M. Mac-Carthy, en 1817, par la Bibliothèque royale, moyennant la somme de 12,000 fr. Depuis aucun exemplaire complet n'a paru dans les ventes à Paris.

Quant au *Catholicon*, on n'en connoît pas d'édition où figure le nom de Gutenberg, ni la date de 1464. L'exemplaire de la première édition très précieuse, imprimée en 1460, annoncé 950 fr. dans le *Bulletin du Bibliophile* (page 839, année 1841), acheté alors par M. Libri, a été adjugé à 1,505 fr. au mois de juin 1847, à M. Molini, libraire à Florence. Depuis, en 1855, à la vente de M. Ch. Giraud, membre de l'Institut, un autre exemplaire a été vendu au prix de 1,950 fr. à M. Solar. L'heureux acquéreur n'avoit pas pour concurrent M. de Rothschild, mais M. Potier, libraire.

— Un modeste mais fort compétent slaviste, le P. Martinof, vient de faire paroître une monographie complète, conçue avec la précision de l'érudit et le sentiment de l'artiste, sur les *Manuscrits slaves de la Bibliothèque impériale de Paris.* Ce travail nous semble destiné à rendre un notable service aux philologues françois, et à mettre en faveur l'idiôme et les importantes productions slaves. On sait que l'*Évangéliaire glagolitique de Reims*, tracé dans ce bel idiôme en 1053, par un saint abbé Procope, sur lequel les rois de France prêtoient serment au moment de leur sacre, a été pris jusqu'à nos jours pour du *copte !* De semblables méprises ne pourront plus avoir lieu grâce aux laborieuses investigations du religieux russe que nous nous bornons aujourd'hui à saluer avec une sympathique estime, en nous réservant le droit d'en approfondir plus tard tout le mérite réel et l'intérêt nouveau.

—Nous avons lu dans la *Revue françoise*, dirigée par M. Morel, un curieux article de M. Ch. Asselineau, sur Huet, évêque d'Avranches. L'auteur explique quel genre d'intérêt peuvent offrir aux lecteurs du XIX[e] siècle la vie et les ouvrages de cet illustre évêque, qui fut théologien profond, savant renommé, littérateur aimable, prélat vertueux. Nous ajouterons : et bibliophile distingué. Cette qualité égale à nos yeux tous les titres de Huet à la célébrité. Digne émule de de Thou, il possédoit une bibliothèque importante, composée de livres rares et d'ouvrages érudits, matériaux indispensables pour les immenses études auxquelles il se livra pendant toute sa vie. On y trouvoit peu de reliures en maroquin ; la plupart des volumes étoient revêtus de veau fauve ou de vélin. Mais Huet inscrivoit sur les gardes et sur les marges, d'une écriture fine et lisible, des notes, des remarques, des corrections et des additions qui donnent à ces exemplaires une grande valeur. Des livres annotés par Scaliger, par Lipse, par Vossius et par Huet, sont des reliques précieuses pour les savants bibliophiles.

— M. Techener s'est rendu acquéreur des manuscrits, des autographes et des autres papiers de Gabriel Peignot, ainsi que de la propriété de tous les ouvrages de cet auteur estimé. M. Techener s'empresse d'annoncer qu'il se propose de publier ces documents précieux et inédits dans le *Bulletin du Bibliophile*.

— Le 17 février prochain, aura lieu la vente des livres de M. F***, dont le catalogue est en distribution. Cette collection de livres et d'estampes, quoique peu nombreuse, doit appeler l'attention des amateurs qui s'intéresent aux collections spéciales.

Réunie dans un but d'études archéologiques et historiques, elle renferme un très-grand nombre d'ouvrages spéciaux, de notices rares aujourd'hui, et d'ouvrages sur l'art chez tous les peuples, et des recueils de gravures, pour servir d'illustration à l'Ancien Testament, telles que les figures réduites d'après les tableaux du Poussin et du Dominiquin. Elle renferme aussi des traités sur la liturgie, la théologie, et des pamphlets échangés aux XVIe et XVIIe siècles, entre les catholiques et les protestants.

Les œuvres de Rembrandt, de Van Ostade, d'Holbein, l'histoire de Samson, par Verdier; la statistique monumentale de Paris, seront certainement remarquées par les amateurs, ainsi qu'une réunion intéressante d'ouvrages sur les belles-lettres, la poésie grecque, latine et françoise, sur l'histoire du théâtre en France, sur les mystères, même quelques facéties.

Une division particulière a été adoptée pour les ouvrages sur l'histoire de Paris. Elle comprend un grand nombre de plans et de dessins, ainsi que des traités curieux sur les églises, les monuments publics, hôpitaux, prisons, palais, cafés, théâtres, musées, etc. Cette série n'est pas la moins remarquable ni la moins nombreuse. La dernière est toute spéciale. Elle se compose d'une foule de livres relatifs aux sépultures et aux cérémonies funèbres de tous les peuples. Les pompes funèbres des rois et des grands, les discours prononcés sur leur tombe, les recueils des danses des morts, etc.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

JANVIER. — 1858.

---

392. D'AUBIGNÉ. Histoire universelle (de l'an 1550 jusqu'à la fin du XVIe siècle). *Maillé*, 1616-20; 3 vol. in-fol., rel. en mar. r., fil. à comp., tr. dor. (*Hardy.*) .... 250—»

Édition RARE, condamnée et brûlée par la main du bourreau. Il est surtout très-rare de rencontrer un exemplaire aussi remarquable par sa conservation et par sa reliure.

393. Un autre exemplaire de la même édition ; rel. en v. br., et bien conservé.................. 60 - »

394. BESCRIVELS OVER DANSKEMYNTER OG medailler i den Kongelige samling, c'est-à-dire : Description des médailles et monnaies du cabinet royal de Danemarck, par Nielsen, Muller, Kolle et Spengler. *Copenhague*, 1791; 4 vol. gr. in-fol., cart., n. rog........... 180—»

Devenu rare; les deux derniers volumes contiennent les planches.

395. BOILEAU. Ses œuvres avec des éclaircissements historiques par Brossette, et augmentées des remarques par de Saint-Marc. *Paris, David*, 1747; 5 vol. in-8, mar. bl., dent., tr. dor. (*Bozérian.*)... 200 - »

Bel exemplaire de Pixerécourt, relié sur brochure. Figures doubles, eaux-fortes, etc.

396. Castela. La Guide et adresse pour ceux qui veullent faire le saint voyage de Hierusalem, par le Fr. Henry Castela, Tolosain, religieux obseruantin et confesseur des dames religieuses à Bourdeaux. *Paris, Laurent Sonnius*, 1604; pet. in-12, front. gr., v. jaspé. .... —»

Première édition d'un livre rare, orné d'un très-beau frontispice gravé par Léonard Gaultier. Exemplaire d'une conservation parfaite. Henri Castela, né à Toulouse, religieux observantin, confesseur des religieuses de l'Annonciade à Bordeaux, partit de cette dernière ville en avril 1600, se rendit à Rome, puis à Venise, où il s'embarqua pour faire le voyage de la Terre-Sainte. Il étoit de retour à Bordeaux, au mois d'octobre 1601, après avoir visité Alep, Jérusalem, le Caire, le mont Sinaï et Alexandrie. Il publia la relation de son voyage en 1603. *La Guide et adresse* est le complément de son œuvre. Dans ce petit volume, écrit avec une élégante simplicité, le P. Castela fournit aux pèlerins, les renseignements les plus détaillés sur la route qu'ils doivent parcourir et sur les lieux sacrés qu'ils peuvent visiter. Il donne également des avis fort sages, relativement aux préparatifs du voyage, aux vivres, boissons et vêtements dont il faut se munir, aux précautions indispensables contre les ruses des filous, contre la rudesse des matelots, contre la cupidité et l'insolente barbarie des Turcs, des Arabes nomades, etc. Ce livre est plein d'intérêt. On chercheroit vainement ailleurs, un tableau plus naïf et plus curieux des souffrances que les pèlerins enduroient autrefois, pendant une longue traversée. Dans le dernier chapitre, l'auteur fait le compte des dépenses que nécessite un voyage à Jérusalem, et indique la valeur des monnoies d'or et d'argent qui avoient cours en Orient. Parmi les dépenses on y relate celle-ci : « A tous les coquins que l'on rencontrera il faut donner pour le moins quatre ou cinq *maidins*, plus ou moins. »

397. Castiglione. Le Courtisan de Messire Baltazar de Castillon, nouvellement reveu et corrigé, avec privilége royal pour trois ans. *François Juste (à Lyon)*, 1538; 4 parties, in-8 de 142, 59 et 58 ff. chiffr., avec 2 ff. non chiff. à la fin, mar. bl., fil., tr. d....... 90—»

Bel exemplaire d'une édition très-rare, dont chaque page est entourée d'un encadrement gravé en bois, dans le genre des livres d'Heures de Geoffroy Tory, de Bourges. Le célèbre ouvrage du comte de Castiglione, *Il libro del cortegiano*, avoit été imprimé par les Aldes, en 1528, malgré l'auteur qui s'étoit toujours refusé à publier ce livre, et qui eut le chagrin de le voir paroître d'après une copie subreptice pleine de fautes. Balthazar Castiglione eut le temps de publier lui-même, avant de mourir, une édition

complète, revue et corrigée, à Florence. Ce Livre du Courtisan, qui étoit déjà fameux dans toutes les cours de l'Europe, eut alors une immense vogue et fut réimprimé de tous côtés. Les traducteurs françois se disputèrent l'honneur de le *translater* du *tuscan* en françois. Jean Chaperon devança ses rivaux, et sa version fut imprimée la première à Paris, chez Jean Longis, pendant que le libraire de Lyon, François Juste, faisoit traduire le même ouvrage par Jacques Colin, d'Auxerre, qui avançoit lentement dans ce travail difficile, et qui n'épargnoit pas la bourse de l'éditeur. La traduction de Jacques Colin achevée, Mellin de Saint-Gelais et Estienne Dolet, chargés de la revoir, y trouvèrent beaucoup à redire et corrigèrent une foule de passages défectueux; après quoi, François Juste, qui se plaignoit d'avoir déboursé *gros deniers* et d'arriver le dernier avec sa traduction du *Courtisan*, mit sous presse cette édition *très-élégamment et correctement* imprimée, « comme celluy qu'ay voulu user du labeur de Monsieur maistre Estienne Dolet, pour certain en littérature, eloquence et scavoir, une des principues lumieres de France. » Étienne Dolet, dans son épître liminaire à Mellin de Saint-Gelais, déclare que, nonobstant le privilége qu'il a obtenu du roi, il ne veut pas empêcher que tous imprimeurs n'impriment tout ce que bon leur semblera. « Mais que ce soit, dit-il, sur les copies qui sortiront de moy, et qui seront differentes de la vulgaire et commune. »

P. L.

398. Caterus (*Jacques*). Virtutes cardinales ethico emblemate expressæ. *Antuerpiæ, ex offi. Plantiniana*, 1645; in-4 de 20 ff., front. et 4 pl. grav. sur cuivre. 24—»

Très-bel exemplaire, à toutes marges, d'un livre rare. — Les gravures dont ce volume est orné, sont tirées à part, en premières épreuves, et fort bien exécutées; elles représentent sous des figures allégoriques, la Prudence, la Justice, la Force et la Tempérance. Le texte se compose de trois parties: une explication des allégories, imprimée en caractères lapidaires; une description de chaque vertu cardinale, extraite des offices de Cicéron, imprimée en caractères ronds; quatre pièces de vers latins, imprimées en italiques, et intitulées : *Larva prudentiæ*, *larva justitiæ*, etc. La marque de Chr. Plantin est placée sur le dernier feuillet.

On trouve le nom de l'auteur, Jacques Caterus, de la Société de Jésus, à la fin de la dédicace, datée du 1er juin 1645, et adressée à François de Kinschot, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, et conseiller de S. M. catholique dans la cour suprême du trésor et des domaines royaux en Belgique.

399. Copie Bullarum concilii Basiliensis et pape Sixti quarti in materiam conceptionis beatissime Marie Virginis, una cum duobus oratiunculis Sixti pape quarti et Alexandri pape sexti, de eadem conceptione ad Ma-

riam virginem et sanctam Annam pluribus indulgentiis dotatis. (*Impressum Heidelberg*), *s. a.*; in-4, de 4 feuillets, lettres rondes, gravures en bois sur le titre. .... 18—»

TRÈS-RARE. — Ces quatre feuillets ont dû être imprimés dans les dernières années du XVe siècle. Ils contiennent un décret du Concile de Basle, dans lequel les membres du Concile exposent que la question ardue de l'immaculée conception de la Vierge a été solennellement débattue devant eux, et qu'après avoir mûrement examiné les raisons fournies de part et d'autre, ils ont déclaré et statué au nom de l'Église universelle qu'ils représentent, que la Vierge n'a jamais été assujettie au péché originel ; en conséquence, ils rétablissent la fête de la Conception, qui étoit fixée autrefois au 8 décembre, et ordonnent qu'elle soit célébrée dans toutes les églises. Ce décret est daté du 17 septembre 1439, c'est-à-dire deux mois avant la déposition du pape Eugène IV et l'élection de Félix V, par le même Concile. Vient ensuite une bulle de Sixte IV, qui accorde à tous ceux qui assisteront dévotement aux offices de la fête de l'Immaculée Conception, onze mille ans d'indulgences. La bulle est faussement datée de l'an 1466 : Sixte IV succéda à Paul II, le 9 août 1471 ; il faut peut-être lire *septuagesimo* au lieu de *sexagesimo*. Ce recueil finit par une courte prière en l'honneur de l'Immaculée Conception, offerte par le fameux pape Alexandre VI, à la dévotion des fidèles, avec une concession de dix mille ans d'indulgences pour les péchés mortels, et de vingt mille ans pour les péchés véniels. Il résulte des pièces contenues dans ce livret, que la question de l'Immaculée Conception de la Vierge avoit été déjà résolue en 1439, par le Concile de Basle, et que l'établissement d'une fête de la Conception remonte à une époque beaucoup plus reculée.

AP. B.

400. DU BUC. Devot traicté compilé du livre de Genèse, par le frère Richard Du Buc, religieux de l'ordre des Frères mineurs, comprenant en langue françoise bien élégamment l'exercice de la vie active et contemplative, soubz la figure du mariage de Jacob, et sa génération. *Paris, J. Bignon et P. Sergent, s. a.* (1539) ; pet. in-8, mar. vert, fil., tr. dor. (*Kœhler.*)........... 48—»

BEL EXEMPLAIRE D'UN LIVRE RARE. Jolie édition en lettres rondes. Le privilége pour trois ans, placé au verso du titre, est daté du 7 septembre 1539. L'impression du volume a dû avoir lieu la même année. Cet ouvrage a été publié après la mort de l'auteur, qui le composa dans un âge très-avancé, ainsi que nous l'apprend l'*Avis au lecteur benivole* : « Et a esté « composé à la requeste de plusieurs gentz de bien, qui voyans que le « predict bon père estoit ia en l'aage dernière de l'homme, ont voulu auoir

« quelque œuure de luy, auquel après sa mort peussent auoir, et leurs « successeurs, soulas en leurs espritz, comme ont tous les iours en ses très- « deuotz sermons. » Il est fâcheux que les sermons de Richard Du Buc soient perdus; ils devoient être aussi curieux que ceux de Maillard, de Menot, de Raulin, etc., dont les extraits ont été recueillis par G. Peignot, dans son *Predicatoriana*.

Le *Mariage de Jacob* est une œuvre mystique qui appartient à la nombreuse série de petits livres écrits au xve siècle et au xvie, par des cordeliers et des capucins, pour l'édification des fidèles. On y trouve, il est vrai, des passages assez singuliers tels que ceux-ci : « En ce fourneau « estoit bouillant le cueur de la benoiste Magdaleine, et le bouillon estoit « si grant et si impétueux, qu'il vuydoit le fons du pot... — Rachel luy a « dict : J'ay une seruante nommée Bala, prenez-la en mariage... Par « ainsi Jacob a pris Bala en mariage et a usé de ses deux premières et « principales femmes qui estoient seurs tempéréement, des deux servantes « obtempéramment; car en obéissant à leurs deux maistresses de nulle « intemperamment... » Mais la naïveté des lecteurs égaloit celle des bons Pères. Richard Du Buc et ses confrères étoient considérés comme de profonds théologiens.

401. EPINICIORUM à populo christiano, post deletos acie pragensi perduelles, Deo, sanctis, Ferdinando cæsari invictiss., Maximiliano Bavariæ duci fortiss., cæterisque piæ militiæ... exhibendorum, pegmata sacra. *s. l.*, 1621; in-4, grav. sur cuivre, vél............ 36—»

RARE. — Ferdinand II, élu empereur le 28 août 1619, et déjà roi de Bohême depuis le 29 juin 1617, par suite de la démission de l'empereur Matthias en sa faveur, ne fut point reconnu par les États de Bohême, qui, pour défendre la religion protestante, dont ils faisoient profession, donnèrent la couronne à Frédéric V, électeur palatin. C'est alors que commença la guerre de trente ans. Le 8 novembre 1620, les Impériaux, commandés par Maximilien, duc de Bavière, défirent complétement, près de Prague, l'armée des Bohémiens. Ce poëme héroïque, en vers latins, fut composé à l'occasion de cette victoire remportée par les catholiques de l'empire, sur les protestants de la Bohême. Le volume est orné de 15 belles gravures sur cuivre imprimées dans le texte; elles représentent des arcs de triomphe et des médailles en l'honneur de Ferdinand et du duc de Bavière, une pyramide et des médailles pour perpétuer le souvenir de la fidélité du duc de Saxe, la statue équestre du marquis de Spinola, un obélisque hyéroglyphique à la gloire du comte de Bucquoy, un cénotaphe pour les défenseurs de la foi qui succombèrent dans la bataille, les figures allégoriques de la Bohême et de l'Allemagne, etc., etc. Ce livre curieux se rattache essentiellement à l'histoire, et reproduit un sanglant épisode de la guerre de trente ans.

AP. B.

402. Erasme. Préparation à la mort, nouuellement composé et publié par le discret docteur Érasme, de Roterdam. Auecques aulcunes prières et pseaulmes moult prouffictables à tous christiens. *S. l.*, 1543; in-32, goth., mar. br., fil. à froid, tr. dor. . . . . 24—»

Charmant exemplaire d'un rare opuscule d'Érasme. Ce volume, parfaiment imprimé en caractères gothiques, n'est point paginé; il porte les signatures *a. k.* La dédicace d'Érasme est datée du 5 décembre 1534. Il est probable que la traduction françoise avoit été imprimée avant 1543, et que, par inadvertance, les éditeurs de cette édition ont conservé sur le titre les mots : *nouvellement composé ;* mais on ne connoît point d'éditions antérieures, et celle-ci est elle-même fort rare. Cet exemplaire a appartenu à la bibliothèque du collége des Jésuites, à Arras, puis à M. Oblin, curé de Dammartin. Ces deux indications sont inscrites sur le titre.

403. Guyse (*Jacq. de*). Le premier (second et tiers) volume des Illustrations de la Gaulle belgique, antiquitez du pays de Haynau et de la grande cité de Belges. *Paris, Galliot du Pré*, 1531; 3 tom. en 1 vol. in-fol., goth., veau fauve. . . . . 110—»

Très-bel exemplaire d'une parfaite conservation et grand de marges.

404. Hilarion de Coste. Histoire catholique ov sont descrites les vies, faicts et actions héroïques et signalées des hommes et dames illustres, qui par leur pieté ou sainctеté de vie, se sont rendus recommandables dans les xvie et xviie siècles. *Paris, P. Chevalier*, 1625, in-f. portr., d.-rel., cuir de Russie. . . . . 65—»

Bel exemplaire d'un livre vraiement très-curieux.

405. Joinville. Histoire de saint Louis, par Jehan, sire de Joinville; les Annales de son règne, par Guillaume de Nangis; sa Vie et ses miracles, par le confesseur de la reine Marguerite, avec un glossaire et une table très-ample (édit. donnée d'après les mss. de la Bibliot. roy., par Mellot, Sallier et Capperonnier). *Paris, Imp. roy.*, 1761, in-fol., v. . . . . 30—»

Très-bel exemplaire.

406. **Livre merveilleux, contenant en bref la fleur et substance de plusieurs traictez, tant de propheties et révélations, qu'anciennes cronicques, faisant mention de tous les faicts de l'église universelle,... et d'un temps auquel on ostera et tollira aux gens d'église et clergé, leurs biens temporels... Item du temps du grand et dernier Antechrist, et après sa mort, jusques au dernier jour du jugement,... et quand ce doit estre.** *Paris, J. Bessault*, **1588; pet. in-8, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)............................ 36—»**

Livre rare et singulier, qui renferme des prophéties et des pronostications extraites de plusieurs anciens manuscrits à peu près inconnus. Frère Telsfore de Sance, prêtre et ermite près de Thèbes, composa cet ouvrage en 1386, à l'occasion du grand schisme d'Occident, et l'écrivit d'abord en latin, ainsi que le prouve cet article du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon : *Fr. Telesphori de Cusantia prophetiæ et prognostica de ecclesiæ et imperii statu ab anno 1386 ad finem mundi* (*cum pict. et delineat. nitidiss.*). *Sæc. XVI, chart. fol.* Le volume dont nous nous occupons, est une traduction de ce manuscrit, dans laquelle on a retranché les figures, mais cependant les indiquant quelquefois : *Cy-après s'ensuit et est démontré par plusieurs figures comment Satan fut mis hors de prison.*

Le texte de cette compilation est précédé d'une *Épistre* de Fr. Telsfore, ermite, à Antoine, noble duc de Gênes, *touchant la dévotion de la religion et de l'église militante*. Elle est datée de l'*Hermitage du Champ herculain, près Thèbes*, l'an 1386, le 3e jour de septembre.

L'auteur raconte que par suite d'une vision, il se rendit avec son compagnon, frère Eusèbe de Vebsailles, dans la cité de Thèbes et à Cusance, pour rechercher des livres de prophéties sur les temps à venir. Parmi ceux qu'il trouva et dont il fit usage, nous citerons le Livre de Cyrille, *écrit en deux tableaux d'argent*, les Livres du grand prophète Joachim, la *Fleur des souverains évêques*, la *Révélation qui est intitulée : De Oroscopo*, la Révélation de Roboam, les Prophétie des Sybilles, etc., etc.

Les pronostications que cherche à expliquer Fr. Telsfore, sont des phrases d'un latin barbare et inintelligible. En voici un exemple : *Deinceps virginis aractato poneris ob possum num milionum regnabunt summi claris actionarii.* .

Il révoque en doute la fameuse donation de Constantin, et reproche à la cour de Rome les richesses terriennes qu'elle possède. Il prédit que bientôt elle en sera dépouillée.

Après avoir raconté fort longuement les faits et gestes de l'Ante-Christ, et énuméré tous les schismes advenus dans l'Église romaine, jusqu'au grand schisme *qui est le vingt-deuxième*, l'auteur suppute combien de temp le monde doit exister. Or, d'après ses calculs, la fin du monde étoit fixée à

l'année 1801. Le prophète s'est trompé ; mais il avoit pris ses précautions : *Toutefois*, dit-il, *nul ne scait de certain combien le monde doit durer*.

Les derniers feuillets du volume contiennent la prophétie de l'abbé de Cambrezi, la Prophétie des Agarenes ou Mahmmetains, la Prophétie et Pronostication du ciel.

On peut juger par cette analyse très-sommaire, de toutes les choses curieuses et singulières que renferment les 43 feuillets de ce petit livre.

407. QUITARD. Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes et des locutions proverbiales des autres langues, par Quitard. *Paris*, 1842; in-8 de 702 p., br.............................. 6—»

Exempl. lavé et encollé, d. rel. veau fauve doré, en tête non rogné........................... 12—»

Ce dictionnaire, pour la confection duquel l'auteur a consulté tous les recueils de proverbes imprimés ou manuscrits de la bibliothèque royale et des bibliothèques des principales villes de l'Europe, offre à la fois le résumé, le correctif et le complément des dictionnaires qui l'ont précédé, mais il n'est point une compilation. C'est un ouvrage nouveau pour les personnes même qui connoissent tout ce qui a été publié sur la même matière. Il ne contient en général que des articles inédits qui se distinguent tous par quelque trait moral, historique ou littéraire, ou par quelque observation étymologique fondée sur l'origine des choses plutôt que sur celle des mots. Il y a dans ces diverses articles plus de cinq cents explications inconnues jusqu'à ce jour, et puisées dans les usages de nos pères. L'auteur a eu pour but de réunir et de condenser tout ce qui peut servir à expliquer l'histoire des mœurs par l'histoire des expressions, et tout ce que présente de remarquable et de curieux la langue proverbiale des différents peuples dans ses rapports avec la nôtre. Une foule d'anecdotes, bons mots, pensées philosophiques et citations où les proverbes sont heureusement employés ou rappelés, ajoutent à l'intérêt et à la variété de cet ouvrage, qui peut être consulté avec fruit par les historiens, les moralistes, les littérateurs et les grammairiens, et qui promet en même temps une lecture agréable aux gens du monde.

408. REBREVIETTES. L'impiété combatue par des infideles ou Discours moraux et chrestiens sur le psaume 13 de David, par lesquels on peut voir que les anciens idolâtres, tant Grecs que Romains, ont détesté avec David les athées et les fruicts de l'athéisme. Avec un panégyrique sur les alliances royales pour l'explication du frontispice, appliqué au sujet du livre ; dédié à la serenissime princesse Isabelle, sœur du roi très-chrestien,

et princesse d'Espaigne ; par de Rebreviettes, seigneur d'Escœuvres, etc. *Paris*, *Franç. Huby*, 1612 ; in-8, front. gravé par L. Gaultier; v. f. fleurdelysé, et compart., tr. d........................ 38—»

Exemplaire de dédicace à la sœur de Louis XIII. L'ouvrage est peu de chose par lui-même, quoique *pieusement et catholiquement composé*, suivant l'approbation des docteurs; mais l'exemplaire est un bien curieux spécimen de l'art de la reliure à cette époque. C'est encore la reliure telle qu'elle étoit au milieu du XVIe siècle, mais avec plus de lourdeur et de solidité; le dos massif, à nerfs saillants, doré à petits fers, rappelle les endossages de manuscrits. La conservation de cette reliure est parfaite. Quant à la paraphrase de Guillaume de Rebreviettes, qu'on ne s'attendroit pas à trouver sous un pareil habit, on n'a pas besoin de la lire pour admirer la bonne figure qu'elle fera dans une bibliothèque ou plutôt dans un musée de reliures. Il y a dans la collection de Motteley, au Louvre, deux volumes in-folio reliés dans le même style. P. L.

409. Recueil des pièces curieuses sur les matières les plus intéressantes, par Albert Radicati, comte de Passeran. *Londres*, 1749; in-8, mar. v., fil., tr. dor. (*Derome.*)............................... 28—»

Charmante reliure de Derome, dite *à l'oiseau*.

Ce recueil, qui contient les pièces suivantes, est précédé d'un factum où le comte de Passeran raconte une partie de ses aventures : *Douze discours moraux, historiques et politiques.* — *Histoire de la profession sacerdotale ancienne et moderne.* — *Nazarenus et Lycurgos mis en parallèle*, trad. du latin. — *Recit fidelle et comique de la religion des Cannibales*, trad. de l'arabe. — *Projet facile, équitable et modeste, pour rendre utiles à la nation un grand nombre de pauvres enfants qui lui sont maintenant fort à charge*, trad. de l'anglois.

410. Romæ ruina finalis, anno dom. 1666, mundique finis sub quadragesimum quintum post annum. Sive, literæ ad Anglos Romæ versantes datæ, quibus... et Bestiam derelinquere et Babylone, urbe nempe romana anno jam dicto, excidio et incendio delendâ, atque funditus evertendâ confestim exire admonentur. *Londini*, 1655; in-4 de 70 pag.................... 48—»

Très-rare. — Ce volume est du même genre que l'*Idea reformandi antichristi*, l'*Antichristus romanus*, etc.; mais, c'est un des plus singuliers livres écrits contre la cour de Rome. L'auteur qui s'est caché sous les initiales J. W., étoit anglois et sans doute presbytérien. Il dédia son œuvre, le 25 juillet 1655, au très-illustre seigneur, le protecteur de la république de

la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Il nous apprend, dans la préface, qu'il vivoit du temps de la reine Élisabeth, qu'il fut élevé dans l'académie de Cambridge, qu'il se retira du monde pour se livrer entièrement aux méditations religieuses, et que, bravant la faim, la soif et la misère, il est parvenu à acquérir la connoissance des choses futures : *Futurorum quorundam arcanorum, quæ generationi huic fastidiosæ, stupidæ et obduratæ incredibilia videntur, scientiam consequutus est.* Cette phrase suffit pour prévenir les lecteurs que notre presbitérien va débiter des rêveries. Il faut avouer cependant qu'il avoit prodigieusement lu. Son livre n'est à peu près qu'une longue compilation extraite de l'Écriture sainte, et des écrivains religieux ou profanes. Il a cru, dit-il, qu'il étoit de son devoir d'adresser cet ouvrage, ainsi qu'un autre volume intitulé : *Vox è deserto*, aux Anglois qui résidoient à Rome, attendu que cette ville doit être irrévocablement détruite de fond en comble en 1666, et qu'ils pourront, à l'aide de cet avertissement, échapper aux dangers qui les menacent. Mais, quels graves motifs ont pu déterminer notre Anglois à prophétiser la destruction de Rome en 1666, et la fin du monde quarante-cinq ans après cette date, c'est-à-dire, en 1711? Le nombre de la *bête* de l'Apocalypse est 1666 ; les lettres numérales que renferment les mots *Alexander episcopus Romæ* (Alexandre VII, élu pape en 1655), forment par leur addition, le même nombre 1666. Daniel a prédit que le monde finiroit quarante-cinq ans après la chute de l'Antechrist. Donc, rien n'étoit plus certain que les dates fixées pour ces deux grands cataclysmes. Sur cette base qui nous paroît au moins très-singulière, l'auteur a construit une interminable dissertation accompagnée, comme tous les ouvrages de ce genre, de nombreuses citations et d'épigrammes dirigées contre la cour de Rome. Ap. B.

411. TOTALE ET VRAIE DESCRIPTION DE TOUS LES PASSAIGES, lieux et destroictz par lesquelz on peut passer et entrer des Gaules es Ytalies, et signamment par ou passerent Hannibal, Julius Cesar, et les roys de France Charlemaigne, Charles VIII, Louis XII et le roy François a présent regnant, premier de ce nom. — Item, plus est contenu le nombre et titres des cardinaulx et patriarches ; l'ordre et les noms des archeueschez et eueschez, estant en luniuersel monde. — Item, les archeueschez, eueschez, abbayes et autres bénéfices reseruez au sainct siège ; avec la taxe ordinaire estans au royaume et seigeuries de la couronne de France (par Jacques Signot). *A Paris, à la rue Sainct Jacques, à lenseigne de la croix de boys, en la maison de Toussaint Denys.* (A la fin) : *Impressum Parisius, sumptibus Toussaint Denys*, 1515; pet.

in-4, goth. de 28 ff. chiffrés et 12 non-chiff., v. f., fil., tr. dor. (*Thompson*) .... 75—»

TRÈS BEL EXEMPLAIRE d'un livre RARE. — La *Totale description* avoit déjà paru à la suite de la *Chronique de Gènes*, imprimée en 1507; mais l'édition de 1515 est la première qui ait été publiée séparément, avec les additions indiquées sur le titre. Cependant, nous ferons remarquer que ce titre, malgré sa longueur, est encore incomplet. En effet, on n'y trouve pas cités: *La vraye et briefue description du pays d'Ytalie; le sommaire de ce que les seigneurs et communaultez de Italie tiennent dudit pays* (ces possessions sont évaluées en ducats); *Le chemin de Paris à Rome; Modus quo tempore tenentur singuli romanæ ecclesiæ tributum solvere; Electores imperii; De regibus christianis*. L'auteur de la *Totale description*, et probablement de la *Description du pays d'Italie*, se nommoit Jacques Signot. On lit (f. 4 r°) : « De ladite victoire (de Fornoue) par les lettres et diligence « de Jacques Signot, compositeur de ceste présente description furent « aduertiz les gens du roy qui estoient demourez audit royaume de Naples. « Et de long temps après neurent aucunes nouuelles dudit seigneur (le « roi), fors que par le moyen des lettres dudit Signot, lequel estoit de-« mouré en la terre du duc de Ferrare, pour aduertir ledit seigneur (le « roi), du faict de ses ennemis, comme il feist par deux fois. La première « fois fut à Pontelonguo par de la Brassello. Et l'autre ung iour auant la « bataille. Et furent adressez les messagiers à Monsieur de Piennes, pour « en aduertir ledit seigneur. » Ainsi, Jacques Signot servit d'espion au roi Charles VIII, avant et après la bataille de Fornoue. La première partie de ce volume est une description exacte et curieuse des dix passages qui conduisent de France en Italie. La seconde partie contient une relation géographique des provinces de l'Italie, entremêlée de fragments historiques, tels que : Le Récit de la bataille de Fornoue, l'Histoire des ducs de Milan, l'Histoire des possessions de la république de Venise, et des renseignements sur plusieurs familles souveraines en Italie. La liste des cardinaux, des évêchés, etc., et la taxe des bénéfices de France, sont publiées en latin; c'est une compilation rédigée d'après d'anciens pouillés. La marque de T. Denys, est sur le recto du titre; elle a été reproduite dans le *Manuel du Libraire*, t. 4, p 49; et sur le verso, on trouve le *privilége* accordé par le Parlement, le 10 décembre 1515, pour l'impression du volume. Ce livre intéresse non-seulement les bibliophiles, mais encore les géographes et les historiens. Ap. B.

412. VIVANT DENON. Monuments des arts du dessin chez les peuples, tant anciens que modernes, recueillis par le baron Denon, pour servir à l'histoire des arts, lithographiés par ses soins; décrits et expliqués par Amaury-Duval. *Paris, Firmin Didot*, 1829; 4 vol. gr. in-fol., v. fauve fil. à comp., tr. dorées. (*Thouvenin*.). 300—»

Édition originale tirée seulement à 250 exemplaires et premier tirage des 315 planches. Très belle condition de reliure pour ce livre.

413. Voyages faits principalement en Asie, dans les XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, par Benj. de Tudèle, J. de Plan-Carpin, Guil. de Rubruquis, Marc Paul, etc., accompagnez de l'Histoire des Sarrazins et des Tartares, par P. Bergeron. *La Haye*, 1735; 2 vol. in-4, fig. et cartes, v. m. .... 37—»

Les voyages qui composent ce recueil sont les plus anciens qui nous restent depuis la destruction de l'empire romain.

PUBLICATIONS NOUVELLES

414. La Muse historique ou recueil des lettres en vers, contenant les nouvelles du temps écrites à Son Altesse Mademoiselle de Longueville, depuis duchesse de Nemours (1650-1665), par J. Loret; nouvelle édition revue sur les manuscrits et les éditions originales, et augmentée d'une introduction, de notes et d'une table générale des matières, par MM. F. Ravenel et Ed. V. De La Pelouze. *Paris*, 1857. TOME PREMIER, 1 vol. gr. in-8 de 582 p., à 2 colon., br.... 15—»
GRAND PAPIER, tiré à petit nombre.......... 25—»

415. Essai sur l'histoire de la côte Sainte-Catherine et des fortifications de la ville de Rouen, suivi de Mélanges relatifs à la Normandie, par Léon de Duranville. *Rouen*, 1857, 1 vol. in-8 de 475 p. et 3 planches, et 1 plan du fort Sainte-Catherine en 1592...... 6—»

416. MANUEL DU BIBLIOGRAPHE NORMAND, par Édouard Frère. *Rouen, Le Brument; à Paris, chez J. Techener*, 1857, gr. in-8 à 2 colon. PREMIÈRE LIVRAISON.. 5—»
Papier vergé tiré à VINGT-CINQ exemplaires; prix de la livraison................................ 10—»

Le *Manuel du Bibliographe normand* formera 2 vol. in-8; il sera publié en six livraisons chacune de 160 pages environ, et terminé vers la fin de

décembre 1858. On ne sauroit trop encourager de semblables recueils, résultats de recherches arides, d'investigations et de travaux opiniâtres. L'ouvrage dont nous annonçons aujourd'hui la première livraison est un *Dictionnaire historique et bibliographique* qui comprend l'indication des ouvrages relatifs à la Normandie, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours, des notes biographiques, critiques et littéraires sur les hommes qui appartiennent à la Normandie par leur naissance, leurs actes et leurs écrits; enfin des recherches sur l'histoire de l'imprimerie en Normandie.

M. Ed. Frere est membre de l'académie des sciences, belles lettres et arts de Rouen et auteur de plusieurs ouvrages estimés. Nous reproduirons ici l'épigraphe qui se trouve sur le titre:

« La connoissance des livres abrège de moitié le chemin de la science, et c'est déjà être très-avancé en érudition que de connoître exactement les ouvrages qui la donnent. »

417. Lettres de Gabriel Peignot à son ami N. D. Baulmont, inspecteur divisionnaire des postes en retraite, membre de la Légion d'honneur, mises en ordre et publiées par Émile Peignot, son petit-fils. *Dijon*, 1857, in-8, fac-simile et portrait.................. 5—»

Le titre de cette publication en indique le contenu; Peignot écrivant à son ami ne néglige aucun de ces détails privés, de ces particularités personnelles qu'une correspondance intime contient quand elle n'est pas destinée à l'impression. Quoique nous les annoncions dans le *Bulletin du Bibliophile*, ces lettres ne sont pas purement scientifiques et littéraires. Cette correspondance de trente années avec un ami de sa jeunesse, pieusement recueillie et publiée par le petit-fils de G. Peignot, contient un grand nombre de faits curieux, d'observations utiles ainsi que les confidences et les pensées intimes d'un des écrivains les plus distingués qui ont honoré les lettres françoises et la Bourgogne.

418. Cosmographie moscovite, par André Thévet, recueillie et publiée par le prince Augustin Galitzin. *Paris*, 1858; in-16, xv et 180 pag., papier de Hollande, br.................................. 8—»

Ce volume imprimé à très-petit nombre est la quatrième publication de la *Bibliothèque russienne*, mise au jour par les soins du même éditeur. Les autres ouvrages déjà imprimés et annoncés précédemment sont : *Discours sur l'origine des Russiens. — Relation des particularitez de la rébellion de Stenko-Razin contre le grand-duc de Moscovie. — Document relatif au patriarchat moscovite*, 1589.

419. Histoire de Waldrade, de Lother II et de leurs descendants, par le baron Ernouf, d'après Liudprand, Frodoard, Erchempert, Léon d'Ostie, Benoit de Saint-

André, Annales de Saint-Bertin et de Fulde, etc. *Paris*, 1858; 1 vol. in-8........................ 7—50

Papier de Hollande, tiré à 50 exempl....... 20—»

On trouvera dans ce livre un grand nombre d'aperçus nouveaux, de documents curieux et peu connus. L'auteur s'est efforcé de faire pour les premières années du dixième siècle, ce qu'a fait Augustin Thierry, pour les temps mérovingiens.

La liaison adultère de Waldrade et de Lother II, l'un des arrière-petits-fils de Charlemagne, est un des incidents capitaux de l'histoire de l'Occident chrétien pendant la seconde partie du IXe siècle. Mais ce qui est bien moins connu, et ce qui pourtant mérite de l'être, c'est la destinée sinistre et grandiose de la race issue de ces coupables amours, race énergique et vaillante dans sa perversité même. L'histoire de cette famille, consciencieusement étudiée sur les documents originaux, par M. le baron Ernouf, éclaire d'un jour nouveau la partie la plus obscure et la plus inexplorée des annales du Xe siècle, notamment en ce qui concerne l'influence étrange et incontestable qu'exercèrent à cette époque quelques femmes d'une dépravation profonde, mais d'une haute intelligence. La première de toutes ces femmes fut sans contredit la fille même de Waldrade, Berthe de Toscane, alors connue jusqu'en Orient, et parmi les Infidèles sous le nom de *Berthe la grande comtesse*.

L'auteur de ce livre s'est efforcé de démêler et de préciser l'influence exercée par cette femme étrange et par sa postérité sur les événements de leur temps. Ses recherches studieuses l'ont mis sur la trace de faits curieux, émouvants, dont l'importance historique avoit été méconnue jusqu'ici. Nous croyons pouvoir prédire un succès sérieux à ce livre, doublement intéressant par des révélations piquantes et instructives et par l'intérêt dramatique du récit.

420. PAGNON. Art de reconnoître les médailles fausses des vraies antiques, et les divers moyens qu'emploient les faussaires pour les contrefaire et les patiner; suivi d'un catalogue de médailles fausses, frappées dans des coins anciens et modernes, par A. Pagnon, numismatiste lyonnois. *Marseille*, 1857, in-8, br............................ 5—»

Ce petit ouvrage inédit, d'une grande importance pour la numismatique, dévoile aux amateurs des moyens infaillibles de reconnoître une médaille fausse à première vue, par des procédés nouveaux inconnus jusqu'à ce jour et que l'auteur expérimenté a bien voulu divulguer aux numismatistes. Il est suivi d'un catalogue de médailles fausses frappées or, argent, mé-

daillons grands, moyens et petits bronzes, sortant de coins anciens et modernes que l'on est sujet à rencontrer journellement dans le commerce.

Cet opuscule n'est tiré qu'à 250 exemplaires.

421. Le Roman en vers de très-excellent, puissant et noble homme Girart de Rossillon jadis duc de Bourgoigne publié pour la première fois d'après les manuscrits de Paris, de Sens et de Troyes, suivi de l'histoire des premiers temps féodaux, par Mignard, membre des académies de Dijon, Lyon, etc. (*Imprimé à Dijon par Loireau-Feuchot, en vente à Paris chez Techener, libraire*), 1858 ; 1 vol. gr. in-8 de XLVIII et 458 pages, et neuf planches............. 15—»

Papier de Hollande tiré à cinquante exemplaires. planches sur papier de Chine......... 30—»

Voici très en raccourci un premier aperçu de ce poëme né en Bourgogne. Le prologue renferme des avis pleins de sens et de sagesse pour quiconque écrit l'histoire. On sent par le début seul que l'auteur a principalement en vue la vérité, tout en donnant à ses récits les ailes de la poésie : ainsi, les dissensions de famille de Louis le Débonnaire ; les menées de Charles le Chauve, son caractère cauteleux, suborneur et emporté; la puissance des grands vassaux exprimée par celle de Girart de Roussillon, vrai type des vigoureux champions de la féodalité : tout est exposé dans ce poëme selon l'histoire. Nous avons aussi, grâce à ce recueil, une image complète de nos temps héroïques précurseurs de notre haute civilisation : rien de plus intéressant, comme partie épisodique, que de voir un héros jusqu'alors gâté par la fortune être en proie pendant sept ans aux rudes épreuves de l'exil, de l'abandon et de la misère, mais soutenu et consolé par un ange de vertu, le type de l'épouse chrétienne, par Berthe, en un mot; puis rentrer en grâce auprès du Roi par des circonstances les plus ingénieusement produites, et recommencer une vie héroïque et exemplaire où rien n'est oublié des leçons de la fortune, même dans la conduite de la guerre qui reprend bientôt avec fureur entre le roi de France et lui. Les épisodes du siége de la forteresse de Roussillon sont remplis d'intérêt ; les scènes de combat sont très-diversifiées ; et rien ne manque au terrible spectacle d'une lutte tellement acharnée entre la royauté et la féodalité, que l'intervention divine est nécessaire pour ramener la paix parmi les peuples. Enfin, l'on sent partout la profonde influence du christianisme dans notre société moderne : déjà au IXe siècle la dignité des mœurs conjugales et l'influence douce et pénétrante de la femme chrétienne avoient remplacé la suprématie farouche des guerriers. Un fond de moralité remarquable respire dans ce poëme : c'est le respect des peuples pour les personnes de haut rang qui donnent l'exemple des vertus.

Neuf dessins, dont six coloriés à plusieurs teintes et fidèlement calqués sur les originaux, existant au manuscrit de la Bibliothèque impériale, occuperont dans notre ouvrage la même place qu'au manuscrit même. Ces dessins respirent, par leur naïve expression, les premières années du XIVe siècle dont ils reproduisent exactement les costumes. « On voit d'abord « Girart, poursuivi par le roi de France, s'échapper de Dijon pour fuir à « Besançon. Un saint ermite habitant les forêts le réconforte et dispose son « âme à la résignation. Ici, Berthe est représentée gagnant sa vie comme « couturière, pendant que Girart s'en va au marché avec un sac de charbon « sur le dos. Là, rien de plus original que la scène où il se venge de l'in- « sulte d'*un varlet*. Les dessins suivants nous montrent d'abord la reine, « épouse de Charles le Chauve, rencontrant fortuitement les pauvres pros- « crits accablés sous le poids de leurs sept années d'infortune; puis vient « Charles, à qui la pieuse reine Elwis, sœur de Berthe, avoit raconté un « songe rempli d'émotions; ainsi préparé, le roi pardonne à Girart tous ses « torts. Ailleurs, ce dernier, après avoir commis une grosse faute contre « Berthe, se tient, avec les signes du plus vif repentir, à la porte d'une « église toute flamboyante des solennités de Noël. Un peu plus loin, la « pieuse et magnanime Berthe le console et le fait entrer dans le temple. « Enfin, le 9e dessin représente un ange révélant au peuple d'Avignon que « les fléaux répandus sur la contrée cesseront seulement lorsqu'on aura « transporté les précieux restes de Girart à son abbaye de Pothières, en « Bourgogne. »

Il n'est pas possible de faire ressortir dans une esquisse aussi rapide tout le mérite de cette production ; on y puise les plus judicieuses leçons sur les qualités de l'homme de guerre, sur le respect dû à l'autorité, ce qui étoit une morale plus en vigueur chez nos aïeux que chez nous malheureusement; on y trace les principales qualités d'un souverain, dont le cœur doit être le sanctuaire de la justice ; on y expose comment il doit craindre et mépriser la flatterie, honorer et garder ses serviteurs, priser le bon sens et les bonnes mœurs du pauvre comme du riche, demeurer attentif entre la miséricorde et le droit, respecter les choses saintes et les ministres de Dieu. Nous ne finirions point si nous voulions analyser l'intérêt historique de ce poëme où l'on apprend jusqu'aux formules des sommations et appels de bans entre vassal et suzerain. Charles le Chauve y est parfaitement dépeint sous les couleurs de sa forfanterie habituelle, tandis que la religion, qui a relevé le cœur de Girart, rend toutes ses pensées grandes et généreuses.

Puisse cet exposé fort court, et circonscrit dans les limites d'une simple note, donner une suffisante idée d'un poëme qui a été trop longtemps enseveli dans ses langes, et auquel on s'est proposé de redonner la vie en le rendant intelligible à tous par des explications et par le commentaire des mots d'un sens difficile et aujourd'hui inusité. Toutefois on ne s'est pas borné au poëme uniquement, mais on l'a accompagné de recherches consciencieusement élaborées sur le personnage réel de Girart et sur son rôle dans l'histoire du IXe siècle. On trouve dans ce travail des aperçus tout neufs sur la suite des comtes de la contrée depuis la mort de Girart jusqu'au gouvernement des premiers ducs héréditaires.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

FÉVRIER

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

Sommaire du n° de février.

NOTE SUR UNE LETTRE

SANS ADRESSE, DATE NI SIGNATURE.

Deux seigneurs, que les liens du sang unissent, demeurent à peu de distance l'un de l'autre. L'âge, le rang, la fortune n'ont pas seuls concouru à créer entre eux une intimité profonde : dès que leurs épaules avoient pu supporter la lourde cuirasse du xvie siècle, ils s'étoient rangés sous le même drapeau, avoient combattu côte à côte, animés d'une ardeur et d'une constance communes, soit que la victoire favorisât leur parti, soit qu'elle donnât l'avantage aux ennemis de leur famille et de leurs principes. Après une lutte encore plus vive que longue, leur chef et parent, brave général, mais non moins habile politique, a vaincu la Ligue, le Pape et l'Espagnol. Il est monté sur le trône

Et par droit de conquête et par droit de naissance.

Une paix longuement désirée et chèrement acquise étant enfin rendue à la France, nos deux cousins rentrent dans leurs terres, puis ils se marient presque en même temps. Le caractère de leurs jeunes femmes, Henriette et Charlotte, forme un contraste complet avec celui des belles dames de l'époque. Modestes, puritaines même, quoique spirituelles et jolies, elles préfèrent la vie de province ainsi que les châteaux, très-beaux du reste, de leurs époux à l'éclat et aux plaisirs de la ville comme de la cour. Malgré la différence de leur culte, Charlotte est protestante et Henriette catholique, elles vivent dans une union

parfaite. Aussi leurs haquenées ou leurs litières franchissent-elles souvent la courte distance qui sépare les résidences ducales de Henri et de Claude. Elles se voient plus fréquemment encore lorsque celui-ci vient habiter, parfois, son manoir des bords de la Vienne.

Claude et sa femme y sont installés depuis quelques jours. Ils ont quitté leur principal château, qui domine le cours de la charmante rivière du Thouet, mais dont la situation, au milieu d'un pays de plaines, augmente encore pour eux le charme des bois, digne entourage de toute demeure féodale. En se rapprochant de Henri et de Henriette, ils trouvent autour du vieux castel des Bouchard les belles forêts qui manquent à leur habitation du Poitou.

Après d'affectueuses visites faites de part et d'autre, Henri arrive un jour seul chez son cousin. Il a voulu l'inviter lui-même à une partie de chasse, plaisir pour lequel ils sont tous deux passionnés, lui quoique souffrant toujours de ses glorieuses blessures, et Claude quoique goutteux.

Mis au courant des petits épisodes survenus dans le jeune ménage depuis leur dernière entrevue, Henri trouve aussi le temps nécessaire pour instruire la belle Charlotte et son mari de ce qui se passe chez lui.

Il leur parle notamment d'une visite annoncée, mais non désirée. Probablement Claude et sa femme devoient la subir à leur tour : c'étoit faire acte de bon parent que d'éviter à ses cousins le désagrément de la surprise.

A peine arrivés chez Henri, les deux chasseurs apprennent que les hôtes fâcheux sur lesquels ils ne comptoient pas de sitôt y seront rendus le lendemain même.

On se fera facilement une idée de l'ennui causé par cette mauvaise nouvelle, surtout à de vrais disciples de leur compatriote du Fouilloux, à des maîtres en l'art de vénerie, qu'on attend pour lâcher la meute et mettre aux abois le plus beau gibier de la forêt. Ils ne se gênent guère, nous le croirons volontiers, en parlant des visiteuses qui auroient beaucoup mieux

fait de rester chez elles ; peut-être même ne leur épargnent-ils pas les épithètes un peu libres qu'ils ont maintes fois entendues ou prononcées eux-mêmes dans la conversation des camps; mais ils n'en sont pas moins condamnés à une alternative cruelle : ou renoncer à leur partie de chasse, ou laisser à Henriette toute la corvée dont leur présence auroit diminué la charge; et en même temps froisser la susceptibilité d'hôtes peu aimables, dont la haute position réclame néanmoins de minutieux égards.

A la suite d'une scène moitié triste, moitié comique, Claude s'écrie joyeusement qu'il a trouvé un moyen pour tout concilier. Il faut envoyer chercher Charlotte. Elle aidera sa cousine à faire les honneurs du château ; et si les deux demoiselles ne sont pas parties quand les maris reviendront de la chasse, ils se dévoueront à leur tour, et déploieront bravement la galanterie la plus chevaleresque. Henriette y consent, parce que la compagnie de sa chère cousine lui feroit affronter des ennuis bien plus grands encore.

Le lendemain matin, au saut du lit et au moment de monter à cheval, Henri et Claude écrivent donc sur le premier morceau de papier venu, et quel papier! la lettre suivante; et ils expédient en toute hâte le laquais chargé de la remettre à Charlotte :

Madame ma chere cousine, mon papier est si beau et si honneste que vous ne me sçauriés refuser la requeste qu'il vous porte, qui est de faire l'honneur a vostre cousine de luy ayder a faire l'honneur de chés nous, qui est chés vous aussi, car vous y avés la mesme puissance. C'est pour recevoir ces deux grandes filles de qui je vous parlois hyer, qui y seront ce soir ; et cependant, nous chasserons, monsieur vostre mary et moy, qui suis en tout vostre serviteur.

Il n'est point besoin de dire que nous sçavions qu'elles

deussent arriver; plus tost, s'il vous plaist que vous ignoriés mesmes qu'elles deussent venir.

Il vous est ordonné, mais je dis par arrest donné en la chambre de Fleur de Lys, que vous serés vestue tout ainsi qu'hyer.

Et d'une autre main :

Vous voyés le commandement c'on vous fait. Je ne vous voiray que demain. Nous allons a la chasse, et vous orés ses deux longues filles sur les bras. Dieu vous fortifię pour les bien soustenir.

Comme le porte notre titre, cette lettre est sans signature, sans date et sans adresse, écrite d'ailleurs avec une précipitation qui la rend difficile à déchiffrer, surtout pour les quelques lignes ajoutées par Claude.

A qui étoit-elle adressée ? quand et par qui a-t-elle été écrite? Nous nous le sommes longtemps demandé, avec une curiosité surexcitée par le style du cousin et du mari.

Après de longues et nombreuses comparaisons, il a été possible de reconnoître l'écriture de ce dernier, désigné plus haut par son véritable nom de baptême. Nous avons donc constaté que le chasseur impatient dans l'opinion duquel les deux demoiselles dont parle son cousin étoient encore plus lourdes que grandes, l'époux de Charlotte, est Claude de La Trémoille, duc de Thouars, un des héros les plus admirés à Coutras et à Ivry, le spirituel et caustique censeur de la conversion et des galanteries de Henri IV, le calviniste aussi dévoué à sa foi que brave et éloquent pour la défendre ; qualités et vertus proclamées même par les commissaires envoyés par le roi à l'une des assemblées protestantes de Saumur, lorsqu'ils demandoient, avec une sorte de terreur, au célèbre d'Aubigné, l'ami de La Trémoille : « Avez-vous beaucoup de tels huguenots ? »

Ce premier nom connu, il devient facile de découvrir les autres.

La dame pour laquelle notre lettre a été écrite, la femme de Claude, est Charlotte-Brabantine de Nassau, digne fille de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, et de Charlotte de Bourbon-Montpensier; digne sœur aussi des illustres Maurice et Henri de Nassau, et de huit aimables, vertueuses et bonnes princesses, parmi lesquelles il suffira de citer madame l'Électrice Palatine, dont le fils aîné eut le malheur de se laisser proclamer roi de Bohême, et madame la duchesse de Bouillon, qui fut la mère du grand Turenne.

Le cousin est Henri de Bourbon-Montpensier, plus proche parent encore de Charlotte que de Claude. Henri IV lui devoit la soumission de la Normandie, conquise au prix de son sang, nous pourrions même dire de sa vie, car ce furent les blessures reçues au siége de Dreux qui causèrent sa mort. Sa femme, Henriette-Catherine de Joyeuse, nommée *Fleur de Lys* dans notre lettre, ne lui donna qu'une fille. Celle-ci épousa Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et fut mère de la grande Demoiselle, l'héroïne de la Fronde, l'ennemie acharnée de Mazarin, contre lequel elle fit tirer le canon de la Bastille, sans réfléchir que l'armée ennemie étoit celle du roi de France, non du cardinal, et que Louis XIV pourroit faire chèrement expier à sa belle cousine la grande part qu'elle avoit prise aux troubles de sa minorité. La veuve de Henri de Bourbon-Montpensier se remaria avec Charles de Lorraine, duc de Guise. Dans l'historiette qu'il a consacrée au fils du célèbre Balafré, Tallemant Des Reaux rend aux vertus de cette dame un hommage dont sa plume n'est guère prodigue.

Quant aux deux *grandes filles*, il ne nous a pas été possible de découvrir leur nom. Il serait donc aussi téméraire qu'irrévérentieux de consigner ici nos conjectures. L'un des savants et habiles investigateurs de l'histoire des XVIe et XVIIe siècles saura probablement les nommer avec certitude.

Nous avons oublié de dire que la lettre des ducs de Montpensier et de La Trémoille paroît avoir été écrite de Champigny, pendant l'automne de 1599 ou de 1600.

Charlotte habitoit alors le château de l'Ile-Bouchard, mais celui de Thouars étoit la résidence ordinaire de son mari et d'elle. C'est du chartrier de Thouars que provient la lettre commentée et publiée ci-dessus. L'original a été découvert et est conservé au château de Serrant, en Anjou.

PAUL MARCHEGAY.

LE CANARD

DE LA BATAILLE DE PAVIE.

Rien de nouveau sous le soleil, pas même les *canards* qui se crient dans les rues avec permission de M. le préfet de police. Nous avons retrouvé celui qu'on a crié dans les Flandres et la Belgique, pour annoncer la victoire du connétable de Bourbon, la défaite des François et la prise du roi François Ier, sous les murs de Pavie, en 1525. Ce *canard*, qui certainement est unique, se trouve relié et plié dans un volume de la bibliothèque de l'Arsenal, concernant deux Pronostications pour l'an 1547 et pour l'an 1537, par Jacques Sauvage, médecin d'Anvers, et par Jaspar Laet. Il contient une lettre de Louise de Savoie, régente de France, à l'Empereur, et une chanson sur la bataille de Pavie. Ces deux pièces, que nous publions ici pour la première fois, présentent un immense intérêt historique.

P. L. JACOB, bibliophile.

S'ensuyt la copie des lettres envoyées à l'Empereur par la Regente de France.

Monseigneur mon bon filz, après avoir entendu par ung gen-

til homme la fortune advenue au Roy monseigneur mon filz, j'ay loué et loue Dieu de ce qu'il est tumbé es mains du prince de ce monde, où je l'ayme mieulx, esperant que vostre grandeur ne vous fera point oublier la proximité de lignage d'entre vous et luy. Et davantage que je tiens pour le principal le grandt (*sic*) bien qui en poeult universelement venir à toute la chrestienté, par l'union et amitié de vous deux : et pour ceste cause, vous supplie, Monseigneur mon bon filz, y penser, et en attendant commander qu'il soit traicté comme l'honnesteté de vous et de luy le requiert, et permettre, s'il vous plaist, que je puisse avoir nouvelle de sa santé. Et vous obligerés une mere, ainsy par vous nommée, et vous prie aincoire (*sic*) une foys que maintenant en affection soyés pere à votre humble et bonne mere. *En bas estoit escript :* LOYSE. Et au-dessus : A monseigneur mon filz l'Empereur.

Quiconque voeult en soy rememorer
Les faictz haultains des victorieux Roys,
Il les verra non estre à comparer
A nos derniers parages et arrois,
Par lesquelz est vaincu le roy Franchoys,
Prins en son parcq, son orgoeul abbatu,
Tant que ad present, il n'est en son francq chois,
Par follement vers nous s'estre embatu.

Il estimoit fortune luy debvoir
Porter faveur, comme fist aultrefois
A Sainct Croix, où estoit le pooir
Des Suysses, mais en suyvant ses loix
Elle a torné, supz (*sic*) sa sphere de bois,
Tant que soubz piet, a mis la gent franchoise,
Le Roy captif, aultres princes et Roys
Samblablement, par leur content et noise.

Loenge à Dieu, qui donne la victore
Telle à Cesar, par le duc de Bourbon !

Noble Bourbon, puys mis ans telle glore
Ne acquit quelqung, que ton bruyt et renom :
Par tel fachon, t'as erigé son nom
A tousjours mais, n'est besoing en doubter,
Tu as dompté superbe nation
Qui pretendoit le monde surmonter.

Franche, dis-moy, quand tu fis encharger
La Salemandre à ton Roy pour blason,
Pensois-tu point pourquoy signifier :
Elle enseigne sans contradiction
Homme pardu, de venerin tison,
Comme ton Roy, dont poeuples, sans nombrer,
Sont abismés, en la conclusion,
Comme en histore on porroit racompter.

Sainct Mathias, en son mois de febvrier,
T'a visité, trop mieulx que à ses pardons :
Son sort est chut, supz (*sic*) toy au vray compter,
Tant que tu n'as peult rapasser les pontz
Du fort Thesin, mais ainsy que moutons
Sont les gens mors, pour purger les malfaictz
Que t'as commis, vers toutes nations,
Comme febvrier le denote en ses faictz.

Si cy-après tu passes près Pavie,
Ramembre-toy de la belle journée,
Où ont laissé les membres et la vie
Tes danseriaulx (*sic*), que creature née
Telle ne scet, abaisse sa huée,
Car en ce point pugnit Dieu les malvais :
Tu as regné, tu seras regentée
Par nos regentz et victorieulx fais.

Ne doubtes point que Cesar vaincquera,
Comme piecha Dieu l'a notifié :

Province en toy cy-après on fera,
Quand le tors faict sera rectifié :
Tu as premier l'Empereur deffié
A ton malheur, ainsi comme il appert,
Prie merchi de coeur humilié,
Car aultrement tu vois que tout se pert.

Francz Bourgongnons, reveillés vos esprit
Et si chantés et Bourgongne et Bourbon,
Car nous avons gaigniet et los et pris
Dessupz Franchoys, qui n'ont pas eult le bon,
Tesmoing Thesin où se noia foison
Des ennemis de Cesar invaincu :
Si parsuyvons, à mon opinion,
Tout le réalme est en un coup vaincu!

UN PRÉDÉCESSEUR INCONNU DE LA FONTAINE.

PIERRE SOREL,

POÈTE CHARTRAIN DU XVIe SIÈCLE.

Voici le titre et la description d'un volume de poésies, assez rare pour n'avoir été mentionné ni par l'abbé Goujet (*Biblioth. franç.*), ni par les auteurs des *Annales poétiques*, ni par M. Viollet Le Duc (*Biblioth. poét.*), et sur lequel le *Manuel du Libraire* a gardé le plus profond silence; soit que le savant auteur de cet estimable répertoire n'ait pas connu notre curiosité bibliographique, soit que, n'ayant pas remarqué le passage qui pouvoit le faire apprécier des amateurs, il ait négligé de le signaler à leur attention :

LES ŒVVRES DE PIERRE SOREL, *Chartrain, où sont contenuz :*

les Complaintes d'Amour, l'Ambition à la Royne, l'Aduertissement du Monstre du Danube au Senat romain, les Fantasies et Paraphrase du premier liure de l'Œuure et Iour d'Hésiode, la Paraphrase sur la Sagesse de Salomon. — A Paris, chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, à l'enseigne S. Claude. 1566. Auec priuilege du Roy. — In-4° de 2 et 82 feuillets. Au milieu du frontispice se trouve la marque du libraire, avec la devise *omnia mea mecum porto,* et sur le *verso* du même feuillet l'Extrait du Privilége, daté du 19 novembre 1565.

Ces Œuvres du poëte chartrain n'étoient pourtant pas inconnues aux deux principaux bibliographes du XVI[e] siècle, à La Croix du Maine et Antoine du Verdier, qui mentionnent, l'un et l'autre, l'édition placée dans le moment sous nos yeux (*Biblioth. franç.*, édit. de 1772, tom. II, p. 326, et tom. III, p. 345). Le premier nous apprend, en outre, que Pierre Sorel avoit mis en vers françois « quelques livres de l'Iliade d'Ho« mère, non encore imprimés », et avoit également traduit de latin en françois « la Complainte sur la mort de messire Anne de « Montmorency, connétable de France, imprimée à Paris, chez « Rouville, l'an 1568, avec plusieurs Sonnets et Élégies » (1); et il ajoute que notre poète « mourut à Chartres (lieu de sa nativité), l'an 1568 ou environ » (2).

(1) La *Bibliothèque historique de la France* (tom. III, n° 31435), donne ainsi le titre de cet ouvrage : *Plainte sur la mort d'Anne de Montmorency, traduite du latin de M. Legier du Chesne, professeur du roi, ensemble plusieurs Élégies et Sonnets*, par P. Sorel, Chartrain ; Paris, Rouille, 1568, in-4°.

Nous n'avons trouvé nulle part l'intitulé du poème latin de Leger ou Legier du Chesne (*Leodegarius à Quercu*); il n'est pas même indiqué dans l'article que l'abbé Goujet a consacré à ce savant professeur, aux pages 345 et suivantes du tome II de son *Mémoire hist. et littér. sur le Collége de France* (Paris, 1758, 3 vol. in-12).

(2) On lit aussi le nom de Pierre Sorel, avec la date de sa mort, dans la Table des Poètes des XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècles, placée à la fin du sixième volume des *Poètes François*, recueillis par M. Auguis (Paris, 1824, 6 vol. in-8°).

Nous ignorons si notre poète chartrain étoit de la même famille que Charles Sorel, auteur de la *Bibliothèque françoise*, du *Berger extravagant* et autres ouvrages, né à Paris, en 1599, d'un procureur de cette ville.

N'ayant jamais rencontré la seconde publication de Pierre Sorel, indiquée par La Croix du Maine, nous nous bornerons à énumérer les poésies contenues dans le recueil de 1566.

Le volume débute, au feuillet qui suit immédiatement le titre, par un sonnet intitulé : *Aduertissemens à tous humains*, dont les huit premiers vers donneront une idée assez peu avantageuse de la manière de l'auteur :

> Vous qui errés souz la voulte des Cieux,
> Soient Roys, soient Ducs, soient Moustaphas d'Asie,
> Soient plus petits, desquelz l'ame est saisie
> Du traict d'Amour et de ses mols épieux :
> Adandonnés ce Dieu si ocieux ;
> Car d'autre Amour l'ame se resasie,
> D'autre, ie dy, qui nous donne la vie
> Des bienheureux, auecques tous les Dieux.
> ....
> ....

Ce sonnet est accompagné d'une pièce du même genre, adressée *à monsieur Archambault, secretaire et maistre des deniers de la Chambre de la Maiesté du Roy*. Puis viennent, dans l'ordre indiqué par le titre général du volume : *Complaintes d'Amour*, suite de 47 sonnets, dont le premier n'est qu'une mauvaise imitation de celui que Ronsard a mis en tête de ses *Amours* ; — l'*Ambition*, songe allégorique, encore imité de Ronsard, et dédié *à la Royne ;* — les *Fantasies*, recueil de poésies diverses, telles que sonnets, odes, chansons, acrostiches, discours, élégies, tombeaux, épitaphes, etc. Parmi ces pièces, relatives pour la plupart à des noms historiques, nous en remarquons une que l'auteur veut bien appeler une *Gayette* (gaîté) *à sa Dame :*

> Maistresse, ie te donne
> Non le rouge Hyacin,
> Ny le Iaphir qu'on tourne
> En l'orient Turquin.

Ce rougissant raisin
D'une couleur bacchique,
Semelien antique,
Ie te le donne. Tien,
Prens le donc, ma Colchique,
Medée de mon bien.

Qui potest capere, capiat. Les dames de Chartres du XVI[e] siècle ne devoient pas être fort difficiles à *égayer*, si elles s'amusoient à écouter de pareilles billevesées. Ces *Fantasies* sont suivies de la paraphrase du premier livre des *Œuures et Iours* d'Hésiode et de celle des 19 chapitres de la *Sagesse de Salomon.*

Aux feuillets 23 à 27 de notre volume, entre l'*Ambition* et les *Fantasies*, figure un assez long morceau que nous mentionnons hors de sa place avec intention, puisque le sujet de cette pièce, joint à sa valeur littéraire, a motivé la notice consacrée aujourd'hui par nous aux élucubrations poétiques de Pierre Sorel. Nous voulons parler de l'ADVERTISSEMENT ET REMONSTRANCE DV MONSTRE DV DANVBE AV SENAT ROMAIN, PRIS DE MARC AVRELLES (*sic*). Ce titre indique suffisamment une fiction dont la source est la même que celle de la fable du *Paysan du Danube;* et ces mots qui le terminent : *pris de Marc Aurelles,* nous montrent dans le poète chartrain un écrivain aussi peu versé en critique littéraire que le fut plus tard notre bon La Fontaine, l'un et l'autre ne faisant aucune difficulté d'accepter, pour traduction d'une œuvre originale de l'empereur romain, un livre apocryphe publié par Antonio Guevara, prédicateur de Charles-Quint et successivement évêque de Cadix et de Mondonedo. L'ouvrage espagnol, intitulé : *Marco Aurelio con el Relox de Principes,* et imprimé pour la première fois en 1539 (Valladolid, Nic. Thierry, in-fol.), eut, au moment de son apparition, un succès qui, malgré les justes protestations de quelques esprits sérieux, se maintint jusques vers la fin du XVI[e] siècle, et se manifesta par de nombreuses versions dans toutes les langues de l'Europe et par les éditions multipliées de la tra-

duction françoise de René Bertaut, sieur de La Grisé, retouchée d'abord (1544) par Antoine du Moulin et en dernier lieu (1555) par Nicolas de Herberay, sieur des Essarts (1).

Une cause très-secondaire vint encore en aide à la supercherie littéraire de Guevara : une foule de compilateurs d'extraits et d'anecdotes puisèrent à pleines mains dans la traduction françoise ; et la fiction du personnage, appelé tour à tour le Vilain, le Rustique, le Paysan et le Monstre du Danube, eut particulièrement le bonheur de figurer, en style plus ou moins rajeuni, dans le *Recueil mémorable d'aucuns cas merveilleux* de Jean de Marconville (Paris, J. Dallier, 1568 et 1564, pet. in-8°), dans les *Histoires prodigieuses* de P. Boaistuau (Paris, Macé, 1576, pet. in-8 et autr. édit.), et enfin, un siècle plus tard, dans *Parallèles historiques* de Fr. Cassandre (Paris, 1676 et 1680, in-12) (2).

(1) Voici les éditions de la traduction françoise de l'ouvrage de Guevara, qui sont parvenues à notre connoissance ; cette note, bien qu'imparfaite, servira à compléter la liste donnée par M. Brunet (*Manuel*, tom. II, p. 483) : — *Paris*, Galliot du Pré, 1531, pet. in-4°, goth. (1re édit. de la trad. de R. B. de La Grise, sous le titre de *Liure dore de Marc-Aurele*) ; — *Paris*, même libr., 1534, pet. in-4°, goth. ; — *Paris*, même libr., 1535, in-fol., goth. ; — *Paris*, Jehan André, 1537, pet. in-8°, goth. ; — *Paris*, Est. Caveiller, 1538, pet. in-8°, goth. ; — *Paris*, Galliot du Pré, 1540, in-4°, goth. ; — *Paris*, Est. Caveiller, 1542, pet. in-8° ; — *Lyon*, Jean de Tournes, 1544, in-16 (1re édit. de la trad. revue par Ant. du Moulin) ; — *Lyon*, même libr., 1550, in-16 ; — *Paris*, L'Angelier, 1550, in-8° ; — *Paris*, Guill. le Noir, 1555, in-fol. (1re édit. de la trad., refaite pour le premier livre et revue pour le reste, de Nic. de Herberay, sieur des Essarts, sous le titre de l'*Horloge des Princes*) ; — *Paris*, Est. Groulleau, 1561, in-8° ; — *Paris*, même libr., 1561, in-16 ; — *Paris*, Pierre et Galliot du Pré, 1665, in-fol. ; — *Lyon*, B. Rigaud, 1592, in-12. — Dans ces quinze éditions ne sont pas comprises les trois de 1566, 1580 et 1588, in-8° et in-16, mentionnées vaguement par M. Brunet, sans désignation de lieu ni de libraire, que nous ne trouvons indiquées nulle autre part.

(2) Voir, pour quelques détails sur ces recueils, l'*Hist. de la vie et des ouvr. de La Fontaine*, par Walckenaer (Paris, Nepveu, 1824, in-8°, p. 277 et suiv.), les *Mél. tirés d'une pet. Biblioth.*, par Ch. Nodier (Paris, 1829, in 8°, p. 161 et suiv.), ainsi que les excellentes éditions de La Fontaine données par ces deux littérateurs, qui ont résumé dans leurs notes tous les travaux de leurs prédécesseurs.

Les poëtes et rimeurs ont dû venir à leur tour; mais jusqu'à présent on ne connoissoit qu'une seule imitation en vers de ce fragment du roman espagnol, antérieure à celle de La Fontaine. Nous voulons parler du rare et précieux opuscule décrit, il y a aujourd'hui 23 ans, ici même, dans le *Bulletin du Bibliophile* (janvier 1835, nº 13 de la 1re série, p. 14 et suiv.), par M. G. Duplessis, et dont nous reproduisons le titre en abrégé : *Harangue descripte au liure doré de Marc Aurele, empereur, d'vn Paysant des riuages du Danube, appelé Milene, laquelle il fit en plein Senat dans Rome, remonstrant les grandes exactions et tirannies que les Censeurs romains faisoyent en son pays..... Nouuellement mis en vers par Gabriel Fourmennois, Tournisien. — A Vtrecht, par Salomon de Roy, imprimeur ordinaire de Messieurs les Estats dudict païs*, 1601, pet. in-4º de 40 pages.

C'est donc pour nous une véritable bonne fortune de bibliophile d'avoir trouvé dans les œuvres d'un auteur à peu près inconnu une traduction versifiée de la harangue du *Paysan du Danube*, dont l'impression remonte à 35 ans plus haut que celle de Gabriel Fourmennois; et les commentateurs de La Fontaine seront désormais condamnés, sous peine de passer pour négligents et incomplets, à compter Pierre Sorel au nombre des prédécesseurs de notre grand fabuliste.

Pour faire connoître les qualités plus ou moins précieuses des 242 alexandrins que renferme la pièce du poète chartrain, nous nous bornerons à en citer les passages les plus saillants, en ayant soin de reproduire dans les notes les vers de La Fontaine exprimant la même pensée (1).

I'estois morne du tout et dans mon lict lassé
Du songe que mon ame auoit la nuit dressé,

(1) Les lecteurs qui voudront comparer la prose de la version françoise du roman de Guevara avec les vers de P. Sorel et de La Fontaine, trouveront le discours du *Paysan du Danube*, aux chap. XXXI et XXXII de la traduction du sieur de La Grise, et aux chap. III, IV et V du troisième livre de la traduction revue par le sieur des Essarts.

Quand demy sommeillant, demy leuant la veüe,
Oeil à oeil i'aperceu ce qu'en certaine nüe
I'auois en reuassant par phantome congnu.
Ce fut vn Monstre horrible, effroiable, incongnu,
Dont le corsage fut couuert de peau de cheure,
Le visage petit, petite main, la leure
Par ampoules enflée, à cheueux herissés
De crainte et de terreur en rondeur enlacés,
Le regard enfoncé, la teste escheuelée,
La couleur en tout point de la chaleur bruslée,
Les sourcis aualés, le front tout renfrongné,
La barbe qui couuroit de son poil mal peigné
Sa face et sa poitrine, au-dessus de laquelle
Il auoit mis la peau d'vne ourse tres cruelle.
Voilà le vray pourtrait du Monstre qui, de nuit,
Se plaignant des Romains, telz propos me deduit (1).

« O trois foys bienheureux, peuple de Romanie,
« En qui gist nostre bien, nostre heur et nostre vie!
« Et vous, grands Senateurs, que les Danubiens
« Estiment leurs seigneurs et princes terriens!
« Le Dieu, pere commun de ceste humaine race,
» Tant de vous que de ceux où le Danube glace,
« Enflamme vostre cueur à vouloir quelquefois
« Ranger paisiblement vos subiects souz vos loix!

(1) .... Et certain paysan
Des rives du Danube, homme dont Marc-Aurèle
Nous fait un portrait fort fidèle.
.... Voici
Le personnage en raccourci :
Son menton nourrissoit une barbe touffue ;
Toute sa personne velue
Représentoit un ours, mais un ours mal léché ;
Sous un sourcil épais il avoit l'œil caché,
Le regard de travers, nez tortu, grosse lèvre ;
Portoit sayon de poil de chèvre,
Et ceinture de joncs marins.

« Le Dieu, pere commun de ceste race humaine,
« Me souffle dans le corps sa veritable aleine,
« Pour vous pouuoir compter combien souffre de maux
« Le Danube germain dessouz vos Juges faulx (1)!
« . . . .
« La voix de nostre peuple au dedans l'air resonne,
« Cryant et lamentant l'insupportable ennuy
« Que son roy le contrainct de porter auiourd'huy;
« Et toutefoys, Censeurs, votre oreille estoupée
« Demoure, et vostre main en sang enueloppée.
« . . . .
« Vous vous faites trainer en des coches tremblantes,
« Vestus de saions d'or et perles éclatantes,
« Tryumphans de l'honneur qui ne vous est point deu,
« Pour ne nous auoir point de iustice rendu.
« Nostre sang et nos pleurs en demandent vengeance
« Au tonnant Iupiter, qui de nostre souffrance,
« Le pryant, le cryant, aura quelque pitié.
« O cruelz Senateurs! ô trop dure amytié!
« . . . .
« Soiés donq' assurés que l'estrange partage
« Qu'auiourd'huy vous tenés comme propre heritage,
« Vous sera quelquefoys, quoy que ce face tard,
« Rauy et emporté par l'estranger soldart (2)!

(1) Le député vint donc, et fit cette harangue :
« Romains, et vous Sénat assis pour m'écouter,
« Je supplie avant tout les Dieux de m'assister :
« Veuillent les Immortels, conducteurs de ma langue,
« Que je ne dise rien qui doive être repris!
L. F.

(2) « Craignez, Romains, craignez que le Ciel, quelque jour,
« Ne transporte chez vous les pleurs et la misère;
« Et mettant en nos mains, par un juste retour,
« Les armes dont se sert sa vengeance sévère,
« Il ne vous fasse, en sa colère,
« Nos esclaves à votre tour!
L. F.

« . . . .
« Dites-moy donq', Censeurs, qui meut premierement
« Vos soldars à s'enfler et s'armer brauement
« Contre la Germanie? Estoit-ce que le Tybre
« Ne iettoit point assés pour l'Itale de viure
« . . . .
« Ie ne voy point de loy de nos premiers ancestres
« Qui vueille que soiés sur le Danube maistres (1).
« . . . .
« Par vous, mauldits Censeurs, nostre loy fut polliüe,
« Par vous nous a esté la liberté tolliüe;
« Celuy, qui au palais nous ordonne la loy,
« A tous diuersement abandonne sa foy,
« Bronchant deçà delà, conuertissant l'office
« De Iuge, qu'il nous doit, en certaine malice.
« . . . .
« . . . . Les plus grands de l'Almagne,
« Ont conclud de iamais ne hanter leur compagne,
« De crainte que leurs fils et successifs enfans
« En vn sort si cruel n'accomplissent leurs ans,
« Auecq' meilleur desir de les voir mourir libres
« Qu'obéir comme nous aux tyranniques Tybres.
« . . . .
« Et, comme on voit vn champ le plus delicieux
« Sans le soc n'apporter qu'vn chardon ennuyeux,
« Qu'vne herbe mal plaisante et l'epine tortüe,
« Si son flanc n'est tracé du soc de la charrüe,
« Nos femmes au pareil, veufues et en langueur,
« N'enfanteront sinon vne morte rancueur (2).

(1) « Et pourquoi sommes-nous les vôtres? Qu'on me die
« En quoi vous valez mieux que cent peuples divers?
« Quel droit vous a rendus maîtres de l'univers?
« Pourquoi venir troubler une innocente vie?
L. F.

(2) « Retirez-les (vos Préteurs) : on ne veut plus
« Cultiver pour eux les campagnes;

« . . . .
« L'estat de vos Censeurs commis par nostre terre
« Est pire, je diray, que celuy de la guerre,
« Auquel il est permis en armes s'opposer
« A cil qui de nos biens nous vouldroit deposer :
« Là, sans oser siller ou tourner nostre veue,
« Nous voyons vos Censeurs trainer par pleine rue
« Vne togue empourprée, vndoyante à grands plis,
« Tissue à la sueur et labeur des petits.
« . . . .
« . . . . Chacun de nous citoiens de la ville
« Est tellement poussé, qu'il laisse sa famille,
« Et va sauuagement, souz les touffes des boys,
« Viure auecques les ours qui n'ont ny droicts ni loix.
« . . . .
« Velà le tout au vray que ie vous fais entendre,
« Dont vostre cueur deburoit en vostre corps se fendre.
« . . . . , . . .
« Adonques, Senateurs, si les choses sont telles,
« Il vous faut deporter de prendre nos tutelles ;
« Il vous faut deporter de commander sur nous,
« Sans rauir nostre bien comme sauluages loups.
« Ou si vous estimés que mon propos soit fable,
« Noués, Censeurs, noués à mon col quelque chable ;
« Ie m'offre deuant vous au Senat, pour souffrir
« Tel tourment qu'il plaira à vous autres m'offrir :
« Qu'on dresse l'echarfault, ou qu'on picque la fourche,
« Plus constant ie seray que la plus ferme rouche ;
« Car le droit me contraint, et dy ce que ie doy

« Nous quittons les cités, nous fuyons aux montagnes ;
« Nous laissons nos chères compagnes ;
« Nous ne conversons plus qu'avec des ours affreux,
« Découragés de mettre au jour des malheureux,
« Et de peupler pour Rome un pays qu'elle opprime.

L. F.

« Pour nostre Germanie et ma terre et ma loy (1) ».
Lors s'ennola ce Monstre ; et, crollant son baston,
Il me laissa ses mots engraués en lethon.

Or pleust au Dieu des cieux que dedans ceste France
Vn tel Monstre suruint et y print sa naissance,
Pour faire entendre au Roy, prince dessus nous tous,
Et dont le naturel est gracieux et doux,
Combien de cruauté en la Gaule seiourne,
Comme toute æquité du François se detourne,
Comme tout le malheur ensemble amoncelé
S'est de l'vmbre des grands fierement affublé !
. . . .

Il ne faut pas s'étonner si ces vers, quelque éloignés qu'ils soient de la noble simplicité de ceux de La Fontaine, paroissent en contenir les principales pensées, puisque les uns et les autres ont été puisés à la même source. Avouons-le cependant : l'interminable discours, mis par Antonio Guevara dans la bouche de son rustique héros, n'a pas trop mal inspiré notre Pierre Sorel ; et le poète chartrain a même rendu certaines idées avec assez de vigueur, pour nous faire regretter que l'auteur de la fable du *Paysan du Danube* ait négligé de s'en emparer.

Eusèbe CASTAIGNE,
Bibliothécaire de la ville d'Angoulême.

(1) « .... Ce discours un peu fort
« Doit commencer à vous déplaire.
« Je finis. Punissez de mort
« Une plainte un peu trop sincère. »
L. F.

TRIOMPHES DE CHENONCEAU

DOCUMENT RELATIF AU PATRIARCAT MOSCOVITE

RELATION DES TROIS AMBASSADES DU COMTE DE CARLISLE

(Publiés par le prince Augustin Galitzin.)

Quelque fidélité que nous cherchions à mettre dans le compte rendu des publications du prince Galitzin, il nous devance par leur rapidité. Au mois de mars nous avions donné la liste des ouvrages dus à ses études, et leur nombre nous avoit forcé de sacrifier à une aride et scrupuleuse nomenclature une partie des éloges qui leur étoient dus. Pour être exact, en ne sortant pas des limites qui nous étoient accordées, nous étions demeuré concis, et pour énumérer tous ses titres à la reconnaissance des études historiques, il nous avoit fallu nous modérer dans l'analyse et dans la louange. Encore avions-nous passé sous silence un *Compte rendu des importants travaux de Monsieur le duc d'Aumale* (1), divers articles sur *Vauvenargues*, sur *les Représentants de Maine-et-Loire en 1789*, etc. (2), dignes des excellents recueils qui les avoient accueillis.

Aujourd'hui nous sommes devenu plus incomplet encore grâces à trois publications nouvelles, et, pour nous étendre davantage sur chacune d'elles, nous n'attendrons pas que celles qui nous sont promises viennent augmenter ses droits et la tâche que nous nous sommes imposée.

Les tentations que pourroient offrir au prince Galitzin son érudition et sa facilité d'étude et de style ne le détournent pas

(1) *Correspondant.* Février 1857.

(2) *Bulletin du Bibliophile*, publié par M. Techener, 12e série, *Analecta Biblion*, p. 993 — Id. ibid., p. 1068 — Id., 13e série, p. 3.

de la noble route qu'il s'est sévèrement tracée. Le devoir que lui impose une patrie qu'il aime, l'attrait que lui inspire le pays qu'il habite le trouvent toujours fidèle. Ses regards se tournent vers la Russie, ses pas se portent vers la France. Ce partage de ses affections et de sa vie indique la division de ses travaux, et l'alliance qui s'établit entre ces deux nations faites pour être sœurs ajoute une opportunité de plus à la variété de ses publications, une sanction nouvelle aux liens qu'il a formés.

Déjà le château de Chenonceau, par un juste orgueil de famille et par une vraie prédilection d'artiste, avoit fixé son attention. Il avoit extrait du trésor de ses archives un délicieux joyau que nous avons signalé : *l'Inventaire des meubles, bijoux et livres de Chenonceau*, précédé de *la Vie de Louise de Lorraine* (1), réunissoit au nom de l'une des princières habitations de la Touraine le souvenir de l'une des plus attrayantes reines de France. Le même penchant a ramené le prince Galitzin vers de mêmes études, et, cette fois encore, bien servi par l'histoire, il a pu rapprocher du nom de Chenonceau, cher aux arts, celui d'une autre reine, cousine et belle-sœur de Louise de Lorraine, qui, dix-sept ans avant, avoit porté la même couronne. Marie Stuart ne se recommanda point par les vertus et la pureté qui firent de Louise de Lorraine presque une sainte. Toutefois, des charmes différents les rendirent également attrayantes : des malheurs disproportionnés consacrèrent leurs memoires. Marie Stuart devança Louise de Lorraine dans la tombe comme sur le trône. Le veuvage fut pour l'une la voie de la solitude et de la prière; pour l'autre, le premier pas vers de nouvelles amours et un cruel supplice. Celle-ci porta sa royale tête sur l'échafaud, celle-là courba la sienne sous les austérités de la pénitence. N'étoit-il pas juste que de Chenonceau, où passèrent les joies et la jeunesse de Marie, où se réfugièrent le deuil et les douleurs de Louise, partissent et les fleurs et les larmes qu'il convenoit d'offrir dans une mesure

(1) Chez M. Techener, 1856.

différente à ces deux noms glorieux ?

Avant que Louise de Lorraine vînt cacher à Chenonceau son veuvage et son désespoir, Marie Stuart y avoit porté auprès du roi François II, son époux, l'orgueil et le bonheur de ses deux couronnes. C'est ce souvenir que le prince Galitzin a célébré en publiant *les Triomphes de Chenonceau* (1). Un préambule placé en tête de ces curieuses pages est consacré à l'auteur inconnu de cette narration. Sans résoudre l'incertitude, il éclaire du moins l'ignorance, et prépare par des biographies sur tous les Plessis, auxquels il est attribué, la voie à de plus fructueuses recherches.

Espérons qu'avec le temps, et à l'aide du travail auquel il s'est voué d'une manière si consciencieuse, le prince Galitzin épuisera toutes les illustrations de Chenonceau. Catherine de Médicis, grande et redoutable reine; Diane de Poitiers, séduisante et souveraine maîtresse du roi Henri II, furent les hôtesses successives de cette belle demeure. Puissent-elles à leur tour devenir l'objet des recherches que notre auteur a consacrées à tant d'augustes ou de célèbres mémoires!

Tels sont quelques-uns des travaux par lesquels le prince Galitzin a préludé à d'autres études plus considérables. Tel est le retour dont il paye l'hospitalité françoise. Il a cherché dans l'histoire les personnages embellis par la grâce, la gloire ou la bonté; son cœur et son goût n'ont point été choisir les faits, les figures, les usages que le blâme et la sévérité auroient pu atteindre. Il a présenté la France à la Russie par les souvenirs et les habitudes qui l'honorent. Exemple noble et généreux.

Aussi a-t-il acquis le droit de recommander à son tour sa patrie à la nôtre, et de solliciter un éloge pour la justice qu'il rend à ses héros et à son peuple. Le but de ses soins est de faire prendre à la grande nation à laquelle il appartient une place aussi notable dans la bibliographie qu'elle en tient une considérable dans le monde. Elle a été trop oubliée : lorsque

(1) Chez M. Techener, 1857.

les voyages et les études se sont dirigés vers elle, la prévention, la critique et l'exagération n'ont-elles pas eu souvent une bien large part dans les appréciations et les récits ?

Ce n'est pas que nous prétendions réhabiliter quelques mémoires suspectes. Elles appartiennent à l'histoire avec le cortége de terreurs et de réprobations qui ne sauroit les abandonner. Mais ce n'est pas non plus pour les faiblesses d'un homme qu'on doit condamner toute sa vie, pour les excès du pouvoir qu'il faut flétrir l'autorité, pour les abus d'une institution qu'on peut la déclarer vicieuse. Les reflets et les rayons doivent être étendus plus que les ombres et les taches, et ceux qui font partager les crimes d'un homme et d'un moment à tout un âge, à tout un peuple, calomnient et ne racontent pas.

Traitant chaque question selon l'ordre et l'importance qu'exige sa dignité, avant d'entrer dans le domaine de la politique, le prince Galitzin a commencé par celui de la religion. C'étoit encore demeurer Russe de cœur et d'âme, et s'il ne l'est pas par la forme de sa foi, du moins l'est-il toujours par sa ferveur.

Un Document relatif au patriarcat moscovite (1) nous montre l'Église russe sous un point de vue tout nouveau. Le prince Galitzin l'a transporté pour la première fois dans notre langue. Il l'a accompagné d'une introduction et de notes savantes et consciencieuses qui analysent et élucident les faits.

L'institution de ce patriarcat, en 1588, fut le point de départ de la séparation de l'Église russe d'avec l'Église grecque. Une pensée de vaine inconstance, une passion de nationalité inadmissibles dans les choses de foi que le cachet d'immutabilité et d'universalité doit empreindre, ne dirigèrent point cette séparation. Elle fut bien différente, dans ses résultats et dans ses causes, de celle que commença Photius et que consomma Michel Cérulaire. L'Église russe voulut devenir plus pure en renonçant à d'indignes pasteurs, et demeurer plus chrétienne en évitant l'influence musulmane qui pesoit à Constantinople sur son chef.

(1) A Paris, chez Techener, 1857.

Elle établit à Moscou une troisième Rome, Rome qui n'est plus, depuis qu'en 1721 Pierre le Grand a substitué son omnipotence et celle de ses successeurs au patriarcat.

Le prince Galitzin, dans un esprit éminemment national, s'attache à démontrer combien l'Église russe est supérieure à l'Église grecque, et, dans un esprit équitable et catholique, il prouve encore combien elle est proche de l'Église romaine. *Un cheveu*, a dit un docte critique, *un seul cheveu les sépare en quelque sorte l'une de l'autre* (1). Il suffiroit d'un pas pour qu'elles devinssent unies. Mais ce pas c'est l'Église russe qui doit le faire. Il ne seroit d'ailleurs qu'un retour. La première, l'Église romaine a tendu la main. Quelle dignité, quelle indépendance souffriroient de ce rapprochement? Ne pourroit-on pas conclure avec l'auteur que ce seroit un acte d'adhésion plus que de soumission?

La séparation des deux Églises et l'institution du patriarcat russe furent au reste (le prince Galitzin le rappelle) le signal d'une réunion partielle, tant l'évidence de ses avantages et de ses facilités avoit frappé les esprits éminents de l'Église russe. En 1594, les évêques de la métropole de Kief résolurent de reconnoître le pape; une députation lui fut envoyée à Rome pour arriver à ce but. L'union fut consommée entre les mains de Clément VIII, et c'est il y a dix-sept ans seulement que l'Église grecque unie a succombé dans des circonstances dont le récit n'appartient pas à notre sujet.

L'ouvrage dont nous nous occupons aujourd'hui, et qui nous semble fait pour avancer la question de l'union, a des relations intimes avec *le Discours sur l'origine des Russiens* (2), que nous avons indiqué dans un précédent article. Espérons que de mêmes honneurs et une même justice lui seront rendus. Celui-ci, traduit en allemand par le baron Haxthausen, a de plus reçu, dans *le Messager russe* d'octobre 1856, les encouragements

(1) M. Laurentie, *Union* du 29 avril 1857.

(2) Paris, chez Techener, 1856.

d'un des plus savants publicistes de Moscou. Nous nous unissons à lui pour répéter ses propres termes en les traduisant : « Il nous est impossible de ne pas remercier le prince Galitzin « pour son utile entreprise de ressusciter des documents du « plus haut intérêt pour quiconque s'occupe de l'histoire an« cienne de Russie. Les revues bibliographiques françoises « annoncent qu'il va faire paroître *les Ambassades du comte de « Carlisle, les Commentaires de Sigismund Herberstein*, *la « Moscovie d'Antoine Possevin*, etc. Il nous rendra là un véri« table service, car ces ouvrages ne sont pas seulement d'un « prix élevé, ils sont encore à peu près introuvables. »

La première de ces promesses vient d'être religieusement tenue. Nous avons entre les mains *la Relation des trois ambassades* (1)... Elle reçut déjà en diverses langues nombre d'éditions demeurées inconnues, ou devenues épuisées. Nous n'analyserons pas ce volume, il faut le lire pour en sentir tout le charme. Le prince Galitzin, dans son préambule, fait l'histoire de l'ouvrage. L'édition qu'il donne au public ne sera pas un de ses moins heureux traits. D'un bout à l'autre, sans interrompre et sans ralentir le récit par ses commentaires, il l'accompagne de notes qui l'expliquent, le complètent, ou le rectifient.

Deux faits seulement nous fourniront des citations que nous renouvellerions davantage si nous suivions notre attrait. Fier de sa patrie et de ses princes, l'auteur remarque dans son préambule qu'en présence du crime qui venoit de frapper le roi Charles Ier, le tzar Alexis, ce souverain soi-disant incivilisé d'un peuple qu'on se plaît à représenter comme barbare, avoit donné l'exemple d'un cœur et d'une dignité que n'imitèrent pas les plus grands monarques : « Tandis que Louis XIV « mandoit à M. le Protecteur qu'il avoit toute la joie que l'on « peut avoir de ce que la divine Providence l'avoit élevé à la « grandeur où il étoit, et qu'il n'y avoit rien qu'il désiroit da-

(1) Paris, chez Jannet, 1857.

« vantage que de lui faire connoître par des effets jusqu'à quel « point ces intérêts lui étoient chers, le tzar de Russie, dit « M. Guizot, *seul* entre les souverains de l'Europe, rompit tout « lien avec la république révolutionnaire, et chassa les négo- « ciants anglois de ses États (1). »

Si le prince Galitzin n'étoit pas Russe avant tout, nous l'avons déjà signalé, il se sentiroit, nous aimons à le croire, l'attrait d'être François : ses publications témoignent assez de sa fidélité et de ses sympathies. Mais quant à devenir Anglois, nous ne le soupçonnerons jamais de ce penchant. C'est lui-même encore qui donne à ce sujet la mesure de ses tendances.

Après avoir suivi l'ambassade de 1553 dans ses pérégrinations, dans ses découvertes, et dans son débarquement à Archangel, il ne veut pas laisser à l'Angleterre seule, qui voudroit bien s'en vanter, l'initiative des relations amicales avec ces lointaines contrées. Sans remonter au XIe siècle, qui fit asseoir sur le trône de France une grande princesse de Russie près de Henri Ier, et qui la donna pour mère à toute la glorieuse suite de nos rois, le prince Galitzin établit que, vers le temps auquel se rattache la relation qu'il publie, la France pénétroit en Russie par d'autres voies, et ne se laissant devancer par aucune rivale dans le succès et dans la civilisation, établissoit avec le Nord des relations amicales par l'entremise du *tzar Théodore Ier, et de son très-louable frère bien-aimé Henri III.* On multiplieroit à l'infini les citations qui, dans un ouvrage tout anglois, glorifient la Russie et élèvent la France, grâce aux commentaires qui le rectifient. Cependant ils n'abattent point le juste orgueil britannique; mais ils ne lui laissent pas obtenir cette suprématie que recherche tout esprit national, et qu'il est permis de combattre plus que de blâmer, possible de vaincre plus que de détruire. Nous nous contenterons de ces quelques lignes, inférieures au mérite des publications qu'elles recommandent. Nous ne craignons pas de promettre aux lecteurs des

(1) *La Relation des trois ambassades*, etc., préambule, p. x.

ouvrages publiés ou écrits par le prince Galitzin, autant de plaisir que nous en avons éprouvé nous-même en nous laissant guider par ses études et entraîner par ses travaux.

MARQUIS DU PRAT.

Au moment où nous achevons ces lignes, le prince Galitzin vient d'ajouter un ouvrage à ceux que nous avons indiqués. Il mériteroit un article; nous regrettons de ne pouvoir aujourd'hui disposer que d'une note en sa faveur.

La *Bibliothèque russienne* est augmentée par ses soins d'un livre qui ne sera pas la moins importante des publications qui la composent. André Thévet, cordelier du XVIe siècle, homme ignorant par le vice de son éducation, devint savant par l'instinct de sa curiosité et par l'effort tardif de sa nature. Il est le premier des géographes et des voyageurs françois qui ait étudié la Russie avec conscience et qui la raconte avec détail. Le prince Galitzin a détaché de son gros et rare in-folio, intitulé *Cosmographie universelle*, un fragment relatif à la Russie. Sous le titre de *Cosmographie moscovite* (1), il donne à ses lecteurs un petit volume que ses conditions typographiques rendent charmant pour les yeux, que son sujet et les notes qui l'accompagnent rendent plus attrayant encore pour l'esprit. Un chapitre surtout, *En quoi les Moscovites diffèrent de l'Église romaine, et de leur religion encore*, mérite, nous ne dirons pas seulement d'attacher le sentiment religieux, mais aussi de fixer l'attention studieuse du lecteur. Nous ne le suivrons pas dans son récit des faits qui amenèrent le schisme et des causes qui maintinrent la séparation des deux Églises; mais, nous le disons sans crainte d'erreur, l'importance et l'opportunité de ce sujet, son actualité persévérante à travers les siècles, ont été renouvelées par les événements qui se sont succédé de nos jours. La thèse de la réunion des deux communions assigne au livre que nous annonçons, plus que nous ne l'analysons, une place dans toutes les bibliothèques sérieuses. Une curiosité différente dans son objet, et toujours louable cependant, trouvera sa satisfaction dans d'autres sujets. La *description de l'idole de Stata-Baba et des bêtes monstrueuses de ce pays, et choses merveilleuses de Lithuanie*, etc., feront encore passer des heures utiles et heureuses à quiconque aura la bonne chance de rencontrer *la Cosmographie moscovite*, et le bon goût de ne pas la laisser échapper.

(1) Paris, chez M. Techener.

VOCABULAIRE

DES MOTS USITÉS DANS LE HAUT MAINE

PAR M. DE MONTESSON.

Quoique le *Bulletin* ait déjà parlé du *Vocabulaire du haut Maine*, par M. de Montesson, nous voulons en dire aussi notre petit mot, ne fût-ce que pour remercier l'auteur, qui nous a fait très-gracieusement l'envoi de son volume; petit volume digne des bibliophiles et par son exécution typographique, et plus encore par la matière qui y est traitée. Longtemps on a négligé les expression employées par le peuple; on eût même voulu les bannir, les faire disparoître comme ces patois pour lesquels Ch. Nodier a si spirituellement réclamé. Aujourd'hui, sur tous les points de la France on les recueille, on les enregistre, on en fait des volumes, ce qui est un grand honneur pour ces pauvres vocables; parias exclus de tous les dictionnaires, les voilà qui à leur tour sont matière de dictionnaires, et qui traitent de pair à compagnon avec celui de l'Académie. M. de Montesson a pris sa part dans la tâche commune, et s'en est acquitté avec beaucoup de bonheur et d'habileté. Des exemples pris de Montaigne, de Desperriers, de Rabelais, éclairent son vocabulaire sans le surcharger. N'est-ce pas une agréable surprise pour l'esprit que ces rencontres de langage entre nos paysans et nos vieux écrivains? Les mots de ceux-ci nous les retrouvons chez ceux-là. Est-ce notre laboureur, est-ce notre métayer qui nous parle? Non, c'est Michel Montaigne; ou plutôt c'est lui et ce sont eux. Ces locutions qu'on pouvoit croire enterrées dans les *Essais*, les voici vivantes autour de nous. Oseroit-on après cela dédaigner des mots qui pour vivre aujourd'hui dans une condition humble et obscure n'en ont pas moins des ancêtres illustres qui ont fait leur chemin dans les

livres? et dans quels livres! des chefs-d'œuvre. Comment, lorsque nous les notons si curieusement dans ces mêmes livres, n'irions-nous pas les chercher dans la tradition vivante de nos campagnes?

Oh! que voici notre étude agréablement transportée de l'ombre des bibliothèques au grand jour et à la lumière des champs! mais ce n'est plus notre étude, ce sont nos plaisirs qu'il faut dire, plaisirs semblables à ceux du chasseur d'Horace, et que nous goûterons comme lui à la fraîcheur du matin, *sub jove frigido*. Les volumes qu'il nous faut consulter, je les aperçois là-bas, c'est, le long de cette haie, ce laboureur qui conduit sa charrue; c'est, au coin de ce bois, ce paysan qui sème du chanvre. Quelle bonne occasion pour nous bibliophiles, que l'on accuse de ne vivre que dans les livres, de ne faire nos recherches que dans de poudreux in-folio et qu'à grand renfort de besicles. Arrière les in-folio cette fois! Quant aux besicles, nous pouvons les garder: chaussons-les, comme dit Rabelais, et plus heureux que lui, disons: Je vous vois, gens de bien, gens en blouse et en sabots, paysans.

Mais à propos de paysans, de laboureur et d'étude en plein vent, qu'il nous soit permis de raconter à M. de Montesson une petite anecdote qui est du haut Maine, de la patrie de son vocabulaire, qu'elle peut grossir de quelques expressions. Il y a quelques temps un bibliophile qui avoit, je le parierois, son petit volume dans sa poche, visitoit ses propriétés. Ils ont des propriétés, des fermes, des moulins, des étangs, ces heureux bibliophiles, et M. Techener le sait bien lui qui leur vend de si beaux livres. Le nôtre, que nous ne vous donnerons pas cependant pour le marquis de Carabas, visitoit donc ses propriétés, étoit au milieu de ses fermiers, braves gens qui lui exposoient leurs requêtes. Tout à coup l'un d'eux, le bonnet à la main, lui demande quelques arbres pour faire au bout de sa maison ce qu'il appeloit un *purjet*, et vite notre bibliophile de prendre son calepin, son crayon, et d'écrire cette petite note: *Pourjet, de projectus, le même mot que projet. Toit jeté en avant qui*

n'est soutenu que par des piliers sans maçonnerie. Le brave fermier conçut la plus haute idée de son propriétaire, qu'il crut très-occupé de calculer ce qu'il lui falloit de bois pour construire le *purjet.* Celui de qui nous tenons cette historiette eut dans le même moment une nouvelle occasion de se servir de son calepin ; une bonne vieille fille se prit à le plaindre de ce que ses affaires avoient *déturbé* son repos.

Certes, voici des mots dont la noblesse remonte plus haut que Montaigne et va jusqu'à Cicéron et à Plaute. Peut-être si l'on pouvoit remonter à l'origine de tous, en trouveroit-on quelques-uns qui nous viennent directement de l'antique Étrurie et du pays des Osques. On ne sauroit s'imaginer quelle persistance ont les termes d'une langue; comme certaines races d'hommes, ils vivent et se perpétuent sans patrie. L'orthographe et la prononciation italiennes, que nous croyons corrompues et dégénérées du latin, viennent des vieux sabins. Ceux-ci écrivoient et prononçoient *scænum* pour *cænum, scælum* pour *cælum*, *scæna* pour *cæna.* Nous ne prenons point cette remarque sous notre bonnet, qui n'est point assez savant, et ne seroit propre en pareille matière qu'à être jeté par dessus les moulins, mais sous celui d'un commentateur de Plaute dont le nom en *us* nous est une garantie de son érudition. En Nivernois des paysans nous ont parlé des *ranes* qui croassent dans les marais ; ces *ranes* se réclament de Phèdre ; nous ne connaissons que les grenouilles qui, sous leur air un peu barbare, viennent aussi du latin (*ranulæ*). Nous avons entendu de petits enfants du même pays nous dire qu'ils gardoient leurs ouailles (parmi nous il faut être un évêque, un monseigneur pour avoir des ouailles), et comme ils prononçoient *oues*, cela fait presque l'*oves* des Latins. Nos campagnards qui disent : Sauf votre respect, parlent comme Martial, qui a dit : *Salva infimarum quoque personarum reverentia.* Ce que nous convoitons, nous le mangeons des yeux (*suspexit molles pueros, oculis que comedit,* Martial). Nous faisons tant des pieds et des mains que nous réussissons dans nos desseins ; un personnage de Térence tient le même

langage : *Ego pedibus manibusque omnia facturus.* Dans le même poëte il est question d'un visage : *Adeo venusta ut nihil supra*, si beau que rien plus. Cette expression se trouve dans Malherbe : Madame de Nevers a dit à la reine que son fils est mal appris et si maigre que rien plus. Mais on n'auroit jamais fini à rassembler les mots et les locutions de ce genre, la liste en seroit si longue que rien plus. Retournons dans le Maine.

Le vocabulaire de M. de Montesson nous a donné occasion de faire quelques rapprochements entre les mots qu'il mentionne et ceux usités en d'autres provinces. A *voyette*, sentier, il nous renvoie à Ducange et au mot *viola*. En Nivernois on dit : *un violet ;* dans le Morvand : *un vialet*. *Voyette* est le diminutif de voie, mais dans *violet*, surtout dans *vialet*, la trace de l'origine latine est plus fidèlement conservée. Ces langages rustiques ont aussi des distinctions délicates qui feroient honneur aux langues des érudits et des lettrés. Si dans le Maine, on dit : *Encaver* un animal mort, c'est à dire l'enfouir ; dans le Nivernois on dit dans le même sens : *Encrotter* (crōt, mettre dans un crōt). Dans l'un et l'autre pays, on a voulu imprimer à l'expression *enterrer* un caractère religieux en l'appliquant à l'homme seulement. On enterre l'homme, on encave, on encrotte le chien. D'où vient ce mot crōt ? Nous ne savons, peut-être est-il le même que creux. De crot, prononcé crō, on aura fait creu, comme de *poc* (*pocus*) on a fait pō, peu. C'est une conjecture que nous donnons.

Il faut un peu deviner quand il s'agit de l'origine et de la filiation des mots. C'est encore là, ô bibliophiles ! un attrait de notre science ; on la croiroit aride ; point du tout, elle s'aide volontiers de l'imagination et l'égare quelquefois. Il y a tel mot qui, enfourché par un savant, lui a fait traverser plus d'espaces imaginaires que l'Hippogryphe des romans n'en faisoit parcourir à ses aventureux cavaliers. Quelles excursions ne fit point Ménage dans ces régions de la fantaisie. D'où il suit que ce pays de l'étymologie est presque comme celui de la

lune dans l'Arioste, où le bon sens des gens est enfermé dans des fioles étiquetées. M. Génin les a vues et comptées ces fioles de ses devanciers, et peut-être lui-même a-t-il mérité d'y laisser la sienne. Mais qu'importent d'inoffensives erreurs, de naïves méprises, qui donnent à ceux qui les redressent l'occasion d'égayer leur sujet. L'ombre aimable et indulgente de Nodier a dû sourire quand M. Génin est venu, ses *Récréations philologiques* à la main, lui montrer comment il avoit, en mainte occasion, pris le fantôme pour la réalité, et la nue pour Junon. Cela arrive à d'autres amoureux qu'aux amoureux de l'étymologie.

VICOMTE DE GAILLON.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE. — Par décret du 30 janvier, M. Naudet, administrateur général de la Bibliothèque Impériale, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, a été remplacé par M. Taschereau, administrateur adjoint, directeur des catalogues.

NÉCROLOGIE

Le marquis du Roure (Auguste-François-Louis-Scipion de Grimoard-Beauvoir du Roure de Beaumont-Brison), est mort le 31 janvier 1858, dans sa 75e année. Le marquis du Roure étoit un des bibliophiles les plus distingués de notre époque. Il recherchoit les belles éditions, et surtout les exemplaires dont la condition ne laissoit rien à désirer ; il choisissoit les livres qu'il admettoit dans sa bibliothèque, non seulement avec le tact exquis d'un parfait bibliophile, mais encore avec le talent que lui avoient acquis ses connoissances approfondies en bibliographie. Aussi fut-il, en 1820, l'un des fondateurs de la Société des bibliophiles françois.

Le marquis du Roure a publié plusieurs ouvrages : en 1818, *Mémoires secrets de l'établissement des Bourbons en Espagne, extraits de la correspondance du marquis de Louville*, 2 vol. in-8 ; — en 1828, des *Réflexions sur le style original.* Impr. par J. Didot ; gr. in-8 de 4 ff. et 69 pag. Ce volume, dédié à la Société des Bibliophiles françois, n'a point été mis dans le commerce ; les 60 exemplaires dont se compose l'édition, furent distribués en présents ; — le marquis du Roure fut, avec Charles Nodier, un des premiers coopérateurs au *Bulletin du Bibliophile*, et il écrivit pour cette publication périodique, en 1836 et 1837, une série de notices bibliographiques fort intéressantes. Ces notices ont été tirées à part et réunies en 2 vol. in-8, sous le titre de *Analecta Biblion.* On sait combien cet ouvrage est estimé, et recherché des bibliographes ; au surplus l'édition est complétement épuisée ; — en 1846, il publia l'*Histoire de Théodoric le Grand, roi d'Italie ;* 2 vol. in-8. Sujet grandiose que l'auteur a traité d'un style ferme et élégant, et qu'il a su rendre palpitant d'intérêt. — Nous ajouterons : *l'Art historique,* poëme

en quatre chants précédé d'un discours préliminaire. Paris, Lenormand, 1822. — *Discours sur les avantages et les inconvénients de la critique littéraire*, mentionné honorablement par l'Académie françoise. Paris, Fain, 1814. — *Éloge de Montaigne*, discours qui a obtenu une mention honorable au jugement de la seconde classe de l'Institut, dans la séance du 9 avril 1812. Paris, Fain, br. in-8.

Tels sont les titres littéraires du marquis du Roure ; ses titres bibliographiques ne sont pas moins remarquables. L'*Analecta Biblion* est une œuvre qui place son auteur au premier rang de ces rares bibliographes qu'on peut lire et relire avec plaisir et avec fruit. La plupart des livres qu'il a décrits lui appartenoient. Il s'étoit créé une belle et excellente bibliothèque, composée de livres rares et curieux dans un parfait état de conservation, d'une précieuse série d'Elzévirs, des meilleures éditions des auteurs classiques, et d'ouvrages modernes en exemplaires de choix. On reconnoît encore les livres qui proviennent de sa bibliothèque, aux charmantes notes littéraires qu'il écrivoit sur les gardes : notes qui donnent aujourd'hui une grande valeur à ces exemplaires.

Cette courte notice nécrologique est un hommage et un souvenir. Le nom d'un des premiers collaborateurs du *Bulletin* doit être inscrit dans ces colonnes, en caractères indélébiles. Il nous a été facile d'apprécier l'homme d'esprit ; nous renonçons à peindre l'homme de cœur. Les relations intimes et affectueuses que nous avons conservées pendant trente ans, avec le marquis du Roure, viennent de se briser. Nous avons perdu un homme de bien, un sage conseiller, un guide bienveillant, dont la mémoire nous sera toujours chère.

J. T.

— Nous avons à enregistrer la mort de M. Clément Pesche, libraire, au Mans. — De M. Pierre Drouelle, libraire, à Dijon.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

FÉVRIER. — 1858.

122. **Abrégé de l'histoire des roys de France, avec les effigies depuis Pharamond jusques au roy Louis XIII, à présent régnant. Tirées des plus rares et excellents cabinets de la France. Reveu, corrigé et augmenté de nouveau de ce qui s'est passé depuis l'année 1610 jusques au mois de may 1624. *Rouen, Louis du Mesnil,* 1624, in-8, sign. A.-Liiij, non compris 4 ff. prélim., mar. brun fil. tr. d. (*Rel. janséniste*)........ 38—»**

Très-joli exemplaire d'un livre qui ne peut-être que FORT RARE, puisqu'il étoit à l'usage des enfants, des *escoliers* et du peuple. C'est probablement la 10e ou 20e édition de la *Chronique abrégée des rois de France,* qui avoit commencé à paroître en 1569, et qui est citée sous le n° 15728 de la *Bibliothèque historique de la France.* Cette édition est bien plus précieuse que les précédentes, car elle contient des détails très-circonstanciés sur le crime et le procès de Ravaillac, avec une grande gravure sur bois pliée, qui représente le supplice du régicide. Nous voudrions transcrire ici tout le passage relatif aux conférences secrètes que Ravaillac avoit eues avec le père d'Aubigni, jésuite : « Messieurs les commissaires l'examinèrent s'il cognoissoit ledit d'Aubigni ; fit responce qu'ouy, et qu'il avoit parlé à luy après avoir ouy la messe à la chappelle de St-Louis, rue St-Anthoine, après Noel dernier, et monstra audit d'Aubigni un morceau de couteau où il y avoit un cœur et une croix « avec enseignes qu'il me donna un sol. » Ce que le père d'Aubigni dit que tout cela estoit faux. Ledit Ravaillac soustint le contraire et dit qu'il avoit esté communiqué audit d'Aubigni ses visions estant en

meditation : ce que ledit père d'Aubigni répliquant ausdits commissaires que c'estoient toutes resveries fausses et menteries, et qu'après avoir fait un si meschant acte, il ne devoit accuser les innocens ny les personnes à faux, ains se contenter de ses pechez ; et dit particulièrement à M. Servin, que Dieu lui avoit donné ceste grace : que si tost qu'on luy avoit revelé une confession, que Dieu luy en ostoit la memoire. » Quant aux effigies tirées des plus excellents cabinets, elles sont monstrueuses et fantastiques ; ce qui n'a pas empêché de les reproduire très-fidèlement dans la plupart des éditions de l'*Abrégé de l'histoire de France*, par Le Ragois.

P. L.

423. BONNECORSE. La Montre, reveue et corrigée par M. de Bonnecorse. Dédiée à Monseigneur de Vivonne. *Paris*, *Louis Billaine*, 1672 ; 2 parties en 1 vol. in-12, fig. mar., r. fil., tr. d.................... 18 —»

La seconde partie, publiée chez Claude Barbin, est intitulée : *La Montre, seconde partie contenant la Boëte et le Miroir.* La publication de ce petit ouvrage galant, en prose et en vers, fut l'origine de la querelle littéraire qui divisa l'auteur et Boileau pendant plus de vingt ans. Balthazar Bonnecorse, qui habitoit Marseille après avoir exercé la charge de consul de la nation françoise au Caire, envoya le manuscrit de son ouvrage à Scudéry, qui le fit imprimer à Paris. Cet ouvrage, composé dans le goût et le style de Voiture, ne manquoit ni de grâce ni d'esprit. Boileau ne daigna pas le lire, mais il le cita parmi les livres qui servent au combat *biblique* des chantres, dans le v[e] chant du *Lutrin :*

L'un tient l'*Édit d'amour*, l'autre en saisit *la Montre.*

Bonnecorse ne prit pas cette citation en bonne part, et il fit demander des explications à Boileau, qui traita du haut de sa grandeur le poëte de Marseille, qu'il ne connoissoit pas plus que ses vers. Celui-ci se vengea en faisant paraître *le Lutrigot*, poëme satyrique contre le terrible redresseur des torts du Parnasse françois. Boileau, blessé au vif, riposta par une épigramme qui mettoit au pilori Pradon et Bonnecorse, *grands écrivains de même force*. Et pourtant Boileau avoua qu'il n'avoit rien lu de cet écrivain : « Je ne connoissois point le nom de Bonnecorse, dit-il à Brossette, quand j'ai parlé de *la Montre* dans l'épître à M. de Seignelay. Je puis dire même que je ne connoissois point *la Montre d'amour*, que j'avois seulement entrevue chez Barbin, et dont le titre m'avoit paru très-frivole, aussi bien que ceux de tant d'autres ouvrages de galanterie moderne, dont je ne lis jamais que le premier feuillet. » Si Boileau avoit lu quelques pages de *la Montre*, il eût peut-être regretté ses attaques contre cet ouvrage et son auteur.

P. L.

424. Brief recueil de toutes chroniques et hystoires quant aux illustres et plus notables personnages, faictz et advenues (*sic*) depuis le commencement du monde jusques au temps present, an mil cinq cens trente quatre. Avec ce est mis en brief le catalogue (ou l'ordre) de tous les empereurs et papes romains jusques à Charles cinquieme de ce nom et Clement septieme. *En Anvers, par Martin l'Empereur, l'an M. D. XXXIIII*, pet. in-8, goth., sign. A.-Lv, mar. brun, fil., tr. d. 40—»

Superbe exemplaire d'un livre FORT RARE et peu connu, que la *Bibliothèque françoise*, de Du Verdier, cite cependant au nom d'Achilles Pirminius Gassarus, qui est l'auteur de l'ouvrage original intitulé : *Epitome chronicorum mundi*. On ne sait pas le nom du traducteur. Quant à Gassarus, c'étoit un savant de premier ordre, médecin et mathématicien, grand amateur de livres. La bibliothèque qu'il avoit à Lindau fut réunie à celle des comtes Palatins du Rhin ; elle est entrée, en 1622, dans celle du Vatican. Ce petit livre de chronologie et d'histoire avoit été fait *pour les estudians*. « Car, dit Gassarus dans son épître dédicatoire à son parrain, Leonard Paier de Essingen, parce, ay estimé povoir aucunement ayder et anoblir les estudes les plus jeunes, comme il soit que en cette œuvre aye desyr de bailler occasion aux imbecilles de plus activement desormais investiguer et plus diligemment revolver les elegans et disertz autheurs et scripteurs des choses notablement faictes. » On trouve à la fin du volume : « Le con« tenu en brief des lettres du tres-illustre David, roy d'Éthiope, dict Pre» tejan, au tres-illustre et tres-puyssant Jehan, roy de Portugal, lequel « Pretejan est descendu de la royne d'Ethiope, nommée Candace, dont le « pais rescut la foy du Christ par le chastré de ladicte royne, qui fut bap« tisé par sainct Philippe. » C'est une pièce curieuse qui n'a pas encore été inventoriée dans la bibliographie du Prestre-Jehan.

P. L.

425. COSSART. Le Brasier spirituel, par J. Cossart, lieutenant-général en la vicomté d'Évreux. *A Évreux, chez Anthoine Lemarie*. 1607 ; pet. in-12, cart..... 18—»

Ce petit volume plaît au premier regard par sa jolie impression, et par la marque du titre, où l'on voit un dauphin portant Arion jouant de la lyre, avec cette devise : « Je hante l'armonie. » Rendons tout d'abord cet hommage à Antoine Lemarie, libraire à Évreux. Mme de Sévigné, supposant qu'on lui fait la question : Qu'est-ce que c'est qu'Évreux ? répond qu'É-

vreux est la plus jolie ville de Normandie. Nous dirons, nous, qu'Évreux étoit, en 1607, sinon la plus jolie, au moins la plus littéraire, la plus poétique ville de Normandie, puisqu'elle avoit un évêque (le cardinal Du Perron), et un lieutenant-général, tous deux poëtes, *arcades ambo*. C'est nous qui faisons ce rapprochement où il entre une familiarité dont est fort éloigné Jean Cossart, qui dans sa préface se met aux genoux de Monseigneur, qu'il entretient de l'espoir qu'ont les fidèles de lui voir ramener au bercail les brebis égarées. Coopérer à cette bonne œuvre, c'est l'intention et la prétention de notre poëte. C'est pour cela qu'il allume son brasier, qui, s'il a échauffé les cœurs en son temps, nous laisse un peu froids aujourd'hui.

Vicomte de G.

426. Les Délices de la poésie galante des plus célèbres autheurs de ce temps. *Paris*, 1666 ; 3 part. en 1 vol. in-12, 2 frontispices curieux, v. gr., fil. dent. 30—»

« Recueil, dit M. Viollet Leduc, destiné aux précieuses ; composé de madrigaux, de bouquets, de fadeurs, la plupart fort ridicules, mais utiles à la connoissance de la littérature de l'époque. » Il y a en effet ici beaucoup de choses destinées aux précieuses, comme par exemple un billet d'enterrement d'un Amour, avec indication de l'heure précise du convoi, et une procuration où les sentiments du pays de Tendre sont exprimés par les formules de Me Loyal, notaire, et au nom de
, tendre et discret amant messire Endimion. Mais à côté de ces fadeurs, il y a des choses qui choqueroient la pruderie des précieuses, des pièces qui sentent un peu la licence d'un parnasse satirique, des allusions aux mésaventures d'un marquis de Langers, célèbre de la même façon que devoit l'être plus tard le marquis de Gesvres. Ce recueil contient les premiers vers de Despréaux, ses stances adressées à Molière au sujet de l'*École des Femmes*, avec la stance supprimée par le poëte, et qui n'est dans aucune édition de ses œuvres avant celle donnée par Berriat Saint-Prix à qui rien n'a échappé de ce qui regarde Despréaux. On y trouve aussi le remerciement au roi par P. Corneille :

Mon génie au théâtre a voulu m'attacher.
Partout ailleurs je rampe et ne suis plus moi-même ;
Mais j'ai là quelque nom, là quelquefois on m'aime.

Faut-il parler aussi de *Stances galantes* signées du nom de Molière ? Il seroit piquant, ne fût-ce que pour réjouir Cotin, dans le goût et dans le style duquel ces stances sont écrites, de les pouvoir attribuer au grand poëte comique. Mais le grand Molière avoit en ce temps-là un homonyme qui a bien pu faire des vers à la façon de Cotin. Cette pièce a été reproduite dans l'édition des œuvres de Molière qu'a publiées M. Louandre. (Paris, Charpentier, 1856.)

Vicomte de G.

427. Essays de méditations poétiques sur la Passion, mort et résurrection de N. S. J.-C. *Paris, François Muguet, rue de la Harpe,* 1659; in-8, mar. r., fil., comp., tr. d., front. gr. .... 30—»

Volume d'une parfaite conservation et dans sa première reliure. On lit sur le titre : *Donné à Monsieur de Froment, conseiller du roy, en sa cour des aydes de Dauphiné, par l'autheur son très-humble serviteur.*

L'auteur, récollet du couvent de Lyon, passant un carême chez une dame illustre par sa piété, son esprit et sa naissance, fit, pour l'amuser et l'édifier, quelques sonnets sur la Passion de Jésus-Christ ; il prit goût à la besogne et la continua ; puis vinrent les amis qui le décidèrent par toutes sortes de bonnes raisons à publier son ouvrage. Seulement avant de succomber à la tentation, il voulut le soumettre à la censure et aux corrections d'un juge compétent, si bien que quelques sonnets perdirent aux retranchements qu'on leur fit, leur forme primitive. Mais sonnets ou pièces libres ôtent au récit des apôtres cette simplicité qui en fait le charme. L'auteur n'en espère pas moins que les âmes pieuses tireront un profit spirituel de son livre, et à ce sujet il invoque d'une façon qu'on pourroit tourner en raillerie contre lui, ce que dit Albert le Grand, que le simple souvenir de la Passion de Notre Seigneur est plus méritoire que si quelqu'un jeûnoit un an tout entier au pain et à l'eau. Le souvenir gravé dans un sonnet doit être plus efficace encore ; il nous semble cependant que ce jeûne d'un an seroit une pénitence plus rude que celle de lire tout le volume de notre bon récollet.

Vicomte de G.

428. Le Galant nouvelliste, histoires du temps. *La Haye, Henri de Bulderen,* 1693; pet. in-12, mar. bl., tr. d. (*Rel. janseniste.*) .... 24—»

Charmant exemplaire d'une charmante édition de Moetjens, qui avoit acheté des caractères et des fleurons elzéviriens, et qui s'efforçoit d'imiter les éditions des Elzéviers. Le *Galant nouvelliste*, qu'il réimprima si soigneusement, venoit d'avoir la vogue à Paris, où la première édition avoit paru chez J. Guignard, 1693, in-12. On n'en savoit pas l'auteur, et on l'attribuoit à plusieurs dames de lettres, qui ne se defendoient guère contre cette attribution. Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, ne cite que l'édition de 1703, et nomme l'auteur : *la comtesse d'Auneuil.* Cette édition (*Paris, Ribou*, 1703, in-12), fut publiée sous le nom de la comtesse de L***. Cependant il est certain que ce joli roman a pour auteur Mme de Gomez de Vasconcelle, qui prenoit souvent le nom de son mari, Gillot

(de Beaucour), dans les priviléges de ses ouvrages. En tête du *Galant nouvelliste*, elle adresse une dédicace au public : « Vous avez, lui dit-elle, si favorablement reçu mes derniers ouvrages, que je me crois engagée par reconnoissance à vous dédier celui-ci. » Un renvoi en note, au mot *ouvrage*, cite l'*Arioste moderne* et le *Mari jaloux;* or, ces deux ouvrages, l'un traduction ou imitation de *Roland Furieux*, publiée en 1685, et l'autre, simple nouvelle, publiée en 1688, sont bien de Mme Gomez, comme Barbier le déclare lui-même dans son *Dictionnaire des Anonymes*.

P. L.

429. Histoire galante et enjouée, interrompue par des entretiens de civilité, d'amitié et de passe-temps. *Paris, J.-B. Loyson*, 1673; in-12 de 516 p., v. f., fil., tr. d. (*Niédrée*)........................ 34—»

Joli exemplaire d'un livre publié en 1664 et remis en vente sous un nouveau titre, neuf ans plus tard. Ce titre avoit été imaginé pour dérouter les amateurs de romans, qui accueillirent avec assez d'indifférence le volume intitulé : *Aristandre ou Histoire interrompue*, par M. H. A. d'A. (Paris, Dubreuil, 1664, in-12). On eut grand soin d'enlever l'épître dédicatoire qui auroit pu faire reconnoître cet ouvrage du sieur Hedelin, abbé d'Aubignac, et l'on ajouta un faux-titre qui devoit achever de rendre *Aristarque* méconnoissable : *Nouvelles pour le divertissement et l'instruction des honnestes gens*. Nous ne savons pas si le livre et l'auteur furent reconnus. L'auteur vivoit fort retiré dans sa ville natale de Nemours, et son livre, le dernier qu'il ait composé, est ce qu'on appeloit alors un ouvrage de société, dans lequel les personnages déguisés sous des noms de fantaisie (Cléomène, Udorine, Eurimedon, Validaur, etc.), ne sont que des habitants de Nemours, parents ou amis de l'abbé d'Aubignac, qui s'est lui-même mis en scène sous le nom du *Sage Edelian*.

P. L.

430. MELISSUS (*P.*). etc. (carmina varia). *Sine titulo* (*Norimbergæ*, 1572-1582); in-fol. de onze feuillets imprimés d'un seul côté...................... 18—»

C'est un recueil factice de poésies latines, composées en l'honneur de personnages notables. Ces placards, publiés séparément et à des époques différentes, étoient destinés aux familles, et n'ont dû être imprimés qu'à très-petit nombre. Cette collection a donc au moins le mérite de la rareté.

En voici la description : 1er feuillet, deux pièces adressées à George-Frédéric, marquis de Brandebourg, fondateur d'un nouveau collège en Franconie, l'an 1582, signées P. Melissus, *comes palatinus et eques, civis romanus*. Les sept feuillets suivants contiennent les armoiries (gravées sur

bois) de certaines familles, avec une description poétique de leurs blasons. 2e f., Fabricius, 1580; 3e f., Homagius, 1581; 4e f. Limmerus, 1581; 5e f., Mergiletus, 1581; 6e f., Lyttichius, 1581 (ces cinq pièces sont signées P. Melissus); 7e f., Leius, 1581; deux pièces (l'une de Melissus, et l'autre de M. Christophe Homagius); 8e f., Poblinger, 1582 (une pièce de Melissus); 9e f., vers de Melissus, sur la mort de noble André Imhoff, septemvir de la république de Nuremberg, décédé en 1579, âgé de 88 ans; 10e f., épitalame pour le mariage de Joachim Lochner, libraire à Nuremberg, et de Marguerite Schleemuller, célébré en 1574, signé Michael Rauenspuch; 11e f., épitaphe de Jean Christophe, fils de George Eisen, mort en 1572, par Jean Conrad, diacre à Œttingen. Les trois derniers placards sont entourés d'une large bordure.

431. MERCIER (*Nicolas*), Nic. Mercerii pisciaci, proprimarii, ac professoris navarrici, de Conscribendo epigrammate. (*Parisiis, ap. Joh. de la Caille*, 1653); in-8, front. gr., portr., mar. r., dent., dos et plats fleurdelisés, tr. dor. (*Anc. rel.*).................. 28— »

Livre estimé, et devenu rare. Le beau frontispice et le portrait (avant la lettre) de Michel Le Masle, prieur de Notre-Dame-des-Champs, et chanoine de l'église de Paris, à qui l'ouvrage est dédié, ont été gravés par Michel Lasne. On lit sur la garde, que ce volume a été donné, le 12 août 1673, à Lambert Bourgoin, de Paris, élève de seconde au collège du Plessis-Sorbonne, pour un accessit de version latine; c'est pourquoi la reliure, entièrement fleurdelisée, porte sur les plats le chiffre P. S. (*Plessis-Sorbonne*), répété dix fois.

Nicolas Mercier, né à Poissy, vers la fin du XVIe siècle, devint régent de troisième et sous-principal au collège de Navarre; il remplit ce double emploi d'une manière très-distingué, et mourut en 1657. Son traité *de Conscrib·ndo epigrammate*, renferme un choix nombreux d'épigrammes latines, anciennes et modernes. Plusieurs sont inédites, et 172 ont été composées par Nic. Mercier. On s'empressa de prodiguer, en langage poétique, les éloges les plus pompeux à l'auteur et à son œuvre; et, selon l'usage du temps, ces éloges furent imprimés dans les pièces liminaires. Tous les professeurs du collège de Navarre concoururent à fêter leur collègue, et nous trouvons ainsi la liste officielle des régents de ce collège en 1652. C.-E. du Boulay, professeur d'éloquence, recteur de l'Université en 1661; J. Julienne, professeur des humanités; P. Daniel, régent de 4e; Nic. Tavernier, régent de 5e, plus tard professeur d'éloquence, puis professeur royal de grec, recteur de l'Université en 1662, en 1674 et en 1681; enfin, Fr. de Bonnamour, régent de 6e. Or, comme Nic. Mercier étoit régent de 3e et sous-principal, il ne manque à cette liste que le principal du collège.

+ 432. Le Miroir de vertu et Chemin de bien vivre... tant en prose que par quatrains et distiques françois... avec le Stille de composer toutes sortes de lettres missives, la ponctuation et accents de la langue francoyse et l'instruction de l'art d'écrire, par P. Habert. *Paris, Claude Micart,* 1575; in-16, v. fauve, *rare*... 48—»

L'auteur de ce livre, Pierre Habert, qui devint valet de chambre et conseiller du roi, avoit d'abord été maître écrivain à Paris; il retint toujours le goût de son ancienne profession, et se plut à diriger non-seulement la main, mais aussi le cœur des enfants. Le *Miroir de vertu* est en prose et offre un premier modèle du livre si connu depuis sous le nom de *Morale en action.* Ce sont des traits de vertu et d'héroïsme empruntés à l'histoire et rangés par ordre alphabétique. Le *Chemin de bien vivre* est en quatrains qui nous paroissent aujourd'hui valoir ceux de Pibrac, bien qu'ils n'aient pas eu la même fortune dans leur temps. Viennent ensuite avec un titre à part, *le Stille de composer toutes sortes de lettres missives,* la *Ponctuation de la langue françoise,* et l'*Instruction de l'art d'écrire.* Dans cette seconde partie de son livre, P. Habert n'omet rien de ce qui regarde l'art d'écrire, depuis la manière de composer la lettre, jusqu'au choix du ganivet (du canif), de la plume et du papier. Même pour les derniers préceptes qui lui sont si chers, il retourne à la forme poétique du quatrain. En un quatrain, il nous donne le moyen de gouverner le coton, le coton si rebelle et si malin, que de nos jours on a trouvé plus facile de le supprimer que de le gouverner. Ce petit volume se termine par *la civilité qu'un chacun doit tenir et principalement les jeunes enfans, en prenant le repas des viandes créées de Dieu pour notre usage.* Recueil d'instruction naives naivement exprimées :

Avant manger et boire en chacun lieu,
Lave les mains et puis vien prier Dieu.
Aux apparens, vieux, sages et rassis,
Est dû l'honneur d'être premier assis.
. . . .
Couper du pain auprès de la poictrine,
Repugne fort à civile doctrine.
Ne guette au plat longuement la viande,
Prens la plvs près, sans choisir la friande.

Vicomte de G.

433. Noë. Plusieurs enigmes et descriptions enigmatiques, par Michel Noë. *Lewarde, Henri Rintius,* (Holl.

Elzev.) 1682; pet. in-12, mar. r., fil., tr. dor., doublé de mar. vert dent. (*Closs.*)................ 35—»

Voici un disciple et un rival hollandois de notre abbé Cotin. Il n'y a pas beaucoup de recueils d'énigmes, et ce n'est pas là un genre bien estimé en littérature. On pourroit même dire que de ces bagatelles la littérature est exclue. Tout en avouant dans sa dédicace au prince de Nassau qu'il ne s'agit ici que de bagatelles, notre auteur les rehausse et les rattache à la plus illustre antiquité. Nous avions bien tort de croire que Noé (le nôtre et non celui de l'arche) et Cotin avoient fait seuls des énigmes. Les plus grands hommes de l'antiquité ont pris plaisir à ces sortes d'ouvrages. La reine d'Éthiopie se servit d'énigmes pour éprouver l'esprit du roi Salomon, et de siècle en siècle on en a vu des recueils qui n'ont pas été reçus sans approbation. Dans cette glorieuse nomenclature, notre auteur oublie le plus célèbre, mais aussi le plus redoutable des auteurs d'énigmes, le sphinx. Nous ne sommes pas obligés, sous peine de mort, de deviner celles de Michel Noé, qui d'ailleurs en donne les mots à la fin de son recueil.

Vicomte de G.

434. Le nouveau parnasse des muses galantes, ou les divertissements de la poésie françoise. *Paris*, 1665; in-12, vél............................ 15—»

Ce volume s'ouvre par quelques poésies galantes, et se ferme (en fait de divertissements), par l'*Ode burlesque de Scarron; Léandre et Héro*. Le milieu, et pour ainsi dire le corps du recueil, est tout consacré au poëte Rampalle, dont il contient les six idylles : *La Nymphe Salmacis*, *Le funeste départ*, *Europe ravie*, *Le Soleil amoureux*, *La Lune amante*, *L'Esclave généreuse*. Ces idylles avoient paru en 1648, dans les formats in-4 et in-12. Elles avoient fait une réputation à leur auteur, dont Colletet parle ainsi dans son Discours de la poésie bucolique : « Il est arrivé que de notre temps N. de Rampalle a renouvelé la gloire de l'idylle, puisqu'il nous en a donné plusieurs imitées du Pretti et du cavalier Marini; et même, comme il avoit un génie particulier à décrire purement et naïvement les choses, il en publia une autre de sa façon, intitulée : *Le Départ funeste*, dont la disposition est assez ingénieuse, et dont la belle mélancolie ne doit pas moins plaire au lecteur intelligent que la douce gaîté de ses autres idylles.

Vicomte de G.

435. Ordentliche Beschreibun mit was stattlichen Ceremonien und Zierlichheiten die Rom. Kay. May. unser aller gnedister Herr, sampt etlich andern Erzherzogen,

Fürsten und Herrn, den Orden Guldin Flüss in disem 85 Jahr zu Prag und Landshüt emfangen und angenommin. *Getruckt zu Dilingen durch Joannem Mayer.* 1587. (Exacte description des magnifiques cérémonies et réjouissances qui eurent lieu à Prague, cette année 85, à l'occasion de la remise de l'Ordre de la Toison-d'Or à S. M. l'empereur des Romains, notre très-gracieux maître, ainsi qu'à différents archiducs, princes et seigneurs. Imprimé à Dilingen, par Jean Mayer). Pet. in-4 de 155 p., encad., rel. en mar. blanc, fil., comp., mosaïque, dor. à petits fers, tr. dor.. 65—»

Philippe-le-Bon fonda l'Ordre de la Toison-d'Or le 10 janvier 1429, pour la gloire du Rédempteur, en l'honneur de Notre-Dame et de l'apôtre saint André. Naguère, ses 31 chevaliers juroient de défendre de leur sang la foi et l'Église catholique, et savoient tenir leur serment, *dita, servata fides;* maintenant, on ne le leur demande plus; Abdul-Medjid porte la Toison-d'Or, M. Dupin aîné doit l'avoir. Après avoir rappelé l'origine et l'excellence de cet Ordre, longtemps le premier de la chrétienté, l'auteur de cette *exacte description*, le sieur Paul Zehendtner van Zehendtgrüb, secrétaire de Ferdinand II, landgrave d'Alsace et comte du Tyrol, raconte comment son maître, ayant été appelé à passer au cou de son petit-neveu Rodolphe II le fameux collier, quitta, non sans effort, sa capitale d'Inspruck le 14 mai 1585, avec une suite de 120 personnes, dont faisoient partie dix cuisiniers et quatre pâtissiers, sans énumérer l'entourage de sa nouvelle épouse, Anna-Catharina de Gonzague, et celui de son fils, Charles, margrave de Burgau; — comment ces illustres voyageurs arrivèrent après quatorze jours de marche à Prague, le 29 mai, y séjournèrent agréablement jusqu'au 12 juin, s'en retournèrent par Munich, où il leur fut offert un feu d'artifice; — comment enfin ils rentrèrent, gais et dispos, le 2 juillet de la même année à Inspruck, où ils ne manquèrent pas, dès le lendemain, de faire chanter un *Te Deum* dans leur chapelle archiducale pour remercier le ciel de les avoir miraculeusement préservés de toute mésaventure dans une pérégrination si longue et périlleuse. Ce récit abonde de détails, comme les Allemands savent en donner quelquefois, et qui ne nuisent pas à sa valeur historique. Nous ajouterons qu'on trouve seize grandes planches fort curieuses sous le double rapport de l'art et de la représentation historique du cérémonial. Les costumes y sont remarquables et les personnages représentés paroissent être des portraits authentiques à cause de l'indication mise au dessous de chacun d'eux. L'exécution de la gravure de ces planches a été faite simultanément à l'eau-forte et au burin par un artiste allemand. Quant à sa valeur bibliographique, la netteté de son impression, l'originalité des planches qui l'accompagnent

suffisent pour en faire une curiosité d'amateur. D'ailleurs, la condition exceptionnelle de cet exemplaire, revêtu d'une reliure du temps, d'une conservation parfaite, le ferait admettre dans les collections intéressantes des reliures faites au XVIe siècle.

Prince AUGUSTIN GALITZIN.

436. L'Orphelin infortuné ou le portrait du bon père, histoire comique et véritable de ce temps, par le sieur D. P. F. *Paris*, *Cardin Besongne*, 1660-61; in-8 de 8 ff. prélimin. et 335 p., v. f., fil., tr. d. (*Duru.*). 34 — »

Bel exemplaire d'un livre RARE, qui le deviendra bien davantage, quand il sera recherché comme il doit l'être, car c'est un livre très-amusant, très-comique et très-utile pour l'histoire de la langue. L'auteur, César-François Oudin de Préfontaine, fils de César-Oudin, savant linguiste et lexicographe, possédoit plusieurs langues, comme son père, surtout la langue espagnole ; il avoit puisé, dans les ouvrages de Quevedo et des auteurs burlesques de l'Espagne, une gaîté caustique qu'il répandoit à pleines mains dans ses propres ouvrages ; de plus, il écrivoit avec une piquante originalité dans le genre facétieux, et il donnoit surtout à ses descriptions ou à ses portraits les couleurs les plus vivantes et les plus animées. Nous n'avons aucun détail sur la vie de cet auteur ; mais, à en juger par les sujets qu'il traite dans ses livres, il menoit une vie peu édifiante dans le jeu, le vin et les femmes. On peut donc supposer qu'il a raconté quelque chose de ses propres aventures dans l'*Orphelin infortuné*, puisqu'il dit à *notre illustre* le sieur de La Boissière, chevalier, commandeur du Congot (*sic*) : Cette prudence, qui vous fait si bien juger de tout, vous fera connoistre que le seul malheur a fait tout le crime de cet infortuné, qui a lieu d'espérer que vous aurez soin de sa fortune, puisque vous avez déjà commencé à régler sa conduitte. Il estoit d'humeur trop libre et grand amy des bonnes compagnies et de la bouteille, mais vous lui avez appris à fuir le cabaret et à changer les bons morceaux contre d'autres plus médiocres, luy donnant plusieurs salutaires instructions, mesme la méthode de se servir utilement de la plume et autres gentillesses. » Le sieur de La Boissière, que de Préfontaine nomme son *bon ami*, ne fut pas trop flatté sans doute de cette dédicace, car il pria l'auteur de la supprimer, et celui-ci fit reparaître son roman avec une autre dédicace adressée à un autre Mécène moins scrupuleux, sous ce titre, qui semble annoncer un ouvrage tout différent du premier : *Les aventures tragi-comiques du chevalier de la Gaillardise, où, dans le récit facétieux de sa vie et de ses infortunes, il divertit agréablement les esprits mélancoliques* (Paris, C. Besongne, 1662, in-8°). Il n'y avoit d'ailleurs de changé dans le roman, que le titre et la dédicace ; l'édition de 1661 avoit fourni les exemplaires de celle de 1662. Malgré les promesses du nouveau titre, malgré le mérite un peu grave-

leux du livre, le chevalier de la Gaillardise n'eut pas meilleure fortune que l'Orphelin infortuné, et ce joli roman ne fut pas réimprimé. L'auteur, dont le frère cadet avoit été maître d'italien du roi Louis XIV, ne parvint pas à sortir du bourbier des mauvaises mœurs, et les gens du monde n'allèrent pas le chercher dans les tavernes qu'il fréquentoit; mais « l'homme tombe et le livre reste. » On réimprimera les œuvres d'Oudin de Préfontaine et on les placera au premier rang parmi les monuments gaulois de la littérature gaillarde et comique. P. L.

437. Parterre (le) du parnasse françois ou nouveau recueil des pièces les plus rares et les plus curieuses, des descriptions, caractères, allusions, pensées morales, ingénieuses et galantes des plus célèbres poëtes françois, depuis Marot jusqu'à présent, par Bonafous. *Amsterdam, Est. Roger*, 1709; in-12, front. gravé, mar. r., fil., dent., tr. d. (*Courteval.*)........... 24—»

C'est un choix assez bien fait de pièces de vers et de morceaux détachés sur la raison, l'amour, l'argent, la beauté, le vin, le jeu, les femmes, le mariage, le cocuage, la cour, la solitude, la vie, la mort, Dieu, les prédicateurs, la guerre et l'amitié. Le collecteur, qui a fait entrer dans le recueil quelques pièces de vers de sa façon, étoit un François que la révocation de l'édit de Nantes avoit forcé de se réfugier dans les Pays-Bas. Il n'a pas été compris dans la *France littéraire* de M. Quérard. Ce volume paroît avoir été imprimé avec des caractères provenant de l'imprimerie des Elzéviers, quoiqu'on n'y trouve aucun fleuron elzévirien. Le libraire Estienne Roger, chez lequel le livre se vendoit à Amsterdam, annonce, sur le titre du *Parterre du Parnasse*, qu'il a assortiment général de toute sorte de musique et « qu'il la vendra toujours à meilleur marché que qui que ce soit, quand même il devroit la donner pour rien. » Ce marchand libraire ne paroît donc pas avoir été l'éditeur des ouvrages, (entre autres ceux de Constantin de Renneville), qui portoient son adresse et qui se vendoient chez lui pour le compte des auteurs. Il y avoit alors à Amsterdam un petit cénacle de protestants françois réfugiés, auxquels le goût des lettres rappeloit sans cesse la patrie absente : Bonafous et son ami Balmier étoient les joyeux apôtres de cette église littéraire, où, malgré le rigorisme de la réforme, on buvoit d'excellent vin, en récitant les contes de La Fontaine.
P. L.

438. Pontanus (*Jac.*). Floridorum libri octo; editio quarta. Accessit hymnorum liber singularis. *Ingolstadii*,

Adam Sartorius, 1602; in-8, mar. r., dent., dos et c. ornés, fil., tr. dor. (Armoiries). (*Riche reliure ancienne.*) .... 24—»

Jacques Pontanus, philologue distingué, né en 1582, à Bruck, dans la Bohême, se nommoit Spanmüller, et prit le nom de Pontanus, pour désigner le lieu de sa naissance. Il fut admis dans l'Ordre des Jésuites, professa avec succès les lettres anciennnes et la rhétorique, et forma un grand nombre d'élèves distingués. Il publia divers traités élémentaires qui, pendant plus d'un siècle, ont été suivis dans la plupart des colléges de l'Europe, et traduisit en latin plusieurs ouvrages grecs qui n'avoient été connus jusqu'alors que par quelques savants.

En parcourant ce volume de poésies sacrées (*Floridorum libri*), on s'aperçoit facilement que si Pontanus s'est rendu célèbre, c'est par ses travaux en philologie, plutôt que par ses talents poétiques. Cependant, ce livre avoit été imprimé quatre fois, de 1594 à 1602. On ne connoît point les premières éditions, et celle de 1602 est même assez rare. La reliure de cet exemplaire est très-remarquable.

439. Philelphe (*Fr.*). Ode Francisci Philelphi, equitis aurati, laureatique poetæ, variis carminum generibus ornatæ. Mag. Jacobi de Alneto Vindocinensis presbyteri interpretatione enucleatis, quæ nunquam antehac Parrhisiis impressæ fuerunt. *Venundantur Parrhisiis, à Joh. Granion, bibliopola*, (in fine) : *Opera et impensis Joh. Granion, perfectum est in edibus Thome Kees.* (vers 1510); in-8, v. marb...................... 40—»

Volume très-rare, non cité par les bibliographes. Bel exemplaire, dont le titre est orné de la marque de Jean Granion ou Granjon. François Philelphe, l'un des plus célèbres philologues qui parurent en Italie, à l'époque de la renaissance des lettres, étoit né le 15 juillet 1398, à Tolentino dans la Marche d'Acône, et mourut à Florence, le 31 juillet 1481, à l'âge de 83 ans.

Il avoit eu l'intention d'écrire dix livres d'odes, de donner au premier le nom d'Apollon, et aux autres les noms des Muses; chaque livre devoit être composé de dix odes, chaque ode de cent vers. Il ne put achever ces cinq livres, pour lesquels il suivit le plan qu'il s'étoit proposé.

Cette édition est accompagnée d'arguments et de commentaires rédigés par Jacques Launay, de Vendôme, prêtre et professeur au collége de la Marche, à Paris. Les *Odes* de Philelphe sont précédées d'une courte Notice sur la vie de l'auteur, d'une liste de ses ouvrages et de pièces de vers élogieuses adressées à Jacq. de Launay, par des poëtes vendômois; elles sont

suivies de plusieurs autres poésies que, par un échange de politesse, J. de Launay adresse à ses parents et à ses amis, résidant à Vendôme. Nous avons remarqué que dans la liste des ouvrages de Philelphe, on lui attribue un Traité en 6 six livres, *De liberorum educatione*, qui appartient à Maffeo Vegio. Philelphe n'a composé sur ce sujet qu'une satire de cent vers latins.

440. Les remonstrances faictes au roy Loys unzieme, sur les privileges de l'Église gallicane et les plainctifs et doleances du peuple. Plus l'institution et ordonnance des chevaliers de l'Ordre des tres-chrestiens roys de France, avec la forme et ordre de l'assemblée des trois Estatz, tenuz en la ville de Tours, soubz le regne de Charles huictieme, et ce qui y fut remonstré, décidé et ordonné. *Paris*, *Jean Dallier*, 1561; in-8 de 141 ff. chiff., non compris le titre et 2 ff. de table, mar. bl., tr. d. (*Rel. jansén.*)...................... 36—»

Superbe exemplaire d'un recueil qui fut imprimé par ordre du roi ou plutôt du conseil de régence, à l'occasion des États-Généraux convoqués à Orléans. On lit à la fin du volume : *Achevé d'imprimer à Paris le 20e jour du mois de novembre 1560.* François II mourut le 5 décembre suivant, et son frère Charles IX lui succéda ; les États-Généraux, qui venoient à peine de s'ouvrir à Orléans, furent transférés à Pontoise. La réunion des pièces qui figurent dans ce volume, qu'on distribua sans doute à tous les députés des États, avoit pour objet de leur remettre sous les yeux les principes fondamentaux de la monarchie françoise, les privilèges de l'Église gallicane et les droits de la couronne royale ; car, parmi ces députés des *trois Estats*, il y avoit des partisans avoués de la réforme religieuse et politique ; on voyoit même apparoître déjà quelques sectateurs de l'utopie républicaine. Les harangues de maître Jean de Rely, docteur en théologie et chanoine de Notre-Dame aux États de Tours, étoient bien faites pour raviver le feu sacré du dévouement monarchique dans le cœur des députés aux États d'Orléans ; ces belles harangues, ainsi que les cahiers des trois États qui les accompagnent, avoient été imprimées plusieurs fois, au commencement du règne de François Ier, par Galliot du Pré, in-fol. et in-4° goth., mais elles étoient totalement oubliées, lorsqu'on eut l'idée de les faire reparaître en 1561 ; on les publia encore dans la même pensée, lors des États de Blois en 1588, et elles furent remises en lumière, non-seulement en 1614, pour l'ouverture des États-Généraux qu'on regarda longtemps comme les derniers de la monarchie ; mais encore en 1789, au moment de la convocation des véritables derniers États-Généraux qui alloient

enfanter une révolution. Et pourtant, nonobstant ces réimpressions successives, la relation des États de Tours, écrite par Jean de Rely, demeura tellement ignorée, qu'on l'a réimprimée presque textuellement d'après un manuscrit, dans la collection des Documents inédits publiés par ordre du roi sous les auspices du ministère de l'instruction publique. C'est là un de ces livres immortels que tous les François devroient savoir par cœur.

P. L.

441. SAINT-MARTIN. La Nature naissante ou les merveilleux effets de la puissance divine dans la création du monde achevée en six jours, en vers françois; par le sieur de Saint-Martin, mathématicien. *A Paris, de l'imprimerie de Vincent du Moutier, demeurant rue des Carmes, à l'enseigne du Miroir.* 1667; pet. in-4, v. br. 8—»

Poëte et mathématicien ! il nous semble que ces mots ne se repoussent pas, quoi qu'on ait dit contre le chiffre qui a pourtant donné son nom (le nombre) à l'harmonie, et que la poésie se doit arranger du voisinage de Pythagore et de Newton. Voici de bien grands noms prononcés au sujet du sieur de Saint-Martin. C'est que lui aussi eut une haute ambition. Vivant de sa science et de sa plume, occupée tous les jours, nous dit-il, pour des personnes de mérite, ses nuits étoient ses seuls loisirs ; il en voulut consacrer quelques-unes à chanter les merveilles de la création, se proposant de fournir la carrière naturelle de son sujet les six jours de la Génèse. Notre mathématicien reprenoit ainsi l'œuvre du vieux poëte Dubartas; mais l'haleine lui manqua au bout du premier jour, et le produit de ses veilles se termine par le congé qu'il prend et qu'il donne à sa muse d'aller se coucher :

Muse, quittons ces vers, il nous faut sommeiller.

Dans ce premier jour, l'auteur fait entrer bien des choses ; à la création de l'univers il rattache toute l'histoire de l'église, la guerre des bons et des mauvais anges, les harangues de saint Michel et de Satan à leurs troupes, etc.; enfin, tout ce qu'a chanté Milton qui, par une coïncidence singulière, faisoit paroître à Londres son *Paradis perdu*, la même année où notre poëte mettoit au jour sa *Nature naissante*, c'est-à-dire en 1667. De l'un et de l'autre côté du détroit, les deux poëmes recevoient à peu près le même accueil; mais l'un devoit se relever glorieusement de l'oubli et l'autre y demeurer enseveli à jamais. Les vers de Saint-Martin sont faciles, mais prosaïques, et point du tout à la hauteur du sujet,

Vicomte de G.

442. **Le Temple d'Apollon ou nouveau recueil des plus excellents vers de ce temps.** ***Rouen, Raphaël du Petit-Val.*** **1611; in-12; veau éc., fil., tr. dor. bel exempl. 60—»**

Volume d'une bonne et élégante impression, avec un fort beau titre gravé par L. Gautier. A côté de pièces de vers, de poëtes connus, tels que Malherbe, Regnier, Bertaud, etc., ce recueil nous offre un grand nombre de poëtes dont les noms et les œuvres n'ont probablement jamais été recueillis ailleurs. Nous y avons remarqué, page 263, un sonnet de *feu madame la duchesse de Bar, sœur du roy*. Dans ce sonnet, la duchesse se proclame la fille aînée de ce grand Jupiter, chef de la destinée, et, à propos d'une blessure que ses yeux ont faite, elle ne demande point, comme Agnès, si ses yeux ont du mal pour en donner aux autres, mais trouve que le téméraire qui l'a regardée a été justement puni et qu'il devoit savoir :

Que le soleil est beau, mais qu'il blesse les yeux.

Ce sonnet n'est point mauvais, puis il a le mérite d'être du sang royal de France. Cette duchesse de Bar étoit Catherine de Bourbon, fille de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, mariée en 1599 à Henri, dit le Bon, duc de Lorraine et de Bar, et morte en 1604 sans enfants. C'étoit une des femmes les plus spirituelles de son temps.

Vicomte de G.

EN DISTRIBUTION :

CATALOGUE d'un choix de livres anciens et modernes dont un assez grand nombre de beaux Elzevirs provenant du cabinet de M. L. B. M***, dont la vente aura lieu le lundi 29 mars 1858 et jours suivants.

On remarque parmi les Elzevirs : *La Sainte Bible de Des Marets*,—*L'Imitation de J.-C., en vers françois, par Corneille*,—*L'aimable Mère de Jésus*, — *Le Héraut du grand Roy Jésus*, —*Corpus juris civilis*,— *Térence*, — *Cicéron*, relié par Dusseuil, — *Aristippe à la cour de* Balzac, non rogné, etc., etc.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MARS-AVRIL

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

SOMMAIRE

DE LA

LIVRAISON DE MARS-AVRIL

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

COULANGES LE CHANSONNIER

Oui, bien qu'il ait été conseiller au Parlement, maître des requêtes, il ne sera pour nous que Coulanges le chansonnier, et pas autre chose; ou le petit Coulanges, comme l'appeloit Mme de Sévigné.

« C'étoit, a dit Saint-Simon, un très-petit homme, gros, à face réjouie ; de ces esprits faciles, gais et agréables qui ne produisent que de jolies bagatelles, mais qui en produisent toujours et de nouvelles et sur-le-champ ; léger, frivole, à qui rien ne coûtoit, que la contrainte et l'étude. »

Oh ! quel excellent conseiller il eût fait, s'il lui eût été permis de mettre les procès en chansons, comme Bridoye les arrangeoit par le sort des dés.

Mais débrouiller d'obscurs grimoires devant nosseigneurs de la Cour, cela n'étoit point du tout son fait. Aussi, un jour qu'il s'agissoit d'une certaine mare dont on disputoit la possession à un paysan nommé Grapin (l'histoire, si elle n'est vraie, est du moins vraisemblable), tant de fois il tourna autour de cette malheureuse mare, qui étoit au beau milieu de son sujet, qui étoit son sujet même, que ce fut pour lui la mare au diable, et qu'il finit par tomber dedans et s'y noyer. Je ne sais si, par suite de cette aventure, Grapin perdit sa cause, mais Coulanges avoit gagné la sienne, car depuis il ne se chargea d'aucun procès à rapporter, sans toutefois renoncer à sa carrière de magistrat.

Nous croyons même qu'en ce temps-là sa philosophie étoit bien plus dans ses couplets que dans son cœur, et qu'il avoit dans la tête un petit grain d'ambition, comme le berger de La Fontaine, ambition que stimuloit son mariage avec Mlle Dugué-Bagnols, fille de l'intendant de Lyon, nièce de Letellier et cousine-germaine de Louvois. Quelle occasion à saisir aux cheveux de se pousser aux emplois et aux honneurs ! et comment ne pas tenter la fortune quand il semble qu'on vient de l'épouser !

Coulanges, nommé maître des requêtes, crut sous ces heureux auspices qu'il pourroit obtenir, et sollicita une place d'intendant. On sait le refus qu'il essuya et qu'aggravèrent encore les faveurs accordées dans le même temps à son cousin Bagnols; aussi, de dépit, il se décida à vendre sa charge.

De dépit, disons-nous. Lui-même a prononcé ce mot dans un couplet inspiré par la circonstance, et où la philosophie et la bonne humeur reprennent vite le dessus. Il eût pu comme un autre avoir une intendance. Mais quoi ! il eût fait grosse dépense, il se fût tué pour bien servir le roi ; il lui eût fallu s'éloigner de ses amis ; au lieu de cela il a l'esprit tranquille, et, ajoute-t-il :

Et je suis dans Paris, commodément chez moi.

Là-dessus Bussy le gronde, lui qui enrageoit d'être commodément chez lui dans ses beaux châteaux de Bourgogne :

Or nous dites, Coulanges,
Magistrat sans pareil,
Par quel caprice étrange
Quittez-vous le Conseil ?

Est-il donc si étrange ce caprice ? Que fait autre chose Coulanges, que d'imiter Dioclétien, Charles-Quint, Christine, tous les héros enfin qui, las de gloire, se contentèrent de planter des choux ? Lui ne plantera pas de choux, mais, ce qui est aussi in-

nocent, il fera des chansons, et, pour commencer, c'est en chanson qu'il a mis tout ce dialogue entre lui et son cousin Bussy, qu'il envoie au diable :

Le diable vous emporte,
Monsieur, et vos raisons !

Voici donc, en dépit des remontrances de Bussy, Coulanges affranchi de toute sujétion. Tant mieux pour lui et pour nous. S'il n'a plus qu'à se laisser gouverner à sa fantaisie, bien volontiers nous le suivrons dans cette vie toute de plaisirs et de liberté. Notre rôle de biographe est ici bien simple, en vérité, et bien agréable. Ses chansons, ses lettres, celles de sa femme, celles de Mme de Sévigné, ne sont pas seulement pour nous d'attrayants matériaux d'une érudition facile, mais nous présentent notre besogne toute faite. C'est un enchantement de puiser à ces sources, et de vivre un instant, grâce à lui, dans ce monde dont il a fait l'amusement.

Ce monde, c'est d'abord sa famille, Mmes de Sévigné et de Grignan, qui goûtent fort la société de leur petit cousin : la mère l'appelle son aimable, et la fille aime à le voir tourner dans son grand château. Si grand, en effet, est ce château de Grignan, et si magnifique le train qu'on y mène, que la vivacité de notre petit homme en est quelquefois toute *suffoquée*.

C'est auprès de sa cousine de Sévigné que cette vivacité se trouve à l'aise et prend ses ébats, comme pendant certain carnaval qu'ils passent ensemble à Livry, alors que Mme de Sévigné, heureuse de revoir son abbaye et d'écouter le bruit des oiseaux qui commencent déjà d'annoncer le printemps, a pour lui aider à passer le temps, le petites lettres de Pascal, des comédies, la princesse de Clèves, et enfin Coulanges et le livre de ses chansons (le recueil manuscrit), qu'elle trouve la plus plaisante chose du monde. Les chansons étoient gaies, le chansonnier l'étoit plus encore. « Il est gai, il mange, il boit, il chante.» Si Livry porte bonheur au style de la cousine, ainsi fait-il à

celui du cousin, qui n'a guère écrit de plus jolie lettre que celle où il fait le récit d'une promenade que lui a proposée Mme de Sévigné; les promeneurs sont la bonne Martel, Corbinelli, lui Coulanges, et Mme de Sévigné, guide un peu aventureuse de la troupe. Il s'agissoit de trouver une chênaie de Mme de Chelles. On se perd, on arrive dans une plaine, on prend de petits quartiers, on marche dans les herbes mouillées. Chacun suit avec une douceur de mouton. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque révolte secrète au fond des cœurs. Coulanges lui-même a une préoccupation très-inopportune à l'heure qu'il est. Mais que dis-je? c'est peut-être l'heure qui cause sa préoccupation; il songe à la cuisine de l'abbaye, dont il lui semble que l'on s'éloigne trop; il a peur (inquiétude digne de Panurge) de ne pas entendre la cloche du dîner. Cependant on va toujours, sans trouver la fameuse chênaie : qu'importe, la promenade n'est-elle pas charmante? C'est l'avis de Mme de Sévigné, dont le plaisir dut, je l'imagine, se communiquer à ses compagnons. Elle qui aime sa haute forêt et sa belle vue, est toute consolée; elle reconnoît le beau pays qui la charme, l'herbe verte qu'elle a si souvent foulée avec sa charmante fille. Je gage que pour elle, elle fut trop tôt terminée, cette promenade, et que trop tôt on rencontra l'abbé et le père prieur qui étoient venus au-devant des chercheurs de chênaie. Cette lettre est agréable et ne fait pas trop regretter que Mme de Sévigné ait laissé le récit de l'aventure à son cousin : et cependant..... Coulanges nous pardonnera cette exclamation et cette réticence.

Nous voudrions rester à Livry, où nous sommes en si bonne compagnie, mais déjà Coulanges nous appelle ailleurs. Le voici aux États de Bretagne, avec le duc de Chaulnes, aux Rochers avec le jeune Sévigné, puis aux eaux de Bourbon où il accompagne Mme de Louvois, et où il s'ennuie; enfin à Paris, où il se dédommage de sa triste vie des eaux par des dîners et des indigestions. C'est à qui l'aura; tout le monde se le dispute. « Le joli homme! Qu'il est heureux! Toujours aimé, toujours estimé; toujours portant la joie et le plaisir avec lui. » Bien qu'il ne se

jette à la tête de personne, il appartient cependant à qui veut l'emmener. Heureux, a-t-il dit :

Heureux qui voyage
En bon équipage
Qu'il ne nourrit pas !

Ainsi, et toujours sans nourrir l'équipage, il va avec la maréchale de Rochefort au-devant de la dauphine, et plus tard à Rome, avec le duc de Chaulnes. C'est tout un brillant épisode de sa vie, que ce voyage de Rome. Admis à faire son compliment au Pape, lors de la première audience, où l'ambassadeur étoit accompagné et suivi d'un brillant cortège, il fit ce compliment en italien, et le Saint-Père lui répondit honnêtement et gaîment. Dans ce voyage, dans ce séjour à Rome, la verve du petit homme redouble ; il écrit à sa cousine de charmantes lettres ; il lui dit qu'il veut épouser Pauline (Pauline de Grignan); qu'il en demande la permission au Pape ; qu'il la fera comtesse d'Avignon. La vieillesse est autour de lui, il se doute de quelque chose par de certaines supputations, mais il ne la sent point du tout ni au corps ni à l'esprit. Il monte à la boule de Saint-Pierre, et chante cet événement ; il chante tous les beaux endroits de Rome, les palais, les cours, Mlle Lanti. Il chante et est chanté. Le duc de Nevers, dont il provoque la verve, s'écrie, après le départ de sa sœur, Mme de Bouillon :

Sans un peu de Coulange on mourroit en ces lieux.

C'est ainsi qu'il falloit à Richelieu quelques dragmes de Boisrobert; il semble qu'en faisant son hémistiche le duc de Nevers dut avoir ce rapprochement dans l'esprit.

Le séjour à Rome se prolongea assez pour que Coulanges éprouvât une grande joie à revoir la France, où il continua à vivre au gré de l'étoile la plus errante et la plus *libertine* qui fut jamais. Nous sommes en ce moment comme sa cousine, qui ne

sait où le prendre. Où êtes-vous ? A Saint-Martin ? à Meudon ? à Baville ? Quel est le bienheureux endroit qui possède l'aimable et jeune Coulanges ? Sa femme, étonnée de ses courses continuelles, voudroit, pour lui épargner la fatigue, inventer une machine qui le lançât d'un lieu à un autre. Oh ! qu'on eût bien dû, tout exprès pour ce petit homme, inventer dès ce temps-là les chemins de fer ! A défaut de chemin de fer, le cardinal de Bouillon lui envoie son équipage, qui l'amène à Saint-Martin, où il fait des triolets : « *Je vous envoie des triolets, enfants de Saint-Martin.* » De Saint-Martin, il va avec Mme de Louvois à Meudon, à Tonnerre, à Anci-le-Franc. A Tonnerre, c'est le bruit, les réceptions ; à Anci-le-Franc, le calme, la vie de Mme de Sévigné aux Rochers ; seulement la marquise de Bourgogne est encore plus grande dame que celle de Bretagne. Coulanges raconte de ce pays des scènes qui ressemblent à celle du marquis de Carabas : A qui ces terres ? A madame. Ce château ? A madame. Et tout est madame. Des paysans apportent des cadeaux, il reçoit les cadeaux et les compliments, et égaie tout le monde. « Je me porte si bien, ma bonne humeur et mon appétit sont si bien revenus, et ma veine poétique est si bien ouverte, qu'il n'y a sottise dont je m'avise ici pour me réjouir premièrement, et puis pour réjouir mon prochain. » Ainsi c'est d'abord lui qu'il veut réjouir, et il a raison. C'est en pareille matière, assurément, qu'est excusable la pratique de cette maxime. « Charité bien ordonnée commence par soi. » Horace en fait un précepte de son Art poétique : « Si tu veux me faire rire, commence par rire toi-même. Réjouis-toi d'abord, et tu me réjouiras ensuite. »

Mais pendant que notre imagination est encore en Bourgogne, il nous faut nous tourner vers la Picardie. Coulanges aime ce pays, et depuis qu'il a soupé à Amiens, visité son église et vu le chef de saint Jean dans sa châsse, il se déclare prêt à soutenir, envers et contre tous, que les Picards sont chrétiens. Oui certes, ils sont chrétiens, témoin ces chanoines de Picquigny, dont les cloches sont si bien pendues qu'elles empêchent les

gens de dormir ; témoin encore, M. de Noyon, qui a le mauvais esprit de gâter la foire de Chartres, d'où il éloigne les danseurs de corde, chanteurs et bateleurs, ne pouvant souffrir, dit-on, même les violons dans son diocèse. Ce que ne sauroit bannir M. de Noyon, c'est la joie et la gaîté que Coulanges apporte avec lui ; ce sont les douces et innocentes folies dont il réjouit les hôtes un peu tristes de Chaulnes et de Picquigny. Folies de la nature de celles de cet homme d'Athènes, qui croyoit que tous les vaisseaux du Pirée étoient à lui :

Loin de Paris, où tout m'offense,
Je vis ici dans l'abondance.
Me voilà riche, Dieu merci,
Me voilà duc et pair de France.

Une fois qu'il donne dans les visions de ce *bienheureux fou d'Athènes*, il va jusqu'au bout, et, se rappelant ses voyages aux États de Bretagne avec le gouverneur, il lui semble qu'en ce temps il étoit aussi gouverneur de Bretagne. Qu'on ne guérisse pas ma folie, dit-il :

On me feroit un mauvais tour;
Qu'en tous lieux elle m'accompagne,
Et que je sois au premier jour
Encor gouverneur de Bretagne !

Avouons que Gros-Jean a plus de frais d'imagination à faire pour détrôner le Sophi, que Coulanges pour prendre à M. de Chaulnes son duché et son gouvernement. Pauvre duc ! pauvre gouverneur ! A Chaulnes, il ne rêvoit que la cour ; dans la liberté de ses champs, il regrettoit le brillant entourage de Versailles. Coulanges le prêchoit en vain :

Défaites-vous de l'envie
De Paris et de la cour.

Demeurez en Picardie;
Chaulnes est un si beau séjour!
— Je ne saurois.
— Menez une douce vie.
— J'en mourrois.

De cette douce vie, lui Coulanges s'arrange très-volontiers. Il chante les rossignols du parc de Chaulnes et aussi les bons dîners qu'on fait dans ce beau château, et le maître d'hôtel qu'il honore :

Honorons Monsieur Honoré,
Car il est honorable.

Ces bons dîners, ce M. Honoré, il les retrouve à Paris, à Versailles, partout.

En jours maigres comme en jours gras,
Vive l'hôtel de Chaulne!
Tous les jours des mets délicats,
Des poissons longs d'une aune.

Croyez que ces poissons longs d'une aune sont fort de son goût, et que de l'humeur de ce rieur dont parle La Fontaine, c'est toujours à eux qu'il a à parler, et qu'il les préfère beaucoup aux carpettes et perchettes que lui sert Mme de Coulanges. Oh! quel bon endroit pour faire pénitence, que cet hôtel de Chaulnes! Parlez-nous surtout du *triomphe du mercredi* en Carême.

Le vrai triomphateur de ces somptueux festins nous a fait de l'un d'eux une description qui est un curieux tableau de certaines mœurs du temps, et qui feroit croire que beaucoup des convives de l'hôtel de Chaulnes avoient oublié leur civilité puérile et honnête. Il y a une Mme de Saint-Germain qui envoie à Coulanges un poisson tout entier sur son assiette, après l'avoir,

quoiqu'il proteste ne vouloir pas de sauce, arrosé à plusieurs reprises avec sa cuiller, sortie toute fraîche de sa belle bouche. Cette beauté de la bouche étoit elle-même une sauce qui faisoit passer cela. Il y a aussi une Mme Du Bois, qui rit avec éclat; une Mme de Lasalle, qui ne se sert que de ses dix doigts. « En un mot, je ne vis jamais tant de saleté; et notre bon duc, avec la meilleure intention du monde, fut encore plus sale que les autres. » Coulanges. d'abord choqué, finit par s'amuser de ces ridicules, et par sa gaîté pousse à leur exagération, se mêlant franchement au jeu, et faisant convenir tout ce monde, qu'il n'est rien de tel que d'être du même pays, de parler la même langue, et que la moindre personne qui surviendroit les troubleroit infiniment.

Nous n'avons nommé qu'en passant Saint-Martin, cette belle abbaye où le cardinal de Bouillon étaloit tant de magnificence. Ce lieu mérite qu'on y revienne. Là aussi, notre petit Coulanges est le plus désiré, le plus choyé des hôtes. Quel pays de Cocagne, que cette abbaye! Quelle chère on y fait! (Des ragoûts qui parlent plusieurs langues, mais Coulanges les comprend toutes.) Et en quelle compagnie! avec tout ce qui s'appelle Bouillon, La Trémouille et Créqui. C'est à Saint-Martin et après des discours pleins d'honnêteté et de caresse que lui a faits Mlle de La Trémouille, que notre chansonnier, malgré toute sa philosophie, s'aperçoit et fait la réflexion qu'une grande naissance a pour lui de grands charmes. Sa philosophie n'étoit pas plus en désarroi le jour où il conduisoit à la comédie les duchesses de Valentinois, de Villeroi, et de la Feuillade : tout fier d'être avec avec elles sur le premier banc d'une loge, pour voir jouer *Cinna*, qu'il trouva ce jour-là plus admirable que jamais. Si à l'hôtel de Chaulnes, Coulanges fait si bien son carême, à Saint-Martin il va se reposer de ses dévotions et de ses austérités; oui, austérités; écoutez ceci : un jour, le cardinal vient le chercher comme de coutume; le petit homme s'excuse, il étoit en train de faire son jubilé, et il lui falloit encore deux jours pour lui donner sa perfection. Oh! le bon apôtre! Mais

pourquoi ne feroit-il pas son jubilé, ce joyeux chansonnier? Il n'y a dans son fait aucune hypocrisie, rien qui ressemble à la haire et à la discipline de M. Tartuffe. Donc il lui a fallu résister courageusement à la proposition du cardinal; en sorte que le voici encore dans le cilice et la cendre pour deux jours, au bout desquels une petite chaise le viendra prendre, et il roulera rapidement jusqu'à cette abbaye, qui pour les autres peut-être, mais à coup sûr pour lui, est l'abbaye de Thelème, avec l'inscription sur la porte : « Fais ce que tu voudras. » Nulle contrainte pour lui dans ce beau pays; il peut même y être triste, si la fantaisie lui en prend, ou si la goutte lui en donne les motifs. « Mme de Coulanges n'a qu'à venir à Saint-Martin, elle m'y trouvera les coudées bien franches, et d'une liberté et d'un air qui lui feront voir combien je suis aimé dans cette maison, et considéré du galopin jusqu'au maître. » Mais il y a des Bouillon ailleurs qu'à Pontoise; il y en a à Navarre, près d'Évreux. Vite un voyage à Navarre, car ces Bouillon se mettent à aimer Coulanges, à l'exemple du cardinal. « Dites, Mesdames (Mmes de Sévigné et de Grignan), que votre petit cousin n'est pas un homme fort considéré; il ne peut aller d'un côté, qu'on ne crie miséricorde de l'autre. » Cela veut dire que voici Mme de Louvois qui se croit abandonnée, parce qu'il va à Évreux, et qu'elle ne lui permet de partir que sur l'engagement qu'il prend de ne la pas quitter d'un moment à son retour, et d'aller avec elle cogner et recogner, à Choisy, depuis le matin jusqu'au soir.

A Choisy, c'est comme à Chaulnes, la chair y est splendide : « On est obligé d'y avoir deux tables, par la quantité de monde qui s'y trouve : un lansquenet ensuite, et puis des promenades délicieuses. Choisy est un séjour enchanté. Autre ressemblance avec Chaulnes, Mme de Louvois s'ennuie et est triste parmi ses grandeurs; elle a besoin que la gaîté de Coulanges l'anime, la réveille. « Mme de Louvois est toujours la femme la plus malheureuse au milieu de ses trésors; et moi, le petit homme du monde le plus heureux au milieu de la plus parfaite indigence. »

Arrêtons-nous un moment à cet aveu si complet d'indigence. Coulanges, il nous l'a dit en prose et en vers, étoit pauvre, et ce n'est pas seulement la rime, mais aussi le destin, qui vouloit que sa cassette logeât la disette. Cette pénurie le réduisoit parfois à la nécessité de faire des dettes. Quoi qu'ait dit Panurge à la louange des prêteurs et des emprunteurs, l'état de ces derniers seroit très-agréable s'il ne falloit rendre. Mais cette obligation gâte un peu leur affaire. On court le risque de voir apparoître le créancier dans le moment le plus inopportun. C'est ce qui arriva un jour à Coulanges. Il avoit 100 francs. 100 francs! Quelle somme! Cela lui paraissoit presqu'aussi considérable qu'au savetier les 100 écus de l'homme de finance. S'il n'y voyoit pas tout à fait tout l'argent que la terre avoit depuis cent ans produit pour l'usage des gens, c'étoit assez pour lui permettre de boire et de s'amuser à la foire; il n'étoit pas en ce moment très-difficile en fait de plaisirs. Ces plaisirs, il croyoit déjà les tenir, par la précaution qu'il avoit eue de consigner ses créanciers à sa porte, tout comme eût fait don Juan. Tout à coup la malice ou la maladresse d'un portier laisse pénétrer jusqu'à lui un M. Dimanche, qui avoit flairé les bienheureux 100 francs. Coulanges, qui n'étoit pas don Juan, ne s'en tire pas aussi bien que ce dernier, et n'en est pas quitte pour demander des nouvelles de madame et de mademoiselle Dimanche; les 100 francs lui échappent, et voici tous ses projets de plaisir à la foire qui se renversent et se répandent comme le pot au lait de Perrette. Mais vous connoissez bien mal ce petit homme, si vous croyez qu'il se désole d'une aventure si propre à être mise en chanson. Donc cette aventure, il la chante sur l'air d'un rigodon de l'opéra de *Galathée*. Les 100 francs étoient envolés, mais la bonne humeur étoit restée, cette bonne humeur qui lui a inspiré ce couplet :

Que Bazin s'en aille en Suède,
Qu'en Portugal demeure Oppède,
C'est un effet de la faveur,

C'en est un de la Providence
Que je dois d'assez bonne humeur
Pour vivre heureux dans l'indigence.

C'est donc en vain que nous avons arrêté au passage l'indigence de Coulanges, espérant rompre la monotonie de ses prospérités par quelque chapitre de ses infortunes. Comment tirer ce chapitre de ce qui semble moins une peine pour notre philosophe qu'un des éléments de son bonheur ?

Ce chapitre que nous méditons, et dont il nous semble que ce seroit ici la place, cherchons-le et nous le trouverons peut-être. Car enfin, cette vérité, que nul n'est parfaitement heureux en ce monde, a dû se réaliser, même pour Coulanges, et il doit avoir eu ses chagrins, ce petit homme à qui la joie seyoit si bien. Sa cousine de Sévigné nous fait entrevoir qu'il en eut quelquefois. D'abord, nous avons vu comment il avoit été trompé dans ses espérances d'ambition. Maintenant ses filles bien-aimées, ses chansons, ne lui causèrent-elles point quelque désagrément? Nous ne parlons point de l'obstacle qu'on pourroit croire qu'elles ont mis à sa fortune comme magistrat, si l'on prenoit à la lettre la réponse de Guilleragues (Guilleragues, qui sait et parler et se taire!) au couplet sur le lit vert de Sucy, où il fait intervenir à la naissance du fils de Jeanne d'Ormesson, les fées qui prédisent que l'on verroit sa carrière bornée par quelques couplets de chanson. Auprès de qui et à quel propos pouvoient-ils être un obstacle, ces couplets si innocents où Coulanges ne chante que des lancelots, des pains bénis? Quel chagrin lui ont-elles donc causé, ses chansons? Le voici : un jour qu'il revenoit de Tonnerre et d'Anci-le-Franc, il trouva qu'elles s'étoient émancipées jusqu'à paroître dans le public. Lui, le gai convive de Saint-Martin, de l'hôtel de Chaulnes, on l'avoit imprimé tout vif, on en avoit fait monsieur l'auteur. On ne lui avoit pas demandé sa permission pour publier ses chansons, dont le choix avoit été assez mal fait. Dans une préface, on entretenoit le public de ses qualités solides et agréables. On donnoit des preuves

de ces dernières, dit avec malice Mme de Coulanges, qui paroît penser qu'il eût peut-être été difficile d'en fournir des premières. « Monsieur de Coulanges a trouvé une grande affliction à son retour, etc. » Une grande affliction ! ce n'est ici qu'une manière de parler, et nous nous permettrons de réduire cette grande affliction aux proportions d'une petite contrariété. Encore le succès du volume consola bientôt l'auteur, heureux au fond de joindre à l'approbation de ses amis et commensaux celle du public.

Comptons; voici deux chagrins que nous avons déjà trouvés; quel sera le troisième? Le troisième, ma foi ce sera la goutte. Rabelais estime les goutteux et trouve qu'ils sont volontiers gens de bien. Les gens de bien sont aussi volontiers goutteux ; leur ronde et franche nature est amie de la bonne chère, et à la suite de la bonne chère la goutte arrive :

Le cruel mal que la goutte.
Quand la diablesse s'y boute
Elle vous met en déroute
Les pieds, les mains, les genoux ;
Faut-il que je la redoute?
Faut-il aussi qu'il m'en coûte
De n'oser boire une goutte
De ces vins piquants et doux ?

On voit qu'il est facile de trouver des rimes à goutte, et c'est déjà pour notre chansonnier une compensation à ses douleurs, c'est aussi une occasion à ses amis de lui témoigner leur bienveillance :

Chacun me présente le poing
De peur qu'un faux pas je ne fasse.

A Grignan, il a pour lui présenter le poing la charmante Pauline, dont il est toujours amoureux ; à Paris, son aimable

cousine de Sévigné. Mais, quand elle est loin de lui, cette dernière ne lui est pas moins bonne en de pareils moments par les jolies lettres qu'elle lui écrit : « Mon cher Coulanges, hélas! vous avez la goutte au pied, au coude, au genou. La douleur n'aura pas grand chemin à faire pour tenir toute votre petite personne. Quoi! vous criez, vous ne dormez plus, vous ne mangez plus, vous ne buvez plus, vous ne chantez plus, vous ne riez plus! Quoi! la joie et vous, ce n'est plus la même chose! » Peut-être ne boit-il plus, le régime le veut; mais on ne lui défend pas de rire et de chanter, et il profite de la permission. Mme de Sévigné en convient ailleurs : après un effort pour se représenter Coulanges au lit, affligé dans toutes les jointures de son petit corps, et ne remuant ni pied ni patte, elle s'étonne surtout que de ce triste état il puisse sortir un couplet de chanson. Une autre fois elle-même est témoin de la bonne humeur qu'il oppose à son ennemie, et il faut l'entendre raconter comment elle est venue, avec Mme de Chaulnes, souper chez Mme de Coulanges, dans le cabinet de Coulanges, qui a la goutte comme un petit débauché. Il crie, on le porte sur le dos, il voit du monde, il souffre, il ne dort point, mais tout cela se fait comme pour rire; il ne souffre pas même ses douleurs sérieusement. Oh! le joli chapitre que celui de la goutte de Coulanges, racontée par sa cousine! Oh! la jolie chose que cette goutte du petit homme! et combien lui-même en sait tirer parti presque autant que Mme de Sévigné de son rhumatisme dont elle se promettoit de faire un livre qui eût bien été le plus agréable livre possible sur cette matière. Ces charmants esprits égayent tout ce qu'ils touchent du bout de leur plume. Il n'est rien qu'ils ne fassent tourner au profit de leur enjouement, et avant qu'un spirituel écrivain eût inventé la théorie des petits bonheurs, ils en pratiquoient aussi heureusement que lui la science. Voici donc, tout calcul fait, que la goutte de Coulanges a des circonstances et dépendances si agréables, qu'il nous faudroit peut être la retrancher du nombre de ses chagrins. D'ailleurs elle ne le visite qu'à de rares intervalles, et finit même par l'oublier tout à fait, si bien qu'il se

met à la provoquer, à trouver qu'elle est une goutte bien maladroite et qui sait mal son métier, et que ce n'est pas la peine de se priver pour elle de ces bons vins qu'il aime, et de ces excellents repas auxquels on l'invite. Tous les traits de vin qu'il avale tous les jours, sont, dit-il, comme autant de coups qu'il donne à sa goutte, qu'il croit bien morte (ce qui le rend si hardi), et qu'il pense avoir noyée dans la rivière de Seine pour s'y être baigné sans précautions quelconques tout un été. Ainsi il a suivi pour sa goutte le conseil de Trissotin à la princesse Uranie, pour sa fièvre : il l'a noyée de ses propres mains.

Puisque la diversion que nous cherchons nous échappe, retournons à l'homme heureux. Mme de Sévigné a dit du cœur humain, que c'étoit sa fantaisie d'être content. C'est aussi celle de Coulanges. Il faut avec lui en prendre son parti. Ce qu'il apprécie surtout, c'est cette liberté dont il jouit. Dans ses continuelles excursions, outre l'agrément qui l'attire au dehors, il y a le bonheur de quitter son ménage, bonheur si doux qu'il le chante :

Heureux qui n'a ni feu, ni lieu,
Ni femme qui le gêne !

La sienne ne le gêne pas assurément. Très-recherchée elle-même, elle se plait aussi à aller seule, et l'on n'a jamais vu de petit ménage mieux assorti pour la facilité de se passer l'un de l'autre. Des enfants, ils n'en ont pas ; nous ne savons si madame s'en afflige, mais monsieur en est fort aise. Que feroit-il au logis de cette marmaille ? A peine la peut-il supporter chez les autres. Il se proclame tout d'abord le fléau des petits enfants, et avertit, dans les maisons où on l'invite à dîner, qu'on ait à les faire retirer. Ce qui ne l'empèche pas, dans une longue et très-spirituelle chanson, de donner d'excellents conseils pour les bien élever. Même ces joies qu'il ne regrette guère pour lui, il les permet à son père de famille ; qu'il les goûte en secret, pourvu

qu'en public il suspende la paternité. Père charmé de votre enfant :

Quand on vous a dit d'un bouton,
Qu'il est joli qu'il est bien sage;
Qu'on lui a donné du bonbon;
N'en exigez pas davantage,
Faites lui faire serviteur
Aussi bien qu'à son précepteur.

Comme on le voit, l'ogre n'est pas aussi redoutable que ceux des contes de nourrices, et tout en se donnant les airs de vouloir dévorer les petits enfants, il a pour eux du sucre et des bonbons dans ses poches.

Mais s'il est le moins gêné, Coulanges est aussi le moins gênant des maris. Cette liberté qu'il prend, il la laisse à sa femme. Surtout il n'est point jaloux. Comment le seroit-il, lui qui partage son cœur entre tant de femmes : Pauline de Grignan, Mme de Louvois, etc. Ce qui fait que Mme de Sévigné, qu'on pourroit aussi mettre au nombre de ses femmes, lui dit, avec son enjouement ordinaire : que la polygamie, loin d'être pour lui un cas pendable, fait tout l'agrément de sa vie.

Non content d'avoir tant de femmes, il a aussi une maîtresse. Il en fait l'aveu dans un couplet :

J'aime une maîtresse nouvelle,
Barbe Robert elle s'appelle...

Pourquoi ce prénom de Barbe? Nous avons cru d'abord, sachant moins goûter les sauces que nous n'en connoissons les origines et généalogies, nous avons cru surprendre ici l'acte de naissance de la sauce Robert. Toutefois, comme il faut n'avancer les choses qu'à bon escient, des recherches ultérieures nous ont appris que la sauce Robert étoit au monde avant Coulanges. Rabelais la nomme, et notre chansonnier a tout à coup de ce

côté un rival dont il ne se doutoit peut-être pas. Panurge, qui se ruoit volontiers en cuisine, a connu et courtisé en son temps cette maîtresse, dont le père et le parrain figure parmi les fameux cuisiniers qu'enrôle frère Jean, pour son expédition contre les andouilles, et qu'il enferme dans une machine semblable au cheval de Troie. Oh ! que voici, sous forme de digression, un point historique qu'il importoit d'éclaircir !

Nous avons assez suivi notre petit homme hors de son logis, pour pouvoir nous y enfermer un moment avec lui. Ce logis, qu'il quitte si facilement, avec joie il y revient, l'ayant arrangé de façon à y trouver au besoin un refuge et un asile. Aussi philosophe en son genre que Pascal, qui a dit : que tout le malheur d'un homme venoit de ne pas savoir rester dans sa chambre, Coulanges savoit garder la sienne, et s'y étoit entouré des objets de ses fantaisies, doux et futiles objets qui l'occupoient plus que le problème de la destinée humaine. Il s'étoit fait une galerie de portraits. C'étoit assez la mode des portraits au XVII[e] siècle. On les demandoit au double talent de l'écrivain et du peintre, à la plume et au pinceau. Que pouvoit-il faire de mieux le petit Coulanges dans son oisiveté affairée et si bien remplie, que de se donner les innocentes manies de son époque ? Plus tard ayant vu à l'hôtel de Guise, chez M[me] la duchesse de Nemours, une collection de pierres précieuses, il fit succéder ce goût à celui des tableaux.

Mon goût n'est plus pour les tableaux,
J'aime les cornalines.

Nous ignorons jusqu'à quel point il satisfit à ces caprices un peu chers, mais c'eût été dommage qu'il s'y fût ruiné, lui qui étoit si facilement heureux.

Témoin de son bonheur, sa femme est un peu tentée de s'en moquer, et en mainte occasion elle succombe à la tentation. « M. de Coulanges, dit-elle en une de ses lettres (1696), a toujours plus d'affaires que jamais, et toutes de la même impor-

tance, mais elles sont agréables quand elles le rendent heureux. C'est de cela qu'il est question. » Un jour qu'il écrivoit à Mme de Sévigné, sa femme survient et l'interrompt pour dire aussi son mot, et elle raconte qu'elle arrive et qu'elle trouve un vieil enfant (c'est de son mari qu'elle parle), entouré de jouets et tout ravi dans la contemplation de ses poupées; il sait lire et écrire, cet enfant. Plus tard elle le représente revenant de Versailles avec un portrait que lui a donné le duc de Bourgogne, et plus content que le héros du jour, le maréchal de Villars; puis elle ajoute : « Tout Paris dit qu'il va être fait duc. Je ne dis pas M. de Coulanges. » Nous n'imiterons pas Mme de Coulanges, nous ne nous moquerons point de cette simplicité d'enfant qui est un des agréments du caractère de notre chansonnier. Cette simplicité, il la portoit à un degré tel, qu'il falloit en effet avoir soin de lui comme d'un enfant. Pratiquant un peu à la lettre le conseil évangélique, d'imiter les lis et de ne pas s'inquiéter du vêtement, il laissoit Mme Duqué-Bagnols, l'intendante de Lyon, le fournir de calottes et de lunettes :

A mon âge on a grand besoin
De calottes et de lunettes
C'est toujours vous qui prenez soin
De ces nécessaires emplettes,
Et qui me faites voir encor
Qu'il est pour moi des louis d'or.
Je vous adore jour et nuit,
Je vous aime plus que ma vie.
Vos sapates (1) font un grand bruit,
Je les chante et je les publie;
J'attends encor de vos bontés,
Mitaines et manteaux fourrés.

Passe pour les mitaines et les manteaux, mais les louis d'or,

(1) Sapates, présents dont l'auteur ne se fait pas connoître. Le mot et la chose sont originaires d'Espagne.

cela sort un peu de la coutume des présents. Toutefois il n'en a point honte et ne veut pas faire mal à propos le glorieux; d'ailleurs, il est souvent sans argent (Fortune sans argent me laisse). Mme l'intendante, au contraire, a des écus comme la boulangère de la chanson, de la chanson qui n'est point de Coulanges, mais dont il pourroit s'appliquer le refrain : « Elle en a, car je les ai vus. »

Ainsi vivoit le petit Coulanges faisant bonne chère, passant de la table des grands seigneurs à celle du cabaret, qu'il ne dédaignoit pas :

Un fameux cabaret a cent fois plus d'attraits
Que le plus beau palais.

Et à force de bien vivre et de courtiser les sauces, il croissoit en embonpoint et en rotondité, ce qui justifioit la descendance qu'il prétendoit tirer de Louis-le-Gros, car il ne pouvoit trouver de meilleur moyen de se mettre à l'aise parmi les ducs et grands seigneurs, ses hôtes, que de se faire du sang royal de France. Les années se succédoient sans lui rien ôter de sa bonne humeur et de sa bonne santé. A Rome, il avoit laissé la vieillesse en France. En France, il ne la retrouvoit pas; elle et lui ne pouvoient se rencontrer. Il alloit en avant par les années, c'est Mme de Sévigné qui le dit, mais à reculons contre le baptistère, et l'on eût pu lui appliquer la vive et pittoresque image de Montaigne, que le temps entraînoit à reculons. Lors d'une certaine attaque de goutte qui avoit apparemment mêlé à son enjouement quelques pensées noires, Mme de Coulanges avoit dit : « Je le plains s'il est jamais obligé de se croire vieux. » Cette triste obligation ne lui vint pas ; quant à cette attaque de goutte, ce ne fut que l'affaire d'un moment, qu'une lutte dont il sortit victorieux, offensant bientôt les goutteux ses confrères, par la façon insolente dont il frappoit du pied, dans le temps qu'eux ne pouvoient se remuer. Aussi l'auroient-ils étranglé s'ils l'avoient pu : « Rien n'est plus extraordinaire que l'état jeune et

florissant dans lequel je me trouve, écrit-il de Paris à Mme de Sévigné; vous perdez bien de n'être point ici pour me voir. Combien danscrions-nous ensemble aux chansons; c'est un divertissement à la mode. Voilà donc qu'après avoir, comme la cigale de la fable, chanté tout l'été, non seulement il chante encore, mais, prenant au sérieux le conseil railleur de la fourmi, il danse maintenant. Il danse aux noces de son *fils* Barbezieux (le fils de Mme de Louvois), à celles du duc d'Albret et de Mlle de La Trémouille; il danse aux chansons, peut-être aux siennes. La mort frappe autour de lui les amis et les connoissances de sa jeunesse : sa cousine de Sévigné meurt après lui avoir écrit une dernière lettre, où elle lui demande place dans la hotte où il met ses amis, s'il a pour eux une hotte (1) ; ensuite le duc de Chaulnes, qui depuis quelques années alloit pesamment son chemin, portant une valise trop pleine (allusion à sa rotondité), et qui l'embarrassoit dans cette fin de voyage que Coulanges poursuivoit si légèrement, quoique sa valise fût aussi assez lourde; puis un petit laquais qui chantoit fort bien. Grand motif à un chansonnier de le regretter. Mais pourquoi ne seroit-il pas mort, ce petit laquais? M. le duc de Sully, M. de Rebenac sont bien morts. On le voit, il se console presque de cette perte avec la ballade de Villon, et en pensant aux neiges d'Antan.

Sur ses vieux jours (il faut bien nous décider à prononcer ces mots, Coulanges ayant vécu jusqu'à 84 ans), nous le trouvons retiré à Ormesson, et n'en sortant plus que rarement. Ce n'est pas qu'il ne soit capable d'entendre encore l'appel que lui font ses amis; Hamilton, par exemple, qui lui demande s'il ne sortira d'Ormesson qu'après la prochaine moisson :

Prétendez-vous faire vendange
Chez le bonhomme Palémon,
Tranquille et paresseux Coulanges?

(1) A quelle hotte Mme de Sévigné fait-elle allusion? Ce n'est pas sans doute à celle des chiffonniers. Un passage des *Souhaits*, comédie du Théâtre italien, nous apprend que les banquiers avoient aussi une hotte, même

Ce bonhomme Palémon, c'est lui-même ; il appelle son château la maison de Palémon. Tranquille et paresseux, voici des épithètes un peu nouvelles qu'on lui applique ; elles conviennent à son âge, mais qu'importe son âge? sa gaîté et sa muse ne lui font pas défaut. Tandis que sa femme, peut-être plus convertie que lui à la retraite, goûte les entretiens solides de Catinat, son voisin à Saint-Gratien, lui continue à chanter et fait les couplets que l'on sait sur le morceau de pomme qui n'étoit pas digéré, et sur son poétique espoir d'aller à cent ans et d'être mis dans la Gazette :

Seroit-elle muette
Si j'allois à cent ans?

Après avoir parlé si longuement de Coulanges, que dire de ses chansons, qu'il nous semble que nous avons assez fait connoître, rien qu'à raconter la suite de cette vie heureuse, qui après avoir trouvé quelqu'obstacle du côté de la fortune, s'est si vite répandue dans les plus faciles et les plus aimables plaisirs? Coulanges et ses chansons ne font qu'un ; elles naissent de sa gaîté, et la font naître à leur tour. Ce sont elles qui lui rendent sa bonne humeur quand par hasard il l'a perdue, et cela lui arrivoit rarement.

Rien ne me rend ma belle humeur,
Comme ces chansonnettes.

Par elles il est philosophe, plus philosophe que Zénon, Épictète et la bande stoïque :

Leur sage, qu'ils croyoient heureux,
Épuisa leurs louanges ;

une petite hotte. Colombine énumérant à Isabelle ceux qui vont se prendre dans ses filets, y fait venir le caissier avec son comptoir, le juge avec ses épices, le banquier avec sa petite hotte. Sans doute il s'agit de quelque meuble où l'on mettoit les objets précieux.

J'en connois un plus sage qu'eux,
C'est l'enjoué Coulanges.

Est-il étonnant qu'elles lui rendent sa belle humeur, ces chansons? Elles lui coûtent si peu de peine! Tout ce que vouloit écrire Ovide, il l'écrivoit en vers; tout ce que dit et pense Coulanges, il le dit et le pense en chansons. Son cerveau est comme un moule à couplets, où il ne peut rien jeter qui n'en ressorte à l'instant sur un air quelconque. Il abuse même de sa facilité à cet égard; tout sujet lui est bon et lui agrée : qu'une puce le pique, tout aussitôt la démangeaison de rimer lui vient, et il met la chose en vers. En vers, il donne le nom de sa rue ou une adresse pour avoir le teint frais. Rentre-t-il fatigué chez lui, ce qu'il a de plus pressé, ce n'est pas de se mettre au lit, mais de faire un couplet pour dire qu'un homme fatigué est bien entre deux draps. Au réveil, il se sent plus dispos encore, vite un couplet pour demander ses mules; il est vrai qu'alors, il fait rimer *chambre* et *descendre*; on pourroit croire qu'il n'est pas encore bien éveillé, mais c'est que le petit homme n'y regarde pas de si près. Pour éveillé, il l'est, je vous l'assure, si bien qu'il seroit assez en veine pour faire comme ce Lancelot Turpin, si plaisamment chanté par lui, et qui écrivit :

En sortant de son lit un sonnet à Denise.

Oui, le petit Coulanges seroit tout à fait capable d'un pareil exploit.

A défaut du sonnet à Denise, nous avons la chanson de Monsieur et de Madame Pinard. Ce M. Pinard avoit été secrétaire d'État et avoit fait bâtir le château de Louvois. Aussi, c'est à Louvois que Coulanges le chansonne, lui donnant un cachet de philosophique bonhomie qui rappelle le *Petit homme gris* de Béranger. Le petit homme gris de ce dernier est un pauvre diable qui en décembre souffle dans ses doigts faute de bois. M. Pinard, au contraire, est riche; il sort de son château en

habits magnifiques ; il va voir ses bois de Germaine ; et cependant au milieu de toute cette richesse, il est philosophe et sage à sa manière, prenant le temps comme il vient :

Pinard voyant la pluie,
Laissoit pleuvoir,
Et dans sa galerie
Alloit s'asseoir
Mettant dans le beau temps tout son espoir.

Laisser pleuvoir, cela est d'une bonne philosophie et vaut mieux que la prétention de faire la pluie et le beau temps. C'étoit la philosophie parisienne au bon temps des badauds. « Il vaut mieux, dit un des personnages de la comédie des *Proverbes*, faire comme on fait à Paris, laisser pleuvoir. Ainsi faisoit M. Pinard, qui pour ce trait seul, mériteroit lui aussi d'être comparé à Épictète. Ce *laissoit pleuvoir* ne donne-t-il pas l'idée du *sustine* des stoïciens mêlé à l'espérance chrétienne du retour du beau temps ? On pourroit faire tout une page de commentaires sur ces cinq vers, si l'on ne craignoit de ressembler un peu au docteur Mathanasius. Quelque chose cependant dérange nos idées au sujet de la sagesse de M. Pinard ; fort sur le *sustine*, il pratiquoit mal l'*abstine*, témoin certain poëlon dont il se servoit quand il avoit trop mangé et trop bu, poêlon que n'a pas seulement chanté Coulanges, mais qu'il a employé au même usage. Quant à Mme Pinard, elle ne se pique point de sagesse ; elle est vaine, met du rouge et du fard :

Elle alloit à confesse
Fort rarement,
Elle entendoit la messe
Gaillardement,
Mais donnoit à l'offrande
Largement.

Qu'il est vivant ce portrait ! et qu'elle nous plaît, cette Mme Pi-

nard, que ses confessions rares, et la messe entendue gaillardement, eussent certainement brouillée avec son curé, sans cette circonstance de l'offrande si propre à tout faire pardonner.

C'est une des bonnes fortunes de notre sujet, que la rencontre de Mme de Sévigné. A ce titre il nous faut citer la chanson, du reste fort jolie, que Coulanges adresse à sa cousine charmée de la lecture d'Homère. En 1776, l'aimable marquise, qui faisoit les plus sérieuses lectures, venoit de lire et recommandoit à Mme de Grignan, l'*Art poétique*, du père Lebossu (son *Traité du poëme épique*), que Corbinelli, disoit-elle, mettoit cent piques au-dessus de celui de Despréaux. Cette question du poëme épique les amena à parler d'Homère, dont elles lurent et relurent les œuvres. Très-bien venu auprès de la mère, le vieux chantre d'Ilion n'excita que les dédains de la fille, qui se plut à travestir et à mettre en caricature les personnages de ses poëmes « Vous nous ridiculisez étrangement les héros d'Homère. » Mais si de cette campagne faite dans l'*Iliade*, Mme de Grignan étoit revenue ennuyée et dégoûtée, Mme de Sévigné en étoit sortie enchantée et triomphante. Passant tour à tour d'un camp dans l'autre, elle avoit assiégé Troie avec Achille, ou l'avoit défendu avec Hector; elle avoit écouté, sans les trouver trop longs, les discours de l'oracle de Tylos; elle avoit pris place sur le char des guerriers allant au combat; enfin, elle étoit entrée dans toute cette mêlée, comme elle l'appelle, des hommes et des dieux, en vraie déesse elle-même, et au risque d'attraper, comme Vénus, quelque coup de la lance de Diomède. Ce n'est pas que dans la médiocre traduction qu'elle lisoit alors (celle de Mme Dacier n'avoit point encore paru), Mme de Sévigné pût juger Homère (nulle traduction d'ailleurs n'en sauroit donner l'idée), mais elle se plaisoit à la description de ces mœurs antiques; elle en aimoit la simplicité et même la rudesse. Qu'Homère ne soit pas trop fier de son suffrage, elle aimoit ses héros un peu par les mêmes raisons qui lui faisoient aimer ceux de Scudéry et de Calprenède, à cause de leurs grands combats et de leurs furieux coups d'épée. Charmée de l'Iliade, Mme de Sé-

vigné ne le fut pas moins de l'Odyssée, et ne se trouva tout d'abord pas plus étrangère à la cour du roi des Phéaciens, qu'elle ne l'étoit à celle de Versailles; surtout Nausicaa eut toute sa sympathie, et elle se plut à lui voir laver elle-même ses robes à la rivière. Il y avoit dans cette circonstance de quoi brouiller plus que jamais Mme de Grignan avec le poëme épique, en dépit du père Lebossu, en dépit du rapprochement que fait le père Rapin, des comparaisons à longue queue d'Homère avec les seigneurs de la cour de Louis XIV, ornés de leurs perruques, de leurs rubans, de leurs canons. Cela étoit trop choquant qu'une princesse lavât elle-même ses robes et fit cette grosse besogne. (Mme de Sévigné, aux Rochers, ne se permettoit que de faire couper ses serviettes à Mlle Du Plessis.) Puis quel personnage que cet Ulysse, qui sort brusquement des flots, en rendant ce qu'il a avalé de l'onde amère ! A son aspect, Mme de Grignan s'écrieroit volontiers, comme dans Montaigne les Européens à la vue des sauvages : «Mais quoi ! il n'a pas de haut-de-chausses!» C'est toute cette histoire qui a inspiré à Coulanges sa chanson, et il se tire très-gentiment de cet agréable sujet. Lui, il ne ridiculise pas les héros d'Homère, cependant il les déguise un peu pour les accommoder au style de ses vers, qui n'est pas le style épique. Chez lui Achille boude dans un coin ou retrousse ses bras jusqu'au coude, et Ulysse paroît fait comme un gueux quand il rentre dans son pauvre ménage. Cependant, dit-il à sa cousine:

Cependant ces deux fier-à-bras
Et le fils de Tydée,
Te charment par tous leurs combats
Et leurs grands coups d'épée.
Le Tasse étoit ton bien aimé,
Tu ne pouvois t'en taire
Altri tempi, altre cure.
Maintenant c'est Homère.

Quant à Nausicaa, il raconte son aventure très-légèrement et

très-spirituellement, et conclut par conseiller à Mme de Sévigné d'avertir la comtesse qu'elle chérit tendrement :

Qu'infantes de l'antiquité,
De race bonne et belle,
Avoient une simplicité
Qu'on ne voit pas en elle.

Il y a dans cette fin un petit coup de patte contre la chère comtesse. Cette simplicité antique qui ne pouvoit plus être dans ses mœurs et dans ses manières, elle eût pu l'avoir dans son cœur et dans son esprit, en goûter par l'imagination le charme réel qu'avive encore le contraste avec une civilisation plus raffinée, sentir ces choses comme les sentoit sa mère, qui pour cela ne se fut pas plus accommodé qu'elle de laver ses robes à la rivière, même aux Rochers, même à Livry, et lorsqu'elle se faisoit bergère et s'entouroit de moutons. Voilà comme, quelque soit le jugement porté sur la mère et la fille, tous les témoignages contemporains des parents et des amis tournent à l'avantage de l'une et au détriment de l'autre. Le petit Coulanges a dit ici, sans s'en douter, son mot dans le procès, et nous aimons à le recueillir.

D'Homère passons aux pains bénits, et commençons par celui de Baville. Dès qu'il sera sorti du four, Coulanges se promet de danser autour, au son du fifre et du tambour. Peu s'en faut qu'il ne fasse, dans cette circonstance, danser aussi le père Bouhours (David a bien dansé devant l'arche); mais non, il se contente de faire chanter le père jésuite au lutrin, tandis qu'un autre père, le père Rapin, l'accompagne, et que du coin de l'œil le curé lorgne les pistoles qui entourent le cierge. A Livry, la scène est plus amusante et plus variée. Coulanges, à qui Mlle de Scudéry a dit qu'il étoit tantôt Calot et tantôt Raphaël (Sapho, qui va trop loin se perd), Coulanges est comme le Téniers de cette petite kermesse flamande dont il nous met sous les yeux le tableau; rien n'échappe à son pinceau naïf, ni les broches qui

tournent et qui font rire les moines (et moines en riront), ni les marchands de macarons et de pain d'épice, qui disent d'approcher aux nourrices et aux enfants, ni les pèlerins qui arrivent au son des trompettes, suivis bientôt des dames de Paris et de Versailles; ces dames, ce sont l'aimable Heudicourt, Mongeron, Sansay la comtesse, puis Coulanges (la femme de l'auteur. Lebasan mettoit son chien dans ses tableaux, Coulanges y met sa femme), qui ressemble à un petit ange descendu des cieux. Les peuples de Chelles et ceux de Clichy sont dans l'admiration. Même les oiseaux prennent part à la fête, et vont chercher leurs petits pour les amener

Voir les banderolles,
Sur le pain béni.

A défaut du père Bouhours, pour chanter au lutrin, nous avons ici l'abbé Testu, qui donne et dirige la musique :

Une femme brune
Dit : le connais-tu
Ce monsieur l'abbé Testu?
Dans cette tribune,
C'est ce nez pointu.

Nous, Madame (nous répondons à la femme brune), nous le connaissons cet abbé Testu ; il a l'esprit comme le nez, et est le premier homme qui ait eu des vapeurs. Mais il n'en doit pas avoir aujourd'hui au milieu de cette belle musique et devant ce beau pain béni. Et Mme de Sévigné, où est-elle? Comment ne pas la demander à Livry, dans ce pays qu'elle aime. Un garde bois a la même pensée que nous. Un moine s'avance (j'aime mieux ce moine que ceux qui regardent tourner les broches), qui nous répond qu'elle est en Provence avec sa fille :

Elle est enchantée
Auprès de Grignan.

Nous eussions pu nous en douter, mon père; mais la fête de Livry se pouvoit-elle passer sans qu'il y fût fait mention de celle qui, absente ou présente, est la sainte du lieu, la Notre-Dame de l'abbaye?

Si exemptes de fiel que soient les chansons de Coulanges, lui aussi, en ces dernières années du règne de Louis XIV, alors que la malignité éveillée de tous côtés chantoit pouille à l'univers sur l'air de Joconde, il voulut chanter pouille, sinon à quelqu'un, au moins à quelque chose, et il s'en prit aux modes de son temps. Dans une chanson assez longue il parle des jeunes gens qui se renversent sur leurs sièges devant les dames; du tabac, dont la vogue s'accroît chaque jour; des perruques qu'on se permet de retirer pour se mettre à son aise. Retirer sa perruque! ô majesté du grand siècle, que devenois-tu? Ce qu'il y a de pis, c'est que dans les licences qu'ils prennent, les jeunes gens sont encouragés et imités par les femmes :

La femme d'un autre côté
A pris part au libertinage.

Elle ne veut plus se contraindre dans son habillement, abolit le corps de juppe, supprime la collerette, le grand habit noir, fait des visites en écharpe, et ose sortir en mules de chambre (en pantoufles). Si les maris trouvent tout cela bon, après tout Coulanges s'en arrangera aussi, et n'en prendra pas de chagrin :

Si les maris en sont contents,
Vive la mode de ce temps!

Sans cette fin un peu égayée par laquelle il coupe court à son sermon, en vérité le petit Coulanges alloit, malgré son privilége d'être toujours jeune, rentrer ici dans la définition qu'Horace a faite du vieillard : *Laudator temporis acti*. Nous craignons d'avoir épuisé notre sujet au lieu de n'en avoir pris que la fleur; sans un peu de Coulanges, disoit M. de Nevers. Nous n'a-

vons point traité nos lecteurs à la mesure de M. de Nevers, nous leur avons donné beaucoup de Coulanges. Résumons-nous sur ce petit homme. Nous ne voudrions pas que l'on nous crût une trop haute opinion de son mérite littéraire. Peut-être même la littérature n'a-t-elle rien à voir dans ses chansons, assez récompensées en leur temps pour que la postérité ne s'en soucie guère; elles n'ont pas seulement donné le bonheur, mais presque la gloire à leur auteur, que l'on traitoit de poëte lyrique, et sous le nez duquel Sapho brûloit un encens si ridicule. Avec plus de mesure, Mme de Sévigné trouvoit qu'il avoit bien fait de s'y consacrer tout entier, et l'admirable avocat-général d'Aguesseau les savoit toutes et les retenoit comme s'il n'avoit eu autre chose à faire. Un si grand succès dut enivrer Coulanges, bien que la facilité et le laisser-aller de ses chansonnettes en excluent en apparence toute prétention. En les produisant il cédoit à un talent naturel, mais aussi à un goût de son temps. Faire des chansons, c'étoit une mode dans le monde qui l'entouroit : chacun à ce métier perdoit impunément de l'encre et du papier. M. de Grignan faisoit des couplets; Mme de Sévigné admiroit les couplets de son gendre et en faisoit aussi. Son fils commence une de ses lettres par un tercet qu'il n'achève pas, aussi malheureux avec la Muse qu'avec Ninon. Corbinelli, charmé des Lancelots, répond sur le même air et sur le même ton. Nous avons vu Guilleragues s'en mêler également. C'est comme dans ce passage de Rabelais, quand Pantagruel, le moine, Panurge, se trouvent saisis d'une belle fureur poétique : la rime les prend à la gorge. « Nous sommes en rithmaillerie, » dit frère Jean. Frère Jean a trouvé le mot; oui vraiment nous sommes ici en rimaillerie. Si notre auteur, un peu gâté par ses contemporains, repoussoit l'expression comme trop dénigrante, nous lui citerions Gacon, un contemporain qui ne l'a pas gâté, et qui lui assigne son rang :

Tout au plus bas du sacré mont
Près du cocher de Verthamont.

Cocher fameux qui faisoit en ce temps-là les chansons du Pont-Neuf. N'y a-t-il pas à nous quelque malice à rappeler à Coulanges ce fâcheux souvenir, ce cri de l'insulteur placé derrière son char de triomphe?

VICOMTE DE GAILLON.

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

CHARLES NODIER.

Nous avons recueilli et classé avec soin les sept lettres suivantes adressées par Charles Nodier à Aimé Martin, de 1813 à 1836.

Elles sont intéressantes à connoître, parce qu'elles pénètrent au plus vif de la biographie de ces deux écrivains.

Sous une forme particulière et presque confidentielle, on y trouve autant d'éléments qu'il en faut pour résumer l'histoire de leurs relations amicales et littéraires. Cette amitié, également honorable pour l'un et pour l'autre, est d'autant plus curieuse à suivre qu'elle eut à traverser, — au seuil du deuxième quart de notre siècle, — des luttes d'écoles et de partis, dont le choc brisa plus d'une fois de nobles liaisons fondées sur des sympathies de cœur et des parentés d'esprit.

Si parfois l'on vit un nuage obscurcir le ciel calme et pur où s'épanchoit leur amitié, dans une étreinte fraternelle, il suffit toujours d'une explication cordiale, d'un serrement de mains, pour le dissiper avant qu'il pût éclater en orage.

Un incident tout littéraire servit d'occasion à leur connois-

sance et de point de départ à une amitié qui dura trente ans.

Le *Journal des Débats*, si haut placé dans la littérature contemporaine, cherchoit déjà, vers 1810 ou 1811, à rallier autour de son drapeau les réputations les mieux accréditées dans la critique transcendante : Nodier, avec son esprit fin, sa science profonde de notre langue et ses incommensurables lectures, sembloit être rédacteur né de cette feuille illustre. Il y entra à peu près dans ce temps-là avec la charge de rendre compte des livres nouveaux et des cours publics qui commençoient à marquer, par leurs tendances libérales, dans les fastes de l'enseignement. C'est ainsi qu'il fut amené à discuter le *Cours de Littérature*, ouvert par M. Aimé Martin dans les salons de l'Athénée.

On trouve ce remarquable morceau de critique dans le *Journal des Débats*, du 20 décembre 1813.

Dès l'ouverture de son cours, Aimé Martin avoit pris la peine de combattre les hypothèses pédantesques de certains érudits de profession qui faisoient descendre de l'Arabie les chants de nos troubadours. A ce propos, Nodier écrivoit : « Les critiques des siècles passés avoient la fureur de ces généalogies de sciences et de langues, et il n'y a point de supposition ridicule qu'on n'ait avancé en, ce genre. Il est cependant évident que toutes les nations ont eu, vers les premiers temps de leur civilisation, une poésie propre et locale, ou, pour me servir de l'argot des savans, une littérature « autoctone » : c'est même une chose très-facile à expliquer ; car il ne faut que se rendre raison pour cela de ce qu'ont dû être les langues à leur origine. Le nombre des mots étant alors infiniment petit, il a fallu étendre leurs acceptions à une infinité d'idées différentes, à mesure que le développement de la civilisation en faisoit naître de nouvelles ; de là le style figuré. Presque tous les mots primitifs ou radicaux des langues sont des substantifs pittoresques qui représentent les objets naturels par leurs bruits, quand ils sont sonores, ou par un bruit analogue à la sensation qu'ils produi-

sent sur les autres organes ; de là cette harmonie imitative dont les modernes n'ont que trop conservé le secret (1). » Ajoutons à cela que la manière de sentir est tout autre dans une société naissante que chez une nation usée. Les sens sont plus irritables, les sensations plus vives et plus mobiles, les passions plus naïves et plus fortes ; la nature tout entière s'offre à l'œil de l'homme dans de plus grandes proportions, et ces circonstances sont précisément celles qui constituent la poésie. Aussi est-il universellement reconnu que le langage primitif étoit la poésie elle-même ; et quand le perfectionnement du système social eut forcé les hommes à multiplier les mots, et par conséquent à appauvrir très-réellement l'expression des langues en enrichissant matériellement les vocabulaires, ils conservèrent l'usage de celle-ci pour quelques occasions solennelles, et surtout pour certaines familles d'idées primitives auxquelles le raffinement des institutions n'avoit encore rien changé. Voilà pourquoi elle demeura l'interprète de la religion, de l'héroïsme et de l'amour. »

Nous avons rapporté ce passage, afin de montrer sur quel ton élevé d'érudition et de philosophie Nodier savoit prendre la critique, et pour justifier en même temps la haute opinion que le professeur critiqué avoit dû se former de son juge, malgré les piqûres désagréables faites, d'une plume badine et légère, à son amour-propre. Car le feuilleton cité en fait foi : Charles Nodier n'avoit pas épargné le patient, assis en sa chaire magistrale comme sur la sellette de l'accusé. S'il avoit loué son auteur en qualité d'écrivain laborieux, dont le « style étudié étoit plus soigné que facile, mais généralement correct », il ne manquoit pas de lui reprocher « de trop insister sur des raisons suffisamment prouvées, tandis qu'il passoit trop légèrement sur les détails de mœurs, sur les souvenirs de poésie, toutes particularités offrant à l'imagination et à l'esprit un intérêt réel ».

(1) On retrouve en tout ceci la préoccupation qui avoit produit précédemment le *Dictionnaire des Onomatopées.*

Il lui faisoit également la guerre sur « certains petits lieux-communs de modestie qui ne sont pas sans vanité, sur de petits morceaux d'apparat visant ouvertement à l'effet, sur de petits lambeaux d'érudition qui ne peuvent intéresser qu'une foible partie de l'auditoire et de petites anecdotes un peu crues qui pourroient bien choquer l'autre : *Est modus in rebus* ». Enfin, et ce qu'il y a de pis, il le surprend en flagrant délit de solécisme : « *faire hommage*, au lieu de « *rendre hommage* ». Peccadilles, sans doute, mais qui deviennent mortelles dans la bouche d'un futur candidat académique,

Aimé Martin ayant pris connoissance de l'article, sur l'épreuve, écrivit à l'auteur une lettre de remercîment, très-amicale et très-sincère, avant même que le feuilleton parût.

Ce procédé toucha Nodier et lui inspira cette lettre :

Paris, rue des Trois-Frères, n° 17, le 19 décembre 1813.

Monsieur,

« Je suis d'autant plus sensible à votre procédé, que je ne puis me dissimuler que vous avez fort peu à vous louer de moi. Les articles d'Athénée dans le *Journal de l'Empire* sont une espèce de thème où la critique est d'obligation, et où l'on n'admet d'éloges que ce qu'on est strictement forcé d'en admettre. Cela est trop généralement connu pour que la partie critique de ces articles puisse vous donner le moindre déplaisir. Quant à l'autre, elle ne rend que très-imparfaitement l'opinion distinguée que j'ai de votre mérite, et que j'établirai mieux dans un article *où je serai à mon aise* J'aurois l'honneur d'aller vous voir moi-même et de commencer avec vous des relations qui me flattent infiniment, si je n'étois malade

et retenu dans ma chambre. J'espère me dédommager incessamment de cette privation.

« Daignez agréer, Monsieur, l'assurance de mon estime et de tous les sentiments avec lesquels je suis,

« Votre très-humble et très-dévoué serviteur,

« Ch. Nodier. »

Les deux lettres qui viennent ensuite nous apprennent peu de chose.

On y trouve, comme partout, des preuves de la sensibilité et de la droiture de ce grand cœur.

Celle qui porte la date du 14 juin 1816 peut intéresser en ce qu'elle nous apprend au juste l'époque à laquelle Nodier commença à se croire digne d'une illustre distinction. Il y donne avis à Aimé Martin de la demande qu'il a faite de la croix d'honneur.

Son bagage littéraire n'étoit pas encore bien considérable alors, mais il avoit une importance qu'on ne sauroit poser en doute. En effet, Nodier avoit déjà mis au jour une œuvre impérissable : le *Dictionnaire des Onomatopées*, un travail qui fait toujours loi ; les *Questions de littérature légale*, et sept ouvrages d'imagination : *Stella ; le Dernier chapitre de mon roman ; le Peintre de Salzbourg ; les Tristes ; la Filleule du seigneur ; le Laurier rose* et *la Vision.*

13 janvier 1815.

« Mon pauvre Aimé,

« Vos peines font mal à mon cœur. Soyez sage cependant. J'ai fait l'expérience que les bonnes âmes ont toujours un certain bonheur à goûter, même sur terre. Il ne faut que savoir attendre.

« Je ne vous casserai pas la tête sur ce livre. Voici seulement une observation : c'est que je ne crois pas à propos d'en-

tamer dans un premier article cette question toute morale : *avait-on le droit de l'écrire?* Si la négative se présente à un esprit malade et attrabilaire, il sera temps pour un second article, dans le cas où vous croiriez devoir le donner; mais l'initiative seroit la foiblesse d'un cœur timoré, et le nôtre n'a point de crainte, car *nous sommes sûr d'avoir une bonne conscience*, selon les termes de l'apôtre.

« Bonjour, Aimé. Si vous voyiez madame Guillard, il vous faudroit lui dire que je l'aime, que je l'honore, et que je ne la verrai cependant qu'un peu tard, parce que je n'ai pas de forces pour les malheurs de mes amis.

« Tout à vous ou à toi,

« Ch. NODIER. »

« 14 juin 1816.

« Mon cher Aimé, vous pouvez promettre à madame Guillard que je serai le Pylade de son Oreste ; je lui saurois mauvais gré d'avoir pensé que cela ne s'en alloit pas sans dire.

« Je crois bien être d'une société coloniale d'Afrique, mais je ne sais pas ce que c'est.

« Monsieur le duc de Tarente m'écrit, ou me fait écrire, de me *pourvoir* par-devant S. Exc. le ministre de l'intérieur pour la décoration de la Légion d'honneur que j'ai demandée l'an passé. Expliquez-moi ce que cela veut dire, et à qui je dois m'adresser, ou plutôt étayez ma prétention de votre crédit. Je suis sûr qu'il est dans la pensée du roi de m'accorder cette faveur, et il paroîtroit qu'elle dépend tout à fait de M. Lainez.

« Bonjour, mon cher Aimé. Je vous souhaite plaisir, gloire et surtout santé.

« *Vale*,

« Charles NODIER. »

Paris, rue Saint-Lazare, n° 33.

La quatrième lettre, sans date, remonte aux premiers jours de décembre 1818, ainsi qu'on le peut vérifier en recherchant le jour de la démission de M. le vicomte Lainé, comme ministre de l'intérieur (28 décembre 1818).

« Voici, mon cher Aimé, une idée qui m'est venue. Est-elle exécutable? Est-elle *très-facile* à exécuter? Si vous sentez que non, ne me répondez pas. Je n'y attache qu'autant d'intérêt qu'il faut pour vous en fatiguer une minute.

« Vous sentez bien que, dans ma position, je devrai vendre mes livres avant peu. J'en fais le catalogue raisonné, et je l'envoie en Angleterre, où l'on me promet un meilleur débit (1). Ne vous seroit-il pas bien doux, si vous le pouviez, de me redonner une bibliothèque? Voilà ce que vous n'entendez pas.

« Il vous souvient peut-être que j'avois conçu, avant mon absurde et malencontreux voyage (2), le plan d'un livre très-important, d'un livre dont j'osois penser qu'il deviendroit classique dans notre littérature, où il feroit le complément nécessaire du *Dictionnaire de l'Académie*, et où il rentreroit de nécessité dans un *Dictionnaire* bien fait. C'étoit le dictionnaire des exceptions, des anomalies verbales, tirées *des clas-*

(1) Ce projet ne fut pas réalisé, ainsi qu'on le verra dans la lettre suivante, par laquelle Nodier prioit Aimé Martin de lui prêter un millier de francs sur ses livres, en lui réservant le droit de les reprendre dans un délai déterminé.

(2) Ce voyage est celui qu'entreprit Nodier pour aller occuper à Odessa la chaire de littérature que le duc de Richelieu venoit de créer au collége de cette ville, dont il étoit le fondateur. Nodier alla jusqu'à la frontière, où il fut retenu quelques jours pour attendre le premier quartier de ses honoraires; mais le ministre lui fit faux bond, et le pauvre professeur dut revenir à Paris à ses frais. On conçoit que cette aventure fut loin d'avancer ses affaires. Je lis dans une lettre de Charles Nodier à François Grille quelques lignes qui expliquent et justifient le silence de M. de Richelieu; les voici : « Mon voyage de Crimée n'a jamais existé qu'en projet. Au moment où j'allois quitter la France, l'empereur de Russie renvoya de la petite Tartarie tous les professeurs françois déjà établis. — Ce n'étoit pas le cas de continuer ma route, et mon voyage de Russie s'arrêta en Franche-Comté. »

siques seulement (1). Un tel volume seroit là table la plus curieuse, par exemple, qu'on pût attacher à cette belle collection, que M. Didot achève, je crois, de publier, et dont j'ai vu chez vous un exemplaire. Ce seroit un monument curieux, surtout pour une langue qui doit finir incessamment; car les langues, expressions des institutions, finissent ou du moins changent sensiblement avec elles, et vous voyez que nos institutions s'*en vont* comme les dieux de Galès.

« Maintenant vous allez comprendre. Vous m'avez dit que le ministre accordoit de certaines distributions de livres à quelques gens de lettres. S'il étoit bien aisé de m'obtenir celle-là, on rendroit un grand service à moi, qui ai toujours besoin de lire, quoique le malheur d'avoir su lire ait porté tous mes malheurs en lui, comme le cheval de bois portoit les vainqueurs de Troie; et puis on rendroit un certain service à l'instruction, parce que je ferois un bon ouvrage de lexicologie que l'Académie ne fera jamais. D'un autre côté, si je n'ai pas la collection des classiques, il est évident que je ne ferai jamais le livre, car je n'aurai jamais de quoi en acheter les matériaux; et vous sentez bien, d'ailleurs, que lorsqu'on vend Montaigne, Charron et Rabelais, ce n'est pas pour acheter des La Rochefoucauld et des La Bruyère.

« Or, cela est-il, je ne dis pas possible, mais, je le répète, extraordinairement facile, car je ne suis pas dans une position où je puisse demander des faveurs? Vous concevez que si j'avois quelque chose à demander, ce seroit justice, et que je ne m'informerois pas de la possibilité d'avoir des livres pour m'en servir à gagner du pain, si je voyois la possibilité d'avoir un peu de pain pour me dispenser de faire des livres. Je vous préviens bien de cela, parce que je ne veux pas que

(1) Le spécimen de cet ouvrage a paru sous le titre de *Dictionnaire de la langue écrite*. Il s'arrête à la syllabe ACC.

vous usiez votre amitié pour moi, et celle que le ministre a peut-être pour vous, à des inutilités qui prolongeront ma vie de quelques mois, mais qui ne la sauveront pas.

« Au reste, s'il est vrai, comme on le dit, que nous devons nous attendre à de grands changements, je serois bien aise de trouver encore un bienfait de M. Lainez, dans un des derniers actes de son ministère. Cela expliqueroit mon dévouement pour lui aux gens qui ne comprennent pas le dévouement gratuit, et qui taxent de folie tous les sentiments généreux quand ils ne voient pas un petit intérêt derrière. Dans tous les cas, si je dois la faculté de faire mon livre à la bonté de M. Lainez, ministre, je lui en témoignerai ma reconnoissance en lui dédiant mon livre, quand il ne le sera plus.

« Encore une fois, ceci ne vaut point de réponse : si cela ne peut pas s'arranger sans le moindre effort, j'oublierai mon rêve et j'en ferai d'autres (1). Ce n'est pas ma faute si je vous y mêle trop souvent; c'est que je pense beaucoup à vous quand je suis éveillé.

« Bonjour, mon cher Aimé, je vous embrasse de cœur.

« Charles NODIER. »

La lettre suivante, du 14 janvier 1819, est navrante. La pauvreté, si tristement entrevue dans la lettre précédente, est entrée au logis du poëte, et ce n'est plus seulement son goût pour les livres qu'elle vient contrarier, c'est son foyer qu'elle va tout à l'heure éteindre, si le secours n'arrive en temps opportun.

Il semble voir le rouge de la honte lui monter au front, et dénoncer quelque mystérieuse et antérieure escapade de bibliophile à l'instant où il essaye, en tremblant, d'effacer

(1) « J'oublierai mon rêve et j'en ferai d'autres. » Tout l'homme est peint dans cette petite phrase. Voilà bien, en effet, ce grand enfant bercé sans cesse par ses illusions, ce rêveur éveillé — qui, par bonheur, écrivoit pour nous le meilleur de ses rêves.

dans l'esprit de son ami, qui sera demain son sauveur, tout soupçon sur l'emploi de la somme qu'il sollicite.

« Mon cher Aimé,

« Je ne puis condescendre à l'offre généreuse que vous m'avez faite. Vous recevrez ma bibliothèque en échange du prix que vous y attacherez.

« Seulement, je dois vous dire que depuis que je l'estimois cent louis, je l'ai augmentée de plus d'un tiers. Vous jugerez sans doute à propos de la faire estimer par un connoisseur, auquel nous conviendrons de nous en rapporter tous deux.

« Vous pensez bien qu'il a fallu que je parvinsse à la dernière extrémité du malheur pour me résoudre à ce sacrifice. Jusqu'à ce jour, j'ai attendu d'autres ressources; mais à l'heure où je vous écris, le 15 janvier sonne, et si demain à midi je n'ai pas 500 francs (demain, que dis-je! c'est déjà aujourd'hui), si vous ne pouvez pas disposer de cette somme sur celle que vous m'offriez, je suis perdu.

« On me berce encore de l'espérance d'une gratification pour ma dédicace au roi (1). J'achève la copie d'un roman (2) vendu *seize cents francs*, et pour lequel je recevrai sous dix jours des billets dont la négociation n'est, dit-on, pas diffi-

(1) C'est la dédicace de son excellente édition des *Fables* de La Fontaine, publiée, en juin 1818, chez A. Eymery.

Voici en quels termes dignes et modestes il parloit à un prince dont il avoit salué le retour avec enthousiasme :

« Sire, le souverain dispensateur des facultés des hommes ne m'a pas permis d'imprimer à mes propres conceptions le sceau du talent qui rend durables les ouvrages de l'esprit. Je ne pouvois immortaliser mon amour et ma reconnoissance pour le meilleur des rois, qu'en attachant l'expression de ces sentiments à un ouvrage immortel.

« Votre Majesté a daigné m'autoriser à placer cette édition des *Fables* de La Fontaine sous ses auspices, et ce bienfait met le comble à tous ses bienfaits. »

(2) C'est *Thérèse Aubert* qui parut, en effet, la même année, chez Gide fils; 1819, in-12. Hélas! le lecteur qui verse des larmes sur ces ravissantes productions d'un cœur sensible et d'un esprit délicat ne se doute guère des tortures qu'enduroit peut-être l'auteur en les écrivant.

cile. Je compte assez sur votre amitié pour ne pas douter que vous voudrez bien retarder jusqu'au 1er février l'arrangement de nos comptes, et me permettre de rentrer dans la propriété de mes livres en vous rendant la somme que je vous supplie de m'avancer.

« Je l'aurois obtenue aisément sur ce gage au *dépôt bibliographique* de la rue de Choiseul, qui touche ma porte, mais j'ai craint de me lier et de compromettre la belle conservation de mes livres par la multiplicité des transports.

« Le commissionnaire attendra votre *réponse*, et la rapportera *à ma femme*. C'est elle qui lui donne cette lettre, ce qui doit vous ôter tout soupçon sur l'emploi de l'argent.

« Je vous embrasse,

« Charles Nodier. »

Nous arrivons à une époque importante dans la vie de Nodier, celle où il entreprit de solliciter les suffrages académiques, et où, après plusieurs tentatives honorables, mais infructueuses, il obtint enfin cette consécration glorieuse de son talent de prosateur vif, élégant et correct.

Entre Aimé-Martin et Ch. Nodier, cette fameuse question : Être ou n'être pas de l'Académie, fut peut-être, autant que la petite guerre de bibliomanie, qui suspendit parfois l'expression mutuelle de leur tendresse — au seuil des magasins de Crozet ou de Techener, mais jamais au delà — la cause des deux ou trois refroidissements que leurs amis communs constatèrent pendant une intimité de trente ans.

Vers les premiers mois de 1830, lorsque Charles Nodier se décida à poser sa candidature contre celles de MM. de Pongerville et Cousin, Aimé Martin avoit encore le temps d'attendre son tour. Une ou deux voix à peine qui lui étoient assurées par d'illustres amitiés ne suffisoient pas d'ailleurs pour le faire venir bientôt; aussi faut-il supposer que l'aimable auteur des *Lettres à Sophie* s'employa de grand cœur

à faciliter les tentatives de son ami. Il se préparoit, d'un autre côté, en favorisant cette élection, un appui sûr et dont il étayeroit avec confiance ses prétentions quand viendroit l'heure d'entrer lui-même en lice; aussi comprend-on difficilement, en lisant la lettre suivante, pourquoi Nodier prenoit tant de précautions oratoires pour faire part à Aimé Martin de ses prétentions au fauteuil de Fourier.

Paris, samedi (22 mai 1830).

« Mon cher ami,

« On fait des sottise à tout âge. Je regrette bien le temps où j'en faisois d'autres que celle dont je vais vous parler, mais je n'ai pas le choix.

« Tout le monde dit autour de moi, et sans cela cette idée ne me seroit certainement pas venue, que la place vacante à l'Académie (1) est probablement la seule que j'aurai chance d'occuper, d'ici au moment où j'irai prendre une place moins disputée dans l'endroit que vous savez (2). Au moment où l'on m'a averti, les premières démarches étoient faites. J'en subirai les conséquences, et puis je n'y penserai plus.

« Le centre de l'Académie sait par expérience que les dix voix de Cousin ne s'augmenteront pas d'une seule, tant que cette partie *éclectique* de l'assemblée ne se sera pas fortifiée (3). Je vous dis bien confidentiellement que c'est l'opinion de Lamartine, et que si ce n'étoit pas l'opinion de Lamartine, je ne penserois pas le moins du monde à entrer en lice.

« Le côté droit est encore plus convaincu de l'impossibilité

(1) Elle fut vacante le 10 mai 1830 par la mort du savant Fourier.

(2) On lit clairement ici la pensée de Nodier en s'adressant à un candidat de l'avenir, pour lui demander son appui auprès de M. Lainez. On y voit la crainte d'effaroucher les prétentions d'un rival et le désir d'exciter la sensibilité d'un ami.

(3) Il paroit qu'elle se fortifia pendant l'élection, car c'est précisément M. Cousin qui passa au premier tour de scrutin.

d'arracher le nom d'Ancelot au scrutin (1). Ces deux fractions me prendront volontiers pour *pis-aller*, et je n'ai aucune raison d'être fier. La dernière élection me dispense d'ailleurs de l'obligation d'être modeste.

« Le côté gauche est plus embarrassé que tout le reste. Il sait qu'il porteroit inutilement Benjamin Constant (2) et Béranger (3), et M. de Pongerville est de l'Académie. J'ai par là trois ou quatre amis de trente ans. Jouy, qui me veut de toute la sincérité de son âme; Étienne et Arnaud, qui me voudront, et qui ne sauroient guère faire autrement, s'ils ne se rabattent sur M. Azaïs (4) ou M. Mazure (5). Vous voyez que mes probabilités pour être l'élu des quarante, sont précisément de la même nature que celles de Lépide pour être le troisième des triumvirs, et il eut la majorité.

« Je n'ai pas supposé, mon cher ami, que vous fussiez sur les rangs (6). Votre avenir est plus long que le mien, et vous avez tout l'avantage d'une position d'ailleurs en tout supérieure à la mienne, c'est-à-dire le temps d'attendre. Vous me demanderez donc à quelle fin je vous écris, et je vais vous le dire.

« M. Lainez m'a suivi partout des marques d'une bienveillance qui m'est d'autant plus chère, que je vous la dois en grande partie. Il l'a poussée au point de me donner deux fois sa voix, quoique je ne fusse pas candidat. Si je l'avois cette fois-ci, avec celle de M. de Châteaubriand, que j'ai droit d'espérer, et celles de Lamartine, de Droz et de Jouy, dont j'ai

(1) M. Ancelot ne fut pas mis en question pour cette fois. Il avoit déjà obtenu 15 voix contre M. de Pongerville, mais il ne fut élu qu'en 1841, à la place de M. de Bonald.

(2) Il y avoit à donner, outre le fauteuil de Fourier, celui du comte de Ségur. Les candidats étoient MM. Benjamin Constant, Viennet, Tissot, Scribe et Kératry. Il y eut ballotage entre MM. Viennet et B. Constant. B. Constant n'obtint que 9 voix.

(3) Béranger ne fut pas présenté.

(4) Il ne se présenta pas.

(5) Il ne se présenta pas.

(6) Il ne se présenta pas.

l'audace d'être *sûr*, ou je serois nommé où je me consolerois de ne l'être pas (1).

« Ce que j'attends de vous, c'est donc une démarche auprès de M. Lainez, que j'avois quelque pudeur d'importuner d'une prétention, sans savoir jusqu'à quel point elle *s'arrange* avec ses *arrangements;* et puis une réponse d'un mot d'après laquelle je jetterai mon ancre sur l'*immortalité*, ou me coulerai à fond avec mon esquif (2).

« En un mot, ce que je vous demande, c'est un service d'ami, et je sais de longtemps que votre cœur ne manque pas à cet appel. Quoi qu'il en soit, mettez-moi aux genoux de la Muse qui embellit votre vie, et dites-lui que son suffrage est le seul auquel il m'en coûteroit de renoncer.

« Tout à vous,

« Charles Nodier. »

Nous avons parlé plus haut de la froideur qui glaça, pour un temps, les relations des deux amis. On l'a diversement appréciée. Le fait est que rien ne fut jamais plus puéril que la cause première de cette froideur, si l'on s'en rapporte aux confidences que, dans sa douleur de ne pas être de l'Académie, Aimé Martin faisoit à François Grille, sous les ombrages de l'Étang-la-Ville.

« Nous courions tous deux chez les commisssaires-priseurs, dit-il; nous luttions chez Techener et partout, aux ventes, sur les quais, pour des éditions rares. Nodier ne pouvoit souffrir qu'on lui enlevât un Elzevir ou un Gryphius qu'il désiroit, et, tout en faisant mine d'en rire, il en gardoit une rancune qui, quoique sourde, n'en étoit que plus envenimée.

(1) Nodier n'obtint pas de voix.

(2) Nodier avoit raison de vouloir se presser; car deux mois plus tard la Révolution éclatoit et ajoutoit à ses concurrents littéraires le cortége des hommes politiques, parmi lesquels quatre furent élus avant lui : MM. Viennet, Dupin, Jay et Thiers.

« Tu auras le livre, disoit-il tout bas, mais tu n'auras pas ma voix. »

A chaque élection, manquée pour Aimé Martin, et quoique Nodier lui eût toujours donné sa voix au premier tour de scrutin, on ne se voyoit plus que de loin en loin, froidement, on ne se voyoit plus du tout, on se brouilloit, on se desservoit, pour se rapprocher à l'élection suivante.

Les préventions d'Aimé Martin allèrent si loin, ainsi que ses suppositions à l'endroit des sentiments de Nodier pour lui, qu'il finit par persuader François Grille de la légitimité de ses griefs. Il réussit même à lui faire croire que le succès de ses prétentions académiques dépendoit uniquement de Charles Nodier. François Grille aimoit beaucoup Aimé Martin, il estimoit Nodier, et voyoit avec peine qu'un malentendu les séparât. Aussi prit-il la résolution d'écrire à ce dernier, afin d'obtenir de lui qu'il levât les obstacles dressés, comme de parti pris, devant la candidature de son vieil ami.

« Faites-moi la grâce, Monsieur, de me dire pourquoi vous avez quitté Aimé Martin, pourquoi vous le repoussez de l'Institut, et comment, après avoir vécu avec lui en si bonne intelligence, vous avez marqué pour lui tout à coup de l'antipathie. « Je le connois bien, et je sais que souvent il est brusque, affecté, singulier, exigeant, bizarre. Mais combien de qualités rachètent ces défauts ! quel esprit élevé, quelle âme généreuse ! Comme il est serviable, empressé, loyal, et qu'il vaut mieux cent fois avec ses inégalités d'humeur, que ces gens tout d'une pièce, compassés, glacés, et qui ne s'occupent jamais que d'eux-mêmes et de leurs misérables intérêts !

« Aimé Martin a de l'instruction, du style, du cœur. Il a fait de bons et beaucoup de livres. Il a de la dignité dans le caractère, et un amour raisonné et sincère de tout ce qui est grand et utile. J'ai longtemps vécu avec lui, lorsque déjà vous ne le voyiez plus, et toujours il m'a parlé de vous dans les termes de l'estime profonde et de l'affection. Pourquoi

êtes-vous froid et ingrat, et d'où vient que vous n'employez pas votre influence pour faire arriver au fauteuil un homme qui, à tous égards, en est digne?

« Eloigné de Paris, vieux, caché dans les bois, je tourne les yeux vers vous et l'Académie. Je pense à vos querelles, à vos luttes, à ces choix souvent dictés par la passion, et à ces injustices qui crient et qui révoltent, et l'idée me vient de vous écrire pour un homme qui m'en voudroit peut-être de prendre ainsi sa cause en main, et de m'occuper de lui sans en avoir mission ni autorisation aucune.

« Je suis guidé par un sentiment d'équité, et il me semble que vous ne serez pas trop surpris de ma démarche. La vérité ne déplaît pas à un homme comme vous. Vous l'avez dite tant de fois à d'autres, que vous trouverez bon qu'on vous la fasse entendre à votre tour, et, à la prochaine élection, vous songerez à réparer un oubli qui a jusqu'ici tenu écarté de vos rangs un écrivain que son mérite réel et ses ouvrages devoient y faire déjà, depuis dix ans, trouver place.

« Au lieu même où vous êtes, à l'Arsenal, j'ai vu mourir de chagrin Treneuil, à qui l'Académie avoit fermé ses portes. J'en ai fait l'histoire dans un petit livre que Techener a annoncé. Aimé Martin a plus de force et de courage; et, quoiqu'il arrive, il résistera au sort. Mais vous, Monsieur, n'auriez-vous pas de la joie, et ne tiendriez-vous pas à honneur de faire rompre cette loi d'exil qui le sépare de ceux dont il est, il est vrai, le pair, l'émule et le frère? »

Cette lettre partoit d'un bon cœur et d'un esprit droit, mais, il faut bien le dire, Nodier ne pouvoit rien, personnellement, pour l'élection d'Aimé Martin. La lettre qui suit peint bien la situation d'un académicien vis-à-vis ses collègues et en présence des considérations d'intérieur, de corps, auxquelles il faut toujours finir par se subordonner. Cette lettre est précieuse à examiner pour quiconque veut

peindre par des traits exacts et pris sur le vif, le caractère de Charles Nodier.

Paris, 9 novembre 1836.

« Mon cher Aimé,

« Je ne suis pas moins sensible que vous au plaisir d'avoir retrouvé un ami, et j'ai plus de raisons sous tous les rapports de m'en féliciter, car vous pouvez être bien sûr que vous n'aviez pas perdu le vôtre. Il n'y a pas un seul instant de votre longue froideur où vous ayez cessé d'être le même pour moi, c'est-à-dire l'homme que j'aime le mieux au monde, après un ami de province qui a sur vous l'avantage de la date (1). Je ne demandois pas mieux que de prendre les torts sur mon compte, s'il y a des torts, car je suis extrêmement faillible ; mais ne les attribuez pas à mon cœur. Quant au reste, nous différons sur beaucoup d'idées; mais qu'est-ce que les idées? Qu'est-ce que la raison ? Qu'est-ce que la vérité? Savons-nous ce que nous savons?

« Ne parlons donc plus de tout cela. Je serois désolé d'être aimé de ceux que j'aime, pour ce qu'il y a de *littéraire* en moi ; car ma *littérature*, ce n'est pas moi, ce n'est pas même mon habit, c'est un haillon de rencontre dont j'ai voilé ma nudité quand je n'avois pas autre chose à mettre dessus. Les gens qui ont la bonté de m'aimer parce que je suis bête, savent mille fois mieux m'aimer que ceux qui m'aiment par sympathie *littéraire*. Ils m'ont du moins mieux jugé.

« Ma bêtise ne m'empêche pas d'être académicien. Cela s'est concilié plusieurs fois. Or, quand je suis entré à l'Académie, avec la ferme intention de me subordonner à tous, je n'ai cependant pas dissimulé que tous mes vœux pour les élections à venir se résumoient en vous, Ballanche et Victor Hugo. Pour ce qui vous concerne, je n'ai jamais rencontré une opposition. Votre place y est marquée, voilà le fait. L'époque,

(1) M. Weiss, bibliothécaire à Besançon.

c'est une autre affaire, et elle ne sero certainement pas éloignée, si elle dépendoit de moi; mais vous comprendrez, quand vous serez de l'Académie, qu'il ne dépend pas de moi de la hâter. C'est une de ces choses dont l'on ne juge pas bien au dehors. On ne s'explique pas la patience d'un ami, et toutefois cet ami peut vous dire comme Dieu, révérence gardée : *Je suis patient parce que je suis immortel.*

« Ne croyez donc pas à la nécessité d'insister jamais auprès d'un académicien qui s'appelle Charles Nodier. Ce que vous désirez, il l'a cent fois plus à cœur que vous. Et ce que je vous dis là, c'est ma pensée du mois dernier, comme ma pensée d'aujourd'hui (1). Vous êtes bien le maître de vous brouiller avec moi, mais me brouiller avec vous, je vous en défie.

« Je vous embrasse de toute mon âme,

« Charles NODIER. »

Charles Nodier vota toujours pour Aimé Martin sans pouvoir le faire élire à l'Académie ; cela prouve-il qu'il trahit jamais leur vieille amitié ?

Aimé Martin mourut sans être de l'Académie : cela démontre-t-il sans réplique qu'il n'étoit pas un écrivain sérieux, élégant, distingué ? L'un n'est pas plus vrai que l'autre. Nodier à l'Académie fut toujours du parti des lettres contre celui de la politique ; Aimé Martin, hors de l'Académie, resta invariablement homme de lettres dans un temps où on vouloit faire de l'Académie françoise une succursale de la Chambre des pairs. Voilà deux raisons suffisantes pour démontrer que l'influence du premier n'avoit pas plus d'efficacité que les chances du second avoient de certitude.

Les fragments de correspondance qu'on vient de lire n'en sont pas moins une touchante expression d'une des plus honorables amitiés littéraires qui jamais ait existé entre deux écrivains, suivant presque la même carrière.

Albert DE LA FIZELIÈRE.

(1) Il fait allusion aux élections de MM. Guizot et Mignet.

NOTICE

D'UN

LIVRE D'HEURES

QUI PAROÎT AVOIR APPARTENU A LA REINE DE FRANCE, ISABELLE DE BAVIÈRE (1)

Les Livres d'Heures du moyen âge sont, en général, des joyaux charmants. Il n'est guère, à mon sens, pour un bibliophile, pour un curieux, pour un amateur, d'objet plus digne de recherche et d'envie. Ce genre de livres est souvent enfoui dans les grandes bibliothèques, par pacotille, dans une sorte de fatras, sous ce titre juste et pourtant banal : *Libri precum*, classe de la *théologie*, section de la *liturgie*; toutes dénominations peu séduisantes et qui font détourner la tête à beaucoup de personnes.

Cependant, lorsqu'on a pénétré assez profondément dans la connoissance de la bibliographie et de l'art du moyen-âge, pour distinguer des perles au milieu de fumier, les Livres d'Heures anciens, surtout les manuscrits du XIVe (ce sont à peu près les plus anciens) et du XVe siècles, ne semblent jamais monotones. Même au point de vue de la composition littéraire, il présentent presque toujours entre eux ou individuellement, quelque particularité intéressante. Plus on approfondit les détails, plus les révélations précieuses se multiplient. Les Livres d'Heures, il est vrai, étoient au moyen âge une marchandise banale. Ils se confectionnoient dès lors aussi par *pacotille*, et se vendoient au premier venu, chez les merciers. Mais souvent aussi, parmi les

(1) Voyez *Bulletin du Bibliophile*, janvier 1858, page 675, note 2.

grands et les princes, ces livres étoient écrits, peints, reliés, sous l'œil même du maître, avec un soin jaloux, un luxe extrême, avec tout le goût et l'élégance qu'y pouvoient mettre, soit le donateur, soit le donataire, ou le futur possesseur.

D'ailleurs, une fois passé dans les mains du destinataire, le Livre d'Heures, même sorti de la boutique du dominotier ou du libraire, n'étoit plus un objet banal ; aussitôt, le propriétaire s'empressoit d'y marquer son nom ou ses armes, premier cachet d'individualité.

Le Livre d'Heures étoit souvent un présent que le fiancé, au jour du mariage, offroit solennellement à la fiancée. Il y en a un exemple précieux à la Bibliothèque impériale. C'est un petit in-4, assez mince, de l'ancien fonds latin du roi, n° 1190. Il est couvert d'une riche étoffe historiée et brodée à la main, de sujets pieux ; ouvrage d'intérieur et de dame. Chacun des plats du livre, masqué intérieurement par un feuillet de texte, sans garde, contient une surprise ou cachette. En pressant de l'ongle, à propos, une rainure secrète, la planche glisse, emportant avec elle le feuillet de texte collé qui la masque. Bientôt l'œil surpris et charmé voit apparoître, dans cette loge ou cadre ainsi ménagé, un charmant portrait d'homme : un beau seigneur, brun, en splendide costume du temps de Charles VIII ou de Louis XII. Tel est le panneau de gauche. L'ais ou plat de droite, vous réserve une découverte semblable. Ici, c'est le portrait d'une jeune femme, de l'épouse, selon toute apparence, qui se révèle à vos regards. J'ai entendu dire de bonne source, qu'autrefois une hostie eucharistique ou fragment d'hostie se conservoit encore sous l'une des deux coulisses. Était-ce l'hostie de la communion, reçue en commun par les deux époux, à la messe de leur mariage ?

Les moindres Livres d'Heures offroient, d'ordinaire, en avant et à la fin du texte, des cahiers de vélin blanc. Le futur père de famille, ou souvent la fiancée, pour qui devoient luire les jours prochains de la maternité, avoit mission de remplir ces feuillets, vides encore, comme sa vie, et semblables à l'avenir. Les regis-

tres légaux de l'état civil n'existoient point au moyen-âge. Ils datent tout au plus de la grande ordonnance de François Ier, sur la justice; l'édit de Villers-Cotterets, août 1539. Le père, ou la mère étoit aussi la greffière de la famille. C'est là qu'elle inscrivoit tous ces actes, pour lesquels l'officier de l'état civil étoit Dieu. Ces actes, qui pouvoit mieux qu'elle, les attester et les écrire? N'étoient-ce pas les actes de ses entrailles et de son cœur? Elle les écrivoit avec larmes. Tantôt, au jour des relevailles ou du baptême, c'étoit le nom d'un enfant bien-aimé, d'un nouveau venu, qui s'enregistroit joyeusement; tantôt, c'étoit le mariage d'un fils, d'une fille, d'un frère ou d'une sœur; tantôt, c'étoit un membre de la famille disparu de ce monde, et dont le service funèbre venoit de s'accomplir. Dans tous ces cas divers, naissance, mariage, décès, qui comprennent tout le cycle de la famille et de la destinée humaine, le Livre d'Heures étoit un instrument nécessaire pour la célébration, à la fois civile et religieuse, de ces actes ou de ces cérémonies. Ses feuillets offroient en même temps la relation formelle de ces grands contrats, de la naissance, du mariage et de la mort, dans lesquels le Livre d'Heures assistoit toujours comme témoin.

Plus souvent, les portraits de l'époux, de l'épouse, des enfants ou parents, au lieu d'être mystérieusement voilés, étoient peints, répétés et multipliés pour ainsi dire à ciel ouvert, sur le vélin des pages. Le Livre d'Heures, recevoit de son possesseur, soit en prose, soit en vers, mainte confidence morale. Indépendamment du texte latin, qui varioit lui-même, suivant les rites, les diocèses et les siècles, il y avoit, comme appendice aux *Psaumes* ou fond liturgique de ces livres, une seconde partie qui varioit essentiellement. Il faudroit un traité pour en faire connoître la seule nomenclature. A la langue employée dans ces prières spéciales, au choix des diverses espèces, au texte qui les compose, si l'on combine ces éléments avec d'autres, tels que le format lui-même, on peut reconnoître ou découvrir le sexe, la patrie, jusqu'à un certain point l'âge, la condition so-

ciale, le degré de lumière ou de littérature, et mainte autre particularité relative au propriétaire.

Lorsque ce possesseur a joué sur la scène du monde un rôle important, l'intérêt que présente le Livre d'Heures atteint aux plus hautes proportions historiques. Voici, par aperçu, une liste de quelques uns de ces livres, que j'ai eu l'occasion d'admirer et d'étudier çà et là, dans le cours de mes recherches :

Évangéliaire de Charlemagne, écrit en 780. (Au Louvre, Musée des Souverains.)

Psautier de Charles le Chauve. (Même Musée.)

Psautier de Blanche de Castille et de saint Louis. (*Ibid.*)

Psautier ou Bréviaire de saint Louis; donné plus tard par Charles VI, en 1400, à Marie de France, sa fille, religieuse à Poissy. (Id.)

Heures allemandes du XIVe siècle, avec miniatures dans la manière de *maître Stéphan*. (Bibliothèque grand-ducale de Hesse, à Darmstadt. *Théologie*. Vu en août 1857.)

Psautier de Richard II, roi d'Angleterre : 1377-1399, au British Museum de Londres. (*Domitian*, A XVIII.)

Heures de Jean, duc de Berry, en 1409. Ms. du roi, 917 latin. Bibl. imp.

Heures de Louis II, roi de Sicile et de Jérusalem, mort en 1417. Lavallière, 127. (Ibid.)

Missel de Jean, duc de Bedford, appartenant à sir John Tobie, en Angleterre. (Voyez *Magasin pittoresque*, 1839, page 300.)

Heures de Marguerite de Clisson (1), morte en 1441. Ms. suppl. latin, 1222. Bibl. imp. Orné d'un ravissant portrait de Marguerite.

Heures d'Isabelle Stuart, duchesse de Bretagne, avec son portrait et celui du duc François Ier, son époux. n° 1369, ancien fonds du roi, latin, Bibl. imp. (2).

(1) Je n'oserois répondre de cette attribution avec une complète certitude.

(2) Entre autres particularités pleines d'intérêt, ce Livre d'Heures contient une ballade inédite ou nouvellement découverte, sur la mort de la célèbre dauphine, Marguerite d'Écosse, sœur de la duchesse Isabelle. Voy. *Revue des Sociétés savantes*, 1857, in-8°, pages 713 et suiv.

Heures de Pierre II, duc de Bretagne, mort en 1457. Ms. 1159. Ibid.

Heures d'Étienne Chevalier, peintes par Jean Fouquet. A Francfort-sur-le-Mein. Cabinet de M. Louis Brentano. (Voyez la *Revue de Paris*, des 1er août et 1er novembre 1857.)

Heures de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, mort en 1467. Bibliothèque royale de La Haye, catalogue Gérard, no 3.

Bréviaire de Philippe le Bon. Ms. 9511 ; Bibliothèque royale de Bruxelles.

Heures de René d'Anjou. Anc. fonds du roi, 1156 ; A Bibl. imp.

Heures de René, après son second mariage. Lavallière 285. Ibid.

Heures de Louis de Laval, sieur de Chatillon. (Plus tard à Henri IV, roi de France.) Ms. 920, latin du roi. Ibid.

Heures de Jeanne de Laval Montmorency. (Voy. *Bulletin du Bibliophile*, novembre 1853.)

Heures d'Anne de Bretagne, duchesse et reine de France. (Musée des souverains.)

Heures du cardinal d'Amboise. (Bibliothèque royale de La Haye, no 91.)

Heures du connétable de Bourbon. No 246, même Bibliothèque.

Psautier d'Henri VIII, roi d'Angleterre. Au British-Muséum, 2 A, XVI.

Heures de Catherine d'Aragon. Bibliothèque royale de La Haye, no 85.

Heures d'Isabelle de Castille, épouse de Ferdinand le Catholique, reine d'Espagne. Bibl. roy. de La Haye, no 84.

Heures de Marie Stuart, reine de France et d'Écosse. Au Musée des Souverains.

Heures de Charles IX, roi de France. Bibl. roy. de La Haye, no 245.

Heures de Henri III, roi de France. Musée de Cluny, no 737 du catalogue.

Heures de Henri IV, roi de France. Au Musée des Souverains.

Heures de Louis XIV. Même établissement.

De tous ces livres et de beaucoup d'autres, il y auroit à faire un livre splendide et vraiment historique, en empruntant, pour ainsi dire, un feuillet à chacun d'eux. On reconstitueroit de la sorte un nouveau Livre d'Heures, composé de tout ce que ces livres royaux contiennent de beautés et de magnificences. On y joindroit les *fac simile* de tous les autographes précieux qu'ils renferment, et une notice historique sur chacun d'eux. L'ensemble seroit précédé d'une introduction bibliographique et critique, sur les livres de prières. Cet ouvrage seroit digne de l'art et de l'industrie du XIXe siècle appliqués aux productions de l'imprimeur et du libraire. Il pourroit s'intituler : *Spicilége des plus beaux et des plus curieux Livres d'heures de l'Europe.*

L'adhésion de deux cents souscripteurs millionnaires suffiroit pour que l'on commençât avec sécurité cette entreprise commerciale. J'offre ici publiquement l'avance de l'idée, et je m'inscris sur la liste pour le contingent de mon travail.

Cette préface, quoiqu'un peu bien longue, ne semblera peut-être pas dépourvue de tout lien ni de rapport avec le sujet de la présente notice. Parmi ces deux ou trois cents Livres d'Heures, plus ou moins ignorés, le département des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, renferme, sous le nº 1403, ancien fonds latin du roi, le volume dont je vais parler. C'est un petit billot assez épais, quoique très-portatif et assez mignon, qui séduit tout d'abord par sa couverture riche et fanée. Sa hauteur est de 13 centimètres et la largeur de 9, sur une épaisseur de 5 à 6 centimètres. La couverture, sur laquelle nous reviendrons, est une forte étoffe de soie qui atteste le XIVe siècle. Le dos rompu et dépouillé par la vétusté montre au vif ou à nu ses nerfs délabrés. Il ne subsiste plus des fermoirs que les emplacements et quelques traces. La tranche est dorée et gaufrée.

Ouvrons maintenant les feuillets de vélin du volume. Du folio 1 au folio 12, se déploie suivant l'usage, le calendrier. Les

noms des saints et des fêtes fixes alternent en encres d'or, de couleur et noir pâle. Quelques petites vignettes imagent et dé corent ce morceau. Le livre débute, au feuillet 13, par une sorte de préface ou prière françoise :

« Sires Deus, tous pouxan peires, soies à ton *ancelle* propisse; *confession...* » (Sire Dieu, tout puissant père, sois propice à ta *servante.*) Ainsi, tout d'abord on le voit, ce sont les heures d'une femme.

« ..... *Confiteor Deo, misereatur. Amen.* » Suivi d'une oraison en f rançois.

Au feuillet 15, commencent les offices ou *Heures de Notre-Dame*. Ici se remarque, dans un cadre fort restreint, une très-jolie miniature. La Vierge est escortée de deux séraphins, qui portent sa couronne rayonnante de lumière; elle allaite l'Enfant Jésus. A droite, un ange est agenouillé devant elle; à gauche, on voit une jeune femme représentée dans l'attitude de la prière; son costume, d'accord avec tout les signes appréciables que présente le manuscrit, dénote environ l'an 1390 ou la fin du xiv[e] siècle. Cette figure, toutefois, de *priante*, est très-simple; elle est celle d'une *fidèle* quelconque, sans aucun attribut de reine, ni même de grande dame. L'ensemble du volume, toutefois, trahit la recherche et le luxe; ce qui accuse en même temps, ici (comme au feuillet 13), une modestie volontaire et spéciale.

Du feuillet 15 au feuillet 152, se succèdent les psaumes, versets, nocturnes et répons, qui constituent les Heures de Notre-Dame.

Après un blanc de plusieurs pages, on trouve, au feuillet 155 : *Houre dou S. Esprit*, les Heures du Saint-Esprit. Enfin, du folio 163 au folio 176 et dernier, se lit une suite d'oraisons choisies dans un certain esprit d'éclectisme. Elles sont toutes en françois, sauf exception, et portent ces titres : *Orison au S. Sacrement* (fol. 163). — *A Nostre Signour* (166). — Orison (167). — Bonne orison. — *A Nostre Dame* (173). — *A S. Jehan. Initium sancti evangelii* (175 v°). Puis, cette dernière, qui est à remarquer : (176 v°) *Orison.* « Deus Abraham, Deus Ysac,

Deus Jacob, Deus Moysi, Deus Hélye, Deus Enoch, Deus Aaron, Deus Sabaoth, soit avieuc nous! Amen! Aingièles Michiel, aingèle Gabriel, aingèles Raphael, aingèles Chérubin et Séraphin soient aviec nous!

« *Les hault nom* : Jhésu. Jehan. Marie. Jhésu. Hély. Héloy. »

Au-dessous, on découvre la trace d'un nom complétement enlevé ou gratté, mais dont l'emplacement est visible. Cet emplacement offre l'espace et la mesure nécessaires pour ces lettres : *Ysabel*, dans le cas où ce livre auroit été signé de la reine.

Ce charmant et curieux petit Livre d'heures (quelle qu'en ait pu être la maîtresse ou propriétaire), est assez richement exécuté. Chaque office est, suivant l'usage, historié en tête, et annoncé par une vignette ou petite composition peinte. A chaque page règne un genre particulier de rinceau qui se dénomme parfaitement du nom de *vignettes à bâton*. Des lettres ornées sont en outre à profusion et par centaines, multipliées dans le courant du texte. Nous avons publié dans des pages antérieures des détails minutieux et étendus sur les Livres d'heures que possédoit Isabelle de Bavière (1).

Pénétré de ces notions, nous n'avons pu nous défendre de l'impression que ressentira sans doute tout observateur. Je veux dire l'analogie et presque l'identité qui semblent se révéler (2) entre ces descriptions, d'une part, et la réalité qu'offre, d'autre part, aux yeux, le petit ms. 1403 latin.

Cette dévotion aux *noms* de Dieu et autres, alignés par lettres : *Jhésu, Jehan... Héloy*, n'est pas commune. Elle touche à la superstition et à la doctrine fondamentale de la cabale. Ce trait particulier ne conduit-il pas à l'individualité d'Isabelle? Telle est, pour mon compte, l'idée spéciale que je me fais de sa dévotion, ainsi que de son caractère.

(1) *La Bibliothèque d'Isabeau de Bavière, reine de France*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, janvier 1858. (Tiré à part à petit nombre et réuni au présent article.)

(2) Voy. notamment les extraits KK 41, fol. 184 v°; 187; KK 42, fol. 113 v°, *et passim*.

Voici maintenant ce qu'on lit sur l'une des gardes ou plats intérieurs de ce volume, en caractères du XVIIe siècle : *Hic liber creditur fuisse illustrissime Elisabethe Bavare, Caroli sexti regis Francie uxoris.* (On croit que ce livre a appartenu à l'illustrissime Isabeau de Bavière, épouse de Charles VI, roi de France.) Et au-dessous : « Le lieu d'où je l'ai eu justifie qu'il a esté à ceste bonne reyne, et qu'elle ne s'en est pas beaucoup servi. » *Signé*, « BALLESDENS. »

Ballesdens, membre de l'Académie françoise, florissoit sous Louis XIII et sous Louis XIV. C'étoit un bibliophile fureteur et antiquaire passionné. Il avoit même le courage, vraiment rare de son temps, de ne point conspuer le *gothique*. Il alloit jusqu'à rechercher les débris de l'art du moyen-âge (1) ou ses manuscrits. Le département des manuscrits ou *fonds du roi* lui-même, s'est enrichi de livres manuscrits assez nombreux, qui lui furent cédés par Ballesdens (2).

Ce certificat, on doit en convenir, pèse donc d'une autorité vraiment grave et considérable (3).

Je parlerai, en dernier lieu, de la couverture. C'est une étoffe de soie très passée, de sorte qu'on ne sauroit aisément en déterminer la couleur primitive. Mais le travail fixe tout d'a-

(1) Le *Cabinet des médailles* de la Bibliothèque possède aujourd'hui un sceau de cuivre, qui, du XIIIe siècle au XVIe, servit à sceller les actes de l'Université de Paris. C'est à Ballesdens que nous devons la conservation de ce sceau historique. (Voyez *Histoire de l'instruction publique*, 1849, in-4, page 130, note 1.)

(2) Voyez P. Paris, des *Manuscrits françois*, tome II, page 164.

(3) La note de Ballesdens est en partie ironique : « Cette *bonne* reine... » Les derniers mots de la phrase sont pour nous une énigme. Quant au lieu où put se trouver un Livre d'Heures d'Isabelle de Bavière (abstraction faite de la note écrite par Ballesdens), voici ce qu'on lit dans le testament de la reine de France : «... Nous donnons et délaissons à nostre très-chère et aimée fille, Marie de France, religieuse à Poissy..... nos tableaux d'or et d'argent et autres quelconques, avec les *livres heures* qui seront trouvez en notre chapelle au jour de nostre déceds. Et au cas que nous survivions nostre dicte fille, donnons à Poissy toutes les choses dessus dictes. » Testament de la reine Isabeau de Bavière, en date de 1431. Direction générale des archives. PP 2298, à la fin du registre.

bord l'attention, au point de vue archéologique. Le tissu est brodé ou broché de fleurs en relief qui rappellent le procédé du plumetil. Ces fleurs sont à cinq lobes et à pistils ou calice: les lobes ou pétales excutés en soie mêlée jadis de fines perles, dont on retrouve avec peine quelques traces et les petites loges sphériques. Des feuilles aiguës sortent, aux angles rentrants, de dessous les pétales et se terminent en lacs ou cheveux de fil métallique. Ces feuilles sont elles-mêmes tissues de fils d'or et d'argent. L'aspect de cet ouvrage accuse nettement le XIV[e] siècle. Dans les comptes royaux de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, on trouve à chaque page la mention et presque le devis de telles étoffes. On sait, en outre, que l'un des emblèmes les plus familiers d'Isabelle étoit la *fleur de mouron* (1), qui se reproduisoit presque invariablement sur tous ses meubles. Or, cette fleur, uniformément brochée sur la couverture du ms. 1403, paroît être la fleur du mouron.

En l'absence de toute signature portant le nom de la reine et de ses armes (2), il ne me sembleroit point sage de proclamer comme un fait authentique et constant, que ce Livre d'Heures a réellement appartenu à Isabelle de Bavière. Mais cette attribution, le lecteur en jugera, nous paraît extrêmement vraisemblable.

VALLET DE VIRIVILLE.

(1) Voy. *Bulletin du Bibliophile*, janvier 1858, page 682, note 1.

(2) Quant à la signature, nous avons signalé un emplacement vide qui a pu la recevoir; quant aux armes, nous rappellerons au même titre que les fermoirs de ce manuscrit, sur lesquels ces armes *pouvoient* avoir été peintes, ne subsistent plus.

NOTICE

SUR

DEUX XILOGRAPHIES

INCONNUES AUX BIBLIOGRAPHES.

Parmi les productions de la xylographie, une des plus intéressantes est, sans contredit, le petit livre, si populaire dans le xv[e] siècle, intitulé : *Ars moriendi*, ou *De Tentationibus morientium*, ou encore *Tentationes dæmonis*. M. Marie Guichard, dont les lecteurs du *Bulletin* n'ont pas oublié, sans doute, les *Recherches sur les livres xylographiques* (*Bulletin du Bibliophile*, an. 1840, n. 3, 4, 6, 8, et an. 1841, n. 16 et 17), indique sept éditions latines, trois allemandes et une françoise de ce livre. Il est permis de croire que si ce jeune bibliographe, trop tôt enlevé à la science, avoit pu visiter les bibliothèques de l'Allemagne, et surtout celle de Munich, la plus riche de toutes en livres xylographiques, il eût enrichi sa liste d'autres éditions encore. En attendant qu'un autre bibliographe entreprenne de compléter le travail de M. Guichard, qui est resté le meilleur sur ce sujet, nous croyons devoir signaler une édition allemande, de l'*Ars moriendi*, entièrement inconnue, et dont le texte même diffère de celui qu'on trouve dans les éditions publiées dans la même langue et décrites par Heinecken, Panzer, Ebert et Guichard.

Le volume que nous allons décrire fait partie de la bibliothèque du prince Michel Galitzin, ministre de Russie en Espagne; c'est un petit in-4° ayant en hauteur 0,135, et en

Die erst anuechtung ist in dē gloubē wā=
der glob ist alles heiles vnd all' gut=
tē ding ein fundamēt es kan ŏch niemā
kein and' fundamēt gelegē den daz da ge=
leit ist daz ist cristus ihs es ist ŏch nit
muglich got zu geuallē on dē gloubē
wan wer nit gelobet der ist zegunt uer=
urteilet sid nū kein heil on dē glŏbē gesi=
n: ach dar um so vnderstet d' tufel den
mēschē an lestē zu betrigē in irrūg vn=
glŏbē vñ ketzerie zu bringē mit ser
hebūg des glŏbes der in dē heide ketze
vnd uezwifelte od' d' geliche da mit
daz ebetrogē werde doch also lang der
mensche sinē friē willē vnd gutte
uernunfft hat so mag im der tufel
in diser noch in dē andern an uechtū
gen nit an gesigē er gehelle im den
mit sinem willen

Facsimile Ch. Delarue . 16 . r . N. D. des Victoires

largeur 0,09. Il contient treize feuillets épistographes, dont quinze pages sont remplies par le texte et onze par les figures. Le texte s'y trouve toujours au recto et les figures au verso, à l'exception des deux derniers feuillets, qu'occupe entièrement le texte. Gravé à longues lignes, avec des caractères gothiques et une encre noire, le texte ne présente aucun autre signe de ponctuation qu'une virgule à la fin de la huitième ligne du neuvième feuillet, et deux points à la fin du dernier feuillet, après le mot *Amen*. La lettre *i* est souvent marquée d'un point; d'autres fois elle ne présente aucun signe. La transposition d'un mot à la fin d'une ligne est toujours indiquée par deux traits parallèles. Chaque page de texte, moins les trois dernières, commence par une lettre initiale, sans ornements ni fleurons. Toutes les pages du livre sont encadrées dans un filet très-irrégulier de grosseur. Ce volume ne porte pas de titre. Il est sans chiffres, signatures, ni réclames, et l'on n'y trouve aucune indication d'année, de ville, ni de graveur. Le papier en est jaunâtre et grossier, et n'offre pas de filigranes. Les figures sont gravées au trait, sans hachures, et coloriées. Les lignes principales y sont seules indiquées, et les contours s'y trouvent fortement accusés. Cette exécution les distingue de toutes les planches qui accompagnent les éditions du même livre existant à la Bibliothèque impériale de Paris, et des reproductions jointes à l'ouvrage du baron Heinecken (*Idée générale d'une Collection complète d'Estampes*, *Leipzig et Vienne*, 1771). Quant à la composition des tableaux, elle est ici plus simple, et le nombre des personnages secondaires y est moindre que dans les autres éditions, ce qui a pu être motivé par un format plus petit. La même raison, vraisemblablement, y aura fait omettre les rouleaux ornés de légendes, qui se voient dans tous les *Ars moriendi* dont nous avons pris connoissance. Quelque grossières que soient les planches dont nous désirons donner une idée, elles dénotent cependant une certaine habileté. Le dessin n'y manque pas de correction, et l'on ne sauroit ne pas remarquer la noblesse que l'humble artiste, qui

travailloit pour la classe la plus infime de la société, a su donner à quelques uns de ses personnages, et la hardiesse originale avec laquelle il a représenté certains démons :

F. 1, recto, 1re p. de texte, contenant la préface en 18 lig., commençant ainsi :

Syd. dem mal der gang dess todes uss diesē gegenwurtigen ellend w unwissenheit des sterbens villute geistlich und weltlichē zu mal schwer forthstsam, &.

(Tentation du Diable touchant la Foi).

Le pécheur mourant est représenté dans son lit, au pied duquel un roi et une reine adorent à genoux une idole placée sur une colonne et figurant un homme couronné, qui tient une lance surmontée d'une flamme. Un démon hideux les montre au malade, penché sur lui. Un autre est accroupi sur son lit. Il est du sexe féminin. Sur le premier plan, une femme nue jusqu'à la ceinture, et portant un fouet armé de pointes et des verges (la Pénitence ?) s'éloigne du moribond. Auprès du lit, deux personnages encapuchonnés (des parents ou des amis, ou peut-être encore des médecins), confèrent gravement sans se douter de la présence d'êtres surnaturels à leurs côtés. Dans le haut du tableau, au-dessus du mourant, Dieu le père, Jésus, Marie et un saint qu'on entrevoit à peine, sont spectateurs de cette scène, tandis qu'un petit diable qui voltige cherche à tirer un rideau pour dérober les puissances célestes aux yeux du pécheur.

F. 2, recto, 2e p. de texte, 18 lignes, commençant par ces mots :

Die erst aruechtūg ist in de gloubē wader glob ist alles heiles, &.

F. 2, verso, 2e fig.

(Bonne inspiration de l'Ange touchant la Foi).

Jésus, Marie, Moïse (portant deux cornes recourbées) et, groupés derrière eux, d'autres saints personnages au nombre

de six, viennent assister le mourant et se tiennent à sa droite, tandis que l'ange gardien est à sa gauche. Trois démons fuient épouvantés ; l'un se précipite du lit la tête en bas, l'autre se cache sous le lit ; un troisième rampe sur le premier plan.

F. 3, recto, 3e p. de texte, 19 lignes commençant par ces mots :

Darumb so sol ein gutter cristē dess tufels erschrockenlicheit und in blasung, &.

F. 3, verso, 3e f.

(Tentation du Diable touchant le Désespoir).

Quatre démons entourent le lit du mourant. Le plus rapproché de lui, à sa gauche, le menace de son doigt crochu ; le second lui offre un tableau où sont inscrits ses péchés ; le troisième lui montre une bourse et un habit dont il vient de dépouiller un homme qu'on aperçoit assis tout nu ; le quatrième tend vers lui un poignard dont il vient de frapper un autre individu qui est représenté étendu et défaillant. Les deux victimes sont sur le premier plan, et, à côté d'elles, le dos tourné au malade, se voit un mendiant tenant un bâton et une écuelle, lequel doit figurer probablement la Pauvreté repoussée. Un homme et une femme sont debout au chevet du lit.

F. 4, recto, 4 p. de texte, 19 lignes commençant par les mots.

Die and' annechtūg ist vertzwifetūg die ist wid' das, &.

F. 4, verso, 4e fig.

(Bonne inspiration de l'Ange touchant le Désespoir.)

Saint Pierre et sainte Madeleine sont près du mourant et l'encouragent par l'exemple de leur repentir. Le coq de saint Pierre, perché au-dessus de la tête du pécheur, semble lui rappeler les nombreuses occasions où il a renié Jésus. Le bon larron en croix, et (sur le premier plan) saint Paul renversé avec son cheval, sous une grêle de pierres tombant du ciel, représentent aussi des images du Repentir. L'ange se

tient au pied du lit, montrant derrière lui saint Paul. Un démon a cherché un refuge sous le lit; un autre se traîne par terre.

F. 5, recto, 5e p. de texte. 18 lignes commençant par ces mots ;

Syd nun die ugangē ubel mt schedē so siemt gevallet, &.

F. 5, verso, 5e fig.

(Tentation du Diable touchant l'Impatience).

Le malade irrité s'arrache les cheveux et lance un coup de pied à deux femmes, qui s'éloignent effrayées. Sur le premier plan, une autre femme tient entre ses mains étendues un vase contenant quelque préparation médicinale. Près du lit, un petit diable, dont le corps se termine en poisson, semble exciter le malade en lui montrant le breuvage amer qu'on lui offre. On aperçoit sur le premier plan une table renversée avec des plats et une cuillère.

F. 6, recto, 6e p. de texte, 18 lignes commençant par ces mots :

Die dritt anvechtung ist ungedult die ist wider die liebe, &.

F. 6, verso, 6e fig.

(Bonne inspiration de l'Ange touchant l'Impatience).

Des saints viennent exhorter à la patience le malade qui, saisi de regret, étend vers eux ses mains suppliantes. Ils sont sept : saint Sébastien tenant une flèche dans une main, le touche d'une discipline. Un autre saint, placé à la droite de ce dernier et qui est nu, porte une couronne de feuillage sur la tête et une gerbe verte dans la main. A la gauche de saint Sébastien, se voient: deux saintes, l'une tenant une petite tour dans la main, l'autre portant pour emblème une roue; saint Laurent reconnaissable à son gril, et, sur le premier plan, un saint dont la tête est tonsurée, et les mains cachées sous la chasuble relevée. Sur la même ligne, et placé au pied du lit, l'ange exhorte le malade la main élevée. De même que dans les planches précédentes

un diable se réfugie sous le lit. Ici, il rampe sur le dos, et déjà l'on ne voit plus sa tête. Un autre est aux pieds de l'ange.

F. 7, recto, 7e p. de texte, 19 lignes commençant par ces mots :

Wann ab' wore myn und liebe gedultig ist uñ alle ding lidet, &.

F. 7, verso, 7e fig.

(Tentation du Diable touchant la vaine Gloire.)

Un démon placé au chevet du malade dépose une couronne entre ses mains. Une autre lui est offerte par un second diable qui gambade à ses pieds. Deux esprits infernaux, placés sur le premier plan, lui parlent, et cherchent à le séduire. Dans le fond du tableau, Dieu le père contemple cette scène. Il tient sous son bras gauche, à demi-cachées, deux petites figures nues (les Ames bienheureuses), sur lesquelles il ramène de sa main droite les plis de son manteau. La sainte Vierge, priant les mains jointes pour le pécheur, et deux saints l'accompagnent.

F. 8, 8e p. de texte, 20 lignes commençant par ces mots :

Die uerde anuechtũg irt sin selbs wol geuallē das ist, &.

(Bonne inspiration de l'Ange touchant la vaine Gloire.)

La sainte Trinité accompagnée de la sainte Vierge et de saint Antoine (?) viennent visiter le mourant. Un ange, dont on ne voit que le haut du corps, tient un long rouleau écrit au-dessus de sa tête. Un autre l'exhorte, placé au pied du lit. Sur le premier plan, un troisième ange lui montre d'un geste plein de noblesse l'enfer figuré par la gueule ouverte d'un monstre vomissant des flammes, au milieu desquelles se voient des damnés. Un démon épouvanté se roule aux pieds de l'ange.

F. 9, recto, 9e p. de texte, 18 lignes commençant par ces mots :

Syd min ein yeglicher d' durch das gut das er getan, &.

F. 9, verso, 9e fig.

(Tentation du Diable touchant l'Avarice.)

Dans le haut de la planche se voient la famille et les amis du mourant rangés le long de son lit; un homme et trois femmes, dont la dernière a auprès d'elle un jeune garçon nu. Un démon les lui désigne du doigt. Un autre lui montre sa maison, qui occupe tout le bas de la planche. La partie la plus apparente de l'édifice est une tour carrée, flanquée à ses angles de tourelles, et qui, par deux larges ouvertures pratiquées au premier étage, laisse voir une habitation derrière elle. Une porte ouverte au rez-de-chaussée, précédée d'un auvent, découvre une cave avec trois tonneaux. Un corps de logis bas, attenant à la tour, a aussi une porte, sous laquelle on aperçoit un valet qui fait rentrer un cheval à l'écurie. Toutes les ouvertures du bâtiment sont cintrées.

F. 10, recto, 10e p. de texte, 18 lignes, commençant par les mots :

Die funffte auuechtug ist all' meist die weltlichē und gitliche dinge, &.

F. 10, verso, fig. 10.

(Bonne inspiration de l'Ange touchant l'Avarice.)

Jésus sous la figure du Bon Pasteur, suivi de son troupeau (trois brebis), vient secourir le pécheur dont la fin approche. Au chevet de ce dernier, sont représentés le même Sauveur sur la croix et Marie en prières auprès de lui. Un groupe de quatre femmes se tient derrière le Bon Pasteur (peut-être les saintes femmes qui suivirent Jésus). L'attitude de l'ange qui exhorte le mourant, offre plus ou moins d'analogie avec celle qu'il a sur les autres planches. Sur le premier plan, on voit un autre ange caché sous une draperie, et un homme et une femme qui s'éloignent (les amis du malade, d'après certains bibliographes). Les deux démons frappés de terreur se retrouvent encore ici. L'un est

assis, l'autre couché à plat ventre. Ici les personnages saints n'ont pas de nimbes, comme sur les autres planches. Les anges n'en portent nulle part dans ce volume.

F. 11, recto, 11 p. de texte, 18 lignes commençant par ces mots :

Wann aber cristus sin liebe muter und dem cruze uerlich, &.

F. 11, fig. 11 et dernière.

(Conclusion.)

Le malade expire. Un moine mét un cierge bénit dans ses mains. Deux anges placés derrière lui reçoivent son âme. Jésus sur la croix, ayant la sainte Vierge et saint Jean à ses côtés, apparoît au fond du tableau. Quatre autres saints se voient groupés autour de l'arbre du salut; sur le premier plan, quatre démons témoignent de leur désespoir furieux; l'un deux, qui semble vouloir s'élancer vers le pécheur sauvé, porte des ailes de chauve-souris.

F. 12, recto, 12 p. de texte, 18 lignes commençant par ces mots :

Syd nun cristus an dē crus mit smerlichē mute' und alle heiligē, &.

F. 12, verso, 13 p. de texte, 18 lignes commençant par ces mots :

San durch die ere kraft, &.

F. 13, recto, 14 p. de texte, 18 lignes commençant par ces mots :

Die on durch, &.

F. 14, verso, 15 p. de texte commençant par ces mots :

Miltechchē non allen &, et finissant par : Amen.

M. G.

(*La fin à l'un des prochains numéros.*)

NOTES SUR CHRISTOPHE PLANTIN

LETTRE A M. TECHENER, DIRECTEUR DU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

MONSIEUR,

Voici les notes qu'avec votre obligeance bien connue des bibliophiles, vous avez bien voulu m'autoriser à vous adresser pour le Bulletin. Vous avez jugé qu'elles seroient de nature à intéresser vos lecteurs, et je serois heureux si elles pouvoient apporter quelque nouveau document au consciencieux travail que publient, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, MM. de Backer et Ruelens sur l'illustre imprimeur tourangeau. Elles sont extraites d'un volume petit in-8, dont j'ai eu le bonheur de devenir acquéreur à la vente de M. Salmon (mai 1857), et qui, si je ne me fais illusion, vaut bien même la peine de quelques indications préliminaires.

Ce volume est enregistré de la manière suivante dans le catalogue de la vente Salmon, rédigé par M. Potier :

« 1337. Index librorum qui ex typographia plantiniana « prodierunt. *Antuerpiæ, ex officina plantiniana*, 1615, in-8, « veau brun.

« Cet exemplaire est enrichi de notes bibliographiques « sur Plantin, par Ch. Major, Van Hultem et Voisin, biblio- « thécaire de l'Université de Gand. Il a été donné par ce der- « nier à Ch. Nodier (*Catal. de Ch. Nodier*, 1844, n° 1240). »

Il se compose de quatre-vingt-douze pages, y compris le titre, qui porte la vignette sur bois représentant la main armée d'un compas et autour la banderolle avec la célèbre devise : *Labore et constantia*. Les pages 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90 entièrement, sous le titre générique : *Teuto-*

nici sive Plaudini, l'indication des livres en langue flamande, imprimés par Plantin. Les caractères typographiques de cet index sont gothiques. Enfin, un appendice de deux pages contient les livres en cours d'impression au moment de la publication du catalogue, et termine le volume. Neuf feuillets blancs en tête et quatre à la fin ont été ajoutés sans doute par Carolus Major lorsqu'il fit relier le livre; et sont chargés, au recto et au verso, de notes manuscrites de ses divers propriétaires : Major, Verdussen, Van Hultem et Voisin. Charles Nodier seul a été plus discret, et cette discrétion, je l'avoue, vient mêler de regrets le plaisir que j'éprouve à feuilleter cette petite curiosité bibliographique. Ces notes se multiplient, sous forme de notules, sur les marges du texte même; elles fourmillent d'indications de toutes sortes : dates, format, nombre de pages, données avec une brièveté et une sûreté de science remarquables à tous égards.

Les deux contre-plats, en papier peigne, sont ornés, l'un de la vignette ovale de Verdussen, célèbre libraire et marchand d'estampes du XVIIIe siècle. Cette vignette représente deux grues se disputant un serpent, avec cette légende : *Pietas nomini tutissima virtus.* Dans un coin la signature autographe du propriétaire : *V. B. Verdussen Antverp.* L'autre, de la vignette carrée de Van Hulthem, représentant l'Étude assise tenant une palme de la main droite et une couronne de la main gauche. Au-dessus cette légende : *Secundas res ornat, adversis perfugium ac solatium præbet.* Plus bas encore l'indication : *Ex Bibliothecâ C. Van Hulthem Gandensis, Rect. acad. Brux.* La date 1808 écrite à la main. Sur le papier de garde postérieure, une seconde vignette, plus petite que la précédente, offrant la vue d'une bibliothèque avec un mobilier dans le goût romain, le buste d'Érasme à droite sur un piédestal en forme de colonne tronquée. Au-dessous un passage d'Érasme terminé par l'indication : *Ex bibliotheca C. Van Hultem.*

Ces renseignements matériels donnés, j'arrive au véritable

intérêt de ce volume et je copie, sans commentaires, les notes manuscrites dont il est chargé.

« Voicy le premier livre que Plantin a imprimé à Anvers en italien-françois; la traduction françoise a été faite par M. Jean Beller. En voicy le titre: *La institutione de una fanciulla nata noblimente, composto per M. Jehan Michaele Bruto. Institution d'une fille de noble maison, traduite de langue toscane en françois, par Jean Beller*. La dédicace de Plantin est en françois à Mgr *Gerard Grammay*, receveur de la noble ville d'Anvers, dans laquelle Plantin dit: *Je vous présente, monsieur, cestuy premier bourgeon sortant du jardin de mon imprimerie, etc. En Anvers, de l'imprimerie de Christofle Plantin avec privilège*. 1555, petit in-8 de VIII et vingt-cinq feuillets, sur du papier bleu; les lettres initiales dorées de même que sur tranche (note de la main de Van Hulthem: Ce livre a passé de la bibliothèque de M. Verdussen d'Anvers dans celle de M. Verhoeven, à Malines, où il fut acheté en 1820 pour la biblioth. impér. à Paris. Je l'ai vu et examiné. Ch. Van Hulthem). J'ay ce livre en main quod attestor. C. Major. (De la main de Van Hulthem, grand amateur de livres à Malines, mort le 15 décembre 1765). Il ne se trouve pas dans cet index. » Ainsi que l'indique la signature, ces notes sont de C. Major, sauf celles placées entre parenthèses appartenant à Van Hultem.

Toutes les notes qui suivent sont de la main de Van Hulthem.

« Carolus Major, à qui ce livre a appartenu, et qui y a ajouté quelques notes de sa main, qui d'ailleurs est connu par sa grande bibliothèque, étoit né à Erfurth, capitale de la haute Thuringe, en Allemagne. Il vint dans les Pays-Bas au commencement du XVIIIe siècle avec les troupes auxiliaires allemandes étant musicien dans un régiment. Ayant obtenu son congé, soutenu par une abbaye de la Campine, il apprit le latin, étudia en théologie et devint prêtre. »

« Le 6 juin 1710, il fut nommé maître de chapelle ou de

chant (Phonascus), dans la cathédrale de Malines, à la place de *Marc-Antoine de Breucq*, appelé à Tournay pour y remplir la même fonction. Le 20 du même mois, il obtint un canonicat de la fondation de Zellaer. Il étoit membre de l'Académie d'Erfurth, sa patrie, acquit une grande connaissance des livres et forma une nombreuse collection d'ouvrages parmi lesquels il s'en trouve de très-rares et dont le catalogue, en 2 vol. in-8, fut imprimé en 1777, après sa mort. Le 17 août 1760, il célébra un jubilé d'avoir été chanoine pendant cinquante ans, et mourut le 14 décembre 1765, à onze heures du matin, étant le plus âgé de tous les ecclésiastiques du diocèse. Sa devise était : *In parvis Major est quies.* »

« Ce catalogue des livres imprimés par le célèbre Plantin est devenu fort rare. Cet exemplaire a successivement appartenu à M. Ch. Major, Verdussen et à M. Servais de Malines. C'est à la vente de ce dernier que je l'ai acheté en 1808. Ch. Van Hulthem. »

« La vignette collée à la fin de ce volume est celle que M. Jean-Baptiste Verdussen, échevin d'Anvers, mettoit sur tous les livres de sa belle et riche bibliothèque, dont le catalogue a été publié en 1776, in-8. Le savant possesseur de cette prétieuse (*sic*) collection de livres étoit né à Anvers, le 15 décembre 1698, et est mort, dans la même ville, le 13 octobre 1773.

Je n'ai aucune indication sur M. Servais de Malines, en voici quelques-unes sur Van Hulthem lui-même. Né à Gand le 4 avril 1764, il mourut le 16 décembre 1832, après avoir fait partie, en 1799, du conseil des Cinq-Cents comme député de l'Escaut et du tribunat en 1804. Il avait réuni la plupart des raretés de la bibliothèque de Ch. Major, dont M. Voisin fit le catalogue et que le roi des Belges acheta pour la bibliothèque royale de Bruxelles au prix de 275,000 francs.

Enfin voici les documents ayant uniquement rapport à Plantin.

« Plantin avoit imprimé lui-même son catalogue sous le titre : *Catalogus librorum qui in typographia Christophori Plantini prodierunt. Antv. Plant.* 1584, in-4. Il se trouvoit chez M. Verdussen. Pag. 354, n° 139 de son catalogue. Jugler, *Biblioth. hist. litter.*, Jenæ, 1754-1785, 4 vol. in-8, cite encore t. 3, p. 2221, une autre édition de 1596. Je possède encore les deux catalogues suivants : *Index librorum qui in typographia plantiniana excusi venales nunc exstant. Antv.*, ibid., *Ball. Moretus*, 1656, p. p. 38, in-8. »

« On prétend que les Dialogues françois, imprimés à Anvers, en 1567, in-8, sont de Plantin et qu'il y décrit, avec beaucoup d'exactitude, les instruments et tout ce qui appartient à l'art typographique. *Nouvelle bibliothèque*, 1739, pag. 336. »

« Dès le commencement, il plaça sur le titre de ses livres une vignette gravée en bois, représentant une main sortant d'un nuage, traçant un cercle avec un compas, et la devise : *Labore et constantia*, voulant par là témoigner sa constance dont pendant toute sa vie il a donné un rare exemple. On voit dans ses premières éditions qu'il demeuroit à la *Licorne d'or*. C'est ainsi qu'est marqué, entre autres livres, l'*Historiale description de l'Éthiopie; en Anvers, de l'imprimerie de Christofle Plantin, à la Licorne d'or*. 1558, in-8.

« L'épitre dédicatoire de Plantin qui se trouve à la tête de l'*Institution de la femme chrestienne, traduite du latin de Louis Vives. Anvers, de l'imprimerie de Christofle Plantin*, 1579, in-8, prouve de la manière la plus évidente que *Balzac* a eu tort de dire que ce célèbre typographe ne savoit pas le latin et qu'il ne pouvoit lire les lettres latines que *Juste Lipse* et d'autres savants lui écrivoient. Plantin dans ses entreprises typographique étoit moins guidé par son intérêt que par l'amour des lettres et l'utilité publique. « Nunc mortuo (Goropio Becano), dit-il, reliquorum ejus operum editionem avide sum aggressus. Quamquam enim providerem pluris-

que etiam litteratis et doctis, viri hujus monumenta non factura ad gustum. Tamen cum semper artem studiumque meum ad bonum publicum retulissem non ad meum, etiam hic rationem eam habui : et ne Becani ingenium doctrina que perirent, perire aliquid malim meis rebus. » Ita Plantinus in *epist. dedicat.* ante *Hieroglyphica, in ope. Jo. Gor. Becani hactenus non editis.* Antv. Christ. Plant. 1580, in-fol. Les lettres de Plantin, qui accompagnent la plupart de ses éditions et qui toutes méritent d'être lues, respirent l'amour le plus pur pour les sciences utiles, et un grand zèle pour répandre les bons ouvrages par le moyen de l'impression. »

« Plantin se trouvant à Paris après le sac d'Anvers, fait en 1576 par les troupes espagnoles, Henri III lui offrit le titre et le nomma à la place d'imprimeur du roi. Plantin depuis, de retour à Anvers, en publiant, en 1580, les œuvres inédites de *Jo. Graphius Becanus,* dédia à ce roi les *Francica* qui font partie de ces ouvrages inédits, et lui rappela avec reconnaissance l'honneur qu'il avoit voulu lui faire. « Visa mihi est peropportuna occasio, dit-il, declarandi animi mei studiique erga potentissimum regem. Teneo enim memoria et æternum tenebo, heroicam illam et insignem liberalitatem animi; qua me post cladem Antverpiensem Lutetiam venientem M. tua ita est complexa, ut ultro ac sponte honestissimum mihi typographi regii munus detulerit, cum descriptione stipendii privilegiorumque liberali et ultra votum. » J. Aug. De Thou, dans un voyage qu'il fit, en 1576, dans les Pays-Bas, « fut chez Plantin où, malgré le malheur des temps, il trouva encore dix-sept presses d'mprimerie. Il apprit de lui l'état malheureux des Pays-Bas, et que, si le conseil n'y mettoit ordre, ils seroient sur le point d'être ruinés par les Espagnols. » Mémoires de la vie de M. de Thou, in-8. Rotterdam, 1771, pag. 39.

« Par un acte donné dans la ville de Gand, le 3 septembre 1581, les États généraux des Provinces unies ont nommé Ch. Plantin, *Architypographe des Pays-Pas, avec pouvoir*

d'imprimer toutes sortes de placcarts, statuts et ordonnances, concernantes la police et autres affaires pour le bien des Pays-Bas et villes susdites, et avec défense à tous imprimeurs des Pays et seigneuries de pardeçà, d'imprimer, faire, ne souffrir imprimer aucun desdits placcarts, statuts, ordonnances ou autres concernantes la police et bien desdits pays et villes, qu'iceluy Plantin aura imprimé par la charge et ordonnance desdits Estats, ou d'aucune des villes particulières desdites provinces. Plantin avoit déjà reçu, en 1571, le titre d'architypographe du roi, *Proto typographus regius.* Dans le *summa privilegii*, qu'on trouve dans l'édition de saint Augustin, 1576, en 10 vol. in-fol., il y est appelé : *Suæ Majestatis architypographus.*

« On doit au zèle et aux soins de Plantin la publication des plans topographiques représentés à vue d'oiseau des principales villes des Pays-Bas. Il en avoit partout cherché les dessins auprès de ses amis, et s'adressa, le dernier novembre 1581, par une lettre circulaire aux magistrats, officiers et habitants des provinces et villes, pour recouvrir (*sic*) les plans de ces villes, que jusqu'alors il n'avoit pu obtenir. Il en acquit un grand nombre par ce moyen, les fit graver proprement en cuivre à ses frais, et les plaça dans la seconde édition de la *Description des Pays-Bas de L. Guichardin*, imprimée par lui à Anvers, en 1582, en italien et en françois. J'ai depuis remarqué que la plus grande partie de ces plans a été copiée d'après ceux publiés par *George Braan* dans les trois premiers volumes de ses *Civital. or.* (sic). Ces plans topographiques ont un intérêt particulier pour nous, pour connoître l'état de nos villes à l'époque de la révolution (1566), et les changemens et agrandissemens qu'elles ont subis, jusqu'au temps présent (1815). On peut y remarquer que toutes les villes des provinces méridionales avoient la même grandeur qu'elles ont à présent, tandis que celles de la Hollande se sont considérablement agrandies, améliorées et embellies. Tel a dû être naturellement l'effet d'une sage li-

berté, d'un bon gouvernement et de grandes richesses acquises par un commerce très-étendu.

« Chr. Plantin, né en 1514 à Mont-Louis en Touraine, à une lieue de la ville de Tours, avoit 41 ans, lorsqu'en 1555 il établit une imprimerie à Anvers. Son premier ouvrage porte le titre de *La Institutione*. Il imprima une immense quantité de livres, avec beaucoup de soins, une grande correction, de beaux caractères et sur de bon papier, dans le court espace de trente-quatre ans; et mourut le 1er juillet 1589, âgé de soixante-quatorze ans. Die S. S. Trinitatis, dit *François Raphelingius le fils* au cardinal *César Baronius*, ex templo B. Virginis rediens in vehementissimum incidit morbum; memor interim tui nihilominus, ut inter immensos ex apostemate interiori dextri lateri dolores..... Kalendis juliis (obiit)..... Antverpiæ, 7 idûs julii 1589. In *Epistolis Baronii*, t. 3, p. 167. »

« *Franciscus Raphelengius*, junior, avo suo Christophoro Plantino monumentum chartaceum exstruxit, ut ex ejus epistolâ cardinali Cæsari Baronio, Antverpiâ postridiè nonas septembris 1589 scripta videmus. Ex ejus verba : Exstruxi avo meo monumentum chartaceum, ejus aliquot exemplaria sarcinæ librariæ ab avunculo meo (*Joanne Moreto*) missæ adjunxi, primùm tibi, indè D..... atque aliis amicis, si videatur distribuenda. T. 3 *Epistolarum card. Cæs. Baroniis*, p. 171.

« *Thuanus histor. lib. XCVI*, ad annum 1589, quo mortuus est Plantinus, ita : Ex nostris commemorandus venit Christoph. Plantinus Turonensis, qui secundum Manutios, Stephanos, Frobenicos, et Oporinum, maxime rem litterariam juvit, libris innumeris, et inter alia Bibliis ad Complutense exemplar, sed longe majore operarum elegantia, auspiciis Philippi, Hispaniarum regis, editis; quæ editio illi quam gloriosa, tam detrimenta fuit, præpostera ministrorum Philippi diligentia, qui pœcuniam in id a Rege collatam dum asperius exigunt, Plantinum abundè pecuniâ ab amicis mutuo sumta jam gravatum pene merserunt. Vixit annos LXXVI.

« Juste Lipse étoit son ami particulier; voici comment ce-

lui-ci déplore sa mort : *Ecce nuncius, Plantinum illum meum, quo neminem ego, nemo me fidelius amavit, illum, pulcherrimæ artis columen, et stili mei lucem, abiisse. Heu ! heu! ego vivo et scribo !*

« Maittaire, dans ses *Annales typograph.*, t. 3, p. 2, p. 549, a pensé que le premier livre imprimé par Plantin étoit le suivant : *Observations de plusieurs singularitez et choses memorables trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egppte, Arabie et autres pays estranges, rédigées en trois livres par Pierre Bellon.* Anvers, Christofle Plantin, 1555, in-8. On a vu plus haut qu'il avoit tort.

« On a publié après la mort de Plantin : *Joannis Bochii urbis Antverpiensis a secretis, epigrammata funebria, ad Christophori Plantini, architypographi regii Hispa. Cum nonnullis aliorum* (*J. Sivineius, Mich. Ainsinger, Jo. Posthius, Lamb. Schenck, C. Kilian, Franc. Raphelingius*) *ejusdem argumenti elogiis. Antv., in officina plantiniana, apud viduam, et Joannem Moretum.* 1590, in-fol. Avec le portrait de Plantin, gravé par H. Goltzius.

« *Jean Moerentorf,* en latin *Moretus*, qui avoit épousé *Martine*, seconde fille de Plantin, continua l'imprimerie après la mort de son beau-père jusqu'à l'an 1610; lorsqu'il mourut âgé de soixante-sept ans, *Balthazar Moretus,* élève de Juste Lipse, eut soin de cet établissement, d'abord avec son frère *Jean*, qui mourut en 1618, et ensuite seul jusqu'à sa mort en 1641. N'ayant point été marié, il institua son héritier universel *Balthazar*, fils de son frère Jean. Un Moretus qui vient de mourir imprimoit encore en 1820.

« Les héritiers de Plantin ont pris pendant plus d'un siècle et demi possession du droit exclusif d'imprimer tous les livres liturgiques pour les Pays-Bas, la Pologne, l'Espagne et l'Amérique espagnole, et lorsque, vers 1754, le roi d'Espagne songea à ériger une grande imprimerie dans ses États, il fit demander à la maison Moretus, si quelqu'un d'eux, un fils ou un neveu, vouloit venir s'établir en Espagne; que, dans ce

cas, il continueroit à jouir du même droit pour le royaume et les colonies ; mais que, dans le cas contraire, il avoit résolu de faire imprimer dorénavant ces sortes de livres dans ses Etats, afin d'empêcher la sortie considérable d'argent que l'achat de ces livres coûtoit à l'Espagne. La maison Moretus étoit devenue très-riche, et aucun des enfants ne voulut se rendre en Espagne pour y établir une nouvelle imprimerie.

« La commission centrale, chargée d'examiner et de juger les produits de l'industrie nationale exposés à Gand pendant le mois d'août 1820, après avoir donné les louanges les plus mérités aux travaux de Plantin et à ceux de ses successeurs, s'exprime de la manière suivante dans son *rapport général* (La Haye, imprimerie de l'État, 1820, in-8, p. 166) : « Il est douloureux de penser que la plus ancienne et une des plus célèbres imprimeries de l'Europe se trouve ainsi à la veille de son entière destruction. Formons des vœux pour qu'un héritier de Plantin et des Moretus puisse lui rendre son ancienne splendeur et toute sa gloire. »

« C'est au jeune *Moretus Welleus*, qui vient, en août 1820, de succéder dans la maison et imprimerie plantiniennes, à accomplir ces vœux partagés par tous les amis des lettres et de la patrie, et à vérifier, par de constants et utiles travaux, la devise de ses ancêtres, *Labore et constantia*. Puissent les vœux que nous formons être un jour couronnés par d'heureux succès. »

« Christophe Plantin et son gendre, Jean Moretus, sont enterrés dans l'église de Notre-Dame d'Anvers, en haut, à la droite du chœur. On voyoit sur le tombeau de l'un un tableau de Jacques de Backer, représentant le Jugement dernier, surmonté du tableau de Plantin, avec une inscription honorable rapportée dans la *Bibliotheca Belgica* de Foppens, et sur le tombeau de l'autre un tableau de Rubens, représentant la Résurrection de J.-C. Ces deux tableaux avoient été enlevés par les commissaires de la République françoise, en 1794, et furent placés au Musée de Paris; mais ayant été rendus en

1815 après la bataille de Waterloo, ils ont été replacés par la famille dans la même église, dans deux chapelles latérales à côté des deux tombeaux. Le dernier est placé dans des entourages de marbre, ainsi que les deux volets placés à côté, et surmonté du portrait de Jean Moretus, avec cette inscription :

Cristo resurgenti sacrum.
Joanni Moreto, Antverpiensi,
Magni Plantini genero,
Ejusdem virtutum atque artium
Laboris et constantiæ heredi
Queis juvenis senescentem socerum juvit,
Vita functum superstes expressit,
Publice utilissimus, privatim benignus
Passim modestus, probus, prudens,
Omnium bonorum elogio bonus
Vixit, præclarum suis honesti
Exemplum, annos LXVII, menses IV.
Obiit, insignem in Deum
Pietatem testatus
X. Kal. oct. M. D. C. X.
Martina Plantina.
Opt. Marito cum lacrymis
Optime apprecata sibi et posteris
Mortalitatis memor.

Priori cœnotaphio sæculo elapso destructo,
Optimo progenitori
Liberi et nepotes nob^is^ D^ni^ Francisci Joannis Moretus,
Ejusque sororis No^is^ D^ni^ Mariæ
Petronillæ Moretus,
Conjug^is^ Nob^is^ D^ni^ Arnoldi Francisci Josephi Brunonis De Pret,
Novum erexerunt anno Domini M. DCCC. XIX. »

Enfin, voici la note d'envoi à Charles Nodier :

« Ce livre qui provient de la bibliothèque de feu M. Van Hulthem, m'a été donné en février 1833 par son neveu et héritier M. de Bremmaecker. »

« Je prie M. Charles Nodier, membre de l'Institut et bibliothécaire en chef de l'Arsenal, de l'accepter comme un bien faible souvenir de ma respectueuse estime.

Gand, ce 12 octobre 1837.

A. Voisin.

Bibliothécaire de l'Université de Gand. »

J'ai dit plus haut que toutes les pages de ce catalogue étoient chargées de nombreuses indications. Vouloir les transcrire toutes seroit entreprendre une nouvelle édition de ce livre. Je vous demande la permission de donner ici quelques-unes de celles qui me paroissent le plus importantes, comme renseignements bibliographiques. Elles sont de la main de M. Van Hulthem, et d'une écriture remarquablement fine et lisible.

Page 6. *Biblia sacra*, hebraicè, chaldaicè, græcè, etc. Philippi II regis catholici pietate et studio edita; octo tomis, cum *Apparatu sacro*, distincta, in-folio regali. *En note* : « 1569. 1571. Fuere duodecim exemplaria in membranis impressa : emptæ Leidis Hollandiæ membranæ fuerunt sexcentis libri seu pondo probatæ publicæ monetæ. *Petri Opmerii chronographia. Coloniæ*, 1625, in-8, p. 804. Plantin commença l'impression de cette Bible en avril ou mai 1568. Le secrétaire du duc d'Albe intima, le 2 mai, à Plantin, d'acheter du parchemin pour imprimer six exemplaires. *Mém. mss. de Granvelle.* J'ai vu un exemplaire sur vélin de cette Bible, en 1804, à la Bibliothèque impériale à Paris. On l'avoit tiré de la Bibliothèque royale de Turin. J'ignore si on l'a rendu depuis. On peut voir sur ces impressions sur vélin les lettres de *Viglius* et de *Joachim Hopperus.* »

Page 26. En note : « Librorum prohibitorum index, ex mandato regiæ Catholicæ majestatis, et illustriss. ducis Albani, consiliique regii decreto conjectus et editus. Antv., 1569, in-24. Liber summæ raritatis. »

Page 63. Virgilius collatione scriptorum græcorum illus-

tratus et industriâ Fulvii Vrsini, in-8. En note : « 1567? Le ms. avoit été envoyé à Plantin par le cardinal Granvelle. L'épitre dédicatoire a été corrigée par *Phigius*. Plantin envoya deux exemplaires au cardinal, le 22 novembre 1567. *Mém. de Granv. mss.*

Page 65. En note : Regimen scholæ, auctoritate ac munificentiâ senatus Reipub. Antwerpiensis, bonarum artium ac religionis discendæ gratiâ institutæ. Antverpiæ, ex officinâ Christophori Plantini. 1583. p. p. 8, in-4. Hoc opusculum rarissimum est in meâ bibliothecâ. »

Telles sont les notes manuscrites de mon exemplaire. Je vous les adresse, Monsieur, en vous laissant seul juge du degré d'intérêt qu'elles pourront offrir à vos lecteurs.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Comte L. Clément de Ris.

SUR UNE ÉDITION INCONNUE

DU

DON-DON INFERNAL

DU POÈTE PROVENÇAL

LOUIS BELAUD DE LA BELLAUDIÈRE.

Aix, ce 10 novembre 1857.

Mon cher Monsieur Techener,

Puisque vous pensez que ces détails minutieux intéresseront quelques-uns des lecteurs du *Bulletin*, quelques amateurs des *incunables* de Provence, et j'en connois plusieurs qui les pourchassent avec une ardeur digne des plus heureuses rencontres, je vous envoie le complément de la description du *Don-don infernal*, de 1588, qui fera suite à ma lettre précédente (1). J'ai ajourné longtemps celle-ci, dans l'espoir que le signalement de la vignette remarquable qui orne le titre et le dernier feuillet de cette édition, mettroit sur la voie de son origine quelque bibliophile françois ou étranger, qui en feroit part à ses confrères du *Bulletin*; mais puisque cette communication se fait attendre, je me décide à compléter la description de ce mince volume, si curieux pour nos origines typographiques, par l'indication de ce qu'il contient.

L'édition de 1588, *A Aix en Prouence*, *par Michel Goyzot*, aujourd'hui la première connue, et qui n'est cependant qu'une réimpression du *Don-don infernal*, de La Bellaudière, donne

(1) V. le numéro de février 1857, du *Bulletin*, p. 77.

seize pièces liminaires, y compris l'*Extraict des registres de Parlement* et l'Épitre à M. Du Périer, dont deux seulement ne se trouvent que là.

L'édition de Marseille, 1595, en donne dix, et celle d'Aix, 1602, en offre douze, qui toutes sont tirées de l'édition de 1588 (1) ; il manque donc quatre pièces à celle d'Aix, et six à celle de Marseille : mais ce ne sont pas toujours les mêmes pièces qui font défaut dans l'une et dans l'autre.

Les deux principales à mes yeux sont les deux premières, qui manquent à l'édition de Marseille, et l'on en voit le motif aisément. La première, imprimée au verso du titre dans les deux éditions d'Aix, est l'*Extraict des registres de Parlement*, qui permet l'impression moyennant certaines modifications indiquées, extrait qui me paroît assez curieux pour être donné en note textuellement à la fin de ma lettre.

La deuxième pièce est l'épître dédicatoire à l'ami du poëte, A MONSIEVR DV PÉRIER, *gentilhomme provensal, salut...*, imprimée en italiques, et continuant ainsi : Monsievr, cuidant ces « iours passez adoucir un rongeard ennuy qui rauageoit tout « le pourpris de mon cerveau; il me prin envie de lire quelques « livres de récréation, et par fortuit les Œuvres de Marot me « tombèrent en main, où je cueillis assez de plaisir par la lec- « ture d'une infinité de bons motz, dignes d'un poete facétieux. « Les feuilletant, je lis une intitulation de son Enfer ; ce mot « m'arresta quelque peu... je trouuay que le tout n'estoit « qu'une fiction poetique du Chastellet de Paris (prison trop « malencontreuze), où Marot avoit longtemps fait demeure. « Sur quoy je dis à moy-mesme, que veritablement ce miséra- « ble lieu (où à présent je suis innocemment detenu), est le « Purgatoire et l'Enfer pour y veoir languir sans relasche, un « million de pauvres ames, du tout abandonnées de l'humaine

(1) Le *Catalogue* ou *Notice des livres et auteurs provençaux*, par l'abbé Dubreuil, ms. de la bibliothèque Méjanes d'Aix, indique encore une édition du *Don-don infernal*, Aix, David, 1634, in-12, qui n'est sans doute qu'une copie de celle de 1602; mais elle n'a jamais passé sous mes yeux.

« pitié, et où l'aboy journalier du chien triple chef jamais ne « défaut; bref où les tourmens sont à fort bon marché. Au « moyen de quoy, voulant divertir ma pensée de ce nombre « infini de calamitez, à mesme instant j'entendis l'effroyable « *don-don* de la cloche de nostre enfer. De sorte qu'il n'y eut « personne (j'entends de ceux qui sont subjects à la touche), « à qui un frisson de peur et de crainte ne furetast le plus sein « de sa poictrine. Finy le triple bruit de ce tintamarre *don-* « *donique*; un intervalle après ce, je vis entrer deux seueres « Magistrats de la Cour pedicequement suivis d'une troupe de « chiquaneux aux verges argentées, rouges museaux, et faces « cramoisies. Lesquels venoyent, comme au couny d'Himénée, « pour tirer la quinte essence de verité, à un misérable de ce « manoir, destiné au tourment d'allongement de nerfs, bras « muscles et tendons... Mais quand ces deux Magistrats furent « partis, quelque peu après la Cerberique porte fust ouverte à « certains beaux pères, expressement dediez à l'exhortation « spirituelle, pour ceux à qui la Parque filandiere brunit le filet « de leurs vies, les rendant passagers de la Charonienne bar- « que avant leurs trames achevées. Et parce qu'il me souvient « avoir leu une chanson dans les œuvres du Romain Orace, « reputant l'homme trop heureux qui peut passer sa vie, franc « des Royalles cours, mangeant libre son pain entre les siens, « parmi les champs, les forests et les bois; à son imitation, j'ay « basty assez grossièrement, quelques stances en nostre lan- « gage Provençal, d'autant qu'il se trouve plaisant à la rime, « estimant trois et quatre fois heureux celuy à qui le vent mal- « heureux n'a jamais singlé les voilles de son navire... Et d'au- « tant que de longue main j'ay faict preuve de vostre amitié, « pour arres de la mienne, je vous donne et dedie ce mien petit « labeur... Estant d'autre part asseuré que vous excuserez mon « ouvrage, trop mal poly et limé; tenant ce proverbe véritable, « à petit mercier, petit panier, et selon le bras, la saignée. Au « surplus, vous qui avez beu dans la douce fontaine d'Hélicon, « et receu place aux Carolles des Muses, pourrez rabiller les

« fautes que je y puis avoir commises... Et pour ce que la clo-
« chette dinnative nous convie à l'infernalle mandibulation, je
« donneray fin à mon long discours, après vous avoir baisé
« les mains, et de nos amys de vostre monde. De Molins, ter-
« roir borbonique, et dans la cruelle demeure du renfrogné et
« impitoyable Pluton, ce vingt-septiesme novembre, mil cinq
« cens quatre vingts et trois.

« Vostre plus asseuré et parfaict amy pour vous obeyr,

« L. De La Bellaudiere. »

Je n'ai pu me refuser au plaisir de transcrire une partie de cette épître curieuse, qui ne remplit pas moins de trois pages très-serrées dans mon édition, pour dédommager quelque peu le lecteur des détails arides dans lesquels je dois entrer. Il n'y manque certes ni la couleur locale, ni le sentiment, ni la verve de l'infortuné poëte, ni aussi le cachet de l'époque de Ronsard, dont, il faut rendre justice à La Bellaudière, se ressentent beaucoup moins ses vers provençaux que sa prose ambitieuse. Quant à la couleur locale, bien que la pièce soit datée de la prison de Moulins en Bourbonnois, on peut croire que le souvenir des prisons du Palais de Justice d'Aix, avec lesquelles le poëte avoit malheureusement fait connoissance, est pour beaucoup dans la peinture effroyable qu'il fait de celle de Moulins, et les détails plus ou moins satiriques que l'on trouve dans les stances, appartiennent bien plus au palais d'Aix, qu'à la prison présidiale de la capitale du Bourbonnois.

Au reste, la fin de cette pièce, dans l'édition de 1588, offre quelques différences légères mais caractéristiques, avec l'édition de 1602, où l'imprimeur a cru devoir remplacer les formes franches et amicales dont use le poëte avec Du Périer, par des formes obséquieuses. Ainsi, il lui fait baiser les mains *bien humblement*, et lui fait dire, après la date de 1583 : Par, *Monsieur, vostre plus humble et plus obligé serviteur, L. de La Bellaudière*. Le poëte étoit mort depuis près de quinze ans, et François Du Périer, qui étoit un personnage important, et d'ailleurs

très-recommandable, ne mourut qu'en 1623. Il règne aussi moins de correction dans cette dernière édition, certainement faite à Aix, que dans l'autre de 1588, dont l'exécution à Aix peut sembler douteuse, et c'est une raison de plus pour la lui attribuer, puisqu'il n'existoit alors aucune autre imprimerie en Provence.

Poursuivons l'indication des pièces qui se trouvent dans la première édition, en signalant celles qui appartiennent, ou qui manquent aux deux autres.

3° Après l'épître dédicatoire, les premiers vers que l'on y lit, sont deux couplets espagnols adressés *Al' senor de La Bellaudiera, gentilombre provençal*, et signés *C. Jaques Parache*; ils commencent ainsi :

Provençales los primeros
Poetizaron en vulgar.....

On les trouve aussi dans les éditions de Marseille, et d'Aix 1602.

4° *Lou Libret au Lectour, sonnet en prouençaou*, il n'est pas signé et se trouve dans les deux autres éditions (il pourroit bien être de La Bellaudière lui-même).

5° *A M. D. La Bellaudière*, quatrain françois, signé L. D. G. (*Louis de Gallaup*), qui s'y trouve aussi avec l'imitation qui suit.

6° *Gallaupianæ inventionis imitatio versu heroico*, cinq hexamètres signés *I. Alloysius*.

7° *Al S. L. de La Bellaudiera, G. Provenzale, sonetto.* Ce sonnet italien, signé *C. Jaques Parache*, est aussi dans les deux autres.

8° *Sur le Don-don du sieur de Bellaud, sonnet*, signé *F. Du Perier*; il manque à l'édition de Marseille, et commence ainsi :

Bellaud, ton Don-don effroyable
Bruit si fort en cest univers,
Que le son porté sur tes vers
Fait peur au Scyte impitoyable.....

9° *A M. de La Bellaudière, sonnet;* il est signé *C. D. Nostradame*. On le trouve dans les deux autres éditions, et commence ainsi :

Belland, orné de lauriers vers,
Eust du ciel à son gré vassalle
La Melpomene provençalle
Qui faict vivre ses doctes vers.....

10° Autre sonnet au même, signé C. D. Nostredame, qui manque à l'édition de Marseille. Il commence ainsi :

Le bon se voit toujours par le bien allécher,
Et l'autel de vertu reçoit son sacrifice, etc.

11° *A M. de La Bellaudière, sonnet en prouenssaou*, signé *P. Cagnon ;* il manque à l'édition de 1602, et se trouve dans celle de Marseille, signé *P. Cagnon.* Il commence ainsi :

Cambro, paretz, escaliers et tu pouorto,
D'aquel enfert, qu'a tort as detengut, etc.

12° *A M. de La Bellaudière ;* quatre couplets ou sizains, signés *L'Aymant a gré*, qui manquent à l'édition de 1602, et sont dans celle de Marseille. Voici le premier :

Coumo lous viels troubadours
Per l'amour de las filhetos
Gitauon souspirs e plours
Et fasien de canssonnetos.
Car l'Archier que lous dontauo
A rimar lous incitauo.
Testimony lou Tuscan
Que pres au visc de Laureto...

13° et 14° Deux sonnets en françois, *Sur le Don-don du sieur*

de Bellaud, et à luy-mesme, signés *B. Siguiran de Clappiers*, qui ne se trouvent qu'ici. Voici le début du premier sonnet :

> *Bellaud*, bien que Saturne aye imposé silence
> Au canal de mes vers, et que les doctes seurs
> N'ayment (n'animent) plus mes sens de leurs saintes fureurs
> Pour m'estre forvoyé du pas de leur cadance...

Ce B. Siguiran de Clappiers, qui signe ces deux sonnets, n'est autre que Boniface de Clapiers, qui joignit à son nom celui de sa mère, Marguerite de Seguiran, dame de Vauvenargues, laquelle apporta à cette branche de la famille de Clapiers, la seigneurie de Vauvenargues. C'est à cette branche, éteinte à Aix en 1801, qu'appartenoit le moraliste Vauvenargues, l'une de nos gloires provençales les plus pures, à qui M. Gilbert, lauréat de l'Académie françoise, vient de rendre un digne hommage, en publiant en 2 volumes in-8, une belle édition de ses Œuvres, bien plus complète que les précédentes.

15° et 16° Enfin ces pièces se terminent par deux quatrains : l'un en françois, *à M. de Bellaud*, signé L. D. G. (Louis de Gallaup); et l'autre, qui en est la version latine, *ad Loysium Bellaudum Poetam Narboneum*, signé I. Alloysius; ils sont dans les trois éditions.

Le poëme, ou les stances du Don-don, commence avec la page 15, par le même titre qu'au frontispice. Tous les sizains sont numérotés en chiffres arabes; ils ne le sont pas dans l'édition de Marseille, mais le nombre est le même. Voici le début de l'ouvrage, imité d'Horace, comme le poëte l'a dit dans l'épître dédicatoire :

> O trop heurous l'home que de sa vido
> N'a de prezon jamais agut sentido,
> N'auzit lou brut d'un gros manou de claux,
> N'y lou DON-DON, dau pallais la campano,
> Que tremoular d'uno febre cartano
> Fa tout subie la gent à tout prepaus.....

Bornons-nous à citer encore le dernier sizain, qui offre la même idée, et une légère différence au 4e vers, avec l'édition de 1602. Celle de 1595 le donne comme la nôtre :

O dou (donc) heouroux et trop heouroux encaro
Que n'a sentit de preson la phanfaro,
Ny la doullour d'un proucez criminaou
Aquel sy pouot dire de la fourtuno
(Lou favourit) que sye jour ou nuech bruno
Non és subjećt au virar d'uno clauo.

L'édition de 1602 donne ainsi le 4e vers :

Mon du Perier, aqueou es de fortuno.

On retrouve après, dans les trois éditions, les cinq pièces provençales qui suivent : 1° *Prèguiero messo en sonnet;* 2° *Vot a Diou*, sonnet; 3° *Contro un mesdisent*, sonnet ; 4° *Post tenebras lux*, quatrain ; 5° enfin *Au Lectour*, huitain. La Bellaudière y annonce au lecteur l'offrande prochaine de cent sonnets *et plus*, annonce que l'on comprend très-bien en 1588, et que l'éditeur de 1602 a tout simplement reproduite. Après le huitain, on lit Finis, et au-dessous (*s'entende*) *entro l'autro fournado*, c'est-à-dire, bien entendu, en attendant l'autre fournée, l'autre publication dont l'ami Pierre-Paul se trouva chargé après la mort de La Bellaudière, arrivée à la fin de 1588, et dont il s'acquitta en 1595.

Le dernier feuillet, non chiffré, donne au recto la vignette caractéristique déjà décrite du frontispice (celle du verso est insignifiante), vignette qui, si nous en connoissions l'origine, pourroit nous fixer sur le lieu de notre édition, que toutefois, jusqu'à preuve du contraire, nous sommes très-disposé à croire avoir été exécutée à Aix. Elle peut l'avoir été pendant le chômage de l'imprimerie de Maillou, décédé en 1587 ou 1588 ; soit par les presses de celui-ci avec le concours de quelqu'un de ses ouvriers, soit plutôt par quelque industriel ambulant, plus ou moins nanti de l'attirail typographique, et nous en

ferions volontiers un Belge ou Flamand, qui auroit importé la vignette caractéristique de son origine. L'idée émise à ce sujet dans ma première lettre n'est pas aussi inadmissible qu'elle le paroît au premier aspect, et j'y persisterai d'autant plus volontiers, que je suis tombé par hasard, en parcourant la collection du *Bulletin*, qui renferme tant de faits et de renseignements bibliographiques instructifs, sur une lettre du savant et vénérable Peignot, adressée à l'éditeur du *Bulletin*, où je lis en tête ce passage qui terminera la mienne, déjà bien longue, par la plus heureuse citation : « Ce seroit une bibliographie aussi curieuse qu'utile pour l'histoire de l'imprimerie, que celle qui seroit consacrée spécialement à la description des *incunables* exécutés au XV[e] siècle (et sans doute aussi au XVI[e]), dans les villes de France, par ces ouvriers typographes ambulants qui, pour la plupart, avoient vu l'imprimerie à son berceau, soit à Mayence, soit à Strasbourg, soit à Bamberg, et quittoient l'Allemagne et venoient, avec leur petit bagage de caractères, de casses, de presses, offrir leurs services aux maisons religieuses et ailleurs. Mais, pour donner à cette bibliographie tout le degré d'utilité possible, il faudroit que l'on ne décrivît que des exemplaires que l'on eût sous les yeux ; ce seroit le seul moyen d'être plus exact, etc. » (*Bulletin du Bibliophile*, 2[e] série, p. 18.) Enfin la même idée se trouve encore développée et appuyée sur des textes, dans le *Prospectus* des *Recherches historiques et bibliographiques sur les imprimeries particulières et clandestines*, que le même savant, qui certes fait autorité, se proposoit de donner au public, et dont on nous a annoncé dernièrement la prochaine publication posthume.

Agréez, je vous prie, mes sincères compliments.

ROUARD,
Bibliothécaire d'Aix.

— « Extraict des registres de Parlement :

Sur la requeste présentée en la chambre ordonnée en temps de vacation, par LOVIS DE LA BELLAVDIERE, escuyer de la ville

d'Arles, de la maison et compaignie d'ordonnance, du Sieur grand Prieur de France, gouverneur et lieutenant-général pour le Roi en Provence, touchant afin d'avoir permission de faire imprimer certaines stances prouençalles, intitulées : Le Don-don infernal, où sont descrites les misères et calamitez d'une prison. Veu ladite requeste du trentiesme du present mois d'aoust, response au bas d'icelle du Procureur-général du Roy dudit jour. N'empeschant la permission requise, à la charge de rayer les expressions mesme du nom de Monet et autres; et encores changer les paroles qui se trouvent un peu trop piquantes, et de rayer les motz lou Payre, la Mayre que malheiroux au monde l'an boutat satirique. Autre requeste du dernier dudit mois d'aoust à mesme fins. Tout consideré, dit a esté, que ladite chambre ordonnée en temps de vacations, a permis et permet audit de La Bellavdiere, faire imprimer lesdites stances prouençalles, suyvant les conclusions dudit procureur-général du roy.

Faict à Aix, en la chambre ordonnée durant les vacations, et publié à la barre le dernier jour du mois d'aoust, l'an mil cinq cens huictante quatre, collation est faicte, et plus bas signé, Estienne. »

On trouve en effet dans la stance 78 du *Don-don*, et dans les pièces à la suite, le nom de *Gounet*, substitué à celui de *Monet*, qui paroît avoir été celui du geôlier ou concierge de la prison, et la censure parlementaire peut sembler quelque peu bénigne et même illusoire à cet égard.

COUP D'OEIL

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS

DU CHANOINE

RUMPLER DE RORBACH.

Les nombreuses Biographies publiées de nos jours ont révélé l'existence d'un assez grand nombre de personnages obscurs ou insignifiants; il en est d'autres, plus dignes d'intérêt, sur lesquels les auteurs de ces recueils biographiques ont gardé le silence, sans doute parce qu'ils ne les ont pas connus. Dans cette catégorie, il faut ranger le chanoine Rumpler, dont la vie agitée et aventureuse, racontée par lui-même, offre des incidents variés, qui en feroient une espèce de Gil Blas tonsuré, si les convenances de son état ne lui eussent interdit quelques-unes des foiblesses humaines. En essayant de tracer un tableau rapide de cette vie singulière, nous réparerons un injuste oubli de nos prédécesseurs, et peut-être la bibliographie facétieuse nous devra-t-elle l'indication de quelques productions de ce genre, à peu près inconnues, que l'on doit à la plume originale du malicieux chanoine.

Louis Rumpler de Rorbach naquit à Obernai, petite ville d'Alsace, située au pied de la célèbre montagne de Sainte-Odile, d'une famille honorable, dont les membres, de père en fils, avoient occupé les premières charges de la cité. Il fit ses études au collège des Jésuites de Strasbourg. « A la suite d'une « retraite prêchée par un révérend père plein d'onction et de « zèle, il promit à Dieu, par un vœu sincère, de ne jamais se « marier. » Cette promesse, dont il ne songea pas à se faire

relever, décida seule de sa vocation ; mais son père, qui avoit d'autres vues sur lui, s'opposoit à ce qu'il prît le parti de l'Église, et pour ne pas contrarier la volonté paternelle, le jeune Rumpler, après avoir fait son droit, fut reçu avocat au Conseil souverain d'Alsace. Il profita de ses premiers moments de loisir pour visiter Paris et Londres, satisfaisant ainsi son goût décidé pour les voyages. Il parcourut une partie de la France et de l'Angleterre. A Paris, il se logea au collége de Narbonne, ne voulant pas s'exposer à la fréquentation des mauvaises compagnies qui se trouvent trop souvent dans les hôtels garnis. Pendant dix-huit mois de séjour qu'il fit dans la capitale, il refusa des partis avantageux qui lui furent proposés, afin de ne pas faillir à son premier vœu. Pouvant satisfaire son goût pour les arts, il suivoit aussi les cours de physique de l'abbé Noblet. Admis dans des sociétés d'élite, il fut surtout l'objet des bontés du cardinal de Soubise. Rappelé à Obernai par une maladie de son père, il eut la consolation de lui fermer les yeux. Rien ne s'opposant plus à l'exécution de son dessein, il entra au séminaire, et après avoir reçu les ordres, exerça d'abord les modestes fonctions de vicaire dans une paroisse de campagne. Deux mois s'étoient à peine écoulés, qu'il fut nommé chanoine à Haguenau. Là, il eut la direction des bâtiments appartenant à la mense canoniale, et les fit souvent restaurer de ses propres deniers. Il se livroit même à la prédication, où, s'il faut l'en croire, il obtint quelque succès. Le besoin de se distraire et de changer d'air le conduisit à Francfort, où il voulut assister au couronnement du roi des Romains. Il y fut accueilli par Son Altesse électorale palatine et l'Électeur de Mayence.

Quoiqu'il eût trouvé à Haguenau une existence bien douce, il traita pour une charge d'aumônier de la maison du roi, dont les fonctions peu assujétissantes le fixèrent à Versailles pendant une dixaine d'années. Il passoit son temps dans les bureaux des ministres pour solliciter des grâces en faveur de ses amis, ou soi-disant tels, ou pour obtenir l'élargissement de quelques pauvres prisonniers. Admis chez la duchesse de Vil-

lars, la marquise de Prie et autres dames qualifiées ; il y faisoit le soir la partie de whist, et pendant le jour s'amusoit à tendre des gluaux dans le parc de Versailles ; c'est à cette occasion qu'il observe assez plaisamment « qu'un chanoine qui s'occupe « après sa messe à faire des ingrats, à dépeupler les prisons, à « jouer au whist, à forger des vers, à piper des oisillons, n'est « vraiment pas homme à mettre partout ailleurs que dans la « république ailée. » Sur les instances de ses prétendus amis, il eut la condescendance de permuter son office de Haguenau pour un autre canonicat de l'insigne église collégiale de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg, permutation qui lui causa dans la suite tant de désagréments.

Sa santé s'étant un peu altérée, il consulta trois célèbres docteurs, MM. Senac, Chirac et Bouillac, qui l'ayant déclaré prêt à devenir *hypocondriaque*, lui conseillèrent de voyager, ce qui étoit fort de son goût. Il entreprit alors le voyage de Rome, en passant par la Suisse ; il s'arrêta à Notre-Dame-des-Ermites, à Milan, à Parme, à Florence, à Bologne. Il fut accueilli dans la capitale du monde chrétien, par les personnes les plus distinguées. Il alloit fréquemment passer ses soirées chez les cardinaux Cavalchini, Boschi, et chez les princes romains, dans les assemblées connues sous le nom de *Conversazioni*. Il fut surtout l'objet des attentions du cardinal de Bernis, qui le pria de regarder sa table comme la sienne, et le fit quelquefois mettre à ses côtés, *quoiqu'il ne fût ni marquis, ni baron*. Son Éminence le présenta lui-même au pape Clément XIV. Le Souverain Pontife l'interrogea sur le service de la chapelle de Versailles, et entre autres questions lui demanda *comme il avoit trouvé les spectacles de Rome*. Le grand camérier, qui le manda le lendemain de cette présentation, lui remit comme souvenir de part de Sa Sainteté, un chapelet de sardonix, avec une médaille et un anneau en or, accompagnés d'un indult pour 1500 indulgences plénières à distribuer à ses amis. En quittant Rome, il se rendit à Notre-Dame-de-Lorette, où il fut admis à célébrer la messe dans la *Santa-Casa*. S'étant embarqué à Ancône, pour

aller jouir à Venise des derniers moment du carnaval, il éprouva l'inconstance des vents, qui repoussèrent le bâtiment qu'il montoit sur les côtes de Dalmatie et de l'Istrie. Après avoir failli faire naufrage, il arriva cependant sain et sauf à Venise, la veille des Rameaux. Peu satisfait de la cité *hydrophile*, il n'y fit pas un long séjour, et se rendit à Padoue, où il consulta le célèbre médecin Morgagni, après avoir assisté à une de ses leçons. Il revint à Strasbourg, par Vérone, Trente, Inspruck et Augsbourg. Ayant voulu gratifier son chapitre d'une des indulgences plénières qu'il devoit à la générosité du Saint-Père, il éprouva la mortification d'un refus, parce que le doyen du chapitre qui ne l'aimoit pas, prétendoit, en sa qualité de banquier-expéditionnaire en cour de Rome, avoir le privilége exclusif de faire venir de Rome *toutes espèces de bulles possible*. Il fit aussi retrancher au chanoine Rumpler ses droits de présence pendant les six mois qu'avoit duré son absence, quoiqu'il fût d'usage de les conserver à ceux que des raisons de santé forçoient d'interrompre leur service.

Dominé par le besoin de changer de place, et pour obéir aux ordonnances de ses docteurs *en ac* (comme il les appeloit), Rumpler fit un nouveau voyage à Paris, dont le but principal étoit de récupérer des sommes considérables que, *dans le principe de sa bonhomie*, il avoit prêtées *à des comtes, à des colonels, à des grands-vicaires, à des chanoines et même à des dames de haut parage*, qui ne dédaignoient pas de puiser dans sa bourse. Loin de rentrer dans ses avances, il fut encore la dupe de nouveaux emprunteurs, et tomba dans les filets d'une baronne de son pays, qui l'attira chez elle sous différents prétextes, et qui, de complicité avec un chevalier d'industrie, le dépouilla complétement de *tous ses louis d'or*, dans une partie de brelan, et qui, pour se payer de 54 autres louis qu'il avoit perdus sur parole, voulut bien se contenter de son équipage, car notre chanoine, favorisé des dons de la fortune, ne voyageoit que dans sa propre voiture, avec un valet de chambre. La bonté de son cœur le portoit, dans le même temps, à sollici-

ter près des fermiers-généraux la grâce de trois contrebandiers condamnés aux galères, grâce qu'il eût le bonheur d'obtenir.

De retour en Alsace, il fit l'acquisition d'une petite campagne près de Strasbourg, où, comme de raison, affluèrent une foule de gens ennuyés, *qui venoient le mettre de moitié avec eux*. En 1773, il fut nommé chanoine honoraire de Varsovie, par le roi de Pologne Stanislas-Auguste, et autorisé à en porter la décoration en France.

Dans son penchant déterminé pour les voyages et pour le jeu, le chanoine Rumpler ne pouvoit manquer de se rendre aux eaux de Spa. Il sut résister aux séductions du pharaon, du crabs, etc., et des pyramides d'or offertes à la convoitise des joueurs. Mais, un jour de bal, un de ces *bals jouants, d'usage dans le pays de Liège*, il eut la foiblesse de succomber à la tentation... Un Espagnol décoré, un colonel hollandois et un *cavaliere* italien, *confrères en industrie*, lui proposèrent *un petit whist à un louis la fiche*. A la fin de la partie, qui dura six mortelles heures, il se vit seul perdant, et allégé de 80 louis qui garnissoient sa bourse. Il retourna trois fois à Spa, et s'il fut plus sage, quant au jeu, il éprouva d'autres mésaventures. Ayant eu l'imprudence d'accepter pour compagnon de voyage un juge de la Grande Tartarie, celui-ci, fidèle à son origine, s'empara par violence du cabriolet dans lequel il avoit été reçu et du cheval que Rumpler avoit acheté à Spa, pour retourner à Strasbourg.

Notre chanoine ne pouvant se tenir en place, voulut aussi visiter Vienne, où il fit connoissance du chevalier Chick, et de là se rendit à Ratisbonne, où le prince de La Tour-Taxis le reçut à bras ouverts et le pria de veiller à l'éducation de ses fils, qu'il avoit l'intention d'envoyer à Strasbourg, quoiqu'il eût choisi pour eux un gouverneur de grand mérite. On conçoit que, pendant tous ces voyages, le chanoine ne pouvoit guère être assidu aux offices. Ayant eu le malheur de s'attirer l'inimitié du prévôt et du doyen de son chapitre, pour quelques actes d'opposition à leurs vues, ils saisirent avec empressement une

occasion que la facilité imprudente de Rumpler leur offrit pour le frapper d'une mesure disciplinaire. Un marquis de Chevigney, perdu de dettes, ayant entendu parler du cabinet de tableaux et sans doute du caractère obligeant du chanoine, se faufila chez lui sous prétexte de visiter sa collection ; il commença par lui vendre quatre tableaux, au prix de 15 louis pièce, et finit par l'entretenir d'un procès qu'il avoit à Coblentz, pour un quaterne gagné à la loterie électorale, qu'on ne lui payoit pas. Les *efforts oratoires* du marquis parvinrent à déterminer Rumpler à se charger de poursuivre cette affaire, moyennant 10 p. 100 des sommes recouvrées, s'il obtenoit une transaction. Dans le cas contraire, il déclaroit renoncer à ses déboursés et aux avances qu'il seroit obligé de faire. Il est bon d'observer que le billet gagnant avoit été mis en gage par le marquis, toujours pressé du besoin d'argent, et que des saisies-arrêts de la part d'autres créanciers avoient été exercées sur le même billet. Après plusieurs voyages à Coblentz, à Francfort, à Manheim, le mandataire réussit dans sa négociation ; mais il eut à essuyer un grand nombre de procès dont il ne put se tirer que par de nouveaux sacrifices, et encore se trouva-t-il compris dans la faillite de deux banquiers chez lesquels il avoit placé une partie des fonds provenant de Coblentz. C'est alors que les chefs vindicatifs du chapitre mirent en mouvement l'officialité diocésaine, et que, sur les réquisitions du promoteur, il fut rendu une sentence par laquelle *il fût fait défense au chanoine Rumpler de se mêler désormais d'affaires de négoce contraires à l'état ecclésiastique et aux saints canons.* Depuis plus de quinze ans, Rumpler avoit sollicité vainement la tenue des chapitres généraux capitulaires, que la mauvaise volonté du prévôt et du doyen avoit toujours éloignée. Il renouvela sa demande par une requête présentée à M. l'évêque d'Arath, exerçant les fonctions épiscopales au nom du cardinal de Rohan. Cette requête jugée *despectueuse*, donna lieu contre le chanoine à l'application d'une peine disciplinaire plus rigoureuse encore ; il fut interdit pour six mois de ses fonctions canonicales. Cette peine, infligée à un

chanoine qui n'avoit point été entendu dans ses moyens de défense, mit Rumpler au désespoir. Se considérant *frappé à mort*, il se pourvut devant toutes les juridictions civiles et ecclésiastiques, mais il ne réussit que près du siége métropolitain de Mayence, où il obtint un jugement qui reçut son appel, et suspendit l'effet de la sentence de l'officialité de Strasbourg, qui néanmoins étoit exécutoire par provision. Le promoteur, d'ailleurs, s'étoit pourvu au Conseil souverain d'Alsace, contre la sentence archiépiscopale, de sorte que, pendant cette involution de procédures, *le semestre d'ignominie* (comme l'appeloit Rumpler) *s'écoula et vint à sa fin, parce qu'enfin tout prend fin dans ce monde.*

Pendant son interruption forcée de service, notre chanoine, plus ambulant que jamais, alloit et venoit de Strasbourg à Mayence, de Mayence à Paris, pour intéresser à sa cause des personnes dont l'influence pouvoit lui être utile. Rendu plus sage par l'expérience, il résista aux sollicitations de l'aéronaute Blanchard, qui cherchoit à lui emprunter 25 louis, et aux prévenances de l'abbé Raynal, qui lui fit mille amitiés et lui exprima le désir de l'accompagner en Alsace, pour de là se rendre en Suisse; mais, ayant prévenu l'auteur de l'*Histoire philosophique, qu'il croyoit en Dieu, suivant le Catéchisme de son diocèse*, l'abbé Raynal ne lui parla plus de ce projet de voyage.

Depuis sa rentrée au chapitre, Rumpler n'en poursuivoit pas moins la réparation qu'il croyoit due à son honneur blessé. Il se vengea d'abord d'une manière cruelle, en publiant contre les chefs du chapitre, non un de ces factums que, dans l'arène judiciaire, les parties se permettent de diriger contre leurs adversaires, mais un véritable pamphlet appuyé de pièces justificatives, où le prevôt, le doyen et leurs adhérents sont l'objet des plus sanglantes récriminations. C'est en deux volumes in-8 que se produisit ce factum d'un nouveau genre, sous le titre moitié plaisant, moitié énigmatique, d'*Histoire véritable de la vie errante et de la mort subite d'un chanoine qui vit encore, écrite à Paris par le défunt lui-même*. C'est aussi une autobio-

graphie où, tout en ayant l'air d'écrire ses confessions, le malin chanoine trouve le moyen de dévoiler les turpitudes de ses adversaires.

Nous nous proposons d'examiner plus amplement, dans un second article, cette production originale sous le rapport bibliographique et littéraire, en continuant le précis de la vie de l'auteur d'après les documents que nous avons recueillis.

J. L.

TOME ET VOLUME.

On peut remarquer dans les formules de la typographie françoise, et même dans les éditions de nos plus célèbres imprimeurs, une bizarrerie regrettable qui n'a pas encore été signalée. Cette bizarrerie n'est point d'origine récente; mais elle s'est tellement propagée, depuis un siècle environ, qu'il me paroît utile d'en provoquer la suppression.

Les mots *tome*, *volume*, servent à désigner les sections d'un ouvrage imprimé, qui forment matériellement un corps à part. Il n'est pas nécessaire de rechercher et d'exposer ici quelle différence existoit autrefois entre ces deux expressions. Cette différence a cessé d'avoir lieu pour nos livres, et ces mots sont devenus des synonymes désignant un même objet en matière d'imprimerie. On peut employer indifféremment volume au lieu de tome, tome au lieu de volume; soit par l'un, soit par l'autre de ces mots, on désignera toujours la même chose, typographiquement parlant; c'est-à-dire l'une des parties d'un ouvrage, disposée pour être distincte en sa forme et séparée des autres parties; et quand le *Dictionnaire de l'Académie françoise*, qui définit le *tome*, un *volume* faisant partie d'un ouvrage, ajoute : « Il signifie *quelquefois* simplement volume; » c'est ordinairement et non quelquefois qu'il auroit dû dire.

Je ne m'occupe pas des modifications que la reliure peut apporter à l'individualité du tome ou du volume constitué par l'impression. Que, pour certaines convenances ou certains caprices, on relie un tome en plusieurs volumes, peu m'importe; cette circonstance ne change rien à la division de l'ouvrage, telle que l'imprimeur l'avoit arrêtée et formulée.

Maintenant si, dans les acceptions de notre langue et dans nos usages, *tome* et *volume* sont l'équivalent l'un de l'autre; s'ils ne peuvent être et s'ils ne sont effectivement que la signification d'un seul et même objet, à quoi tient la confusion que les imprimeurs françois font très-fréquemment de ces deux mots dans la manière dont ils les emploient au commencement et à la fin de leurs livres? Pour quelles raisons ce qu'ils appellent généralement un *tome* sur le titre, devient-il un *volume* à la dernière page? Pourquoi cette substitution de volume à tome? L'Académie françoise, qui en use ainsi dans son Dictionnaire, pourroit-elle nous en donner les motifs? Les titres de cet ouvrage portent *tome* I, *tome* II, et le tome Ier se termine par *fin du volume*.

Des singularités de ce genre se rencontrent dans les publications des autres classes de l'Institut de France. Je pourrois les indiquer dans les derniers tomes de l'*Histoire littéraire* et dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences. Il faut donc comprendre nos premiers corps savants au nombre de leurs auteurs; à moins qu'ils n'en rejettent la faute sur les imprimeurs.

Passons donc aux imprimeurs.

En 1819, P. Didot imprime les *Œuvres de Ducis* en trois volumes. On lit sur les titres *tome* I, *tome* II, *tome* III; vient ensuite à la fin de chaque *tome* la table des pièces contenues dans ce *volume*; et l'on termine cette table par ces mots : fin du *tome*.

Le *Voyage du jeune Anacharsis* sort, en 1822, des mêmes presses avec le mot *tome* sur les titres, — fin du *tome* à la dernière page du texte, — table des matières contenues dans ce *volume*, et — fin de la table du *volume*. Tout cela se couronne

par une table générale des matières, au 7e tome, pour laquelle on fait ce *nota* : « Le chiffre romain indique le *tome*, le chiffre arabe la page du *volume*.

Les *Œuvres de Platon,* traduites par M. Cousin, ont eu trois imprimeurs, de 1822 à 1840, MM. Firmin Didot, Lachevardière et Rignoux. Les volumes sortis des presses du premier et du troisième de ces imprimeurs offrent la même confusion. Ainsi, après le premier volume, qui porte *tome* Ier sur le titre, — fin du *tome* Ier, — table des matières contenues dans le *tome* Ier, on lit sur le second volume, *tome* II, — fin du deuxième *volume*, — table des matières contenues dans le *tome* II.

Le *Traité de l'Instruction criminelle*, de M. Faustin Hélie, est arrivé depuis 1845 à son sixième volume. L'ouvrage s'imprime chez M. Cosson. Les volumes 1, 2, 3, 5 et 6 portent sur la couverture le mot *volume* avec son quantième, et le volume 4e porte le mot *tome*. A l'intérieur, sur le titre des volumes 2 à 4, on lit *tome*, et ces tomes se terminent par — fin du *volume*, — table des matières contenues dans ce *volume*. Ouvrez ensuite les volumes 5 et 6, vous lirez sur le titre cinquième *volume*, sixième *volume*, puis fin du *tome* cinq, fin du sixième *volume*.

Qu'est-ce qu'un mélange pareil? Et pourquoi ne pas s'en tenir à un seul mot, soit *tome*, soit *volume*, pour dénombrer, au commencement et à la fin, un ouvrage par ses quantièmes? Les Anglois ont-ils un autre mot que *volume*, les Allemands un autre mot que *band* à la fin de leurs livres, quand ils l'ont employé au commencement? Nous-mêmes, en France, je dois le reconnoître, nous possédons beaucoup d'ouvrages où cette uniformité du langage et du bon sens se trouve respectée. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, de même que j'ai réduit à quelques cas seulement les faits nombreux que j'aurois pu rapporter en sens contraire, je prendrai l'*Histoire de la république de Venise*, imprimée en 1826 par M. Firmin Didot : le mot *tome* y est invariablement à toutes les places où le quantième de l'ou-

vrage a besoin d'être désigné, sur le titre, à la fin du texte, au commencement et à la fin de la table. Et voilà comment tous les ouvrages qui s'impriment en France, en plusieurs volumes ou en plusieurs tomes, devroient sortir des mains de l'imprimeur. Je ne tiens pas plus à l'un qu'à l'autre de ces mots, *tome* ou *volume* ; mais je crois que l'on doit, pour l'ordre et la raison, garder en tous lieux celui qu'on a adopté à la tête d'un livre.

François Morand.

Boulogne-sur-Mer, avril 1858.

LETTRE AU DIRECTEUR DU BULLETIN.

Monsieur le prince Augustin Galitzin, dont je suis le premier à estimer les travaux littéraires et bibliographiques, a bien voulu consacrer quelques pages dans le *Bulletin du Bibliophile* (janvier 1858, pages 694—702) à une analyse de mon ouvrage sur l'avènement au trône de l'empereur Nicolas. Tout en le remerciant de ce que cette analyse et quelques-uns de ses articles précédents renferment de flatteur pour moi, je me permets de lui soumettre les deux petites observations suivantes :

1° En s'arrêtant à l'orthographe de mon nom de famille, tel qu'il a été imprimé en tête du volume, le prince Galitzin y désapprouve l'article *de* et le double *f* à la terminaison, qui lui semblent inutiles à tout nom russe. Or, ma famille n'étant pas d'origine russe, et provenant de la Westphalie, jamais, pendant six siècles, ne s'est écrite autrement, tant en allemand qu'en latin, et de là aussi en françois. En changer la forme, seroit donc me faire abdiquer l'histoire et les souvenirs d'un nom que le prince lui-même veut bien appeler illustre.

2° Mon ouvrage a paru en Russie et en russe, et le prince

Galitzin, tout en usant de son droit pour relever les quelques locutions (peu françoises) de la traduction, sera assez équitable pour ne pas confondre ici le traducteur avec l'auteur. J'ose même me flatter que si mon critique avait lu le texte original et s'étoit placé au point de vue de l'organe de cette publication, son autre épithète de locutions (trop orientales) auroit également disparu. Chaque langue, comme chaque pays, a son esprit particulier, et c'est ce qui constitue l'écueil principal des traductions. Les documents aussi précieux qu'authentiques que renferme mon livre l'ont fait traduire dans presque toutes les langues de l'Europe, et il me seroit d'autant plus impossible de répondre de l'élégance et même de l'exactitude de ces différentes versions, que, faites sans aucune initiative de ma part, elles ne me sont parvenues, en majeure partie, que déjà tout imprimées. Ce n'est, par exemple, qu'une critique de la *Revue des Deux-Mondes* qui m'a appris que, dans la traduction françoise, je travestissois l'histoire, en faisant traverser à Alexandre le Grand, le Rubicon!!! tandis que mon texte russe parloit tout doucement du Granique.

En vous priant, mon bien estimable monsieur Techener, de faire insérer ces lignes dans le prochain numéro de votre charmant recueil, dont je suis un des lecteurs les plus zélés, je profite de cette occasion pour vous réitérer les assurances de ma considération la plus distinguée.

Baron Modeste de Korff.

Saint-Pétersbourg, le 15 Mars 1858.

Mon cher Techener,

Je recommande aux investigations des bibliophiles de l'ouest de la France, un petit volume fort rare et précieux pour l'histoire de l'époque révolutionnaire dans cette partie de la France. Je n'ai jamais vu ce volume, mais j'ai acquis la preuve de son existence par des personnes qui vivent encore.

C'est un procès-verbal de la fête de l'Être-Suprême, célébrée à Mamers (Sarthe), en l'an III ou IV. Pour la solenniser dignement, on alluma un feu de joie avec les archives du bailliage et de plusieurs couvents, et une grande quantité d'ornements d'église apportés de plusieurs lieues à la ronde. On avoit aussi apporté de trois lieues, et installé sur la place de Mamers le grand orgue de Perseigne, pour accompagner le chant des hymnes républicains pendant cet auto-da-fé. Cet orgue resta là pendant plusieurs années exposé aux injures de l'air, après quoi il fut restauré tant bien que mal, et placé dans une église de Mamers où il est encore.

Le procès-verbal imprimé de cette fête contient aussi un discours ultrà-révolutionnaire prononcé à la même occasion, par un sieur N...., dont le fils a exercé depuis avec quelque distinction la profession d'avocat à Paris.

Les révolutionnaires de cette petite ville se firent remarquer par leur violence. Une autre fois, à l'occasion de la fête de l'Agriculture, on apporta, sur cette même place, une certaine quantité de terre qu'on arrangea en sillons artificiels, et on força plusieurs habitants riches et d'anciens nobles à y manœuvrer la charrue en présence du peuple assemblé. Deux des plus honnêtes gens de la ville furent emprisonnés comme prévenus d'avoir pleuré en apprenant la mort de Louis XVI. On renversa, comme partout, les statues des saints, notamment un *saint Augustin*, qui entraîna le profanateur dans sa chute

et lui brisa les reins, catastrophe qui fut considérée par beaucoup de gens comme une punition du ciel.

Il est juste d'ajouter qu'aucune exécution à mort n'eut lieu à Mamers pendant cette période de sinistre mémoire.

La recherche des documents imprimés et des traditions orales qu'on peut encore recueillir sur cette époque dans les diverses parties de la France est du plus grand intérêt. Ce n'est que par cette voie qu'on peut arriver à réunir les matériaux d'une histoire complète et sincère de la Révolution françoise, que les historiens réduisent généralement au récit des campagnes de nos armées, des débats des assemblées et des émeutes de Paris.

Tout à vous.

Bon Ernouf.

P. S. On me communique à l'instant quelques nouveaux détails que je joins ici à la hâte.

Le procès-verbal imprimé de cette fête contenoit aussi une prétendue correspondance interceptée entre plusieurs ecclésiastiques, se moquant entre eux des momeries qui leur servoient à exploiter les personnes dévotes. Sur le bûcher où étoient entassés les anciens titres, les ornements sacrés et les missels, on avoit disposé çà et là, au hasard, diverses étiquettes sur lesquelles étoient écrits, en gros caractères, les mots *marquisats, comtés, baronnies, droits féodaux*, etc. La cérémonie commença par une procession, parodie ridicule et sacrilége des solennités de la Fête-Dieu. On avoit forcé l'un des hommes les plus marquants et les plus honnêtes de la ville à remplir un rôle dans cette farce : il marchoit sous un dais, tenant dans ses mains, au lieu d'hostie, une planche sur laquelle étoit gravée la déclaration des droits de l'homme.

Par une faiblesse déplorable, mais trop commune dans ces temps de malheur, les *gens riches* pactisoient avec ces infâmies et enchérissoient parfois sur les excès des autres. L'un



Imp F Chardon aîné Paris

d'eux, dans cette cérémonie, crut faire sa cour aux démocrates en attachant au cou de son chien un *manipule* en guise de collier. Les plus exaltés se moquèrent de cette ignoble parade, et l'animal étant mort de la rage peu de temps après, les dévots ne manquèrent pas de crier au miracle.

Cette petite ville étoit alors menée révolutionnairement par une vingtaine d'individus qui faisoient trembler tout le monde. L'un d'eux étoit un sieur G. de R., proche parent d'un personnage du même nom, mais non du même caractère, qui a été depuis l'un des signataires des fameuses ordonnances de 1830. Un autre, nommé Petithomme, fit depuis une fortune considérable dans les acquisitions de biens nationaux.

NOUVELLES

ET VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

— La Belgique a perdu un bibliophile fort distingué, M. Borluut de Noortdonck, mort le 21 juin 1857, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Par son nom, par sa fortune et surtout par son instruction, M. Borluut pouvoit aspirer à tous les honneurs, à toutes les distinctions. A l'exemple de ses ancêtres, il étoit appelé à prendre une part active aux affaires publiques et à rendre d'éminents services à son pays; mais, résistant toujours aux entraînements de l'ambition, il s'isola complétement dans une vie paisible et retirée, et consacra entièrement à sa bibliothèque et à sa collection d'estampes son intelligence, son temps et sa fortune. M. Borluut n'étoit pas un de ces amateurs vulgaires qui, sans goût et sans discernement, achètent des livres dans le seul but de garnir les rayons d'une bibliothèque. Il s'attacha à n'acquérir que les meilleurs ouvrages de chaque branche des connoissances hu-

maines, et il les lisoit tous : on en trouve la preuve en parcourant les volumes qui lui ont appartenu et auxquels il a joint de remarquables notes bibliographiques. Le tome I[er] du catalogue de cette précieuse bibliothèque vient de paroître; les 2655 articles dont il est formé seront vendus à Gand, le 19 avril et jours suivants. Nous n'insisterons pas sur l'importance de cette vente, nous nous réservons d'en parler plus longuement, lorsque les trois volumes du catalogue auront été publiés. Cependant, nous ne saurions attendre jusque-là pour faire l'éloge de la rédaction de ce premier volume, dans lequel M. Vander Meersh a fait preuve de goût et de science bibliographique. Les bibliophiles lui sauront gré d'avoir conservé toutes les notes recueillies ou composées par M. Borluut, ce qui rend la lecture de ce catalogue fort intéressante; et c'est une particularité que nous nous plaisons à signaler.

Nous ajoutons à cette livraison du *Bulletin,* le portrait de M. Borluut de Noortdonck. Heureux, quand nous pouvons ainsi reproduire les traits des amateurs distingués qui, en recueillant avec soin les livres précieux, les ont conservés aux bibliophiles de notre époque.

— Les grandes bibliothèques particulières disparoissent. Les de Thou, les de La Vallière, les Mac-Carthy ne trouvent plus que de rares imitateurs. Le nombre des amateurs s'est considérablement accru ; mais ils forment des cabinets et non pas des bibliothèques. Les in-folios sont lourds et tiennent trop de place!... Il convient cependant de faire observer que les livres anciens qui pourroient exciter et alimenter le goût des grandes bibliothèques sont enlevés journellement à la circulation. Les bibliothèques publiques de toutes les villes s'accroissent aux dépens des bibliothèques particulières et au préjudice des amateurs. En Angleterre, des bibliothèques immenses, successivement agrandies pendant plusieurs générations, acquièrent une stabilité désespérante, par suite des

priviléges du droit d'aînesse, et vont, tôt ou tard, augmenter les richesses bibliographiques accumulées dans le Musée britannique. C'est ainsi qu'ont disparu la bibliothèque du roi Georges III, composée, en 1823, de 63,000 volumes et de 20,000 pamphlets; les collections de sir Joseph Banks et de sir R.-C. Hoare, formant 18,000 volumes; la vaste bibliothèque de lord Grenville, celle de lord Spencer, etc...

Le roi de Prusse a récemment acheté, au prix de 50,000 florins, l'intéressante bibliothèque de l'orientaliste docteur Sprenger, d'Heidelberg. Cette collection, riche en imprimés et en manuscrits indiens, est destinée à la bibliothèque royale de Berlin.

La bibliothèque de Munich vient d'acquérir (tous les journaux l'ont déjà publié) la bibliothèque de M. Etienne Quatremère, moyennant 340,000 francs. Outre l'innombrable série des livres imprimés, que renferme cette célèbre collection, on y remarque plus de 1,100 manuscrits orientaux, dont plusieurs n'ont pas d'équivalents dans les dépôts publics de l'Europe.

Nous citerons aussi et seulement pour mémoire le legs fait au Louvre de la bibliothèque Motteley.

Le prince Charles-Albert, ancien élève distingué de l'École polytecnique, avait acquis pour son usage personnel un grand nombre de bons ouvrages sur les sciences et l'histoire; il fit don de cette collection à la bibliothèque de l'Université de Turin. Son fils, le duc de Gênes, mort en 1855, avoit réuni près de 11,000 volumes, qui formoient l'une des plus importantes bibliothèques militaires que l'on connoisse.

Parmi les collections particulières qui existent en France, nous ne pouvons signaler qu'un bien petit nombre de grandes bibliothèques. Nous ne saurions comprendre sous ce titre le précieux cabinet de M. Brunet, notre savant bibliographe; le cabinet si remarquable de M. Cigongne, la somptueuse collection de M. Yémeniz, les livres d'un choix exquis de M. de Lignerolles, les échantillons de M. le marquis de Ga-

nay, etc., etc. — M. V. Cousin possède une grande bibliothèque. — Les collections de M. le baron Pichon et de M. Dutuit sont formées sur une vaste échelle. — Le cadre qu'avait adopté M. Ch. Giraud convenoit à une grande bibliothèque. — M. Solar a pris pour modèle les bibliothèques de de Thou, de Soubise et du duc de La Vallière : il ne pouvoit se tracer un plan plus beau et plus honorable. Sa collection, quoique très-remarquable, a déjà pris une telle extension qu'elle nécessite l'agrandissement du local qui lui est consacré. — M. Firmin Didot a donné à sa bibliothèque une direction qui s'écarte des exemples que nous venons de citer; elle est unique dans son genre, et n'a point d'égale pour l'histoire de l'imprimerie et les précieux spécimens de la typographie. Pourquoi ne pas ajouter à cette nomenclature l'admirable bibliothèque du duc d'Aumale, bibliothèque qui est bien françoise. Enfin, nous ne clorons point cet article, sans faire mention de l'immense collection de livres rares et précieux réunis par M. le marquis de Morante, tant en France qu'à l'étranger; quelques volumes du catalogue de cette bibliothèque sont déjà imprimés, et nous en rendrons compte à nos lecteurs aussitôt que ce curieux répertoire sera complétement publié.

Les donations aux dépôts publics semblent devenir endémiques en France. M. Bourdillon a légué ou plutôt relegué à Châteauroux, sa petite collection de livres si rares et si précieux. M. Parison avoit eu aussi l'intention de donner à sa ville natale sa bibliothèque tout entière. — La révolution de 1848 a seule empêché que la bibliothèque publique de Lyon n'héritât de la collection de M. Coste.

Si cet état de choses continue, bientôt nous ne trouverons plus de livres anciens. Les legs et les acquisitions qui enrichissent les bibliothèques publiques laissent bien des regrets aux amateurs, regrets cependant beaucoup moins vifs, lorsque ces volumes précieux restent en France, et que des catalogues, rédigés avec goût, permettent de les retrouver et de les visiter quelquefois !...

REVUE DE L'ANJOU ET DU MAINE.

L'activité intellectuelle qui règne à Paris absorbe tellement l'attention des critiques, qu'ils ne s'occupent que rarement et très-superficiellement des études de la province. C'est une indifférence regrettable. Il y a, dans plusieurs chefs-lieux de nos départements, des écrivains ignorés et des érudits modestes dont les travaux mériteroient d'être analysés et répandus, dont il seroit juste d'encourager les utiles et laborieuses recherches.

Angers, sous ce rapport, est une des premières villes à signaler. On y cultive les lettres avec un zèle éclairé, et M. Villemain, juge si compétent en pareille matière, a plus d'une fois témoigné de sa haute estime pour les hommes distingués qu'elle renferme.

Il se publie dans cette ville, sous la direction de M. Albert Lemarchand, un recueil mensuel que nous recommandons particulièrement à nos lecteurs. La *Revue de l'Anjou et du Maine* compte un grand nombre de rédacteurs parmi lesquels on remarque plusieurs célébrités. L'histoire locale a naturellement une large part dans cette publication ; mais elle ne l'envahit pas entièrement, et les questions générales, à l'exception de celles qui touchent à la politique, y sont parfois traitées avec autant de science et de sagesse que les questions relatives à l'Anjou. En ce moment, une controverse très-vive, qui s'est engagée entre M. l'abbé Bernier, chanoine de la cathédrale d'Angers, et le R. P. Dom Guéranger, abbé de Solesme, au sujet du rôle de la Compagnie de Jésus dans l'affaire du Jansénisme, donne un intérêt spécial au recueil fondé par M. Lemarchand.

Voici les principaux articles insérés dans les deux premiers volumes de la *Revue de l'Anjou et du Maine :*

Etudes morales sur la littérature contemporaine, par M. E. Poitou.—*René Benoist aux pieds de Sixte-Quint,* par le prince

Augustin Galitzin. — *Saint Louis apprécié à Moscou*, par le même.—*Journal d'un voyage au Cap Haïtien*, par M. A. Lemarchand. — *Le prieuré de S.-Martin de Laval*, par M. Labeauluère. — *Note sur une médaille ancienne frappée au Louroux-Béconnais*, par le docteur René Brian. — *S. Vincent de Paul et ses institutions dans le Maine*, par M. l'abbé Lochet. — *Journal inédit de messire Guill. Oudin* (*XVe siècle*). — *Les Femmes vendéennes*, par M. le comte de Quatrebarbes. — *Les Pèlerins de la Mecque*, par M. Théodore Pavie. — *Les représentants de Maine-et-Loire depuis 1789*, par M. Bougler, conseiller à la Cour impériale d'Angers. — *Dante travesti*, par M. Emile Affichard. —*Le Prince blanc*, par M. F. de Bigorie. —*Registre du présidial d'Angers.*—*Migrations*, par M. Victor Pavie.—*Etude sur le Jansénisme*, par M. l'abbé Bernier.—*Le Jansénisme et la Compagnie de Jésus*, par Dom Guéranger. — *Jean Cousin a-t-il été statuaire?* par M. Philippe Béclard. — *François d'Alençon et la reine Elisabeth*, par M. Ernest Mourin, professeur au Lycée d'Angers.

RÉPONSE A L'OBSERVATION D'UN ABONNÉ.

J'ai commis étourdiment une grosse erreur dans le dernier *Bulletin* (page 776), en substituant à Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, une autre Catherine, fille de ce roi.

Je renonce à m'expliquer et à expliquer aux lecteurs cette méprise qu'il me suffit de reconnoître.

Le sonnet de la duchesse de Bar se trouve dans les œuvres de Bertaut, sous ce titre : *Sonnet fait promptement par Madame, sœur du Roi, sur un mal d'yeux.* Il est suivi de la réponse de Bertaut en faveur d'un prince qui est bien certainement le comte de Soissons. — On le voit, le sonnet de Catherine de Bourbon a un nouveau mérite, celui d'avoir été improvisé.

Vicomte DE GAILLON.

— Le 3 mai prochain, aura lieu à Augsbourg, la vente d'un petit nombre de livres précieux, parmi lesquels on remarque des raretés xylographiques et typographiques. Nous citerons entre autres ouvrages xylographiques : l'*Apocalypse*, le *Cantique des Cantiques* et l'*Ars memorandi*. Nous signalerons également, comme raretés typographiques, le *Catholicon* de Guttenberg (1460); le *Cicéron* (1465); le *Missale Ratisbonense* de Pfeil de Bamberg (1465); la première lettre écrite du nouveau monde par Christophe Colomb, traduite en allemand et imprimée à Strasbourg en 1497; un Dante (*Florence*, 1481), avec vingt gravures sur cuivre de Baccio Baldini; l'*Alphabet de la Danse des Morts*, d'Holbein, gravé par Lodel de Goettingue, etc., etc.

— Le 5 mai prochain est le jour fixé pour la vente aux enchères, à Londres, de l'important ouvrage de M. Leigh Sotheby, sur les livres xylographiques. Cet ouvrage, en 3 vol. in-4° et intitulé *Blok-Book*, n'a été tiré qu'à 250 exemplaires; 220 seront adjugés aux enchères. Commencée dès l'an 1814, par M. Sam. Sotheby, libraire distingué et expert pour les ventes, cette curieuse collection de *fac simile* a été continuée jusqu'à nos jours par son fils, M. Sam. Leigh Sotheby. Lorsqu'un de ces rares monuments typographiques paraissoit dans une vente, MM. Sotheby s'empressoient de faire exécuter le *fac simile* d'une des plus belles planches du livre. C'est ainsi que pendant quarante ans, ce recueil a été successivement augmenté, et qu'il se compose aujourd'hui de 120 planches reproduisant la page la plus précieuse d'un nombre égal de livres xylographiques (1). Pour compléter ce travail autant qu'il lui étoit possible, M. Sotheby a exploré les dépôts publics et les collections particulières de la Flandres, de la Hollande et de l'Allemagne.

(1) Nous devons faire observer que le volume xylographique décrit dans le *Bulletin* est tellement rare qu'il n'a point passé sous les yeux de MM. Sotheby, pendant les quarante années qu'ils ont consacrées à leurs recherches.

— Un exemplaire de la première édition de Shakspeare (1623), découvert récemment à Maidenhead, a été vendu 3,000 fr.

— Le conseil municipal de Bordeaux a l'intention d'emprunter une somme de cinq millions, dont une partie seroit consacrée à la bibliothèque et au musée de cette ville. Il est à désirer que cet exemple soit suivi par d'autres villes importantes qui possèdent des biblioques trop souvent entassée dans des locaux peu convenables à leur destination.

Nos lecteurs verront sans doute avec intérêt un *fac-simile* de l'écriture de Boileau Despréaux; pour les hommes de goût qui vivent la meilleure partie de leur temps dans les livres et qui se plaisent à converser avec les illustres morts, une page écrite sans préméditation et dans l'indépendance de l'intimité, par un ami à son ami, vaut quelquefois un portrait. A certains yeux exercés, et pour des esprits ouverts aux souvenirs du grand siècle, ces lignes de l'auteur de l'art poétique peuvent avoir l'éloquence d'un trait exactement dessiné.

Nous devons la communication de la lettre de Boileau qui forme le sujet de la planche ci-jointe, à l'obligeance de M. Laverdet. Il l'a extraite pour nous de son beau livre de la *Correspondance de Boileau avec Brossette,* paru tout récemment, et qui réunit dans un magnifique volume une belle et savante introduction de Jules Janin, à ces pages précieuses, échangées familièrement et dans toute la confiance de l'amitié, entre deux hommes dont l'un avoit le génie de la poésie et l'autre la patience et l'intuition du commentateur.

Boileau n'étoit pas connu jusqu'ici ou, qui pis est, il étoit mal connu. En le lisant, ses lettres à Brossette à la main, on entre dans sa pensée et dans son cœur; on l'admire sans restriction, et, ce qui avoit jusqu'alors paru impossible, — on l'aime.

Boileau Despréaux à Brossette.

que mon esprit soit encore diminué et il l'est si peu que je travaille actuellement a une nouvelle edition de mes Ouvrages qui seront considerablement augmentés mais pour mon corps il diminue tous les jours ~~[illegible]~~ visiblement et je puis dire deja de lui Fuit. Permettés ~~pa~~ que je m'arreste la et que je me contente de vous assurer que je suis plus que jamais

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

MARS ET AVRIL 1858.

---

443. BILLY. Six livres du second avenement de nostre Seigneur, avec un traité de S. Basile, du jugement de Dieu, plus les quatrains sententieux de S. Grégoire, par Jacq. de Billy. *Paris, Guill. Chaudière*, 1576; in-8, cart.................................... 18—»

Jacques de Billy, d'une famille très-ancienne et très-distinguée, embrassa l'état ecclésiastique, et mourut à peine âgé de quarante-six ans. Il n'étoit qu'esprit, a dit Rapin dans une ode saphique consacrée à sa mémoire :

Tu ne fus qu'esprit, et la pâle maigreur
Qui geloit ton corps ne geloit ton ardeur,
Ains le transportoit plus alegre et isnel
Pour voler au ciel.

Son poëme est le récit d'un songe à l'aide duquel il décrit tout ce qui doit précéder, accompagner et suivre le dernier avénement de Jésus-Christ. Sans être à la hauteur du sujet, le style ne manque pas d'une certaine facilité. Même on y rencontre quelques mouvements d'éloquence quand l'auteur invective les vices de son siècle. Il en cherche et en trouve souvent l'occasion, et ces passages sont les plus curieux et les plus intéressants de son livre, soit qu'il s'adresse aux mauvaises religieuses :

Allez, allez aussi, fausses vierges voilées.

Ou aux gentilshommes :

> Mangeurs de faisans, et leveurs de la gerbe
> Du curé, du prieur!.....

Vous imposiez mille corvées à vos sujets :

> Emportiez leurs chapons, viviez de leurs travaux,
> Chez eux preniez l'avoine et foin pour vos chevaux.

Pour plus de détails sur Jacq. de Billy, nous renvoyons nos lecteurs à l'abbé Goujet, qui lui a consacré un long article dans sa bibliothèque.

444. BOISSARD (*J.-J.*). Emblematum liber. Ipsa emblemata ab auctore delineata; à Theodoro de Bry sculpta. *Francofurti*, 1593; in-4, beau portr. de Boissard à l'âge de 65 ans, 52 fig. sur cuivre, par Th. de Bry, d.-rel., dos et coins mar. vert................ 28—»

Bel exemplaire d'une édition recherchée. Jean-Jacques Boissard naquit à Besançon en 1528. Entraîné par une passion extraordinaire pour les antiquités, il parcourut pendant trente-cinq ans l'Allemagne, l'Italie et la France, décrivant et dessinant tous les monuments antiques qui s'offroient à sa vue. Mais la plus grande partie de ses dessins, qu'il avoit déposés chez sa sœur, à Montbéliard, fut détruite lorsque les Lorrains ravagèrent la Franche-Comté. Il ne renonça aux voyages qu'à l'âge de cinquante-cinq ans. Le baron de Clervant lui offrit alors une retraite honorable dans sa maison, à Metz; Boissard y passa le reste de sa vie, et y mourut le 30 octobre 1602. Ce fut par reconnoissance de cette généreuse hospitalité, qu'il dédia son *Emblematum liber*, et en 1596, son *Theatrum vitæ humanæ*, à Catherine de Heu, baronne de Clervant. L'épître dédicatoire et le sonnet adressés à la baronne de Clervant sont les seules pièces écrites en françois, dans le *Livre des Emblèmes*, de Boissard. Le frontispice et les gravures, de Théod. de Bry, sont en belles épreuves; le portrait de Boissard est d'une exécution très-remarquable. On lit au-dessous deux distiques de Pierre Lepidus Messin, et sur le feuillet suivant, quatorze vers latins sur le même portrait, composés par Philippa Lazæa Polana Illyrica, femme poëte qui nous étoit inconnue. Boissard adresse chacun de ses emblèmes à un personnage notable ou à un savant : le baron et la baronne de Clervant et leurs cinq enfants; Gauthier Chabot, du Poitou; Jacq. Saint-Albin, médecin à Troyes; Louis Malarmé, et J. Sauget, de Besançon ; Abr. Ortelius, J. Posthius, etc.

445. BOISSARD (*J.-J.*). Theatrum vitæ humanæ; à Theodoro Bryo illustratum. *Metis*, *Abraham Fabri*, 1596; in-4, front., portr. et 60 fig. sur cuivre, grav. par Th. de Bry, v. f., encadr. à fil., coins ornés, tr. d. (*Lardière*)................................ 50—»

Bel exemplaire d'un livre RARE. L'auteur a voulu prouver que la vie de l'homme n'est qu'un tissu de misères et de calamités. *Vita humana est tanquam theatrum omnium miseriarum*, tel est le titre du premier chapitre. Il a puisé le sujet des dissertations et des gravures, dans les histoires grecques et romaines, et surtout dans la Bible. Les quatre figures du frontispice et celle du premier chapitre appartiennent à une danse des morts et sont très-remarquables. Le portrait de Boissard avoit déjà servi pour le Livre des Emblèmes, en 1593; aussi est-il ici en épreuve un peu foible, mais le frontispice et les gravures sont en très-belles épreuves. Il est à regretter que, dans quelques gravures, un des possesseurs du volume ait eu la mauvaise pensée de gratter ou de cacher d'un trait de plume, des nudités indispensables aux tableaux, et auxquelles les gens de goût ne font nulle attention.

446. CHABANON. Tableau de quelques circonstances de ma vie. Ouvrage posthume de Chabanon; publié par Saint-Ange. *Paris*, 1802, in-8, cart......... 8—»

Ce volume, qui n'est pas commun, a été publié par le poëte Farian de Saint-Ange, à qui Chabanon avoit légué une partie de ses manuscrits, en exprimant le désir qu'ils fussent mis au jour. Le légataire s'est conformé à la volonté du testateur; mais il a laissé inédits les travaux les plus utiles et les plus estimables du savant écrivain, qui s'étoit occupé surtout des antiquités grecques et romaines. Chabanon étoit membre de l'Académie françoise et de l'Académie des inscriptions; son bagage littéraire, comme poëte et comme critique, est fort mince; mais il a inséré d'excellents Mémoires dans le recueil de l'Académie. S'il étoit plus connu, le *tableau de quelques circonstances de sa vie* contribueroit à faire aimer son caractère. A la suite de ces pages intéressantes, on trouve des anecdotes sur Voltaire qui méritent d'être recueillies; car Chabanon a été un des principaux caudataires de l'illustre philosophe. Ce littérateur modeste et distingué avoit légué aussi ses manuscrits dramatiques à Fleury et Dazincourt, acteurs du Théâtre-François, mais ils n'ont pas pris la peine de faire imprimer la comédie du *Faux noble*, revue et corrigée, et celle du *Mystérieux*, qui n'avoit été applaudie que par les amis intimes de l'auteur.

P. L.

447. Chanson spirituelle sur la saincte cene de nostre Seigneur Jesus-Christ, auec le deuiz consolatif d'un chrestien affligé, et un d'églogue rustic d'un pastoureau chrestien, et la confession d'un chascun fidelle. *S. l.*, 1545; pet. in-12, cart. (*quelques raccommodages*). .... 18—»

Petit livre calviniste, mêlé de prose et de vers, dont l'auteur est anonyme. Un *Avis au lecteur*, de huit pages, sert d'introduction à ce recueil. La *Chanson spirituelle*, divisée en vingt couplets, avoit pour but de populariser le Traité de Calvin sur la Cène; aussi chaque couplet est suivi des passages de ce Traité, que l'auteur vient d'expliquer en vers, tels que ceux-ci :

Christ le pain vif par ce convive exquis,
A tous croyans le haut ciel a conquis;
Et tout vray fidelle
En foy bien instruit,
A vie éternelle
Ce pain le conduit.
Doys tu pas estre ayse
Pouvre homme pecheur,
De prendre à ton ayse
Christ ton créateur?

Les quatre derniers vers servent de refrain à tous les couplets.

Le *Deviz consolatif* et la *Complainte en forme d'églogue*, sont en vers de dix syllabes, dans lesquels le poëte ne s'est point assujetti au croisement des rimes, et n'a jamais évité les hiatus. Ainsi il écrit :

De le suivre tellement je taschay,
Que près du lieu enfin je m'approchay,
Où il estoit *couché à* la renverse,
Pour escouter sa complainte diverse.
Là je le *vy assis* près d'une souche,
De belles fleurs ayant fait une couche.

La *Confession du fidelle chrestien* est une paraphrase en prose du *Credo*, à l'usage des protestants. Le volume finit par deux *prières :* l'une, *devant le repas*, composée de quatre strophes ayant chacune huit vers, dont les deux premiers ont dix syllabes, et les six derniers cinq syllabes seulement. L'autre, *après le repas,* de six strophes ayant chacune sept vers de huit syllabes. TRÈS-RARE.

448. CHEVALIER. Le decez ou fin du monde, par G. de Chevalier, divisé en trois visions. *A Paris, chez Robert le Fizelier*, 1584 ; pet. in-4, d.-rel........... 8—»

Guillaume de Chevalier étoit un esprit sérieux porté à l'étude de la philosophie. A peine avoit-il vingt ans qu'il cherchoit déjà à pénétrer les secrets de Dieu. Dans son poëme, c'est la Providence elle-même qui lui apparoît et lui révèle toute la condition de l'homme et des choses humaines, et le décès ou fin du monde. L'auteur trouve ce sujet digne de la Muse, et déplore la *calamité de son siècle où il semble que les poëtes ne s'occupent qu'à choses basses et contemptibles, tracées et retracées si souvent, que les plus éventez commencent à se dégouter d'un tel fruit.* Guillaume de Chevalier ne s'est pas attaché à choses basses, et il a pris son vol dans une haute région. Son poëme est écrit en vers alexandrins à rimes croisées, et comme le sens s'arrête toujours au bout de quatre vers, cela forme de véritables quatrains. L'abbé Goujet (tome XIII, page 63, de sa Bibliothèque), consacre une page à notre poëte, et dit qu'il y a beaucoup de verbiage dans son poëme.

449. La Chronique scandaleuse, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la génération présente contenant les anecdotes et les pièces fugitives les plus piquantes que l'histoire secrète des sociétés a offertes pendant ces dernières années ; 4ᵉ édition, revue et corrigée. *A Paris, dans un coin d'où l'on voit tout (imprimé à Neuwied)* 1791 ; 5 vol. in-12, reliés................ 28—»

Voici un des recueils les plus curieux qui aient été imprimés pour servir à l'histoire des mœurs du XVIIIᵉ siècle. L'auteur ou plutôt le compilateur, étoit un bénédictin défroqué, nommé Guillaume Imbert, de Bordeaux, qui avoit quitté la congrégation de Saint-Maur pour devenir journaliste, un peu pamphlétaire et grand coureur de nouvelles. Il habitoit Paris et vivoit dans le monde des gens de lettres, écoutant et recueillant tous les bruits, toutes les anecdotes, toutes les épigrammes qui circuloient de bouche en bouche : c'étoit là son butin, qu'il expédioit chaque semaine à Neuwied, où l'on imprimoit ses lettres anonymes, sous le titre de *Correspondance secrète, politique et littéraire*, formant tous les ans un volume in-8 en cinquante-deux cahiers. Cette correspondance, qui avoit pour objet de remplacer les *Nouvelles à la main*, de Bachaumont, ne pénétroit pas facilement en France ; néanmoins plus d'une fois, Imbert alla coucher à la Bastille, en punition du scandale que son journal, distribué en Allemagne,

avoit causé à Paris. Imbert a refondu et délayé, en 18 volumes in-12, sous le titre : *Correspondance secrète, politique et littéraire*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire des cours, de la société et de la littérature en France, depuis la mort de Louis XV*, les premières années de sa publication de Neuwied, qui continua cependant à paroître périodiquement jusqu'en 1793. L'ouvrage, en 18 volumes, ne va pas au-delà de l'année 1784. Imbert a tiré encore de son curieux journal la *Chronique scandaleuse*, dont la première édition n'a qu'un volume (1783), et qui s'est augmentée successivement dans les éditions suivantes. La dernière, celle de 1791, comprend les anecdotes relatives à l'histoire du temps, depuis 1783 jusqu'en 1788 ; le 5ᵉ volume, qui a paru séparément, renferme aussi beaucoup d'emprunts faits à la *Police dévoilée*, de Manuel. La réimpression de ce recueil, avec des notes et des corrections, seroit d'autant mieux accueillie, que l'ouvrage est assez rare et peu connu en France.

P. L.

450. FULGENTIUS (*Placiades*). Enarrationes allegoricæ fabularum (cum commentario J.-B. Pii bononiensis). *Mediolani, per Uldericum Scinzenzeler*, 1498 ; in-fol. d.-rel. . . . . 30—»

Très-rare. Première édition avec date, composée de 48 feuillets. Le titre, en deux lignes, est inscrit sur le recto du premier feuillet, et sur le verso on lit le privilége d'imprimer accordé pour cinq ans, le 9 novembre 1497, par Louis-Marie Sforce, duc de Milan, à Jean Passiranus de Asula. Le deuxième feuillet contient au recto la table des chapitres de l'ouvrage, avec cette suscription : *Fulgentii episcopi Rhuspensis secundum philosophiam moraliter expositarum ad Catum presbiterum Carthaginiensem tabula* ; et au verso, la dédicace adressée par le commentateur Jean-Baptiste Pius, au protonotaire Antoine-Marie Bentivoglio. Enfin, l'œuvre de Fulgentius commence ainsi, avec le troisième feuillet : *Fulgentii episcopi Carthaginiensis mythologiarum... liber primus*. Des commentaires fort amples entourent le texte. La souscription se trouve à la fin du 41ᵉ feuillet ; le 42ᵉ est blanc et sépare du corps de l'ouvrage un appendice dont voici le titre : *Fabii Fulgentii Placiadis vocum antiquarum cum testimonio ad Calcidium*. Une courte notice sur la vie de l'auteur et une liste de ses ouvrages, extraites de Trithème, occupent le verso du 47ᵉ feuillet et le recto du 48ᵉ. Le volume est terminé par un *errata*.

Fabius Fulgentius Placiades est cité par les biographes comme un évêque de Carthage, vivant au VIᵉ siècle ; mais il règne à cet égard une grande incertitude. En effet, dans ce volume, il est nommé évêque de Rhuspe, au 2ᵉ feuillet, et au 3ᵉ évêque de Carthage. Trithème ne le désigne qu'avec la qualité d'évêque de Rhuspe. S'il avoit réellement composé les nombreux ouvrages qu'on lui attribue, il en est un qui pourroit servir à fixer l'époque de son existence : *Altercatio cum Thrasemundo rege*. Trasimond, roi

des Vandales, depuis 496 jusqu'en 523, persécuta cruellement les Chrétiens. Vers l'an 505, il relégua en Sardaigne 620 évêques, au nombre desquels on cite saint Fulgence, évêque de Rhuspe. Il est probable que Fabius Fulgentius Placiades a été confondu avec le saint évêque de Rhuspe, Fabius Claudius Gordianus Fulgentius, mort en 533. Ap. B.

451. Gaza (*Théodore*). Grammaticæ institutionis libri iv, latine e regione ad verbum fere expositi, Joanne Vatello concinnatore (gr. et lat.). *Venundantur in ædibus ascensianis, et e regione gymnasii italici* (*apud Vatellum*), 1521; pet. in-4, v. f., fil., tr. dor. (*Hering et Muller*). 40—»

Très-bel exemplaire d'un livre rare. La première édition grecque de la Grammaire de Th. Gaza, fut publiée par les *Aldes*, à *Venise*, en 1495. Les bibliographes ne citent que la traduction latine d'Herculo Girlandus, *Venise, Fr. Garoni*, 1527; *Paris, Chr. Wechel*, 1529; et *M. Vascosan*, 1534. Cette première édition de la traduction complète des quatre livres de Gaza, avec le texte grec en regard, revue et corrigée par Jean Vatel, libraire à Paris, est donc antérieure de six années à la version d'Hercule Girlandus. Elle fut imprimée avec les beaux caractères grecs et latins de Josse Bade Ascensius; le titre est orné de la marque de J. Vatel, et on lit sur le dernier feuillet un extrait du privilége accordé pour deux ans à J. Vatel, le 8 octobre 1521; c'est la date de l'impression du volume, car l'épître dédicatoire est également du mois d'octobre 1521. Cette dédicace nous apprend que l'éditeur a reproduit, avec de légères corrections, la traduction d'Érasme pour les deux premiers livres, et celle de Jacques Tusanus pour le troisième. La traduction du quatrième livre, par Richard Crocus, ne l'avoit point satisfait; il la retoucha et la corrigea avec soin, après avoir collationné plusieurs manuscrits.

Théodore Gaza, né à Thessalonique, vint habiter l'Italie, après la prise de sa ville natale par les Turcs, en 1429; et il mourut en 1476. Parmi ses diverses productions, on distinguera toujours sa grammaire, ouvrage excellent, d'un usage général au commencement du xvi[e] siècle, pour l'enseignement de la langue grecque, et souvent réimprimée en totalité ou par parties. Mais cette grammaire a subi le sort de tous les livres d'usage, et il est fort difficile d'en trouver des exemplaires bien conservés. Ap. B.

452. Guillard. La Chasteté, poëme héroïque en l'honneur du roy et des reynes, par le sieur Guillard Danville, gendarme de la reyne. *A Paris, de l'imprimerie de Nicolas Alexandre*, 1624; pet. in-4 relié.. 18—»

Les évêques, les abbés, les hommes d'église faisoient autrefois des vers amoureux. Voici, par compensation, un gendarme qui chante la chasteté.

L'auteur nous donne l'acte de naissance de son poëme ; il le commença en 1619, allant en poste en Autriche, le continua à Vienne, et l'acheva en douze jours qu'il mit à revenir de Bavière en France. Ce retour en France réservoit à l'auteur, pour dénouement de sa mission diplomatique, la saisie de ses papiers et son emprisonnement à la Bastille, dénouement qu'il déplore en prose et en vers, mais dont il ne nous explique pas les causes. Parmi ses papiers saisis étoit son poëme, qu'il recopia de mémoire et en le corrigeant. Il n'a rien de suspect ce poëme, et est tout à l'honneur du roi et des reines Anne et Marie, sa femme et sa mère. Au sujet du roi, Guillard Danville fait cette prédiction assez singulière :

Il aimera toujours l'honnesteté ;
Il chérira surtout la chasteté.

Vénus, que le poëte, pendant le saint complot que font ensemble Pallas et Hercule, représente toute saisie et réveillant en sursaut les amours, devoit sourire de cette prédiction et ne guère s'en effrayer.

Ce poëme, qui est en vers de dix syllabes assez faciles, mais peu poétiques, se termine par une chanson et un madrigal en espagnol écrits à la Bastille. Dans le même volume, avec un autre titre et une autre pagination, est un poëme du même auteur intitulé : *Paraphrase sur le Cantique des Cantiques.* — Volume fort rare.

453. HORACE. Les cinq livres des Odes de Q. Horace Flacce, traduits du latin en vers françois, par J. Mondot Velaunois, doct. en droit canon. *Paris, Nic. Poncelet, rue Judas, à l'Oye qui ne court plus,* 1579 ; in-8, mar. brun, fil. tr. dor........................ 45—»

Première traduction des Odes d'Horace, en vers françois. Bel exemplaire d'un volume très-rare. Malgré les plus actives recherches, l'abbé Goujet n'avoit pu en découvrir qu'un seul exemplaire dans le précieux cabinet de M. Mahudel, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Jacques Mondot étoit né au Puy en Velay ; il a consacré ce fait dans une gravure allégorique, placée sur le titre et sur le dernier feuillet, avec cette inscription présomptueuse : *Non moriar sed vivam.* La traduction de Mondot est imprimée en lettres rondes ; et le texte latin, en italiques, occupe les marges du livre. La versification offre tous les défauts communs aux poëtes de cette époque. Mondot fut le premier qui osa entreprendre de traduire en vers les Odes d'Horace, et il avoue qu'il a besoin de l'indulgence de ses lecteurs ; car, dit-il, *c'est chose bien difficile de ne s'égarer en un chemin où personne n'a encore passé.* Il avoit également traduit les autres poésies d'Horace ; mais, avant de les donner au public, il vouloit *espier* si la traduction des Odes lui seroit agréable. Il paroît que ce premier volume fut accueilli favorablement, si l'on en juge par les nombreux

éloges imprimés parmi les pièces liminaires. Cependant, l'auteur n'a point publié le *second tome* qu'il promettoit. On trouve à la fin de cet ouvrage, une *complainte sur le décès de Christine Mondot* (sœur du poëte), *qui mourut l'an 1578, à la contagion, au Puy*. Cette pièce renferme des sentiments de regrets et d'affection, que l'auteur a bien exprimés. Il nous apprend qu'il avoit déjà perdu trois frères :

Mais quoi ? tu vis là haut entre les feux divers
Du rond corps estoillé, puis icy dans mes vers.
De nos frères tu vas trouver la belle troupe,
Louys, François, Gabriel, et boire dans la coupe
Où ils ont desjà beu l'ambroisie des Dieux,
Pour là, prendre ta place, et pour vivre auprès d'eux.

Il lui restoit encore un frère, Pierre Mondot, qui a écrit quelques vers à sa louange.

Nicolas Poncelet, libraire ou imprimeur, à l'enseigne de l'*Oye qui ne court plus*, n'est pas cité par Lottin (*Catal. des libraires de Paris*). Cette omission nous engage à signaler ce libraire-poëte, qui composa le quatrain suivant *sur l'anagramme* de Jacques Mondot :

Mondot, icy finit (mais c'est pour toujours vivre
Malgré le noir tombeau) ton livre tant exquis.
Entre les plus sçavants tu as NOM DOCTE ACQUIS,
Dont chacun veut tes vers imiter et ensuivre.

AP. B.

454. Introductio quædam utilissima, siue vocabularius quattuor linguarum Latine, Italice, Gallice et Alamanice, per mundum versari cupientibus summe utilis. *Augspurg, Erhart Oglin*, 1516 ; in-4 de 48 ff. avec le titre, impr. à 4 col., cart. (une légère piqûre dans la marge de quelques feuill.)................ 40—»

Exemplaire bien conservé d'un volume rarissime. C'est le second vocabulaire polyglotte imprimé qui soit connu des bibliographes. Le premier seroit le *vocabularium latinis, gallicis et theutonicis verbis scriptum ;* Lyon, 1514. Notre Dictionnaire, aussi rare que celui de Lyon, contient de plus les mots en italien. Cet ouvrage, type de nos guides polyglottes de la conversation, fut accueilli avec tant de faveur, que d'autres libraires s'en emparèrent, à l'aide de quelques modifications. Peypus publia, à Nuremberg, en 1529, un vocabulaire en cinq langues; puis, en 1531, une autre édition où la langue bohémienne étoit substituée à la langue espagnole. Ph. Vlhardus fit également imprimer à Augsbourg, en 1533, un vocabulaire en cinq langues. Enfin, Amos Comenius publia à Amsterdam, en 1661, le *Janua*

linguarum reserata quinque; livre qui obtint beaucoup de succès, et dont on connoit un grand nombre d'éditions.

L'*Introductio quædam utilissima* a été évidemment rédigée par un Allemand, ce qui rend le volume très-curieux. Voici l'avis de l'auteur, *en françois :* « Tres util vocabuliste a prendre pour ceulx qui desirasse sans « aler a l'escole comme artisans et femmes. Ancore le Françoys peut « aprendre Latio, Italien et Allement. Pourquoy en ce liure s'y se contient « tous les nons, vocales et paroles que on peult dire em plusieurs manie- « res. » Plus bas, on lit cette note : *Vbi inueneris u ante vocalium*, a, e, i, o, *legas per* f. *saluo si inueneris ante aliam litteram legas per* u. Quoique cette note soit insuffisante, elle nous apprend que l'*u* consonne doit être prononcé *f* et non pas *v*. C'est pourquoi notre Allemand écrit *la lefre*, au lieu de la lèvre. Il écrit encore *le spaule* pour l'épaule (de l'italien, *la spala*), *le schine*, pour l'échine (de l'ital., *la schina*), *espice* pour espèce, *luel* pour l'œil, etc. Notre vieux langage du XVe siècle est reproduit en entier dans ce volume, avec les altérations qu'il a subies sous une plume allemande. On lira avec plaisir ces diverses nomenclatures d'objets de tout genre; c'est un inventaire intéressant des connaissances acquises au commencement du XVIe siècle, dans l'industrie, le commerce, etc., etc.

AP. B.

455. LA BORDERIE. Les préludes de Perroquet, flûteur tolosain, par de la Borderie. *A Bourdeaux, par Gilbert Vernoy*, 1620; in-8, m. viol., fil. tr. d. (*Ducastin*)................................ 36—»

M. Viollet le Duc a vu, dans les ventes publiques, s'élever à des prix fous ce livre recherché des curieux et qui n'est pourtant, dit-il, qu'un ramas de sales équivoques, de véritables grossièretés sans esprit, de pièces amphigouriques. Il est difficile de ne pas souscrire à ce jugement. Notre perroquet, qui vouloit nous amuser, y a peu réussi. Et cependant pour nous faire rire il a été à bonne école, à celle de Rabelais, dont il a retenu quelques mots qu'il place au hasard. Oui, il étoit des voyages de Pantagruel, ce perroquet; il a entendu pendant la tempête les cris de Panurge, ses *ba be bous be be bous* qu'il met dans la bouche d'un personnage d'une pièce grotesque. Dans un voyage qu'il fait en l'autre monde, il a encore Panurge ou plutôt Epistémon pour guide; il y voit les princes de la terre occupés à de chétives besognes :

César étoit fournier.....
Scipion l'Africain tournoit le brodequin,
Et Annibal jouoit du cornet à bouquin.

Mais une rencontre que n'a pu faire Epistémon, c'est celle de nos poëtes :

Le Vendomois sonneur dessous dame Clémence,
Remplissoit tout premier sa fanatique panse.
Desportes, le mignard, desbridoit si popin,
Qu'on estimoit de voir la lèvre d'un lapin.
. . . .
Qui me demanderoit où estoit du Bartas,
Je dis qu'en paradis ses vers ne coulent pas,
Que si j'en mets quelqu'un, c'est faute de besicles.

O flûteur Tolosain! qu'on examine les tiens avec ou sans besicles, ils iront encore moins en paradis que ceux de du Bartas.

456. Léon Hébreu. Philosophie d'amour de M. Léon Hébreu. Traduicte d'italien en françoys, par le seigneur du Parc, Champenois. *Lyon*, *Guill. Roville*, 1551; in-8 de 675 pages et 21 ff. non chiffr. pour les tables, mar. café, tr. d. (*Capé*) .... 48—»

Très-bel exemplaire d'une des éditions les plus parfaites du XVIe siècle : c'est la première qui ait été publiée de cette traduction célèbre d'un livre fameux que la France galante ou plutôt possédée alors de ce qu'on appeloit la philosophie d'amour accueillit avec autant d'enthousiasme que l'Italie avoit accepté l'original italien. Cette traduction, dédiée à la reine Catherine de Médicis, est aussi connue que les *Dialogi di amore*, que Denis Sauvage, seigneur du Parc et sieur de Fontenailles a rendus en françois dans un style très-élégant et très-correct. Mais ce qui donne à cet ouvrage une importance toute particulière pour l'histoire de la langue, c'est le *Dictionnaire pour exposition des plus difficiles mots :* on trouve dans ce petit glossaire tous les mots nouveaux que le traducteur avoit introduits dans sa version, et qui ont depuis, la plupart pris droit de cité parmi les locutions françoises les plus autorisées. On est tout étonné d'apprendre que Denis Sauvage s'est servi, le premier peut-être, en 1551, de certains mots que le Dictionnaire de l'Académie n'a eu garde de déclarer hors d'usage, tels que : *fastidieux*, *astuce*, *démence*, *effrenée*, *éminent*, *habitude*, etc. Ce précieux dictionnaire semble avoir conseillé à Rabelais d'adjoindre à la première édition de son quatrième livre une brieve declaration d'aulcunes dictions plus obscures.

P. L.

457. Massac. Rœmundi Massaci Clariaci agenensis..... *Parisiis*, *apud Tussanum du Bray*. (1605) Les fontenes de Pougnes, de Raymond de Massac, mises en vers par

Ch. de Massac, son fils. *Paris*, *Toussaint du Bray*. — La 13me liv. des Métamorphoses d'Ovide, id. 1605, 3 part. en un vol. in-8, v. fauve........... 18—»

Remond et Charles de Massac, le père et le fils, l'un docteur en médecine, l'autre avocat au conseil du roi, travaillèrent en commun à la traduction des Métamorphoses d'Ovide, traduction dont Henri III avoit donné l'idée à Remond, et qui ne parut que sous Louis XIII. L'abbé Goujet n'en fait pas l'éloge; il en trouve la versification plus barbare que celle des traducteurs qui avoient précédé, de François Habert, par exemple. S'il ne réussissoit guère dans les vers françois, Remond de Massac avoit, dès sa jeunesse, cultivé les muses latines avec assez de succès et de réputation. Les vers latins, après tout, convenoient mieux à un docteur hippocratique. Dans le recueil dont il est question ici, il s'agit donc de vers latins, et de vers latins sur un sujet médical, les eaux de Pougues, car c'est au point de vüe de la science et de la santé que notre docteur traite son sujet. Nicolas Rapin, dans une pièce adressée aux belles biberonnes des eaux de Pougues, avoit égayé la matière plus que de raison. Massac ne tombe pas dans cet écueil, et nous parle beaucoup de la gravelle, tout en donnant à son sujet un petit air des Métamorphoses d'Ovide par sa nymphe Pegée changée en fontaine, etc. Le poëme latin du père est traduit par le fils, et le tout compose le présent volume, auquel est joint le troisième livre des Métamorphoses d'Ovide.

458. Pasquier. Le Monophile, par Estienne Pasquier, parisien. *Paris, Jean Longis*, 1555, in-8 de 8 ff. non chiff. et 144 ff. chiff., caractères italiques (*impr. par Benoist Prevost*), v. fauve, fil., tr. dor. (*Petit*). 18—»

Seconde édition d'un livre rare qui avoit paru en 1553. C'est le premier ouvrage de l'auteur, qui étoit âgé de 24 ans quand il le composa en l'honneur d'une belle dame qu'il aimoit; car Etienne Pasquier, alors avocat au Parlement de Paris, manifestoit sa complexion amoureuse par des ouvrages de fine galanterie, qui se sentoient de la vie de plaisir qu'il menoit dans la compagnie des poëtes et des beaux esprits, plutôt que de l'étude de droit et des sérieuses préoccupations du barreau. Ses amis les plus chers à cette époque étoient Jodelle et Denisot, dit le comte d'Alsinois, qui ont composé des vers apologétiques en tête du *Monophile*. Ce personnage, dont le nom signifie *aimant seul*, étoit « pensif et resveur, tellement que son œil pouvoit donner ample témoignage de la passion intérieure de son cueur. » A côté de lui, Pasquier s'est mis en scène lui-même, avec deux personnages qu'il caractérise ainsi; l'un Glaphire, « gratieux et courtois aux dames, tenant sans comparaison plus du party du courtisan que de l'amour; » l'autre, Philopole, « plus jeune que les deux autres, d'un cueur gay et françois, estant adonné à toutes sans faire estat d'une seule. » On peut recon-

noître Jodelle et Denisot sous les noms de Glaphire et de Philopole. Il y a, en outre, une damoiselle qu'on ne nomme pas et qui est là comme le juge du camp, pour décider des questions délicates qu'on agite en sa présence. On voit que le *Monophile* est un ouvrage inspiré par ces dialogues italiens qui traitent aussi de la philosophie amoureuse et qui eurent tant de vogue en France sous le règne de Henri II et de Diane de Poitiers. On peut donc classer le *Monophile* parmi les mystiques de l'amour; le bel avocat, qui raffinoit ainsi sur la théorie galante et qui s'érigeoit en champion de l'honneur des dames, écrivoit d'un tout autre style ses *ordonnances générales d'amour*, et luttoit de libertinage facétieux avec ses amis Jodelle et Denisot.

P. L.

459. Perles d'eslite recueillies de l'infini trésor des 150 Psaumes de David, trad. de l'italien par l'auteur. *Par Jean de Laon*, 1577, in-8, v. fauve......... 15—»

C'est un bel écrin de poésie que celui des Psaumes de David. Dans cet écrin, l'auteur de notre volume a choisi des perles pour en faire un collier qu'il donne à sa bien-aimée; car il ne se dissimule pas, le saint homme, que les filles ont du goût pour les bijoux, qu'elles aiment ces ornements

Qui servent au dehors pour l'embellir, ce semble;
Mais il faudroit penser au dedans tout ensemble.
Or, ma fille, un collier de perles je te donne,
Où la crainte de Dieu a pris le premier lieu.

Jamais cadeau n'a été fait dans de meilleures intentions; seulement c'est un assez pauvre joaillier spirituel que l'auteur. Ces perles du trésor de David, il les enchâsse dans une monture un peu rude et grossière; c'est-à-dire dans un style qui ne répond pas à la beauté de l'original dont il s'inspire. Ce volume, imprimé par Jean de Laon, ne porte pas d'indication de lieu. Nous le croyons sorti des presses de quelque ville de Suisse, Bâle ou Genève. Parmi les pièces préliminaires se trouve une Ode (pièce de 10 pages) sur les perles tirées du Thresor de cent cinquante peaumes de David, à la fin de laquelle je trouve la signature autographe B. de Montmeia. Cette origine se trahit encore plus par le langage un peu informe de l'auteur; il nous semble venu de ces pays voisins qui, emportés par notre mouvement littéraire, avoient aussi leurs poëtes, et pindarisoient ou plutôt ronsardisoient comme nous.

Vicomte de G.

460. Les Plaisirs de Saint-Germain-en-Laye et de la cour, et le tableau de la vie humaine, ou le Solitaire. *A Paris, chez G. Quinet*, 1665, in-12, v.......... 15—»

Ce volume se compose de quinze pièces que, dans un préambule adressé au lecteur, l'auteur passe en revue avec une complaisance pour lui-même

qui rappelle un peu l'homme au sonnet du *Misanthrope*. Lui aussi il ne veut qu'on censure ses vers que si on est capable de faire mieux. Nous ne lui répondrons pas :

> J'en pourrois, par malheur, faire d'aussi méchants,
> Mais je me garderois de les montrer aux gens.

Nous nous félicitons qu'il ait montré les siens aux gens, ce qui nous procure le plaisir de passer une journée avec lui à Saint-Germain, à la cour du grand roi. Suivons notre guide ; après une description de Saint-Germain, qu'il met au-dessus de toutes les villes du monde, même de celle de Rome, qu'on ne pourroit, dit-il,

> Comparer, sans crimes inouis,
> Au château qui a vu naître le grand Louis.

Après une description de ce château, qu'il abrége, ne voulant point se perdre, comme Scudéry, dans les festons et dans les astragales, il nous introduit dans la royale demeure à l'heure du déjeuner du roi. Un de ses amis, officier de bouche, le rencontre par hasard et le fait passer par une galerie ;

> Car la chambre est petite et les premiers venus
> Entrent facilement : les autres n'entrent plus.

Il voit défiler les plats et les flaire au passage ; leur vue et leur odeur flattent ses appetits. Aussi, à l'approche du dessert, toujours probablement par la faveur de son ami, il prend les devants, et sans attendre la musique qui va commencer (ce n'est pas d'airs amoureux qu'il a faim, il le déclare), il descend à l'office et y mange *comme quatre* jusqu'au moment où on annonce que le roi va se promener dans les jardins :

> Alors bien satisfaits et la panse bien pleine,
> Suivons, dis-je, suivons notre grand capitaine.

Sancho Pança, après les noces de Gamache, n'eût pas eu plus de cœur à suivre don Quichotte.

Bien qu'il n'y ait point d'aventures terribles à chercher dans ces jardins de Saint-Germain, un danger y attend les visiteurs qui s'engagent en un certain lieu appelé les *barricades*, danger d'être tout à coup assailli par une foule de jets d'eau, au grand plaisir du roi qui, du haut d'un balcon, regarde l'embarras des gens tombés dans le piége. A la promenade succède la pêche.

> C'est un des grands plaisirs que prenne notre roi.

Vient ensuite la chasse ; pour la suivre, notre auteur va bien vite chercher un cheval à son hôtel ; puis il se mêle aux gens d'armes et mousquetaires qui accompagnent le roi, car c'est avec les rois surtout que la chasse est l'image de la guerre. La journée se termine par le spectacle, dans lequel une nymphe, abandonnée de son amant, touche de pitié les dames que

ce sentiment rend plus disposées à écouter les tendres propos des princes, ducs, marquis, et *autres gens du bel air*. Telle est cette pièce que l'auteur intitule : poëme héroïque ; si les personnages en sont héroïques, le style ne l'est guère. Parmi les autres pièces que nous n'analysons pas, il y en a une sur l'empire et la chute des rubans qui est intéressante, comme chapitre de l'histoire des modes du temps. Vicomte de G.

461. Psaumes (les) en vers, avec la prose, et la Lithurgie, le Cathéchisme, et la confession de foi des églises réformées. Nouvelle édition retouchée une dernière fois. *Amsterdam, P. Brunel*, 1698, in-12, front. gr., v. f., fil., tr. dor. (*Niédrée*)................ 40—»

Très-bel exemplaire d'un livre rare, qu'on croiroit imprimé avec des caractères elzéviriens. Ces Psaumes en vers françois, ont été retouchés sur l'ancienne version de Clément Marot et de Théodore de Bèze, par Valentin Conrart, né en 1603, à Paris, d'une famille calviniste, et mort le 23 septembre 1675, fondateur et secrétaire perpétuel de l'Académie françoise, et par Marc-Antoine de la Bastide, mort à l'âge de 80 ans, à Londres, où il s'étoit réfugié en 1687, après la révocation de l'édit de Nantes. Conrart ne retoucha que 51 Psaumes qui furent imprimés à Charenton en 1677. De la Bastide acheva ce travail, et la collection entière, aprouvée par le synode de l'Ile de France, le 27 avril 1679, fut publiée la même année à Charenton. De la Bastide corrigea de nouveau, à Londres, tous les Psaumes ; c'est cette édition, *nouvellement retouchée*, dont nous offrons un exemplaire. Elle est précédée d'un *avertissement* très-remarquable sur les Psaumes de David, sur la traduction de Cl. Marot, sur la nécessité d'en rajeunir le style, etc. Chaque Psaume est accompagné de la musique notée ; et la traduction, en prose, est imprimée sur les marges, en regard de la version poétique. Les Psaumes sont suivis de la lithurgie, du catéchisme et de la confession de foi, à l'usage des églises protestantes. Puis on trouve à la fin du volume une excellente notice manuscrite sur la vie et les ouvrages de M. Ant. de la Bastide.

Nous ferons remarquer que les bibliographes citent l'édition de *Londres*, 1701, comme la première de cette nouvelle révision, et qu'ils n'ont pas connu celle-ci, antérieure de trois ans à l'édition de Londres.

462. Relation de ce qui s'est passé dans la nouvelle découverte du royaume de Frisquemore. *Paris, Thomas Jolly*, 1662, in-12 de 5 ff. et 118 p., avec une carte, v. f., dent., tr. dor..................... 18—»

Ce petit volume a été classé parmi les *Voyages imaginaires* dans le Catalogue Lavallière-Nyon ; d'autres bibliographes ont pensé qu'il pouvoit y

avoir quelque chose de sérieux dans ce voyage raconté sous une forme sérieuse. M. G. Brunet de Bordeaux, dans une note manuscrite qui nous est communiquée, ne s'est pas trompé sur le véritable caractère de cet ouvrage. « Nous croyons, dit-il, que ce petit volume étoit une allégorie dans l'intention de son auteur, mais elle est restée couverte d'un voile que de plus habiles que nous soulèveront peut-être. » M. Brunet eût tout à coup déchiré ce voile, s'il avoit lu, page 61 : « Le royaume de Frisquemore est ainsi appelé par les habitants du pais d'un mot hébreu corrompu qui signifie *froid.* » C'est, en effet, le royaume de la froideur et les provinces qui le composent ne sont autres que des personnes de la connaissance de l'auteur : la *Sainctyonide*, Saint-Yon ; la *Clauzellique*, Clauzel ; la *Touronnide*, Touron ; la *Dufresnence*, etc. Il s'agiroit maintenant de retrouver quelques renseignements relatifs à ces types de la froideur. Quant à l'auteur, qui signe *de S.*, la dédicace à messire Gaston Goth, duc d'Espernon, sire de Lespare, marquis de Rouillac, est certainement Charles Sorel de Souvigny, auquel on doit déjà un ouvrage allégorique du même genre : *Relation de ce qui s'est passé au royaume de Sophie depuis les derniers troubles excités par la Réthorique et l'Éloquence.* Paris, 1659, in-12. C'étoit le bon temps des allégories du pays de Tendre et du royaume de Coquetterie.

P. L.

463. SANGUINET. La Dodécade de l'Évangile, par Estienne de Sanguinet, gentilhomme gascon. *A Bergerac, par Gilbert Vernoy*, 1614, in-8, vél. . . . . 40—»

Véritable trouvaille que ce volume. Où est-il mentionné ? Ni l'abbé Goujet, ni Brunet, ni Viollet le Duc n'en parlent. Il n'est pas à notre connoissance qu'il ait passé dans aucun des catalogues de ventes qui ont été publiés depuis trente ans. Il faut que l'édition ait été jetée dans la Dordogne ou dans la Garonne. Les derniers exemplaires, traqués par les catholiques, auront quitté la France lors de la révocation de l'édit de Nantes. Le nôtre y est resté ou y est revenu, nous ne savons comment, et c'est vraiment bien heureux ; car c'est un beau volume imprimé à Bergerac, sur beau papier, avec de beaux caractères, dans toutes les conditions enfin qui constituent une belle édition. Le titre porte une marque en harmonie avec le nom du libraire ; on y voit un oranger tout chargé de feuilles et de fruits dans la tige duquel s'enroule un ruban avec cette légende : *Sic omni tempore verno.* Aux deux côtés de l'arbre et sous ses rameaux sont une femme et un guerrier qui regardent vers l'arbre et la légende. Cette femme, c'est la muse ; ce guerrier, c'est l'auteur, qui n'est pas homme, croyez-le bien, à se dérober derrière son libraire, et qui trouve peut-être que nous eussions dû parler de lui d'abord et rendre compte de son œuvre. Ce qu'est l'œuvre, nous le dirons tout à l'heure ; quant à l'auteur, c'est un soldat : il nous le dit tout net ; même il est plus soldat que poëte :

Plus de Mars que de Minerve appris.

C'est au retour d'Ostende, dans les années 1605 et 1606, en revoyant sa ville de Tartas et les *gazouillants bords de sa douce Nanonde*, que la fantaisie lui est venue d'être poëte ; il n'a mis que 200 jours environ à faire son poëme, et à peine sa besogne achevée, il sent si bien qu'il est plus propre à porter les armes qu'à manier la plume, qu'il demande à retourner sur le champ de bataille et à combattre pour le Seigneur, jurant d'ailleurs qu'après avoir chanté le Christ, il ne veut point profaner sa plume par aucun autre sujet.

C'est une âme ardente que Sanguinet, un fervent huguenot. Poëte de l'école de d'Aubigné, il en a, sinon le talent, au moins les passions. Dans son style barbare, plein d'inversions forcées, il rencontre parfois des accents énergiques qui se sentent de la violence de son âme et de la haute source d'inspiration où il puise : la Bible et les prophètes. Il déteste le pape et la papauté, et admet comme vérité historique le conte de la papesse Jeanne. Repassant toutes les circonstances de la vie de Jésus-Christ, il ne manque aucune occasion de dogmatiser et d'exposer ses doctrines sur le jeûne, sur les œuvres, sur la foi et la justification. S'il y a un poëte sous l'armure de ce soldat, il y a encore plus un théologien. Le caractère de son esprit est si bien imprimé à son poëme, qu'il n'a pas nommé Chants mais Traités les douze divisions d'ou il tire son nom de Dodécade. Cette Dodécade, qui est l'histoire du Nouveau Testament mise en vers, se termine par une double vision du bonheur des élus et de l'enfer des damnés. Le poëme est dédié au roi Jacques d'Angleterre, que l'auteur exalte en termes magnifiques, mais un peu durs. Oserai-je, lui dit-il, me hausser sur l'aile de ta renommée,

> Si bien qu'illuminé des beaux rais de ta gloire,
> Par ton nom mon nom monte au temple de mémoire.

Cadédis ! voici un hémistiche dont l'harmonie est étrange, il faut l'avouer. *Par ton nom mon nom mon...* Muses, bouchez-vous les oreilles, ceci est de la poésie charivarique. Ailleurs, le poëte, au moment où son poëme est terminé, chante son *Nunc dimittis* et demande à mourir pour le Christ.

> S'il faut mourir pour Christ, dévoré par la flamme,
> Meurs, ô mon frêle corps, mais vous, immortelle âme,
> Esgayez-vous, fidèle.....

Le poëte, disons-nous, gâte ce mouvement, du reste assez beau, par de nouvelles duretés de style. Que ma lyre se brise, si jamais plus je chante, et si par l'univers,

> Tant peu que soit on oit le ton d'un de mes vers.

Il n'y a eu, depuis Sanguinet, que Chapelain pour trouver de semblables cacophonies,

Il seroit peut-être curieux d'étudier l'œuvre de notre auteur sous le rapport des gasconismes qui doivent s'y rencontrer en grand nombre. Là où le françois lui manque, Sanguinet fait comme Montaigne, il y appelle le

gascon, non pas le gascon fin et délié de l'auteur des *Essais*, mais un gascon violent, brutal, un gascon qui lui-même appelle les barbares à son secours, c'est-à-dire les néologismes les plus étranges. Notre poëte ne recule devant aucune hardiesse de langage, et ne met aucun scrupule à forger des mots; par exemple, de tonnerre il fera l'adjectif tonnerreux, puis l'adverbe tonnereusement. Du taratantara d'Ennius, il fait le verbe *taratantarer*.

Sanguinet a lu et goûté les œuvres du grand poëte gascon du XVIe siècle, Dubartas. Il lui prend sa mer *flo-flottante* et fait à son imitation le verbe *cla-clapoter*. Mais ce n'est pas seulement son style qu'il emprunte à Dubartas, c'est aussi son goût. Il met un balai dans les mains de Jean le Précurseur, entendant ainsi à la lettre ce qui a été dit de lui qu'il étoit venu préparer les sentiers du Seigneur. Il montre Adam dans Eden, *qui sur son bonnet a mille fleurs branchées*, et veut *faire la nique au maître jardinier*.

Si Etienne de Sanguinet a fait son poëme dans les années 1605 et 1606, il l'a retouché et augmenté depuis cette époque, car il y parle de la mort de Henri IV, et en prend occasion de déclamer contre les jésuites.

Vicomte de G.

464. Le Sympose de Platon ou de l'Amour et de la Beauté, traduit du grec en françois, avec trois livres de commentaires extraictz de toute philosophie et recueillis des meilleurs autheurs, tant grecs que latins et autres, par Loys Leroy, dit Regius. Au Roy dauphin et à la Royne dauphine. Plusieurs passages des meilleurs poëtes grecs et latins, citez aux commentaires, mis en vers françois, par J. du Bellay, angevin. *Paris, Jehan Longis et Robert le Mangnyer*, 1558, in-4, mar. r., fil., tr. dor .... 38—»

Bel exemplaire d'une admirable édition. Le savant philosophe Louis Leroy fit cette belle traduction : « Estant retiré ce caresme dernier quelques jours de la court avec le maréchal Strosse, non moins sçavant ès-lettres que vaillant ès-armes. » Le premier livre est dédié *au Roy-dauphin et à la Royne-dauphine*; le second livre à François de Vallois, roi d'Écosse et dauphin de France; le troisième, « à très-illustre et très-vertueuse princesse madame Marie d'Esteuart, royne d'Escosse et dauphine de France. » Cette dédicace, qui n'a pas encore été signalée, mérite de l'être : « Je pense, dit le traducteur du Sympose, le roy-dauphin plus heureux en vous prenant par honnête mariage, que ne fut Pâris en ravissant Hélène, jaçoit que ce fust par l'octroy de Vénus...... Nature vous a ornée d'une tant excellente beauté, que quand bien n'auriez autres singularitez, seriez à bonne raison

désirable des plus grands seigneurs du monde; mais avec ce en vostre tendre jeunesse avez appris les lettres que vous aymez et honorez, et acquis vertu vray ornement de vostre esprit divin, pour vous estre guide de toute la vie advenir. » La belle et spirituelle Marie Stuart, dès son arrivée en France, s'étoit fait aimer des poëtes et des sçavants, qui ne lui furent pas ingrats à l'époque de ses malheurs, malgré la force de l'habitude. Louis Leroy n'étoit pas riche avec sa philosophie, mais son affection envers les lettres ne faisoit que s'accroître néanmoins, dit-il, « combien que du commencement pauvreté me suadast autre manière de vivre. »

P. L.

465. Verville. Les Appréhensions spirituelles, poëmes et autres œuvres philosophiques; les Cognoissances nécessaires (poëme); — Dialogue de l'honneste amour en prose; — les Soupirs amoureux avec un discours satyrique (en vers); — l'idée de la République (prose et vers); — Dialogue de la vertu (prose). *Paris*, 1574), avec les Recherches de la pierre philosophale, par F.-B. de Verville. *Paris, Timothée Jouan*, 1584, petit in-12, v.............................. 28—»

A en juger par ses ouvrages, il y avoit deux hommes dans Beroalde de Verville; si c'est le premier, le libertin, dont parle Colletet, qui est auteur du *Moyen de parvenir*, c'est le second, c'est-à-dire le savant, le philosophe, le moraliste, qui est auteur des *Appréhensions spirituelles*. Nous ne ferons point, après Goujet, l'analyse des pièces qui composent ce recueil qu'estimoit peu le brave abbé, et dont Viollet-le-Duc fait aussi peu de cas. Ce dernier a vu partout dans ce volume les rêveries de l'alchimiste; le fait est que Beroalde est très-occupé de l'alchimie, mais quoi qu'il aille jusqu'à rechercher la pierre philosophale, il a l'air de faire quelque distinction entre la vraie et la fausse science. Il parle contre les souffleurs. J'ai vu, dit-il dans sa République :

J'ai vu les vanités qu'enseigne l'alchimie,
Alchimie de nom, mais de fait tromperie.

La *République* est le plus considérable, au moins pour le nombre des vers, des poëmes de Beroalde. Cette République n'est point une utopie, comme celle de Thomas Morus, mais un Discours sur les devoirs des hommes, *qui montre à tous, selon leurs qualités et professions, le moyen de bien et heureusement vivre en la société humaine, et de se façonner aux bonnes mœurs*. La revue que fait le poëte des différentes professions est

assez curieuse ; toutes défilent devant nous, le médecin, le chirurgien, le verrier, l'*horlogeur*, le peintre, l'imprimeur, le libraire, le relieur.

> Libraires, relieurs, vous aurez ici place.

Le lapidaire, le fondeur, et à propos du fondeur l'alchimiste, le chaudronnier, l'*espéronnier*, le sonnetier.

> Qui est ce sonnettier importun à ma porte,
> Qui de laton en rond des sonnettes apporte ?

l'*esguillier*, l'*espinglier*, le tavernier, le compassier,

> Que le compassier lui-même se compasse,

le balancier, le cadranier, le potier, le menuisier, le charron,

> Le peigneux qui du chef des dames a souci.

Beroalde sait, à l'occasion, par quelques gentillesses d'imagination, relever ce qu'a d'aride sa nomenclature. A propos de l'art de souffler le verre, il en fait remonter l'invention aux gentilshommes, et s'étend sur la louange de cette noble industrie. Parlant de l'*horlogeur*, il le voit qui pratique

> Les mouvements du ciel au fond de sa boutique.

Puis il veut qu'il règle et monte sa conscience avec plus de soin encore que ses horloges. A propos de l'aiguillier, il dit le bien que font aux filles les pointues aiguilles,

> Qui, entre leurs beaux doigts, menées doucement,
> Retiennent leurs esprits....

Plus loin il nous montre les cardeurs

> Filant heureusement d'une agréable peine,
> Dedans eux la vertu comme dehors la laine.

Et ici il est sur la piste de la jolie image par laquelle saint François de Sales représente si agréablement à Mme de Chantal les chrétiens se filant leurs habits avec la laine de l'agneau. Quant au teinturier, qu'il prenne garde à lui :

> Garde le teinturier de se laisser atteindre
> Du vice qui son cœur malheureux puisse teindre.

Cette mention du teinturier nous rappelle une idée de Tertullien qui est moins digne d'un docteur de l'église que de la verve enjouée d'un railleur, d'un humoriste. Cette idée, c'est que le diable est teinturier, et que si Dieu avoit voulu qu'on s'habillât de rouge, il eût créé des moutons de cette couleur. C'est dans son traité de l'habillement des femmes que parle ainsi Tertullien, qui est, avouons-le, moins sérieux ici que Beroalde de Verville.

Parmi les œuvres de notre poëte et à la suite de ses soupirs amoureux, il y a un discours satirique de Nicolas le Digne, son contemporain et son

ami. Ce Discours, remarqué par M. Viollet-le-Duc, est très-agréable en effet, d'une versification aisée et naturelle. Le Digne en veut surtout à ces amoureux qui, pour exprimer leurs amours, empruntent toutes leurs métaphores aux arts de la guerre et de la navigation. Toujours, quand ils se font marins, leur mât se rompt ou leur navire s'engloutit :

Et si le plus souvent ceux qui cherchent ces mots,
N'ont jamais vu la mer ni l'horreur de ses flots.

C'est encore pis sur terre. Il ne leur faut pas moins qu'Ilion saccagé par les Grecs pour représenter ce que l'amour fait dans leurs cœurs. Tout ce fracas déplaît à notre auteur; il sait que l'amour, tout en nous causant bien des peines, n'aime pas l'attirail des armes, et que ses lèvres préfèrent les baisers aux arquebusades. Donc voici en fait de vers amoureux la poétique de Le Digne, poétique développée par lui avec enjouement; il veut que sans importuner le ciel de ses cris,

Et sans tant rechercher la douleur des vieux Grecs,

on déclare d'un vers *doux-coulant* sa douleur ou sa joie. Tout cela est dit avec gentillesse et gaieté.

Ce Discours satirique est suivi de plusieurs pièces très-libres; deux surtout, *le Pallemail* et le *May* sont d'une grande licence. Ces pièces appartiennent-elles à l'auteur du *Discours* ou à Verville? Si elles sont de ce dernier, il eût pu les renvoyer avec les contes graveleux de son *moyen de parvenir*.

Vicomte de G.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

---

466. L'entrée en Espagne, chanson de geste inédite renfermée dans un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise; notice, analyse et extraits par Léon Gautier, ancien élève de l'école des Chartes, archiviste du département de la Haute-Marne. *Paris, Techener,* 1858; in-8°.............................. 4—»

Jusqu'à ce jour, malgré les travaux de Zanetti, de MM. Bekker, Paul Lacroix et Adalbert Keller, tout n'a pas été dit encore sur les manuscrits de la bibliothèque de Saint-Marc. Dans une mission scientifique qui leur fut confiée en 1856 par le gouvernement, MM. Guessard, professeur de

l'école des Chartes, Henri Michelant et Léon Gautier, ont cherché à compléter les renseignements qu'ils devoient à leurs devanciers : mais ils ont plus particulièrement examiné, M. Guessard, la série de chansons héroïques réunie dans une vaste compilation de 18,500 vers qui se trouve dans le ms. coté XIII ZZ. 3 ; M. Michelant, le ms. coté V (CIV, 6), poëme unique où il a reconnu le récit de la *Prise de Pampelune ;* et M. Gautier, un grand poëme de plus de 20,000 vers que renferme le ms. XXI, intitulé au catalogue : *La Conquête de l'Espagne.* C'est ce dernier manuscrit que M. Gautier s'est proposé de faire connoître par la publication dont nous venons de transcrire le titre.

L'Entrée en Espagne et non la *Conquête de l'Espagne*, tel est le titre qu'il faut donner au ms. XXI de la bibliothèque de Saint-Marc, ms. in-folio du XIVe siècle, composé de trois cent quatre feuillets et orné de très-nombreuses miniatures.

Et comme Nicolais à renier l'a conplue
DE L'ENTRÉE EN SPAGNE qui tant est escondue.

Le poëme se divise en deux parties distinctes : dans la première, l'auteur, Nicolas de Padoue se sert de la chronique de Turpin et des ouvrages inconnus de Jean de Navarre et de Gautier d'Aragon, qui ont raconté, mais d'une manière plus détaillée, les mêmes faits que l'archevêque. Cette première partie s'arrête à la prise de Nobles et au retour de Roland au camp.

Dans la seconde partie, dont on ne trouveroit pas dans un poëme françois les développements plus que singuliers, l'auteur a suivi les caprices de son imagination.

Tot ce vos saurai dir, ch'en sui estez houtor.

Voici le résumé de cette seconde partie, que Nicolas de Padoue nous fait connoître par avance selon la coutume des trouvères :

Se vos vorois entendre, je vos dirai encor
Cum Rollant pasa mere en tere alienor
E com du roi de Perse fut loïal servitor
Quant il fist la bataille en la loi paienor
Por la fille à Soudans, Diones al frois collor,
Vers le Turc que de force estoit superior :
Pelias oit a non, mout avoit de valor.
Oiroiz comant Sansons, le fuiz à l'aumansor,
Mist amistez en lui qe dura jor en jor
E si vos contera com il fu avoheor
Dou grant regne de Persse par son sotil labor,
Esconfist Malgidant e sa gient en estor
E prest Jerusalem. . . . .
. . . .
Encor vos dirai, se tant vorois sofrir,
Com il fist le soldant e son fil convertir

Quant il trova vgons qel stoit alez querir.
Oirez com à soi quart se mist à departir
Quant il trova l'armite qe lui dist tôt à tir
Quant il devoit durer et quant devoit morir.
Mais sor tot autres coses vos pora abellir
La joie qu'en fist Carles quant le voit revenir.
Se por lœr devroie totes ses huevres dir,
Il vos anoieroit, je le sais sans fallir :
Ne por quant il devroit a cote gent ploisir,
Car la bontié Rollant ne fait bon à tésir.
Pues qe de ses bontez suis mis à discourir
Dou tot les conterai, ne m'an poies retenir.

L'ENTRÉE EN ESPAGNE, comme le fait remarquer M. Gautier, est un *poëme écrit en françois par un Italien.* Ce n'est, du reste, pas le seul de son espèce; un certain nombre d'auteurs italiens se faisoient gloire d'écrire en notre langue. C'est là un fait trop souvent oublié et qu'il est bon de rappeler : notre muse nationale, sous la double forme provençale et françoise, est bien réellement la muse des nations modernes. Son réveil a précédé celui des Italiens et des Espagnols ; l'Allemagne a tout emprunté de nos vieux poëtes, et nos vieux poëtes n'ont rien emprunté à l'Allemagne. Dante l'a dit : « A la France appartiennent les premières traductions, les premiers romans, « les premiers poëmes. » Et aujourd'hui encore le voyageur voit vendre aux portes des églises de Bohême d'informes petits poëmes, mais qui portent les titres populaires de nos romans, les noms de nos héros carlovingiens.

Quand on lit les neuf cents vers cités par M. Gautier, on croit entendre parler notre langue à un Padouan du XIVe siècle, et c'est à chaque instant qu'on le saisit en flagrant délit d'italianisme. L'auteur a employé tantôt l'alexandrin, tantôt le vers de dix syllabes; il y a plus, il ne se gêne nullement pour mêler dans un même couplet ces deux espèces de vers.

Cette première publication ne peut que faire le plus grand honneur à M. Gautier; elle est digne de fixer l'attention des philologues qui pourront y étudier le combat de l'italien et du françois, sous la même plume, et y voir les caractères saillants de ces deux langues éclater tour à tour et se disputer, pour ainsi dire, chaque vers, chaque mot, chaque syllabe.

M. Fortoul, on le sait, avoit eu l'heureuse idée de publier, aux frais de l'État, une collection des grands poëmes de la France. Ce projet, qu'il n'a pas eu le temps d'exécuter, M. Rouland, le nouveau ministre de l'instruction publique, l'a refait et modifié. M. Janet est chargé de publier, dans une série de quarante volumes, les poëmes héroïques qui racontent les hauts faits de Charlemagne et quelques autres qui s'y rattachent plus ou moins directement. M. Léon Gautier a travaillé, sous la direction de M. Guessard, non seulement à la copie de plusieurs de ces poëmes, mais à l'inventaire complet de tous les grands poëmes chevaleresques que le moyen âge nous a légués, chansons de geste ou poëmes d'aventure. C'est là qu'il a puisé, encore plus qu'à l'école des Chartes, les connoissances philologiques et la

connoissance parfaite des poëmes du cycle carlovingien qui se révèlent dans le travail dont nous venons de rendre compte. J. CARNANDET.

467. Notice historique sur la paroisse de Blécourt par l'abbé J. B. A. Crépin, curé de Blécourt, ornée de planches et dessins par M. Hector Guiot, professeur de dessin au lycée de Chaumont. *Chaumont, imprimerie de Ch. Cavaniol*, 1858; in-8°................. 4—»

Sous ce titre, M. le curé de Blécourt vient de publier un opuscule destiné principalement à faire connoître son église, l'une des plus belles et des plus intéressantes du diocèse de Langres.

Classée, en 1841, au nombre des monuments historiques, sans que ce titre ait pu jusqu'ici lui être bien profitable, Notre-Dame de Blécourt mérite cependant toute la sollicitude de l'administration supérieure, et devra certainement participer dans une large proportion aux secours que distribue le gouvernement.

Le plan de la notice est ainsi résumé par son auteur : « Nous examinons » dans un premier chapitre l'antiquité de l'église de Notre-Dame de Blé» court, sa célébrité, son pèlerinage et sa construction. Vient ensuite la » description de cet édifice et des objets d'art qu'il renferme. — Dans le » second chapitre, nous recherchons l'origine de Blécourt, nous exposons » l'état du village, son industrie, ses produits, son commerce et sa popula» tion. Enfin, après avoir donné la liste des curés et des instituteurs de » Blécourt, nous terminons par quelques lignes sur les antiquités de ce vil» lage et sur les localités qui en dépendent au point de vue religieux. »

Sept lithographies, finement dessinées, ornent le texte et en rendent l'intelligence plus complète : 1° Une vierge du XIII° ou XIV° siècle, Notre-Dame de Blécourt en chromo-lithographie; 2° une vue de l'église prise sur le transept nord; 3° le portail principal de l'église; 4° plan de l'église; 5° une coupe longitudinale travée; 6° des détails de l'église : fenêtre, supports, contreforts; 7° une ancienne porte latérale.

Tous ceux qui aiment les arts au moyen âge accueilleront avec intérêt ces recherches aussi variées que nombreuses où la plume s'est fortifiée du crayon. Le style ne vise pas au pittoresque, il n'affecte aucune prétention archéologique ou scientifique ; il décèle le bon pasteur, qui, après s'être acquitté des devoirs du saint ministère, étudie le temple dont il est le gardien-né, et qui, pour le faire comprendre et pour le faire aimer, puise dans son cœur autant que dans son esprit.

Plusieurs pièces justificatives ont été ajoutées à cette notice. Nous citerons : une charte de Jean de Joinville, l'historien et l'ami de saint Louis; la charte d'affranchissement de Blécourt, par l'abbé de saint Urbain, Charles de Lorraine, archevêque et duc de Reims; et la charte de fondation de Mathons, en 1208, par le sire de Joinville.

J. CARNANDET.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; Dr BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MAI

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

Sommaire de la Livraison de Mai

NOTICE

SUR LA BIBLIOTHÈQUE

DE

CATHERINE DE MÉDICIS

AVEC DES EXTRAITS DE L'INVENTAIRE DE CETTE BIBLIOTHÈQUE

Catherine de Médicis s'est montrée toute sa vie amateur très-éclairé des beaux-arts et des belles-lettres. En meubles, en bijoux, en tableaux et dessins, en objets précieux de toutes sortes, elle avoit amassé des richesses immenses, dont on peut se faire une idée en parcourant le petit nombre des inventaires de sa maison qui nous restent. Elle partagea les goûts très-prononcés de bibliophile que les princes de la maison de Médicis ont eus presque tous, et qu'elle retrouva chez François I[er], son beau-père, et chez Henri II, son mari. Une circonstance s'étant présentée d'accroître d'une manière notable la bibliothèque particulière qu'elle avoit formée, elle ne manqua pas de la saisir. Ayant appris la mort du maréchal de Strozzi, tué au siége de Thionville en 1558, elle prétendit que la curieuse bibliothèque du vieux maréchal provenoit d'un membre de la famille des Médicis pour la revendiquer. Voici en quels termes Brantôme a raconté le fait : « Ce « grand capitaine Strozzi avoit une très-belle bibliothèque, « dont on ne sauroit dire de lui comme le roy Louis XI disoit « d'un prélat de son royaume qui avoit une très-belle librairie « et ne la voyoit jamais, qu'il ressembloit à un bossu qui avoit « une belle grosse bosse sur le dos et ne la voyoit pas. Mais « Monsieur le maréchal visitoit, voyoit et lisoit souvent en « sa belle librairie ; elle lui estoit venue du cardinal Ridolphe « (le cardinal Ridolfi de la maison de Médicis) et fut achetée « après sa mort ; il estoit très-savant prélat ; elle estoit esti- « mée plus de quinze mille escus pour la rareté des beaux

« et grands livres qui y estoient. Après la mort dudit maré-
« chal, la royne-mère la retira avec promesse d'en récom-
« penser son fils et de la lui payer un jour; mais jamais il
« n'en a eu un sol. Je sais bien ce qu'il m'en a dit d'autrefois
« en estant fort mal content (1). » Toute sa vie Catherine de Médicis apporta le plus grand soin à compléter sa collection. Quand elle mourut, les livres hébreux, grecs, latins, françois, italiens qui la compposoient, s'élevoient au nombre de quatre mille cinq cent cinquante environ; beaucoup de volumes renfermoient plusieurs ouvrages. On y comptoit huit cents manuscrits grecs et latins d'une grande ancienneté pour la plupart, qui provenoient de chez le maréchal de Strozzi. Une estimation de cette bibliothèque fut faite en 1597, et dirigée par le savant F. Pithou. Nous verrons plus loin qu'il en porta la valeur à une somme très-considérable.

Ce n'est pas sans quelques difficultés que ce trésor littéraire a été conservé à la France. En 1588, à la mort de Catherine de Médicis, les créanciers de cette reine obtinrent que ses biens meubles fussent mis sous le sequestre, afin d'être vendus à leur profit. La bibliothèque faisoit partie de ces biens; elle resta consignée à Paris, entre les mains de Benciveni, abbé de Bellebranche, aumônier et bibliothécaire de la reine-mère. En 1594, Auguste de Thou, cet ardent bibliophile, qui étoit investi depuis peu des fonctions de garde de la bibliothèque du roi, ne manqua pas de signaler au monarque triomphant la collection de Catherine de Médicis. Il étoit juste qu'elle fît retour à la couronne; Henri IV le comprit, et des lettres-patentes furent expédiées à cet effet; elles restèrent sans exécution pendant plusieurs années: il fallut d'autres lettres itératives et une procédure au Parlement; enfin, dans le cours de l'année 1599, la bibliothèque de la reine-mère fut jointe à celle des rois de France.

S'il faut en croire le père Hilarion de Coste, ordinairement

(1) *Vies des Capitaines étrangers*, etc.; t. I, p. 434 des Œuvres complètes, édit. in-8°.

bien informé de ce qui concerne la vie privée de nos rois, c'est au château de Saint-Maur, près Paris, que se trouvoit la bibliothèque de Catherine de Médicis. Parlant avec éloge du goût de cette reine pour les arts et les lettres, il dit qu'elle fit venir d'Italie les plus rares manuscrits en toutes sortes de langues; il cite ces vers de Ronsard :

« Ceste royne d'honneur de Médicis issue,
« . . . .
« Pour ne dégénérer de ses premiers ayeux,
« Soigneuse a fait chercher les livres les plus vieux,
« Hébreux, grecs et latins, traduits et à traduire :
« Et par noble despense elle en a fait reluire
« Le haut palais du Louvre, afin que sans danger,
« Le François fût vainqueur du scavoir estranger.

« Dans les dernières éditions, ajoute Hilarion de Coste, il « n'y a pas *le haut palais du Louvre,* mais *son chasteau de* « *Saint-Maur*; car la reyne Catherine estant encore daufine « fist commencer de bastir ce chasteau-là en l'honneur du « roy François le Grand, le père des muses et des lettres, « pour y loger Sa Majesté, ces chastes pucelles et sa *librairie.* « Ceux qui ont esté visiter ceste maison royale n'ignorent « pas que l'image de ce grand monarque est en bronze, au « lieu le plus éminent de ce chasteau-là; et plus bas sont « représentées en marbre blanc les trois Grâces, auprès des« quelles sont les Muses, trois d'un costé et quatre de l'autre, « qui tiennent en leurs mains des instruments de musi« que, etc. (1) »

J'ai sous les yeux l'inventaire de la bibliothèque de Catherine de Médicis; cet inventaire est suivi de l'estimation faite par Pithou dans les termes suivants :

« Nous soubzsignez commis et nommez pour la prisée et

(1) *Les Éloges ou les Vies des Reines, des Princesses et des dames illustres,* etc., etc. Paris, 1647, in-4o.—T. I, p. 240.

« évaluation de la bibliothèque et livres hébreux, arabes, « grecs, latins, françois et italiens qui ont appartenu à la « reine-mère deffuncte Catherine de Médicis, certifions à tous « qu'il appartiendra avoir veu, visité, feuilleté ensemblement « au logis du sieur abbé de Bellebranche, tous et ung chacun « les volumes, livres, papiers, desquelz le catalogue et indice « est cy-dessus transcript, qui sont pour la plupart grecz, « escriptz à la main, antiens et *apportez de Grèce* (2), nous « ont été représentez par le dict sieur abbé et que tous les « ditz livres, volumes, papiers à nous représentez vallent bien « argent contant cinq mil quatre cens escus, encores qu'il ne « se puissent assez estimer, tant pour la rareté et bonté des « ditz livres qui ne se pourroient trouver ailleurs, que pour « estre une bonne partie d'iceulz non imprimez, et les ditz « livres originaux et non copies, dignes d'estres reservez en « France pour la postérité, conservation des bonnes lettres et « pour l'honneur du royaulme; et impossibilité de pouvoir « colliger et assembler à présent une telle bibliothèque pour « quelque prix et en quelque pays que ce soit. Faict ce xx[e] « mars mil cinq cens quatre-vingtz dix-sept.

PELLERIN, — P. LASSILÉ, — PITHOU.

A cette évaluation est jointe la déclaration suivante :

« Après lesquelz livres veus et prisez par nous, le dict sieur « abbé de Bellebranche nous a dit avoir délivré par le com- « mandement exprès de la Royne-mère les livres qui s'en- « suivent :

« Un gros livre où sont contenues toutes les œuvres grec- « ques d'Hippocrates, presté à M. Duret, médecin.

« Item. Avoir presté à Monsieur le président Fauchet, par « son récépissé, un livre contenant la conqueste de Constan- « tinople, dessus la couverture duquel est écrit *de Expedi- « tione Francorum.*

Plus à Monsieur du Perron, à présent évêque d'Evreux,

(2) Ces deux mots ont été rayés.

deux volumes, scavoir : *Synodicus liber*, marqué 107. — *Canones et Synodi*, cum expositione Zonaræ, marqué 3.

Item à Monsieur le président de Thou et d'Emery par récépissé : Procopii Historia. — Ptolomæi Harmonica.

Item à Monsieur l'advocat Servin, par son récépissé : Acta Synodi Florentina. — Synodus Florentina. — Georgii Gennadii contra latinos. — Quomodo oportet accipere hæreticos venientes ad sanctam ecclesiam. — Œliani et aliorum diversorum Tactica cum figuris.

Item à Monseigneur le chancelier : Chrysostomi Orationes variæ. — Basilii in exameron homiliæ novem. — Aristotelis opera.

Lesquelz susditz livres nous n'avons peu priser ny evalluer pour ne nous avoir encores esté représentez. Faict le xxixe juillet mil vc quatre-vingtz dix-sept. (29 juillet 1597).

Ainsi Cl. Fauchet, du Perron, J.-A. de Thou, qui comptent tous les trois au nombre des plus ardents bibliophiles de leur époque, avoient emprunté des livres à la reine-mère ; ces livres ont-ils jamais été rendus ?

L'inventaire de cette riche collection, qui se retrouve aujourd'hui presque entière à la bibliothèque impériale, est curieux à étudier. On y trouve mentionnés non-seulement de beaux manuscrits des auteurs classiques de l'antiquité grecque et latine, mais encore la plupart des éditions princeps de ces auteurs. Parmi les ouvrages en langue vulgaire, les plus remarquables de la littérature italienne : l'Enfer du Dante, le Décaméron de Boccace, le Roland de l'Arioste, les œuvres de Machiavel, sont énumérés souvent en doubles et triples exemplaires. Mais la première place, sans contredit, appartient aux ouvrages françois manuscrits ou imprimés. Ces ouvrages remplissent certainement plus de la moitié des deux mille cinq cents numéros qui composent cet inventaire.

Les livres relatifs à la théologie, aux sciences et aux arts ne sont pas les plus nombreux. On doit y remarquer cependant plusieurs travaux importants sur l'architecture, *Vitruve*,

Serlio, Alberti, ainsi qu'une série d'ouvrages des plus singuliers sur l'Astrologie judiciaire, cette science chimérique dont, comme chacun le sait, Catherine de Médicis étoit infatuée. Je signalerai les quatre suivants, qui sont très-remarquables et de plus écrits en françois :

Nº 606 : Jugements et plusieurs prognostications des fortunes et avantures de la disposition, mutation et changements des temps qui sont et ont esté. — Nº 2437 : Déclaration de la Table des Dignitez des planètes et mansions de la lune, par Mᵉ Jehan Thibaut. — Nº 1342 : Des Douze Signes du Firmament pour scavoir quand la lune est bonne ou mauvaise, de la nature des femmes selon les XII signes du soleil. — Nº 448 : La Compilation de Léopold, fils du duc d'Autriche, de la Science des estoiles.

En poésie françoise, depuis le XIIIᵉ siècle jusqu'à la fin du seizième, en romans de chevalerie, en contes et nouvelles, en mystères, la bibliothèque de Catherine de Médicis renfermoit des trésors inappréciables; on en pourra juger par les citations qui suivent cette notice. Je signalerai surtout sept ouvrages contenant des mystères, des moralités, des farces de notre vieux théâtre françois, entre autres le nº 2488 : La Résurrection de Jésus-Christ en vers, par Constantin, valet de chambre du roi François Iᵉʳ. Je ne connois aucune autre mention de ce mystère.

Les ouvrages relatifs à l'histoire ancienne ou moderne dépassent le nombre de cinq cents numéros; plusieurs de ces ouvrages ont deux, trois et quatre volumes. Quelques-uns se rapportent à l'Italie, à l'Espagne, mais le plus grand nombre appartiennent à la France. J'ai compté plus de trente volumes, tant manuscrits qu'imprimés, de nos Chroniques nationales, celles de saint Denis, de Guillaume de Nangis, de Froissart, de Monstrellet, et de quelques autres. J'ai remarqué aussi une série très-ample, très-curieuse de pièces relatives aux règnes de Charles VIII, de Louis XII et de François Iᵉʳ.

Je signalerai aussi sous le n° 1966 un manuscrit intitulé : Les Rues et les Églises de Paris, avec la despence qui s'y fait chacun jour ; sous les n°s 2167 et 2433, les Antiquités et Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis. Du reste je donne à la fin de cette notice le titre complet de tous les ouvrages relatifs à l'Histoire de France que possédoit Catherine de Médicis.

Les livres imprimés composoient un peu plus du tiers environ de cette bibliothèque, qui dépassoit le chiffre considérable, à cette époque, de quatre mille volumes. Ces livres imprimés se recommandoient presque tous par l'ancienneté de la date de leur impression et la beauté de leur exécution. Plusieurs étoient imprimés sur vélin et ornés de belles miniatures. Je citerai, n° 294, la Bible historiale de Guiard des Moulins : — n° 438, la Cité de Dieu, de saint Augustin, traduit par Raoul de Presles, imprimé à Abbeville en 1486 ; — n° 1543, les Hymnes translatées en vers françois, à Paris ; — n° 637, la Vie de Jésus-Christ ; — n° 597, la Légende des Saints, de Jacques de Voragines, imprimé en 1493 ; — n° 709, la Bible des poëtes, imprimé en 1493 ; — n° 399, l'Arbre des batailles, imprimé en 1493 ; J. Lancelot du Lac, imprimé à Paris en 1494 ; — n°s 138 et 431. Deux exemplaires des Chroniques de Saint-Denis, divisés chaçun en trois volumes.

Il seroit curieux de savoir comment étoient reliés tous ces beaux livres; malheureusement les rédacteurs de l'inventaire ne disent rien à cet égard. Il est à craindre que la vie très-agitée de Catherine de Médicis ne lui ait pas permis de donner tous les soins désirables à cette partie importante de sa collection; seulement on sait qu'elle ne fit pas relier les manucrits grecs et latins du maréchal Strozzi, et que ce fut Henri IV qui se chargea de ce soin. Il employa ainsi l'argent qu'il percevoit du revenu des jésuites, pendant quelques années que dura l'exil de ces religieux. Je regrette d'autant plus de manquer de renseignements à cet égard que la reine-mère, magnifique en tout, n'a pas manqué de faire exé-

cuter par les habiles artisans de cette époque de très-belles reliures ; les modèles qui nous restent le prouvent suffisamment. C'est d'abord un inventaire des bijoux et joyaux qui se trouvoient à Fontainebleau, dans le cabinet du roi en 1570. La reliure de cet inventaire, en maroquin du Levant, est ornée d'une bordure ou *roulette* en or fort élégante; sur les plats sont semés des *K* et des *C* entrelacés, surmontés de la couronne royale; le tout est doré. Dans un écusson au milieu sont gravées, en or et en couleur, les armes de France. Deux médaillons, dans le coin du haut à droite et dans celui du bas à gauche, renferment, en or et en couleur, les armes de la reine (mi-partie de France et de Médicis). Deux autres médaillons, dans les coins opposés, représentent la devise que cette reine avoit adoptée depuis la mort de Henri II, c'est-à-dire de la chaux qui jetoit une grande fumée à cause des eaux (symboles des larmes) qui tomboient dessus, et autour ces mots : *Ardorem extincta testantur vivere flamma*, c'est-à dire : Le feu vit sous la cendre. « Elle prit encore, ajoute Hilarion de Coste, une lance brisée dont les éclats estoient posez en pal de part et d'autre d'un écu avec ces mots autour : *Lacrimæ hinc, hinc dolor :* D'icy les larmes, d'icy la douleur ; pour signifier que la mémoire du funeste accident qui luy avoit enlevé ce prince luy seroit toujours présente, etc. » (1)

Voici encore une reliure moins somptueuse exécutée sur un livre qui certainement a fait partie de la bibliothèque de Catherine de Médicis, bien qu'il ne soit pas mentionné dans l'inventaire ; c'est un exemplaire grand papier de l'Architecture de Philibert de Lorme, imprimé à Paris en 1567, et dédié à la reine-mère. Cette reliure, en veau brun, est

(1) T. I, p. 240.—On connoît trois exemplaires de cet inventaire des bijoux, joyaux, etc., conservés à Fontainebleau. Le premier est aux Archives de l'Empire, le second à la Bibliothèque impériale, le troisième à la Bibliothèque de l'Arsenal. C'est l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal, qui avoit été exécuté pour Catherine de Médicis, régente, que je viens de décrire.

couverte d'ornements d'un goût excellent, frappés à froid, dans le genre de ceux des livres de Grolier. Plusieurs de ces ornements représentent le cœur enflammé et environné de larmes, ainsi que la faux enlacée qui figuroient entre les emblèmes adoptés par la veuve de Henri II. L'écusson du milieu est resté vide, mais autour de celui du verso on lit en lettres d'or la devise que j'ai citée plus haut : *Ardorem extincta testantur vivere flamma* (1). Catherine a eu pendant toute sa vie un goût très-vif pour l'architecture, dont elle connoissoit les principes et les règles ; aussi Philibert de Lorme lui dit-il, au début de sa dédicace : « Madame, je voy de jour en jour l'accroissement du grandissime plaisir que Vostre Majesté prend à l'architecture, et comme de plus en plus vostre bon esprit s'y manifeste et reluit, quand vous mesme prenez la peine de portraire et esquisser les bastiments qu'il vous plaist commander estre faicts, sans y omettre les mesures de longueurs et largeurs avec le département des logis qui véritablement ne sont vulgaires et petits, ains fort excellents et plus que admirables, etc., etc. »

On sait que l'architecte Jacques Androuet du Cerceau a dédié à Catherine de Médicis son livre très-curieux, très-recherché des Bâtiments de France (2), et je suis bien étonné de ne pas trouver cet ouvrage parmi ceux du même genre que possédoit la reine.

Dans les notices que du Cerceau a jointes à ses dessins, il ne manque pas de rappeler les travaux importants exécutés par ordre de la reine, dans plusieurs châteaux de la couronne. Après avoir parlé des constructions faites au Louvre, sous François Ier, par Pierre Lescot, il ajoute :

« Ce que le roy Henry se trouvant grandement satisfait de la veue d'une œuvre si parfaicte, delibera la faire continuer

(1) Ce volume fait partie du cabinet de M. H. Destailleur, architecte du gouvernement.

(2) Le premier volume des plus excellents Bastiments de France, etc. Paris, 1576, in-fol.—Le second volume, etc. Paris, 1579, in-fol.

es trois autres costez pour rendre cette cour non pareille. Et ainsi par son commandement fut commencé l'autre corps de bastiment depuis le susdict pavillon tirant le long de la rivière : lequel a esté poursuivy par les roys François second et Charles neufiesme décédé, ses enfans, ou plustost par la royne leur mère, jusques à l'endroit où sera assis un autre escallier pour servir audit corps de logis. Davantage ont esté par laditte dame encommencez quelques accroissements de galleries et terraces, du costé du pavillon, pour aller de là au palais qu'elle a fait construire et édifier au lieu appelé les Tuileries. »

Voici comment s'exprime Androuet du Cerceau, en parlant des Tuileries : « Ce lieu estoit n'a pas longtemps une place aux faulxbourgs de S. Honoré, à Paris, du costé du Louvre, et est costoyé de la rivière de Seine, où il y avoit certaines maisons dédiées à faire les thuilles; et près d'iceluy y avoit quelques beaux jardins. La royne mère du roy ayant trouvé ce lieu bien commode pour faire quelque bastiment plaisant, fist commencer à y bastir, et ordonna premièrement le dessein que vous en ay figuré, avec ce fist dresser les jardins suyvans, et ainsy que les voyez par mes portraictz. Icelle dame ayant bien considéré le premier dessein du plan, ne l'a guères depuis changé, excepté quelques augmentations qu'elle a délibéré y faire. » Du Cerceau donne encore quelques détails précieux sur les travaux que cette reine fit exécuter au château de Saint-Maur, près Paris, et à celui de Chenonceau, en Touraine (1).

Tous les volumes manuscrits ou imprimés qui composoient la bibliothèque de Catherine de Médicis ont-ils été remis aux commissaires désignés par Henri IV, et peut-on les retrouver aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris? Il est assez

(1) Liv. II, p. 5. — Au sujet des travaux que Catherine de Médicis avoit fait exécuter aux Tuileries, et de la grotte en rocailles que Bernard de Palissy avoit construit par ses ordres dans le jardin du palais.

Voyez un article curieux de M. A. de Montaiglon, t. 7, p. 1er des *Archives de l'Art françois*.

difficile de vérifier complétement ce fait; seulement il est certain que desouvrages importants, inscrits dans l'inventaire dressé par les commissaires P. Laffillé et Pithou, ne se retrouvent plus à la Bibliothèque. Comme exemple digne de remarque, entre les livres imprimés sur vélin et ornés de miniatures que j'ai signalés plus haut, je citerai la Cité de Dieu, imprimée à Abbeville en 1486, et le Roman de Lancelot du Lac. Je dois encore observer que plusieurs ouvrages dont la reliure est ornée des armes ou de la devise de Catherine, et qui lui ont appartenu évidemment, se retrouvent dans des bibliothèques publiques ou particulières.

J'ai parlé plus haut d'un exemplaire grand papier des ouvrages d'architecture de Philibert de Lorme. Voici le titre d'un manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris :

Histoire des Prouesses et Vaillantises de noble seigneur messire Simon, comte de Montfort, faites par luy pour la foy catholique et l'église de Dieu contre les Albigeois hérétiques; depuis l'an de grâce 1206 jusques à 1218, premièrement composée en latin par frère Pierre, religieux des Vaux de Sernay, de l'ordre Cisteaux; puis traduicte en françois, l'an du Saulveur 1565, par reverend père en Dieu messire Guillaume Pellicier, évesque de Mompellier, le tout au nom du Créateur auquel soit gloire et honneur es siècles des siècles. 1 vol. in fol. sur papier de 250 feuillets. (*Bibliothèque Sainte-Geneviève*, H. F. 10, in-fol.)

Ce volume est orné d'une charmante reliure en veau fauve un peu fatiguée, couvert d'ornements frappés à froid. Au milieu du recto, un médaillon peint sur vélin vert représente les armes de Catherine de Médicis, entourée de la cordelière des veuves ; au verso, dans un autre médaillon, sont peintes des flammes sur un ciel parsemé de larmes ; autour du médaillon on lit ces mots : ARDOREM EXTINCTA TESTANTUR VIVERE FLAMMA.

Nous pouvons également signaler un exemplaire de l'*Orlando Furioso*, édition de Giolito, en italien, in-4°, qui fait partie de la riche bibliothèque de M. Solar. (*Note de l'éditeur.*)

BIBLIOTHÈQUE

DE

CATHERINE DE MÉDICIS.

EXTRAITS DE L'INVENTAIRE.

THÉOLOGIE. — JURISPRUDENCE. — SCIENCES ET ARTS

Partie de la Bible en italien, commençant aux Proverbes, imprimée à Venise l'an 1471. (No 48.)

Le premier volume de la Bible traduit de latin en françois par Guiard des Moulins, imprimé sur vélin, avec figures. (No 376.)

— Le deuxième volume de la Bible en françois, imprimé sur vélin, avec figures. (No 376.)

Psautier en françois pour Madame, vieil. impress. (*vieille impression.*) (No 2098.)

Psaultier traduit en vieil françois par Pierre de Patis (*sic?*), environ l'an 1200. (No 2574.)

Les Épistres et Évangiles traduits de latin en françois, selon l'ordonnance du Messel, à l'usage de Paris. (No 2582.)

Les Hymnes translatées en vers françois, à Paris, vieil. édit. (*vieille édition*) sur vélin, avec figures (No 1543.)

La Légende des Saints, avec figures enluminées, imp. sur vélin, 1493. (No 597.)

S. Augustinus, de civitate Dei, imp. Moguncia, an. 1473. (*Imprimé à Mayence en 1473.*) (No 510.)

S. Augustinus, de Civitate Dei, impr. an. 1467. (*Imprimé en 1467.*) (No 606.)

Le second volume de la Cité de Dieu de S. Augustin, contenant les XII derniers livres, imprimez à Abbeville l'an 1486. (N° 438.)

Le premier volume des grans postilles sur les Epistres, leçons et Evangiles de tout le caresme, traduit en françois par Pierre Desrey, et imprimé sur vélin, avec figures enluminées. (N° 654.)

Le 2e volume, etc. (N° 655.)

Le 3e volume des Expositions des dictes Epistres et Evangiles de toute l'année. (N° 656.)

Le 4e volume, etc. (N° 657.)

Le 5e volume, etc. (N° 658.)

Le premier volume de Vita Christi, imprimé sur vélin, avec figures enluminées, composé en latin par Pierre Ludoulphe, chartreux, et translaté en françois par Guillaume le Menan, de l'ordre des Frères Mineurs. (N° 637.)

La Passion de Jésus-Christ en vers italiens et en prose françoise, par le saint homme François de Paule. (N° 2556.)

Volumen Epistolarum S. Hieronymi, impress. an. 1468. (*Lettres de saint Jérôme, imprimées en 1468.*) (N° 116.)

Albertus Magnus de Animalibus, impress. an. 1468. (*Imprimé en* 1468). (N° 116.)

Vitruvius, editio Jocundi. Venetiis 1511. (*Vitruve, édition de Jean Joconde, Venise, 1511.*) (N° 1762.)

L'Architectura di Sebastiano Serlio. (N° 257.)

Les livres d'architecture et perspective de Sebastiano Serlio, en italien et en françois, imprimé à Paris, l'an 1545. (N° 295.)

L'Architecture de Léon-Baptiste Albert, en italien, à Florence, 1550. (N° 1912.)

Description de trois pièces de tapisserie de Turquie, veues à Vienne. (N° 1607.) — *Au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque impériale*, n° 7406.

L'Art de la Guerre de Machiavel, traduit en françois par Jean Charrier, impr. à Paris l'an 1546. (N° 619.)

Averroes, in Aristotelis Metaphysicam, impress. an. 1473. (*Imprimé en 1473.*) (N° 77.)
Histoire Naturelle de Pline, en italien, impr. l'an 1476, traduite par Christophorus Landinus. (N° 153.)
Plinii opera, imp. Parmæ, an. 1476. (*Œuvres de Pline, imprimées à Parme en 1476.*) (N° 367.)
Tabulæ Astronomicæ Joannis de Blanchinis. (N° 454.)
Introducteur d'Astronomie que J. Philippe traita pour un empereur de Rome. (N° 449.)
Liber ultimus secundum Astronomos Magistri Joannis, qui est de Imperio Turcorum. (N° 605.)
Tractatus Meteorum. (N° 305.)
Tabula Conjunctionum et Oppositionum solis et lunæ. (N° 437.)
Tractatus spheræ secundum Adalonum, Astrologia et theorica Planetarum. (N° 823.)
— Pratica Astrolabii. (N° 823.)
— Tractatus de sphæra incerti authoris. (Id.)
Canones Almanach de Æquationibus Planetarum. (Id.)
Theorica distantiarum omnium sphærarum à terra. (Id)
Tabulæ Astronomicæ Boneti. — Tabulæ Alfonsi. — L'Astrolabe et l'Algorisme en françois. — Canones in tabulas Parisienses. — Albertus Magnus de Mirabilibus mundi. — Quædam Astrologica in Arabico. (N° 1341.)
Albumazar de Mansionibus cum ratione spheræ Pithagoricæ. — Des douze signes du firmament pour scavoir quand la lune est bonne ou mauvaise. — De la nature des femmes selon les XII signes du soleil. — Liber Albandini, et Alia de signis cœlestibus. (N° 1343.)
Tabulæ Astrologicæ. (N° 1267.)
Catalogue des plus célèbres Astrologues, fait par Simon de Phares, du temps de Charles V. (N° 1272.)
Liber de signis et indicis Astrologiæ, imperfectus. (N° 1215.)
Speculum Domini Alberti de Discretione Astrologiæ (N° 605).
Jugements et plusieurs des pronostications des fortunes et

avantures de la disposition, mutation et changement des temps qui sont et qui ont esté. (N° 605.)

Déclaration de la table des Dignitez des Planetes, et mansions de la lune par Me Jean Thibaut. (N° 2437.)

Alchabicius de Astrologia cum expositione Joannis de Saxonia. Venetiis, MCCCCLXXXV. (N° 2643.)

Guidonis Bonati Astrologica. (N° 2602)

La Compilation de Leopolde filz du duc d'Austriche, de la science des estoilles. (N° 448.)

Summa Hostiensis, imp. Romæ, an. 1473. (*Imprimé à Rome en 1473*). T. 1. — Alter tomus summæ Hostiensis. Nos 131).

La saincte et très chrestienne Cabale métrifiée et mise en ordre par frère Jean Thenaud, avec enlumineures. (N° 526.)

Claudii Ptolomei cosmographia, interprete Jacobo Angelo ad Alexandrum V, pontificem maximum. — *Au commencement est le portrait du roy Louis XII.* (N° 67.)

Textus decretalium, Clementinæ, et Extravagantes: impressa Venetiis, anno 1464. *Textes des Décrétales, etc., imprimées à Venise, en 1464.* (N° 42.)

Modus faciendi duellum coram Rege Angliæ. (N° 694).

— De officio Marescalchi in Anglia. (N° 694.)

Les Statuts, Ordonnances et Coustumes à tenir en l'ost, ordonnez par Richard II, roy d'Angleterre. (N° 694.)

Ordonnances faites par le roy Charles VI. (N° 1323.)

Pragmatique Sanction, traduite de latin en françois.

Les Remontrances faites par la Cour de Parlement au roy Louis XI, pour l'entretenement (sic) de la Pragmatique.

Traité de Guillaume Paraldi, archevêque de Lyon, contre la pluralité des bénéfices. (N° 749.)

Ordonnances du Roy touchant la gendarmerie, et le prix de la façon de l'artillerie. (N° 2616.)

Le Gouvernement des Princes, traduit du grec d'Aristote en

françois par le docteur Philippe, vieille édit. sur vélin. (No 556.)

Déclaration de Noblesse et des choses qui lui appartiennent, et comment on doibt faire blasons.

— La manière de faire champ à outrance, par Thomas, duc de Glocestre.

— L'ordonnance des gages de bataille, selon la coustume du royaume de France.

— La première institution des roys d'armes et hérauts, et des serments qu'ils font à leur création.

— La manière de faire tournois et behours, et des droits des hérauts en iceux.

— L'ordonnance que souloient anciennement faire les parents des nobles hommes trespassez, avec l'enterrement de Messire Gérard de Mortagne, seigneur d'Espieres. (No 1022.)

Le thresor de Noblesse, composé par un docteur en loix pour Charles VIII, vieille édit. sur vélin. (No 557.)

L'Instruction des princesses, dames de cours et autres femmes, composée par dame Christine. (No 1181.) — Au cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque impériale No 7398.

BELLES-LETTRES

Le Premier Livre de Amadis de Gaule, en vélin, avec figures blanches, imprimé l'an 1540. (No 553.)

L'Arbre des Batailles, impr. à Paris, l'an 1493, avec figures. (No 399.)

L'Art et Science de Rhetorique pour faire rithmes et ballades, vieil. impress. de Paris, 1493. (No 1001.)

Le Roman du Roy Artus, 1 vol. imprimé à Rouen l'an 1488. (No 134.)

Decameron de Boccace en italien. (No 1766-1767.) — Aux Manuscrits de la Bibliothèque impériale, no 7262-7263.

Decameron de Boccace en françois, avec enluminures. (N° 78.)

Decameron de Boccace traduit en françois par M° Laurent de Premier (fait), vieil. impr. (N° 883.)

Idem. ms. (N° 1820.) — Aux Manuscrits de la Bibliothèque impériale, n° 7371.

Les Cent Nouvelles de Boccace en françois, à Paris, 1505. (N° 1335.)

Le Decameron de Jean Boccace, imprimé à Paris l'an 1545. (N° 154.)

Le Champion des dames de Martin Franc, vieille impress. (N° 191.)

Ciceronis opera, edita à Jo. An. episcopo Aleriensis. Romæ an. 1471. *Œuvres de Ciceron, imprimées à Rome, en 1471.* (N° 128.)

Le Livre intitulé Eracles de la Conqueste de la Terre Sainte par Godefroy de Buillon, continué jusques au Roy Jean de Brienne. (N° 249.)

Apologues d'Ésope traduits du latin de Laurent Valle, par Guillaume Tardif, liseur du roy Charles VIII, vieil. édit. avec figures. (N° 584.)

Le Roman Mestre Gossouin, qui est appelé *Image du Monde.* (N° 527.) — B. I. 7070.

Lactantii opera. Romæ. Impres. an. 1470. (N° 444.)

Lactantii opera. Impr. Romæ 1468. *Œuvres de Lactance, imprimées en 1468.* (N° 446.)

Le Roman de Lancelot du Lac avec figures, escrit en l'an 1274. (N° 497.)

Le 1er, 2me, 3me volume de Lancelot du Lac, imprimé sur vélin, avec figures, l'an 1494. (Nos 415,16, 17.)

Autre 1er volume. (N° 428.)

Autre 2me vol. (N° 1080.)

Autre 3me vol. sur vélin. (N° 1056.)

La tierce partie de Lancelot du Lac, avec la queste du S. Graal et la dernière partie de la Table ronde, vieille impression. (N° 121.)

Ovidii opera, Romæ 1469. (N° 611.)

La Bible des Poëtes, ou metamorphoses d'Ovide en prose, imp. à Paris 1493, avec figures enluminées. (N° 709.)

Les Paraboles Maistre Alain, avec comment., imprimées sur vélin, avec figures enluminées. (N° 692.)

Senecæ Philosophi et Rhetoris opera; Impress. an. 1474. (N° 115.)

La Sforziada di Giovanni Simoneta, traduite en italien par Christophe Landinus, et imprimée sur vélin l'an 1479. (N° 161.)

Histoire de la destruction de Troyes, en vers, par Me Jaques Milet, impr. l'an 1498, avec figures. (N° 404.)

L'Incarnation de Nostre Seigneur, par personnages, vieille impress. (N° 1473.)

Le Mystère de la Passion, joué à Paris et à Angers, 1490. (N° 774.)

Le Mystère de la Passion de Nostre Seigneur, vieil. impress. (N° 1337.)

Le Mystère de la Resurrection de Nostre Seigneur, composé par Me Jehan Michel, joué à Angers. Vieil. impress. (N° 1469.)

La Resurrection de Jés.-Christ en vers, par Constantin, valet de chambre du roy François. (N° 2488.)

La Resurrection de Nostre Seigneur en rithme à Paris; vieil. impress. (N° 2489.)

Le Mystère de Bienavisé et Malavisé en rithme, vieil. impress. (N° 1458.)

Le Debat du Content et du non Content, par Jean du Prier, dit le Prieux. (N° 2455.)

Maistre Pierre Pathelin, en rithme, vieil. impres. (N° 2097.)

HISTOIRE. — HISTOIRE DE FRANCE.

Le Livre des Merveilles du monde, lequel contient six autheurs, à scavoir : Marc-Paul.—Frère Andry, de l'ordre des frères mineurs.—Traicté fait à la requeste de Talai-

rant de Pierregort, cardinal en titre de s. Pierre ad Vincula, contenant l'estat de la Terre-Saincte et en partie d'Égypte, par Guillaume de Bouldeselle, l'an 1336.—Le Livre de Guillaume de Mandeville; — celuy de Jean Hayton, — et le Livre de frère Bieul, de l'ordre des Prescheurs. (No 81.)

Histoire de la Terre-Saincte, par l'archevêque de Tyr. (No 741.)

Voyage de la Terre-Sainte, de Bertran de la Broquiere, an 1438. (No 2468.)

Le premier volume d'Orose, traduit en françois, vieille édition. (No 243.)

Le 2e volume d'Orose, en vélin, avec figures. (Nos 144 et 598.)

Le second volume d'Orose, vieille impression sur vélin, avec figures. (No 344.)

Josephe de la bataille judaïque, avec figures, imprimé à Paris, l'an 1492. (Nos 246 et 332.)

Titi Livii opera, imp. Romæ, 1472. (No 195.)

Titi Livii Decades duæ, impr. Romæ, an 1466. (No 430.)

Le second volume des Decades de Tite-Live en françois, imp. à Paris, l'an 1530. (No 290.)

Histoire romaine, divisée en x livres, intitulée les Commentaires de Jules César, traduits en françois, avec plusieurs belles enluminures. (No 441.)

Les Commentaires de Jules Cesar en françois, avec additions jusques en l'an 1325. (No 250.)

Le premier volume du Miroir historial, traduit en françois par Jean de Vignoy, escrit par Raoul d'Orliens, l'an 1396. (No 47.) Bibl. imp. 6934.

Le premier volume du Miroir historial de Vincent, traduit en françois, et imp. à Paris, l'an 1495. (No 302.)

Le second volume du Miroir historial de Vincent, en françois, vieille impress. (No 386.)

Le quatriesme volume du Miroir historial de Vincent, vieille impression. (No 196.)

Le même, m[s] sur papier. (N° 340.)

Le cinquiesme volume du Miroir historial de Vincent, en françois, vieille impression. (N° 334.)

Paulus Œmilius, de Gestis francorum, vet. edit. (N° 852.)

Paulus Œmilius, etc. Paris, 1539. (N° 848.)

Le premier volume de la Mer des histoires, impr. l'an 1488. (N° 146.)

Idem. Imprimé à Paris en 1488, sur vélin. (N°s 503-504.)

Le second volume, *idem*, avec figures.

Le troisiesme volume de la Mer et Chroniques des histoires de France, finissant à la mort de Charles VII, vieille impression. (N° 333.)

Les Croniques de France selon qu'elles ont esté composées en l'eglise de S. Denis en France, avec figures, et finissant au couronnement du roy Charles VI. (N° 301.)

Volume des Chroniques de France, en papier, depuis le roy Philippe de Valois, jusques à l'an 1459. (N° 343.)

Le premier volume des Chroniques de France, ou de S. Denys, imprim. à Paris, 1493, sur vélin, avec enlumineures. (N° 461.)

Le second volume, etc. (462.)

Le troisiesme volume, etc. (463.)

Le premier volume des Chroniques de France, finissant au roy Louys-le-Jeune, imprimé et enluminé sur vélin. (N° 138.)

Le second volume des Chroniques de France, finissant à l'an 1374. (N° 139.)

Le tiers volume des Chroniques de France, finissant à la mort du roy Charles VII. (N° 140.)

Les Chroniques de Guillaume de Nangis, depuis le roy Pharamond jusques à l'an 1381. (N° 1443.)

Histoire des roys de France, depuis la destruction de Troyes jusques au roy Charles-le-Bel. (N° 738.)

Abrégé des Chroniques de France, commençant à la destruction de Troyes et finissant au roi Charles VII. (N° 2624.)

Le premier volume des Chroniques de Jean Froissart.

Le deuxième volume, etc.

Le troisième volume, etc.

Le quatriesme volume des Chroniques de Jean Froissart, avec additions sur la mort de Richard, roy d'Angleterre. (Nos 309 à 312.)

Le premier volume des Chroniques de Jean Froissart. (No 396.)

Voir encore les nos 724.

Le premier volume des Chroniques d'Enguerran de Monstrelet, vieille impress. (Nos 385 et 460.)

Le premier volume des Chroniques de Monstrelet. (No 602.)

Les deuxième et troisième volumes. (No 603.)

Gestes des François descendus du roi Priam, jusques à Charles, fils de Charles VI, et Jeanne la pucelle. (No 2632.)

Premier volume des Chroniques françoises en vers, par Guillaume Crétin, chantre et chanoine de la Sainte-Chapelle. (No 580.)

Le second volume des Chroniques de France, mises en vers françois, par Guillaume Crétin, commençant au roy Clotaire, avec figures enluminées. (N° 565.)

Le troisiesme volume des Chroniques de France, en vers françois, finissant à la mort de Pepin, par Guillaume Crétin, chantre et chanoine de la Saincte-Chapelle, avec figures enluminées. (No 523.)

Le quatriesme volume des Chroniques de France, de Crétin, contenant les gestes de Charlemagne. (No 524.)

Chroniques du roy Louys XII, depuis l'an 1501 jusques à l'an 1506. (No 991).

Les Chroniques du roy Louys XII, de l'an 1499 et 1500. (No 1011.)

Abrégé d'histoire, depuis le commencement du monde jusques au roy Louis XII, avec les enseignements de S. Louis à son fils. (No 2059.)

Petit Traité sur le decours ruineux de Assyrie, de Grèce, de Rome et Triomphe de France. (N° 443.)

Louange de la France, par Bernard, avec peintures. (N° 2594).

Officium et Vita sanctæ Clotildis reginæ. (N° 581.)

Chronique de Charlemagne, où sur la fin sont les noms des Roys de France. (N° 892.)

Histoire du roy Louys-le-Jeune, en vers françois, par René Macé, religieux de la Trinité de Vendosme. (N° 558.)

Le Livre de la Vie et Miracles du roy S. Louis, avec figures enluminées. (N° 714.)

La Venue de l'empereur Charles en France, et de sa réception par le roi Charles-Quint. (N° 2630.)

Carolidos liber I, de Miseribus guerræ Anglicorum. (N° 2694.)

Lettres délivrées par le roy d'Angleterre en exécution du Traité de Brétigny.

Traité de Belleville et de la délivrance du duc de Berry et du comte d'Alençon.

Don fait par le roy Edouard à son fils, prince de Galles, de la duché de Guienne, après le traité de Brétigny, avec autres lettres servants pour l'installation dudit prince en ladicte duché.

Lettres délivrées par le roy Jean, en exécution du traicté de Brétigny, pour sa part.

Traicté de l'hostage des quatre princes de France, pour la délivrance du roy Jean.

Délaissement fait par Alphonse, roy de Castille, au roy d'Angleterre, du droit qu'il prétendoit en Gascogne.

Traité des Trèves faites entre les rois d'Angleterre et d'Écosse, l'an 1357. (N° 694.)

Desolatio Franciæ dum rex Carolus VI detineretur ab Anglis, per Magistrum Robertum Blondeblum ; Carmina. (N° 1197.)

Chronique du roy Charles VI, depuis 1402 jusques en 1458. (N° 2270.)

Histoire du roy Charles VII compilée par Jean Chartier, chantre de l'église de Saint-Denis. (N° 513.)

Le Siége d'Orléans par les Anglois. (N° 1376.)

Arrest du connestable de Luxembourg. (N° 1336.)

Exhortation au roy Louys XI pour aller outre mer. (N° 2483.)

Ordonnance de Charles, duc de Bourgogne, pour la gendarmerie, l'an 1473. (N° 1444.)

Congratulation de la Nativité du roy Charles VIII. (N° 1555.)

Livre des sept grâces que Dieu a faites au roy Charles VIII. (N° 1135.)

Harangue de Madame France à son fils Charles VIII. (N° 1402.) B. 3, J. J., n° 7405.

La Prophétie du roy Charles VIII et l'exercice d'icelle. (N° 1371.)

La vraie ordonnance du roy Charles VIII, par Pierre d'Urfé, grand escuyer de France. (N° 1970.)

Couronne du roi Charles VIII, en prose et vers. (N° 2320.)

De Excellentia animi regis franc. Caroli VIII, poema Petri Lazaroni. (N° 2258.)

L'Epitaphe du roy Charles VIII. (N° 1970.)

Généalogie de la royne Anne de Bretagne, avec les cérémonies faites à son enterrement, avec figures. (N° 1126.)

Joannis Michaelis Nagonii Panegyricon et Prognosticon ad Ludovicum XII, regem Franciæ. (N° 1003.)

Le Blason de la guerre du Pape et de ses alliez contre le Roy de France. (N° 2439.)

Ludovici Heliani utriusque juris doctoris, de bello reparando adversus Hispanos oratio ad Ludovicum XII. (N° 1261.)

— Ejusdem Heliani Paradoxon Immortalitatem hominum in solis litteris consistere. (Id.)

Remontrances faites au Pape pour le Roy Louis XII contre le Roy des Romains. (N° 804.)

Fausti Sylva de secunda Napolitana Victoria, ad Ludovicum XII. (N° 2099.)

Triomphe du Roy pour la Victoire contre les Vénitiens, en vers italiens. (No 1534.) — B. J. No 7488.

Les Droits du Roy Louis XII au royaume de Sicile. (No 1258.)

Les Vaillances et Conquestes du Roy Louis XII delà les monts. (No 1969.)

La Chronique de Gennes et de Milan, avec la totale description de l'Italie, à Paris, 1507. (No 1972.)

Triomphes du Roy Louis XII, par Symphorien Champier, à Lyon, 1509. (No 2060.)

Les Louanges du Roy Louis XII, par Cl. Seyssel. (Vieille impress.)

Remonstrance faite par les Confederez de l'Empereur aux Estats tenus à Valdollit, sur la reddition de Milan, avec la Response. (No 1160.)

Les Alarmes de Mars sur le voyage de Milan, en vers, avec la Conqueste et Entrée d'icelle, en prose. (No 588.)

La Deploration de l'Église sur ses persécutions, es ans 1510 et 1511, par le Traverseur des Voyes périlleuses. Vieille impress. (No 1967.)

Joustes entre le duc de Valois et le duc de Bretagne, a l'advenement de la Reine Marie d'Angleterre, femme du Roi Louis XII. (No 2319.)

Éphemerides de l'An 1519. (No 1199.)

L'Epistre de la Royne Marie au roy d'Angleterre, son frère, à Paris, 1517. (No 1140.)

La Complainte de Gennes, sur la mort de Dame Thomassine Espinolle, Genevoise, avec figures. (No 1200.)

La Ressource de la Chrestienté sur l'entreprise de Naples. (No 1279.)

Antonii Geral Carmen panegyricum ad Franciscum Sforciam Mediolani ducem. (No 1998.)

Franciscus Aleardus de laudibus Francisci Sforciæ ducis Mediolanensis. (2261.)

Joannis Stephani Cotæ Carmen de Laude pacis ad Franciscum Sforciam. (No 2573.)

Fausti Andrelini Carmen de Captivitate Ludovici Sforciæ. (N° 2559.)

Oratio ad Mediolanenses post defectionem eorum et de Ludovico Sfortia apud Novarium Victoriam. (N° 2628.)

Hieronymi Mangariæ Opusculum super Declaratione Arboris consanguinitatis ad Galeacium Mariam ducem V Mediolani. (N° 1594.)

Traité des Meurs, à Louyse de Savoye, mère du Roy Francois I. (N° 2086.)

Les Louanges à Madame Louyse de Savoye par les Sept planettes, composé par André de la Vigne. (N° 1487.)

Vers françois à Madame d'Engoulesme. (N° 1919.)

Vers sur la Naissance du Roy Francois I. (N° 1162.)

Epistre de Jean de Linoncourt, thresorier de l'église de Tours, au duc de Valois, traitant des gestes de Totila. (N° 2091.)

Francisci Valesii fata per Stephanum Doletum. Lugduni, 1539. (N° 2569.)

Fausti Andrelini Carmen ad Franciscum Regem (N° 2571.)

Histoire du temps du Roy François Ier, remplie de digressions morales, autrement Louanges et Exhortations adressées au Roy François Ier. (N° 258.)

Interpretation du pseaume *Dominus illuminatio mea*, par dialogues, entre le Roi Francois I et sa mère, avec figures. (N° 2058.)

Horoscope fait sur la Nativité de Monsieur, filz du Roy François Ier, né l'an 1517. (N° 1128.)

Remonstrance faite au Pape sur la calomnie du Roy des Romains contre le Roy François. (N° 1451.)

Carmen Julii Ascanii Thusciensis in laudem Francisci Regis Fr. (N° 2259.)

Joannis Antonii Modesti Ecloga de Laudibus Francisci I Regis. (N° 1964.)

Louange du Roy Francois I, en vers, sous le nom de Clio. (N° 2189.)

Vers de la Chasse du cerf, avec figures, et comment le Roy

François donna l'office de grand veneur au marechal de Chabannes. (N° 2102.)

Alexandri Ruinagiæ Jurisconsulti, pro Civitate Placentina oratio ad Franciscum Regem. (N° 2597.)

Le Sacre, Couronnement et Entrée de Claude, reine de France, avec figures. (N° 2558.)

Instructions pour Mons. le Dauphin, en vers françois. (N° 2367.)

Plainte sur le Trépas de Me Guillaume de Bissipat, en vers françois. (N° 2584.)

Généalogie des princes de Bourbon. (N° 2477.)

Prognosticum Revolutionis pro anno ætatis 18 — Joannis Borbonii ducis. (N° 2482.)

Discours à Charles II, duc de Bourbon. (N° 1447.)

Vers à la duchesse de Bourbon. (N° 2368.)

Lettres envoyées par Me Jean Robertet, secrétaire du duc de Bourbon, à Mons. de Montferrat, gouverneur de Jacques de Bourbon. (N° 1012.)

Le Livre de la Dedicace du Temple S. Francois, où sont representez les Pairs de France, pour juger la cause du comte de Flandres. (N° 1143.)

Première partie des Histoires de Hainaut, de Me Jaques de Guise. (N° 337.)

Les Chroniques de Normandie, commençant à Robert le Diable, et finissant l'an 1217. (N° 309.)

Histoire de Florence, de Machiavel, en italien, imprimé l'an 1537. (N° 2016.)

Discours de Machiavel sur le I decade de Tite-Live, à Venise, 1537. (N° 2017.)

Le Prince et la Vie de Castrucio, et autres traitez du mesme Machiavel. (N° 2018.)

Histoire de Florence, en italien, traduite du latin de Léonard Aretin, par Donato Aciayoli, à Venise, 1473. (N° 539.)

Histoire de Florence, de Pogge, traduite de latin en italien par Jaques Pogge, son filz, à Venise, 1476. (N° 540.)

Antiquitez de l'Abbaye de Saint-Denys. (N° 2167.)
Histoire de l'Abbaye de S. Denys. (N° 2433.)
Les Rues et les Eglises de Paris, avec la despense qui s'y fait chacun jour. (N° 1966).
Statuta Collegii magistri Gervasii. (N° 2434).
Inventaire des Livres de la Librairie de Blois, fait lors que les livres furent transportez à Fontainebleau. (N° 790.)

LE ROUX DE LINCY.

COUP D'ŒIL

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DU CHANOINE RUMPLER

(DEUXIÈME ARTICLE). (1)

L'intérêt presque romanesque qui s'attache au récit de la vie errante du chanoine Rumpler ne permet pas de classer son *Histoire* dans la catégorie de ces livres qui ont peu de valeur par eux-mêmes, et que les bibliophiles ne recherchent qu'à raison d'un titre plus ou moins attractif par sa singularité, que les auteurs ont eu l'adresse d'adopter. Car c'est un appât auquel des hommes éclairés d'ailleurs se laissent prendre ; et cette amorce trompeuse les égare quelquefois, jusqu'au point de faire porter leurs convoitises, même sur des ouvrages mystiques ou ascétiques, qui l'emportent de beaucoup sur les productions de l'art profane par la bizarrerie métaphorique de leurs titres.

Il seroit injuste de confondre l'*Histoire véritable* avec ces sortes de livres. A part la forme ironique et facétieuse que le caractère naturellement jovial de l'auteur lui a imprimée, elle a un côté sérieux en ce qui concerne la mésintelligence qui avoit éclaté entre lui et les chefs de son chapitre. Quoique sa gaîté

(1) Voir le premier article, livraison de *mars-avril* 1858, p. 807.

ne l'abandonne pas, même lorsqu'il en parle le cœur navré, il cède quelquefois aux émotions qu'il éprouve, et les retrace en quelques pages écrites avec chaleur, qui forment un contraste assez piquant avec le ton général du livre. Le malicieux chanoine se laisse entraîner au penchant qui le porte à ne voir les affaires humaines que sous leur côté plaisant; mais en courant trop après le trait, il en affaiblit la portée, et s'il arrache quelque sourire à ses lecteurs, il les lasse à le suivre dans une voie où il ne sait pas s'arrêter à propos. On conçoit qu'avec une pareille disposition d'esprit, il n'ait pas su éviter les inconvénients de la prolixité dans ses digressions, et même dans ses récits. Il ne faut pas non plus y chercher une correction de style bien conforme aux règles, soit que, né dans un pays nouvellement réuni à la France, et où la langue allemande est généralement parlée, il ne se fût pas assez pénétré des prescriptions de notre code grammatical, soit que, pour donner plus de vivacité ou d'énergie à l'expression de sa pensée, il ait volontairement transgressé ces règles, par suite de l'esprit d'indépendance dont il étoit animé en toutes choses. Entre autres bizarreries, il s'est étudié à composer une table des matières, ou plutôt des chapitres, où il cherche à caractériser par un titre sommaire de trois ou quatre mots la série des événements rapportés dans son histoire; et, comme on peut le penser, ces titres sont tournés d'une manière burlesque. Par exemple : *Saint Pierre qui jure. — Saint Paul qui triomphe. — Sollicitation à rien. — Whist à quatre nations. — Doyen à un écu. — Fouetté qui raisonne*, etc. Il faut naturellement chercher dans le texte l'explication de ces titres énigmatiques, imaginés sans doute pour piquer la curiosité du lecteur. Quoi qu'il en soit, la verve caustique et originale qui règne d'un bout à l'autre dans *l'Histoire véritable*, doit lui assigner, dans la classe des livres facétieux que recherchent les bibliophiles, un rang que beaucoup d'autres écrits du même genre ne méritent pas à si juste titre.

Pour faire imprimer son livre, le chanoine Rumpler s'étoit adressé à la Société littéraire typographique établie à Kehl.

mais le prévôt et le doyen de son chapitre étoient à l'affût de toutes ses démarches. N'ayant pu obtenir par séduction ou menaces la communication du manuscrit, ils intéressèrent le ministre du margrave de Baden à leur querelle, et eurent assez d'influence pour faire interdire à l'imprimeur la publication des Mémoires de Rumpler, succès d'autant plus extraordinaire, qu'à la même époque l'autorité ecclésiastique de Strasbourg, agissant par un prince de l'Église et du Saint-Empire, le cardinal de Rohan, dont la juridiction spirituelle et même temporelle s'étendoit au delà du Rhin, n'avoit pu réussir près du gouvernement de Baden, lorsqu'elle avoit réclamé la discontinuation de l'édition de Voltaire, entreprise à Kehl. Notre chanoine fut donc obligé de recourir à d'autres presses plus indépendantes du veto canonial, après avoir dû rembourser à la Société typographique les frais d'achat de grand papier fort qui étoit destiné à cette publication. Nous ne connoissons ni le lieu de l'impression, ni le nom de l'imprimeur qui consentit à s'en charger. L'auteur déclare lui-même qu'il veut se taire sur ce point ; il nous apprend seulement qu'il eut pour correcteurs des *Westphaliens*, qui lui donnèrent plus de peine pour la révision des épreuves, *qu'il n'en avoit eu à écrire ses Mémoires.* C'est donc par une fiction relative à son procès qu'il avoit gagné à la cour archiépiscopale de Mayence, que le nom de cette ville fut indiqué sur le frontispice de l'ouvrage comme lieu de l'impression. Il y a des exemplaires qui portent aussi : *cinquième édition*, mais un savant bibliophile a observé avec raison que les quatre premières n'existent pas (1). Il est bon de faire connoître aussi que ce frontispice a été renouvelé plusieurs fois. Nous avons vu des exemplaires datés de 1784, de 1785, de 1788, et même de l'an IX de la république, mais c'est toujours le même livre composé de 366 pages.

Il faut nécessairement joindre à l'*Histoire véritable*, un au-

(1) Voir la note qui accompagne la mention de l'ouvrage de Rumpler, sous le n° 241 du Catalogue de la librairie de M. Techener, joint au *Bulletin du Bibliophile*, du mois de septembre dernier.

tre volume intitulé : *Dossier des pièces pour un chanoine ressuscité à demi contre les auteurs de sa mort et leurs complices, tirées du sac des procès despectueux rapportés dans son Histoire véritable, édition de Mayence*, 1784, in-8 de douze feuilles non paginées. Ce dossier contient, *in extenso*, toutes les pièces mentionnées dans le Mémoire, avec des numéros de renvoi à chacune d'elles. La première pièce, inventoriée sous le nº 1, est le portrait de l'auteur, gravé par Guérin. On lit au bas ces quatre vers :

Aux dons du cœur Rumpler allie
L'amour du vrai, le goût du bon ;
En vérité, c'est la Raison
Sous le masque de la Folie.

Par son ami l'abbé du M***, qui entend
par folie une aimable gaîté.

On trouve dans le même volume une autre gravure dont le dessin est dû à Mme Vaultrin Saint-Urbain, fille du célèbre graveur en médailles de ce nom, et connue elle-même par ses œuvres chalcographiques (2). Elle représente la vue et le plan d'une maison d'orphelines que le chanoine Rumpler vouloit fonder à Obernai, lieu de sa naissance, et pour l'établissement de laquelle il avoit légué à cette ville un capital de 22,000 fr. Mais l'Assemblée nationale n'ayant pas voulu accepter cette libéralité, Rumpler la révoqua par un testament olographe du 31 décembre 1792.

J. L.

(2) Parmi ces œuvres on doit citer la médaille de l'impératrice Marie-Thérèse et celle de Stanislas Ier, roi de Pologne, laquelle peut se joindre à la collection des ducs de Lorraine, gravés par Ferdinand de Saint-Urbain.

C'étoit la plus jeune des filles de ce célèbre artiste. Avant son mariage avec M. Vaultrin, elle étoit connue sous le prénom de Marie-Anne.

GUILLAUME DUVAIR [1]

Toute injustice se répare avec le temps, et nous sommes dans le temps des réparations. Duvair, qui, après avoir eu en son siècle de nombreux et d'ardents panégyristes, avait été trop dédaigné peut-être, vient de retrouver un admirateur, un réhabilitateur, s'il nous est permis d'employer cette expression. Est-ce trop de licence de créer le mot dans un pays et à une époque où la chose est si à la mode? Voici donc tout un volume, un volume de près de 300 pages, consacré à Duvair; ajoutons que ce volume se fait lire avec agrément et intérêt, et que, moius gros encore que le recueil des œuvres du vieux garde-des-sceaux de Louis XIII, il en tiendra lieu à la plupart des lecteurs qui s'en rapporteront à M. Cougny et se laisseront conduire, en cette matière, par un guide qui l'a consciencieusement et scrupuleusement étudiée. Le docte professeur a examiné à la Bibliothèque impériale les mémoires et les lettres de Duvair, et cet examen a pour résultat d'éclairer d'un nouveau jour la carrière d'un homme d'un beau caractère et qui étoit digne de laisser dans l'histoire plus de traces qu'il n'en a laissé. Car il faut avouer qu'homme du premier rang par le mérite, Duvair ne joue dans l'histoire politique et littéraire de la France qu'un rôle secondaire; ministre et serviteur de Henri IV, sa figure pâlit et s'efface devant celle du grand Sully; garde-des-sceaux sous Louis XIII, il est à deux reprises élevé à ce poste éminent, mais il ne fait qu'y passer, et la mort, au milieu de la guerre du Béarn

(1) Guillaume Duvair, étude d'histoire littéraire par E. Cougny, professeur au Lycée impérial de Versailles. *Paris, Durand, libraire.*

conseillée par lui, l'arrête tout à coup comme pour faire place à Richelieu dont la main puissante saisit les rênes du gouvernement. C'est ainsi que, venant à une de ces époques intermédiaires dont parle M. Cougny, Duvair est lui-même un homme intermédiaire, le précurseur de celui qui devoit venir. Sa destinée d'écrivain est assez semblable à sa destinée d'homme politique; il donne à la prose françoise le tour et la noblesse dont elle avoit besoin; mais venu un peu tôt, et trop engagé dans la langue du XVIe siècle, il ne remplit pas cette tâche d'une façon assez complète pour que Balzac, qui la continue et l'achève, n'en recueille pas à juste titre la gloire devant la postérité.

M. Cougny a consacré la première partie de son livre à retracer la vie politique de Duvair, qu'il nous montre dans les plus brillantes et les plus décisives phases de son rôle, d'abord aux états de la Ligue, où il fait, au grand ennui de l'Espagne, décréter le maintien de la loi salique, cet antique fondement de la monarchie françoise; le discours qu'il prononça en cette occasion est resté célèbre. Duvair, cherchant les raisons de l'infériorité de l'éloquence chez les modernes, attribue en partie cette infériorité au défaut de ces grandes circonstances où les anciens avoient à parler et à délibérer. Mais lui-même, en cette occasion mémorable, n'eut-il pas aussi son théâtre que l'on seroit tenté de comparer à celui des orateurs de la Grèce et de Rome, si l'on n'étoit retenu, M. Cougny en fait la remarque, par la pensée du ridicule que les rieurs de la satire *Ménippée* ont attaché à ces états de la Ligue : « Parce que les estats de la Ligue ne sont point estats de Bale ni de ceux qu'on vend à la douzaine... » Toujours est-il qu'il n'y a pas à rire du discours de Duvair, qui fut habile, inspiré par un véritable patriotisme, et qu'il n'y a de louange digne de l'orateur que ces vers de Claudien que lui applique la *Gallia Christiana :*

Oracula regis
Eloquio crevere tuo, nec dignius unquam
Majestas meminit Francorum se esse locutam,

Maître de Paris et du royaume, Henri IV donna sa confiance à Duvair qu'il avoit reconnu pour un de ceux qui l'avoient le plus méritée, et par une mission en Angleterre lui fournit l'occasion d'exercer son habileté diplomatique et son talent d'observation. Au sujet de ce voyage d'Angleterre et des remarques de Duvair sur le gouvernement anglois, sur les hommes et les choses du pays, M. Cougny fait d'ingénieux rapprochements entre lui et Montesquieu, dont les notes, à plus d'un siècle de distance, confirment les relations et observations de son devancier.

Mais le plus glorieux moment de Duvair, c'est peut-être celui où, intendant de la justice à Marseille, il pacifie les esprits des Provençaux, et achève dans les cœurs l'œuvre accomplie déjà dans les actes. Caseaux, ce grand Titan, comme l'appelle Malherbe, venoit d'être tué à la suite d'une révolution fomentée par le viguier Libertat ; Libertat, nom symbolique et qui porte avec lui en cette circonstance une sorte de prédestination. La ville de Marseille rentrée sous l'obéissance du roi, il restoit encore à rattacher les Provençaux à la France : c'est ce que fit Duvair avec un grand succès. Cette mission qui, dans la pensée et l'intention de quelques-uns de ses amis, désireux de l'éloigner du roi, auprès duquel ils redoutoient son intégrité et sa sévérité, avoit été une sorte de disgrâce, tourna à son avantage et lui prépara peut-être la voie à être garde-des-sceaux. C'est l'opinion de Richelieu, qui, du reste, n'accorde pas à Duvair le mérite de l'homme d'État et n'en veut faire qu'un bon justicier. M. Cougny, qui dans cette occasion ne craint pas de s'attaquer à Richelieu, accuse ce dernier de partialité contre son prédécesseur, et pendant qu'il est en train, il va jusqu'à se demander si la besogne accomplie avec rudesse par le terrible Cardinal n'eût pas été exécutée aussi bien quant aux résultats, et plus heureusement quant aux moyens, par l'homme dont la fermeté se tempéroit de douceur. Grande question que M. Cougny, satisfait d'avoir donné la mesure de sa bienveillance pour Duvair, se garde bien de trancher : en quoi il se montre homme

d'esprit, et qui, au moment où son sujet paroît l'entraîner, en reste le maître et le domine.

Mais, tout en faisant la part assez belle et assez large à l'homme politique chez Duvair, M. Cougny, qui aime et honore les lettres, a dû se sentir attiré surtout vers lui par le côté de la littérature et de la philosophie. Avec quelle admiration, je dirai presque avec quelle piété filiale il analyse et commente les traités de la *philosophie morale des Stoïques* et de la *sainte philosophie!* Ces traités, peu connus et qu'on ne lit guère, sont fort beaux. Duvair, après avoir donné pour appui à l'âme humaine la sagesse un peu chimérique de Zénon et d'Epictète, en rend la pratique possible en lui adjoignant cette sagesse qui, sans être plus haute dans ses maximes, a pour s'imposer à l'homme la sanction de la Divinité. Ainsi Duvair complète par la religion ce qu'il a commencé par la philosophie. « Mais, de même que celle-ci (nous citons M. Cougny) aboutissoit à Dieu, celle-là ne se sépara pas de l'homme; l'âme humaine fut encore le point de départ, non plus l'âme troublée, dénaturée par les passions, mais l'âme dans sa pureté native... Comme çà et là on sentoit passer dans l'autre livre le souffle du christianisme, ainsi dans la *sainte philosophie* on entend encore parfois comme un écho de la sagesse profane: Platon, Thémistius, Plotin, d'autres encore, apportent leurs pures maximes à côté des préceptes de la loi divine tirés des livres saints. » Nous avons dit que les traités de Duvair étoient fort beaux: c'est l'impression qui résulte de l'éloquent commentaire qu'en fait M. Cougny, qui rajeunit, dans son style plein de douceur et d'harmonie, les pensées du vieux moraliste. Cette philosophie humaine, cette divine sagesse, après avoir échauffé le cœur de Duvair, ont passé dans celui du fervent disciple, qui remet en honneur ces leçons oubliées depuis deux siècles et qui trouvent aujourd'hui, comme elles l'avoient alors, leur à-propos. Heureuses les âmes qui, fatiguées des combats de la vie, après s'être un moment reposées dans ces temples sereins (*templa serena*) dont parle Lucrèce, s'élèvent plus haut encore et montent, sur

les ailes de la foi, jusqu'à cette région supérieure d'où l'on contemple avec une sécurité non plus égoïste, mais compatissante, la mer de ce monde et tous ses naufrages !

Nous ne suivrons pas M. Cougny dans l'intéressante revue qu'il fait des œuvres de celui que l'on pourroit appeler son client, tant il met de zèle à embrasser sa cause ; il n'en oublie aucune, l'inventaire est complet : question politique, question biographique, question de littérature et de philologie, il a tout abordé et épuisé. Ce livre, qui commence par un résumé rapide du travail de formation de la prose françoise depuis Amyot jusqu'à Balzac, se termine par un vocabulaire des ouvrages de Duvair. Cette partie du travail de M. Cougny est très complète, faite avec patience et habileté, et peut fournir d'utiles renseignements et matériaux à l'étude entreprise aujourd'hui sur tous les points et de tous les côtés de notre vieille langue françoise.

Mais si M. Cougny étoit très-disposé à beaucoup accorder à Duvair comme homme politique, ne l'a-t-il pas aussi un peu grandi comme écrivain ? En lisant le commentaire des œuvres qu'il analyse, on ne comprend pas l'oubli où elles sont tombées ; de cet oubli il doit cependant y avoir une raison. Mlle de Gournay a parlé quelque part de ces écrivains dont il faudroit émonder le babil : cette opération, que la bonne demoiselle eût pu pratiquer sur ses propres écrits, nous paroît applicable à ceux de Duvair. Son style est branchu, touffu, qu'on nous permette ces expressions qui ne font que continuer la métaphore de Mlle de Gournay. On pourroit dire de sa phrase en général ce que Barbier d'Aucourt a dit des comparaisons de Bouhours, qu'elle traîne à sa suite un train de paroles nombreuses. Sans doute il a donné à la prose la noblesse et le tour cicéroniens, mais il n'y a pas assez chez lui de cette familiarité gauloise qui égaye la verve de Pasquier, qui rehausse l'éloquence sceptique de Montaigne. Avec Duvair on est toujours en robe rouge, jamais en déshabillé ; son style tient trop du discours oratoire, pas assez de la causerie ; il fatigue par un peu de monotonie. Nous avons parlé du tour cicéronien : mais en France, sauf le

respect, nous dirons presque le culte dû au grand orateur de Rome, le tour cicéronien ennuie. D'ailleurs, nous l'avons dit, pour ce qui est d'avoir donné le nombre et l'harmonie à la prose, c'est Balzac qui en a la gloire, et cette gloire il la gardera, car il l'a méritée.

Balzac, dit M. Cougny, formé à l'école de Duvair, en lui empruntant sa magnificence d'expression, ne lui a pas pris sa généreuse chaleur et ses solides pensées. M. Cougny a raison; ces choses, d'ailleurs, ne se prennent pas; on les trouve dans son cœur, on ne les y sauroit mettre. Mais cela n'empêche pas que, pour l'extérieur, pour la forme de l'éloquence, Balzac a ajouté à l'idée qu'en avoit donnée Duvair; les contours un peu flottants chez ce dernier sont précisés par lui, dégagés du nuage de paroles. Balzac donne à la période sa perfection, et aux mots le meilleur arrangement possible. Chez lui le fond est assez aride, mais la science portée à un très-haut point, si bien que cette science lui fait, à force de travail, atteindre à ces beautés de style que Bossuet rencontrera sans effort, et par le simple essor de son génie. Le rapprochement que l'on a fait entre ces deux hommes, si disproportionnés d'ailleurs, fait grand honneur à Balzac. Il y a en effet, dans quelques-uns de ses discours, dans son *Socrate chrétien* surtout, des morceaux qui sont comme le canevas déjà tout tracé que le grand évêque n'aura plus qu'à animer de son souffle puissant.

Mais peut-être a-t-on tort de vouloir mesurer par des dates précises, et de rattacher à tels ou tels écrivains l'achèvement de la langue. La langue, c'est la littérature, et la littérature représentant l'homme, sujet ondoyant et divers, comme dit Montaigne, est-il étonnant qu'elle soit elle-même ondoyante et diverse? Aussi, après avoir maintenu à Balzac la palme dont il est en possession, nous serions quelquefois tenté de la lui dérober au profit, non pas de Duvair, mais d'écrivains bien antérieurs. Dans ce laps de temps que nous fait parcourir M. Cougny, d'Amyot à Balzac, que d'écrivains dont la langue est parfaite parce qu'ils l'ont formée à l'image de leur propre

esprit! Que de noms à citer, nous renfermant dans les prosateurs : Montaigne. Montluc, Brantôme, Olivier de Serre, Palissy, Lanoue. Ce dernier, l'un des moins renommés cependant, est, dans ses discours politiques et militaires, d'une clarté, d'une précision admirables. Comme avec Montaigne on a l'exubérance des métaphores dans un style naturel, avec Lanoue on a déjà cette sobriété du discours, cette juste proportion du style des bons écrivains du XVII[e] siècle. On a longtemps trop rapproché de nous l'époque de la perfection de la langue, que l'on faisoit commencer au *Discours de la Méthode* et aux *Provinciales* : grâce à l'étude plus approfondie du XVI[e] siècle, nous avons reculé la borne et gagné du terrain en arrière. Peut-être, pour éviter toute confusion et ne pas tomber en des injustices apparentes, dans l'histoire de la formation de la langue, disons de la prose françoise pour mieux limiter la question, peut-être faudroit-il, en assignant les dates générales, mettre à part et réserver les exceptions dues au génie propre des écrivains. D'Amyot à Balzac la prose a toujours été se perfectionnant et s'achevant enfin ; cela est vrai, mais avant Amyot le style de Comines est déjà achevé en son genre, et dans l'intervalle une sorte de perfection a été atteinte ; il semble même que Descartes et Pascal dussent mieux s'accommoder de la langue claire et sobre de Lanoue, que du style un peu emphatique de Balzac. Assurément ils sont plus près de Calvin, né quatre ans avant Amyot, et dont un siècle les sépare, que du père Lemoine, leur contemporain. Mais nous nous engageons en un sujet très-compliqué et où il est, quelque route que l'on prenne, facile de se fourvoyer.

Revenons à M. Cougny, qui nous a jeté dans cette digression ; lui-même, par son titre et par l'école à laquelle il se rattache, est une preuve de cet aspect varié que nous assignons à la littérature. Disciple de cette université où il est maintenant maître à son tour, il appartient à ce groupe d'écrivains qui, dans le renversement de toutes les règles et le débordement de l'imagination, ont conservé les saines et bonnes traditions du style : car il y a aujourd'hui deux courants dans notre littéra-

ture, l'un qui vient du grand siècle et le continue; l'autre, qui a aussi ses aïeux, on en a toujours si novateur que l'on soit, mais qui pour les trouver remonte au-delà de nos écrivains classiques, jusqu'à P. Mathieu et au pere Lemoyne.

VICOMTE DE GAILLON.

LA BIBLIOTHÈQUE DE MLLE RACHEL.

Certaines ventes de livres prennent la proportion d'un événement. Lorsque le caprice, la mauvaise fortune ou la mort d'un savant, d'un illustre bibliophile, livrent à la fureur des enchères une bibliothèque qui a fait, pendant de longues années, l'admiration des connaisseurs, et, plus souvent encore, l'envie et le désespoir des bibliomanes, on doit s'attendre à des luttes dignes des combats épiques. Mais qu'est-ce, je vous prie, que l'ardeur d'un collectionneur de livres auprès de la rage de ces frénétiques qui, sans motif avouable, sans choix et par une sorte d'égarement de la raison, s'attachent à posséder un objet sans autre but que la gloriole de l'avoir payé cher?

C'est précisément là ce qui vient de se passer à la vente des livres de Mlle Rachel; on y a vu pendant deux jours des prodiges d'une aberration qui, dans plusieurs cas, n'a pas eté bien loin de l'aliénation mentale.

Ambitionner la possession d'un objet qui servoit habituellement à un personnage devenu historique par ses actions ou son talent, rien ne paroît ni plus juste ni mieux pensé; payer

au poids de l'or l'œuvre d'un grand génie, c'est montrer le bon goût d'une âme généreuse; mais avilir l'argent qu'on gagne avec tant de peine, au point d'attribuer la valeur d'un chef d'œuvre à quelque meuble d'un usage secret ou à un livre dont le seul mérite est de porter les traces visibles d'un trop long usage, ceci rentre dans une série de phénomènes qui sont uniquement du domaine de la médecine.

L'origine de la bibliothèque de M[lle] Rachel remontoit à ses premiers succès au théâtre. Lorsqu'il fut bien prouvé que la débutante en tragédie alloit devenir subitement la prêtresse de l'art classique, M. Duchatel, alors ministre de l'intérieur, lui fit don d'une collection choisie d'auteurs françois. Ce magnifique cadeau étoit accompagné de la lettre suivante :

« Paris, 30 novembre 1839.

« Mademoiselle,

« J'ai fait réunir une collection de nos meilleurs auteurs pour vous être offerte à titre d'encouragement. Permettez-moi de vous l'adresser. Je serois heureux qu'elle pût servir à vos études et contribuer à développer encore un talent qui ajoute une gloire nouvelle à celles qui ont fait l'éclat de la scène françoise.

« Recevez, mademoiselle, l'assurance de mon hommage respectueux.

« DUCHATEL »

Les biographes affirment que la grande tragédienne ne tint qu'un médiocre compte du vœu de M. le Ministre, et qu'elle ouvrit rarement les beaux livres qu'elle avoit reçus de lui; mais, d'un autre côté, si elle négligea nos classiques, Rachel n'en éprouvoit pas moins d'impérieux désirs de connoître, et parfois elle eut des curiosités étranges et d'ardentes soifs d'apprendre.

Elle voyoit beaucoup d'hommes éminemment distingués; on parloit devant elle de certains sujets qui, par moments, lui causoient une sorte de démangeaison de savoir : elle faisoit acheter le livre qui devoit lui ouvrir les portes de la science, puis quand le livre arrivoit, elle oublioit de le lire, ou le temps lui manquoit pour le faire.

Cependant, avant de se mettre en voyage, elle aimoit à se familiariser à l'avance avec les contrées qu'elle alloit visiter, et de nombreux numéros de son catalogue, au chapitre de la géographie, témoignent de ses préoccupations à la veille du départ et de ses études préalables. Elle possédoit des ouvrages historiques et descriptifs sur tous les pays qu'elle a parcourus, et plusieurs portent sur les marges des notes de l'intéressante voyageuse.

Il y avoit pour les bibliophiles, dans cette collection due encore plus aux hasards des relations de celle qui la forma qu'au désir de s'instruire, des particularités qui font parfois la fortune d'un volume.

Plusieurs ouvrages dramatiques, faits pour elle et joués par elle, avoient été tirés dans des conditions uniques pour lui être offerts par les auteurs. Elle possédoit ainsi des pièces imprimées sur papier spécial avec des reliures d'un luxe excessif et des dédicaces qui en doubloient la valeur réelle. Quelques-unes, telles que la *Charlotte Corday*, de M. Ponsard, ou la *Valeria*, de M. Jules Lacroix, rappeloient par un mot écrit sur le titre, par une pièce de vers, d'autres par un dessin, quelque particularité bonne à conserver pour l'histoire littéraire du temps.

Les mots *Oubli et Souvenir*, rapprochés, en dépit de l'hiatus, par le lyrique M. Ponsard, sur la couverture de *Charlotte Corday*, rappelleront aux futurs historiens du Théâtre-François que le rôle de Charlotte Corday fut, entre la grande artiste et l'auteur de *Lucrèce*, le motif d'une vive et bruyante altercation, d'où M. Ponsard ne sortit pas vainqueur.

Les livres de Mlle Rachel se sont tous vendus plus cher que leur valeur réelle; ceux qui portoient son chiffre et sa devise ont monté plus haut encore, et les brochures qui lui avoient servi pour l'étude de ses rôles ont excité au plus haut degré la fièvre des enchères.

Quand parut sur la table *Adrienne Lecouvreur*, il se fit un silence à laisser entendre les battements des trois ou quatre cœurs intéressés à l'adjudication de cette relique, hélas ! bien prosaïquement maculée. Nous avons recueilli, à ce propos, un mot d'une galanterie toute moderne. — « Cette brochure est bien sale ! disoit un des amateurs, en montrant les traces du pouce mouillé qui avoit fréquemment et péniblement tourné les pages.

— « Que voulez-vous, répliqua une des personnes intéressées à la vente : les femmes ont beau être propres, elles salissent tout ce qu'elles touchent. » Aimable délicatesse !

A la vue de cette pièce qui avoit à peu de chose près été le rôle, sinon le meilleur, du moins le plus populaire de Rachel, les concurrents se mirent promptement en garde. Jusqu'à 500 francs les mises montoient lentement de dix en dix francs; arrivées à ce chiffre elles firent, à l'ébahissement de tous, des enjambées de 50 francs de large, et atteignirent en quelques secondes le chiffre de 1,200 francs.

1250 ! s'écria une voix brève et déterminée, et tout s'arrêta là : l'adversaire étoit anéanti; il n'est plus de lutte avec un ennemi vaincu.

Après un si vaillant exploit, la *Cléopâtre* obtint, non sans tiraillements, le prix de 290 francs; puis on tomba sur une suite de pièces doubles, à peine effleurées par la main de l'incomparable; alors tout enthousiasme s'arrêta, les esprits calmés laissèrent reposer les lèvres frémissantes, comme dit le poëte :

Placati animi, et trepida ora quierunt.

M. Aubry, libraire chargé de la vente, avoit estimé à cinq

mille francs environ la bibliothèque de Mlle Rachel, presque uniquement formée de livres modernes d'une valeur connue et courante; mais, contrairement à toutes les prévisions, cette collection, composée de 288 numéros, a produit, y compris le 5 0/0 des frais, 20,501 francs 55 centimes.

Il est inutile de détailler les chiffres d'adjudication; le total est d'une éloquence plus que suffisante. Nous reproduirons seulement le tableau des prix des pièces d'étude de la grande artiste; c'est sur cette série que s'est localisée la rage des concurrents.

PIÈCES DE THÉATRE AYANT SERVI A M[lle] RACHEL POUR L'ÉTUDE DE SES RÔLES.

	fr.		fr.
148. Cinna..	27	161. Polyeucte....	360
149. Les Horaces	70	162. Phèdre	1200
150. Andromaque	125	163. Angelo	580
151. Tancrède	47	164. Britannicus	200
152. Iphigénie	48	165. Le Misanthrope	95
153. Mithridate	53	166. Athalie	220
154. Bajazet	78	167. Don-Sancho d'Aragon...	100
155. Esther	67	168. Virginie	300
156. Nicomède	63	169. Catherine II	85
157. Marie Stuart	80	170. Le Vieux de la Montagne.	95
158. Ariane	83	171 Adrienne Lecouvreur....	1250
159. Le Cid	575	172. Cléopâtre	290
160. Frédégonde	70		

Un exemple et un rapprochement établiront pour tous les ouvrages de cette bibliothèque la proportion dans laquelle la valeur des livres s'est accrue sous l'influence de cet engouement sans précédents en librairie: un exemplaire des *Confessions d'un Enfant du siècle*, par A. de Musset, édition Charpentier, qui vaut, relié, 4 francs, s'est vendu 19 francs.

Enfin, en mettant en regard quelques numéros de la vente Rachel et du catalogue Armand Bertin, l'un des mieux

accueillis dans ces dernières années, nous trouvons ce résultat significatif :

	Vente Bertin.	Vente Rachel.
Essais de Montaigne (édition Lefèvre, 5 vol. in-8).	20 fr. 50	80 fr.
Œuvres de Rabelais (édition P.-L. Jacob)........	5 50	13
Œuvres de lord Byron (Amédée Pichot, 6 vol. in-8)	18 50	99
La Jérusalem délivrée (éd. Philippon de la Madeleine)	5 75	31
Théâtre des Grecs du P. Brumoy (16 vol. in-8)....	50 »	155

Les six autres parties du catalogue de Mlle Rachel sortent complétement de la spécialité du *Bulletin du Bibliophile;* aussi n'en parlerons-nous que pour mémoire et afin d'émettre un regret qui est dans tous les cœurs généreux.

Le gouffre de cette vente de vingt jours a englouti tout ce qui restoit de cette merveilleuse femme qui fut la gloire de notre théâtre ; il s'est refermé sur tous ces débris, qui étoient pour la plupart d'illustres souvenirs, et en a vomi la plus forte partie dans les égouts du *Temple*. C'est une profanation. Eh quoi ! ce bracelet monumental portant en exergue : « *Victoria, reine, à Rachel* » ; cet hommage d'une reine héréditaire à cette reine unique, sans prédécesseurs et sans successeurs; cette royale consécration de la royauté du génie ! on l'a jeté sans rougir de honte à la horde des revendeurs aux doigts crochus ! Le bijou d'or, rien de mieux; mais la légende? cette légende qui étoit comme les lettres de noblesse de la grande artiste, personne n'a donc pensé que ses fils, un jour, pourroient demander compte de l'héritage de gloire de leur mère? on pourroit donc vendre aussi la croix d'honneur d'un soldat ?

Ils ont bien vendu d'ailleurs une broche formée d'un masque tragique entouré du mot : *Feliciter*, l'emblème de la carrière artistique de Rachel. Ils ont vendu une broche autour de laquelle elle avoit fait graver, la pauvre femme : *Vita dulcis*. Ah ! si elle avoit prévu cette torture de vingt jours, n'auroit-elle pas écrit bien plutôt : *Mors amara*. Et ce bracelet

d'or avec cette inscription : *Amo te, ama me*, et non « ces inscriptions », comme dit le catalogue qui auroit dû, dans ce cas, ajouter « et belles lettres », on l'a vendu aussi.

Sa gloire et son cœur, tout y a passé, et il ne reste plus de ce génie transformé en réclame, de cette illustration changée en lingots, de ce cœur taillé en enseigne, — sordides métamorphoses de la mythologie d'un siècle d'*agio*, — qu'un souvenir, un écho et un nom.

Vita tristis !

ALBERT DE LA FIZELIÈRE.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS.

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS. — M. Schefer, premier secrétaire-interprète de l'Empereur pour les langues orientales, professeur de persan à l'École des langues orientales vivantes, vient d'être nommé membre adjoint de la Société des bibliophiles françois. M. Ambroise-Firmin Didot a été également élu membre de la Société.

Ces Messieurs remplacent MM. le marquis de Berenger et P. Blanchemain, membres adjoints, devenus titulaires par la mort si prématurée et si regrettable de madame la duchesse de Mouchy, et la démission de M. Bérard.

— La prochaine publication de la Société des bibliophiles, qui doit bientôt paroître, est la réimpression du *Plan de Gomboust*. La gravure et le tirage sont terminés, le texte est également sous presse, et la mise en vente des exemplaires est annoncée pour le commencement de juillet prochain.

— Le quinze juin prochain aura lieu à Londres la vente d'une intéressante collection d'ouvrages historiques, relatifs à la France, à la Révolution françoise et au règne de l'empereur Napoléon Ier. On y remarque même une série curieuse de livres classés sous le titre de *Napoléon muséum*, dont tous les volumes et reçueils de pièces sont reliés en cuir de Russie uniformément. Enfin le Catalogue, rédigé par MM. Leigh Sotheby et John Wilkinson, indique une collection de volumes avec annotations et signatures de personnages célèbres, tels que lord Byron, le pape Clément VIII, Henry Cromwell, Édouard VI, J.-F. Gronovius, J. Locke, John Milton, Napoléon Bonaparte, Reynolds, Shakespeare, Torquato Tasso, etc.

— Nous avons reçu le catalogue d'une vente publique qui se fera le 21 juin, à Anvers, de la collection de livres et manuscrits *délaïssée* par Henri-Pierre Verdussen, descendant de la famille des Verdussen, qui occupe un rang distingué dans les annales de la typographie des Pays-Bas, et imprimeur lui-même. La préface du catalogue, qui comprend 6,429 articles, nous donne, sur la nature des livres, les indications suivantes :

« Si la collection dont nous publions le catalogue ne brille point par des ouvrages ordinairement recherchés par les bibliographes, ou qui se distinguent par la richesse des reliures, les amateurs des études sérieuses y trouveront néanmoins une quantité d'ouvrages précieux et rares dans toutes les facultés, et dont la valeur est généralement reconnue par les savants. Aussi avons-nous été très-sobres de notes et de recommandations dans la rédaction du catalogue ; nous avons cru que ces notes sont souvent superflues pour les véritables bibliographes, surtout alors qu'elles ont pour but de recommander la valeur intrinsèque de l'ouvrage, et qu'elles ne sont pas ajoutées pour faire connoître quelques particularités qui caractérisent l'exemplaire.

« La bibliothèque de M. Verdussen se distingue par quelques grandes collections que l'on rencontre rarement dans les cabinets particuliers. Nous nous bornerons à citer le

grand ouvrage des bollandistes, *Acta sanctorum*, exemplaire complet, avec les continuations récentes, et accompagné des opuscules polémiques et des ouvrages de critique qui ont paru à l'occasion de cette célèbre publication, dont ils forment un complément précieux (3825 et suivants). *Le Antichità di Ercolano da Ottav. Ant. Bayardi* (5656); *Histoire et Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (5921); *Histoire de l'Académie royale des Sciences* (5925); *Mémoires de l'Institut national des Sciences et des Arts* (5934); et autres collections moins volumineuses, mais non moins précieuses. »

NÉCROLOGIE. — M. le comte de Saint-Aignan, ancien pair de France, commandeur de la Légion d'honneur, est mort le 21 mai, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

— Nous avons aussi à enregistrer la perte de M. H.-M. Erdeven, chevalier de la Légion d'honneur, ancien chef de bureau à la préfecture du Morbihan et de la Seine, décédé dans sa soixante-dix-neuvième année, le 21 avril dernier.

— Au moment où nous mettons sous presse, nous recevons le tome deuxième du *Catalogue des livres, manuscrits, dessins et estampes* de feu M. Borluut de Noortdonck. Cette seconde partie, qui comprend la partie historique, n'est ni moins riche ni moins nombreuse que la première, qui a été mise aux enchères au mois d'avril dernier (voir pages 881 de la livraison précédente). La vente aura lieu à Gand, le 19 juillet prochain, et tout porte à croire que cette deuxième *auction* aura le même succès que la première, qui a été accueillie et suivie avec le plus vif empressement, non-seulement par les bibliophiles gantois, mais encore par les amateurs et les libraires venus exprès de France et d'Angleterre.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

MAI 1858.

468. Aeneas Silvius de pravis mulieribus, epitaphia clarorum virorum et alia multa. (*Absque nota*) *Strasbourg, Grüninger*, 1507; pet. in-8, goth. . . . . 35 — »

« Cette édition, indiquée dans le catalogue de De Boze comme très-ancienne et même comme imprimée avec des caractères mobiles de bois, ne peut pas avoir été mise au jour avant l'année 1507, qui est celle que porte pour date l'épître dédicatoire placée au commencement du volume.» (Brunet, *Man. du Libr.*, t. I, p. 25.) Nous ajouterons à cette note : La marque de Jean Grüninger, imprimeur à Strasbourg, est gravée sur le titre. De plus, une édition d'Alcimus Avitus, cataloguée ci-dessous, n° 470, et imprimée avec les mêmes caractères, renferme une dédicace du même éditeur, également datée de 1507, porte la même marque sur le titre, et la souscription finale : *Impressum anno 1507*. Il est donc évident que l'Aeneas Sylvius a été imprimé à Strasbourg, en 1507, par J. Grüninger.

Les diverses éditions des ouvrages d'Aeneas Sylvius, publiés séparément dans le xve siècle et au commencement du xvie, sont des raretés typographiques très-recherchées des bibliophiles. Celle-ci n'est pas citée par Panzer, et l'erreur bibliographique causée par les petits caractères gothiques dont s'est servi l'imprimeur donnent au volume un certain attrait de curiosité.

Outre le traité *De Pravis mulieribus* et les Épitaphes annoncés sur le titre, on trouve encore dans ce livre : *De Trinitate*, extraits en prose et en vers des plus célèbres auteurs chrétiens. *Notabilia*, collection de facéties, d'épigrammes, etc. Bocace, *De Pravis mulieribus, contra gulosos et ebriosos. Aurea carmina Pythagoræ, Aldo rom. interprete (versibus)*; *eorumdem alia traductio Marsilio Ficino interprete (solutâ oratione)*.

Ce recueil est précédé de 12 vers élégiaques, composés par J.-Adelphe

Mulingus, de Strasbourg, au-dessous desquels on voit l'empreinte des armes d'un noble allemand; c'est sans doute celui qui a signé sur le titre. J.-A. Mulingus a daté son épître dédicatoire *Ex Treveri, anno hujus seculi septimo*, c'est-à-dire 1507.

AP. B.

469. ALBERICI. Historiarum sanctiss. et gloriosiss. Virginis deiparæ de Popolo almæ urbis compendium. Auctore R. P. F. Jacobo de Albericis a Sarnico Bergomensi, hujus cænobii priore. *Romæ, Nic. Mutius*, 1599; in-4, fig. et portr., v. f., fil., tr. dor. (*Capé*). 38—»

Ce volume RARE et curieux porte sur le titre la signature autographe de Baluze : *Stephanus Baluzius tutelensis;* il est orné de 3 fig. et de 11 portraits; ensemble 14 planches gravées sur cuivre. Toutes les pages sont encadrées d'un double filet.

Jacques de Albericis, prieur du monastère de Sainte-Marie di Popolo, écrivit l'histoire de l'église de cette abbaye, l'une des sept églises de Rome, et dédia son ouvrage à l'illustriss. Ottavio Aquaviva, cardinal du titre de Sainte-Marie di Popolo. Ce livre est divisé en plusieurs chapitres : *Originis et causæ S. Mariæ de Populo narratio.* L'orateur raconte les miracles opérés par la Sainte Vierge près de la porte Flaminia, miracles qui donnèrent lieu à la fondation de l'église. Une gravure à compartiments représente ces différents actes miraculeux. — *Descriptio ecclesiæ.* Cette description est précédée d'une vue de l'intérieur de l'église. — *Discursus in admirabilem et insignem S. Mariæ imaginem.* Admirable tableau peint par S. Luc, dit l'auteur, et placé dans l'église di Popolo, par les soins du pape Grégoire IX. La gravure qui accompagne le discours, représente les décorations de l'autel et le tableau de S. Luc.—*Indulgentiæ privilegiaque maxima ecclesiæ S. Mariæ de Populo à summis pontif. concessa.* Ainsi que l'indique le titre, cette partie du livre contient les bulles de concession des indulgences et privilèges accordés à l'église par onze papes; avec leurs portraits gravés dans le texte, depuis Pascal II, en 1099, jusqu'à Clément VIII, en 1597. La dernière partie est, à notre avis, la plus importante : *Epitaphia varia in ecclesia S. Mariæ de Populo existentia.* Ce recueil d'épitaphes embrasse cinq siècles, et fournit des noms d'hommes illustres de tous les pays. L'Italie, l'Espagne, la France, l'Allemagne, la Flandre, etc., sont représentées dans cette longue liste nécrologique. Au milieu des grands personnages inhumés à Sainte-Marie di Popolo, il est assez curieux de trouver des noms tels que ceux-ci : *Paulus Bursanus*, cantor celeberrimus, *atque ob id Paulo III P. M. gratissimus, qui vixit an. 43. dies 3. et obiit an. 1556.* — *Petrus Segalinus placentinus*, barbitonsor benemeritus, *positus est 1537, vixit an. 38, mens. 5, dies 26.* Nous regrettons de ne pouvoir offrir à nos lecteurs un extrait de cette collection d'épitaphes, mais ce travail nous auroit entraîné beaucoup trop loin.

AP. B.

470. Alcimi Aviti, viennensis episcopi, poetae christianissimi, libri vi. De Origine mundi. De Originali peccato. De Sententia Dei. De Diluvio mundi. De Transitu maris Rubri. De Virginitate. (Marque de Grüninger sur le titre.) In fine : *Fœliciter impressum anno virginei partus M CCCCC VIJ, feria quinta post Bartholomei ;* pet. in-8, goth. . . . . 35 — »

Ce livre est imprimé avec les mêmes caractères que l'Aeneas Silvius catalogué ci-dessus ; il porte également sur le titre la marque de J. Grüninger, le célèbre typographe de Strasbourg. Les pièces liminaires se composent de deux avis au lecteur (en vers), par Ringmannus Philesius et J.-Ad. Mulingus ; d'une épître dédicatoire adressée par Mulingus à Jacques, archevêque et électeur de Trèves, et datée de Strasbourg, le 12 des calendes de septembre 1507 ; enfin, d'une courte notice sur Alcimus Avitus, extraite de la Chronique d'Eusèbe et de l'ouvrage de J. Trithême, *De ecclesiasticis scriptoribus.* D'après ces écrivains, Alcimus Avitus, poëte distingué et théologien, vivoit sous les empereurs Zénon et Anastase, vers l'an 500 de notre ère. Les poésies chrétiennes de cet ancien archevêque de Vienne sont estimées, et cette édition de Strasbourg, citée seulement par Panzer, est une rareté bibliographique.

471. Antidote contre les cocus ou Dissertations sur les Cornes antiques et modernes, ouvrage philosophique. *A Paris, chez les marchands de nouveautés, s. d. ;* in-8 de 48 p. y compr. le titre, d.-rel. . . . . 9 - »

Ce n'est pas une nouvelle édition, mais un nouveau titre seulement ajouté à celle qui avoit paru en 1786, sous ce titre tout à fait différent : *Dissertations sur les cornes antiques et modernes, ouvrage philosophique dédié à MM. les savants, antiquaires, gens de lettres, poëtes, avocats, censeurs, bibliothécaires, imprimeurs, libraires, etc.* Paris, in-8. Selon Barbier et M. Quérard, l'auteur de cette célèbre dissertation seroit J.-Fr.-Marie Vielh de Boisjolin, qui ne s'est fait connoître que par des poésies très-gracieuses, mais peu archéologiques. Beuchot n'a pas adopté l'opinion de Barbier, car dans l'article de l'architecte Charles-François Viel (*Biographie universelle*), il lui fait honneur de la Dissertation sur les cornes antiques et modernes. Beuchot tenoit de bonne source ce renseignement authentique, à l'appui duquel on peut invoquer le témoignage du savant de l'Aulnaye, dans le glossaire de son édition de Rabelais (1823, t. III, p. 64). C.-F. Viel venoit de composer ses *Lettres sur l'architecture des*

anciens (Paris, Bleuet, 1780-85, in-8), lorsqu'il envoya au comte de Wanestin, son protecteur, cette Dissertation sur les cornes. Nous ne savons pas jusqu'à quel point le comte fut flatté de l'hommage qu'on lui adressoit.

P. L.

472. Arator, poeta christianissimus in actus Apostolorum (libri duo) ; (absque nota). *Strasbourg, J. Grüninger*, 1507; pet. in-8, goth................. 35—»

Ce volume fort rare, cité par Panzer, est imprimé avec les mêmes caractères que l'Aeneas Silvius et l'Alcimus Avitus, ci-dessus catalogués; il porte aussi la marque de Grüninger. Arator, cardinal sous-diacre, composa ce poëme sur les Actes des Apôtres, pendant le siége de Rome par les Vandales, sous le règne de l'empereur Justinien, vers l'an 540. Le pape Vigile ordonna que cet ouvrage seroit lu trois fois en public, dans l'église Saint-Pierre-aux-Liens. L'affluence des auditeurs fut grande, et la lecture du poëme dura plusieurs jours; car on l'accueillit avec tant d'enthousiasme, que l'auteur ne pouvoit en lire, dans chaque séance, que la moitié d'un livre, par suite des nombreux passages que les assistants faisoient répéter.

Cette édition est dédiée à Guillaume, comte de Hunstein, évêque de Strasbourg et landgrave d'Alsace, par J.-A. Mulingus, en six vers élégiaques, et par Guill. Seszler, en trois pages de prose latine. On lit ensuite une notice sur l'époque de la composition du poëme, puis le prologue d'Arator, en deux épîtres; l'une à l'abbé Florianus, et l'autre au pape Vigile. La page qui suit l'*explicit liber Aratoris*, est restée blanche. Les deux derniers feuillets sont consacrés à une notice sur la vie et les ouvrages d'Arator, extraite de J. Trithème, et à une épître en prose adressée par Mulingus à ses anciens précepteurs, G. Holensteiner et Jér. de Geeuiler, directeurs des écoles de Strasbourg et de Sletstat, datée de Trèves, le jour des Calendes de novembre 1507. Dans cette pièce, Mulingus annonce qu'il a l'intention de publier, avec les mêmes caractères typographiques, les œuvres de Juvencus, de Sedulius, de Fortunatus et de plusieurs autres poëtes chrétiens. Si cette publication a été réellement continuée, il seroit curieux mais bien difficile de réunir les volumes qui en font partie; et nous regardons comme une bonne fortune bibliographique, de pouvoir offrir aux amateurs trois ouvrages de cette collection.

Ap. B.

473. Chrysostome. Libellus sancti Johannis Crysostomi; quod nemo leditur nisi a se ipso. (In fine): *Guiot Marchant, imprimeur, demorant au grant hostel de Champ-Gaillart, à Paris*, (vers 1486); in-4 de 16 ff. à 36 lig. par page, goth., signat..................... »

Exemplaire bien conservé d'une édition tellement rare, qu'elle n'est

citée ni par Panzer ni par Hain; ces bibliographes indiquent cependant trois autres éditions du xvᵉ siècle avec des titres différents. Il est difficile de retrouver les opuscules de saint Jean Chrysostôme, imprimés séparément au xvᵉ siècle. Dans celui-ci, l'auteur discute une question philosophique, qui, dans ces temps reculés, devoit sembler paradoxale : *Nemo leditur nisi a semetipso* (l'homme est le seul artisan de son malheur). L'éloquent orateur avoit prévu les objections. Voici le début de son discours, assez foiblement traduit :

« Je sais que ceux qui convoitent les plus grossières jouissances de cette vie, qui s'attachent à la terre, sacrifient tout aux plaisirs, et qui, par suite, ne peuvent comprendre le sens spirituel, trouveront notre discours nouveau et extraordinaire. Ils se moqueront peut-être de la proposition inscrite sur le titre de cet opuscule, proposition dont la preuve leur paroîtra impossible; mais ces considérations ne nous feront point abandonner notre projet. »

Quoique cette proposition soit aujourd'hui généralement adoptée, il n'est pas moins curieux d'en lire la démonstration écrite au ivᵉ siècle par saint J. Chrysostôme.

Cet opuscule a été imprimé par Guiot ou Gui Marchant, typographe parisien, devenu célèbre par la publication de la *Grande Danse Macabre*, en 1486, en 1490 et en 1491. La *Danse Macabre*, plusieurs fois reproduite dans les siècles suivants, est enfin tombée dans le domaine des imprimeurs de Troyes : N. Oudot et Garnier (vers 1729), l'ont habillée de papier gris et chargée de mauvaises gravures sur bois. *Sic transit gloria mundi.*

La marque singulière, à rébus, de Gui Marchant, est imprimée sur le dernier feuillet de l'opuscule de saint J. Chrysostôme, et gravée dans le *Manuel du Libraire*, t. II, p. 11. AP. B.

474. COLLECTIO OPUSCULORUM MORALIUM. Langenius (Petrus) : Insignes aliquot et utilissimæ ad virtutem adhortationes, carmine conscriptæ. *Antverpiæ, J. Loëus*, 1556. — Nemius (J.). Parens et Noverca, hoc est, allegoricωs depicta humanæ conditionis fœlicitas et infœlicitas (carminibus). *Antverpiæ, J. Latius*, 1553. — Fullonius Gnapheus (Guill.) : D. Eloquentiæ triumphus, carmine redditus. *Antverpiæ, J. Loëus*, 1555. — Disciplina et institutio puerorum. *Parisiis, Chr. Wechel*, 1532. — Erasme. De Civilitate morum puerilium libellus, scholiis illustratus per Gisbertum Longolium. *Antverpiæ, J. Verwithaghen*, 1551. — Dedekindus

(Fréd.). Grobianus, de morum simplicitate libri duo (versibus). *Francofurti, Christ. Egenolphus* (1549); en 1 vol. in-8, d.-rel., veau.................. 36—»

Ce recueil factice est composé de six ouvrages fort rares, en très-jolies éditions imprimées dans le XVI[e] siècle, à Anvers, à Francfort et à Paris. Le *Grobianus*, de Dedekind, est le seul de ces opuscules qui soit cité par les bibliographes. — Les *Insignes aliquot ad virtutem adhortationes*, de P. Langhen, directeur de l'école de Kaiserwert au diocèse de Cologne, contiennent en dix-neuf feuillets, huit opuscules (dont le dernier est en prose), tous destinés à l'instruction morale des enfants. — Le poëme moral et allégorique de J. Nemius, professeur à Nimègue, *Parens et noverca*, est également à l'usage des enfants. Cet ouvrage, mêlé de prose et de vers, a été très-élégamment imprimé. — Les bibliographes citent Guillaume Volder ou Le Foulon, dit Gnapheus, à propos de la célèbre comédie *Acolastus, de filio prodigo*, qui fut traduite en anglois par Palsgrave; ils signalent encore deux comédies du même auteur : *Hypocrisis*, Basle, 1544, et *Morosophus*, Nuremberg, 1599; et ajoutent que ces deux pièces sont plus rares que l'*Acolastus*, mais ils n'ont pas connu le *Triumphus D. eloquentiæ*, comédie au moins aussi originale que l'*Acolastus* et beaucoup plus rare que les autres pièces citées. Elle fut représentée d'abord à Elbing, puis dans l'académie qui venoit d'être fondée à Königsberg (Prusse), en 1545, sous la direction de l'auteur. Les principaux acteurs se nommoient Robert Finck, Guill. David, Michel Hecht et Théod. Montfort. Elle avoit été primitivement composée en vers familiers et *scholastiques*, mais Gnapheus en corrigea le style avant de la faire imprimer en 1555. La mise en scène étoit compliquée : cent personnages au moins, guerriers, musiciens, poëtes, dieux et déesses, paroissoient sur le théâtre, à pied, à cheval, ou montés sur des chars. Quelques parties de cette comédie devoient être chantées. C'étoit, en un mot, ce que nous nommerions aujourd'hui une pièce à grand spectacle. — L'opuscule anonyme de 12 feuill., *Disciplina et institutio puerorum*, imprimé en caractères italiques, *Paris, Wechel*, 1532, est un manuel qui trace aux écoliers leurs devoirs, depuis le lever jusqu'au coucher, à l'étude, à la récréation, pendant les repas, etc. Ce livre est curieux par les singuliers conseils qu'il renferme. — Le traité d'Érasme, *De Civilitate morum puerilium*, est bien connu; mais cette belle édition de 1551, avec les scholies de Gilbert Longueil, jeune auteur de vingt ans, n'a point été indiquée. — L'édition de Francfort, 1549, est la première et la plus rare du *Grobianus*, de Fr. Dedekind, poëme satirique sur les mœurs; mais elle ne contient que deux livres, tandis que celles de 1554 et des années ultérieures contiennent trois livres. Cet ouvrage a été traduit plusieurs fois en anglois et en allemand.

AP. B.

475. Les diversitez galantes, contenant : Les soirées des auberges, nouvelle comique; l'apoticaire de qualité,

nouvelle galante et véritable; l'avanture de l'hostellerie ou les deux rivales; le mariage de Belfegore, nouvelle facétieuse; l'occasion perdue recouverte, nouvelle comique. *Paris, Jean Ribou,* 1665; p. in-12 de 11 ff. prélim., 154 p., 1 feuillet non chiff. et 100 p. v. éc. . . . . 15--»

Le titre détaillé de ce petit volume, peu commun et digne d'être recherché, n'annonce pas la pièce la plus intéressante qu'il contient, et l'on peut supposer que l'auteur, Villiers ou de Villiers, comédien de l'hôtel de Bourgogne, a omis à dessein sur le titre l'indication de sa comédie, *Responce à l'Impromptu de Versailles ou la Vengeance des Marquis*, qu'il imprimoit dans ce recueil pour la première fois. Elle y est si bien cachée, qu'on la cherche souvent dans les catalogues, où on ne la trouve pas, parce qu'il n'en existe aucune édition séparée. Elle avoit été représentée avec succès à la fin de 1663, et Villiers y avoit joué un rôle, mais il ne la fit pas imprimer alors, peut-être parce qu'il ne savoit à qui la dédier, quoique Antoine Jacob de Montfleury eût fait paroître dès le mois de février 1664, son *Impromptu de l'hôtel de Condé*, qui étoit aussi une réponse satyrique à la comédie de Molière, et qui n'avoit pas non plus de dédicace. *La Vengeance des Marquis*, de Villiers, devroit figurer dans les éditions complètes des œuvres de l'auteur de l'*Impromptu de Versailles*. — Exemplaire de M. Viollet-Leduc, les deux premiers feuillets tachés. P. L.

476. EPISTOLA RABBI SAMUELIS israhelite missa ad Rabbi Ysaac magistrum synagoge in subiulmeta ciuitate regis Morochorum, qua iudeus ille catecuminus aridam iudeorum de Messia spem stimulans, ipsos, necnon eorum posteros, sua spe super testimoniis legis et prophetarum de venturo Messia esse frustratos, ... apertissime demonstrat. Annexa est etiam in fine Pontii Pilati, de indubitata hiesu resurrectione, epistola ad Tiberium imperatorem. (*Impressa est epistola ... arte literaria perfamati Casparis Hochfeders nurenbergensis,...* anno 1498); in-4, goth., à 2 col., d.-rel., v. (*piqûres*) . . . . 50—»

Volume d'une extrême rareté, imprimé avec de jolis caractères gothiques. Cet exemplaire, grand de marges, a été malheureusement atteint de nom-

breuses piqûres; mais il faut bien l'accepter tel qu'il est, car il seroit sans doute fort difficile d'en trouver un autre. Les éditions du XVe siècle deviennent de plus en plus rares; les grandes bibliothèques publiques et quelques cabinets d'élite les ont déjà presque entièrement absorbées.

L'éditeur de ce livre en raconte ainsi la singulière histoire: L'an 1000, le rabbin Samuel, originaire de la cité de *Sem*, au royaume de Maroc, adressa une lettre au rabbin Ysaac, chef de la sinagogue de la ville de *Subiulmeta*, dans le même royaume; et désirant que cette lettre importante et confidentielle fût tenue secrète, il l'écrivit en arabe, *langue peu familière aux Juifs et surtout aux Chrétiens*. L'existence de la lettre du rabbin Samuel ne fut point révélée pendant trois siècles; mais le fr. Alphonse Bonhomme, espagnol, religieux de l'ordre des frères prêcheurs, découvrit enfin cette pièce unique et la traduisit fidèlement d'arabe en latin, l'an 1338, sous le pontificat de Benoit XII.

Ce traité en 27 chapitres, où l'on démontre que les prophètes ont annoncé la venue du Messie, me paroît être un de ces ouvrages apocryphes composés avec tant de zèle par les moines du moyen âge. Je soupçonne le fr. Bonhomme, ou le général de son ordre, le fr. Hugues, d'avoir écrit cette fameuse lettre. Remarquez qu'il n'est pas plus facile de préciser l'auteur que le traducteur. En effet, on lit dans le prologue: *Hæc epistola per eundem Alfunsum... fideliter traducta est;* et avant *l'explicit*: *Hæc frater Alphunsius Boni hominis instancia fr. Hugonis magistri ejusdem ordinis predicatorum ad translationes quas idem hugo fecit nuper de epistola Samuelis, addidit.* La polémique serrée du rabbin Samuel et la qualité de catéchumène que lui donne l'éditeur, m'avoit fait supposer qu'il se préparoit à recevoir le baptême. Mais il est évident que Samuel n'avoit point cessé d'être israélite, et que s'il eût été catéchumène, il auroit publié sa lettre en langue vulgaire afin d'être lu et compris par tous, juifs ou chrétiens, au lieu de faire usage d'un idiôme peu usité, *même au Maroc*. Et peut-on admettre que le rabbin Ysaac, chef d'une synagogue, n'ait pas détruit cette lettre confidentielle qui devoit être un sujet de scandale pour ses coréligionnaires, puis, que les successeurs d'Ysaac l'aient conservée avec tant de soin qu'elle existoit encore en 1338? Seroit-ce le rabbin Samuel qui auroit puisé dans l'alcoran des preuves de la venue du Messie, comme s'il avoit ignoré que Mahomet s'est servi des Évangiles pour la rédaction de son code religieux? N'est-ce point plutôt le fr. Bonhomme qui n'a pas craint, dans ses additions, de corroborer le témoignage des prophètes, par des preuves extraites du testament des douze patriarches, livre notoirement apocryphe et inséré comme tel dans l'ouvrage de Fabricius, et de plus, par les prédictions apocryphes de la sibylle qui vécut du temps de Priam et de la guerre de Troie? — La dernière pièce du volume est une lettre adressée par Ponce Pilate à l'empereur Tibère, dans laquelle il relate les miracles, la passion et la résurrection de Jésus-Christ: lettre également apocryphe. Il est fâcheux que la sentence de Ponce Pilate n'ait été retrouvée qu'en 1580; cette collection d'œuvres apocryphes se seroit enrichie du *Thrésor admirable de la sentence prononcée par Ponce Pilate contre nostre*

Sauveur Jésus-Christ, trouvée miraculeusement escripte sur parchemin en lettres hébraïques dans un vase de marbre, enclos de deux autres vases de fer et de pierre, en la ville d'Aquila, au royaume de Naples, en l'année 1580. AP. B.

477. HYSSOPŒUS. Rabi Joseph Hyssopœus Parpinianensis judæorum poeta dulcissimus ex hebraica lingua in latinam traductus a Joanne Reuchlin Phorcensi legum imperialium doctore. (*Tubingæ, in ædibus Thomæ Anshelmi badensis*, 1512); in-4. .... 30—»

Première édition d'un livre rare imprimé en beaux caractères. Jean Reuchlin, l'un des premiers restaurateurs des lettres en Allemagne, et l'un des hommes les plus savants de son époque, mourut en 1522. Parmi les nombreux ouvrages qu'il publia sur les langues, on doit remarquer ce curieux spécimen de la poésie hébraïque. Dans une préface fort érudite, Reuchlin, après avoir établi l'antiquité de la philosophie israélite et examiné les différentes sectes des philosophes de cette nation, avoue que malgré les témoignages de Philon, de Josèphe, d'Origène, d'Eusèbe et de plusieurs autres écrivains, il n'avoit pu croire que les Hébreux se fussent adonnés à la poésie ; il y trouvoit de grandes difficultés ; mais son incrédulité cessa, après avoir découvert au milieu des livres de sa bibliothèque l'opuscule de Joseph Hyssopœus ; il en admira l'abondance des pensées, la richesse du rhythme et la suave mélodie. Il s'empressa de traduire ce poème en latin, vers pour vers, et en faisant usage, ainsi que le poète hébreu, du mètre iambique hipponactéen. Le rabbin Joseph Hyssopœus de Perpignan (*Parpinianensis*), chanta cet épithalame pendant le repas des noces de son fils Samuel. Par allusion au bassin d'argent offert par les chefs d'Israël, lors de la dédicace de l'autel, J. Hyssopœus intitula son poème *Lanx argentea* (le bassin d'argent) ; et comme le bassin de la dédicace pesoit 131 sicles, le bassin poétique d'Hyssopœus contient 131 sentences morales exprimées en 232 vers.

La marque de Th. Anshelme de Bade, qui se compose d'un monogramme surmonté de caractères hébraïques, est imprimée sur le dernier feuillet, au dessous de la souscription. AP. B.

478. LESSIUS. Le vray régime de vivre pour la conservation de la santé du corps et de l'âme, et du parfait usage du jugement, de la mémoire et de tous les sens jusqu'à une extrême vieillesse, sans l'usage d'aucune medecine ; averé par l'expérience de plusieurs personnes et confirmé par l'authorité de très-scavans me-

decins ; composé en latin par le R. P. Leonard Lessius, de la Compagnie de Jésus. Ensemble un Traitté de Louis Cornaro, noble vénitien, sur le même sujet. Le tout traduit en françois, par Sébastien Hardy, parisien; reveu, corrigé et augmenté d'annotations en marge, et de la vie admirable dudit Cornaro, et des tesmoignages des auteurs qui en ont parlé. *Paris, Gervais Clousier*, 1646; in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Aux armes du roi.*) .... 28—»

Exemplaire précieux du Père La Chaise, qui a mis à la fin un *Advertissement* de huit pages, que nous croyons autographes. Cette addition manuscrite renferme des particularités intéressantes sur M. de Chavigny, secrétaire d'État; sur Colbert et sur le savant jésuite qui a recueilli ces observations hygiéniques : « L'autheur de cet advertissement, dit-il, a eu de même (que Colbert), une attaque de goutte, estant fort jeune (marque de foible complexion), mais, par la permission de Dieu, ce livre estant tombé entre ses mains peu après, il luy fit connoistre ce qu'on devoit faire pour se conserver en santé, et quoy qu'il n'ait pas toujours esté assez sage pour garder la sobrieté necessaire, neanmoins il court sa 67e année et se porte mieux sans comparaison qu'il ne faisoit à 30 ans, où il vivoit dereglement, n'ayant goutte, gravelle, sciatique, ny autre incommodité, graces à Dieu: marchant de mesme qu'il faisoit estant jeune, mais plus foible à cause de l'aage et la veüe abaissée par une trop grande application aux livres, et cela sans estre abstreint de peser sa noriture, comme M. de Chavigny et Cornaro, qui est une sujétion dont peu de gens seroient capables en France ; mais encore une fois ne point surcharger son estomac et ne rien prendre que l'appetit ne soit revenu, fait faire une bonne digestion, et si on trouve plus de volupté en mangeant et beuvant de la sorte que de le faire sans appetit, suivant ce proverbe : « Qu'il n'y a sausse que d'appetit. » C'est à faire cette bonne digestion que, comme il a esté dit, aboutissent toutes les regles de santé, dont il y a tant de volumes, et qui seroit assez sage pour le pratiquer, ne mouroit que de vieillesse. » Le Père La Chaise mourut en 1709, à l'âge de 87 ans.

P. L.

479. Lettre de M. de l'Écluse, chirurgien-dentiste, seigneur Du Tilloy, près Montargis, à Monsieur son curé; avec un avis des éditeurs et un hymne chanté à la louange de M. le marquis de Pompignan, à la fin du jour de la fête qu'il a donnée à son village pour la bénédiction

de l'église, et qui n'a point été imprimé avec la relation de cette fête et le sermon prononcé à cette occasion. *Genève, aux dépens des chirurgiens-dentistes*, 1763; in-8 de 16 p., cart........................ 6—»

C'est une facétie de Voltaire qu'on n'a pas reproduite en entier dans les éditions de ses œuvres. L'article que M. Quérard (*France littéraire*, t. X, p. 336) consacre à cette facétie, présente quelques erreurs qu'il faut attribuer à Beuchot, lequel ne paroît pas avoir eu sous les yeux l'édition originale. Voltaire a mis cet opuscule plaisant sous le nom du sieur de l'Écluse, qu'il connoissoit et qu'il estimoit. Ce *Lécluse* ou de l'Écluse, qu'on a confondu mal à propos avec son cousin, le collaborateur des œuvres poissardes de Vadé, avoit été effectivement dentiste avant de devenir seigneur Du Tilloy; il avoit composé plusieurs ouvrages techniques sur l'ondontologie, publiés en 1752 et 1755, lorsqu'il exerçoit encore avec succès son métier ou plutôt son art de dentiste, à Paris. Voltaire, qui avoit perdu toutes ses dents, le nommoit gaîment son dentiste ordinaire et extraordinaire.

P. L.

480. MOERMAN. Apologi creaturarum (sive fabulæ versibus expressæ a J. Moermanno, figuris æri incisis a Ger. Juda ornatæ). *Antverpiæ, excudebat Gerardo Judæ Christoph. Plantinus*, 1584; pet. in-4, de IV, 65 et 1 feuillets, titre gravé, fig., mar. r., jansén., tr. dor. (*Belle reliure.*)........................ 65—»

SUPERBE EXEMPLAIRE d'un livre assez rare, imprimé avec de beaux caractères romains et italiques; excellentes épreuves de jolies gravures.

Ces Apologues sont imités du *Dialogus creaturarum*, et ornés de 65 figures en taille-douce, gravées par Gérard de Jode. On sait que le *Dialogus* fut imprimé pour la première fois à Gouda, par G. Leeu, en 1480, et que cet ouvrage a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe.

J. Moerman nous apprend dans la dédicace, adressée à son ami J. Aviarius, médecin et directeur de l'École de Middelbourg, qu'ayant trouvé des fables, ou plutôt des apologues écrits par un anonyme, en prose latine et d'un style peu élégant, il avoit entrepris de les traduire en vers latins, afin d'adoucir par le travail la douleur que lui faisoit éprouver la mort récente de sa femme et de ses enfants. Nous n'avons découvert aucun autre renseignement sur ce poëte belge ou hollandois.

481. SPECULUM STULTORUM. Incipit epistola veteris Vigelli ad Vuilhelmum amicum suum secretum... (*absque*

nota) (vers 1480), in-4 de 62 ff. à 32 lig. par page, goth., signat. .... 38—»

Édition TRÈS-RARE, imprimée vers 1480; exemplaire grand de marges et parfaitement conservé, sauf une piqûre dans la marge de plusieurs feuillets. Ce livre obtint un grand succès. On en connoît plusieurs éditions du xve siècle, sans indication de lieu ni de date, excepté celle de 1499; elles sont toutes extrêmement rares. Ce volume fut encore réimprimé en 1506, en 1601 et en 1662.

L'auteur étoit un moine de Cantorbéry, nommé Nigel Wirecker; mais, par mesure de prudence, il s'est caché sous le pseudonyme de Vetus Vigellus. Cet ouvrage singulier, écrit au XIIe siècle en vers élégiaques, renferme une violente critique des mœurs du clergé et des ordres monastiques; et certes, les traits satiriques du moine Wirecker auroient pu lui susciter une fâcheuse affaire. La versification de ce poëme est facile et le rend agréable à la lecture. Plusieurs passages pourroient être cités, et certains vers ne seroient pas déplacés dans un recueil d'apophtegmes. Le sujet du poëme est assez bizarre. Il s'agit d'un âne nommé *Brunellus* (Bruneau), qui, mécontent de la queue qu'il a reçue de la nature, désire qu'elle soit plus longue et plus touffue. Il quitte son étable et vient consulter le célèbre médecin Galien. Celui-ci, en homme sage, conseille à Bruneau de conserver sa queue telle qu'elle est :

Quod natura dedit non sit tibi vile.
....
Crede mihi. Vetus est tibi cauda salubrior ista
Natibus innata, quam foret illa nova.

Mais, à propos de cette queue d'âne, voilà maître Galien qui s'empresse d'éreinter les médecins :

Cotidie fallunt ars et praxis medicine :
Si tres evadunt, septem dant colla ruine.
Pendet in ambiguo morbi medicina : dolorem
Impedit atque parit conditione pari.
etc.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans ses nombreuses et burlesques fantaisies. Il faut lire la consultation, *à nulle autre pareille*, que dicte Galien, pour faire croître la queue de Bruneau ; la bénédiction ironique à laquelle l'âne répond *amen;* le chapitre des chiens qui mordent l'âne et lui rognent la queue; la scène où, après avoir pris la qualité de nonce du pape, Mons Bruneau jette le frère Fromond dans le Rhône; la fable des deux vaches ; l'histoire d'un coq et d'un fils de curé. Enfin, Bruneau se rend à Paris, pour étudier; mais, à peine a-t-il quitté cette ville, qu'il en a oublié le nom. Cependant, il veut choisir une profession. Deviendra-t-il évêque, prévôt d'une ville, ou moine? C'est alors qu'il passe en revue ces divers

états, et que sous une forme facétieuse, il en fait une critique acerbe. Moines noirs, moines blancs, moines de Grandmont, chartreux, prémontrés, chanoines, tous reçoivent le coup de pied de l'âne. Et les religieuses! c'est bien pis :

Corpore serpentes, syrenes voce, dracones
  Pectore..........................
Harum sunt steriles et quedam parturientes
  Virgineoque tamen nomine cuncta tegunt.
Que pastoralis baculi dotatur honore
  Illa quidem melius fertiliusque parit,
Vix etiam quevis sterilis reperitur in illis :
  Donec eis etas talia posse negat.

Plusieurs chapitres du même genre sont consacrés aux rois, aux prélats, aux laïques.

Le poëte termine son œuvre par une recommandation qui doit plaire aux bibliophiles, et que, par suite, nous nous empressons de reproduire :

Quisquis theologus, quisquis legista peritus
  Vis fieri : multos semper habeto libros.
Pristina gestorum que condita vulgus haberet
  Cum legis in carta mens tua commemorat.
Non in mente manet quidquid vidimus ipsi;
  Quisque sibi libros vendicet, ergo vale.

Nous ferons observer que Panzer et d'autres bibliographes ne donnent à cette édition que 61 feuillets : ils ont oublié le 62ᵉ. Ce dernier feuillet, blanc au recto, contient au verso, 15 lignes de prose qui forment l'épilogue moral du livre ; il commence ainsi : *Speculum stultorum, hic liber novus et a paucis visus, etc..... Igitur, o stulti quorum infinitus est numerus, etc .....*

AP. B.

482. Sujets de critique prosaïques et versifiez, hónête (*sic*), rectifiante et raisonnée, en faveur des muses naissantes..., chez le sieur de Richesource, les samedis à deux heures, et qui donne la liberté de proposer des difficultez. *Paris, à l'Académie des Orateurs, place Dauphine, à la Renommée, deuxième appartement,* 1685 ; 16 pages. — Les mêmes sujets de prose et de vers, critiquez d'une manière raisonnée, honête et rectifiante, en faveur des auteurs naissans... Chez le même. *Ibid,*

à l'Académie des Philosophes orateurs, 1685; 52 p. Les deux pièces en 1 vol. in-8, cart............ 19 — »

Ces deux pièces se débitoient à l'Académie des philosophes orateurs, que le sieur de Richesource (Jean de Soudier) a tenue pendant plus de trente ans à Paris, en concurrence avec l'Académie françoise. On trouve sur un feuillet volant qui précède la première pièce, la liste des 20 ouvrages que ce singulier rectificateur de la langue et du style vendoit lui-même à ses auditeurs. Richelet, dans son *Dictionnaire*, s'est moqué de ce grammairien pédant qui s'érigeoit en correcteur du Parnasse, et qui s'amusoit à rectifier les ouvrages des plus célèbres écrivains. Il y auroit à faire une curieuse notice sur cet original, qui ne manquoit pas d'instruction ni même d'esprit. Il avoit fait graver une estampe relative à ses conférences oratoires du samedi; l'emblème qu'il avoit choisi étoit un bâton, *qui porte autant qu'il est porté*, disoit-il, avec cette devise : « Je soustiens celuy qui me porte. » Ses critiques sur les vers et la prose de ses contemporains étoient quelquefois amusantes. Mais on peut supposer que ces conférences amenoient souvent une étrange confusion dans les matières de la discussion; car on est tout surpris de trouver, au milieu de divers sujets de critique *réelle, verbale, oratoire et pathétique*, deux renseignements qui méritent d'être recueillis pour l'histoire de l'art : « Au château du Verger, en Anjou, dans un pan de tapisserie, on voit une Judith à genoux, le glaive en main devant une Notre-Dame. Aux Minimes, de Tours, une Notre-Dame, à genoux, dit ses heures devant un crucifix, et à côté l'ange qui la salue. »

P. L.

483. Tabouet. Historica Franciæ regum genesis, duplici dialecto in epitomen contracta, Juliano Taboëtio jureconsulto autore. *Lugduni*, *Nicol. Edoardus*, 1560; in-4 allongé, v. f., fil., tr. dor. (*Niédrée*).... 38 — »

Bel exemplaire d'un livre rare.—Julien Tabouet, jurisconsulte et historien, né près du Mans, dans les premières années du xvi[e] siècle, mourut vers 1562.

La *Genesis historica* est une chronique sommaire des règnes de soixante rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Henri II inclusivement. Chaque article se compose de quelques lignes de prose, suivies de vers latins. Le volume n'a que vingt feuillets, dont le premier contient le titre sur lequel est gravée la marque singulière de l'imprimeur, et le dernier renferme la souscription qui nous apprend que Nicol. Édouard étoit Champenois. *Lugduni, Nic. Edoardus campanus*. La dédicace de cette œuvre, en dix vers élégiaques, est adressée à Charles de Valois, duc d'Orléans, devenu roi sous le nom de Charles IX; et le livre finit par une pièce de

vers *ad invictissimum monarcham Franciscum regem suum*, *Henrici filium*, c'est-à-dire, François II, qui régnoit en 1560.

Le P. Lelong a été induit en erreur par les mots : *Duplici dialecto*, qu'on lit sur le titre. La Genèse historique de Tabouet n'est point écrite en deux langues, mais en prose et en vers.

484. Thiers. Dissertation sur la Sainte Larme de Vendôme, par J.-B. Thiers, avec la réponse à la lettre du P. Mabillon. *Amsterd.*, 1751, in-12, veau fauve, fil. d. en tête (*Kœlher*) .... 15—»

Bel exemplaire non rogné. — On trouve en tête un curieux catalogue de tous les ouvrages de M. Thiers. « C'est une croyance fort répandue parmi les peuples du Vendômois et ceux des provinces circonvoisines, qu'il y a à Vendôme, dans le monastère de la Trinité, une des larmes que Notre Seigneur Jésus-Christ versa sur la mort de Lazare. » C'est ainsi que l'auteur commence son intéressante dissertation. Voici ce que Belleforest dit dans sa Cosmographie : « L'histoire porte donc que Notre-Seigneur res-uscita Lazare, et qu'il pleura (suivant la vertu de l'Évangile) ; un ange recueillit cette larme d'un grand nombre qui ruisseloient des yeux du Sauveur et Créateur de tout le monde, formant soudain un vase qui, à dire vrai, est de merveilleux artifice, sans rupture, soudure, ni ouverture quelle que ce soit, et le dehors duquel est blanc et aussi transparent que crystal. Mais de dire de quelle matière il est fait, je crois que les plus experts lapidaires et minéralistes y perdroient leur latin. Et la Sainte Larme qui toujours tremble dedans ce petit vaisseau est de couleur d'eau et azurée. Je vous en parle comme sçavant qui ait pris soigneusement garde à la contempler à mon aise. On tient outre ce, que l'ange qui recueillit cette larme, la donna à la Madeleine, et elle étant sur les fins de sa vie, en fit présent à S. Maximin, son bon maître et pasteur en l'Évangile, lequel la laissa en son église de Marseille, d'où il fut évêque; et là demoura ce vase jusqu'au tems du grand empereur Constantin, qui le porta en sa cité de Constantinople, où il fut jusqu'au tems du roy Henry, roy de France, lequel requis par l'Empereur Grec de secours contre les Mahométans, y envoya le comte d'Anjou, Geoffroi Martel, lequel ayant chassé les infidèles, refusa toute récompense, et ne voulut que des reliques : et lui étant donné le choix de prendre ce qui lui plairoit le plus, il prit le vase de la Sainte Larme et le porta à Vendôme, le posant (comme dit est) en l'abbaye de la Trinité, alors qu'elle fut consacrée. Là demoura ce sacré vaisseau, jusqu'à ce que durant ces fureurs enragées qui ont ravagé toute la France par la diabolique invention des calvinistes, que le très-illustre et très-dévotieux prince Mon^r le cardinal de Bourbon, craignant que ces ennemis de toute piété et religion, les Huguenots, ne profanassent aussi bien ce temple que les autres (comme ils ont fait, sans y épargner les ossements des bons princes royaux sortis

de l'estoc de Vendôme), et ne fissent perdre ce reliquaire, le fit porter à Chelles, où il a demeuré l'espace d'onze ans : et enfin les troubles appaisez, ou au moins aucunement assoupis, le susdit seigneur Loys de la Chambre, abbé de Vendôme, a usé de tout devoir pour faire remettre ce saint vase en l'ancien domicile, que l'Angevin lui avoit établi. »

485. Traité de l'origine des Macreuses, par feu M. de Graindorge, docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, et mis en lumière par M. Thomas Maloüin, docteur de la Faculté de Médecine en l'Université de Caen. *Caen, Jean Poisson*, 1680; pet. in-8 de 4 ff. prélim. et 89 p., v. f. fil. tr. d. (*Koehler*)... 18—»

Ce traité rare et curieux est bien connu des bibliophiles qui le recherchent, et des bibliographes qui le décrivent. L'auteur, André de Graindorge, étoit plus qu'un savant; c'étoit un philosophe de l'école de Gassendi, très-inquiet de découvrir la vérité en toute chose et très-avancé dans la connoissance des secrets de la nature. On comprend que le duc de Montausier ait jeté les yeux sur lui, *pour l'obliger à commenter Lucrèce pour monseigneur le Dauphin*, auquel il étoit attaché en qualité de médecin. L'épître dédicatoire de l'éditeur (à M. Du Montier, lieutenant-général au bailliage et siége présidial de Caen), dans laquelle nous trouvons relaté ce fait omis par les biographes, renferme d'autres détails intéressants sur la vie et la personne d'André de Graindorge. Quant à ce traité, on sait que ce naturaliste a voulu démontrer, en le composant, que les macreuses n'étoient pas produites par des feuilles d'arbre tombées dans l'eau, comme on le croyoit encore de son temps, d'après le consentement unanime de tous les écrivains de l'antiquité et du moyen âge. « Ce ne sont que des macreuses, dit l'éditeur Thomas Maloüin en offrant cet ouvrage à M. du Montier, mais qui par votre protection peuvent devenir aussi belles et aussi glorieuses que les rossignols et les cygnes du Parnasse. » Edition originale rare.

P. L.

486. Trophæa Bavarica sancto Michaeli archangelo, in templo et gymnasio societatis Jesu dicata Monachii (versibus elegiacis). (*Monachii*), *Adam Berg*, 1597; in-fol., fig. vél........................... 28—»

Volume qui doit être très-rare, surtout en France. Cet exemplaire est bien conservé ; mais la première gravure est remontée.

Guillaume II, dit le Religieux, duc de Bavière depuis 1579, abdiqua l'an 1596 en faveur de son fils Maximilien, mourut en 1626, à l'âge de

soixante-dix-huit ans, et fut inhumé dans l'église des Jésuites de Munich, qu'il avoit fait construire sous l'invocation de saint Michel archange. Les *Trophæa bavarica* sont un hommage de reconnaissance rendu par les Jésuites au duc Guillaume. Ce volume de trente-six feuillets, imprimé en gros caractères, et dont toutes les pages sont encadrées d'un double filet, est divisé en trois parties : *Trophæa sancti Michaelis. Trophæum secundum; domus Bavarica. Trophæum tertium; dedicatio templi et reliquiæ sacræ.* Chaque partie est ornée d'une belle gravure. La première représente saint Michel terrassant le dragon; la seconde, la maison de Bavière, sous les traits d'une femme, qui tient enchaînée, avec l'aide de saint Michel, l'hérésie figurée par de monstrueux démons. Le texte est une chronologie poétique de la famille des ducs de Bavière, depuis 532 jusqu'en 1597. La troisième gravure représente la façade de l'église de Saint-Michel. Cette dernière partie est consacrée à la description de l'extérieur et de l'intérieur de l'église, et des cérémonies de la dédicace, ainsi qu'à l'énumération des nombreuses reliques qui y furent déposées.

487. TUARTIUS (*Victor*). Apologia pro Francogallis contra mendacia, imposturas et calumnias Joannis Meinardi Frisii in academiâ Pictaviensi leguleii. *Parisiis, Barth. Macæus*, 1611 ; pet. in-8, vél.............. 18—»

Volume TRÈS-RARE.—Un grand nombre de livres, latins et françois, furent publiés à l'occasion de la mort de Henri IV : Oraisons et chants funèbres, éloges, regrets, pleurs, imprécations contre l'assassin, etc., etc. Jean Meinard, originaire de la Frise, jurisconsulte, ou d'après Tuartius, *procédurier* dans l'académie de Poitiers, avoit composé une brochure intitulée : *Regicidium detestatum, quæsitum, præcautum.* Imprimée d'abord à Poitiers, elle fut de suite réimprimée à Paris, par J. Libert. Aucun des ouvrages inspirés par ce funeste événement ne souleva un si violent orage. Il est vrai que J. Meinard provoquoit les réfutations et les réclamations les plus vives, en prétendant que la nation françoise formoit encore, en 1611, deux peuples distincts : les Francs, fidèles à leurs souverains, et les Gaulois, traîtres et assassins; et lorsque après cette division imaginaire, il ajoute que la ville d'Angoulême n'étant peuplée que de Gaulois, devoit être punie pour le crime d'un de ses enfants. Les réponses à ce libelle ne se firent pas attendre. Thomas et Villoutrey, d'Angoulême, prirent la défense de leur patrie, et Tuartius écrivit son apologie pour les Franco-Gaulois, contre les mensonges, les impostures et les calomnies de Meinard. Malgré les deux éditions du *Regicidium*, je n'ai trouvé ce livre cité nulle part. Quant à Tuartius, l'*Apologie* et son auteur paroissent avoir été inconnus aux bibliographes et aux biographes. Cette violente critique est également dirigée contre Meinard et contre son livre. Tuartius reproche à ce *procédurier* d'avoir usurpé, sur le titre du *Regicidium*, la qualité de professeur de droit à l'académie de Poitiers, tandis qu'il n'étoit que lecteur, et que,

de plus, il avoit deux concurrents pour la chaire en litige, Rousseau d'Angoulême et Dugué, qui lui seroient certainement préférés; il explique ensuite ses invectives contre les habitants d'Angoulême par la haine qu'il portoit à Rousseau. Il conclut en disant qu'un étranger qui ose écrire de telles calomnies contre le pays qui lui a donné l'hospitalité, doit en être honteusement chassé. La réfutation du libelle est fort intéressante par les citations fréquentes de nos anciens chroniqueurs nationaux, et surtout par de longs passages relatifs à l'histoire de la ville d'Angoulême. Ap. B.

488. VALENTIN. Les Douze clefs de philosophie de frère Basile Valentin, religieux de l'ordre de sainct Benoist, traictant de la vraye médecine métalique. Plus l'Azoth ou le moyen de faire l'Or caché des philosophes; traduction françoise. *Paris, Pierre Moet*, 1659, fig. en taille-douce, par J. Gobille.—Azoth..... de frère Bazile Valentin; reveu, corrigé et augmenté, par M. L'Agneau, médecin. Ibid., id., 1659, fig. grav. en bois.—Traicté de la nature de l'œuf des philosophes, composé par Bernard, comte de Trèves, allemand. *Paris*, 1659; trois part. en 1 vol. in-8, mar. bl. tr. d., rel. janséniste. (*Hardy*)........................ 38—»

Très-bel exemplaire d'un recueil hermétique rare et singulier, dans lequel on trouve les douze clefs gravées en taille-douce, *J. Gobille fecit*, et la figure du Phénix, qui manque souvent. Le libraire, dans sa préface au lecteur, dit qu'il a fait traduire d'*alemand et de françois en nostre langue françoise*, les œuvres de frère Basile Valentin, à la prière de plusieurs personnes de qualité. Dans sa dédicace au chevalier Digby, chancelier de la reine de la Grande-Bretagne et auteur du *Traité sur la poudre de sympathie*, il ne nomme pas les auteurs de cette traduction françoise, que le *Dictionnaire des anonymes* attribue à David L'Aigneau. Nous croyons que ce médecin, dont le nom se trouve seulement sur le titre de l'*Azoth*, n'a fait que revoir la traduction et y ajouter ses observations personnelles: car il s'occupoit moins de médecine que de sciences occultes. Jean Gobille, qui a signé les dessins des douze clefs, n'est peut-être lui-même qu'un adepte de la philosophie de Basile Valentin; car, s'il eût tenu à se faire remarquer comme graveur, il n'eût pas manqué de signer aussi l'estampe du Phénix, qui est fort belle sous le rapport du burin. Jean Gobille seroit donc le traducteur, dont David L'Aigneau auroit revu le travail. On trouve, à la suite du Traité de l'*Azoth*, le poëme philosophique du sieur de Nuisement sur cet azoth des philosophes. Les stances que le libraire Pierre Moet a composées sur la figure du Phénix, prouvent qu'il avoit, comme son

confrère Jacques de Sanlecque, le feu sacré de la philosophie des *souffleurs*; mais, à coup sûr, ce n'étoit pas faire de l'or que de vendre des livres d'alchimie.

P. L.

PUBLICATIONS NOUVELLES

489. VARIÉTÉS LITTÉRAIRES MORALES ET HISTORIQUES, par S. de Sacy, de l'Académie française. 1858 ; 2 vol. in-8, br. . . . . 14—»

Nous nous bornons aujourd'hui à annoncer cette publication. Nous espérons pouvoir bientôt mettre sous les yeux de nos lecteurs une analyse de cet ouvrage qui leur permettra d'apprécier leur mérite littéraire et l'intérêt exceptionnel d'un recueil de ce genre.

490. CHOIX DES TRAITÉS DE MORALE CHRÉTIENNE de Duguet ; édition revue et précédée d'une préface, par M. S. de Sacy, membre de l'Académie françoise : *Explication de l'ouvrage des six jours*. — *Traité de la prière publique*. 2 vol. in-16. . . . . 12—»

PAPIER DE HOLLANDE, tiré à cent exempl. . . 30—»

Cet ouvrage forme les volumes X et XI de la *Bibliothèque spirituelle*, publiée par M. de Sacy.

491. DISCOURS HISTORIQUE sur la châtellenie et le château de Chenonceau, publié par le prince Augustin Galitzin. *Tours*, 1858 ; in-4°, pap. Holl., br. . . . . 3—»

Brochure tirée à CINQUANTE exemplaires, tirage à part de la

492. DESCRIPTION BIBLIOGRAPHIQUE des livres choisis en tous genres, composant la librairie J. Techener. 1858; TOME DEUXIÈME, 1 vol. in-8 de 560 pages à deux colonnes, br. . . . . 5—»

Ce volume comprend le catalogue détaillé des livres classés sous les divisions bibliographiques de : Théologie, Sciences et Arts et Belles-lettres. Les séries des *Beaux-arts* et la *Poésie dramatique* sont nombreuses ; il y a près de sept mille articles offerts aux amateurs, avec les prix de vente.

493. SOTHEBY'S (*G. L.*) PRINCIPIA TYPOGRAPHICA : The block books, or Xylographic delineations of scripture History, issued in Holland, Flanders, and Germany, during the fifteenth century, exemplified and considered in connexion with the origin of printing : to with is added an attempt to elucidate the character of the paper marks of the period. *London*, 1858 ; 3 vol., pet. in-fol. avec un grand nombre de planches et de *fac-simile* d'après les originaux, les marques du papier, etc., d.-rel., mar. non rogn.................... 300—»

C'est l'un des ouvrages les plus importants qui aient été composés jusqu'à ce jour, sur l'histoire des origines de l'imprimerie. Il contient une analyse étendue des diverses éditions des livres imprimés avec des formes gravées sur bois (*Block books*) : ce sont les plus anciennes productions de l'art, publiées en Hollande, en Flandre et en Allemagne, telles que l'*Apocalypsis*, *Biblia pauperum*, *Ars moriendi*, *Cantica canticorum*, *Ars memorandi*, etc., etc. Il renferme, en outre, des analyses détaillées, accompagnées de *fac-simile* très-exacts, des livres les plus rares et les plus intéressants imprimés dans l'enfance de l'art, avec des caractères mobiles, tels que les *Donat doctrinale*, *Catonis disticha*, *Speculum humanæ Salvationis*, *Exhortatio contra turcos*, *Literæ indulgentiarum*, etc. L'ouvrage est terminé par un essai sur les marques de l'ancien papier, illustré de nombreuses gravures.

L'auteur a employé plusieurs années dans ses longues recherches, et il n'a épargné ni travaux, ni dépenses, pour parvenir à examiner lui-même chaque exemplaire de ces livres antiques qui existe encore dans les collections publiques ou particulières.

L'édition a été strictement limitée à 220 exemplaires, qui, tous, ont été distribués, de telles sortes que lorsque les libraires auront disposé de ceux pour lesquels ils avoient souscrit, on n'en trouvera plus dans le commerce. Cet ouvrage a excité un vif intérêt ; la reine d'Angleterre, le roi de Hollande, le British museum, etc., ont souscrit pour un certain nombre d'exemplaires. Ce livre deviendra donc rare très-promptement, et augmentera beaucoup de valeur.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; CH. ASSELINEAU; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; É. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JUIN ET JUILLET.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

Sommaire de la Livraison de Juin et Juillet.

LA
SEPTIÈME CAMPAGNE
DE
CÉSAR EN GAULE [1]

La *Revue des Deux Mondes* a publié dans son numéro du 1er mai un travail historique et archéologique qui a causé une vive impression dans le public érudit et lettré. Ce travail fut attribué dès l'abord à une plume déjà connue par de premiers essais non moins remarquables (entre autres la *Notice sur la captivité du roi Jean*, que le *Bulletin*

(1) La question du siége et de l'emplacement de l'ancienne *Alesia*, qui fut prise par César sur Vercingétorix pendant la septième campagne des Gaules, a été fort discutée dans ces derniers temps; elle a été particulièrement l'occasion d'une controverse intéressante entre deux provinces de France, la Bourgogne et la Franche-Comté, qui ont fait valoir l'une après l'autre et l'une contre l'autre, par l'organe de quelques érudits, les arguments de toute sorte, empruntés, soit à l'étude des textes et des origines, soit à l'examen des localités.

I. *Notice sur Alesia*, par M. Du Mesnil, chef d'escadron d'état-major (*Spectateur militaire*, 15 septembre 1839). — II. *Découverte d'Alesia*, par M. Delacroix (Mémoires de la Société d'émulation du département du Doubs, 1855).—III. *Alesia*, par M. Dey, Auxerre, 1856. — IV. *Alise, étude sur une campagne de Jules-César*, par M. Rossignol, Dijon, 1856.— V. *Mémoire relatif au travail de M. Delacroix, intitulé: Découverte d'Alesia*, par M. Ernest Desjardins; *Extrait d'un Mémoire sur l'emplacement d'Alesia*, par M. Jomard (Bulletin de la Société de géographie, septembre 1856).— VI. *Alesia, Alaise Séquane, Alise en Auxois*, dissertation par M. Charles Toubin, Besançon, 1857. — VII. *L'Alesia de César rendue à la Franche-Comté*, par M. Quicherat, Paris, 1857. —VIII. *Étude sur la cité gauloise d'Alesia, Siége d'Alesia, l'Alesia de César remise à sa place*, trois mémoires de M. de Coynard, chef-d'escadron d'état-major (*Spectateur militaire*, 1856 et 1857), etc.

du Bibliophile a donnée presque entièrement à ses lecteurs). Il s'agissoit, cette fois, du siége et de l'emplacement de l'ancienne *Alesia*, prise par César sur le Gaulois Vercingétorix, à la fin de la septième campagne dans les Gaules. On sait que deux provinces de France se disputent l'Alesia de César, la Bourgogne et la Franche-Comté. L'auteur de l'article de la *Revue des Deux Mondes* prend parti pour l'Alesia bourguignonne. Les raisons qu'il en donne, dans un mémoire que personne n'a trouvé long, les développements stratégiques dans lesquels son expérience d'ancien commandant en chef d'une armée françoise lui permettoit d'entrer, toute la partie spéciale et technique de ce beau travail, en un mot, est trop étrangère aux habitudes de notre recueil pour que nous nous croyions le droit d'en emprunter des extraits ; mais on lira avec plaisir, nous l'espérons, les passages qui suivent, et par lesquels l'auteur d'*Alesia* prélude aux recherches bibliographiques qui l'ont mis sur la voie de la vérité.

« La Gaule, quand César y parut, étoit divisée en deux grands partis : l'un avoit pour chefs les Éduens, l'autre les Séquanes. » C'est ainsi que s'exprime César au douzième chapitre du sixième livre de ses *Commentaires*. Assurément notre Gaule moderne n'est plus aussi docilement rangée derrière les Éduens ou les Séquanes ; mais la rivalité de ces deux vaillantes nations ne s'est pas amortie. Il y a deux cents ans, la guerre des deux Bourgognes étoit tout aussi acharnée que du temps de César ; les gens de « la duché » et de « la comté » faisoient des prodiges de valeur pour s'arracher Dôle ou Saint-Jean-de-Losne. Aujourd'hui, bien que le niveau de la révolution ait passé sur nos traditions provinciales, comme le niveau de la conquête romaine avoit passé sur les passions celtiques, le vieux levain subsiste toujours. J'entendois naguère les ba-

teliers de la Saône crier *France* ou *Empire*, suivant qu'on devoit approcher de la rive droite ou de la rive gauche (1), et je vois que l'on combat encore ; mais l'imprimerie seule fournit des armes dans cette lutte, qui est restée vive, quoiqu'elle ait cessé d'être sanglante : on n'échange plus que des arguments et des mémoires, on ne se dispute que l'emplacement d'Alesia.

Voilà ce que je me disois en ouvrant une brochure de M. Jules Quicherat, qu'un de mes amis m'avoit envoyée, brochure fort piquante d'ailleurs, où la verve du style s'unissoit à tout ce qu'annonçoit le nom seul de l'auteur : érudition solide, grande habitude des discussions historiques et rare habileté à manier les textes. Encore bien novice sur ce terrain, je fus facilement convaincu, et, après la première lecture, je ne doutois plus qu'Alesia ne dût être rendue à la Franche-Comté. L'occasion cependant étoit trop bonne pour se refuser le plaisir de relire quelques chapitres des *Commentaires ;* mais à cette jouissance sérieuse je voulus joindre un amusement plus frivole, et je saisis ce prétexte pour tourner, retourner et comparer un certain nombre de beaux livres. Toutefois ce n'étoit pas un simple passe-temps bibliographique que j'entendois me procurer. J'espérois que ces recherches pourroient achever de m'éclairer, confirmeroient ou modifieroient l'impression que m'avoit laissée le plaidoyer de M. Quicherat, et, sans me borner à l'examen du texte de César, je voulus m'assurer si les nombreuses études consacrées au conquérant des Gaules par mainte plume savante ou illustre ne pouvoient pas jeter quelque lumière sur la question qu'on agite aujourd'hui. Je pris donc sur mes planches et j'étalai sur une grande table :

D'abord les éditions les plus estimées des *Commentaires*,

(1) Nous rappelons ces dénominations pour prouver la persistance des traditions locales, mais nous devons ajouter qu'elles ne sont pas exclusivement bourguignonnes ou comtoises : elle remontent à la division de l'empire de Charlemagne, et sont employées sur presque tout le cours de la Saône et du Rhône.

depuis la *princeps* de 1469 (1), jusqu'à celle de Leipzig, 1847.

Puis le *César* de Montaigne, avec les notes autographes et les jugements si honnêtes et si droits de l'immortel auteur des *Essais*.

Le Parfait Capitaine, ou Abrégé des guerres de la Gaule, œuvre assez pâle d'un vrai grand homme, Henri, duc de Rohan.

Le *Commentaire*, toujours pédant, quelquefois juste, plus souvent faux, que le général Turpin de Crissé a cru devoir ajouter aux véritables *Commentaires*.

L'*Étude sur le Siége d'Alesia*, par le colonel Vacca Berlinghieri, travail très-remarquable, très-complet et approfondi, œuvre d'un soldat et d'un érudit. Cependant on peut lui reprocher de traiter un peu cavalièrement le conquérant des Gaules (2).

Le *Précis* dicté à Sainte-Hélène par Napoléon. Qui pouvoit mieux comprendre et juger César? Malheureusement, si dans quelques passages on retrouve comme l'empreinte de la griffe du lion, l'ensemble de cet écrit se ressent des négligences d'une dictée rapide et de la fatigue trop manifeste de l'illustre auteur.

Enfin un fort beau manuscrit, avec miniatures, d'une compilation très-aimée du moyen âge, et intitulée *Lucan, Suétoine et Saluste*. Je fais assurément peu de cas du mérite historique de cette œuvre; mais elle pouvoit fournir quelque indication sur les traditions populaires.

(1) Il faut savoir qu'avec le premier *Virgile*, le premier *Lucain* et le premier *Aulu-Gelle*, sortis la même année des presses pontificales de Rome, ce premier *César* est un des plus rares et précieux livres qui existent. Citons encore les éditions aldines, surtout en ancienne reliure; l'elzévirienne avec les bonnes fautes; celle de Tonson (Londres 1712), en très-grand papier, avec la rare planche de l'Urus; celle d'Oudendorp (Leyde, 1737), aussi en grand papier : je ne crois pas qu'il en existe de meilleure; celle de la collection Lemaire, dont les notes ne sont pas à dédaigner, etc.

(2) Le mémoire de Berlinghieri dispense de lire celui de Guischardt qu'il résume et corrige. Guischardt, officier allemand au service de Hollande, avoit lui-même discuté et réfuté les erreurs de Folard et autres.

Sauf le plaisir de relire quelques belles pages et de manier des livres aimés, cet examen fut peu fécond en résultats. Éditeurs, annotateurs, aucun n'avoit discuté l'emplacement d'Alesia. Je remarquai seulement que l'édition *princeps* et plusieurs autres disent Alexia et non Alesia, orthographe qui se retrouve encore dans la traduction grecque des *Commentaires*, attribuée à Planude, et dans la version latine du Plutarque d'Estienne; enfin, que les cartes annexées aux éditions du XVII[e] siècle placent Alesia sur la rive gauche de la Saône, tandis que sur les cartes postérieures aux travaux de d'Anville cette cité occupe l'emplacement de l'Alise bourguignonne. C'étoit un retour à des traditions déjà anciennes dont nous trouvons la trace dans *Lucan, Suétoine et Saluste*, car nous lisons Alise dans ce manuscrit comme dans la traduction françoise des *Commentaires*, imprimée à la fin du XV[e] siècle par Vérard.

Pour mieux m'éclairer, je voulus me faire une idée de l'Alaise comtoise que M. Quicherat ne décrivoit pas; c'est dire que j'eus recours à la magnifique carte de France que nous devons à notre corps d'état-major, et qui peut guider avec une précision toute mathématique ceux qui veulent étudier l'histoire des faits de guerre accomplis sur le sol de notre patrie. Je parvins, non sans peine, à découvrir ce hameau, et j'avoue qu'au premier coup d'œil jeté sur la carte, ma surprise fut grande. J'avois présents à l'esprit quelques traits principaux de la description de César, et j'en cherchois vainement la représentation graphique Je ne pouvois retrouver ni la ceinture de collines d'une même hauteur (*colles pari altitudinis fastigio oppidum cingebant*), ni la plaine (*planities*) théâtre de l'engagement de cavalerie, ni ces terrains découverts et en pente douce (*loci campestres*), où l'armée de secours fit d'infructueux efforts pour renforcer les retranchements de l'assiégeant. La conviction que j'avois puisée dans une première lecture du mémoire de M. Quicherat se trouva fort ébranlée; je revins au texte de César. A tout l'arsenal de do-

cuments que j'avois déjà réunis, je joignis les *Éclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule* de d'Anville, et, la carte à la main, je suivis pas à pas le grand capitaine dans sa septième campagne, discutant à part moi toutes les hypothèses que soulevoit cette étude, et tentant de les résoudre, non pas victorieusement, Dieu me garde d'une pareille prétention, mais au moins avec une complète indépendance d'esprit. C'est après avoir achevé ce travail solitaire que je lus les divers mémoires dont j'ai rapporté les titres et nommé les auteurs. Je fis largement mon profit de leurs savantes recherches, et si, dans les pages qui vont suivre, il se rencontre quelques idées qui m'appartiennent, le lecteur y trouvera surtout l'analyse et le résumé critique des écrits déjà consacrés à ce sujet.....

L'auteur d'*Alesia* entre ensuite dans son sujet, et il l'épuise, on peut le dire, par la profondeur, la netteté et la vigueur de son investigation historique, ne laissant derrière lui aucun texte sans le discuter, aucun argument de quelque valeur sans y répondre. L'histoire de la septième campagne de César dans les Gaules, la force et la composition de l'armée romaine, l'étude des ressources dont disposoit l'insurrection gauloise, ses marches et ses contre-marches, son audacieuse prise d'armes, puis sa retraite sur Alesia, le siége de cette place marqué par tant d'incidents, et à propos de ce siége la description des ouvrages élevés, soit pour l'attaque, soit pour la défense, enfin la chute du grand Vercingétorix, tels sont les éléments de cette belle étude dont une érudition consciencieuse a fait les frais, dont un esprit supérieur a tiré les conséquences. Citons à ce propos les réserves que l'auteur de l'article croit devoir exprimer en parlant du célèbre ouvrage dont l'obscurité sur le point en discussion

semble autoriser aujourd'hui cette vive controverse; citons quelques pages relatives aux *Commentaires de César*.

Nous pensons donc qu'en faisant une large part au génie de César, à la valeur et à la discipline de ses soldats, à leur aptitude au travail, aux fautes et à la désunion des Gaulois, à l'imperfection de leur organisation et de leurs moyens, il est impossible de comprendre ce qui s'est passé devant Alesia, si l'on n'admet :

1° Que pendant le blocus de cette place, les tribus restées fidèles à Rome fournirent à l'armée de César des vivres, des moyens de transport et peut-être des travailleurs, sinon pour l'exécution même des ouvrages, au moins pour le rassemblement des matériaux ;

2° Que l'effectif de la garnison d'Alesia étoit inférieur au chiffre indiqué par César.

Mais est-il permis de modifier ainsi le récit du grand capitaine, de douter de ses assertions? Les contemporains le pensoient. « Ses *Commentaires* ne brillent ni par le soin ni par l'exactitude, disoit Pollion. Pour les actions de ses lieutenants, il ajoute foi trop légèrement à leurs rapports, et quant à ce qui s'est passé sous ses yeux, il altère souvent la vérité, soit de propos délibéré, soit par manque de mémoire (1). » Pollion est une autorité considérable. Orateur éminent, critique délicat, ami de Cicéron et de Virgile, il avoit lui-même composé une histoire des guerres civiles, et ce travail nous a valu une des plus belles odes d'Horace (première du deuxième livre); mais, républicain d'opinion, s'il ne l'étoit pas en pratique, regrettant les libertés de sa patrie tout en courtisant César, Antoine et Octave, il se vengeoit peut-être de sa servilité par la sévérité de ses jugements sur les œuvres de ceux qu'il avoit adulés à contre-cœur. Son appréciation des *Commentaires* nous semble dure et peut-être injuste. Rien dans César ne laisse soupçonner une crédulité trop naïve, et de

(1) Suetonius, *D. J. Cæsar.*

nombreux exemples prouvent que sa mémoire étoit à la hauteur de ses autres facultés. Quant au mérite littéraire de ses écrits, Cicéron, dont l'opinion en pareille matière a bien autant de poids que celle de Pollion, et qui ne lui cédoit assurément pas en indépendance, — car si on peut lui reprocher quelques foiblesses politiques, on ne sauroit oublier que par sa courageuse conduite, lors de la conjuration de Catilina, il a retardé de plusieurs années l'asservissement de Rome, et que sa résistance aux oppresseurs de sa patrie lui a coûté la vie; —Cicéron, dis-je, regardoit les *Commentaires* comme un modèle du genre et comme un livre excellent (1). Nous ne pouvons qu'accepter respectueusement la sentence d'un pareil juge, et, bien qu'il se prononce plutôt sur le mérite de l'écrivain que sur son exactitude, nous nous appuyons de son sentiment pour adopter celui de Montaigne, qui tenoit César pour « le plus net, le plus disert et le plus sincère historien qui fut jamais » (2). Il nous paroîtroit seulement plus exact de dire : le plus sincère de ceux qui ont écrit leur propre histoire; car il y a une grande différence entre raconter les actions d'autrui, quelque chaleur, quelque passion qu'on y apporte, et retracer des faits où l'on a été soi-même le principal acteur.

Parcourons les récits de celui des modernes dont le nom vient le plus naturellement à l'esprit quand on prononce le nom de César; laissons de côté et ses bulletins, destinés à produire sur l'esprit public un effet momentané, et ces pages dictées à Sainte-Hélène pour repousser loin de lui la responsabilité des calamités qui avoient frappé la France : ces écrits sont remplis d'assertions trop faciles à réfuter. Mais prenons, par exemple, la relation d'une de ses plus brillantes victoires, celle de Marengo, relation faite de sang-froid, six ans plus tard, et recommencée trois fois par ses ordres : au lieu de ces deux batailles que tout le monde connoît, la première perdue

(1) *De claris Oratoribus*, 75.
(2) Note manuscrite sur son exemplaire des *Commentaires*.

et a seconde gagnée, nous trouverons une manœuvre impossible, un changement de front inexplicable. Il falloit à tout prix attribuer au vainqueur une sorte d'infaillibilité surhumaine qui, selon nous, n'ajoutoit rien à sa gloire. Cet exemple, que nous pourrions multiplier, contient une leçon dont nous devons tenir compte, tout en reconnaissant que le caractère de César ne nous permet pas de le soupçonner d'avoir essentiellement altéré la vérité. Sans aller jusqu'à croire qu'il poussât la candeur au même degré que Turenne, répondant à un indiscret questionneur « qu'il avoit perdu par sa faute les batailles de Mariendal et de Rethel », on ne peut contester que ses récits respirent la sincérité. Et cependant nous croyons qu'il faut faire une distinction entre ceux de la guerre des Gaules et ceux de la guerre civile. Il n'a écrit les derniers qu'après le triomphe et pour la postérité ; il y parloit d'ailleurs d'événements auxquels Rome entière avoit en quelque sorte assisté, et ses omissions, ses erreurs volontaires ou involontaires auroient trouvé plus d'un contradicteur. Les *Commentaires* de la guerre des Gaules étoient composés dans des circonstances toutes différentes et pour un tout autre but.

Le théâtre sur lequel César travailloit à fonder sa réputation militaire avoit été fort habilement choisi : il ne s'éloignoit pas trop de l'Italie, et la guerre qu'il y soutenoit étoit éminemment populaire à Rome. On n'avoit pas oublié que Brennus étoit venu jusqu'au Capitole, et les succès de l'heureux proconsul paroissoient plus qu'une revanche. « La guerre gauloise, disoit-on, César seul l'a faite ; avant lui, on s'étoit borné à la repousser. Marius lui-même avoit uniquement réprimé les tentatives de ces barbares ; il n'avoit pas pénétré jusqu'à leurs villes et à leurs demeures. Grâce à César, le plus grand péril qui pût menacer l'Italie est aujourd'hui conjuré (1). » Les bulletins envoyés par le conquérant, sous la forme de lettres au sénat, produisoient sur le Forum un effet immense que

(1) Cicero., *De Prov. consul.*

ses largesses ne contribuoient pas peu à augmenter, et que ses *Commentaires* étoient destinés à renouveler et à confirmer. Il paroît certain qu'ils furent écrits pendant la dernière année de son commandement en Gaule ; c'étoit une des armes qu'il forgeoit pour la guerre civile. Il n'avoit pas à craindre la contradiction de ses adversaires, car les Gaulois n'avoient guère moyen de faire entendre leur voix à Rome. Et, parmi les Romains, qui auroit pù lui répondre? Caton et ses amis pouvoient bien condamner la politique agressive de César, flétrir ses cruautés; mais, pour le réfuter quand il racontoit des actions de guerre, il eût fallu l'intervention de quelque témoin oculaire. Or, ceux mêmes de ses lieutenants qui embrassèrent le parti contraire dans la guerre civile, Labiénus, entre autres, étoient intéressés à ne pas diminuer la valeur d'un livre qui étoit pour eux aussi un monument de gloire.

Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que César ait combiné son récit de manière à rehausser l'éclat de sa conquête; qu'il ait légèrement glissé sur quelques incidents moins bons à faire connoître; qu'il ait omis certains détails; qu'il en ait exagéré d'autres? Le récit du siége d'Alesia surtout doit être lu avec précaution, car c'étoit la principale opération de la guerre, le coup de grâce donné aux Gaulois, le bouquet du feu d'artifice, si l'on peut parler ainsi, qui se tiroit de l'autre côté des Alpes pour éblouir les citoyens de Rome. César devoit être naturellement disposé à grossir les difficultés et l'importance bien réelles pourtant, de ce fait d'armes. Les résultats qu'il obtint paroissoient incroyables, non-seulement à Napoléon et à quelques militaires des temps modernes, mais à ceux des Romains qui avoient le plus étudié et pratiqué leur tactique. « Les grandes choses qu'il a faites devant Alesia, s'écrioit Velleius Paterculus, qui avoit longtemps et bien fait la guerre, un homme oseroit à peine l'entreprendre ; un dieu seul put les accomplir (1). » Si cette phrase ne sortoit pas de la plume d'un panégyriste, on pourroit la prendre pour un trait d'ironie.

(1) *Hist. rom.*, l. II, XXVII.

Même en réduisant de moitié la force que l'on prête à l'armée de Vercingétorix, en admettant que les Romains furent en partie nourris et assistés par les tribus qui leur étoient restées fidèles, et que la perfidie ou l'inaction des Éduens ait facilité le succès, on laisse encore à César une bien belle part de gloire. Concevoir un système entièrement nouveau d'ouvrages, le faire exécuter par ses troupes devant un ennemi bien retranché, bloquer avec 50,000 hommes une armée égale à la sienne, remporter le même jour deux victoires éclatantes, l'une devant, l'autre derrière soi, voilà certes plus qu'il n'en faut pour illustrer un homme de guerre. Nous nous permettrons de signaler particulièrement l'emploi que, dans toute cette campagne, il fit de sa cavalerie, parce que jusqu'alors les généraux romains, mettant avec raison leur confiance dans leurs admirables légions, mais tirant d'un principe juste des conséquences extrêmes, s'étoient presque exclusivement appliqués à diriger l'infanterie, et que leur peu d'aptitude à se servir de la cavalerie ou à repousser ses attaques avoit été la cause de leurs plus cruels revers. C'étoient les Numides d'Annibal qui avoient décidé la plupart de ses victoires, et au moment même où César triomphoit des Gaulois, les escadrons parthes détruisoient l'armée de Crassus. Quant à la résolution même d'enfermer ses soldats entre deux lignes et de les y faire combattre dos à dos contre l'ennemi du dedans et l'ennemi du dehors, elle étoit sans doute la meilleure que les circonstances et l'espèce d'adversaires auxquels on avoit affaire permissent de prendre : l'événement, en tout cas, a donné raison au vainqueur. Cependant cet exemple a été funeste presque à tous ceux qui ont voulu le suivre, et devant Dyrrachium il en coûta cher à César lui-même pour avoir voulu recommencer cette dangereuse expérience en face de soldats romains (1).

(1) *B. G.*, III, 63. Nous ne parlons pas ici du grand échec essuyé par César devant cette ville, et à la suite duquel Pompée prit le titre d'*imperator*, mais du premier combat désavantageux livré quelques jours plus tôt, après la défection des jeunes Allobroges.

Nous ne voudrions pas prolonger cet examen, qui nous entraîneroit trop loin de notre sujet. Nous n'avons cherché à établir qu'une chose, c'est que, sans être nullement détracteur de César, en restant admirateur déclaré, non-seulement de ses grandes actions, mais de la façon dont il les raconte, il étoit permis de soumettre à l'analyse certains passages de ses *Commentaires* et de discuter quelques-unes de ses assertions, alors qu'il avoit un intérêt évident à dissimuler ou à exagérer la vérité ; mais nous ne croyons pas que cette faculté puisse s'étendre jusqu'à changer le caractère de ses récits, ni que la critique moderne ait le droit de s'affranchir de l'interprétation rigoureuse du texte dans tout ce qui regarde les descriptions de lieux, d'ouvrages, de mouvements,......

Voici maintenant comment l'auteur de l'article sur *Alesia* termine sa longue et lumineuse argumentation : nous citerons une demi-page dont l'effet a été grand dans le public lettré. Une sorte de patriotisme rétrospectif a accueilli ces nobles lignes, où le souvenir de l'héroïque défenseur de l'indépendance gauloise est évoqué avec tant de chaleur d'âme, et laisse une trace si profonde dans la mémoire du lecteur.

«... Les travaux d'exploration continuent fort activement en Franche-Comté. Un savant professeur, M. Desjardins, a déjà rendu à l'Académie un compte sommaire d'une excursion qu'il a faite de ce côté ; il annonce un mémoire ; M. Quicherat, qui s'est aussi rendu sur les lieux, va en publier un autre. On attend une seconde édition du travail de M. Delacroix et un itinéraire d'Alaise, dû à la plume de M. Castan, archiviste de Besançon. Il paroît que la surface du massif est littéralement couverte de débris, et que les antiquités celtiques fournies par cette région et réunies à Besançon forment dès aujourd'hui le plus beau musée celtique de France. Peut-

être rencontrera-t-on dans ces décombres quelque document certain ; peut-être pourra-t-on prouver, non-seulement qu'Alaise étoit un *oppidum*, mais surtout que cet *oppidum* étoit bien celui qui fut défendu par Vercingétorix contre César, car toute la question est là. Pour notre part, nous ne demandons pas mieux que d'être convaincu, et nous n'éprouverons aucune humiliation à déclarer que nous n'avons pas raisonné juste lorsque nous avons placé en Bourgogne la rencontre suprême des Gaulois et des Romains. Il y a mauvaise grâce à dire qu'on est prêt à recevoir de César une leçon d'art militaire ; mais si l'on me démontre mon erreur, je suis très-disposé aussi à préférer la stratégie de Vercingétorix à la mienne, tout barbare qu'il étoit, car je fais le plus grand cas de son caractère et de son mérite ; j'en suis fier comme d'une de nos gloires nationales. Je me souviens encore de l'émotion que me causoit dès mon enfance le récit de sa lutte contre César. Quoique le temps ait modifié mes idées sur bien des points, quoique la conquête romaine ne m'inspire plus la même indignation et que je reconnoisse tout ce que lui doit notre France moderne, j'ai conservé la même chaleur d'enthousiasme pour le héros arverne. A mes yeux, c'est en lui que se personnifie pour la première fois notre indépendance nationale, et, s'il étoit permis de comparer un héros païen avec une vierge chrétienne, je verrois en lui, au succès près, comme un précurseur de Jeanne d'Arc. L'auréole du martyre ne lui manque même pas ; six ans de captivité et la mort reçue de la main d'un esclave dans la froide étuve de la prison Mamertine (1) valent bien le bûcher de Rouen. Assurément, comme homme de guerre, on ne sauroit le mettre sur le même rang que César ; mais il fut souvent bien inspiré par son ardent patriotisme : il possédoit de rares facultés d'organisation et de commandement; il se montra toujours persévérant,

(1) « Par Hercule ! que vos étuves sont froides ! » s'écria Jugurtha quand il fut jeté dans cette même prison pour y recevoir la mort. — Plutarque, *Vie de Marius*, c. 13.

actif, intrépide. Bien qu'il eût parfois poussé la rigueur jusqu'à des extrémités qui révoltent nos idées modernes et chrétiennes, il eut de ces mouvements généreux qui ne manquent jamais aux vrais grands hommes. Quand je le vois, malgré sa résolution bien prise, céder aux larmes et aux prières des habitants de Bourges (1), qui le suppliaient d'épargner leur ville, je sens le cœur battre dans sa poitrine. Et quand au dernier jour de sa puissance il se dévoue au salut de ses compagnons, que, paré de sa plus riche armure, monté sur son plus beau cheval, il va s'offrir avec tant de fierté et de bonne grâce à un vainqueur dont il n'avoit pas de pitié à attendre, je salue en lui le premier des François. Je ne suis pas un détracteur de César : si de plus vastes génies peut-être ont étonné le monde, je n'en connois pas de plus complet, de plus séduisant ; quand je lis l'histoire de sa vie, je suis tenté d'oublier qu'il a consacré toutes les ressources de son incomparable nature à l'asservissement de sa patrie ; je me sens sous le charme, et je comprends, comme Montaigne, « que la victoire n'ait pu se séparer de lui, même en cette très-injuste guerre civile. » Mais un petit chef de clan de l'Auvergne, qui parvient à réunir en un faisceau national des tribus éparses, hostiles les unes aux autres, et qui tient un moment en échec la fortune de César, n'a-t-il pas droit aussi à notre admiration ? A tenter ce sublime effort pour sauver l'indépendance de son pays, il y avoit certes plus de vraie gloire qu'à fonder le gouvernement des empereurs à Rome... »

(1) « Et precibus ipsorum et misericordia vulgi. » *B. C.*, VII, 15.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS

DE

JUSTINE WYNNE

COMTESSE DES URSINS ET DE ROSENBERG

I

Justine (Giustiniana) Wynne, comtesse des Ursins et de Rosenberg, fille d'un Anglois marié à une Italienne, naquit dans les États vénitiens vers 1735. On ne peut fixer qu'approximativement cette date, car Justine elle-même a soigneusement évité toute explication catégorique sur ce point délicat. Elle descendoit par son père d'Owen Wynne, sous-secrétaire d'État sous Charles II, roi d'Angleterre; par sa mère, elle se rattachoit à cette illustre maison des Orsini, sur laquelle la destinée criminelle et tragique d'un de ses derniers descendants a jeté récemment un reflet sinistre.

Justine étoit l'aînée de cinq enfants, trois filles et deux fils. Son père étoit protestant, sa mère catholique exaltée. Placée, au début de la vie, sous ces deux influences contradictoires, elle subit un tiraillement moral dont l'impression demeura ineffaçable. Ses idées religieuses s'altérèrent au contact d'un monde frivole et sceptique, mais elle retint l'exaltation en perdant la foi. Rien ne put détruire en elle le germe de cette sensibilité profonde, qualité qu'elle tenoit de sa mère, et qui, seule, donne aujourd'hui quelque valeur littéraire à ses œuvres, et quelque intérêt à sa mémoire.

Elle avoit quatorze ans, quand une violente attaque de goutte remontée lui enleva son père. Quoiqu'il habitât l'Italie depuis plusieurs années, il n'avoit aucunement rompu les liens qui

l'attachoient à sa patrie, et sa famille dut se conformer aux prescriptions des lois angloises. Lord Holland, l'un des grands seigneurs philosophes de ce temps-là, fut nommé tuteur de Justine et de ses frères et sœurs. Il voulut attirer en Angleterre toute cette famille, fort belle et fort intéressante, y marier avantageusement les filles, faire donner aux garçons une éducation angloise. Cette volonté trouva un obstacle insurmontable dans l'opiniâtreté de Mme Wynne, dont l'idée fixe étoit de soustraire à tout prix ses enfants à la contagion de l'hérésie. Deux fois elle fut contrainte de venir avec eux en Angleterre (1751-1756), et deux fois elle parvint à les remmener en Italie, sous prétexte que le climat du nord étoit préjudiciable à leur santé. Comme leur mine florissante auroit démenti ses assertions, elle les contraignoit à se composer un teint maladif avec des lotions journalières d'une eau de safran, préparée *ad hoc* par un vieux prêtre irlandois.

Jolie, ambitieuse et avide de plaire, Justine n'avoit fait qu'entrevoir deux fois Londres et Paris, cette terre promise de la galanterie. Jamais elle ne pardonna à sa mère de l'avoir éloignée par scrupule religieux de l'Angleterre, sa véritable patrie, où elle auroit pu faire un mariage avantageux, et briller sur un théâtre plus digne d'elle. La France lui avoit fait aussi une vive impression; à son dernier voyage de Paris, elle emmena, *comme dépouille opime*, dit-elle, une femme de chambre françoise, dont la conversation lui rendit notre langue aussi familière que l'italien et l'anglois, et ne contribua pas peu à exalter cette jeune tête.

Malgré les efforts de Mme Wynne, ses deux fils au moins furent soustraits définitivement à son influence, et rendus à l'Angleterre. L'un d'eux, Richard, devint ministre du culte anglican, et s'est fait connoître par des travaux philologiques d'une certaine valeur. Justine elle-même étoit au moment de redevenir angloise, quand un événement, qu'elle ne désigne que sous le nom de « *combinaison fâcheuse* », l'éloigna pour toujours du pays de ses rêves.

Cette combinaison fâcheuse fut son mariage avec le comte de Rosenberg, gentilhomme allemand, ministre d'Autriche à Venise. Il étoit grand temps que Justine, extraordinairement gâtée par sa mère en tout ce qui ne touchoit pas aux pratiques religieuses, *fît une fin*, comme on dit aujourd'hui; depuis longtemps déjà sa coquetterie avoit fait ses premières armes.

Elle-même nous a appris que dès l'âge de seize ans elle s'étoit passionnément éprise d'un jeune Italien qu'elle vouloit à toute force épouser, en dépit des deux familles. Elle vécut pendant plusieurs années sur cette passion toujours contrariée, s'ingéniant à combiner des entrevues secrètes, dévorant tous les romans qui lui tomboient sous la main, et se reconnaissant dans toutes les héroïnes amoureuses et persécutées.

La constance réciproque des deux amants finit par lasser la résistance de leurs parents; ils consentirent au mariage, et Justine, ayant enfin toute liberté de suivre son penchant, en profita pour déclarer catégoriquement au jeune M.... qu'elle se sentoit désormais tout autre à son égard, et que, du moment où ils pouvoient se voir sans obstacle, elle n'y trouvoit plus aucun plaisir. Tel est du moins son récit, dont nous lui laissons toute la responsabilité. Un semblable caprice lui avoit fait manquer depuis un parti avantageux à Paris, où elle avoit été fort remarquée, si nous l'en croyons, lors du séjour de quelques mois qu'elle y fit en 1756.

La comtesse de Rosenberg a gardé sur son mariage un silence de mauvais augure. Si elle n'a pas continué le récit de sa vie commencé dans l'opuscule qu'elle a intitulé: « *Mes premiers voyages* », c'est probablement pour éviter ce sujet délicat. On sait seulement qu'elle résida à diverses reprises en Allemagne; elle parle même quelque part des cinq plus belles années de sa vie, passées dans une petite ville de ce pays, qu'elle ne nomme pas; mais comme elle témoigne en même temps s'y être fort amusée pendant ce long séjour, nous croirions volontiers que, dès cette époque, les *fâcheuses combinaisons* avoient fait place à d'autres moins déplaisantes. Ce

qui est certain, c'est que la position d'ambassadrice à Venise offroit peu de ressources légitimes d'amusement à une femme coquette. On sait à quel singulier régime de séquestration étoient soumises les personnes appartenant au corps diplomatique, sous le gouvernement de la sérénissime république, qui défendoit aux nobles vénitiens, *sous peine de mort*, toute relation, même de société, avec les ambassadeurs étrangers.

Vers 1760, la comtesse de Rosenberg se trouva veuve, sans enfants, et encore assez jeune pour se dédommager largement de cette longue et ennuyeuse quarantaine. « J'étois charmante, écrivoit-elle longtemps après ; il m'est permis de le dire aujourd'hui, parce que je survis à ma beauté, et qu'il n'est pas plus ridicule de se louer sur ce que l'on a été, que de composer soi-même son épitaphe. » Elle fut, pendant près de vingt ans (1760-80), une des reines de l'aristocratie vénitienne. Cette période de décadence, où Venise amoindrie gardoit encore un certain air de majesté théâtrale, est une époque curieuse et peu connue, où le plus beau rôle appartint aux jolies femmes de l'aristocratie. Elles avoient la haute main dans ces luttes incessantes, dans ces *imbroglios* (1) politiques et administratifs, qui absorboient l'activité inquiète et stérile de la noblesse. Toute place vacante, toute nomination un peu considérable devenoit comme un tournoi, comme une *régate*, où les adorateurs de chaque beauté à la mode entroient en lice pour le candidat qu'elle désignoit. Tout n'étoit pas irréprochable, assurément, au point de vue moral, dans cette omnipotence féminine ; mais les hommes conservoient une certaine grâce chevaleresque dans leurs empressements ; les femmes quelque décence dans leurs coquetteries, et jusque dans leurs foiblesses. On avoit encore foi en elles; leur

(1) L'étymologie même de ce mot, dont l'emploi remonte à l'époque dont nous parlons, suffit pour prouver le rôle considérable et presque exclusif de ces intrigues dans le gouvernement vénitien d'alors. Le *Broglio* était le coin de la place Saint-Marc où les nobles se donnoient rendez-vous pour préparer et concerter les élections, etc.

culte étoit le dernier point d'appui de cette société chancelante et blasée. Mais cette situation empira bientôt; le dérèglement des mœurs s'accrut par l'affoiblissement des croyances religieuses; le sentiment des convenances se perdit peu à peu, d'abord chez les femmes, qui se livrèrent sans retenue à leurs caprices; et par suite chez les hommes, qui délaissèrent la galanterie délicate pour les amours vulgaires. La comtesse de Rosenberg, parvenue au déclin de l'âge, vit avec douleur cet abaissement des femmes, et en prévit les funestes conséquences. Elle s'en explique dans un de ses opuscules avec une franchise tout à fait caractéristique. « Les dames de Venise, dit-elle, ont tout perdu en perdant leur ancienne réserve. Leur pouvoir est détruit; elles n'influent plus dans les affaires, et si elles s'amusent davantage, elles intéressent bien moins les chefs, qu'elles n'amusent plus. » C'étoit un nouveau progrès dans la décadence même.

Elle montra du moins plus de tact que la plupart de ses contemporaines, qui prolongeoient leurs galanteries bien au-delà de la jeunesse, ou achevoient de s'avilir en demandant des émotions nouvelles à la funeste passion du jeu. Quand Justine Wynne se sentit vieillir pour tout de bon, elle se fit ermite.

Cette métamorphose eut lieu vers l'an 1780. L'ermitage étoit une *villa* nommée *Altichiero*, située sur la Brenta, à une lieue seulement de Padoue. Les bords de cette rivière, depuis Padoue jusqu'à la mer, étoient, comme on sait, le quartier général de la villégiature aristocratique de Venise. Altichiero appartenoit au sénateur Angelo Quirini, qui, après avoir été l'un des adorateurs de Justine, étoit resté pour elle un ami dévoué, ce qui leur fait honneur à tous deux.

Moins somptueuse que ses orgueilleuses voisines, les villas Pisani, Foscarini, etc., Altichiero avoit néanmoins son cachet et sa réputation à part. Une partie du domaine étoit consacrée à des expériences agronomiques; les jardins étoient dessinés à la françoise, suivant le goût alors dominant; mais

l'agréable y étoit partout sacrifié à l'utile avec une affectation systématique et parfois originale. Les bosquets, les massifs, les avenues, étoient exclusivement composés de beaux arbres fruitiers de toute espèce, et symétriquement décorés de statues des divinités du paganisme, de bustes de grands hommes anciens et modernes, notamment ceux de Voltaire et J.-J. Rousseau, ces deux *matadors* du dix-huitième siècle, comme Justine Wynne les appelle quelque part. On rencontroit là, Hercule et Vénus dans un massif d'orangers, Mars de garde au milieu d'un carré de pastèques, et *un autel dédié aux Furies*, au rond-point d'une belle treille formant labyrinthe. Cette propriété si classiquement décorée avoit encore une qualité qui passeroit aujourd'hui pour un défaut aux yeux de bien des gens: tout y étoit aussi uni, aussi plat que régulier. Aucun mouvement de terrain, aucune inégalité malséante, même à l'horizon, n'y altéroient l'harmonie et la précision des lignes. Ce verger mythologique et philosophique, qui paroîtroit à coup sûr assommant aujourd'hui, étoit une merveille pour les beaux esprits italiens du temps. Sa renommée avoit même franchi les Alpes; elle étoit arrivée jusqu'à Voltaire par l'un de ses plus passionnés admirateurs, Huber de Genève, grand ami de Quirini.

Ce fut dans cette retraite que la brillante comtesse Orsini, acceptant de bonne grâce et même un peu prématurément le rôle de femme sur le retour, vint s'installer avec ses livres et ses chiens. « Quand j'étois jolie femme, disoit-elle, j'avois eu du moins le bon esprit de comprendre qu'il me resteroit une longue vie au-delà de la vie brillante de la jeunesse. Je consacrois à la lecture le temps que j'avois de reste, celui que les autres femmes réservent à leur chien ou leur sapajou. Heureusement, je n'aimois pas les bêtes alors; je les aime à présent, et je donne à mes chiens les moments que je donnois naguère à mes adorateurs. Les livres me restent toujours,

(1) J. W., *descr. d'Altich.*

ainsi que quelques amis, qui m'aident à supporter l'âge du repentir (1) »

Parmi ces amis, qui venoient fréquemment consoler l'ex-jolie femme et qui la tenoient au courant des nouvelles du monde qu'elle avoit quitté, on remarquoit, outre Quirini, un sénateur nommé Dandolo, qui avoit été et qui redevint depuis provéditeur de Dalmatie. Mais le consolateur le plus assidu étoit un certain comte *Benincasa*. Nous devons dire quelque chose de ce personnage, qui prit aux travaux littéraires de Justine Wynne une part fort exagérée par quelques biographes.

Benincasa, plus jeune que son amie d'au moins dix ou douze ans, étoit un gentilhomme de Modène, galant, bien fait, spirituel ; marié, mais ne s'en gênant guère ; plus instruit que la plupart de ses compatriotes, et surtout parlant et écrivant le françois avec facilité, ce qui étoit un grand moyen de séduction auprès de la comtesse. Ils avoient dû se rencontrer longtemps auparavant, soit à Venise, soit en Allemagne, où Benincasa avoit été envoyé en mission. Cette liaison devint encore plus intime à la suite d'une mésaventure conjugale de Benincasa. Un jour, ou plutôt une nuit, il arriva à Modène, et rentra chez lui tout à fait à l'improviste, et dans le moment le plus inopportun. Soit qu'il fût de ceux qui pratiquent l'infidélité et ne la tolèrent pas, soit qu'il fût bien aise, au contraire, de rompre une chaîne qui lui pesoit, il fit grand bruit de cet incident de ménage, et se sépara avec éclat de sa femme, bien que toute la fortune fût du côté de celle-ci. Il fut accueilli par la comtesse, dont il crut pouvoir sans scrupule accepter l'assistance.

Ce fut dans les réunions intimes d'Altichiero que Justine Wynne hasarda ses premiers essais littéraires. Elle rédigea pour Quirini une description de sa villa, qu'il fit splendidement imprimer et illustrer à ses frais. Plus tard, elle réunit

(1) J. W. *Pièces morales et sentimentales.*

plusieurs opuscules sur différents sujets, et les fit publier à Londres, en 1785, en anglois et en françois, sous le titre de : *Pièces morales et sentimentales*. Benincasa, qui décidément remplissoit alors auprès d'elle les fonctions de secrétaire, fut l'éditeur de ce recueil, et y ajouta un avant-propos de sa façon, dont la lecture suffit amplement pour justifier Justine Wynne de tout soupçon de plagiat à l'égard de son cavalier servant (1). Ce petit ouvrage est devenu rare, bien moins cependant que *les Morlaques*, auxquels nous arrivons enfin.

Au milieu d'un monde frivole et blasé, Justine Wynne avoit toujours conservé un très-vif attrait pour la mâle poésie des mœurs simples et primitives. Déjà, dans une Nouvelle placée à la fin du recueil de pièces précédemment cité, elle avoit tracé un tableau assez curieux des costumes et de la physionomie des gondoliers de Venise, encore originaux et pittoresques dans ce temps-là. Elle avoit saisi à merveille et longtemps d'avance l'inconvénient à la fois artistique et moral de l'extrême civilisation, qui n'a été généralement compris que de nos jours. « A force de communiquer ensemble, disoit-elle, les hommes finissent par se ressembler tous, parce qu'ils substituent indistinctement aux caractères nationaux, des manières et des idées de convention générale, ce qui efface la physionomie des nations. »

Avec une telle disposition d'esprit, la comtesse Orsini dut être vivement impressionnée d'un événement tragique qui se passa à Venise, sur le quai des Esclavons, vers l'an 1781 : la rencontre et le combat acharné de deux voyageurs, ennemis

(1) Voici un échantillon du style de Benincasa : « Une femme qui a eu le bonheur de joindre la beauté à l'esprit est encore plus en état d'écrire agréablement. Ses avantages lui ont valu des hommages nombreux, ceux des hommes d'esprit ont développé *le sien*. Elle a pu remarquer de sang-froid la marche des séductions, avant d'être atteinte d'aucune ; bref, une jeunesse brillante et semée de conquêtes, *vaut le cours de morale le plus profond*. » Ce pathos amphigourique n'a rien de commun, ni avec la diction spirituellement incorrecte des pièces détachées, ni avec le sentiment pathétique qui domine dans les scènes principales des Morlaques.

mortels; par suite d'une rivalité d'amour combat qui se termina par la mort du rival préféré. Les acteurs de ce drame sanglant étoient des *Morlaques*, habitants des cantons reculés de la Dalmatie, alors sujets ou plutôt tributaires de Venise, et tout pareils par le langage, comme par les mœurs, aux Monténégrins d'aujourd'hui.

A l'occasion de cet événement, la comtesse recueillit de son ami Dandolo et de quelques autres qui connoissoient parfaitement le pays, des informations très-curieuses sur cette population. Elle fit aussi d'heureux emprunts aux investigations alors récentes d'un savant et spirituel voyageur (l'abbé Fortis), et à une collection d'anciens chants héroïques, publiée dans le courant du XVIII[e] siècle par un religieux dalmate, le P. Morvizza. Elle eut enfin l'idée d'encadrer tous ces détails dans une fiction romanesque dont l'aventure du quai des Esclavons formeroit le dénouement.

La composition de cet ouvrage se compliqua bientôt d'un nouvel incident. En 1780 et 1781, le grand-duc héréditaire de Russie, Paul Pétrowitz (depuis Paul I[er]), et la princesse de Wurtemberg, sa seconde femme, visitèrent les principales contrées de l'Europe, et séjournèrent quelque temps en Italie, sous le nom de *comtes du Nord*. Depuis le démembrement de la Pologne, et surtout depuis la dernière guerre contre les Turcs, les progrès de la puissance russe, œuvre du génie de Pierre le Grand, développée par Catherine II, absorboient à peu près exclusivement l'attention du monde civilisé. Le traité même de Kaïnardgi (1774) n'avoit été considéré que comme une trève, comme la dernière étape des armées russes avant Constantinople. Dans de telles circonstances, le voyage du comte du Nord avoit une haute portée politique. « Catherine, dit un historien, vouloit qu'en contemplant les héritiers de son trône, l'Europe s'occupât encore d'elle (1). »

Le grand-duc et sa femme furent fêtés avec un respectueux empressement par la haute aristocratie vénitienne, dont la

(1) Castéra, *Histoire de Catherine II*, t. II, p. 314.

comtesse Orsini faisoit partie. Elle fut présentée aux augustes voyageurs, et reçut d'eux le plus gracieux accueil. Elle écrivit à cette occasion une lettre sur leur séjour en Italie (1782), opuscule imprimé et tiré à très-petit nombre, comme ses autres ouvrages. Ce fut alors qu'on lui suggéra l'idée de dédier ses *Morlaques* à Catherine II, d'y intercaler quelques épisodes en son honneur, d'y exprimer surtout l'enthousiasme qu'excitoient son nom et sa gloire chez tous les peuples d'origine slave.

Il est douteux que Catherine II ait fait grande attention à l'envoi de cet ouvrage, qui ne dut pas lui parvenir (si même il lui est parvenu jamais) avant l'année 1789. Pendant cet intervalle, les préoccupations politiques de l'Europe avoient changé d'objet; tous les regards étoient tournés du côté de la France. Vers cette même époque, la comtesse de Rosenberg voulut revoir une dernière fois l'Angleterre. Elle fit ce voyage avec Benincasa, devenu son compagnon inséparable, et passa près d'une année auprès de son frère Richard, avec lequel elle étoit toujours restée en correspondance. Elle revint par la France, où Benincasa se fit fort applaudir dans quelques clubs par ses adhésions chaleureuses à la révolution. La comtesse trouva peu d'agrément dans ce dernier voyage ; elle ne voyoit plus les deux pays à travers le prisme décevant de la jeunesse, et s'éloigna sans regret de ce Paris révolutionnaire, si différent du Paris de ses souvenirs.

Il paroît que les brumes du Nord avoient gravement affecté sa poitrine, et qu'autrefois sa bonne mère n'avoit pas eu si tort de les redouter pour elle. Toujours est-il qu'elle mourut presque subitement à Altichiero, peu de temps après son retour. Elle n'avoit pris aucunes dispositions, et Benincasa se trouva privé d'une pension qu'elle lui faisoit, ce qui étoit à peu près son unique ressource. Heureusement pour lui, leurs amis communs vinrent à son secours. Il occupa depuis, sous la domination françoise, quelques emplois lucratifs, qu'il perdit à la rentrée des Autrichiens. Il a vécu jusqu'en 1825.

Au commencement de notre siècle, on se souvenoit encore, dans la haute société de Milan et de Venise, de l'aimable et spirituelle comtesse Orsini. Malgré des légèretés qu'il est juste d'imputer en partie au monde dans lequel elle a vécu, c'est une figure originale, sympathique. Elle regretta sans doute dans ses derniers jours l'amour et la jeunesse, ces vrais biens de la vie, mais non cette publicité qu'elle avoit toujours évitée, dédaignée. Jamais ambition littéraire ne fut plus discrète; elle n'aspiroit à se survivre que dans le cœur de ceux qui l'avoient aimée.

II.

Tous les ouvrages de Justine Wynne, indépendamment de leur mérite intrinsèque, ont celui d'une extrême rareté, et sont dignes, à ce double titre, d'être recherchés des amateurs. Ils présentent d'ailleurs le phénomène singulier et probablement unique d'une femme moitié Angloise, moitié Italienne, mariée à un Allemand, résidant en Italie et écrivant en françois. Cette prédilection d'une personne aimable et distinguée pour notre langue mérite bien quelque retour de la part des bibliophiles françois, généralement courtois et chevaleresques, comme chacun sait.

Voici la nomenclature des œuvres de Justine Wynne :

Altichiero. Comme nous l'avons dit, la description détaillée de cette villa avoit été faite originairement à la demande d'Huber de Genève, qui en fut si charmé, qu'il la fit d'abord imprimer à ses frais, à un très-petit nombre d'exemplaires. Cette première édition, *sans gravures*, est fort rare et fort mal exécutée. En 1787, Quirini, propriétaire d'*Altichiero*, fit faire à grands frais une nouvelle édition de luxe de cette description, avec un grand nombre de planches assez bien exécutées. C'est un volume petit in-4°, qu'il n'est pas non plus facile de rencontrer. Au point de vue littéraire, *Altichiero* est assurément l'œuvre la plus médiocre de son auteur.

Lettre sur le séjour des comtes du Nord en Italie (1782). Cet opuscule fort rare est dédié à son frère Richard Wynne.

Pensées morales et sentimentales. (Londres, 1785, in-18.) Il y en a deux éditions, publiées simultanément, en anglois et en françois. L'édition angloise, que nous n'avons jamais vue, présente, suivant l'éditeur Benincosa, « des différences innombrables, *quant à l'égard* (*sic*) des pensées et de l'expression. » Une partie des opuscules qui composent ce recueil avoient été composés en françois, d'autres en anglois, si bien qu'on peut considérer les deux éditions comme originales, et qu'il seroit curieux de les réunir.

Le style de ces opuscules est généralement fort négligé, mais néanmoins d'une allure aisée et gracieuse. Les plus intéressants sont :

1° *La nouvelle Vénitienne plébéienne*, dont il a été question ci-dessus;

2° La pièce intitulée *Mes premiers voyages*, dont nous avons tiré presque tout ce qu'on peut savoir de la jeunesse de l'auteur. En racontant ses premières impressions en Angleterre et en France, son but étoit « de démontrer le peu d'utilité que les jeunes femmes tirent généralement de leurs voyages. Elles sont si occupées d'elles-mêmes, que rien ne sauroit les en distraire. A cet âge-là, et quelquefois beaucoup plus tard, on ne croit pas que les pays étrangers soient bons à être vus, mais bien que l'on en fait soi-même pour être connue et admirée partout. »

3° Une lettre sur *le Jeu*, satire pleine d'énergie et de bon sens contre ce travers, fort commun chez les dames italiennes de son temps, quand elles arrivoient à un âge qui les contraignoit à se priver de passe-temps plus doux.

4° *Les Réputations.* C'est un des plus jolis morceaux de ce recueil. Elle y raconte fort spirituellement plusieurs anecdotes piquantes sur les réputations usurpées, notamment l'histoire d'un grand seigneur italien, honoré et décoré autant qu'on peut l'être par un électeur allemand; le tout pour son

talent extraordinaire à découper en lames fabuleusement minces la mortadelle ou saucisson de Bologne, dont l'électeur étoit très-friand. « A un premier voyage en Allemagne, l'Italien n'avoit gagné qu'une décoration; mais il y retourna, muni d'un couteau d'une trempe perfectionnée, avec lequel il se surpassa lui-même. Cette fois il remporta le grand cordon et le titre de chambellan.

Quelques-unes de ces *pièces morales* ont usurpé ce titre, notamment celle où l'auteur raconte avec une franchise plus que naïve l'effet que produisit sur ses sens la lecture clandestine des *Contes* de La Fontaine. Ce petit volume est rare, mais bien moins que LES MORLAQUES, l'œuvre capitale de Justine Wynne.

Les Morlaques ont été imprimés à Modène, en 1788; du moins MM. Quérard et Brunet citent un exemplaire portant la désignation de cette ville, désignation qui manque dans les deux seuls exemplaires que j'ai vus. C'est un volume grand in-8o (et non in-4o, comme l'ont dit quelques bibliographes), de 358 pages; divisé en deux tomes, on ne sait trop pourquoi, car la pagination se suit, et le volume est encore assez mince.

Il y a deux titres, dont l'un porte seulement (de même qu'*Altichiero* et *les Pensées*) les initiales des noms de l'auteur, tandis que l'autre, qui ne se trouve pas, à ce qu'il paroît, dans tous les exemplaires, contient la dédicace à Catherine II, et le nom en toutes lettres de J. Wynne, comtesse des Ursins et de Rosenberg.

L'impression de ce livre a été visiblement fort négligée; les fautes typographiques y sont aussi nombreuses que les incorrections grammaticales. Le style en est généralement plus diffus et plus prétentieux que celui des autres ouvrages de J. Wynne; peut-être même ne seroit-il pas impossible de reconnoître, dans quelques tirades ampoulées, des interpolations de l'éditeur Benincasa, notamment dans tous les épisodes qui concernent Catherine II, à laquelle l'auteur prodi-

gue les adulations les plus emphatiques, et décerne même une sorte d'apothéose, lui faisant rendre des honneurs presque divins par les Morlaques, qui célèbrent son génie *et ses vertus*.

Malgré ces défauts, les *Morlaques* ont une valeur littéraire incontestable. Nous pouvons invoquer à cet égard un témoignage important, et particulièrement cher aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*: une note de Nodier, jointe à l'exemplaire des *Morlaques* qui a successivement appartenu à lord Glenbervie (qui le tenoit de Justine elle-même, ainsi que le constate un envoi qui semble autographe), à Ch. Nodier, au prince d'Essling, et enfin à nous : « Je connois, dit Nodier, peu de livres plus neufs, plus piquants et plus curieux. C'est un tableau très-vrai des mœurs les plus originales de l'Europe, et j'ose dire qu'il n'existe dans aucune langue un ouvrage aussi complet sur cette matière. » Nodier a répété et amplifié cet éloge dans ses *Mélanges*, et défendu, avec une vivacité de conviction à laquelle nous nous associons de grand cœur, l'honneur littéraire de Justine contre l'imputation d'avoir fait écrire ses ouvrages par Benincasa, et d'y avoir seulement mis son nom; plus récemment, et dans ce recueil même, un bibliophile distingué, M. A. Dinaux, a appelé de nouveau sur *les Morlaques* l'attention des rares amateurs qui trouvent un charme délicat dans la recherche des talents inconnus, dans la réhabilitation d'œuvres remarquables, injustement oubliées.

Peu de livres sont plus dignes que celui-ci d'intéresser ces bibliophiles, qui représentent à eux seuls la postérité pour tant d'œuvres charmantes, qu'ils savent seuls découvrir et apprécier. Les *Morlaques* ont tous les mérites qui sollicitent et justifient cette curiosité intelligente et vraiment généreuse. On n'en connoît que trois ou quatre exemplaires en France, et un, je crois, à Venise; et quand on a la chance difficile et enviable de posséder ce livre, on y trouve une foule de renseignements curieux qui n'existent que là, des scènes pleines de naturel et de pathétique; enfin, un sentiment profond de

la poésie des mœurs primitives, mérite singulièrement rare et exceptionnel dans le temps où l'auteur a vécu.

Parmi les passages les plus intéressants de cet ouvrage, on remarque dix *chansons* morlaques, disséminées dans le cours du volume conformément aux exigences du récit. Quelques-unes sont tirées du recueil déjà cité du P. Morvizza ; les autres, inédites, avoient été rapportées et traduites à Justine Wynne par ses amis de Venise. Ces chansons appartiennent à des époques fort différentes ; l'une des plus anciennes (*Tiescimir et Vukossava*, p. 254) est évidemment antérieure à l'invasion musulmane. Ch. Nodier a cité dans ses *Mélanges* un *Chant funèbre* (p. 293), et M. Dinaux l'*Histoire d'Anka* (p. 28). L'auteur des *Morlaques* attachoit avec raison une certaine importance à ces chansons, puisqu'on a pris la peine d'en réunir l'indication dans une table particulière placée à la fin du volume. Plusieurs renferment des beautés d'un ordre supérieur, notamment la dernière, *le Chant de mort de Jervar*, qui n'est autre chose qu'une improvisation poétique de la veuve du jeune Morlaque assassiné à Venise en 1781, improvisation recueillie à la veillée funèbre.

O mon époux !... Les bras de la mort t'arrachent donc pour jamais aux miens...

O toi qui m'as rendu la vie si heureuse, prends pitié de mes souffrances, ouvre tes bras froids, serre-moi contre ta poitrine, et glace mon sang comme le tien !

O mort, ne peux-tu changer ta victime ? Donne-lui ma vie, que je t'abandonne ; que je meure de sa mort, qu'il vive de ma vie *et qu'il l'ignore !*

Je retournerai seule et abandonnée dans ma patrie ! Tout est fini pour moi, hors les souffrances et la tristesse inconsolable.

Je n'entendrai plus que le cri funeste du hibou ; le jardin ne m'offrira plus que des épines ; je ne lèverai les yeux au ciel, que quand il sera aussi noir, aussi ténébreux que mon âme.

Je demande pitié à Dieu et aux hommes ; ma raison n'est que douleur, mon langage n'est que désespoir ; je ne puis, je ne veux que mourir.

Cet ouvrage inconnu, décrié de confiance par quelques uns de ces bibliographes dont les recherches ne dépassent pas la couverture et le titre des livres, renferme des pages entières d'un mouvement aussi élevé, aussi pathétique

que celle-là. On sait d'ailleurs que les poésies et les traditions morlaques sont une mine féconde, déjà explorée, mais non épuisée à beaucoup près. Ch. Nodier lui-même leur a fait plus d'un emprunt heureux, et l'un des esprits les plus distingués de notre temps, M. Mérimée, a montré dans un ingénieux pastiche qui a trompé la sagacité de bien des érudits, quelles ressources l'imagination d'un poëte moderne pouvoit trouver dans ces souvenirs épiques des anciens jours; quels sons mélodieux peuvent rendre encore, sous des mains inspirées, les vieilles cordes de *la guzla*.

Baron ERNOUF.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ANCIEN CABINET DU ROI

ET SUR LA

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DU LOUVRE

Au moment où la bibliothèque impériale du Louvre va prendre possession de la belle galerie qu'on lui prépare dans l'aile neuve du nord, il ne sera ni sans intérêt ni sans à-propos de tracer l'histoire d'un établissement assez imparfaitement connu jusqu'à ce jour, mais qui, classé désormais parmi les nouvelles dépendances du vieux palais de nos rois, ne peut manquer d'emprunter une certaine notoriété au magnifique ensemble dont il fait partie. Nous dirons d'abord quelques mots de la *Bibliothèque du cabinet du roi*, à laquelle il a succédé, et dont le nom, survivant à l'époque révolutionnaire, se lisoit encore il y a peu de temps au-dessus de la porte du guichet Saint-Thomas, à l'entrée du local qu'il vient d'abandonner.

I

ANCIEN CABINET DU ROI

Tant que nos rois, de Charles V à Louis XII, eurent sous leurs mains, au Louvre, dans la *Tour de la librairie*, les quelques centaines de volumes qui composoient leur bibliothèque, ce dépôt suffit amplement aux besoins assez restreints de leur personne et de leur maison. Mais, de François Ier à Louis XIV, alors que, grossie démesurément par les progrès de l'imprimerie, par des dons et accroissements successifs, la *Bibliothèque du roi*, comme on continuoit à l'appeler, émigrant à Blois, à Fontainebleau, ou passant, à Paris même,

du quartier de l'Université à la rue Vivienne, cessoit d'être un service domestique de l'ancienne royauté féodale, pour devenir un établissement à l'usage des savants et du public, il fallut un dépôt, ou plutôt, comme on l'appela, un *Cabinet de livres* qui, placé près de la personne du souverain, dans sa résidence habituelle, pût servir exclusivement aux princes, à leur famille et à leur maison.

Le Cabinet ou plutôt *les Cabinets* du roi comprenoient, outre les livres, des collections de plusieurs espèces. Le P. L. Jacob, dans son *Traité des bibliothèques*, atteste que le cabinet de Charles IX passoit « pour une merveille du monde par ses raretés et antiquités, outre ses pierreries. » En 1611, Antoine de Rascas Sr de Bagarris réunissoit l'intendance du tout, avec le titre de *Maitre des cabinets, médailles et antiquités de Sa Majesté*. Cependant, dès le temps de François Ier, il y avoit, pour la surveillance spéciale des livres du cabinet du Louvre, un *libraire du roi*, ou *garde des livres de la chambre*. Voici, jusqu'à l'époque indiquée plus haut, la série de ceux qui se succédèrent dans ce poste :

Avant 1528 —	Guillaume de Sauzay
	Jean de Sauzay.
De 1528 à 1533 —	Jean Verdurier.
.... —	Claude Chappuis (il prend ce titre dans son poème intitulé : *la Cour*).
De .... à 1599 —	Gabriel Chappuis, garde de la librairie du cabinet.
De 1595 à 1609 —	Guillaume Larche, Sr de Langle, Garde du cabinet des livres, soit à titre commun, soit comme ayant obtenu la survivance de Chappuis.

La séparation que le temps avoit amenée entre la grande bibliothèque, ouverte par la munificence royale aux savants, puis au public, et le dépôt de livres annexé au Cabinet du roi, se trouve nettement indiquée dans le *Vray estat de la France* de 1652; on y lit p. 89:

« Le maistre de la bibliothèque du roy, qui est aux cordeliers de Paris, est M. Dupuy.

« Le maistre de la bibliothèque du cabinet, ou garde du cabinet des livres, qui est au Louvre, est M. de Chaumont, beau-frère de M. le président le Bailleul. »

Ce Jean de Chaumont, conseiller d'État, étoit en même temps garde du cabinet des médailles et antiques. Il paroît qu'il avoit succédé à Antoine de Rascas dans ces diverses attributions, qui passèrent ensuite, comme nous allons le voir, à l'abbé Bruneau, sauf la survivance dont son frère Paul-Philippe de Chaumont, évêque d'Acqs, membre de l'Académie françoise, semble avoir joui pendant quelques années, du moins en ce qui touche le cabinet des livres (1).

Des lettres patentes du mois d'août 1658 vinrent enjoindre à tous ceux qui imprimoient par privilége de fournir un exemplaire à la bibliothèque du Cabinet du roi, injonction qui fut renouvelée par arrêt du conseil du 29 mai 1675.

Un accroissement encore plus rapide sembloit promis à cet établissement par le don que fit au roi Gaston, duc d'Orléans, mort en 1660, de son propre cabinet, composé de livres tant imprimés que manuscrits, de médailles, de miniatures, d'estampes et de toutes sortes de raretés. L'abbé Bruneau, son bibliothécaire, devint celui du roi, grâce au zèle qu'il déploya dans cette circonstance, et réunit les fonctions de garde du cabinet du roi, médailles et antiques, vacantes en 1664 par la mort de Jean de Chaumont.

Le Cabinet du Louvre venoit de s'enrichir par un autre don précieux, celui des tableaux, statues et manuscrits (au nombre de plus de 2,000) de M. de Béthune, et par l'acquisition du beau recueil d'estampes de l'abbé de Marolles, en 224 vol. in-fol., lorsqu'un malheureux événement vint à la fois le priver de son chef et servir de prétexte pour le dépouiller d'une partie de ses richesses.

(1) Nous avons vu un acte signé de ce personnage, où il prend le titre de *Maître de la Bibliothèque de Sa Majesté, en son château du Louvre.*

Au mois de novembre de l'année 1666, l'abbé Bruneau ayant été assassiné par des voleurs qui s'étoient introduits dans le Louvre, l'intendance du cabinet fut réunie à la charge de garde de la bibliothèque du roi, et les clefs en furent remises à M. de Carcavi, qui exerça ce double emploi sous l'inspection de Nicolas Colbert, évêque d'Auxerre. « M. de Carcavi, dit Leprince (1), persuadé, d'après le genre de mort de l'abbé Bruneau, que le cabinet des médailles n'étoit point en sureté où il étoit, et qu'il seroit mieux dans la bibliothèque du roi, nouvellement transférée dans la rue Vivienne, on écrivit à M. Colbert, qui en parla plusieurs fois au roi; en conséquence les médailles, avec quelques autres raretés qui étoient au Louvre, furent transportées à la bibliothèque en 1667. Celles de Gaston, avec ses livres et manuscrits, y entrèrent aussi dans le même temps. On ajouta aux médailles, raretés, etc., qu'on tira du Louvre pour être remises à la bibliothèque royale, le grand recueil des estampes de l'abbé de Marolles, que le roi venoit d'acheter et que Sa Majesté avoit fait mettre d'abord dans son cabinet. Le tombeau de Childéric (découvert à Tournay en 1651 et donné au roi par l'électeur de Mayence) passa aussi dans ce même temps du cabinet du Louvre dans la bibliothèque de Sa Majesté. »

Il seroit probablement facile de grossir le triste inventaire des trésors qui émigrèrent alors sans retour du Louvre à la rue Vivienne. Nous lisons par exemple dans les *Annales de la Bibliothèque du roi*, placées par M. Louis Pâris à la suite de l'ouvrage de Leprince, à la date de 1672 : « Vingt-trois manuscrits provenant du vieux Louvre, et qui faisoient autrefois partie de la librairie du cardinal de Bourbon, sont transportés à la Bibliothèque royale. On les réunit au fonds de Versailles. »

Nous ne voulons pas troubler les mânes de M. de Carcavi, ni récriminer contre une mesure qui a tourné en définitive

(1) *Essai Historique sur la Bibliothèque du Roi*, édition de M. L. Pâris, p. 47.

au profit du public; mais il sera bien permis à un bibliothécaire du Louvre de consigner ici un regret sur la perte de tant de trésors si dignes d'orner le palais de nos rois, et de faire observer en passant que les médailles n'étoient peut-être pas plus mal placées au Louvre qu'à la rue Vivienne, puisque, après tout, le vol de 1666 (que le pauvre abbé Bruneau nous pardonne!) leur fut moins funeste que ceux du 16 février 1804 et du 6 novembre 1831.

Quoi qu'il en soit, le Cabinet des livres du Louvre, ainsi amoindri, existoit toujours en fait, et, malgré la réunion des deux titres, il y avoit cependant un garde séparé du Cabinet. Le brevet de cette place avoit été acheté par Louis Irland de Lavau, de l'Académie françoise, qui en jouit de 1672 à 1694(1). En 1702, celui que nous en trouvons pourvu est André Dacier, membre des deux Académies françoise et des sciences, aux gages de 1200 livres par an, avec le titre de *Garde de la librairie tant du Cabinet du Louvre que de la suite de Sa Majesté*. C'est ainsi que nous voyons figurer cet emploi dans les *Etats de la France* du commencement du 18e siècle, entre le *Cabinet des affaires et dépêches* et les *Oiseaux du Cabinet du roi*. Au Cabinet des livres se rattachoient l'imprimeur et le relieur du roi, ses lecteurs et interprètes, un garde des plans, cartes et dessins, etc.

Tel étoit l'état des choses lorque intervint l'édit du roi du mois de janvier 1720, qui porta le dernier coup à l'existence officielle et indépendante du Cabinet des livres. « Le feu roy, y est-il dit, notre très-honoré Seigneur et Bisayeul, ayant jugé convenable au bien de son service de réunir sous un seul et mesme titre les charges de maistre de nostre Librairie, d'Intendant et Garde de notre Cabinet des Livres, Manuscrits, Médailles et raretez antiques et modernes, et de Garde de nostre Bibliotèque, l'utilité dont a esté cette disposition nous a engagé à la confirmer après la mort du Sr Abbé de Louvois, et nous avons pourvu le Sr Abbé Bignon par un seul titre

(1) *Annales de la Bibliothèque*, p. 376.

desdites charges réunies. Dans le dessein où nous sommes pour l'embellissement et plus grande utilité de nosdites Bibliotèque et Cabinet, de les placer dans nostre Chasteau du Louvre, nous avons résolu de réunir de même à ladite charge dudit Sr Abbé Bignon celle de Garde de Cabinet particulier des Livres que nous avons audit Chasteau, pour estre tout régi par une mesme personne, dans un seul corps de Bibliotèque; mais cette dernière charge se trouvant actuellement remplie par le Sr Dacier, et la réputation qu'il s'est acquise par un grand nombre d'ouvrages dignes des éloges de toutes les nations nous portant à lui conserver une place qu'il occupe si dignement, tant qu'il pourra nous y continuer ses services, nous avons jugé à propos de lui en laisser les fonctions, gages, et autres attributions pendant sa vie, ayant mesme engagé ledit Sr Abbé Bignon à le récompenser dès à présent des trente mille livres que, par nostre Brevet du 23 novembre 1717, nous avons assuré, tant à son profit qu'à celui de Dame Anne le Fèvre son épouse, à laquelle nous avons bien voulu montrer, par une grâce si singulière, l'estime que nous faisons d'une personne qui a sû joindre à la vertu et à la modestie de son sexe, ce que les talens et l'érudition héréditaires dans sa famille ont de plus distingué.

« A CES CAUSES, etc., nous avons réuny et par le présent Edit perpétuel et irrévocable, réunissons la charge et les fonctions de Garde de la Librairie de nostre Cabinet du Louvre, Cour et suite, dont est pourvu ledit Sr Dacier, à celles dont a esté pourvu ledit Sr Abbé Bignon par nos lettres du 15 septembre dernier, pour estre une seule et mesme charge, sous le titre de nostre Bibliotéquaire, intendant et garde de nos Bibliothèques et Cabinet, tant de nostredit Chasteau du Louvre, que de nostre Cour et suite, et jouir du tout par ledit Sr Abbé Bignon et ses successeurs, conjointement et indivisément en vertu du présent Edit, aux mesmes honneurs, privilèges, gages, appointements, droits, fonctions et attributions en dépendantes. Voulons néanmoins que ledit Sr Dacier

continue durant sa vie d'exercer les fonctions de sadite charge de jouir de tous les droits y attachez, et mesme que si par maladie ou autre légitime empeschement il vouloit s'en demettre, lui et la Dame le Fèvre sa femme, jouissent, leur vie durant, des mesmes gages et logement dont jouit ledit S[r] Dacier leur en faisant dès à présent don par forme de récompense; et en conséquence ordonnons que ledit S[r] Dacier, tant qu'il vivra, ou, après son déceds, ladite Dame sa femme, si elle survit, reçoive les mesmes gages et droits appartenans à ladite Charge, qui seront à cet effet employez dans nos estats à la manière accoustumée, et après leur deceds seulement sous le nom dudit S[r] Abbé Bignon ou de ses successeurs. Signé Louis; *et plus bas*, Par le Roy, Le Duc d'Orléans, Régent, etc. »

On voit quelle est la portée de cet édit, dont les termes sont si honorables du reste pour celui dont la charge ne devoit pas lui survivre. En réunissant définitivement la garde du Cabinet des livres à celle de la grande Bibliothèque, il absorboit le premier dans la seconde, en se fondant sur la translation, projetée depuis 1716, de la Bibliothèque du roi au Louvre (1). Bien que cette translation, toujours mise en avant jusqu'à nos jours, n'ait jamais été réalisée, la fusion des deux charges en la personne d'Armand Jerôme Bignon n'en subsista pas moins, et même, on y ajouta celle de Bibliothécaire de Fontainebleau, qui étoit restée dans la famille de sainte Marthe et que l'Abbé Bignon acquit également des héritiers (2). L'édit du mois de mars 1720, qui consacra cette nouvelle adjonction, est le complément de celui de janvier, et nous devons également en rapporter les termes:

« Ayant par nostre édit du mois de janvier dernier, pour les causes y contenues, réuni la Charge de Garde de la Librairie, tant de nostre Chasteau du Louvre que de nostre

(1) Mémoire Historique sur la Bibliothèque du Roi, p. 60, en tête du *Catalogue des livres imprimés*, 1739, in f°.

(2) *Ibid.* p. 58.

Cour et suite, remplie par le Sr Dacier, à celle de nostre Bibliotéquaire, dont est pourvu le Sr Abbé Bignon, les mesmes raisons nous engagent à y réunir pareillement celle de Garde de nostre Bibliotèque de Fontainebleau, employée dans nos estats aux appointemens de quinze cens livres, dont estoit pourvu le Sr de Sainte Marthe, dernier titulaire, et qui a vaqué par sa mort, et à suivre le dessein qu'a eu le feu Roy, nostre très-honoré Seigneur et Bisayeul, de n'en point accorder de provisions à aucun officier autre que nostredit Bibliotéquaire.

« A CES CAUSES, etc., nous avons réuni et par ces présentes signées de nostre main, réunissons l'Etat et Charge de Garde de nostre Bibliotèque de Fontainebleau, dont estoit pourvu ledit Sr de Sainte Marthe, employé dans nos estats, et toutes autres pareilles Charges, si aucune y a, à celle cy-devant réunie et dont est pourvu ledit Sr Abbé Bignon, voulant que luy et ses successeurs jouissent indivisément de toutes lesdites Charges réunies dans toutes nos Maisons, sous le titre de nostre Bibliotéquaire, Intendant de nos Cabinets, tant de nostre Chasteau du Louvre, que de nostre Cour et suite, et d'autant qu'il est du bien de nostre service et de l'utilité de nostre Cour, de trouver dans tous les lieux de nostre résidence les livres du plus nécessaire usage, sous la garde des personnes capables d'en donner l'intelligence, ordonnons que dans chacune de nos Maisons, il sera réservé un appartement près de nostre Personne, pour y loger les livres que nous ordonnerons estre portez à nostre suite, tirez et faisant partie de ceux de nostre Bibliotèque, que nous faisons actuellement placer en nostre Chasteau du Louvre, sous la garde et direction de nostredit Bibliotéquaire, lequel jouira des prérogatives, droits, honneurs, entrées et privilèges attachez à toutes lesdites Charges réunies, et nommement par augmentation des 1500 livres par an attribuez à celle de Garde de nostre Bibliotèque de Fontainebleau. SI DONNONS EN MANDEMENT, etc. »

Après la mort de M. Dacier (18 septembre 1722) les livres qui formoient le Cabinet du Louvre furent réunis à ceux de

la Bibliothèque royale, après que l'inventaire en eut été dressé par deux libraires de Paris. Parmi ces volumes se trouvoient 60 manuscrits environ, latins ou françois. Plusieurs avoient appartenu d'abord au Cardinal d'Amboise, puis aux deux cardinaux de Bourbon, archevêques de Rouen. Le *Mémoire historique*, déjà cité, auquel nous empruntons ces détails, ajoute qu'ils restèrent longtemps renfermés à part dans la Bibliothèque du roi, sans qu'on songeât à les distribuer à leur place définitive.

L'*Etat de la France* de 1722 confirme le fait : « Tous les livres qui étoient dans le Cabinet du Louvre sont donc présentement réunis à la grande Bibliotèque du Roy. » Il ajoute même que « des livres qui s'impriment, l'on n'est plus obligé d'en fournir un exemplaire au Cabinet du Louvre, mais seulement deux à la Bibliotèque de Sa Majesté, ce qui a été réglé par un Arrest du Conseil d'Etat du 11 octobre 1720. »

Malgré ces termes si précis, reproduits dans les *États de la France* et *Almanachs royaux* des années suivantes jusqu'en 1789, l'article 108 du *Règlement de la librairie*, du 28 février 1723, porte encore que deux exemplaires des livres imprimés par privilége devront être remis, un *au garde de la Bibliothèque publique de Sa Majesté*, et un *au garde du Cabinet du château du Louvre*. Il est donc permis de conclure qu'il resta des dépôts de livres, soit au Louvre (le projet d'y transférer la Bibliothèque royale n'ayant pas eu de suite), soit dans les résidences royales les plus ordinaires, telles que Versailles, Fontainebleau, Choisy (1), puisque nous voyons dans ces mêmes *États de la France* et *Almanachs royaux*, M. Jacques Hardion, de l'Académie françoise et de celle des inscriptions, désigné, depuis 1740 jusqu'en 1766, époque de sa mort, comme Garde de la bibliothèque particulière du roi à Versailles, et du cabinet des livres à la suite de la cour. Dans l'*État général de la France*, pour 1789, par Waroquier, on lit : « qu'en vertu de

(1) « CHATEAU DE CHOISY, *bibliothécaire*, M. Bernard, secrétaire général des dragons. » *État de la France*, 1759, t. 1, p. 135 et 81, p. 106.

la réunion ordonnée par l'édit de janvier 1720, la charge de bibliothécaire du roi, intendant et garde des bibliothèques et cabinets de S. M., tant de son château du Louvre que de sa cour et suite, ainsi que celle de maître de la librairie du roi, intendant et garde du cabinet des livres, etc., est possédée par M. Jean-Charles-Pierre *Le Noir*, conseiller d'État ordinaire, ancien lieutenant-général de police, nommé à la place de *N. Bignon*, en 1783, à 7,200 livres de gages. »

Puis, à la suite :

« Garde de la bibliothèque particulière du roi, à Versailles, et du cabinet des livres à la suite de la Cour.

« N..... *de Sancy*. »

II

BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE

La révolution de 1789, en bouleversant la Maison du roi et les résidences royales, mit fin à cet ancien état de choses, et, s'il se trouvoit encore des livres dans le Cabinet du Louvre à cette époque, ils furent bientôt confondus dans les confiscations et déplacements qui suivirent la chute de la royauté. Il nous reste à exposer comment se reformèrent les bibliothèques de la Couronne et celle du Louvre, qui resta le dépôt central et principal.

Une grande partie des richesses littéraires qui s'étoient trouvées dans les maisons royales, dans celles des émigrés et condamnés, dans les établissements supprimés (non pas seulement communautés religieuses, mais corporations de toute espèce, sociétés littéraires, anciennes académies, etc.), avoient été entassées dans divers dépôts du département de la Seine et à Versailles. Elles se composoient d'environ 1,500,000 volumes appartenant à plus de 1,200 bibliothèques différentes (1). Une section de bibliographie, dépendant de

(1) Voici, sur ces dépôts de livres, des détails intéressants et peu connus. Nous les tirons d'un *Rapport* fait par Marmontel, *au nom de la commission nommée pour l'examen de la résolution du 12 fructidor, sur la manière*

la Commission temporaire des Arts, adjointe au Comité d'instruction publique de la Convention nationale, fut chargée d'inventorier cet énorme amas.

Lorsque la Convention, revenant à des sentiments d'humanité et de justice, ordonna la restitution aux familles du mobilier saisi chez elles, un grand nombre de collections qui étoient restées distinctes, et qui portoient sur des feuilles placées à l'intérieur des volumes l'indication de leurs anciens propriétaires, leur furent successivement rendues.

Ces restitutions faites (1), le gouvernement autorisa les bi-

de disposer des livres conservés dans les dépôts littéraires; d'une *Opinion de Creuzé-Latouche*, sur le même sujet, Conseil des anciens, prairial et fructidor an V.

1° Le dépôt de Saint-Louis de la Culture renfermoit à lui seul 96 bibliothèques formant 500,000 vol., de théologie pour les trois quarts, de sciences, arts, belles-lettres pour le reste.

2° Le dépôt des Cordeliers, riche en histoire et en littérature, se composoit de 238 bibliothèques et d'environ 262,000 vol., dont 142,080 provenoient d'émigrés et 4,449 de condamnés.

3° Le dépôt des Capucins, rue Saint-Honoré, contenoit 47 bibliothèques, dont 9 de corporations religieuses, 3 de sociétés littéraires et 15 d'émigrés; total, environ 200,000 vol.

4° Le dépôt de la rue de Lille se composoit presque en entier de bibliothèques d'émigrés et de condamnés. On l'évaluoit à 224,000 vol.

5° Parmi les 33 bibliothèques qui formoient le dépôt des *Enfants de la Patrie*, on distinguoit celle de Saint-Victor, et dans les 50 à 60,000 vol. que ce dépôt contenoit, on remarquoit un grand nombre de livres rares.

6° Le dépôt de la rue de Thorigny, tout composé de bibliothèques d'émigrés et de condamnés, offroit 66,000 vol. presque tous relatifs à l'histoire, aux sciences, aux arts, etc.

Outre ces six dépôts dans Paris, il y en avoit un à Saint-Denis, presque tout composé de livres de théologie, au nombre d'environ 60,000 vol., et un à Versailles, renfermant, dit le Rapport, de nombreuses et brillantes collections dont le nombre n'est pas spécifié.

(1) Voici un état de ces restitutions, à la date du 18 messidor an V, tel qu'il résulte d'une lettre écrite à cette époque par le ministre de l'intérieur Benezech, et dont Creuzé-Latouche donne ainsi la substance dans son *Opinion* au conseil des anciens, du 25 floréal suivant :

« Le Dépôt des Capucins n'a eu en livres d'émigrés qu'environ 9267 vol., dont 1960 vont être rendus.

« Celui de la rue de Thorigny a restitué à des parents de condamnés

bliothécaires de Paris et des départements à choisir dans les dépôts les ouvrages qui leur manquoient ; les mêmes éléments servirent à composer des bibliothèques nouvelles. Ainsi se formoient, dès l'an v, celles du Corps législatif, du Muséum d'histoire naturelle, de l'École polytechnique, de l'École de médecine, et, plus tard, celles de l'Hôtel des Invalides, de la Cour de cassation, du Conseil d'État, du Louvre, de Fontainebleau, de Saint-Cloud, de Rambouillet, de Trianon, de Compiègne, et même de certaines villes des départements françois ou réunis, parmi lesquelles nous citerons Versailles, Bourges, Bruxelles, Laecken, etc,

environ 16,000 vol.

« Celui de la rue de Lille a rendu 8 bibliothèques de condamnés, et une mal à propos intitulée *d'émigré.*

« Au dépôt de la rue Saint-Marc, sur environ 200,000 vol. provenant d'émigrés et de condamnés, il a été rendu 10,000 vol. à des personnes rayées de la liste d'émigration, et 30,000 à des parents de condamnés.

« Dans celui des Cordeliers, sur 217 bibliothèques d'émigrés et 21 de condamnés, il a été restitué 13 des premières et 8 des secondes, en totalité, 15,000 vol.

« A Versailles, il a été rendu 22 bibliothèques de condamnés ou de prétendus émigrés, formant 19,030 vol.

« Enfin on continue, dans tous ces dépôts, de restituer chaque jour les livres des condamnés à leurs familles, ainsi que ceux des personnes rayées de la liste des émigrés. »

Après avoir donné connoisssance de cette lettre du ministre au conseil des anciens, Creuzé-Latouche ajoutoit : « Si nous avons eu le malheur de passer par une crise dont le souvenir ne peut cesser d'être douloureux, il faut pourtant songer que cet état violent et monstrueux n'existe plus, et pour vous rassurer complétement à l'égard de la matière que nous discutons, il suffira de vous apprendre que les restitutions à faire s'effectuent aussi ponctuellement et aussi aisément, pour les livres déjà placés dans les bibliothèques publiques, que pour ceux qui sont restés dans les dépôts. C'est ainsi que l'on a déjà retiré de la grande bibliothèque nationale, et de celle du Muséum d'histoire naturelle, et de celle de l'École polytechnique, et de celle même du Corps législatif, un assez grand nombre de livres qui ont été rendus fidèlement à leurs propriétaires. »

Ces restitutions de livres continuèrent pendant plusieurs années, et ne rencontrèrent de limite que dans l'impossibilité de reprendre, au bout d'un certain temps, des livres disséminés dans les dépôts de la France et de l'Étranger, et dont la plupart ne portoient plus l'indication de leur pro-

En 1798, François de Neufchateau, alors ministre de l'intérieur, autorisa M. Barbier (Antoine-Alexandre), membre de la section de bibliographie près la Commission des arts, à choisir dans les dépôts de Paris et de Versailles les ouvrages qui devoient former la bibliothèque du Directoire. Bientôt il fut nommé conservateur de ce dépôt, qui, placé successivement au grand Luxembourg, puis à l'hôtel de Croï, rue du Regard, ne tarda pas à réunir plus de 30,000 volumes.

Ici nous laisserons parler M. Louis Barbier, qui, dans la notice consacrée à son père, en tête du 4e volume du *Dictionnaire des anonymes*, fait ainsi ressortir les difficultés de la tâche accomplie par lui dans cette circonstance :

« Pour avoir une idée des peines et des travaux occasionnés par le choix et la réunion d'un aussi grand nombre de livres, il faut se figurer l'immense quantité de volumes de tous les genres contenus dans les seuls dépôts de Paris ; il faut se représenter aussi la confusion que cette multitude d'ouvrages avoit dû engendrer, la nécessité de parcourir des yeux plus de 1,200 bibliothèques, dans lesquelles les mêmes articles étoient répétés, la difficulté enfin de trouver ce qu'elles pouvoient contenir de bon, et de le séparer d'avec ce qui étoit médiocre, inutile et souvent incomplet.

« Sans exclure aucun des bons livres qui font partie du système des connaissances humaines, M. Barbier s'attacha

venance. D'ailleurs il y avoit là une prescription d'ordre public que le gouvernement des Bourbons reconnut lui-même, à l'occasion de volumes ayant notoirement appartenu au roi, aux princes, aux premières familles du royaume, et portant encore leurs armes, volumes qui avoient servi à former la bibliothèque de la ville de Versailles. Consulté sur la question de savoir s'il y avoit lieu à restitution, M. Barbier, administrateur des bibliothèques de la Couronne, dans une lettre du 10 octobre 1815, adressée au comte de Pradel, ministre de la Maison du Roi, et que les lecteurs de ce recueil peuvent se rappeler (*Bulletin du Bibliophile*, 1857, p. 400), posa avec beaucoup de convenance et de netteté l'état de la question, et ouvrit la proposition de donner en dédommagement aux familles les grands ouvrages publiés par le gouvernement, tels que la *Description de l'Egypte*, l'*Iconographie grecque et romaine*, etc.

spécialement, dans la formation de la bibliothèque du Directoire, à ceux qui concernoient la philosophie, la morale, la politique, le droit public, l'administration, le commerce, etc. A peine en eut-il terminé le catalogue, qu'il se vit forcé de se livrer à de nouveaux travaux.

« En 1799, peu après le 18 brumaire, les consuls arrêtèrent qu'il seroit choisi, dans la bibliothèque du Directoire, des livres pour leur usage personnel, et que le reste formeroit celle du Conseil d'État.

« En effet, le premier Consul prit les livres d'histoire et d'art militaire; Cambacérès déclara que son intention étoit d'avoir les meilleurs ouvrages de droit public, de législation, de littérature et d'histoire; le consul Lebrun et l'ex-consul Sieyès firent des choix à peu près semblables. »

Cependant, la bibliothèque du Conseil d'État *restoit* à compléter; M. Barbier se remit à l'œuvre. Pourvu, en 1801, du titre de bibliothécaire, qu'il avoit si bien mérité, il publia deux ans après un excellent catalogue, 2 tomes en 1 vol. in-folio, de ce dépôt fondé et maintenu par ses soins persévérants. La bibliothèque du Conseil d'Etat, transférée au château des Tuileries, fut alors placée auprès de la salle des séances du Conseil. Mais quatre années à peine s'étoient écoulées, lorsqu'un décret en ordonna la démolition. On fut forcé de l'enlever si promptement, que cent vingt grenadiers, formant la chaîne, furent employés pendant deux jours à transporter les livres dans la portion de la galerie du Musée où il n'y avoit pas encore de tableaux (1).

En 1807, Napoléon ordonna que la bibliothèque du Conseil d'État deviendroit celle du château de Fontainebleau. Une partie de la jurisprudence et de l'économie politique fut cependant conservée au Louvre pour l'usage du Conseil, tandis qu'un nouveau dépôt, établi rue du Bac, servoit à for-

(1) Nous continuons d'emprunter ces détails, ainsi que ceux qui suivent, à la notice de M. Louis Barbier, qui a bien voulu, dans cette partie de notre travail, nous aider également de ses communications verbales.

mer la bibliothèque de l'Empereur et celles des châteaux impériaux. Ce fut encore l'infatigable M. Barbier qui fut chargé de ce soin, ajoutant à son titre de bibliothécaire du Conseil d'État celui de bibliothécaire de l'Empereur, attribué d'abord à M. Ripault, membre de l'Institut d'Égypte ; et, depuis 1804, à l'abbé Denina, qui lui avoit été adjoint comme bibliothécaire honoraire. Ces fonctions ne furent point une sinécure pour le nouveau titulaire, car, indépendamment des travaux accessoires, rapports, correspondances avec le chef de l'État, sur lesquels M. L. Barbier a donné, soit dans sa Notice, soit dans ce Bulletin, d'intéressants détails, M. Barbier père, dans le temps même où il menoit de front la direction de deux bibliothèques, auxquelles on peut même en ajouter une troisième, celle de l'Impératrice, créoit les bibliothèques des châteaux des Tuileries, de Compiègne, Saint-Cloud, Trianon et Rambouillet.

A la Restauration, M. Barbier conserva le titre de bibliothécaire du Conseil d'État, mais sans toucher de traitement en cette qualité, et, au lieu de l'emploi de bibliothécaire particulier du souverain, il eut celui d'administrateur des bibliothèques particulières du Roi.

« Ce fut à cette époque, dit M. Louis Barbier, qu'il créa, sous les ministères de M. le comte de Blacas et de M. le comte de Pradel, la bibliothèque placée dans la galerie du Louvre (1), en réunissant la bibliothèque du Conseil d'État à celle du prince, qui, jusqu'alors, avoit été dans un local à part, et en les augmentant considérablement. Par ses soins, elle s'enrichit successivement de plusieurs collections fort précieuses, et, pendant les années 1816 à 1819, il en rédigea le catalogue, [illegible] que ceux des bibliothèques des châteaux royaux.

Le célèbre bibliomane anglois Dibdin a décrit dans un chapitre de son *Voyage bibliographique en France et en Alle-*

(1) Elle reprit alors son ancien nom de *Bibliothèque du Cabinet du Roi*, qui se lisoit, comme nous l'avons dit, au-dessus de la porte du guichet Saint-Thomas.

magne, avec cette vivacité d'impressions qui lui étoit propre, la visite qu'il fit en 1821 à la bibliothèque du Louvre. Nous le laisserons parler, en nous servant de la traduction de M. A. T. Barbier, ancien secrétaire des bibliothèques de la Couronne:

« Il me reste maintenant à parler d'une collection de livres que l'on peut regarder comme une bibliothèque publique et particulière en même temps; je veux dire la collection destinée plus spécialement à l'usage particulier du roi, et qui est déposée au-dessous de la grande galerie du Louvre, dans un local charmant autant que singulier. Pour y arriver, je marche le long des rives de la Seine, du côté de la façade sud du Louvre, et j'entre sous une arcade fermée par une grille en fer. Un homme de service, à la livrée du roi, m'ouvre la porte de la Bibliothèque, aussitôt que je suis au-dessous de l'entresol. Je demande si M. Barbier, le bibliothécaire en chef, est à la Bibliothèque. — Monsieur, il s'y trouve toujours; donnez-vous la peine de continuer à marcher jusqu'à ce que vous le voyiez. — Quelle perspective devant moi! Pas moins de treize salles, coupées chacune au milieu par de petites portes cintrées, à travers lesquelles ma vue plonge avec étonnement comme dans un tube. Chacune de ces salles est remplie de livres, et dans quelques-unes sont rassemblées les personnes qui viennent lire. Le tout est parfaitement magique.... Enfin, après avoir franchi un espace de plus de 200 pieds sur un carreau ciré en rouge, étonné de ne point voir finir cette suite de salles en apparence interminables, je vois mon estimable ami, le *Bibliothécaire en chef*, établi tout à l'extrémité, et profondément occupé à quelque correction de Bayle ou de Moréri. La réception qu'il me fait est plus qu'amicale; elle est pleine d'affection et pleine d'enthousiasme, etc. »

Peu de temps après, au mois de septembre 1822, M. Barbier se voyoit enlever à des fonctions qu'il remplissoit depuis plus de vingt-sept années, avec le plus grand désintéressement, avec un plaisir, un zèle et une science bien rares. M. A Cl.

Valery, auteur des *Voyages en Italie*, des *Curiosités et anecdotes italiennes*, etc. (1), lui succéda avec le titre de conservateur-administrateur des bibliothèques de la Couronne, et fut remplacé lui-même après 1830 par M. de Jouy, l'auteur de *Sylla*, de *Guillaume Tell* et de *l'Ermite de la Chaussée d'Antin*. Enfin M. Louis Barbier, fils aîné d'Antoine-Alexandre, devint en 1847 bibliothécaire en chef de cet établissement créé par son père, auquel il étoit lui-même attaché depuis 1819, et, à partir de 1829, comme sous-bibliothécaire.

Placé après la révolution de 1848 dans les attributions du Ministère de l'instruction publique, et soumis momentanément au régime de la publicité, l'établissement dont nous venons de retracer les vicissitudes relève aujourd'hui, sous le titre de *Bibliothèque impériale du Louvre*, de l'Administration centrale du Ministère de la Maison de l'Empereur. Le règlement du 21 juillet 1853, sur le service des bibliothèques de la Couronne, porte :

ART. 16.

« Nul ne peut être reçu à la bibliothèque du Louvre, soit pour travailler, soit pour consulter des ouvrages, sans une autorisation du Ministre.

« Cette autorisation ne sera exigée ni des personnes composant les grands corps de l'État ou les corps constitués, ni de celles occupant des fonctions publiques et administratives.

« Les autorisations accordées sont temporaires et ne peuvent excéder une année. Elles peuvent être renouvelées à leur expiration.

ART. 17.

« Les ouvrages, recueils, publications, etc., de la Bibliothèque ne peuvent être prêtés sans une autorisation du Ministre, qu'aux membres des corps politiques et savants, aux per-

(1) M. Valery étoit précédemment bibliothécaire du palais de Saint-Cloud, et devint, après 1830, bibliothécaire du palais de Versailles.

sonnes attachées au service de Leurs Majestés ou de la Famille impériale. »

La Bibliothèque du Louvre avoit continué, jusqu'au mois d'avril dernier, d'occuper le second entresol placé sous la grande galerie du Musée ; mais, par suite de l'accroissement considérable qu'elle avoit pris, elle s'étoit successivement étendue dans l'espace à la suite, laissé libre par la réunion aux Archives impériales de celles de la Couronne et de l'ancienne Secrétairerie d'Etat. Aux treize salles dont l'aspect pittoresque avoit séduit le bibliomane Dibdin, treize autres avoient été successivement adjointes; mais les travaux d'achèvement du Louvre avoient exigé à plusieurs reprises des déplacements partiels qui, joints à la poussière, au bruit, aux allées et venues des ouvriers, avoient gravement compromis le calme de l'établissement et la bonne condition des nombreux ouvrages de luxe et richement reliés dont il se composoit. Enfin, l'affectation de son local au service du Grand Ecuyer de la Maison de l'Empereur fit décider la translation de la Bibliothèque du Louvre dans l'aile du Nord nouvellement construite. Elle y occupera la galerie qui s'étend depuis le pavillon faisant face au Palais-Royal (1) jusqu'au pavillon Richelieu, sur la place Napoléon III.

Un escalier monumental du style le plus hardi et le plus élégant conduira à la Bibliothèque proprement dite, décorée de peintures et de sculptures, revêtue d'une boiserie et de tablettes en noyer d'un aspect sévère. Au-dessus, et communiquant par un escalier intérieur, s'étendra le dépôt ménagé pour recevoir les doubles, les ouvrages en nombre, les souscriptions destinées à être envoyées en présent ou distribuées dans les bibliothèques des châteaux impériaux, etc. C'est là que désormais, à l'abri des agitations qui ont signalé son existence, la Bibliothèque impériale du Louvre, abritée provisoirement dans une galerie voisine, pourra bientôt étaler

(1) Ce pavillon, dit *Pavillon de la Bibliothèque*, porte sur une tablette de marbre noir l'inscription : *Bibliothèque Impériale du Louvre*.

ses richesses sous ces voûtes splendides, dignes de l'hospitalité accordée de tout temps aux œuvres de l'intelligence dans le palais de nos souverains.

COMPOSITION GÉNÉRALE.

Il nous reste à donner un aperçu rapide de ces richesses au point de vue bibliographique. Formée primitivement à l'usage du pouvoir exécutif, puis affectée au Conseil d'Etat, puis enfin rapprochée, dans la maison du souverain, des chefs-d'œuvre des arts qui en constituent comme elle une dépendance, la Bibliothèque du Louvre se ressent, dans sa composition générale, des circonstances diverses qui ont présidé à son développement. Ainsi à un fonds primitif d'ouvrages sur le droit public, l'administration, les finances, l'économie politique, l'histoire, est venue s'adjoindre une riche et précieuse collection de livres, de traités, de recueils sur les beaux-arts, peinture, sculpture, architecture, ornementation, etc, que leur prix élevé interdit trop souvent au budget modeste des bibliothèques publiques, et qui ont été utilement consultées, soit par l'administration du Musée, soit par les architectes du Louvre, soit même par les ordonnateurs des fêtes royales et impériales. Le goût personnel des souverains n'a pas été sans influence sur le choix des ouvrages à diverses époques. Ainsi, les prédilections littéraires du roi Louis XVIII se reconnoissent dans de belles collections des classiques latins et françois. Les études favorites de quelques princes de la maison d'Orléans et des empereurs Napoléon Ier et Napoléon III ont amené un développement notable dans la section qui regarde la théorie et l'histoire de l'art militaire, et souvent les dépôts du Louvre ont pu fournir aux camps de Compiègne, de Fontainebleau, etc., des bibliothèques militaires destinées au délassement et à l'instruction des officiers et de l'état-major. Enfin, l'on ne s'étonnera pas que les travaux personnels de quelques-uns des conservateurs aient laissé des traces dans l'établissement confié à leurs soins.

Ainsi, le savant auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, non-seulement a enrichi par des acquisitions judicieuses les sections de la bibliographie et de l'histoire littéraire, mais encore a consigné, dans des notes écrites de sa main sur les volumes ou sur des feuillets séparés, des renseignements précieux, fruits de son érudition et de son expérience, et que l'on chercheroit vainement ailleurs. Le contingent de la littérature italienne, déjà grossi, sous l'Empire, par les envois du royaume d'Italie, s'augmenta encore par les soins de M. Valery et par l'acquisition, après sa mort, d'un choix des livres italiens de sa bibliothèque particulière.

Outre les achats considérables et les souscriptions courantes, les ouvrages retirés, à mesure que le besoin s'en faisoit sentir, des châteaux royaux où ils avoient été primitivement envoyés, la Bibliothèque du Louvre reçut encore, à diverses époques, des accroissements notables par l'adjonction totale ou partielle des livres d'autres dépôts supprimés, tels que ceux de l'Intendance de la Liste civile, des Tuileries, et, tout récemment encore, de l'Elysée, adjonctions qui permettent aujourd'hui d'évaluer à 80,000 le nombre des volumes dont elle se compose. (1)

La division des belles-lettres, assez riche en ouvrages et en réimpressions modernes, présente, en ce qui concerne nos vieux poëtes et notre ancien théâtre, une lacune d'autant plus regrettable que ce genre d'ouvrages constitue, pour ainsi dire, les pièces à l'appui de la *Vie des poëtes* par Colletet, manuscrit dont nous parlerons plus tard. Il seroit à désirer que ces monuments de notre ancienne littérature, relégués dans les dépôts de Compiègne et de Fontainebleau, à une époque où l'on ne prévoyoit pas l'importance et le développement que prendroit la bibliothèque du Louvre, fussent rame-

(1) Par un arrêté tout récent, M. le Ministre de la Maison de l'Empereur vient de décider que la Bibliothèque du Musée et la belle collection Monteley seroient réunies à la Bibliothèque du Louvre.

nés au lieu où ils ont le plus de chances d'être utilement consultés.

L'histoire des pays étrangers, aussi bien que leur littérature, est, à la bibliothèque du Louvre comme dans la plupart de nos dépôts publics, de cinquante ans en arrière. Sauf les publications de la commission des *records*, présent du gouvernement anglois, celles du congrès des États-Unis, et quelques autres des Pays scandinaves, procurées par échange et par l'intermédiaire de M. Vattemare, et sous la réserve de ce que nous avons dit relativement à la littérature italienne, les importants travaux de l'Angleterre, de l'Allemagne, et des États du Nord, depuis le commencement du siècle, n'ont trouvé que peu ou point d'accès sur nos rayons. En revanche, les généralités de l'histoire, et l'histoire de France en particulier, y sont très-convenablement représentées. Les grandes collections des Bollandistes, des Bénédictins, de l'Académie des inscriptions, etc., s'y trouvent presque toutes, et le plus souvent dans les plus belles conditions. Histoire de la Révolution, de l'Empire, de la Restauration, histoire contemporaine, mémoires, polémique, pamphlets même, tous ces documents y abondent, et l'on peut y rencontrer, sur chacune des phases politiques que nous avons traversées, les témoignages pour et contre, ce qu'il faut attribuer moins encore aux vicissitudes dynastiques qu'à l'impartialité qui a présidé à la plupart des choix.

COLLECTIONS PARTICULIÈRES.

Ceci nous amène à parler de certaines collections factices qui forment comme des groupes séparés dans la série générale, et qu'il peut être utile de signaler parce qu'elles ne se trouvent point ailleurs.

1° La première dans l'ordre bibliographique et la plus considérable est celle dite de *Saint-Genis*, recueil tant imprimé que manuscrit d'arrêts, ordonnances, lettres patentes, édits, etc., formé par la famille parlementaire de ce nom et

par le jurisconsulte Gillet (1). Elle s'étend depuis l'an 305 jusqu'à 1789. Mais, pour les temps anciens, et jusque vers le second tiers du XVIIe siècle, elle renferme moins de pièces proprement dites que de renvois à des collections imprimées, où il est presque toujours facile de les trouver (2). Le tout, avec de nombreux suppléments, ne forme pas moins de 800 volumes et cartons in-4o. La table manuscrite seule en a 85. Elle est rédigée par ordre alphabétique de matières, tandis que le recueil est par ordre chronologique. Il y a aussi une table chronologique manuscrite en 10 vol., de 1684 à 1786, et une table imprimée en 6 vol., de 1721 à 1750, faite pour le recueil de Prault, mais appropriée à celui de Saint-Genis par des renvois et des notes manuscrites. M. Isambert a puisé dans notre collection les principaux éléments de son Recueil des anciennes lois françoises, et il n'a pas hésité à dire, dans l'introduction qui précède cet ouvrage, « que c'étoit la plus précieuse de toutes celles existantes sur ces matières. » Il ajoute qu'elle est consultée fréquemment par les conseillers d'État et maîtres des requêtes chargés de la rédaction des projets de lois, et l'on peut dire que le rôle important donné au Conseil d État dans nos institutions actuelles fait sentir encore plus vivement l'utilité de la collection Saint-Genis. D'ailleurs il faut remarquer qu'on y rencontre fréquemment des pièces du temps, intercalées à leur date, et qui rendent ce recueil presque aussi précieux pour l'étude de l'histoire que pour celle du droit public et de l'ancienne administration.

(1) Voy. dans les *Annales encyclop.*, 1817, t. III, p. 69, une *Notice sur Aug. Nic. de Saint-Genis*, par M. ***, avec notes, par M. Barbier.

(2) Nous disons presque toujours, parce qu'il y a quelquefois des renvois à certains recueils factices, ou désignés d'une manière vague, qu'il n'est pas possible d'identifier avec ceux que possède la Bibliothèque. Il est du moins à désirer qu'elle arrive à réunir tous les ouvrages imprimés et même toutes les éditions citées dans le recueil, ouvrages dont il a été dressé une table spéciale, afin que ceux qui font une recherche aient la possibilité de retrouver à l'instant le document auquel on les renvoie.

2° La *Bibliothèque pétrarquesque*, formée par les soins du professeur Antoine Marsand, et acquise de lui en 1826 par le roi Charles X, se compose de 862 volumes et de 736 ouvrages, dont plusieurs manuscrits précieux et un grand nombre d'éditions rares des premiers temps de l'imprimerie. Le catalogue publié à Milan, 1826, in-4°, renferme la description détaillée de la collection. La première partie comprend les éditions de Pétrarque ; la deuxième, les biographes, les commentateurs et traducteurs ; la troisième, les manuscrits. Nous nous contentons d'y renvoyer les curieux, en faisant toutefois observer que, depuis 1826, il a été fait à la Bibliothèque pétrarquesque des additions qui se trouvent indiquées sur l'exemplaire du catalogue qui est à la bibliothèque du Louvre.

3° Vient ensuite la collection dite le *Recueil A*, commencée par le libraire Nyon, et portée au nombre actuel de mille volumes de tous formats par les soins des bibliothécaires du Louvre qui l'ont continuée.

Elle se compose de pièces de médiocre étendue sur des sujets fort divers. On y trouve quelques rares livrets du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, des thèses latines et allemandes de la même époque, mais surtout un grand nombre de documents pour l'histoire de la presse et de la littérature au XVIIIe et au XIXe siècle : almanachs spéciaux et provinciaux, catalogues et prospectus de librairie, polémique philosophique et littéraire, éloges académiques, vers et satires, beaucoup de ces pièces de circonstance composées de quelques feuillets et si difficiles à retrouver au bout d'un certain temps. Chaque jour apporte son contingent à la suite de ce recueil, qui sert de refuge à beaucoup de brochures difficiles à classer autrement. Quoiqu'on ait essayé, dans les derniers volumes, de grouper les pièces par ordre de matières, la formation successive du recueil et la différence des formats ne permettent pas que cet ordre soit rigoureusement suivi. Heureusement une table des matières, qui tient à elle seule 2 vol. in-f°, vient remédier à cet inconvénient et ramener le

tout à l'ordre bibliographique. Les noms d'auteurs et les titres des pièces anonymes sont reportés aux tables générales.

4° Le *Recueil sur la révolution*, en 768 volumes ou cartons (1), est précieux, moins encore par le choix et l'abondance des pièces qui le composent que par le dépouillement minutieux qui en a été fait et qui permet de retrouver à l'instant la moindre de ces pièces, grâce aux inventaires et catalogues qui l'accompagnent : Table alphabétique des noms d'auteurs, 2 vol. in-f°; des anonymes, 1 vol. in-f°; Dépouillement analytique, avec indication des dates et des volumes dont chacun porte un numéro d'ordre; Table des matières dressée sur le dépouillement qui précède; double liste des journaux de la collection, l'une alphabétique et l'autre chronologique, un vol. in-f°. Un autre recueil, acquis de M. Viollet-Leduc qui l'avoit formé, et renfermant 131 vol. in-8°, in-12 et in-18, peut passer pour un appendice de celui sur la Révolution. En effet, sous le titre assez inexact de *Théâtre révolutionnaire*, il comprend, non-seulement un grand nombre d'œuvres dramatiques représentées ou composées de 1788 à 1825, mais encore une foule de pamphlets en vers et en prose, de satires, pièces fugitives, poésies lyriques, chansons avec musique, dont la plus grande partie se rapporte aux événements et à l'époque de la révolution. Il en existe un catalogue spécial où chaque pièce est indiquée : 1° à sa date; 2° par le nom de son auteur, ou par son titre si elle est anonyme.

MANUSCRITS.

Outre quelques curiosités dont nous ne donnerons pas ici la description, et certains volumes annotés par des hommes célèbres, tels que Cujas, Pithou, Loisel, Bossuet (2),etc., la

(1) Il faut ajouter à ce nombre une soixantaine de cartons qui restent à dépouiller et à classer.

(2) Les *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, par Mlle de la Vallière, annotées de la main de Bossuet, ont donné lieu à des publications intéressantes de MM. Damas-Hinard et Romain Cornut.

Bibliothèque du Louvre possède un certain nombre de manuscrits qui sont l'objet d'un catalogue à part, bien qu'ils se trouvent indiqués dans le catalogue général sous chacune des divisions bibliographiques à laquelle ils appartiennent. Beaucoup sont des copies dont les originaux se retrouvent ailleurs. Bornons-nous à citer dans cette catégorie : *Mémoires secrets du Parlement de Paris, depuis 1302 jusqu'à sa suppression par l'Assemblée constituante*, 45 vol. in-4° avec table. *Recueil des Registres du Parlement depuis 1319 jusqu'en 1610*, 72 vol. in-f°, magnifique copie avec ancienne reliure en maroquin rouge. — *Extraits des Registres secrets du Parlement, de 1500 à 1720*, 70 vol. in-f°. — *Inventaires du Trésor des Chartres, Chartres de Lorraine et de Bar*, etc., formant une quarantaine de vol. in-f°. — Un beau manuscrit persan du *Shah-Nameh*, avec vignettes, etc.

D'autres sont des manuscrits originaux et précieux, soit au point de vue paléographique ou artistique, soit en raison des documents qu'ils renferment. Nous ne mentionnerons ici que pour mémoire les *Heures de Charlemagne*, le *Registre de l'ordre du Saint-Esprit*, le *Sacre de Napoléon*, avec dessins originaux d'Isabey, Percier et Fontaine, qui ont été enlevés à la Bibliothèque du Louvre pour enrichir le Musée des souverains; mais elle possède encore entre autres richesses: La *Bulle sur papyrus du Pape Agapet*, de l'année 951; — des séries de dessins originaux, ayant servi à l'illustration de divers grands ouvrages et payés magnifiquement aux auteurs ou à leurs héritiers : *Traité des arbres et arbustes de Duhamel*, exempl. sur vélin; les *Pigeons* de Mme Knip; le *Choix des diverses fleurs* et les *Roses* de Redouté; le *Musée de Florence* de Wicar. Signalons en même temps les *Dessins d'architecture pour le Louvre et Versailles, l'Arc de triomphe, l'Observatoire*, etc. par *Claude Perrault;* 2 volumes in-f°. avec *texte explicatif et autographe de Charles Perrault*.

Enfin, quoique plus modestes dans leur extérieur, certains manuscrits peuvent fournir de précieuses lumières à

l'histoire proprement dite et à l'histoire littéraire. Tels sont plusieurs recueils de *Pièces provenant des Archives de Joursanvault*, et principalement relatives aux dépenses du duc et de la duchesse d'Orléans au XIVe siècle; — le manuscrit sur peau vélin contenant le *Contrôle des dépenses et payements de la Maison du duc de Bedford*, depuis le 1er octobre 1427 jusqu'au 30 septembre 1428. — les *Minutes et Correspondances du Secrétaire d'Etat Bourdin*, de 1552 à 1566, 9 vol. in-fo; — les *Papiers de Noailles*, de 1576 à 1730, 30 vol. in-fo; — les *Papiers d'Argenson*, de 1630 à 1757, 61 tomes en 56 vol. in-fo et in-4o; — les *Lettres autographes de Louis XIV et des personnages de sa famille, de sa cour et de son temps*, 1 vol. in-fo; — les *Archives du Grand Maître des cérémonies*, de 1805 à 1813, 14 vol. in-4o; — l'*Etat des dépenses faites au Temple depuis le 13 août jusqu'au 10 novembre 1792*, par le commissaire Verdier, 1 vol. in-fo, etc., etc.

Dans la littérature, indépendamment des *Lettres et manuscrits autographes de Vauvenargues*, qui ont servi à la nouvelle édition de M. Gilbert, nous signalerons en terminant les manuscrits de Guillaume et de François Colletet, si souvent cités, si souvent consultés, mais dont on n'a pas encore donné une description détaillée, ce qui nous engage à l'insérer ici, d'après la mention rédigée par l'auteur de cette notice, dans le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque du Louvre.

1o G. Colletet. *Vies des poètes françois, par ordre chronologique, depuis 1209 jusqu'en 1647* (1). — Mss original.. . 5 vol. in-4o

2o *Copie de l'Histoire générale et particulière des poètes anciens et modernes, par ordre alphabétique* . . . . . . 6 vol. in-4o

3o *Préface, observations générales sur la vie des poètes. — Notes diverses* . . . . 1 vol. in-4o

(1) Contrairement à ce que cette indication pourroit faire croire, la *Vie des poètes* ne contient malheureusement pas de notices sur beaucoup d'écrivains, tels que Saint-Amand, Théophile, etc., qui avoient écrit dans la première moitié du XVIIe siècle, et sur lesquels précisément G. Colletet auroit pu donner des renseignements personnels.

4° *Pièces relatives à l'édition projetée en 1730 de la Vie des poètes de Colletet*.......................... 1 vol. in-f°

5° G. et F. Colletet. — *Hommes savants et illustres*, en latin. — *La vie des grands et illustres personnages*. — *Mémoire pour Louis de Revel*. — *Copies de Lettres du Pt. de la Mare, de Nicolas Vignier, de Boisrobert*, etc. — *Catalogus omnium librorum exiguæ Bibliothecæ Fr. Colleteti*, etc...... 1 vol. in-4°

6° Fr. Colletet. — *Mémoires des choses arrivées de nostre temps, particularités et autres galanteries, recueillis pour servir à l'histoire et pour en garder le soubvenir dans le cabinet de* 1648 à 1669.............................. 1 vol. in-4°

7° Fr. Colletet. — *Le conducteur des étrangers à Paris et dans les environs* (1679) — *Recueil des poésies de G. et F. Colletet et de quelques autres auteurs*............. .... 1 vol. in-4°

8° G. et F. Colletet. — *Pièces de théâtre : la Chasse des Hollandois, le Martyre de Sainte Julienne, les Illustres Malheureux*, etc. — *Les Bienfaits reconnus, Dilude pour les jours gras*. — *La révolte de Jupiter contre Saturne, tragi-comédie* (1). — *Le triomphe de l'Assomption de la Vierge*. — *Dilude pour la distribution des prix*. — *Distribution des prix aux élèves de F. Colletet*................................. 1 vol. in-4°

9° *Témoignages des auteurs touchant G. Colletet, recueillis par son fils F. Colletet*. — *L'Enéide travestie, liv. V, Recueil des proverbes et extraits divers*, etc............ 1 vol. in-4°

(1) On lit à la suite la note suivante :

« Cette tragédie fut représentée à mes frais et dépens dans ma maison à l'entrée du faubourg Saint-Victor, par mes jeunes pensionnaires, le mercredy 17e novembre 1666. Et firent si bien tous que la compagnie généralement, qui estoit au moins de trois cent personnes, dont près de deux cens estoit de très-haute condition, en sortit extremement satisfaitte. Et avoua d'une commune voix qu'elle n'avoit jamais rien veu de mieux concerté, un théâtre mieux ordonné, et des acteurs enfans mieux réussir dans une pièce assez difficile à représenter.

« M. Bourgeois demeure à l'entrée des piliers des halles, à l'Empereur, ou aux Trois Estoilles. C'est le loueur d'habits pour les tragédies. Son amy M. Mareschal qui loue les lustres, loge proche Saint-Jacques de la Boucherie. »

RELIURES, DÉPOUILLEMENTS ET CATALOGUES.

On peut affirmer qu'il est peu de bibliothèques qui soient tenues plus au courant que celle du Louvre, quant à la reliure des livres, le dépouillement des collections et les catalogues. Sauf les acquisitions toutes récentes, il n'y reste qu'un très-petit nombre d'ouvrages à l'état de brochure, et les reliures de luxe par Simier, Capé, etc, y abondent. Non-seulement elle possède un Catalogue général par ordre de matières, 9 vol. in-f°; une table alphabétique des auteurs, 22 vol.; des anonymes, 6 vol.; des Manuscrits, 1 vol; mais encore, comme nous l'avons vu, elle a pu dépouiller et cataloguer un grand nombre de collections particulières, dont un pareil travail double la valeur et l'utilité.

E. J. B. RATHERY,
Bibliothécaire à la Bibliothèque Impériale du Louvre.

Le personnel de l'établissement est ainsi composé :

M. Barbier. — Conservateur-administrateur.— de Courson (A.) conservateur.

— Rathery,
— Valery-Radot,
— Maestroni-Meglia,
— De Laverne (Ch.), } bibliothécaires.

— Bretin,
— Arnal, } sous-bibliothécaires.

STYLE ÉPISTOLAIRE

D'UN RÉFORMATEUR RELIGIEUX

LETTRES DU BIENHEUREUX PIERRE FOURIER (1).

(Lunéville, 1757, 2 vol. in-12.)

Les saints et les bienheureux se soucient peu de la gloire

(1) Le bienheureux Pierre Fourier, dit de Matainc ourt, réformateur religieux, né à Mire (Lorraine), le 30 novembre 1565, mort à Gray, le 9 dé-

littéraire, eux qui ont la solide gloire et la vraie immortalité; et cependant, comme pour justifier cette parole évangélique, qu'à ceux qui cherchent le règne de Dieu et sa justice, le reste sera donné par surcroit, souvent il arrive que cette gloire qu'ils n'ont point cherchée et que dans l'occasion ils eussent méprisée, ils la rencontrent, et qu'en même temps que leurs vertus les canonisent dans le ciel, ils sont canonisés sur la terre par la grâce et le charme de leurs écrits. Tel est saint François de Sales qui, même avant que Rome lui eût décerné la palme des saints, avoit déjà reçu de nous, qu'il s'en soucie ou non, celle du plus aimable des écrivains. Nous savons qu'il n'y a rien à comparer à cet exemple peut-être unique en ce genre, mais sans atteindre, comme saint François de Sales, à l'éclatante renommée d'écrivain, combien pourroient mêler à l'auréole sainte de leurs fronts un rayon détaché de la gloire littéraire ! Pour ne point sortir du cercle de notre littérature françoise, nous citerons saint Vincent de Paul, un illettré, presqu'un ignorant, si l'on en croit M. de Saint-Cyran, ce qui n'empêche pas qu'on ne propose, et avec raison, comme un modèle d'éloquence simple et pathétique, son allocution à des dames pour leur recommander des enfants trouvés, sans compter une foule de passages gracieux et naïfs qu'on pourroit recueillir des lettres ou des discours de ce bon saint, moins appliqué à la spéculation qu'à

cembre 1640. Il étudia la rhétorique à Pont-à-Mousson, sous le père Bauni, et la philosophie sous le père Sirmond. Il se livroit dès lors aux exercices de la plus vive piété, et entra à l'âge de 20 ans dans l'abbaye des chanoines réguliers de Pont-à-Mousson. Plus tard, il fut pourvu de la cure de Mataincourt. Il réforma les chanoines réguliers de la congrégation de Saint-Sauveur de Lorraine, et institua les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, qui travaillent à l'instruction des filles, et dont l'institut fut approuvé par des bulles du pape Paul V, datées du 1er février 1615 et du 6 octobre 1616. Le père Fourier, s'étant retiré à Gray pendant les guerres de Lorraine, y mourut en odeur de sainteté. Il a été béatifié à Rome, le 29 janvier 1730. La vie de Fourier a été écrite par J. Bedel; *Paris*, 1645, in-8, et par le père Friant; *Nancy*, 1746, in-12. *(Biographie générale, publiée par MM. Didot.)*

la pratique des vérités chrétiennes, ce qui donnoit dans sa vie plus de place aux bonnes œuvres qu'aux lectures savantes. Le bienheureux dont nous avons à parler et auquel nous ont amené saint François de Sales et saint Vincent de Paul, semble avoir avec eux quelque ressemblance, avec le dernier surtout. Lui aussi n'est pas un savant ; quelque part il s'excuse sur son petit esprit et sur son peu de livres de ne pouvoir exprimer à son gré sa reconnoissance à une dame pour tous les bienfaits que lui et ses communautés avoient reçus d'elle. Petit esprit! nous verrons tout à l'heure dans quel sens il faut entendre cette épithète que se donne ici l'humilité; peu de livres! nous croyons, en effet, que le père Fourier (il est temps enfin de le nommer), ce Vincent de Paul de la Lorraine, avoit peu de livres : qu'eût-il fait d'une bibliothèque, le saint homme? il l'eût vendue pour venir au secours de ses pauvres paroissiens et de tous les misérables qui s'adressoient à lui; et néanmoins, sans que les livres lui eussent fourni beaucoup d'objets de comparaison, il trouvoit dans l'heureuse disposition de son esprit, des ressources naturelles, des images pleines de grâce, et c'est par où il a quelque parenté avec saint François de Sales : une parenté éloignée, hâtons-nous de le dire, pour ne pas tromper nos lecteurs par de fausses promesses, et ne pas leur faire rêver trop d'éclat, trop d'images, trop de couleurs, là où nous n'aurons à leur offrir que des grâces bien simples et bien naïves. Mais nous comptons ici sur ce sentiment qui fait qu'après avoir visité et admiré des parterres ornés des plantes les plus rares et les plus brillantes, on aime à voir tout à coup dans quelque étroite plate-bande qui borde un carré de légumes, quelques-unes de ces fleurs communes, mais belles, et qui, ainsi placées, paroissent si belles qu'il semble que le riche parterre les pourroit envier à l'humble potager.

L'humble potager! c'est là un terme de comparaison dont notre bienheureux s'accommode et qui convient à son humilité. Cueillons-les donc ces simples fleurs et faisons-en un bouquet; faisons le bouquet spirituel, comme dit saint François de Sales

à Philotée; bien que ce soit moins la piété que l'amusement que regarde notre dessein, nous ne pouvons si bien nous y renfermer que là où nous cherchons le talent, si ce mot n'est point ici trop ambitieux, nous ne rencontrions l'édification ; l'âme et le style de notre saint homme sont inséparables; lui-même n'a pas prévu la division que nous voulons faire. Et à chaque page de ses lettres, c'est lui tout entier qui est peint, lui avec toutes ses vertus, comme dans ce passage où il dit aux sœurs de la congrégation de Notre-Dame, à Bar, qui étoient trop impatientes de le revoir : « *Modérez ce désir, il est trop bouillant, trop importun ; au nom de Dieu, renvoyez-le brusquement tout à l'heure, et lui dites qu'il ne soit ni si osé ni si hardi de frapper à votre porte avant le quinzième de septembre* (c'était le temps auquel il remettoit sa visite). » Après ce trait de gaîté, il continue sur un ton plus sérieux : « *O mes bonnes sœurs, si vous saviez ce que c'est que d'être curé et de voir en une paroisse quelque deux ou trois cents personnes qui n'ont point de pain, point d'argent, je m'assure que vous m'écririez :* « *Gardez-vous bien, curé, d'abandonner ces deux pauvres villages* (Mattaincourt et Himont) ; *tenez bon pendant ce mauvais temps; ne venez pas à Bar; laissez maintenant tout le reste du monde, si ce n'est pour aller par les autres villes et villages voisins de chez vous avec une besace ou hotte sur vos épaules pour demander des aumônes pour ces pauvres gens-là... Consolez, consolez vos malades et ne venez pas à Bar.* »

Donc il n'ira point à Bar, il n'ira point non plus à Châlons; mais pour s'excuser de ne point faire ce dernier voyage, quelles charmantes raisons il trouve ! Comment iroit-il visiter les religieuses de Châlons alors que c'est à peine s'il a le temps de leur brouiller deux ou trois lignes sur un *morcelet* de papier ? Des lettres, il en a tant à écrire que cette besogne le rend *tout bossu*, et il ne voudroit pas le devenir davantage. Pour le moment, il se contente de leur dire qu'il a une grande *escarcelle* toute pleine de diverses sortes d'excuses, de remises, de délais et de semblables reliques de notre premier père Adam, où il ne

fait que puiser depuis plus de 60 ans, et il en trouve toujours plus par la grâce d'Adam. Cette grâce d'Adam est une chose assez drôlette opposée à la grâce de Jésus-Christ. Cette fois la pièce qu'il a tirée de son bissac est de très-fin aloi, il faut qu'on la reçoive pour bonne; elle est véritablement de mise, et bien plus de la marque de Notre-Seigneur que de celle d'Adam. Ce n'est pas qu'à cette bonne excuse, qui est qu'il faut qu'avant de les visiter il ait du loisir pour penser à leurs affaires, Adam ne vienne ajouter aussi quelque chose du sien. En quoi consiste cet alliage, il ne le dira pas, le bon père, et ne satisfera pas à ce sujet la curiosité de ses filles : « *Vous épiez bien que je vous dise ce que c'est, mais ne le saurez pas pour ce coup.* » N'est-ce pas une gentille imagination que cette monnoie spirituelle qui participe du nouvel et du vieil homme tout à la fois ? Mélange bien naturel ; la pièce est à l'effigie de Jésus-Christ, mais examinez-la bien : le vieil Adam y a mis son empreinte dans un coin ; les saints eux-mêmes n'ont quelquefois que cela dans leur bourse.

Ailleurs, dans une lettre adressée au curé de Saint-Eloy, à Châlons, notre bon prêtre ne craint pas de mêler le Saint-Esprit aux fantaisies de son imagination naïvement enjouée, le Saint-Esprit qui ne s'offense point de sa familiarité et la lui inspire peut-être. Il s'agit encore d'excuses, et voici à quel propos il avoit été obligé de fouiller de nouveau dans son escarcelle. M. Jeannin, curé de Saint-Eloy, avoit, par messages exprès et par lettres, invité ses religieux (les religieux de la congrégation de Notre-Sauveur) à demander pour eux le monastère de Castrie, qu'il jugeoit apparemment à leur convenance. Notre saint homme répond : « *De cette semonce du bon monsieur de Saint-Eloy, les religieux se sentent bien obligés, ainsi que d'une infinité d'autres traits de bienveillance dudit monsieur; mais il y en a un autre qui est encore meilleur conseiller que lui qui retient les pères de penser à Castrie et crie tant fort qu'il peut à leur pauvre morfondue et nécessiteuse congrégation : Ne erigas oculos tuos ad opes quas non potes habere quæ facient sibi pennas et*

volabunt. » Ainsi parle Salomon au chapitre vingt-troisième de ses Proverbes, et paraphrasant le texte de Salomon, le bon père lui fait spécifier la manière dont ces richesses s'envoleront; elles s'envoleront vers Paris au profit de messieurs de Sainte-Geneviève. La traduction, quoique libre, est exacte, et Salomon qui étoit prophète, a bien pu voir messieurs de Sainte-Geneviève. *Voilà donc*, c'est Fourier qui continue, *voilà donc d'un côté monsieur de Saint-Eloy qui nous invite en ses lettres du 2me de décembre, voilà de l'autre* (et derrière Salomon notre bienheureux voit un bien plus grand personnage), *voilà de l'autre le Saint-Esprit qui nous détourne ès-siennes du 23me des proverbes.* La conclusion de la réponse et le résumé de l'excuse, c'est que courir après ces belles abbayes poursuivies par ces bons messieurs de Sainte-Geneviève, c'est se roidir contre le cours d'un fleuve, et le bon père en revient à sa lettre du 23e des proverbes, où il lit encore : *Noli laborare ut diteris, sed prudentiæ tuæ pone modum.*

Il semble qu'on sente ici la légèreté d'une bonne conscience habituée à jouer et à s'égayer devant la majesté de Dieu, comme devant la gravité du père s'ébat et folâtre la gentillesse du petit enfant.

On le voit, les lettres du bienheureux roulent un peu toutes sur le même sujet; son imagination s'égaye, mais dans un cercle limité; surtout il ne faut pas à ce pauvre prêtre, occupé de bonnes œuvres, à ce père tout entier aux soins de ses deux congrégations, il ne faut pas lui demander d'excursions dans le domaine de l'érudition et de l'histoire. Un jour cependant il s'y aventure et se transporte à Rome, au temps des Gracches, mais non pour prendre part, lui l'homme pacifique, à leur esprit séditieux. C'est au contraire, à propos des Gracches, une leçon de douceur et de modération qu'il donne : *Voici*, écrit-il au père Gautier, à Mattaincourt, *voici le révérend père N*** qui va se soumettre à votre obéissance. Si par quelque transport ou pieux excès de ferveur à soutenir la vérité de quelque proposition, il venoit à sortir des limites qu'on lui a prescrites, que*

votre révérence emprunte vitement ce petit flageolet que le serviteur de l'un des deux Gracchus de Rome tenoit derrière son maître pour lui gouverner sa voix, lorsqu'elle s'égaroit, et se serve tout doucement de ce gentil sifflet pour faire que la parole du bon père change non-seulement de ton, mais aussi de matière. »

Fourier, qui eût pu s'applaudir de la gentillesse de son idée, trouve la leçon bonne, et la continue au profit, cette fois, du père Gautier lui-même. Ce père Gautier étoit probablement quelque peu rude à l'égard de ses domestiques, et prompt à s'impatienter de leurs fautes ou de leurs méprises. Bref, Fourier lui conseille aussi la recette du flageolet de Gracchus : « *Que votre révérence veuille retenir ce flageolet pour s'en servir aussi elle-même d'ici à Pâques en parlant au pauvre petit valet, lorsqu'il n'aura pas assez tôt apporté les écuelles ou les plats, ou qu'il aura rompu un verre ou une bouteille pleine de vin,* etc. » Conseil aimable où respire toute la grâce de l'homme évangélique, et qui nous rappelle, par opposition et contraste, ce passage des *Essais* où l'homme naturel se montre chez Montaigne dans une agréable boutade, alors qu'il trouve plus commode, ce que trouvoit aussi peut-être le père Gautier, d'appliquer un soufflet à son laquais en faute que de s'imposer la gêne de retenir sa colère et sa main. Montaigne, lui, qui parcouroit le domaine de l'histoire et qui étoit plus encore citoyen de la Rome antique que de la moderne, n'a pas su s'approprier ce flageolet de Gracchus. Bonne invention, cependant. Laissons celui à qui elle appartient en développer les avantages : « *Que le père Gautier joue seulement dans l'occasion de ce flageolet, et quand viendra le temps de Pâques, il n'aura pas à se repentir en faisant son examen, ni à s'accuser en faisant sa confession de s'être accommodé d'une pièce empruntée chez un sénateur romain (contre l'intention d'icelui) et d'avoir transporté un peu de l'or étranger dans notre terre de promission.* » Avouons que voici bien de la grâce et de l'esprit dans le développement de cette imagination. Maintenant, prenons pour nous les derniers mots

de la lettre que Fourier adresse au père Gautier : « *Ceci soit dit, comme en riant à demi, pour recréer un petit votre révérence.* » Oui, lecteurs, que notre révérence, puisque révérence il y a, sourie, comme a dû sourire le père Gautier, et sachons au besoin recourir au flageolet de Gracchus. Nous pourrions lire toute l'histoire romaine sans en tirer un enseignement aussi simple, aussi pratique.

En fait de mignardises de langage, notre bon père aime les diminutifs, non par affectation littéraire, la littérature n'a rien à voir dans ce qu'il écrit, mais par simplicité enfantine. Il veut que l'on quitte tout pour Dieu, sans aucune *exceptionnette*, sans retenir aucune *chosette*, ni *imagette* de rien. Parlant d'un procès où s'étoient laissé entraîner ses paroissiens de Mattaincourt, il voit leur pauvre petite *barquette* presque enfoncée dans un abîme de frais et de difficultés. Ses religieuses sont de simples *agnelettes* qu'il doit conduire aux meilleurs pâturages. Il se reproche d'avoir quitté une de ses fondations quand elle avoit encore besoin de son aide, et il se représente cette pauvre petite congrégation, si nouvelle, si *tendrette*, qui ne fait que *tremblotter* encore dans son petit berceau, et qui crie après son père établi de Dieu pour la gouverner, l'allaiter, la nourrir, la fomenter, la consoler, la défendre. Cependant il s'éloigne, ce père que tant de soins réclament; il est vrai que c'est pour se jeter au milieu d'une *pestilence.*

Les lettres de notre bienheureux abondent en détails gracieux, en comparaisons charmantes. Quel plus aimable et plus spirituel tableau que celui de la religieuse comptant sa dot! car il faut être riche, très-riche pour entrer au service du Seigneur. « *Il faut qu'avant d'y entrer vous comptiez votre or et votre argent, pour voir si vous en avez suffisamment pour porter votre dot en un cloître, j'entends la dot spirituelle qui vous est nécessaire ; vous examinerez et peserez les unes après les autres toutes les pièces que vous avez en votre riche buffet, et si vous trouvez que la somme n'y soit pas telle qu'il est requis pour achever cette divine entreprise, ou bien qu'il s'y reconnoisse*

quelque espèce parmi les autres qui ne soit pas de bon aloi ou qui n'ait pas son juste poids, avant que de passer plus outre à rien débourser, vous recourrez hativement à en demander de l'autre, à celui qui vous a déjà donné ce que vous en avez; il vous écoutera volontiers ; il est infiniment riche. On dira qu'à ce moyen nous mettons l'entrée en religion à moult trop haut prix ; il est vrai ; mais c'est le fils de Dieu qui a établi ce taux, ainsi le. veut l'état et dix mille fois davantage. Il n'y en a point de semblable à financer en tous les pays ; ni ès-cours de tous les princes et rois de l'univers. Saint Bernard qui avoit tant hanté et couru les grands de la terre, n'avoit su trouver ni la dedans, ni dans le reste du monde, point d'offices, point de grandeurs, point de dignités à quoi il put comparer une religieuse : ce qui le réduisit a grimper jusqu'au ciel et a chercher un objet de comparaison hardiment chez les anges. »

Les simples de cœur, les sages selon Dieu, n'en connoissent pas moins les ruses de la prudence humaine, et savent s'y conformer au besoin. Le père Fourier, dans un procès qu'avoit à soutenir sa congrégation, donne au père Perpets d'excellents conseils pour les sollicitations qu'il prévoit qu'il aura à faire. Et d'abord il faut que le père Perpets agisse avec bien de la circonspection... *ce père discret* se gardera surtout de se rendre importun aux personnes de qualité. La prudence, c'est elle qu'ici le père Fourier met en scène, la prudence *qui se mêle de tout* (elle a bien raison de le faire, et ne se mêle point encore d'assez de choses), la prudence se garde bien de jeter ses pauvres clients dans la maison d'un grand pour lui parler d'affaires en quelqu'une des circonstances suivantes : lorsqu'il est prêt de se mettre à table pour *prendre sa refection ayant bon appetit ; s'il ne fait que revenir de la Cour ou des champs; s'il tance son serviteur* (car il y a à parier que Monseigneur ne se sert point du flageolet de Gracchus) ; c'est alors que la Prudence avertit les siens et leur dit doucement : « Mes amis, gardez-vous d'entrer là-dedans, il n'y fait pas bon pour vous ; Monseigneur va dîner, Monseigneur gronde ses gens, etc. Attendez un moment

plus opportun, et jusque-là sachez rester à la porte, dans l'antichambre, où vous voudrez. Puis, pour adoucir un peu cette *station d'ennui* qu'elle leur impose, voici que la Prudence va avertir la Patience de venir auprès de ses clients qui sont aussi les siens, et toutes deux sont si bonnes conseillères qu'on ne sauroit rien faire de mieux que de suivre leur inspiration. Comment d'ailleurs s'ennuyer dans l'antichambre, quand on y est en si bonne compagnie ? il seroit facile de donner à ce passage d'une des lettres de Fourier le tour et le ton littéraires. De son pinceau naïf il trace de piquants portraits qui font penser à La Bruyère. Il semble qu'il sache aussi bien que le célèbre moraliste, que la chose la plus prompte et qui se présente d'abord c'est le refus ; et il prend toutes ses précautions pour l'éviter. La Bruyère ne parle-t-il pas aussi quelque part d'un grand qu'il ne faut pas importuner à l'heure où il va se mettre à table ?

Mme de Sévigné, puisque nous en sommes à citer les grands noms dans notre petit sujet, Mme de Sévigné nous montre sa plume qui ne demande qu'à courir, et à qui elle met la bride sur le cou. Fourier lui aussi personnifie sa plume : écrivant au père Marets, prieur de Belchamp, il s'excuse de son bavardage en disant : « *Cette effrontée de plume semble être aucunement excusable en ce sien babil et bégayement importun parce qu'elle prend du plaisir et du repos à deviser avec votre révérence.* Plus tard, quand les années ont alourdi son corps et peut-être appesanti quelque peu son esprit, sa plume continue à faire son office ; plus que jamais elle court sur le papier ; il ne s'agit pas seulement de lettres à écrire, mais de constitutions à dresser pour ses filles de Notre-Dame. C'est là une besogne fatigante et au-dessus des forces de cette vieille plume qui toutefois témoigne encore de sa bonne volonté. « *Elle essaye, elle essaye, elle essaye, la pauvre vieille plume, et puis, tout d'un coup, elle s'ennuye et répond qu'elle n'y connoît rien, et que d'ailleurs elle est toute débile et affligée.* »

Plus débile encore et plus affligé étoit alors le bienheureux lui-même, et il a fait, avec sa naïveté accoutumée, la peinture

des infirmités que lui amenoit la vieillesse. A un de ses religieux qui lui présentoit la requête du père Marets, malade et réclamant ses prières, il répond : « *Des prières, en sais-je faire? puisque je n'ai pas encore obtenu de Dieu que j'aille parmi la ville sans bâton qui me porte et que je porte comme un pauvre mendiant.* »

Plus loin, dans la même lettre, il ajoute avec une pointe de gaîté :

« *Je crois que si nous étions maintenant proche du carême-prenant, ceux qui me voient boitoyer par la rue et porter mon manteau et mon bâton de si mauvaise grâce, suivi d'un petit garçonnet qui a les mules aux talons, diraient que nous allons tous deux en mascarade.* » Puis revenant au père Marets, s'il n'espère pas le guérir par ses prières, il veut au moins l'égayer, et telle a été son intention dans le tableau qu'il vient de faire : » *Ce que je dis pour tirer un petit souris du révérend père malade.* »

Mais c'est assez parler de notre bienheureux, et le bouquet que nous avons tiré de ses lettres est assez gros. Une réflexion nous vient en finissant, c'est qu'en tout ceci nous jouons un peu à son égard le rôle de ces démons qui tentèrent saint Antoine dans son désert, et que Sédaine nous montre s'efforçant de le faire danser. Nous aussi, ne voulons-nous pas faire entrer le bon père Fourier dans ce branle confus et étourdissant que dansent les vanités humaines ? Il nous semble que pour toute réponse à nos suggestions il nous exorcise et se met en prières. C'est, en vérité, une étrange fantaisie de notre part de le vouloir ranger parmi les maîtres du style épistolaire, lui qui n'a eu d'autre ambition que de passer en faisant le bien. La *philautie*, a-t-il dit quelque part, *est subtile et se prend aisément aux doigts de ceux qui se meslent d'escrire*. Cela est vrai des littérateurs de profession, de M. de Balzac, son contemporain, par exemple. Mais lui, le bon prêtre, ce qui se prend à ses doigts c'est le froid, lorsque dans sa chambrette de Lunéville, il écrit à ses bien-aimées sœurs et filles : c'est le froid, mais aussi la

charité, l'amour du prochain, la tendresse et la miséricorde pour les pauvres. C'est de ce côté qu'il veut être regardé et imité. Quant à ces pages où nous lui cherchons un mérite d'écrivain, elles n'ont pas excité chez lui le plus petit mouvement de vanité. Il y a là vraiment de quoi nous remplir de confusion.

V[te] DE GAILLON.

NOUVEAU DOCUMENT
RELATIF
A LA
MARQUISE DE COURCELLES

Il me semble que l'on doit saluer comme une véritable bonne fortune toutes les occasions qui se présentent de pouvoir dire quelque chose de neuf sur un fait intéressant de notre histoire ou un personnage célèbre. Dans un temps d'investigation comme celui où nous vivons, ces rencontres sont rares, mais pas si rares cependant qu'on pourroit le supposer, parce que nombre de gens suivent paisiblement les sentiers battus, sans trop s'écarter à droite ni à gauche, se contentant de glaner çà et là ce que leurs devanciers ont négligé volontairement ou non. Il y a cependant encore bien des choses à exhumer sans trop s'amuser aux bagatelles de la porte.

En feuilletant l'autre jour cette mine quasi inépuisable qui a nom *la Collection de Conrart*, à la Bibliothèque de l'Arsenal, je tombai sur une pièce dont le titre me frappa :

Relation de ce qui se passa au siége de Courcelles, qui commença le 20 janvier 1669. Je copiai à tout hasard et découvris en relisant l'excellent travail mis en tête des *Mémoires de la marquise de Courcelles*, publiés dans la bibliothèque elzévirienne, par M. Paul Pougin, que non seulement elle avoit échappé à l'éditeur et étoit complétement inédite, mais encore qu'elle donnoit de piquants détails sur ce moment de la vie de la trop aventureuse marquise.

Quelques lignes suffiront pour remettre mes lecteurs au courant des faits et gestes de la belle Sidonia de Lénoncourt.

Elle naquit en 1640, et eut le double malheur de perdre son père très-jeune, et de voir sa mère se remarier avec un homme sans naissance, ce qui fut cause qu'on la sépara d'elle. L'éducation du couvent remplaça celle de la famille, et Sidonia passa dix années à devenir l'une des plus belles et des plus spirituelles jeunes filles du royaume, à l'abbaye de Saint-Loup d'Orléans, chez sa tante Marie de Lénoncourt. Elle fut brusquement et sans transition transportée à Paris, dans l'hôtel de Soissons, pour épouser, par ordre du roi, un frère de Colbert; mais elle ne voulut pas y consentir. Sa beauté, sa richesse la faisoient partout rechercher, et, ajoutons-le, hélas! sa coquetterie, qui se développa avec une rare rapidité, en faisoit en outre l'une des reines des salons; puis elle épousa, sans trop savoir pourquoi, le marquis de Courcelles. Et les disputes commencèrent, Sidonia le disoit elle-même, dès la première nuit des noces.

Je passerai rapidement, ne voulant pas m'appesantir sur un sujet dont mes lecteurs certainement sont assez remémorés.

La marquise de Courcelles ne tarda pas à jeter, comme on dit vulgairement, son bonnet par-dessus les moulins de Montmartre, et c'est dans les *Mémoires de Madame de Mazarin* qu'il faut lire ses débuts galants. Brouillée avec Louvois, ce ministre la fit enfermer au couvent des Filles-Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine; en même temps le marquis s'étoit fait incarcérer pour s'être battu en duel contre Cavoye, et

pendant deux ans, de 1667 à 1669, Sidonia fut libre de ses actions : je n'en dirai pas plus.

Mais quand il sortit de la Conciergerie, le marquis, mis de mauvaise humeur par une longue détention, s'avisa enfin de trouver l'existence de sa femme par trop gaie, et profita du droit que lui donnoit dans le moment l'opinion publique pour envoyer Sidonia réfléchir au château de Courcelles, dans le Maine, sous la surveillance de sa belle-mère, Marie de Neufville, sœur du maréchal de Villeroy, laquelle dans le commencement avoit été loin de prévenir sa belle-fille contre les galanteries de Louvois, bien au contraire.

Cette réclusion eut lieu vers la fin de l'automne de 1668, et l'on comprend de reste que les deux marquises ne vécurent pas longtemps en termes même supportables. C'est précisément sur cette époque que les renseignements manquoient, et M. Paul Pougin, faute de documents, est obligé dans sa très-curieuse notice, de passer presque sans transition à la plainte en adultère déposée au Parlement par le marquis de Courcelles, le 3 avril 1669. La pièce conservée par Conrart nous fait connoître ce qui se passa auparavant, avec de piquants détails sur cette grande dame galante du xvii[e] siècle.

Relation de ce qui se passa au siége de Courcelles, qui commença le 20e janvier 1669 (1).

« La marquise de Courcelles a dit publiquement, il y a plus d'un mois, qu'elle vouloit aller à Paris, de quoi M. de Courcelles ayant esté adverty et l'ayant priée par lettre de n'y point penser, elle est demeurée ferme dans son premier dessein, disant hautement à tout le monde et particulièrement à la douairière, à ce qu'elle a publié, qu'elle ne laisseroit pas, nonobstant cela, de l'exécuter, ce qui obligea cette douairière de dépêcher M. le curé de Mesré à M. de Courcelles, pour lui donner avis de la résolution déterminée de la mar-

(1) Manuscrit de Conrart, in-folio, tome xiii, pages 965 et seqq.

quise, de faire le voyage; même la douairière ajoute que ce curé, prenant congé de sa belle-fille et luy demandant ce qu'il diroit de sa part à son mary, le chargea de luy dire qu'elle estoit résolue d'aller à Paris, qu'il le voulût ou non. Le curé estant arrivé près de M. de Courcelles, il résolut de l'arrester en cas qu'elle continuast dans sa résolution, par le conseil de ses proches, particulièrement de Monseigneur de Chartres (1), d'envoyer un commissaire de l'artillerie avec ce pouvoir. Le commissaire estant venu et lui ayant montré les lettres de M. de Chartres et de son mary, par lesquelles elle estoit priée instamment de rester à Courcelles, elle répondit, à ce que soutient sa belle-mère, qu'elle ne feroit pas moins le voyage. A quoy répliqua le commissaire, qu'en ce cas, il avoit ordre et pouvoir de M. de Courcelles d'empescher son départ ; et au mesme moment tous les ponts furent levés; on posa des sentinelles et particulièrement sur le portail de la basse-cour, où Laforest a esté au guet nuit et jour depuis ce temps. Au sujet duquel Laforest, qui servoit d'écuyer à la marquise, il est nécessaire de dire que M. de Courcelles, lorsque sa mère revint la dernière fois de Paris, ayant ce Laforest suspect, la pria de le chatier sitost qu'elle seroit arrivée au païs, mais ne l'ayant pas fait pour quelques considérations et entre autres de peur d'aigrir sa belle-fille, il est arrivé qu'il y a environ deux mois, la marquise, dégoûtée de Laforest, luy commanda de se retirer, et prit d'elle-même en sa place le bonhomme Rostain (2), qui, estant demeuré ferme dans ses intérêts, avec La Fleurot (3), sont

(1) Mgr de Villeroy, oncle de Mme de Courcelles.

(2) Le bonhomme Rostain avoit pour fils puiné Jacques de Rostaing, dit le jeune, ancien page de l'évêque de Chartres, et qui fut le père de l'enfant si malencontreusement mis au monde par Sidonia, bien qu'elle voulût à toute force l'attribuer à son mari. Jacques s'enfuit à temps et fut condamné à mort par contumace.

(3) Cette Fleurot doit être la nommée Françoise, femme de chambre très-dévouée à Mme de Courcelles, et qui la fit évader de la Conciergerie en se mettant à sa place et en changeant de vêtements avec elle.

pareillement prisonniers avec leur maîtresse, n'ayant communication avec personne et ne recevant aucune lettre de nulle part, tous les messagers qui abordent à la porte estant fouillés exactement. Madame de Courcelles s'est servie en cette occasion du conseil de M. d'Oyray (1), qui, ayant esté quelques jours près d'elle, y a laissé en sa place son fils aîné et un nommé de Roches, parent de sa femme. M. de la Barre y fut aussi appellé au conseil. Depuis ce temps-là, la belle-mère dit que sa belle-fille ne l'a pas voulu voir; qu'elle a voulu demeurer dans sa chambre, où elle mange seule ou avec son bonhomme Rostain, afin de ne point voir un objet qui lui est odieux. Les dimanches et jours de festes, elle va entendre la messe par la galerie, au haut de la chapelle dans une tribune, pendant que la douairière est en bas avec tout le monde. Laquelle douairière assure encore que sa belle-fille dit dans le moment de son arrest, en présence de MM. d'Oyray, de La Barre et du prévost de La Flèche, qu'on avoit bien fait de la retenir, et qu'elle s'en seroit assurément allée dans quatre ou cinq jours au plus tard. Et c'est en cet endroit qu'il faut dire qu'elle s'estoit adressée au comte d'Antigné, pour l'assister dans ce dessein, mais qu'il a esté si malheureux que toutes ses intrigues ont esté interceptées. La marquise lui ayant envoyé, par le plus fidèle de ses laquais, une lettre de son mary, qui lui faisoit prévoir sa détention, et le prioit de donner ordre au plustôt à toutes choses et même de faire donner sur les oreilles à ce curé de Mesré en s'en retournant. Le comte lui répondant, l'asseura de sa passion extraordinaire, ainsi que de sa constance inébranlable à l'adorer; ajoutant que cette petite créature, parlant du mary, ne méritoit pas d'avoir aucune part dans son cœur; qu'il tiendroit toutes choses prestes au premier jour; qu'il estoit pourveu de masques et d'habits, et qu'elle ne se mist point

(1) Henry de Sancelles, chevalier, seigneur d'Oiré, parent de M. de Courcelles. Oiré est un château voisin de la Flèche, appartenant aujourd'hui à M. le baron Chaubry de Troncenord.

en peine ; luy répondant que son petit prestelet seroit étrillé sur le dos, sur le ventre et de tous costés.

« Le pauvre laquais arrivant à Courcelles, et ayant appris auprès du chasteau qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire, mit son paquet dans un gand et l'enterra ainsi près de la porte ; mais, soit qu'il fut aperçu, soit qu'on remarqua cette terre nouvellement remuée, le gand fut trouvé, les lettres ouvertes et lues publiquement. Mais ce qui est encore pis pour le comte, c'est que la marquise désirant avoir toutes les lettres de la belle-mère, l'avoit prié de les prendre dès le Mans, avant qu'elles vinssent à Foulletourte. Le comte, pour la satisfaire, avoit écrit une lettre au commis de la poste, au nom de la mère, signée : la douairière de Courcelles, et lorsque la bonne femme a fait bruit de n'avoir point receu de lettres depuis un mois, le commis s'est excusé en montrant son ordre qui se trouve imprudemment écrit de la main du comte d'Antaigné, lequel, pour surcroit de malheur, s'estant présenté deux ou trois jours après l'arrest de la marquise, à la porte de Courcelles, sur les neuf heures du soir, et luy ayant esté dit que les dames n'y estoient pas, il s'en vint coucher bien mortifié à Foulletourte. M. du Maine et Mme la marquise de Lavardin, qui sont partis nouvellement pour Paris, ont asseuré la douairière n'avoir aucune part à tout cela, et elle leur a répondu que sans leur considération, elle l'eust fait arrester. Cette douairière se plaint publiquement de la dame de Vahays, religieuse à la fontaine, de ce qu'elle faisoit tenir toutes les lettres à la marquise, par diverses personnes, et particulièrement celles arrêtées au Mans, et dit hautement qu'elle s'en plaindra à la supérieure lorsqu'elle sera revenue. Avant-hier, comme elle contoit au comte de la Sèze les intrigues qu'elle avoit eu avec sa belle-fille et la Fleurot, le comte luy demanda si c'étoit cette Vahays qui avoit déjà fait tant de bruit à la Perrine. Quant au pauvre Rostain, il a le droit de se promener dans les cours, mais sans espée, et personne n'oseroit l'approcher, mesme son fermier de la Mésan-

gère estant venu l'autre jour pour luy parler de ses affaires, il s'en retourna sans le voir. Il a demandé permission de sortir, mais on luy a respondu que s'il sortoit il ne rentreroit plus.

« On dit que la marquise s'en va à Paris pour se faire démarier et accuser son mari d'impuissance.

« Quant au mary et à la belle-mère, ils consentiroient volontiers à une séparation, mais ils voudroient pour cela une bonne somme que la marquise ne peut donner, tant à cause qu'elle est mineure, et que son bien est entre les mains du duc de Villars, qui ne veut point s'en dessaisir. Au reste, la douairière avoue que l'abbé d'Effiat (1), oncle du duc de Mazarin, est dans les intérêts de la marquise, avec son oncle M. d'Argenteuil, personne d'entreprise. Ainsi on ne doute point que dans peu on n'entende parler de quelque chose, et d'autant plus que M. Mazarin est pour suivre le mouvement de M. d'Effiat. Et déjà, se défiant un peu du commissaire d'artillerie envoyé, on a mis à la porte Dixmier, valet de chambre de M. de Cormeilles, auquel on a toute confiance. Enfin la douairière est bien heureuse de l'interception des lettres sans lesquelles elle auroit bien de la peine à justifier sa grande entreprise. »

Ce document, je le répète, éclaire toute une partie inconnue de la vie de M[me] de Courcelles, en même temps qu'il nous donne, ce me semble, un très-curieux tableau d'intérieur.

Je crois inutile d'esquisser la fin de la marquise qui, après condamnation en Parlement, alla de chute en chute; elle s'attacha d'abord à un gentilhomme qu'elle emmena en Suisse, M. du Boulay. Puis après un retour à Paris, une nouvelle incarcération, de nouveaux procès, de nouvelles aventures, devenue veuve, elle épousa un capitaine de dragons, et mourut en décembre 1685, âgée de trente-cinq ans. É. DE BARTHÉLEMY.

(1) C'est en effet chez l'abbé d'Effiat, fils du maréchal, que Sidonia voyoit secrètement le marquis de Villeroy, alors l'amant de la princesse de Monaco, comme elle, elle étoit la maîtresse de Louvois.

Le duc de Mazarin fut également un des adorateurs heureux de la belle marquise.

CHEVREAU ET LA REINE CHRISTINE

ANECDOTE BIBLIOGRAPHIQUE

« Je n'ai jamais eu tant de peine à quitter mon royaume qu'à sortir de Paris, » s'écria la reine Christine de Suède, lorsque, après l'assassinat de Monaldeschi, les froideurs de la reine Anne et les intrigues de Mazarin la forcèrent à se réfugier en Italie. C'est qu'en effet cette femme singulière, si diversement et parfois si sévèrement jugée, sembloit née pour cet incomparable Paris et pour ce peuple qui, de l'élégance, du bel esprit et des belles lettres, a toujours fait l'objet d'un culte sincère.

De son trône enfoui dans les frimas du Nord, de ce trône qu'elle auroit si volontiers échangé contre un tabouret au Louvre, Christine s'étoit plu à faire une manière de fauteuil académique du haut duquel elle régnoit, non pas autant sur son peuple de paysans et de soldats que sur un petit cénacle d'hommes choisis, d'érudits entretenus à grands frais, venus des quatre coins de l'Europe, avec qui elle conversoit dans leur idiome natal, pouvant, comme dit Chevreau dans un ode célèbre :

« . . . . S'exprimer avec facilité
Sur les plus hauts sujets en huit sortes de langues. »

et de l'esprit desquels elle tenoit plus grand cas, dit-on, que du génie de ses ministres et de ses généraux.

Elle avoit une correspondance suivie avec les savants les mieux accrédités. — Le seul Chevreau dépensa 600 écus

en trois ans pour le port des lettres de Paris venues par son entremise, et c'étoit plaisir de voir les lettres qu'elle leur faisoit l'honneur de leur écrire et qui étoient, dit Ménage, « d'une pureté de style au-dessus de la capacité ordinaire des étrangers ». Tous les jeudis elle descendoit des sphères élevées de la politique et se donnoit le plaisir de transformer son palais en une sorte d'hôtel de Rambouillet, où brilloient

« Les plus fameux esprits attirés à sa cour »

et par-dessus tous MM. de Saumaize, Chevreau, Beautru, Ménage et tant d'autres.

De cette enceinte royale d'où les Muses sont ordinairement bannies, elle leur fit un asile qu'elle appeloit, en riant, sa *Joviale :*

« Ma Joviale est très humble servante de votre *Mercuriale,* » écrivoit-elle à Gilles Ménage qui recevoit le mercredi ; et notre savantissime étimologiste ne pouvoit revenir de la surprise que lui causoit ce trait éminemment françois ; il ne pouvoit comprendre qu'il sortît si facilement d'une plume scandinave, d'une plume barbare, presque provinciale.

Parmi les familiers de la *Joviale* on remarquoit un certain Saint-Maurice, ancien professeur à Blois, qui se remuoit beaucoup pour arriver à quelque chose. Un moment il crut toucher au but ; la reine avoit daigné sourire à une saillie puisée dans l'arsenal de Furetière, et son œil profond avoit scruté le regard oblique du fripon. Le lendemain Christine abdiquoit, et Saint-Maurice, dévoré d'envie, outré de dépit juroit de se venger.

La vengeance ne se fit pas attendre :

En 1655, deux pièces imprimées parurent à Stockholm sous les titres de :

I. *Briève relation de la vie de Christine reyne de Suède,* jusques à la démission de sa couronne et son arrivement à Bruxelles.

II. *Le génie de la reyne Christine de Suède.*

La disposition typographique, le papier, les caractères, les lettres ornées, les culs-de-lampe, vignettes, etc., sont les mêmes sur les deux plaquettes.

A la fin de la Briève Relation l'auteur a ajouté l'avis suivant au lecteur :

« Il y a environ quatorze mois que ce présent escrit est tombé entre nos mains, sans que j'aye jugé à propos de le faire voir au public, croyant qu'il dérogeoit à l'estime que je faisois de la reyne Christine : mais après avoir examiné sa conduite et l'avoir veue se précipiter dans les erreurs et dans les superstitions de l'Église romaine, j'ay levé le scrupule qui me retenoit ; et me suis persuadé que je pouvois prendre la liberté de publier ce que j'avois si longtemps tenu secret. »

Voici maintenant l'avis placé en tête du *Génie de Christine* :

« Le loisir, dont une retraite solitaire se trouve ordinairement accompagné, a porté l'auteur de ce petit ouvrage, de se servir de celluy qu'il y trouve pour le composer, tant pour se divertir soy-même, que pour satisfaire la curiosité de qui voudroit sçavoir quelque chose de particulier du génie de la grande Christine, qui paroist partout si extraordinaire. Il en eust dit davantage si la modestie n'avoit arresté sa plume, et s'il n'avoit eu peur d'estre accusé d'avoir parlé par ressentiment et par passion. Comme il a escrit sur ce subjet tout ce qu'il a jugé à propos, un chascun sera aussi dans la liberté d'en croire ce qu'il luy plaira et rien s'il ne veut. Il luy est mesme fort indifférent que l'on l'approuve ou que l'on le censure ; ce n'est point un faiseur de livres qui l'a travaillé, et pour ce qu'il n'a jamais creu qu'il deut estre connu de beaucoup de monde, il ne s'est pas donné la patience de le polir comme il se pourroit faire : mais ce qui vient d'un amy doit estre toujours bien receu. »

Le *Génie de la Reyne Christine* est écrit sous forme d'une espèce d'allégorie, dans laquelle l'auteur suppose que Mars ayant adopté Gustave-Adolphe, obtient de Jupiter qu'il fasse

assembler les dieux pour lui donner un successeur digne de lui. Ici l'auteur place un tableau burlesque des démarches faites par Mars pour se rendre chacun de ses collègues favorables; puis il donne un procès-verbal de la discussion.

Après un long débat, la partie féminine de l'assemblée décida que le successeur de Gustave le Grand, seroit une fille, et, ce point réglé, Vénus fut chargée de lui façonner le corps; Minerve lui donna l'inclination pour les sciences; Mars, l'humeur généreuse et martiale, et Mercure, enfin, lui communiqua sa légèreté. « C'est, ajoute t-il, du meslange des influences de ces quatre divinités, comme du concours des quatre éléments, que la grande Christine a été formée. En effet, qui fera reflection sur les choses les plus remarquables de sa vie, il y verra une merveilleuse disposition pour la connoissance de toutes les belles choses, beaucoup de générosité et une légèreté incroyable. Minerve a eu les premières années de sa vie, Vénus l'a retirée ensuite de ses profondes méditations, pour la mettre dans une haute galanterie. Mercure, voulant avoir son tour, l'a faitte précipiter d'un throsne pour la promener dans le monde; mais Mars a eu tousjours l'ascendant durant tous le cours de sa vie; car il faut advouer, soit qu'elle aist estudié, soit qu'elle se soit divertie, soit qu'elle se soit promenée, que partout elle s'est faitte remarquer pour une reyne fort généreuse. »

L'auteur continue alors par un tableau très-séduisant des qualités de l'esprit de la reine et un dénombrement louangeur de ses connoissances.

C'est-là ce qui résulte des dons de Mars et de Minerve.

Vient alors le tour de Vénus à qui s'unit Mercure.

« La gentille deesse qui avoit assés mal joué son personnage dans la formation du corps de cette princesse, qui se trouve assés mal partagée des dons qui contribuent à la beauté d'une femme (car elle est petite et voutée, elle a une enfonceure dans le costé qui la fait marcher de mauvaise grace), voulut faire voir que ce corps ainsi mal façonné estoit capa-

ble de toutes les plus hautes galanteries. Dès lors que Christine a eü abandonné les Muses, on l'a veüe se plaire à la danse et aux balets, où elle a toujours eu la meilleure part; les conversations les plus dissolües luy estoient les plus agréables; les postures lascives lui plaisoient bien mieux qu'une contenance modeste....... Je luy ai ouï faire des contes que je n'oserois descrire sans rougir, et je sçay qu'une personne fort spirituelle, avec laquelle j'avois contracté une amitié fort étroite en Suède (1), l'a divertie cent fois en lui racontant des choses que la plus dissolüe de toutes les femmes souffriroit avec peine. De cette haute galanterie ou plustost dissolution, elle a passé dans l'impiété. »

Suit alors, à ce sujet, une longue énumération de griefs desquels il résulte que Christine partageoit, sur certains points, les doctrines de Descartes et de Spinosa, *principalement* en ce qui concerne l'unité de la matière.

Enfin l'auteur se défend avec tant de vivacité d'avoir aucune raison d'en vouloir à Christine et de lui devoir la moindre reconnoissance, qu'on doit supposer qu'elle avoit dû certainement tromper, en quelque chose que ce soit, l'attente du pamphlétaire.

En somme, et quelles que soient ses dispositions envers la reine Christine, il en dit plus de bien que de mal, et par moment le mal qu'il croit en dire tourne encore, pour qui sait juger philosophiquement un caractère, à l'avantage de cette princesse.

La plus grosse injure qui subsiste, après une juste compensation du pour et du contre, c'est que Christine affectoit des manières viriles, et que, se présentant le plus souvent « en la posture d'homme, elle faisoit toujours le geste de relever une moustache qu'elle n'avoit cependant pas ».

Dans *la Briève relation*, au contraire, l'auteur s'appesantit surtout sur les défauts de Christine, et conclut à ce qu'elle « n'avoit rien de royal que le royaume ».

(1) C'étoit Gilles Ménage.

On peut facilement concevoir le bruit que firent ces deux publications. La reine de Suède étoit l'héroïne à la mode; le monde entier s'occupoit d'elle; on voulut deviner qui avoit osé porter une main sacrilége sur l'idole de tous ces fanatiques du bel esprit — plaçant l'intelligence au-dessus de la moralité. — Naturellement les soupçons se dirigèrent sur ses familiers. Chevreau étoit de réputation intacte : c'est lui qu'on accusa. M. Isaac Vossius tenoit bureau de nouvelles; il accueillit le bruit, l'adopta, le répandit, et M. Colomiès, auteur de *Gallia orientalis*, le publia dans son recueil des *Particularités*. « M. Vossius m'a dit qu'un Italien nommé Palavicini estoit autheur du *Céleste Divorce* et du *Courrier dévalizé*. C'est aussi de luy que j'ay sçu que M. Chevreau avoit fait le *Génie de Christine*.

Le fait étoit dès lors acquis à l'histoire littéraire, et Barbier l'a consacré, nº 22548 de son *Dictionnaire des Anonymes*.

Chevreau ne fut pas seul victime de ces petites médisances, dont les nouvellistes de tous les siècles se rendent si volontiers coupables pour amuser les badauds : Gilles Ménage partagea son sort; il fut même plus cruellement traité.

Lorsque Christine entra à Rome, on lui fit une espèce de triomphe. Guy Patin en apprit la nouvelle en ces termes à son ami Spon : « Le pape, qui étoit à Castel Gondolpho, lui a envoyé des rafraîchissements, savoir : des confitures, des bouteilles de vin, etc., peut-être des médailles, des chapelets, des indulgences, et autres bagatelles de ce païs de *papolâtrie*. Dès le lendemain qu'elle fut arrivée, les cardinaux la furent visiter. Je ne sais pourtant si quelqu'un de la parenté du pauvre Monaldeschi ne lui fera point quelque querelle d'allemand. »

On ne lui suscita nulle querelle; mais Pasquin parla, et Rome, le lendemain, répétoit les vers suivants, plus sanglants qu'un coup de poignard :

Pazza GODDA rotta viene del norte.

Del monarca invitto l'indegna figlia
Mentre Pologna geme et si rompiglia
Avane pompe Roma apre le porte :
Contra questi applausi l'un grida forte,
Et in basso note l'altro bisbiglia
Corre la sciocca gente alza le ciglia,
Ride Pasquin del Papa e della corte.
Su, su, venite voi ruffiani snelli
E portate a Christina stravagante
Di venere il scettro ne i paparelli :
Vuol parer dotta e erozza pedante
E in braccio a mangiator di ravanelli
Vuol parer casta et e putana errante.

Ménage écrivoit élégamment en italien ; on fit courir sous son nom, à Paris, ces vers en patois de Rome. Voilà donc les deux meilleurs amis de la reine de Suède en passe d'être à jamais brouillés avec elle, et qui pis est, déconsidérés aux yeux des honnêtes gens.

Je ne sais si Ménage prit la peine de se défendre, mais Chevreau projeta de se disculper publiquement, dans la 2e édition du *Chevræana*, qu'il préparoit lorsque la mort vint le surprendre.

Par la même occasion il transcrivit les vers italiens reproduits ci-dessus, et les présenta comme une épigramme sortie de la plume de quelque ami ou parent de l'infortuné Monaldeschi.

Les hasards du *bouquinage* m'ont mis en possession de l'exemplaire du *Chevræana*, sur lequel Chevreau avoit fait ses corrections et additions. C'est là que j'ai trouvé — tome I, page 288 — la note additionnelle que voici; elle est explicite :

« M. Colomiès, de La Rochelle, dans ses *Opuscules*, à la page 122, dit qu'il a sçu de M. Isaac Vossius, que M. Chevreau a fait le *Génie de la Roine Christine*. Peut-être qu'il l'a ouï dire à M. Vossius, qui parmi nous a passé toujours pour

un grand menteur. J'étois en Suède, secrétaire des commandements de cette reine, qui m'a toujours honnoré de son estime, et qui depuis fit à Rome tout ce qu'elle put pour m'avoir encore à son service. J'eusse été bien peu reconnoissant de toutes les graces qu'elles m'a faites, si je les eusse payées d'une satire, outre que j'ay toujours été persuadé que l'on n'écrivoit point impunément contre les personnes de son caractère. Ce *Génie de la Reine Christine* étoit l'ouvrage d'un certain homme nommé Saint-Maurice, qui avoit conduit en Suède un des enfants de M. de Saumaise : et comme la reine ne fit nul état de ce prétendu gouverneur, qui étoit un maître de langue à Blois pour les étrangers, il s'en vangea par une satire.

« Si M. Vossius, que j'ay toujours regardé comme un savant homme, m'eût mieux connu ; et qu'il eût été capable de juger du stile sur ce qui regarde notre langue, il m'eût épargné la peine de le convaincre de cette imposture. »

Voilà certes une défense modérée et qui ne fait pas les grands bras ; aussi n'y a-t-il rien à répondre à ce dernier argument. Il faut être, en effet, complétement étranger à notre langue pour se hasarder d'attribuer à un écrivain qui a laissé des souvenirs, une platitude telle que le *Génie de la Reine Christine*. Il n'y avoit qu'un écrivain famélique de l'espèce de ce Saint-Maurice, qui pût blesser aussi lâchement la grammaire et le bon sens, dans un si pitoyable pamphlet.

Les additions et corrections du *Chevræana* ne verront sans doute jamais le jour ; mais je n'ai pas voulu laisser croupir dans l'oubli qui attend les autres, cette note qui nous donne la clef d'une nouvelle rectification bibliographique.

Albert DE LA FIZELIÈRE.

ÉTUDES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES

SUR LES FOUS LITTÉRAIRES

PREMIÈRE ÉTUDE : *BLUET D'ARBÈRES*

Tel est le titre d'un opuscule imprimé à Londres à très-petit nombre, et destiné à faire partie des publications d'un Club de bibliophiles, qui ne livre ce qu'il met au jour qu'à un cercle très-restreint d'amateurs d'élite. L'auteur de cette étude est déjà très-avantageusement connu dans le monde littéraire : c'est M. O. Delepierre, auquel on doit un volume des plus curieux sur la poésie macaronique et divers ouvrages qui attestent un goût très-vif et très-éclairé pour les livres.

Des études sur les Fous littéraires ont déjà été ébauchées à diverses reprises, mais il n'a rien encore paru de satisfaisant et de complet. M. Delepierre a donc, en abordant ce sujet, ouvert à ses investigations un champ fort curieux qu'il saura exploiter de la façon la plus satisfaisante. Il a bien fait de placer, au début d'une série qui promet d'être longue, le *Comte de Permission*, espèce d'aliéné, dont personne jusqu'ici n'a eu l'avantage de voir les œuvres complètes. M. Delepierre passe en revue les diverses mentions accordées à Bluet d'Arbères, par Prosper Marchand, par De Bure, par Ch. Nodier; tout cela étoit un peu superficiel : M. Deperrey, dans un ouvrage peu répandu, *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain* (Bourg, 1835-40, t. II, p. 90), est celui qui a donné les renseignements les plus amples.

L'étude que nous signalons analyse successivement les différentes parties qui composent le recueil de Bluet d'Arbères. On sait qu'il était formé de 173, peut être de 180 pièces; on ne

possède aujourd'hui que les livres 1 à 85 (1), 91 à 113, 141 à 173.

Le 1er livre renferme des oraisons qui ne sont ni sans onction, ni sans mérite, quoiqu'elles offrent deux ou trois propositions singulières, telles que la distinction entre la pucelle et la vierge : « La première c'est avoir mauvaise volonté sans effect, la seconde c'est être sans mauvaises volontés et sans effect. »

Le 9e livre, *des Rois*, n'est qu'une série de noms de fantaisie sans liaison entre eux, que l'auteur donne aux rois et aux grands seigneurs de l'Europe. Plusieurs livres sont consacrés à des visions très-bizarres, du genre de celle-ci : « Vision que « je voyois le soleil à ma fenestre, lequel me crie : Ouvre-moy « la porte, que j'entre en la maison ! je veux entrer, et tu me « fermes toujours la porte. Autre vision que j'estois transporté « en la Turquie avec la femme du Grand Turc, et qu'elle lisoit « mes livres, et pleuroit des livres qui se devoyent imprimer. « Autre vision que je voyois la ressemblance de madame la « princesse et duchesse de Nemours, et s'est venue présenter « à moy en chemin, et me dist : Mon amy, j'ay froid, poussez-« moy un peu dans cette chambre. Autre vision que je voyois « une grande duchesse qui avoit perdu ses souliers.... »

Une autre fois, Bluet est aux prises avec un diable à cheval. Il lui met le mors d'une bride dans la gueule et appelle au secours : « Je voyois le Pape et messieurs les Cardinaux, qui « ne me vouloient point secourir. Je leur ay dit : Sauve qui « pourra, car je m'en vais le laisser aller, je ne le peux « plus tenir ! »

Il se trouve, un jour, à ce qu'il prétend, avec trois enfants « qui avoient une face reflambante ; les larmes leur distilèrent « des yeux et m'ont dit : Vous avez la plus grande obligation « à cestuy grand Dieu de là haut ; il n'y a jamais eu pape et « n'y aura, qui aye jamais pu faire ce que vous avez fait. Vos « livres règneront jusqu'à la consommation du monde ; vous

(1) C'est une erreur que l'on trouve répétée dans tous les livres de bibliographie. Voy. la *Note bibliographique* qui suit cet article. (*Note du rédacteur.*)

« serez tenu à merveille au dernier temps: ce que vous n'estes « pour le présent; monstrez-nous de vos œuvres. Je leur en « ay montré. Quand ils ont eu de mes œuvres, ils ont com- « mencé à chanter à haulte voix : Ce livre soit donné au « grand Dieu éternel, et bénédiction soit donnée à vos actions « et à vos œuvres ! »

Plusieurs des livres de Bluet sont consacrés à l'énumération des présents qu'il recevoit des personnes de distinction, auxquelles il faisoit hommage d'un exemplaire de ses écrits. Parfois il trouvoit des Mécènes généreux : le duc de Nemours lui donne un jour cinquante écus, mais souvent il ne touche que de la menue monnaie; madame la *vidame* du Mans lui *baille* un chapelet valant dix sols; l'évêque de Grenoble lui envoie une rame de papier; parfois le pauvre Bluet ne reçoit que des promesses : il demande trente fois de suite, sans rien obtenir.

Il convient que le péché qui l'a « le plus persécuté, c'est la tentation des femmes », et il ajoute : « Je vous advertis « qu'il m'a pris des envies de me faire crever les yeux pour « éviter de ne veoir les femmes, mais j'ay considéré que cela « me destourneroit de faire quelque chose de grand, que j'ay « envie de faire au monde, qui sera remarquable, s'il plaist à « Dieu. »

Le livre 58 est un des plus curieux, mais le sujet est délicat : « Du remède comment les femmes mettent les hommes « en tentation et comment les hommes doivent résister. » Ce livre, précédé d'une petite gravure sur bois un peu libre, est cependant dédié à « haute et puissante dame, princesse et duchesse de Guise, royne de sabat ». On ne s'attendoit pas à cette qualification.

Au milieu d'une multitude d'extravagances, Bluet dit parfois des choses très sensées; dans le 21e livre, il recommande la tolérance entre les catholiques et les protestants; idée hardie pour l'époque. « Voilà les prédicateurs des deux religions ; la plupart de leurs prédications sont d'exciter de se couper la

gorge les uns avec les autres... le Comte de Permission vous avertit, de la part de Dieu, que cela n'est point bon... De trente mille qui vont à l'église, il n'y en a pas un qui fasse son devoir. »

Ne donnons pas plus d'étendue à cette analyse; elle suffit pour faire comprendre l'intérêt que présente le travail de M. Delepierre, et l'on ne peut qu'exhorter vivement cet ingénieux érudit à tenir sa promesse de continuer ses investigations sur les Fous qui ont fait imprimer leurs idées. Il fait, en attendant, une courte mention de quelques-uns d'entre eux. Joseph O'Donnelly a publié à Bruxelles, en 1854, un écrit dans lequel il affirme avoir découvert la langue primitive, et il ajoute : « Il faut que la volonté du Seigneur soit faite. Il donna à son serviteur (*c'est-à-dire à l'auteur du livre en question*), la clef de toutes les sciences, soit sur le ciel, soit sur la terre, accompagnée de l'équerre avec laquelle il a taillé la création. »

Un autre original résout les hautes questions de la philosophie humaine, par leur analogie avec les parties du corps de l'homme. Il veut démontrer, dans un de ses chapitres, que les pouvoirs de l'homme et de la femme mis en mariage sont représentés par la jambe et le pied. Voir les *Vérités positives, rapport entre les vérités physiques et les vérités morales*, par M. C. Fusnot (Bruxelles, 1854).

Un Anglois, Thomas Wirgmann, dépensa une fortune de 50,000 mille livres sterling à faire imprimer des livres apocalyptiques et inintelligibles qu'il intituloit : *Grammaire des Cinq Sens; Dévérication* (nom forgé à plaisir) *du Nouveau Testament*, etc.

Tout récemment un journal allemand annonçoit une *Bibliothèque de la Bêtise et de la Folie Humaine*, et il commençoit l'exploration de cette mine bien opulente par l'analyse de trois livres écrits en allemand, au nom et sur l'ordre de Dieu lui-même, par un certain Burck, et qui ont été imprimés à Saxe en 1855-1856.

Il nous reste à exprimer un désir que partageront tous les bibliophiles : c'est que M. Delepierre ne restreigne pas la publicité donnée à ses études sur les Fous dans les limites extrêmement étroites de la *Philobiblon Society*, mais qu'il les donne, avec le temps, sous la forme d'un volume que tout amateur s'empressera de lire et d'acquérir.

G. B.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LES OEUVRES DU COMTE DE PERMISSION

Nous avions promis depuis longtemps au *Bulletin du Bibliophile* un travail aussi complet que possible sur la vie et les ouvrages du comte de Permission, qui a droit d'occuper une belle place dans l'histoire des Fous célèbres, et qui mérite aussi de tenir son rang dans la bibliographie curieuse. *Notre siége étoit fait*, lorsque M. Techener nous a communiqué les *Études bio-bibliographiques sur les Fous littéraires*, que M. Octave Delepierre, secrétaire de la Société des Philobiblon de Londres, vient de publier dans les Mélanges de cette Société. En présence de cette savante et spirituelle notice, consacrée à l'illustre comte de Permission, *notre siége* est à refaire. Nous trouvons plus sage d'y renoncer, puisque la place est prise par un bibliographe.

M. Delepierre est de l'école de notre maître à tous, Charles Nodier ; il sait donner une forme piquante et variée à tout ce qu'il écrit sur la science des livres rares ; il mêle toujours à l'érudition la plus solide le goût littéraire qui doit être l'âme de la bibliographie : il nous instruit en nous charmant. Telle est, au reste, la devise de la Société des Bibliophiles de Londres, de cette Société, toute françoise, qui s'est fondée

sous les auspices d'un noble prince, qu'il faut nommer avec respect, en première ligne, toutes les fois qu'on tient à prouver que les princes peuvent être, de nos jours, les amis et les protecteurs des lettres.

M. Delepierre, en composant ces doctes et ingénieuses études sur les Fous qui se sont fait imprimer, et particulièrement sur Bluet d'Arbères, a répondu au vœu exprimé par Charles Nodier, qui avoit lui-même donné le plan de cette Bibliothèque de la Folie. Il a voulu nous faire connoître la vie et le caractère de cet étrange personnage, qui, sous le nom de comte de Permission, chevalier des Ligues des treize Cantons de Suisse, a préparé bien des *tortures* aux Saumaises de la bibliographie : il a voulu, en même temps, nous donner des renseignements plus étendus et plus exacts sur les œuvres de ce fameux visionnaire.

C'est seulement à cette seconde partie du travail de M. Delepierre qu'il nous paroît utile de faire des additions bibliographiques, que nous fournira la comparaison de plusieurs exemplaires du recueil des œuvres de Bluet d'Arbères. De Bure le jeune, dans sa *Bibliographie instructive*, avait essayé le premier de rédiger le catalogue des *livres* qui composent ledit recueil; ce catalogue, quoique fait sur l'exemplaire du duc de La Vallière, lequel exemplaire passoit pour le plus complet qu'on eût formé à cette époque, présente des lacunes et même des erreurs notables; M. Delepierre en a signalé quelques-unes, en a soupçonné quelques autres, dans un nouveau catalogue, plus développé et mieux étudié, qui s'arrête malheureusement au 67e livre des œuvres du comte de Permission.

Nous croyons devoir consigner ici certaines remarques générales qui serviront à guider les bibliophiles dans le choix des exemplaires qu'ils pourroient rencontrer, de ce rare et précieux recueil, exemplaires si différents les uns des autres, et offrant la plupart des particularités qui les distinguent. Commençons cette note, purement bibliographique,

par déclarer que, suivant notre conviction bien fondée, il est et seroit absolument impossible de faire un exemplaire vraiment complet, et même presque complet, de ce singulier monument de la folie humaine.

Il résulte donc de nos recherches personnelles, que les exemplaires les plus complets ne sont pas les plus précieux, et que les plus rares sont ceux qui se recommandent par leur bon état de conservation, par la grandeur des marges, par la fraîcheur du papier et par la garantie d'une ancienne reliure. Peu importe, ce nous semble, que ce recueil, toujours incomplet, quoi qu'on fasse, soit relié en trois volumes, en deux ou en un seul. Ce qu'il faut, ce qu'on doit désirer en achetant pareil ouvrage, si toutefois on a le bonheur de le trouver jamais, ce phénix des livres, c'est d'avoir un livre bien conservé et bien relié, pour servir de spécimen dans la classe heureusement très-bornée des livres composés par des fous. Ainsi, le plus bel exemplaire que nous connaissions, le plus intéressant aussi aux yeux d'un véritable bibliophile, n'a nullement la prétention d'être bien complet; mais il a été relié en maroquin rouge par Padeloup, qui a laissé aux marges toutes leurs dimensions et qui paroît avoir été chargé d'exercer son savoir-faire sur une réunion de parties entièrement pures et encore brochées (1).

Il est bon de savoir que le comte de Permission, après avoir fait imprimer un de ses *livres*, qui forment ordinairement 24 ou 12 pages; après avoir distribué lui-même la moitié environ de l'édition tirée à des nombres inégaux, faisoit imprimer à part, pour chaque *livre*, deux feuillets qui n'étoient pas seulement destinés à figurer, en tête de ce livre, comme titre détaché et supplémentaire, mais qui devoient servir de prospectus pour attirer de nouveaux acheteurs, pour vendre le reste de l'édition et quelquefois une édition nouvelle.

(1) Ce magnifique exemplaire, dont nous ignorons la provenance, est dans les mains de notre ami M. Techener. (P. L.)

C'étoient ces feuillets qu'il répandoit à profusion dans les rues, de même qu'on distribue aujourd'hui, sur la voie publique, des circulaires et des prospectus commerciaux, avec autorisation de la police.

De Bure le jeune, qui souvent n'a vu que des feuillets volants à la place des *livres* qu'ils annoncent, s'est figuré que les livres n'existoient pas et n'étoient représentés que par leurs titres; quoique ces titres indiquassent, en général, les matières contenues dans les livres mêmes. La teneur des titres en question auroit dû suffire pour éclairer De Bure le jeune et lui faire constater l'existence des livres originaux, parmi lesquels on en remarque plusieurs qui parurent d'abord sans aucun titre. Ces titres-prospectus, dont chacun forme invariablement deux feuillets, l'un portant le titre imprimé avec ou sans gravure, l'autre ne présentant qu'une gravure qui n'a pas toujours de rapport avec le sujet du livre, manquent naturellement dans les anciens exemplaires rassemblés par les souscripteurs qui composoient la clientèle permanente de Bluet d'Arbères. On comprend que lesdits titres-prospectus, imprimés après coup pour solliciter l'attention et les aumônes des passants, n'aient pas une importance réelle dans les œuvres de l'auteur.

Voici cependant quelques particularités nouvelles qu'on peut extraire de ces titres-prospectus, que De Bure a pris quelquefois pour les *livres* eux-mêmes, et qui, nous le répétons, ne sont pas nécessaires dans le recueil du comte de Permission.

Le premier livre d'Oraison, imprimé à Paris le 1er mai 1600, par le *commandement* du comte de Permission, *qui a fait la composition*, avoit été tiré à 2,000 exemplaires : « Ont esté tous donnez; il n'en reste plus que douze, » disoit l'auteur, quand il fit faire le titre-prospectus qui offre son portrait en costume d'homme de guerre. Ce titre-prospectus n'a jamais été mentionné par les bibliographes.

Le second livre d'Oraison, imprimé également à Paris, au

même nombre de 2,000 exemplaires, et dédié « au Roy de France, quatriesme de ce nom, grand empereur, Theodose Ier, fils de l'Eglise ». Il en restoit 600, quand le comte de Permission fit imprimer ce titre-prospectus, que citent les bibliographes, sans avoir eu connaissance du livre second, qui est sans doute le plus rare de tous.

Le troisième livre des *Sentences sans répliques*, qui contenoit *trente-six feuilles*, fut tiré aussi à 2,000 exemplaires et dédié au duc de Nevers ; il n'en restoit plus que trois, lorsque le comte de Permission fit paroitre ce titre-prospectus, en deux feuillets, que les bibliographes ont cité, sans dire que le livre, contenant trente-six feuillets, est perdu.

Le quatrième livre des Prophéties n'existe pas davantage, quoique les bibliographes aient cité son titre-prospectus, en deux feuillets, où l'on apprend que ce livre, contenant soixante feuilles, avoit été dédié à Henri IV et tiré à 2,000 exemplaires : il n'en restoit plus que quatre, lorsque tous les autres eurent été donnés au mois de juin 1600.

Le cinquième livre, dédié au comte de La Hunauldaye, contenoit vingt-quatre feuilles: il avoit été tiré à 2,000, dont trois seulement restoient, après la distribution des exemplaires. Ce livre-là, par malheur, *Livre de Songes*, n'est plus représenté que par son titre-prospectus.

Le sixième livre des *Visions*, imprimé le 25 octobre 1600, contenoit vingt-quatre feuilles; il étoit dédié au comte de Laval : douze exemplaires seulement survécurent à la distribution générale des 2,000, que le comte de Permission avoit fait imprimer.

Le titre-prospectus du septième livre, imprimé à Paris, le 20 novembre 1600, offre un portrait de Henri de Bourbon, prince de Condé, à l'âge de 9 ans, en 1597. Le livre, tiré à 2,000, dont il ne restoit plus que 100 après la distribution, contenoit douze feuilles, suivant ce titre-prospectus, que les biographes n'ont pas connu ; or, comme il est composé de vingt-quatre pages, on doit en conclure que le comte de

Permission désigne les feuillets par le nom de *feuilles*, qui pourroit donner lieu à quelque incertitude et à quelques calculs erronés.

En voilà assez sur les titres-prospectus. N'oublions pas toutefois qu'on y trouve la preuve irrécusable de l'existence de plusieurs *livres* en grand format, in-4 sans doute, qui ne sont jamais parvenus sous les yeux des bibliographes. On lit sur le titre-prospectus du vingt-septième livre du *Chariot triomphant* : « Est en grand volume et ne peult pas entrer en cestuy rang. » Puis, au-dessus : « Le vingt-neuviesme livre est en grand volume, qui ne peult pas entrer aussi en cestuy rang. » Le titre-prospectus du quarante-unième livre, en un feuillet, porte cette note : « Le quarante-deuxiesme livre qui est le tableau du Paradis et de l'Enfer, qui est en grand volume, ne peult pas entrer en cestuy rang. »

Il faudroit un volume entier, et peut-être un grand volume, pour décrire avec soin et en détail toutes les parties qui doivent composer les Œuvres du comte de Permission. Nous ne pouvons présenter ici qu'un simple apercu de cette espèce d'enquête et de procès-verbal bibliographique, que nous trouverons certainement dans la nouvelle édition du *Manuel du Libraire*, revu et augmenté. Nous voudrions aussi que, dans une description fidèle et minutieuse de ce recueil si rare et si curieux, on examinât toutes les gravures en bois dont il est orné et qui appartiennent originairement à des ouvrages de toute espèce, imprimés à différentes époques et par différents imprimeurs. Il faudroit distinguer celles que le comte de Permission a fait graver lui-même, probablement d'après ses propres dessins, et qui sont souvent très-intéressantes à cause des portraits, des emblèmes et des devises qu'elles représentent.

Voici, sur les premiers *livres* de Bluet d'Arbères, quelques simples notes de bibliographie qui montreront combien il seroit insensé de chercher à faire un exemplaire complet du Recueil de ses Œuvres.

Titre général et préface : *L'Intitulation et Recueil de toutes les œuvres de Bernard de Bluet d'Arberes, comte de Permission*, 4 pages, avec la devise de la Croix.

1. *Premier livre d'Oraison*, titre, deux feuillets, avec la figure du comte de Permission, représenté en soldat et en berger; non cité par De Bure. *Oraisons qui ont esté données à Bernard de Bluet d'Arberes...*, 72 pages, avec la devise de Bluet d'Arberes.
2. *Second livre d'Oraison*, titre, deux feuillets, avec les portraits de la famille royale et celui du comte de Permission. Ce livre manque.
3. *Troisiesme livre des Sentences sans répliques*, titre, deux feuillets, avec le portrait du comte de Permission, inspiré par le Saint-Esprit. Ce livre, qui contenoit 36 feuilles ou 72 pages, manque.
4. *Quatriesme livre des Prophéties*, titre, deux feuillets, avec les fleurs de lis de France et les armes du roi. Ce livre, qui contenoit soixante feuilles ou 120 pages, manque.
5. *Cinquiesme livre*, « qui traite des songes et interprétations ; » titre, deux feuillets, avec une gravure représentant le comte de Permission, sous le nom d'Archimède. Ce livre, qui contenoit vingt-quatre feuilles ou 48 pages, manque.
6. *Sixiesme livre des Visions*, titre, deux feuillets, avec figure alchimique. Ce livre, qui contenoit vingt-quatre feuilles ou 48 pages, manque.
7. *Septiesme livre des Prophéties*, titre, deux feuillets, avec portrait de Henri de Bourbon, prince de Condé ; non cité par De Bure.

   Le septième livre de Professie (sic) *du comte de Permission*, dédié à Henri de Bourbon, prince de Condé, 1601, 24 pages, sans autre figure que l'emblème de l'Arbre de vie.

   Il y a une réimpression de ce *Livre de Prophéties*, dédiée au seigneur de Rambouillet, 24 pages.

8. *Le huitiesme livre de l'interprétation du Tableau du Paradis et de l'Enfer*, dédié à défunte Mme la princesse de Condé, titre, 2 feuillets, figures; non cité par De Bure.

Le VIIIe livre du comte de Permission, 1600, 24 pages, sans autre fig. que l'Arbre de vie.

9. *Le neuviesme livre des Rois, Princes, Ducs et grands Seigneurs*, dédié à M. le prince de Conty, titre, deux feuillets, avec figures ; non cité par De Bure. Le IXe livre des Rois, 24 pages, sans autre figure que l'Arbre de vie. M. Delepierre dit que ce livre est dédié à Henri de Bourbon, roi de France, pour lequel 500 exemplaires ont été imprimés. C'est là une seconde édition sans doute.

10. *Le dixiesme livre qui tient le second rang du livre de la Gramme des Rois*, dédié à Henri de Savoye, duc de Nemours, titre, deux feuillets, avec portraits et armoiries; non cité par Debure.

Le 10e livre, 24 pages, avec l'Arbre de vie. Il y a deux éditions, l'une dédiée à Henri de Savoye, l'autre à M. de Beaumont, toutes deux avec la date du 16 mars 1601.

11. *Le onziesme livre qui traite de toutes les premières du monde*, dédié à Marie de Médicis, reine de France ; titre, deux feuillets, avec les armoiries de la Reine; non cité par De Bure.

Le XIe livre, dont 200 *copies* ont été dédiées à Ysabeau de La Tour, dame de Sardiny, 24 p., fig.

12. *Le douziesme livre qui traicte des grands seigneurs qui sont compris dans les terres du duc de Savoye*, dédié à Charles Manuel, duc de Savoye, titre, deux feuillets, avec portrait du comte de Permission et de sa maîtresse Argentine Provane; non cité.

Le XIIe livre, 24 pages, en petit texte, avec l'Arbre de vie.

13. *Le treiziesme livre qui traicte des noms et surnoms des interprétations des grands seigneurs de qualité*, dédié au marquis de Lullin ; titre, 2 feuillets, avec portraits; non cité.

Autre titre-prospectus, 1 feuillet, sans figure; non cité; au bas, on lit pour la première fois cet avis que le comte de Permission a répété sur quelques autres titres-prospectus : « Le comte de Permission prétend donner tous ses livres reliez ensemble, à tous ceux à qui il en a dediez. »

Suivant De Bure et M. Delepierre, le XIIIe livre auroit 12 pages; mais il n'en a que 8, cotées 6, parce que deux pages sont remplies par des portraits, entre autres ceux du comte de Soissons, du duc de Byron, du duc de Guise, etc.

14. Le *quatorziesme livre, qui traitte des noms et surnoms et interprétations des seigneurs de qualité de France*, dédié à M. de Sainct Falle; titre, 2 feuillets, avec fig. représentant saint Hubert; non cité.

Autre titre-prospectus, 1 feuillet, sans fig.; non cité.

Le XIVe livre, auquel Debure attribue 12 pages, n'en a que 6; plus 1 feuillet non chiffré, avec l'Arbre de vie.

15. Le *quinziesme livre des Sentences et présages*, dédié à M. de Nantouillet *belle face;* titre, 2 feuillets, avec fig. représentant saint Hubert et le Dieu d'Amour.

Autre titre, 1 feuillet, sans fig.; non cité.

Le XVe livre, qui commence ainsi: *Autre sentence de l'interprétation*, etc., a 12 pages, sans fig.; non cité par les bibliographes.

16. Le XVIe livre, *qui traicte des sentences*, dédié à Anne d'Est, duchesse de Nemours; titre, 2 feuillets, avec le portrait du comte de Permission agenouillé et entouré d'emblèmes; non cité.

Autre titre, 1 feuillet, sans fig.; non cité.

Le XVIe livre commence ainsi : *Autre sentence de l'interprétation*, etc.; il a 12 pages sans figures.

17. Le XVIIe livre, qui traite des visions du comte de Permission, dédié à Antoine Zamet, *baron de cinquante mille escus, frère du grand Abraham Surmonte;* titre, 2 feuil-

lets, avec figures allégoriques représentant M. de *Rocquelore* (sic) *le Victorieux*, et M. *Anthoine Zamet Surmonte;* non cité.

Autre titre, 1 feuillet; non cité.

Ce livre, de 12 pages, sans figures, commence ainsi : « Le comte de Permission a eu une vision.... »

18. Le XVIIIe livre des Sentences, dédié à Catherine de Gonzague, duchesse de Longueville; titre, 2 feuillets, avec les portraits du duc et de la duchesse de Longueville; non cité.

Autre titre, 1 feuillet; non cité.

Ce livre, de 12 pages, sans figures, commence ainsi : « Sentence haute et puissante, composée par le sieur compte *(sic)* de Permission. »

19. *Le dixneufiesme livre, qui traitte de la naissance et advenement de Monseigneur le Dauphin*, dédié à Bastien Zamet, le grand Abraham, *marquis d'un million d'or par la grâce de Dieu*; titre, 2 feuillets, avec fig. représentant le Sacrifice d'Abraham; non cité.

Ce livre, qui a 12 pages avec fig., commence ainsi : « La justice de Dieu pour ma désobéissance.... »

20. Le XXe livre des Sentences, dédié à Antoinette du Pont, marquise de Guercheville; titre, 2 feuillets, avec le portrait de la dame et celui de M. de Premy *belle fin;* non cité.

Autre titre, sans figure, 1 feuillet; non cité.

Ce XXe livre, orné des portraits de la famille Du Plessis, a 12 pages.

21. Le XXIe livre, *qui traite de la verité et des dissimulations de la division des religions*, « commencé et parachevé par un vendredi-saint, » dédié à Henri IV; titre, 2 feuillets, avec une gravure représentant le prophète Nahum; non cité.

Ce XXIe livre a 24 pages sans figures.

22. Le XXIIe livre des Sentences et visions, dédié à Anne,

princesse de Montafier et duchesse de Luce, princesse de Soissons; titre, 2 feuillets, avec les portraits des évangélistes et du comte de Soissons; non cité.

Ce livre, de 12 pages, avec figures tirées d'une Danse des morts, commence ainsi: « Sentence composée par le conte de Permission; voila deux artisans... »

Seconde partie, 2 feuillets, avec les portraits des ancêtres d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie; vision du mois de juillet 1602; non cité.

23. Le XXIIIe livre des Visions, dédié à Henri de Bourbon, duc de Montpensier; titre, 2 feuillets avec portraits du comte et de la comtesse de St-Paul; non cité.

Autre titre, sans figure, 1 feuillet; non cité.

Le XXIIIe livre, de 12 pages, avec figures empruntées à une Vie de Jésus-Christ, commence ainsi: « Il me sera représenté devant moy, comme les comédiens... »

24. Le XXIVe livre des Sentences et présages, imprimé le 30 mai 1602, dédié à Henri, duc du Maine; titre, 2 feuillets, avec les instruments de la Passion, figure très-singulière et très-équivoque; non cité.

Ce livre, qui a 12 pages sans figures, commence ainsi: « Autre vision que je voyois que les gens du Roy de France. »

25. Le XXVe livre, « qui traitte des Sentences et présages, » dédié au comte et duc de Vaudemont et de Lorraine; titre, 2 feuillets, avec le portrait du seigneur Paul d'Estournel; non cité.

Autre titre, 1 feuillet, sans figures, avec cette note: « Le comte de Permission ne sçait ni lire ni escrire et n'a jamais estudié. » M. Delepierre a cité ces deux titres.

Ce livre, qui a 12 pages sans figures, commence ainsi: « Quand le ciel est bien clair... »

26. Le XXVIe livre des Visions, imprimé le 1er mai 1602, dédié à Henri de Savoye, prince et duc de Nemours; titre,

2 feuillets, avec les portraits de Mmes de Longueville et d'Estouteville.

Ce livre, qui a 8 pages, commence ainsi : « Le vingt sixiesme livre, qui traite des visions et qui a esté imprimé le premier jour de may 1602... » Non cité.

7. Le xxviie livre, « qui traitte de la représentation et ressemblance du Chariot triomphant et du plaisir de monsieur le Dauphin du Roy de paix, » dédié à la duchesse de Nemours; titre, 2 feuillets, avec figures.

Autre titre, sans figure, 1 feuillet; non cité.

Ce livre, qui avoit été imprimé en grand volume, n'existe pas.

28. Le xxviiie livre, qui traitte des sentences, » dédié à M. Le Clerc, président des Monnoies; titre, 2 feuillets, avec les portraits de G. Le Clerc et de Miron, lieutenant civil; non cité.

Autre titre, 1 feuillet, sans figure; non cité.

Ce xxviiie livre, qui a 12 pages, commence ainsi : « L'interprétation que le comte de Permission donne du nom et surnom à haut et puissant noble Charles de Cossé, monsieur le maréchal de Brissac... »

29. Le xxixe livre *de l'interprétation des Souisses des cantons d'Allemagne*, dédié à *M. de Lavoié* (sic) de Rocquemont de Berne ; titre, 2 feuillets, avec les armoiries des 13 Cantons.

Ce livre, qui avoit été imprimé en grand volume, n'existe pas.

30. Le xxxe livre des Visions, imprimé le 24 décembre 1602 et dédié au maréchal de Brissac ; titre, 2 feuillets, avec les portraits du duc et de la duchesse de Brissac; non cité.

Autre titre, 1 feuillet, avec l'emblème du comte de Permission ; non cité.

Le xxxe livre a eu deux éditions, toutes deux de 24 pages ; la seconde se termine par une addition de 9 lignes en petit-texte.

31. Le xxxie livre des Présages, imprimé le 30 septembre 1602, et dédié à M. de Cenamy; titre, 2 feuillets, avec les portraits de la famille Cenamy.

Ce livre, qui a 10 pages, avec les portraits du maréchal de Balagny et de sa femme, commence ainsi: « Monsieur le maréchal de Balagny s'appellera libéralité... »

Nous n'avons pas le courage de pousser plus loin cette aride description, qui a pour objet de prouver que les bibliographes les plus attentifs, à commencer par De Bure le jeune et à finir par M. Delepierre, ne sont pas encore parvenus à établir un classement complet des Œuvres du comte de Permission, et cela sans doute à cause des différences extraordinaires que présentent les exemplaires de ce bizarre recueil; les uns formés par l'auteur lui-même, qui en avoit supprimé les titres-prospectus; les autres rassemblés au fur et à mesure par les souscripteurs ou les curieux, qui n'avoient fait que classer chronologiquement les pièces publiées à part, sans titres et sans numéros d'ordre. Le comte de Permission ne s'y reconnaîtroit pas lui-même.

Voilà un de ces livres qu'on ne réimprimera jamais et que les bibliophiles rechercheront toujours.

P. L. Jacob, *Bibliophile.*

SUR DEUX LIVRETS CURIEUX

RELATIFS AU RÈGNE DE LOUIS XIV

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BULLLETIN DU BIBLIOPHILE

Monsieur,

Vous avez publié, dans le *Bulletin du bibliophile*, octobre 1857, n° 258, un article de M. P. L., sur un petit livre que je crois assez rare, qui en tout cas est curieux, et dont le titre est : A. O. *Censure, ou discours politique touchant les prétendants à la couronne de Pologne*. Cologne, Pierre Marteau, 1670. Il y a dans cet article une erreur et quelques omissions; voulez-vous bien que je vous les signale en peu de mots ?

M. P. L. dit « qu'on trouve à la fin du volume une harangue du prince de Lorraine, prononcée le 12 juin 1669, en présence des états de la république de Pologne. » Voilà l'erreur. Le prince de Lorraine ne parut point devant la Diète. La harangue fut prononcée par Chavagnac, qu'il avoit chargé de ses intérêts; elle avoit été composée en latin par l'abbé Friquet, secrétaire de l'envoyé, du député, de l'ambassadeur, comme on voudra le nommer.

Ce Chavagnac étoit, pendant la Fronde, un des officiers du prince de Condé, qu'il quitta en 1652, parce que le prince avoit voulu l'obliger à retrouver, sous peine de la restituer de ses deniers, une somme d'argent que des soldats avoient volée à un marchand de Paris. Il s'appeloit Gaspard, et il étoit frère cadet de celui dont la première femme fut tuée par la garni-

son révoltée de Sarlat, en 1653. C'est de lui que nous avons des *Mémoires.*

Après avoir cité quelques lignes du livre où l'auteur reproche au prince de Condé « de ne s'être point soumis au sacrement de la confession, d'avoir mangé de la chair un vendredi, de mépriser le christianisme comme faisant mal au cœur », M. P. L. ajoute : « C'etoient là des griefs que la France lui pardonnoit en faveur de sa bravoure. ».

Il y avoit quelque chose de mieux à dire : c'est que l'évêque de Culm avoit été gagné à la cause du prince de Lorraine par Chavagnac, et qu'il relevoit là des griefs qui n'existoient plus en 1670.

L'évêque de Culm avoit vu la cour de France. Il se souvenoit apparemment d'avoir entendu attribuer quelques torts de ce genre au prince de Condé, non-seulement par *le parti* royaliste, mais encore par la Fronde elle-même ; ce qui, pour le dire en passant, prouve que la France ne pardonnoit pas. Mais, en 1670, les temps étoient changés et le prince aussi.

Parmi les souvenirs du prélat polonois, il en est un que je m'étonne de n'avoir pas vu signalé par M. P. L ; c'est celui-ci: L'évêque de Culm examine les conséquences qui pourroient résulter de l'élection du prince de Condé. La première est la probabilité et presque la nécessité de la candidature du duc d'Enghien, après la mort de son père. L'évêque dit à cette occasion : « Il est à craindre qu'il ne tombe en folie, ce qui peut lui venir par héritage du côté de sa mère. » Je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt de cette prévision, qui trouveroit peut-être sa justification dans quelques événements de la vie de la mère et du fils.

Enfin il n'est pas tout à fait inutile d'ajouter à l'article de M. P. L. que l'évêque de Culm étoit chancelier de Pologne.

Me permettrez vous, Monsieur, puisque j'y suis, de vous dire quelques mots de l'article suivant, du *Bulletin du Bibliophile.* M. P. L. fait remarquer que l'*Apologie pour la France sur sa préséance contre l'Espagne, en cour de Rome,* n'est pas

une mazarinade. Il a parfaitement raison ; le titre seul le prouve. Mais il est assez disposé à croire que le *Manifeste d'Espagne, fait contre Mazarin, rapporté par Madame la duchesse de Longueville, et présenté à Messieurs les princes à son arrivée*, a été publié en représailles. En cela, il a complétement tort. Vous n'en douterez pas quand je vous aurai dit qu'il n'est pas le moins du monde question de l'Espagne dans le *Manifeste*.

C'est une défense habile et spirituelle du prince de Condé, en faveur de qui l'auteur invoque un peu tardivement la déclaration de 1648, puisque le prince étoit sorti de prison. Le pamphlétaire étoit venu trop tard ; et, pour rattraper le temps perdu, il avoit pris, non de son sujet, mais des circonstances, le titre de son libelle,

Ainsi il n'y a, ni dans l'*Apologie*, ni dans le *Manifeste*, de prétexte à l'injure que M. P. L. fait à Anne d'Autriche. Je souscris volontiers à l'éloge des sentiments françois de Mazarin ; mais je nie que la mère de Louis XIV ait jamais eu des intérêts espagnols ; et je m'étonne toujours, quand je vois accuser de la sorte la reine qui, malgré les troubles violents de sa régence, a poursuivi énergiquement la guerre avec l'Espagne, qu'aidoit la Fronde, et a eu l'honneur de conclure le traité le plus glorieux dont nos annales aient gardé le souvenir, le traité des Pyrénées.

Recevez, Monsieur,

l'assurance de ma considération.

MOREAU.

REVUE DES VENTES.

La ville de Gand, cette ville paisible et savante qui renferme un si grand nombre d'amateurs en tout genre, vient d'être le théâtre d'une lutte animée qui aura du retentissement dans le monde des bibliophiles.

Le catalogue de la bibliothèque de M. Borluut de Noortdonck, comme nous l'avons dit précédemment en annonçant sa publication, offroit un grand intérêt. Aussi, quoiqu'on procédât seulement à la vente de la première partie de cette collection de livres et de manuscrits, elle avoit été annoncée avec tant de soin dans toute l'Europe, qu'on devoit s'attendre à *une nombreuse* réunion d'amateurs. Cette vente a été ouverte le 19 avril dernier; et, dans un vaste et beau salon, autour de la table traditionnelle, étoient assis les délégués de la Belgique, de la Hollande, de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. La Bibliothèque royale de Bruxelles étoit représentée par MM. Alvin et Ruelens; la Bibliothèque de La Haye, par M. Nihof; le Musée britannique, par M. Boone. Les libraires de Londres et de Paris n'avoient point fait défaut. Parmi les amateurs françois, nous citerons seulement M. Firmin Didot, qui ne néglige aucune occasion d'enrichir ses précieuses collections, et M. Giraud de Saviné. La présence de tant de bons juges en matière bibliophilique faisoit pressentir que les enchères seroient bien *nourries*.

Au début de la vente, la possession de vieux livres flamands a été vivement disputée à l'Angleterre par la Belgique, qui cherchoit à conserver ces monuments de la littérature et de la typographie nationales. Toutefois, la *Bible* flamande (nº 3), imprimée à Delft, a été adjugée à M. Boone, de Londres, au prix de 145 fr., plus les 10 pour 100 habituels : c'étoit un exemplaire de la première édition de la Bible en langue fla-

mande. — Les *Évangiles* en flamand, imprimés à Utrecht, 1481, ont été également adjugés à M. Boone, pour 165 fr. — Un manuscrit in-fol. du XIIIe siècle, *Pauli epistolæ*, a été cédé à M. Firmin Didot, pour 150 fr. — Le no 32, *Historiarum vet. test. icones*, figures de Hans Holbein, impr. à Lyon, 1538, adjugé à M. Heussner, de Bruxelles, pour 200 fr. : c'est la première édition de ce livre; mais l'exemplaire étoit un peu court. — M. Giraud de Saviné a payé 630 fr. le no 65, *Horæ beatæ Mariæ Virginis*, manuscrit du XVe siècle, orné de 19 grandes miniatures et de 96 petites. — Le no 71, *Dionisius Areopagita* de Colard Mansion, vers 1476, en demi-reliure, 175 fr. : « Édition d'une très-grande rareté, dit le catalogue, et dont Van Praet assure qu'il n'existe que cinq exemplaires : c'est un petit in-fol. de 97 feuill., comme l'annonce le *Manuel du libraire*. — Le *Quodlibectica decisio de septem doloribus Virginis Marie*, Anvers, Théod. Martens, 1494, in-4, riche reliure à petits fers de Closs, « exemplaire magnifique, imprimé sur peau de vélin, probablement celui qui fut offert à Philippe le Beau, archiduc d'Autriche et duc de Bourgogne, qui étoit inscrit dans la confrérie des Sept-Douleurs, dont il est fait mention dans l'ouvrage, » a été longtemps disputé par MM. Alvin, Boone, Serrure de Gand, et est enfin resté à M. de Mayer, au prix de 335 fr. — Le *Raymundi de Sabunde theologia naturalis*, 1480, in-fol. de 256 feuill., 1re édition, a été vendu 42 fr. — *J. Bertaudi encomium trium Mariarum*, adjugé 150 fr. à M. Bailleux, de Paris.

Nous n'avons pas l'intention de donner la liste complète des adjudications ; cette liste sera imprimée et pourra être jointe au catalogue. Nous nous contenterons de signaler les divers articles qui ont provoqué des luttes assez vives, ainsi que les noms des heureux adjudicataires qui possèdent ces raretés. — Le *Fr. de Retza comestorium vitiorum*, 1470, passe pour être le premier ouvrage imprimé à Nuremberg. Ce magnifique exemplaire, relié en mar. du Levant, offert d'abord à 30 fr., s'est bientôt élevé à 115 fr., prix de l'adjudication.—

Le *Hermanni de Petra de Scutdorpe sermones*, 1480, le premier livre imprimé avec date à Audenarde, étoit convoité par deux amateurs du pays, M. le sénateur Wergauw et M. de Mayer. Ce volume, d'une grande rareté, a été adjugé pour 157 fr. à M. de Mayer, — *L'Imitation de Jésus-Christ*, par l'abbé de Choisy, provenoit de la vente Nodier, où il avoit été payé 100 fr.; M. Towey, libraire de Londres, après l'avoir vivement disputé à M. Boone, l'a obtenu à 141 fr. On peut lire la note du catalogue Nodier sur ce curieux exemplaire. — Les amateurs des livres flamands ou d'impression flamande au XVIe siècle sont nombreux en Belgique, et chaque production de ce genre stimuloit le zèle des bibliophiles nationaux. Cependant, le *Pomarium mysticum* de Guill. Branteghem d'Alost, a été exclusivement poussé de 30 fr. à 95 fr. par les deux libraires anglois dont nous venons de parler, et ce volume a été adjugé à M. Boone. — Mais, lorsqu'on soumit aux enchères la *Somme rurale* de Jehan Boutillier, Bruges, Colard Mansion, 1479, tous les yeux se fixèrent sur ce remarquable volume. On admiroit sa splendide reliure de maroquin bleu doublé de mar. rouge, avec une large dentelle à petits fers dans l'intérieur : c'étoit le chef-d'œuvre de Niédrée. En effet, j'avois fait relier ce livre pour une des expositions qui ont eu lieu à Paris, et M. de Noortdonck l'acheta 700 fr. ou environ. Depuis cette époque, la valeur en est singulièrement augmentée. Les enchères se sont succédé avec rapidité, et, après une lutte très-suivie, ce volume m'a été adjugé au prix de 2,915 fr. avec les frais. La *Somme rurale* est actuellement à Paris, placée à côté du *Catholicon* de 1460, imprimé sur vélin, et acheté à Augsbourg, peu de jours après, par le même amateur ; il avoit déjà, quelques semaines auparavant, dépensé plus de 25,000 fr. en achat de livres précieux. Admirable collection qui fait le plus grand honneur au bon goût de ce bibliophile éclairé ! — Les *Décrétales* du pape Boniface VIII, imprimées sur vélin par Fust et Schoiffer en 1465, livre d'une rareté et d'une valeur extrêmes, a été adjugé pour

2,000 fr. à M. Firmin Didot. — Le *Livre des bonnes mœurs*, par Jacques Legrant, manuscrit du xv[e] siècle, a excité l'attention des amateurs. On lisoit dans la note : « Aux armes des ducs de Bretagne. Manuscrit de la plus grande beauté sur peau vélin. Ce magnifique volume est orné de 51 charmantes miniatures *très délicatement peintes en or et en couleurs*, et occupant les trois quarts des pages ; elles sont exécutées avec la plus grande finesse par un artiste habile. » Les seules observations qu'on puisse faire sur ce volume précieux se réduisent à ceci : la reliure n'est pas du temps, mais du xvii[e] siècle ; les hermines du milieu ne représentent pas les armes de Bretagne; enfin, les miniatures sont fort ordinaires, et le prix de 3,700 fr., plus, 10 pour 100 de frais, nous paroît plus que suffisant. — Le *Speculum vitæ humanæ*, Romæ, 1469, a été adjugé pour 156 fr. — L'*Institution d'une fille de noble maison*, trad. de l'ital. par Jehan Bellère, Anvers, Plantin, 1555, petit volume à toutes marges, élégamment relié par Bauzonnet, a été poussé de 100 fr., mise à prix, jusqu'a 490 fr., plus les frais. Il différoit un peu de l'exemplaire cité par M. Brunet dans le *Manuel du Libraire*, où il est indiqué comme le premier volume sorti des presses de Plantin, à Anvers. — Les *Considérations politiques sur les coups d'État*, par Gab. Naudé, de l'édition de Rome (Paris), 1639, in-4, mar. rouge, anc. reliure, a été acheté pour l'Angleterre, au prix de 115 fr. — L'*Histoire naturelle des oiseaux*, par G. Edwards, 7 vol. gr. in-4, rel. par Derome, vendus 200 fr. — Les *Centuries de Nostradamus*, Elzévir, 72 fr. — La *Collection du journal l'Artiste*, 680 fr. — *Les Arts au moyen âge*, par Du Sommerard, 1,350 fr. — La *Galerie de Munich*, 515 fr. — La *Galerie de Florence*, bon exemplaire, 315 fr. — Enfin, le *Musée françois*, par Robillard et Laurent, 3,200 fr., plus les frais. — *Le Peintre-Graveur* de Bartsch, a été adjugé pour 250 fr. — Nous citerons encore le livre singulier de Vinciolo *Sur les ouvrages de lingerie*, Basle, 1599, vendu 151 fr. — La collection sur les beaux-arts avoit été formée avec beau-

coup d'ensemble, et étoit composée d'exemplaires de choix. Nous parcourrons rapidement la série des belles-lettres, en signalant les articles qui nous paroîtront dignes d'intérêt. — Nous n'oublierons pas le *Catholicon* de 1460, 2 vol. in-fol. reliés en maroquin et dans un étui, achetés par M. Firmin-Didot, 1,150 fr. Un autre exemplaire du *Catholicon* a été vendu à Augsbourg. Ainsi, dans l'espace d'un mois, deux exemplaires de cet ouvrage ont été livrés aux enchères. Combien s'écoulera-t-il d'années avant qu'un troisième exemplaire soit offert aux amateurs?

Les *Petits traités* de Henri Estienne *sur la langue françoise*, ont été vendus 90 fr. — Le *Virgile* de Baskerville, superbe exemplaire provenant de la vente du comte d'Ourches, a été adjugé 341 fr. — La rare édition de *Lucain*, Paris, 1512, 140 fr. — Le *Meygra entreprisa*, Avignon, 1537, édition originale et exemplaire de Ch. Nodier, vendu à cette époque 160 fr., s'est élevé au prix de 260 fr., plus les frais. — L'*Historia bravissima Caroli Quinti*, a été acheté 220 fr. Cet article étoit accompagné de la note suivante : « Volume de la plus grande rareté, qui a été longtemps confondu avec le *Meygra entreprisa*. Notre exemplaire provient de la vente Mac Carthy, et, en dernier lieu, de celle de Nodier, où il avoit été adjugé à 91 fr., non compris les frais. » Citons encore les *Cent histoires de Troye*, par Christine de Pisan, Paris, Ph. Le Noir, 1522, in-4, goth., mar. vert. Cet exemplaire avait été acheté 200 fr. ou environ à la vente White Knight, de Londres, et à peu près le même prix à la vente du baron Taylor; mais, à Gand, il a facilement atteint le prix de 500 fr., plus les frais. Les *Faictz et dictz d'Alain Chartier* (1478), édition de 1526, pet. in-fol. v. fauve, 165 fr. — *Les Folles entreprises*, par Gringoire, édition de 1505, pet. in-8, rel. en mar. rouge, a été adjugé pour 400 fr. — M. Boone, de Londres, a acheté 500 fr. les *Fantaisies de la mère Sote*, édition de 1516, in-4, relié en mar. vert par Thompson.

Un petit volume, inscrit sous le n° 1497, et intitulé : *Les*

actes et dernier supplice de Nicolas Le Borgne dict Buz, traictre : rédigés en rime par Josse Lambert, tailleur de lettres, et Robert de la Visscherye. Imprimé à Gand l'an 1543, pet. in-4 goth. de 4 feuillets, fig. sur bois, a été l'objet d'une manifestation vraiment patriotique. On lisoit dans la note jointe à l'article : « Livre de la plus grande rareté, et jusqu'ici le seul exemplaire connu. Il a fait partie de la collection du duc de La Vallière ; il provient de celle de M. Audenet, et en dernier de celle de M. Brisart, où il a été adjugé à M. de Noortdonck au prix de 110 fr. » Cette plaquette étoit fort curieuse. Nous l'avions rapportée de l'une de nos excursions bibliographiques, et nous l'avions cédée à M. Audenet ; à sa vente, elle ne coûta que 60 fr. Mais, à Gand, la possession de ce petit volume fut vivement disputée, et lorsqu'on prononça l'adjudication en faveur de M. de Mayer, au prix de 365 fr., ce résultat provoqua une explosion de bravos qui prouvoient la satisfaction de la plupart des assistants, en acquérant la certitude que ce précieux ouvrage ne sortiroit pas de la Belgique. En ajoutant les frais au prix d'adjudication, M. de Mayer se trouve avoir payé plus de 100 fr. chaque feuillet du livre.

Mais continuons notre exploration. — Le *Marot* d'Estienne Dolet, édition précieuse et très-rare de 1543, exemplaire bien conservé, a été adjugé pour 290 fr. — *Les Marguerites de la Marguerite*, Lyon, 1547. Magnifique exemplaire de cette rare édition, 325 fr. — Le *Tombeau de Marguerite de Valois*, Paris, 1541 ; quoique relié en mouton rouge, a été vendu 146 fr. — Le *Combat à la barrière*, fig. de Callot, 77 fr. — Les *Œuvres de J.-B. Rousseau*, d'Amar-Duvivier, exempl. en grand papier, relié par Thouvenin, 125 fr. — *Le Chevalier sans reproche*, par Jean d'Ennetières, 80 fr. — Un très-bel exemplaire du *Cabinet satyrique ;* Elzévir, 1666, 186 fr. — *Le Parnasse satyrique,* Elzévir (1660), relié en mar. rouge par Bozérian, 140 fr. — L'*Eschole de Salerne*, Elzévir, 1651 ; exemplaire provenant de la vente Nodier, 160 fr. — Un beau *Dante* de Vellutello, de 1544, reliure ancienne en mar. rouge,

250 fr. — Les *Lusiades* du Camoëns, édition de Firm. Didot, qui passe à juste titre pour un chef-d'œuvre typographique, 250 fr. — Un *Tewrdannck*, de 1517, sur papier, mais d'une magnifique conservation, 426 fr. — Le *Triomphe de Jésus-Christ*, comédie apocalyptique; bel exempl. — La collection de mystères : *La Conception*, *la Nativité*, *le Mariage et l'Annonciation*, *la Passion*, *la Résurrection*; éditions de 1540 et de 1541, non citées par les bibliographes. Ce vol. in-4, mar. rouge, anc. reliure, quoique un peu court, a été payé 750 fr. — Les deux *Jodelle* (1858), ont été achetés pour l'Angleterre; l'édition de 1583, pet. in-12, 100 fr., et l'édition de 1574, in-4, 180 fr. — Le *Théâtre de Jacq. Grévin* (1559), Paris, 1562, exempl. relié par Thouvenin et provenant de la vente Nodier, adjugé 130 fr. — La *Comédie de paix et de guerre*, impr. à Gand, 70 fr. — *De la fidélité nuptiale*, Anvers, 1577, 75 fr. — Et les *Trois comédies françoises de Gérard de Vivere, Gantois*, Anvers, 1589, 230 fr. — Le *Théâtre de Denis Coppée, bourgeois de Huy*, imprimé à Liége et à Rouen. Livre introuvable, provenant de la vente Soleinne et de celle de Baudelocque, où il avoit été payé 211 fr.; à la vente Noortdonck, il a été adjugé au prix de 211. Il fait partie aujourd'hui de la collection de M. Cigongne.

Un très-médiocre exemplaire d'une pièce relative à Molière: *Élomire, ou les Médecins vengés*, édition Elzévirienne de 1671, a été adjugé à 50 fr.; et le *Panégyrique de l'École des femmes*, à 62 fr.

Un magnifique exemplaire du *Directorium humanæ vitæ* relié par Duru, a été vendu 250 fr. Nous renvoyons à la note du catalogue n° 2145, sur ce précieux volume.

Parmi les romans de chevalerie, nous citerons : Le *Roman de Merlin*, n° 2167 ; cette petite édition in-4 a été adjugée 285 fr. — *Les Quatre fils Aymon*, édition d'Anvers, 1561, 152 fr. — *La genéalogie de Godeffroy de Boulion*, ou *le Chevalier au Cygne*, imprimé par Michel Le Noir, à la Rose blanche, 1511, vendu 1,100 fr. avec les frais.

Signalons encore un bel exemplaire du *Remède d'amour* d'Eneas Silvius, édition de Jehan Longis, vendu 177 fr. — Une *Collection de Caron*, avec la suite, 350 fr. — Enfin, un très-bel exemplaire du *Recueil des plus illustres proverbes*, par Jac. Lagniet (2451), relié en vieux mar. rouge. Ce curieux recueil, si rare, fait partie de la belle collection de M. Solar.

En résumé, cette vente a prouvé que les amateurs qui se retirent sont déjà remplacés par de nombreux adeptes, animés du feu sacré. Les prix ont dépassé toutes les prévisions, et les beaux exemplaires ont été vendus beaucoup plus cher qu'ils n'avoient été payés dans les ventes les plus célèbres.

Quelques semaines après la dispersion des livres de M. de Noortdonck, on vendoit à Augsbourg les doubles de la Bibliothèque de Munich. Voici l'article que le Journal des Débats a consacré à cette vente :

VENTE DE LIVRES A AUGSBOURG.

La bibliothèque royale de Munich avoit confié à l'honorable M. F. Butsch, libraire à Augsbourg, le soin de vendre une quantité assez considérable de doubles consistant surtout en raretés xylographiques et typographiques (1). De mémoire de

(1) La bibliothèque de Munich est la plus importante de l'Allemagne, tant à cause de ses richesses littéraires que par son organisation. Fondée par le duc Albert V, de Bavière, au XVIe siècle, elle ne comptoit encore au commencement du XVIIe que 47,046 volumes. Ce fut l'électeur Ferdinand-Marie qui contraignit les libraires à y faire le dépôt gratuit d'un exemplaire de tous les ouvrages édités par eux. Sous le roi Maximilien-Joseph (1803), elle s'accrut de toutes les collections des couvents ; mais c'est à Louis Ier que cet établissement fut le plus redevable, car c'est lui qui lui a fait ériger le splendide bâtiment que la bibliothèque occupe actuellement.

Le nombre des livres imprimés y est de 800,000, dont 13,000 incunables, et 300,000 brochures ; celui des manuscrits de 220,000. Une commission composée de savants et d'hommes compétents (1814) a fait elle-même la

libraire on n'avoit vu en Allemagne des livres aussi remarquables et arrivant aux enchères à des prix aussi élevés. L'animation étoit extrême; presque toutes les commissions importantes étoient sans limites; elles venoient surtout de la Russie et de l'Angleterre. Les florins allemands ont dû céder le pas aux guinées et aux roubles. La France a eu aussi quelque part à ces dépouilles opimes (1). Voici quelques exemples des prix de vente d'après la *Gazette d'Augsbourg* du 9 mai et d'après nos propres renseignements :

Le *Cancionero*, de Fern. Castillo, de 1527, à M. Quaritch, de Londres, pour 530 florins (environ 1,134 fr.); e *Livre du concile de Constance*, de 1483, au même, pour 181 florins (environ 387 fr.); une édition du Dante, de 1481, à M. Gancia, de Londres, pour 235 florins (environ 402 fr.); le *Catholicon*, de Gutenberg, de 1460, sur papier, à M. Stargardt, de Berlin, pour 671 florins (environ 1,435 fr.); le même sur parchemin, la perle de la vente, à M. Deschamps, de Paris, pour

division des matières, au nombre de douze, qui se subdivisent à leur tour en 180 catégories. Il entre tous les ans à la bibliothèque de 2 à 3000 volumes ; le nombre des lecteurs y est de 6000 ; celui des livres communiqués de 18,000 par année. En effet, de même qu'au *British Museum*, à Londres, on n'y est admis qu'avec une carte. Les ouvrages de littérature légère, d'agrément, voire même les traductions des classiques, les grammaires et autres livres qu'on peut se procurer facilement au dehors, n'y sont pas communiqués, la bibliothèque étant destinée uniquement pour les recherches sérieuses.

Cette disposition explique comment les employés ont pu dresser l'excellent catalogue dont on se sert actuellement, et qu'on annonçoit déjà en 1813, comme formant une collection de 180 volumes in-folio. Le catalogue méthodique est en train ; les manuscrits seront décrits dans les catalogues raisonnés. Le prêt des livres au dehors, interdit par Ferdinand, a été autorisé par le roi Maximilien-Joseph (1802), qui a aussi fixé les heures de séance de huit heures à une heure, et la fermeture annuelle pour le reclassement des livres ou la réparation des volumes endommagés pendant l'année, du 1er septembre au 15 octobre.

(1) En effet, M. Techener s'est rendu acquéreur de plusieurs ouvrages, entre autres, de *l'Apocalypse de Saint-Jean*, vol. xylographique de la plus grande rareté, au prix de 3,021 fr. Le fameux *Catholicon* sur vélin a été acheté pour M. Solar, environ 9,437 fr.; et la *Bible mazarine* a été vivement disputée à M. Baer, par M. Firmin Didot.

4,410 florins (environ 9,437 fr.); le *Missale Ratisbonense*, de 1518, sur parchemin, à M. Boone de Londres, pour 710 florins (environ 1,519 fr.); les deux poëmes *Parcival* et *Tyturell*, par Wolfram de Eschenbach, à M. Baer de Francfort, pour Saint-Pétersbourg, au prix de 246 florins (environ 526 fr.); la *Historia seu providentia Virginis Mariæ ex Cantico Canticorum*, impression xylographique, à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, pour 1,255 florins (environ 2,685 fr.); Cicéron, *Officiorum libri tres*, de 1465, sur parchemin, à M. Asher, de Berlin, pour 1,950 florins (environ 4,175 fr.); *Ars memorandi per figuras Evangelistarum*, impression xylographique, au même, pour 725 florins (environ 1,551 fr.); *Historia S. Joannis evangelistæ ejusque visiones apocalypticæ*, impression xylographique, à M. Windprecht (commission de Paris (1), pour 1,412 florins (environ 3,021 fr.); la *Bible de Mayence* ou *Bible Mazarine*, à M. Baer, pour Saint-Pétersbourg, au prix de 2,336 florins (environ 5,000 fr.), bien qu'elle fût un peu mouillée et attaquée par les vers; la traduction allemande de la première *Lettre* de Christophe Colomb, 1497, pour 170 florins (environ 360 fr.), à M. Viweg, de Paris; la *Biblia saxonica inferior*, de 1480, pour 115 florins (environ 260 fr.), au même; l'*Imitation* de 1471, au même, pour 100 florins (environ 210 fr.). — La somme totale produite par les doubles de la bibliothèque de Munich, qui comprenoient 850 numéros, s'est élevée à plus de 70,000 fr. Voilà certes un exemple fort encourageant pour les autres bibliothèques. Il y a là double profit : celui de la bibliothèque qui cède ce qu'elle a de trop, et celui des bibliothèques qui s'enrichissent de ce qui leur manque. » CH. DAREMBERG.

Une petite collection de livres curieux a été soumise aux enchères à Paris, le 26 mai dernier. Le catalogue ne contenoit que 212 articles, qui ont été vendus en une seule séance.

(1) Acheté par M. Techener, libraire, et revendu depuis à M. Ambroise-Firmin Didot.

Nous indiquerons les prix de quelques-uns de ces articles, ainsi que les noms des adjudicataires.

N° 2. Suite très-rare de 263 gravures microscopiques exécutées par les filles du célèbre graveur Kyssel. Adjugée à 160 fr. à M. Lebrument, libraire à Rouen.

— 4. Psaultier de David, 1586; pet. in-fol., très-belle reliure ancienne, — 230 fr.

— 33. Jost Amman. Kunstbüchlein, — 144 fr.; M. Potier, libraire.

— 42. Armes et costumes des Bannerets du Saint-Empire (texte allemand), 1579,—145 fr.; à M. Potier, libraire.

— 58. Logica memorativa, Thomæ Murner, 1509, in-4, — 66 fr.; à M. Piot.

— 64. Le Monde plein de fols, 1720, in-4,— 98 fr.; à M. Julien, libraire.

— 84. Fêtes données à Strasbourg, 1 vol, gr. in-fol., — 105 fr.; à M. Lebrument, libraire.

— 92. La Forest de conscience, par Michel de Tours, 1520, — 121 fr.; à M. Arm. Cigongne.

— 108. Recueil de chansons gaillardes, — 140 fr.; à M. Cigongne.

— 118. Les Œuvres de P. Corneille, 1644, pet in-12; le tome Ier, le seul paru, dit-on, de cette édition,—160 fr.

— 146. Serées de Bouchet, 1608, parchemin, — 112 fr.

— 211. Le Manuel du Libraire et de l'Amateur, 10 vol. brochés, — 129 fr.

J. T.

ANALECTA-BIBLION.

(PUBLICATIONS NOUVELLES.)

Études littéraires et morales de Racine, par le marquis de LAROCHEFOUCAULD-LIANCOURT. In-8.

Rien ne mérite mieux d'être accueilli favorablement des littérateurs que ces cadeaux que leur font de temps à autre des amateurs studieux, des hommes de loisir, jaloux de témoigner autrement que par des applaudissements leur culte et leur amour des lettres.

M. le marquis de Larochefoucauld-Liancourt, dont tout le monde connoît le goût éclairé, et qui déjà avoit donné plus d'une preuve de savoir et de talent (1), vient de faire à la littérature un de ces cadeaux inestimables, en publiant, sous le titre *d'Études littéraires et morales de Racine*, une partie des notes manuscrites données en 1756 par Louis Racine à la Bibliothèque du roi.

Bien que M. de Larochefoucauld n'annonce pas la provenance de ces manuscrits, on sait qu'ils font partie d'un fonds spécial connu à la Bibliothèque sous la désignation de *carton de Racine*, et qui contient, outre ces notes, papiers de travail, lettres originales, etc., dix volumes imprimés chargés d'annotations de la main du poëte tragique.

Ce sont ces notes, pensées, observations, préparations, que M. de Larochefoucauld a recueillies avec soin, en y

(1) On se rappelle que M. de la Rochefoucauld-Liancourt est auteur d'une tragédie d'*Agrippine*, représentée il y a quinze ans avec honneur au second Théâtre françois; — il a de plus traduit en vers les satires de Perse et de Sulpicia et la 4me satire de Salvator Rosa.

ajoutant quelques documents propres à en augmenter l'intérêt, tels que la liste des acteurs qui ont créé les rôles dans les pièces de Racine : liste curieuse, surtout pour *Athalie* et pour *Esther*, jouées pour la première fois, l'une et l'autre, par les nobles pensionnaires de Saint-Cyr ; les passages supprimés par La Harpe de *l'Examen d'Athalie*, par l'Académie Françoise, et la lettre de Fénélon qui provoqua cet examen ; une lettre inédite de Boileau à Racine (du 6 octobre 1692), etc.

Les *Études littéraires et morales de Racine* se composent principalement de ses notes sur Homère et les classiques Grecs et sur la Bible ; de variantes pour *Athalie;* de maximes morales tirées par Racine de ses lectures et de ses méditations, pendant sa jeunesse ; d'études sur l'Histoire de France, et enfin de notes sur le règne de Louis XIV, prises évidemment en vue de cette fameuse *Histoire* conjointement *commandée* à Boileau et à Racine et qui, comme on sait, ne fut jamais faite ; on pouvoit seulement croire qu'elle n'avoit jamais été commencée.

Comme on le voit, la publication de M. de Larochefoucauld-Liancourt a de quoi intéresser le lecteur. Les notes de lecture de Racine, ses réflexions, ses incertitudes, sont autant de traces de son éducation et comme la biographie de sa pensée.

Peut-être souhaiteroit-on seulement un peu plus d'éclaircissements, et, dans le travail général de l'éditeur, une méthode un peu plus moderne et un peu plus précise. Mais, je l'ai dit, la critique n'a rien à voir ici.

Et cependant il faut que M. de Larochefoucauld me permette de lui dire que le supplément qu'il vient d'ajouter aux deux premières parties de son travail ne me paroît mériter ni les mêmes éloges ni les mêmes remercîments. Quoi donc ! un homme de loisir, oh ! de grand loisir, celui-là ! pour prouver que « Racine eût été Virgile à Rome et que Virgile eût été Racine en France », s'amuse à traduire les vers de Racine en latin AU MOYEN D'HÉMISTICHES DE VIRGILE ! Et M. de Laroche-

foucauld, admirateur passionné de Racine, publie cela, *pour la gloire de Racine!* Qu'il y ait eu entre Virgile et Racine parenté d'inspiration, de tempérament et partant de style, soit! et la découverte n'est pas miraculeuse : Racine est le Virgile françois, Virgile est le Racine latin; on peut danser longtemps sur ce parallèle. Mais en prouvant que Racine a écrit en françois *dans la langue de Virgile*, pensez-vous avoir prouvé qu'il fût un bon poëte françois? En réussissant, peut-être auriez vous prouvé tout autre chose.

A part cette facétie innocente, la littérature n'a, je le répéte, que des actions de grâce à rendre à M. le marquis de Larochefoucauld. Elle ne peut que l'engager à persévérer; et s'il veut bien consulter, p. 229, le *Dictionnaire des pièces autographes volées,* de MM. Lalanne et Bordier, il verra qu'il lui reste encore quelque chose à tirer pour nous du *carton de Racine.*

Ch. A.

Les Miracles de madame sainte Katherine de Fierboys, par M. l'abbé Bourassé, président de la Société archéologique de Touraine. (In-12 de 102 pages.)

La tradition veut que Charles Martel, après avoir sauvé, en 732, la chrétienté, ait édifié une chapelle sous le vocable de Sainte Catherine à l'endroit même de sa victoire pour y déposer son épée, et l'histoire apprend que Jeanne d'Arc, avant d'aller trouver Charles VII à Chinon, est allée ouïr trois messes dans cette chapelle et y ceignit l'épée qui devoit sauver la France. Cette chapelle de la patronne des libérateurs existe encore non loin de Tours. Depuis que l'*Encyclopédie* a déclaré que les pèlerinages n'étoient bons que pour des gueux, elle reçoit peu de visiteurs; mais, il y a

cinq cents ans, nobles et vilains y affluoient de toutes les provinces de France ; il s'y opéroit de *beaulx* miracles qu'on consignoit scrupuleusement sur un registre, avec tous leurs détails, devant témoins et sur la foi du serment. Ce registre s'appeloit *le Livre des miracles* : M. l'abbé Bourassé, auquel la science est déjà si redevable (1), a eu la bonne fortune de le découvrir et l'idée non moins excellente de le publier avec un soin qui mérite d'être ici apprécié.

Précédé d'une préface tracée de main de maître, ce précieux document renferme la relation de XL miracles advenuz à sainte Katherine appelé Fierboys de 1375 à 1446. Le premier de ces procès-verbaux constate que : « Quant Hylaire Habert, paroissien de saint Espain, faisoit la chapelle de madame sainte Katherine de Fierboys, si en desplaisoit à sa femme et en estoit trop marrie dont il venoit faire la dite chappelle et laissoit sa besongne a faire. Si requist sa femme a Dieu qui iamais il n'en peust retourner ni venir a l'ostel. Et tant il luy avint qu'elle cheut comme celle qui estoit morte. Elle avoit les yeulx et la bouche close, sans parler, sans bouger, devint toute roidi comme ung baston, ne oncques ne s'en revint a tant que son seigneur vint de la dite chappelle. Et la trouva en celuy point. Si la voua a Madame Sainte-Katherine, et promist de la luy mener, se il luy plaisoit la luy rendre en vie et en santé. Si tost qu'il eut fait sa priere, les yeulx luy ouvrirent et commença a parler, en fut en bon point, aussi bien comme elle avoit oncques esté. Et tantost il la mena à la dite chappelle, et illecques fist son oblacion et sen ala toute saine. »

J'avoue que ce prodige ne m'a pas paru un des moins forts. Une femme recommençant à parler après avoir esté

(1) M. l'abbé Bourassé est auteur *des Cathédrales de France*, *des plus belles Églises du monde*, d'une *Archéologie chrétienne*, d'un *Dictionnaire d'archéologie*, vrai trésor d'érudition condensée, d'une *Histoire des insectes*, d'une *Histoire naturelle des oiseaux*, et d'une foule de brochures et d'articles séparés.

toute roide comme ung baston, —cela se conçoit; mais une femme ressuscitée grâce à la prière fervente et aux gémissements sincères de son mari, —c'est là un double miracle qui a peu de chances de se renouveler dans une société qui ne prie et ne pleure plus, et perd, peut-être par cela même, l'usage du franc rire.

Plus d'un de ces récits, qu'on lit sans reprendre haleine, offre une véritable importance historique. Ainsi que le remarque leur savant éditeur, «les gens d'armes et les bourgeois qui accourent à Fierbois font la naïve description des désordres qui accabloient le pays. C'est comme un écho fidèle des douleurs de la nation.» On ne sauroit prêter l'oreille un moment à cet écho, sans éprouver une vive émotion, et, débarrassée des subtilités de la passion, la raison n'est froissée par aucun des miracles de Madame Sainte-Katherine. Pourquoi lui répugneroit-il de croire que cette glorieuse vierge, à laquelle Jeanne d'Arc étoit si dévote, ait délivré quelques François des gibets anglois, quand elle est bien obligée de convenir que la France étoit à cette époque à deux doigts de sa perte et «qu'elle n'a vraiment estoit relevée, dit Estienne Pasquier qui n'étoit pas bigot, que par *un miracle de Dieu tres-expres*, car si nous considerons Charles septiesme souz le regne duquel advint ce grand retablissement, quelque chose qu'on se persuade de luy, ce n'estoit un subiect capable pour cest effect.» (*Les Recherches de la France*, livre cinquiesme.)

La publication de M. l'abbé Bourassé n'est donc pas seulement une pièce très-curieuse, mais surtout une pièce historique d'une très-incontestable valeur. Son exécution matérielle fait honneur aux presses dont elle est sortie : nous savions que M. Mame pouvoit semer jusqu'à 15,000 volumes chaque jour sur tous les points du globe; nous ne savions pas encore, mais nous nous en doutions bien, qu'il lui seroit également aisé de perpétuer dans quelqu'une de ses productions les traditions de l'ancienne imprimerie

françoise. Héritier naturel des Jenson et des Plantin (1), pourquoi ne coopéreroit-il pas puissamment à la formation d'une *Société de Bibliophiles Tourangeaux*, instituée à l'instar de celle des *Bibliophiles françois*, mais avec des vues plus modestes, pour publier ou reproduire des ouvrages rares ou inédits intéressant particulièrement la Touraine? Je ne puis résister, en finissant, à glisser ce vœu qui, j'en ai la confiance, sera bientôt une réalité à laquelle quelques lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* ne seront assurément pas insensibles. On n'a rien fait dans ce monde, quand on n'a pas fait tout ce qu'on peut faire.

P[ce] AUGUSTIN GALITZIN.

Le faux Pierre III, par POUCHKIN, traduit du russe par le prince AUG. GALITZIN. 1 vol. in-12. *Paris*, 1858, *chez H. Plon*.

On sait que la meilleure histoire de Russie est celle de Karamzin. Sous le règne d'un empereur tourmenté de projets élevés, Karamzin put retracer avec indépendance des faits qui, à la vérité, appartenoient à un lointain passé. Il le fit avec la plume de Tacite, le soin d'un bénédictin, et surtout avec cette chaleur patriotique aussi nécessaire pour l'écrivain qui raconte l'histoire de son pays, que pour le soldat qui défend son drapeau. Ce n'est que lorsqu'il se trouve en face des événements religieux de la Russie, en face de la sollicitude constante et désintéressée que la papauté témoigne à ce pays, qu'il adopte, sans nouvelles recherches, un texte déplorable d'erreurs et de déclamations. La mort arrête sa plume

(1) Nicolas Jenson, que Sixte IV a décoré du titre de *comes palatinus*, est le premier François qui ait été imprimeur; Christophe Plantin, le typographe le plus fécond du XVI[e] siècle, est né à Mont-Louis, près de Tours, en 1514. Tous deux, il est vrai, allèrent ailleurs déployer leurs talents; mais il reste toujours à la Touraine la gloire d'avoir produit ces citoyens, qui ont été plus utiles que bien d'autres auxquels on a élevé des statues.

à l'époque confuse où s'éteint la race souveraine des Rurik. Pouchkin, poëte national, fut chargé par l'empereur Nicolas de continuer les éminents travaux de Karamzin. Cette tâche étoit assurément digne de son rare talent, quoique difficile à remplir, à cause de la sincérité un peu sauvage de son caractère. Admis par une rare exception à pénétrer dans les archives de l'empire, Pouchkin commença par en retirer les pièces relatives à l'insurrection cosaque qui ensanglanta le règne de Catherine II. Cette insurrection lui parut plus grave, plus logique, plus pleine d'enseignements que ne vouloit le faire croire à Voltaire l'impératrice-philosophe. Il vit aisément qu'elle avoit son origine dans la détestable administration de l'Etat, dans le désir naturel des populations de s'affranchir de l'esclavage : c'étoit là ce qui avoit fait le succès momentané de la révolte.

Tout en ne rappelant en apparence qu'un épisode du siècle écoulé, Pouchkin saisit avidement cette occasion de flétrir ces deux grandes plaies de la Russie, dont l'une tend de nos jours à se fermer, dont l'autre est encore saignante malgré les efforts du jeune souverain sur lequel l'Europe a aujourd'hui les yeux. Le fragment historique que le prince Aug. Galitzin vient d'offrir au public françois, avec quelques notes *qui* complètent la tâche du traducteur, est une page curieuse de ce travail de Pouchkin. Nous l'avons lu avec le plus vif intérêt. Ce monde du Nord et son histoire nous sont à peu près inconnus : nous n'avons sur lui que des ouvrages et des écrivains superficiels, des phrases de convention, bref des préjugés et des erreurs. Il est donc heureux qu'on nous présente enfin des documents sérieux, des pièces authentiques, des faits certains sur cette Russie, en apparence si mystérieuse, si obscure, et dont les destinées ne font que commencer. C'est l'œuvre qu'a entreprise un jeune seigneur russe, animé d'une vive ardeur patriotique, et qui en même temps est françois par l'éducation, la religion, le cœur et l'esprit. Les ouvrages importants qu'il a publiés sur cette ma-

tière l'ont déjà fait connoître de tout ce qui aime les recherches sérieuses et la vérité historique; l'ouvrage de Pouchkin, grâce à une traduction aussi simple qu'élégante, grâce à des notes aussi curieuses que le texte, lui assure les sympathies de tous ceux qui aiment un récit court, substantiel, animé, lequel a, dans certaines parties, tout l'imprévu et l'entrain d'une fiction remarquable. TH. LAVALLÉE.

Journal d'un Missionnaire au Texas et au Mexique, par l'abbé E. DOMENECH. *Paris, Gaume, libraire.*

Le Texas, jusqu'à nos jours, avoit obtenu sans doute l'attention de la politique, mais il avoit peu occupé la géographie et ne tenoit qu'une médiocre place dans l'histoire. Moreri l'avoit omis dans son grand dictionnaire. La Martinière avoit imité son oubli. Malte-Brun nomme seulement le Texas, mais comme l'une des nombreuses et des moindres divisions d'un État puissant qui l'absorbe et dans lequel il se confond. Mac-Carthy lui accorde quelques lignes spéciales et abrégées sous la désignation de *Cohahuila-et-Tejas*. Le Texas faisoit alors partie de la Confédération Mexicaine. Le nombre de ses habitants n'égaloit pas l'importance de son territoire ; il perdoit presque jusqu'à son nom dans cette adjonction forcée. Le temps accrut les forces et augmenta la fierté de ses jeunes populations. En 1835, elles secouèrent le joug Mexicain et reconquirent leur titre et leur indépendance. Cette liberté, reconnue bien vite par les États-Unis et bientôt après par la France, ne cessoit pas d'être inquiétée par d'anciens maîtres jaloux de son établissement. Le Texas, pour la conserver, après dix ans de lutte généreuse, réclama son admission dans les États de l'Union.

M. Lavallée, dont les travaux ont placé la réputation près

de celle de Malte-Brun et ont rendu le nom synonyme de science géographique, a consacré au Texas les premières lignes qui fassent connoître complétement son histoire, ses ressources, sa population si nombreuse, si mêlée, si promptement accrue par une émigration à laquelle ont contribué toutes les races.

Jusqu'à lui, les missionnaires s'occupant, au péril de leurs jours, de christianiser, de civiliser et de féconder ces contrées, avoient seuls entretenu l'Europe d'un grand pays et d'un petit peuple que la France et l'Espagne s'étoient disputés dès le XVII[e] siècle, et qu'elles avoient tour à tour abandonnés.

Un successeur de ces apôtres, après avoir parcouru et fertilisé ce champ de leurs travaux, vient de donner au public le récit de ses voyages. Entrepris avec le zèle de la foi et l'amour de la science, ils ont pour résultat le double mérite de développer l'admiration du lecteur et d'exciter sa curiosité.

M. l'abbé Domenech a fait pour le Texas ce que M. l'abbé Huc avoit, quelques années plus tôt, accompli pour la Chine et pour le Thibet. Après avoir porté dans ces contrées lointaines l'activité de sa nature et le dévouement de son cœur, il en a rapporté des souvenirs pleins de charme qui associent le lecteur à sa science et à ses plaisirs, sans lui imposer les fatigues qu'il a subies et les dangers qu'il a courus.

Le *Journal d'un missionnaire au Texas et au Mexique* est écrit d'un style pur, simple et clair, conditions premières de l'élégance. Il se lit avec une entraînante rapidité. La facilité du langage, la nature des faits ne laissent jamais languir l'intérêt du lecteur. L'auteur ne se borne pas au récit des événements qui mettent en relief sa mission et son zèle ; il décrit le pays, énumère ses richesses, raconte son histoire, indique ses ressources, n'hésite pas à signaler ses plaies et ses maux, et prophétise presque son avenir.

Si nous ne craignions pas d'éveiller la méfiance des hommes sérieux au lieu d'animer leur curiosité, nous dirions que l'a-

venture tient une large place dans ces pages si dignes d'obtenir de nombreux lecteurs.

Mais ici l'aventure est de l'histoire ; et l'histoire, tout en demeurant fidèle au caractère de vérité dont elle ne doit s'écarter jamais, prend malgré elle les couleurs et les allures d'un roman. Les exclure en pareille rencontre seroit la dépouiller de son droit, de son devoir et de son bien.

De 1846 à 1852, M. l'abbé Domenech a parcouru, visité, évangélisé le Texas et le Mexique. Il ne s'est point attaché aux villes que la civilisation enrichit de ses ressources : il s'est voué surtout aux lieux que leur distance et leur isolement rendoient plus dépourvus des bienfaits que son ministère devoit leur offrir. L'ardeur de son zèle lui traçoit son choix ; l'intérêt du lecteur en profite.

Il sait et il raconte les regrets que le Mexique donne à ce nouvel État de l'Union. Sa division en 117 comtés indique assez sa grandeur : sa chasse merveilleuse, révélée par son nom de Texas (1) ; son tabac, le meilleur des États-Unis ; ses forêts abondantes en arbres précieux ; ses montagnes pourvues de richesses minérales ; la salubrité de son climat ; la fécondité de son sol, justifient les regrets du Mexique, et expliquent l'énergie avec laquelle les populations Texiennes ont voulu l'indépendance. Lorsqu'à la noblesse d'un cœur humilié par l'assujettissement se joignent l'exploitation des richesses nationales au profit de l'étranger et l'annulation de l'existence d'un peuple, rien ne sauroit arrêter son élan vers la liberté. Et quand la sagesse de ses moyens accompagne la justice de son but, il a droit aux bénédictions divines non moins qu'aux sympathies humaines.

Rien ne manque à l'intérêt et à la variété des récits de M. l'abbé Domenech. L'inconstance de la fortune accompagne la constance de son courage, et son courage finit par dominer la fortune. Il échappe providentiellement aux périls des dé-

(1) Texas signifie en indien lieu de chasse abondant en gibier.

serts et à ceux de l'Océan ; les épidémies, les Indiens, les serpents, les panthères, les révolutions se multiplient sous ses pas, et le ciel qui veille sur lui le préserve de leurs dangers.

Il court vers les contrées que son zèle s'est proposé d'atteindre, vers les hommes qu'il veut conquérir à sa foi. Il revient pénétré de leurs besoins ; il retourne chargé des ressources nouvelles que Rome et la France ont mises entre ses mains. En Europe, il a peint ces misères lointaines ; au Texas, il apprend les merveilles et la charité des nations civilisées, qu'il offre pour exemple. Si plus tard il revient encore, c'est qu'épuisé par les nombreuses fatigues dont il faut connoître le récit, ses forces ont trahi son courage et demandent au ciel de la patrie un renouvellement de vigueur pour aider un renouvellement de travaux.

Il ne nous appartient pas de louer ici le but apostolique qui a dirigé l'abbé Domenech dans ses courses périlleuses, ni le zèle qui l'a conduit. Une bouche et une main augustes et vénérées par-dessus toutes les autres, celles du souverain pontife Pie VIII, lui ont accordé l'éloge et la bénédiction qui récompensent et qui fortifient dignement le missionnaire chrétien. Après de tels encouragements, tout autre est superflu.

Pour notre part, nous prétendons seulement louer l'auteur de son livre, et le remercier d'avoir, dans des pages pleines de charme et de talent, raconté ce qu'il a vu, ce qu'il a fait, ce qu'il a souffert.

Nous avons comparé son ouvrage, dans son but et dans son esprit, à ceux de M. l'abbé Huc. Nous ne craindrons pas de le comparer, dans son intérêt et dans son mérite, à ceux de M. de Bellemare, si tristement et si prématurément enlevé à l'étude, aux lettres et à ses amis. Les épisodes étranges et animés que nous présentent *Costal l'Indien, les Squatters*, les *Scènes de la vie mexicaine*, trouvent sinon leurs semblables, du moins leurs équivalents dans le *Journal d'un missionnaire au Texas.* En lisant son dernier chapitre, on regrette de quitter l'auteur et son livre ; l'on souhaite que de nouvelles forces

lui permettent de courir à de nouvelles aventures, que de nouveaux souvenirs lui fassent ajouter de nouvelles pages à celles qui viennent d'être publiées. Mis DU PRAT.

AUGUSTE ABADIE, LE RELIEUR DE TOULOUSE. — La reliure avoit été chantée par un de ses enfants, Lesné, mais elle n'avoit pas encore produit son poëte; et cependant de toutes les professions, après celle d'imprimeur, digne de toute gloire et qui a vu à son berceau les rois attentifs à ses travaux et n'oser les troubler, de toutes les professions qu'on peut appeler mécaniques, il n'en est pas qui touche de plus près aux choses de l'intelligence. Le relieur a déjà la main dans la littérature; c'est une tentation d'y mettre aussi son esprit et son *cœur*. C'est ce qu'a fait Aug. Abadie, qui ne se borne plus, comme son confrère Lesné, à célébrer sa profession, mais chante tout ce que chantent les poëtes. Nous avons sous les yeux son recueil: *Roses et Dahlias*, relié par lui, et il nous semble que ce volume mérite un double éloge; les vers ne sont point sans mérite: s'ils ne placent point leur auteur au premier rang de nos *muses prolétaires*, ils justifient son admission dans leur chœur; de ces muses d'ailleurs sa muse est la plus jeune, celle par conséquent dont le talent peut le plus croître et se fortifier. La reliure (nous ne voulons point séparer ces choses) est bien exécutée, a un cachet de simplicité et de bon goût où se révèle le talent littéraire. Heureux bibliophiles de Toulouse, qui, en apportant vos livres au relieur, ne trouvez pas un simple atelier de travail manuel, mais un laboratoire intellectuel où l'on peut parler d'art et de littérature, et où, tout en s'occupant de la couverture des livres, on en sait goûter la moelle et la substance!

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

JUIN ET JUILLET 1858.

---

494. L'Antropophagie, ou les Antropophages. *Amsterdam* (*Paris*), 1764; in-8° de 37 p., fig., cart. 9— »

On lit dans les Mémoires de Bachaumont, à la date du 8 novembre 1764 : « Un de ces forcenés, dont le génie satirique ne peut rester circonscrit dans les bornes de l'honnêteté, vient de faire une sortie affreuse contre les fermiers généraux, dans un poëme qu'il appelle *les Antropophages*. Ce libelle pitoyable attire la sévérité de la police et en reçoit tout son lustre. Il y a eu des libraires de Rouen envoyés à la Bastille, des colporteurs arrêtés. » Bachaumont, qui étoit l'écho fidèle de tous les bruits des salons et des clubs de Paris, n'a pas nommé l'auteur de ce pamphlet, parce que cet auteur n'eut garde de se faire connoître, en présence des ordres rigoureux du roi, portant défense d'écrire sur des matières de finances. On avoit pourtant arrêté et mis à la Bastille un nommé Darigrand, auquel on attribuoit *l'Anti-Financier*, qui paroît avoir été rédigé par la même plume que *les Antropophages*; mais il fut relâché avant la mise en circulation de ce dernier libelle. Il y avoit, à cette époque, une formidable conspiration que le gouvernement laissoit se former sous le drapeau de l'économie politique. Le mot d'ordre de cette conspiration étoit : Guerre aux financiers ! Vingt ans plus tard on crioit : Guerre aux nobles et aux rois, qu'on qualifioit aussi d'*antropophages*.....!

P. L.

495. BEKKER (*Balth.*). Le monde enchanté, ou examen des communs sentiments touchant les esprits, leur nature, leur pouvoir, etc., trad. du hollandois. *Amst.*,

1694; 4 vol., portr. et fig.—Benj. Binet, Traité historique des dieux et des démons du paganisme, avec quelques remarques critiques sur le système de Bekker. *Delft*, 1696; in-12, ens. 5 vol. pet. in-12, v. fauv. fil. (*Anc. reliure uniforme.*) . . . . 18— »

Ce livre, un peu diffus, est fait pour prouver qu'il n'y a jamais eu ni possédé ni sorcier, et que les diables ne se mêlent pas des affaires des hommes et ne peuvent rien sur leurs personnes. Bekker, né dans la province de Groningue, mourut à Amsterdam en 1698. Son *Monde enchanté* le fit dépouiller de sa place de ministre.

B. D. N.

496. P.-S. Caron, collection de différents ouvrages anciens, poésies et facéties, réimprimés par ses soins. (*Paris*, 1798-1806), 11 vol. pet. in-8° d.-rel. dos de mar. rouge. (*Bradel.*) . . . . » — ».

Collection tirée seulement à cinquante-six exemplaires. Notre exemplaire contient, outre les onze ouvrages indiqués par M. Brunet, le *Cocu consolateur*, le *Mystère de la Sainte Hostie* et la *Moralité nouvelle du mauvais Riche et du Ladre, à douze personnages*; ces dernières pièces, réimprimées à Aix en Provence, en 1823, par Aug. Poutier, au nombre de soixante-sept exemplaires.

Caron, ce singulier bibliophile, comme il s'appelle, a été toute sa vie trop maltraité par la fortune pour pouvoir se livrer avec indépendance aux goûts du luxe; il est douteux qu'il ait eu une bibliothèque. C'étoit un pauvre figurant de vaudeville, que l'obscurité seule de son emploi mettoit à l'abri de la sévérité du public, car il n'avoit aucun talent pour le théâtre; ses pamphlets prouvent qu'il en avoit peu pour écrire, et que la muse sous les auspices de laquelle il végétoit, ne le voyoit pas d'un œil favorable; ses couplets sont encore plus plats que sa prose. Le choix de ses lectures et le style de ses compositions ne donnent pas une excellente opinion de ses mœurs : il paraît que son esprit, altéré par des excès ou par des malheurs, finit par céder à des impressions bien étrangères aux idées burlesques dont il s'étoit longtemps occupé. Atteint d'une mélancolie, qui, par un rapprochement assez étrange, fut dans ce temps là (1806) endémique au peuple joyeux de Momus, il finit ses jours par un suicide, comme deux ou trois acteurs du même théâtre.

Son nom, si connu des bibliographes, n'est pas parvenu jusqu'aux biographes, qui cependant ont enregistré tant de renommées ridicules; c'est jouer de malheur. (Voy. *Anal. Bibl.*, t. I, p. 323)

Borluut de Noortdonck.

497. Désordres de la Bassette, nouvelle galante, *suivant la copie imprimée à Paris*, 1682; pet. in-12 de 6 ff. et 94 p., cart........................... 15— »

Le sieur de Preschac, qui s'est reconnu auteur d'un roman intitulé : *La Vénitienne ou la Bassette*, histoire galante (Paris, 1679, in-12), doit être aussi l'auteur de ce second roman sur les *désordres* de ce même jeu de hasard; car, à coup sûr, le sieur de Preschac avoit été une des victimes de la Bassette; de là cette haine qui se traduit par deux petits livres publiés coup sur coup, comme une sorte de dénonciation et de protestation morales. Celui-ci est dédié au chancelier (Michel Le Tellier), qu'on adjure de sévir contre un jeu nouveau qui ruine les joueurs et n'enrichit que les *tailleurs* ou banquiers : « Le parlement a voulu pourvoir à ce désordre, dit la dédicace, mais cependant il ne laisse pas de continuer, et en voulant abattre la teste de ce monstre, il en est sorty trois autres, scavoir : le Lansquenet de Pologne, le Nombre et le Treize : jeux composez de la Bassette et du Hoca, et qui sont comme des poisons devenus plus dangereux par leur meslange. Un arrest du conseil, un edit, enfin un feu subtil pour estouffer ces monstres de société, pour consumer ces poisons, est un acte de justice qui n'est pas tout à fait indigne de vous. » L'auteur avoit composé ce joli roman, dans un accès de ressentiment, après avoir perdu son argent à la Bassette; il regretta sans doute d'avoir écrit son livre lorsque la Bassette fut supprimée; c'étoit un jeu qu'il connoissoit bien, comme on le voit à la page 17, où il démontre que la Bassette est un jeu de dupe pour les joueurs, un jeu de fripon pour les banquiers. Il y a dans cette nouvelle beaucoup de détails à recueillir pour l'histoire des mœurs.

P. L.

498. Steph. Doleti commentariorum linguæ latinæ libri duo. *Lugduni, Seb. Gryphius*, 1536 et 1538; 2 vol. in-fol. v. jasp. fil. *Très-bel exemplaire*....... 75— »

Sébastien Gryphe est le plus éminent et le plus savant des imprimeurs de ce nom, qui tous se sont distingués par la netteté et l'élégance des types dont ils se sont servis, la perfection de leurs impressions et la correction des textes des livres qu'ils ont publiés. Sébastien, entre autres, eut les plus habiles correcteurs : il s'exprime ainsi au sujet des commentaires sur la langue latine, de Dolet, et qui n'ont qu'un errata de huit fautes : « Erratis et mendis in opere tam vario tamque spisso carere omnino non « potuimus, tametsi omni diligentiâ et curâ quanta maxima potuit adhibitâ. »
Jules-César Scaliger et Conrad Gesner furent ses amis intimes, et lui ont même dédié quelques-uns de leurs ouvrages. Le premier s'exprime ainsi à son égard en tête d'un de ses livres : « Tuam, mi Gryphi, veram

« pietatem, excellentem eruditionem, insignem humanitem hic nostris « lucubratiunculis et præesse volui et moderari. »

Il fut aussi lié d'amitié avec le savant et malheureux Dolet, dont il imprima les deux volumes de commentaires sur la langue latine, et que Maittaire qualifie de *opus rarissimum et præstantissimum*.

Le 1er volume parut en 1536 et le 2e en 1538; ils se trouvent rarement ensemble et en de pareilles conditions.

B. D. N.

499. Énigmes, charades et logogryphes, de monsieur Sarauton, seconde édit. revue et augm. *Berlin, Ch. Fréd. Rellstab*, 1784; in-16 de 4 ff. et 83 p.. 9— »

Le nom de cet auteur n'est pas cité dans la *France littéraire*, de M. Quérard, où l'on trouve pourtant une si abondante richesse de renseignements sur les écrivains françois qui ont publié leurs ouvrages à l'étranger. *Monsieur* Sarauton, qui a eu l'honneur de voir ses énigmes, charades, logogryphes imprimés deux fois à Berlin, n'étoit probablement pas un personnage d'importance; en tout cas, c'était un poëte de dernier ordre, qui envoyoit de temps en temps au *Mercure de France* ou à la *Gazette des Deux-Ponts*, les produits naïfs de sa muse de sphinx. Au reste, avant lui, le fameux abbé Cotin avoit fait imprimer un recueil d'énigmes. Sarauton ne fut pas, comme l'abbé Cotin, membre de l'Académie françoise. On peut supposer, sans lui faire tort, qu'il étoit professeur de langue et peut-être maître à danser. Son petit livre est un bijou d'impression prussienne.

P. L.

500. Gesta Romanorum cum applicationibus moralisatis et mysticis (sans lieu ni date); in-fol. goth. à 2 col. de 50 lignes à la page.................... 150— »

Exemplaire très-grand de marges, d'un volume fort rare, imprimé vers 1480.

Le *Gesta Romanorum* est un des livres les plus curieux que nous ait laissés la littérature du moyen âge. Il ne faut pas croire cependant, d'après le titre donné à cette compilation, qu'elle contient un récit plus ou moins véridique des gestes des Romains; le *Gesta romanorum* n'est qu'un recueil de contes, quelquefois très-amusants et toujours fort curieux, indifféremment empruntés aux auteurs orientaux, aux saintes Écritures, à l'antiquité grecque et romaine, à l'histoire véritable ou fausse, ancienne ou moderne. Tous ces contes, appropriés aux mœurs et aux croyances de la féodalité, sont écrits dans le goût des romans de chevalerie : de plus, on y trouve toutes les idées scientifiques et littéraires répandues en Europe à la fin du XIIIe siècle, tous les préjugés, toutes les erreurs qui, à cette époque, embarrassoient les diverses connoissances de l'esprit humain.

Ce livre mérite encore de fixer l'attention sous un autre point de vue :

il doit jeter une grande lumière sur l'histoire de la fiction et sur les imitations que des peuples, différant d'époque et de langage, ont faites du même conte. On y trouve des écrits empruntés aux plus anciens auteurs connu de l'Orient, par des écrivains grecs et latins du Bas-Empire, et qui, après avoir servi de sujet à quelques romans de chevalerie, à quelque légende sacrée ou même à de gais fabliaux, ont plus tard été reproduits par des conteurs italiens, anglois, françois, par Boccace, Chaucer, Belleforest le Commingeois, et enfin par La Fontaine.

Qui est l'auteur de ce livre? Jusqu'à présent on ne peut l'indiquer avec certitude : un passage du 68e dialogue du *Dialogus creaturarum* nous le fait connoître par ces mots : *Elinandus in gestis Romanorum.* Warton, l'historien de la poésie anglaise, d'un autre côté, croit pouvoir l'attribuer à *Pierre Bercheur*, né en Poitou, prieur du couvent de Saint-Eloi à Paris, et mort en 1362, d'après un passage de la *Philologie sacrée*, de Salomon Glassius. M. Douce réfute cette opinion et attribue l'ouvrage à un Allemand, toutefois sur des preuves assez légères.

Sans chercher à augmenter le nombre des conjectures émises à cet égard, on croit pouvoir présumer que le *Gesta Romanorum* a dû être composé primitivement vers le milieu du XIVe siècle, et que, depuis cette époque jusqu'à la fin du XVIe, il a dû subir des transformations nombreuses, qui ont enfin produit plusieurs rédactions différant entre elles.

Les manuscrits du *Gesta Romanorum* sont assez rares : la Bibliothèque impériale à Paris n'en possède que deux, mais incomplets; Montfaucon en cite un conservé au Vatican. En Angleterre, il en existe beaucoup de copies de la traduction anglaise du XVe siècle, mais sensiblement altérées; les moralités en sont différentes et les noms propres souvent changés. Les meilleurs manuscrits en cette langue se composent de 102 histoires; 40 et plus d'entre elles ne sont pas dans l'original latin.

Le *Gesta* fut encore traduit en allemand aux XIVe et XVe siècles et dans la première moitié du XVIe.

Il en parut deux imitations françoises; la plus rare est intitulée : *Le Violier des histoires romaines, moralisez sur les nobles gestes, faits vertueux et anciennes chroniques de toutes nations et gens fort recréatif et moral.* Paris, Jean de la Garde, 1520, in-folio. Le volume contient 149 histoires. L'autre imitation est due à la verve féconde de l'un des poëtes les plus singuliers du règne de Louis XII, à *Pierre Gringore*, dont les étranges compositions sont très-recherchées des bibliophiles. Il a intitulé son livre : les *Fantaisies de Mère Sotte*, et n'a traduit du *Gesta* que 25 ou 30 histoires auxquelles il a joint de longues moralités mises en vers. Gringore a eu soin de ne pas parler de son modèle, et dans le privilége, il se donne pour l'inventeur des récits qu'il n'a fait que traduire.

Le *Gesta Romanorum* en latin fut souvent imprimé aux XVe et XVIe siècles; de 1480, 1re édition avec date, jusqu'à 1555, on en compte jusqu'à 28 éditions différentes; de plus, cinq éditions sans date, mais imprimées de 1475 à 1480, sont considérées comme originales. . .

B. D. N.

501. Histoire tragique d'un mariage infortuné, contenant la mort des deux mariez, avec les motifs d'une grace octroyée par le roy. *Lyon, Jacques Roussin*, 1611, pet. in-12 de 11 ff., 135 et 73 p., plus 1 feuill. non chiff., vél. . . . . 18— »

Histoire touchante d'un procès célèbre qui mérite d'être placé à côté du procès d'Hélène Gillet, que Charles Nodier a remis en honneur. L'auteur l'a dédiée à la reine Marguerite, parce qu'il étoit « du nombre des officiers de sa très-illustre maison ». La femme d'un gentilhomme du Dauphiné, qui n'est pas nommé, résolut de se venger enfin des longs et cruels sévices de son mari; elle avoit été outragée et maltraitée indignement par ce gentilhomme : elle le fit tuer par deux assassins qu'elle introduisit elle-même dans sa maison pendant la nuit; mais la justice eut l'éveil et retrouva le cadavre enterré dans un champ. La veuve fut condamnée à mort avec ses complices. Le roi Henri IV, sollicité par les amis et les parents de cette dame, lui accorda sa grâce, eu égard aux mauvais traitements qu'elle avoit eu à souffrir de la part de son mari et en considération de la pénitence qu'elle s'engageoit à faire dans un cloître. Le parlement de Grenoble, nonobstant les lettres de grâce, ordonna de passer outre à l'exécution de la sentence, et la condamnée, après avoir été soumise à la question extraordinaire, fut décapitée sur la place publique de Grenoble, le 28 février 1611. C'est un jurisconsulte, un avocat, qui raconte cette triste légende judiciaire, en l'entremêlant de textes de lois romaines et d'exemples empruntés à l'histoire ancienne et moderne; mais, comme il est bon écrivain, comme il est bon poëte, il donne à son récit une éloquence qui devoit être surtout bien sentie par les femmes malheureuses en ménage. La moralité de ce plaidoyer, c'est qu'une femme a le droit de se délivrer d'un mari qui la bat. . . . . P. L.

502. Lettre de monsieur le baron ***, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, pensionnaire du roi, à une des rivales de Terpsichore. *Londres* et *Paris*, *Esprit*, 1775; in-8° de 17 p., cart. . . . . 6— »

Nous ne savons pas si c'est à Mlle Guimard ou à Mme Vestris que cette lettre est adressée; nous ne savons pas non plus quel est ce baron anonyme, puisque baron il y a, qui prend un intérêt si particulier à la gloire chorégraphique de l'Académie royale de musique et de danse; mais nous trouvons dans son opuscule beaucoup de bon sens et de fine moquerie. Gardel se posoit alors en régénérateur de la pantomime et du ballet; il venoit de mettre en ballet l'*Avénement de Titus à l'empire*, à l'occasion du couronnement de Louis XVI, et, en imprimant son programme, il l'avoit

fait précéder d'une introduction très-pédante et très-ridicule, dans laquelle il s'avisoit de traiter des origines du ballet, en remontant au bœuf Apis. Le baron ***, ancien capitaine de cavalerie, ou quelque amateur qui s'est caché sous ce pseudonyme, écrivit cette lettre pour railler l'orgueilleuse présomption du chorégraphe, et pour lui rappeler qu'il étoit l'élève de Noverre, quoiqu'il se vantât de n'avoir pas eu d'autre maître que Lani. Qui avoit tant à cœur de prendre fait et cause pour Noverre contre Gardel, si ce n'étoit Noverre lui-même? P. L.

503. La Lyre protestante consacrée aux partisans de la bonne cause, vrais intéressés à la conservation de l'équilibre en Europe, aux sincères amis de la vérité, aux généreux protecteurs et restaurateurs des arts, des belles-lettres et des artistes. Seconde et dernière édition beaucoup enrichie et plus correcte que la première. Aux dépens de l'auteur, par qui chaque exemplaire sera signé. *S. n. et s. d.* (*La Haye*, 1756); in-8° de 199 p., non compris le titre et l'errata...... 12— »

La *France littéraire*, de M. Quérard, cite cet ouvrage, mais en abrégeant le titre qui mérite d'être cité tout entier. J.-G.-D. Ramier étoit un pauvre artiste françois, qui, après avoir été attaché à la maison du cardinal de Fleury, premier ministre, s'étoit exilé de France et avoit été chercher fortune à l'étranger, sans la rencontrer nulle part. Il conservoit un profond ressentiment contre le cardinal, qu'il accusoit d'être *dur, bizarre*.....

Et de tous les mortels, enfin, le plus avare.

Et il n'avoit pas d'autre moyen d'existence, à La Haye, où il s'étoit réfugié, que de vendre son volume de vers, qu'il alloit lui-même déposer à la porte des *personnes respectables et choisies* de la ville. Il avertit lesdites personnes que dans le cas où elles n'entendroient pas le françois ou ne seroient pas dans l'intention de former une bibliothèque, il reprendra son ouvrage « sans murmurer, ou en cas d'indisposition, l'envoyera reprendre ». Nous avons encore aujourd'hui des poëtes qui font le même commerce. J.-G.-D. Ramier s'adressoit à ses coreligionnaires, et le titre de protestant malheureux diminuoit le nombre des refus. Son recueil contient deux poëmes, l'un politique, intitulé : *L'Equilibre reconquis, ou la Balance de l'Europe remise au niveau par Sa Majesté prussienne et ses augustes alliez*; l'autre, religieux et pittoresque : *L'Ulissipeade, ou les Calamités de Lisbonne par les tremblements de terre, l'incendie et l'excessif reflux de la mer*. Voilà deux poëmes qu'on auroit bien de la peine à deviner sous ces noms-là. Le pauvre Ramier, qui a mis sa signature sur son recueil, étoit pourtant facétieux, comme on en peut juger d'après quelques notes dont il égaye ses poésies sérieuses. P. L.

504. Musée françois, ou Collection complète des tableaux, statues et bas-reliefs qui composent la collection nationale, avec l'explication des sujets et des discours sur la peinture, la sculpture et la gravure (par S.-C. Croze Magnan, Visconti et Eméric David), publié par Robillard Péronville et Pierre Laurent. *Paris*, 1803-1811, 4 vol. in-fol. max., d.-rel. dos et coins de mar. vert.............................. » — »

Magnifique exemplaire de l'édition originale, dont toutes les planches sont *avant la lettre et en épreuves de choix;* de tels exemplaires ont coûté par souscription 7,880 fr. Celui-ci, qui provient de la vente du comte de Labédoyère, a été adjugé au prix de 2,560 fr. (2628); c'est le même qui est mentionné par M. Brunet. (Voir Cat. de Labédoyère, n° 257.)

On ne connoît pas six exemplaires de ce livre avec les planches avant la lettre dans des collections particulières de toute la France; tous, ou à peu près, sont passés à l'étranger.

505. Le Musée royal, publié par Henri Laurent, ou Recueil de gravures d'après les plus beaux tableaux, statues et bas-reliefs de la collection royale, avec description des sujets, notices littéraires et discours sur les arts (par Visconti, Guizot et le comte de Clarac). *Paris*, 1816-22; 2 vol. in-fol. max., d.-rel., dos et coins de mar. vert du Levant. Ensemble 6 vol..... » — »

Magnifique et précieux exemplaire dont toutes les planches sont avant la lettre. Cette superbe collection, à laquelle ont pris part les plus habiles graveurs françois et étrangers, tels qu'Audouin, Richomme, Massard, Girardet, Forster, etc., a été publiée en 40 livr. de 4 pl. chacune, au prix de 96 fr.; de manière qu'un exemplaire, avec les planches avant la lettre, coûtoit aux souscripteurs la somme de 3,840 fr. Celui-ci ne laisse rien à désirer tant sous le rapport de la conservation que sous celui de la beauté des épreuves.

506. Le Nain. *A Magheroel*, 1762; pet. in-12 de 60 p., fig., d.-rel. mar. v...................... 9— »

La figure, finement gravée à l'eau-forte, représente le Nain ou l'auteur, assis, interrogeant son bonnet qu'il a mis au bout de son pied. Ce petit

livre est, en effet, un dialogue ou plutôt un monologue de l'auteur vis-à-vis de son bonnet. Il traite des questions les plus graves et les plus légères, les plus ardues et les plus simples, et son refrain est toujours *tureluretanta*, ce qui équivaut à : *on s'en fiche*, comme dit la chanson de Béranger. J'avoue que j'ai cherché longtemps quel pouvoit être cet auteur anonyme qui gravoit si bien à la pointe et qui écrivoit si bien sur tant de choses : je n'ai pas réussi à lui ôter son masque de nain. L'éditeur dit, dans sa préface ou *bavardage*, que l'auteur et ses frères, dont il est l'aîné, sont tous « des rejetons de la famille de Grandjean, le protonotaire, qui fut le plus petit des nains ou des fous à la cour des rois François II et Henri II, et qu'ils peuvent bien être de la branche des trente-quatre nains qui servoient, il y a deux cents ans, le cardinal de Vitelli à Rome. » Ce charmant et spirituel opuscule a paru à l'époque où Bachaumont commençoit à rédiger ses mémoires secrets ; mais Bachaumont n'en parle pas, quoiqu'il se fît un point d'honneur de mentionner les publications faites, comme celle-ci, sous le manteau. Nous allons nous remettre à relire l'ouvrage philosophique de ce nain moraliste, qui, le bonnet au pied, nous introduit dans la belle société du XVIIIe siècle, et nous finirons peut-être par découvrir que ce nain-là est un grand homme. P. L.

507. Retza (*Francisci de*) comestorium vitiorum. (A la fin du feuillet, avant la table) : Hic codex egregius comestorii vitiorum sacre theologie professoris eximii Francisci de Retza, ordinis predicatorum finit feliciter. *Nuremberge, anno M.CCCC.LXX*, (1470, *per Joan. Sensenschmidt*) *patronarum formarumque concordia et proportione impressus*, gr. in-fol. goth. à 2 col. de 49 lignes, mar. rouge du Levant, fil. tr. d. *Exemplaire de la plus belle conservation*.............. »— »

Première édition, d'autant plus précieuse qu'elle est regardée comme la première impression, avec date, faite à Nuremberg. Les caractères sont absolument semblables à ceux employés dans la suite par J. Sensenschmidt et Henri Keffer. Dibdin l'attribue à A. Koburger. (*Voyage*, t. III, p. 22 du Suppl.)

François de Retza, auteur de ce livre, vicaire-général des couvents réformés des dominicains d'Allemagne, enseigna la théologie pendant 36 ans dans l'Université de Vienne, et y mourut, âgé de 80 ans, vers 1425. (Voy. sur ce livre la *Bibl. Spencer*, t. III, p. 489.)

Un exemplaire, certainement moins beau que celui décrit ci-dessus, a été vendu 11 livr. sterl. (275 fr.) Sykes ; un autre a été payé 100 fl. à la vente de Meerman. Le nôtre provient de la vente Wolters, faite à Paris en décembre 18'4. (N° 124 du Catal.).

B D. N.

508. **Raymundi de Sabunde theologia naturalis sive liber creaturarum.** (In fine) : *Explicit liber creaturarum... Impressus Daventrie per me Rychardum Paffroed* (circa 1480); in-fol. goth. 256 ff. v. mar......... »— »

Première édition, sur deux colonnes, sans chiffres et réclames, avec signatures. En tête du volume, on trouve 7 feuillets contenant la table des matières.

Raymundus Sabunda, Sebonde ou de Sabunde, natif d'Espagne, enseigna la théologie et la philosophie à Toulouse, vers 1436. Il existe une traduction françoise de cet ouvrage par Michel Montaigne, qui en fait l'apologie au titre II, chapitre 12 de ses Essais.

On reproche à Raimond de Sabunde d'avoir mis dans son ouvrage trop de subtilités, d'avoir eu quelques idées singulières et d'avoir voulu prouver par la raison les mystères de la foi. Ces reproches sont assez fondés, et quoique Montaigne ait fait des efforts pour le justifier, il faut convenir que ce n'est point là la théologie naturelle dans le sens qu'on l'entendroit aujourd'hui. Un chartreux, nommé Pierre Dorland, trouvant excellent et très-utile, mais trop long, le grand ouvrage de Sabunde, l'a abrégé et réduit en six dialogues, qui ont été imprimés en latin, sous le titre de : *Viola animæ*, tantôt sous celui de *Dialogi creaturarum*.

Un autre chartreux, nommé Branteghem, et natif d'Alost, en a donné une nouvelle édition imprimée à Anvers, par Martin de Keysere, en 1533, augmentée du 7e dialogue par le même Dorland.

B. D. N.

Notre exemplaire, qui est parfaitement conservé, est exactement conforme à la description que fait de cette édition le *Catalogue des Incunables de la bibliothèque royale de La Haye*, n° 265.

509. J. F. Senault. De l'usage des passions. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1643; pet. in-12, vél. 15— »

Ce traité a été imprimé plusieurs fois in-4 et in-12, et traduit en anglois, en allemand, en italien et en espagnol.

C'est un ouvrage où l'érudition est unie à la sagesse des principes. L'auteur prouve l'utilité et la nécessité des passions, mais il en montre en même temps la direction et l'objet ; il fait admirablement servir la philosophie à la morale, et les arides leçons des anciens sages à la gloire des maximes de l'Evangile, qui seules peuvent leur donner une sanction et de la consistance.

B. D. N.

510. De tristibus Franciæ libri quatuor, ex codice manuscripto bibliothecæ Lugdunensis nunc primum in

lucem editi cura et sumptibus L. Cailhava. *Lugduni, typis Perrin*, 1840; in-4, avec des vignettes. 20— »

Tiré à 120 exemplaires.

Ce volume, qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de la beauté du papier et de la typographie, publié par les soins d'un amateur éclairé, est un poëme divisé en quatre livres, contenant des détails très-curieux sur les guerres civiles et religieuses qui désolèrent la France pendant le XVIe siècle. Il est surtout remarquable par les figures sur bois, très-fidèlement imitées du manuscrit, et retraçant avec beaucoup d'exactitude les costumes et les scènes les plus étranges de l'époque.

L'auteur inconnu de ce poëme paroît n'être point étranger à la ville de Lyon; l'importance qu'il accorde aux événements qui se sont passés en cette ville et aux environs, les figures représentant les scènes de carnage et de dévastation arrivées en cette province viennent à l'appui de cette conjecture. Les gravures, par leur importance historique, peuvent faire suite et complément au recueil de Perissin et de Tortorel, si recherché. Toute la Ligue est là : les calvinistes, métamorphosés en singes, s'abandonnant à toutes sortes de profanations, pillant les églises, revêtant les ornements sacerdotaux, s'installant dans la chaire à prêcher et criblant le crucifix à coups d'arquebuses, etc. Voir l'explication des planches, qui, à elle seule, contient toute l'analyse du poëme. B. D. N.

511. Yvelin. Ecloga recens edita in gymnasio Plessæo, anno dom. 1587. *Parisiis, Dion. à Prato*, 1587; in-4 . . . . 18—»

Cette pièce en vers latins est à peu près inconnue. Nicolas Yvelin, procureur de la province de Normandie et régent de troisième au collège du Plessis-Sorbonne, fit représenter cette églogue par ses élèves, en 1587, et s'empressa de la publier. Il la dédia, le 27 juin 1587, au très-noble seigneur Alexandre de Vieupont, baron de Neubourg; et il ajouta à la dédicace une épigramme latine qu'il traduisit en un sonnet françois, dont la versification est assez curieuse.

Dix élèves de N. Yvelin, charmés de l'églogue de leur professeur, lui adressèrent d'élogieuses épigrammes: *Hæc epigrammata, pro singulari amore quo præceptorem suum complectuntur, tenui avenâ meditati sunt discipuli obsequentissimi.* Cependant, le sujet choisi par Yvelin convenoit peu à une solennité scholastique et à des élèves de troisième. L'écolier chargé du rôle de la bergère Lycoris devoit être fort intrigué en récitant des vers tels que ceux-ci:

> At sunt concubio connata incommoda mille.
> In partu metuo Lucinæ vulnus acerbum.
> Aeger at est partus qui formam tollit.....
> O Pan, summe Deûm, fer nobis omina læta,
> Auspice quo tandem Melibæo est juncta Lycoris, etc., etc.

512. ZUBLER. Novum instrumentum geometricum quo rerum mensurabilium longitudo, altitudo, latitudo et profunditas, etc., à Leonharton Zublero, à Casparo Wasero interpersae sunt. *Impensis Ludovici Regis bibliopolae Basiliensis, 1607*; — Fabrica et usus instrumenti chrorographici.......... etc., 1607. — Cl. Ptolemaei magnae constructionis liber cum Theonis Alexandrini commentariis ; Jo. Bapt. Portâ Neap. interprete. *Neapoli, Fœlix Stelliola*, 1605; le tout en 1 vol. in-4°, relié fig............................. 40 — »

Recueil très-rare et précieux. Les deux premiers ouvrages contiennent la description de deux instruments trigonométriques inventés par Léonard Zubler; elle fut, d'abord, publiée en allemand, puis traduite en latin par Gaspard Waser. Le traducteur, né à Zurich en 1565, mourut le 9 nov. 1625. En 1596, il devint professeur de grec à l'académie de Zurich, et en 1611, il succéda à Jacques Brumler, comme professeur de théologie. — Le libraire de Bâle, Louis Regis, dédia cette œuvre à Henri-Frédéric, prince de Galles, qui cessa de vivre le 13 nov. 1612. — La description de l'instrument géométrique est accompagnée de 22 belles planches sur cuivre (peut-être gravées par Théod. de Bry), et celle de l'instrument chorographique, de 13 planches du même artiste.

La traduction du premier livre de Ptolémée, par J.-B. Porta, n'est point indiquée par les bibliographes. Ils ne citent que l'édition grecque avec les commentaires de Théon, Bâle, 1538, in-fol.; et la version latine de Reinhold, Wittemberg, 1549. On sait que J.-B. Porta étoit un célèbre physicien, né à Naples, vers 1550, et mort le 4 février 1615. Cette version de Porta est ornée de nombreuses figures de géométrie gravées dans le texte.

La reliure du volume, en peau de truie, est remarquable. Elle est composée de larges encadrements, remplis de portraits en médaillons et de très-jolis ornements, imprimés à froid. Dans les cadres qui occupent le milieu des plats, on voit, d'un côté, la Justice à mi-corps, et au-dessous cette légende : *Justicie quisquis picturam lumine cernis dic Deus 1562;* et, de l'autre côté, Lucrèce se poignardant, et cette inscription : *Casta talit magna formæ Lucretia laude actat 1562.* Ainsi, on a employé après 1607, des fers dont les relieurs faisoient usage dès l'année 1562. Nous lisons dans l'un des cadres, les initiales C-KW, qui désignent, sans doute, le graveur; mais nous n'avons pu découvrir son nom.

---

513. Goudouli. Las pouésios dé Pierré Goudouli, é d'autrés pouétos dé Toulouso. *Toulouso*, 1831; pet. in-12, d.-rel. mar. r., tr. dor. (*Relié par Aug. Abadie.*). 8 — »

514. Gimet (*Fr.*). Les Muses prolétaires. *Paris*, 1856; in-12, d.-rel., mar. r...................... 18 — »

Recueil de notices biographiques et bibliographiques sur Adam Billaut, Jean Reboul, Jasmin, Magu, Marius Fortoul, Rouget, L. Voitelain, Ch. Poncy, Aug. Abadie, Reine Garde.

— Exemplaire relié par Auguste Abadie et provenant de sa bibliothèque. On lit sur la garde cette indication autographe : « J'ai relié dans ce volume les divers écrits qui me furent adressés par tous mes confrères en travail et en poësie. Aug Abadie. » Ces écrits sont des comptes-rendus de journaux et six lettres autographes écrites par ces diverses personnes.

515. Stances à notre ami Auguste Abadie, relieur-poëte, de Toulouse, par Mlle Marie Gautheret et Bernard Sautereau. *Toulouse*, 1857; in-12................ 4 — »

Opuscule tiré à cinquante exemplaires. Exemplaire imprimé sur papier vélin vert. (Voyez la note insérée à la page 1110.)

PUBLICATIONS NOUVELLES

516. Gomboust. Plan de Paris, par Jacques Gomboust, avec le texte, les vues et les ornements qui accompagnent quelques exemplaires; gravé en *fac-simile* par Lebel, et publié par la Société des Bibliophiles françois. 1858; gr. in-fol. et un texte in-8°..... 55 — »

Ce plan, publié en 1652, où l'on trouve de précieuses indications sur les hôtels célèbres de Paris, au xviie siècle, et sur les noms de leurs propriétaires, étoit devenu introuvable. Le seul exemplaire qu'on ait vu passer en vente publique dans ces dernières années, a été payé 730 fr. à la vente de M. Walckenaer.

Cette publication, la plus importante qu'ait faite encore la Société des bibliophiles, reproduit l'édition originale avec une minutieuse exactitude. Il en a été tiré deux cents exemplaires seulement.

517. Noels d'Aimé Piron, en partie inédits, recueillis et mis en ordre avec un avant-propos, un glossaire et la

musique des airs les plus anciens et les moins connus, par Mignard. *Dijon*, 1858; in-12, br. de XXXVIII et 144 pages, plus 23 feuillets de musique notée. » — »

Tiré à DEUX CENTS EXEMPLAIRES seulement, dont cinquante sur PAPIER DE HOLLANDE.

518. DISCOURS MERVEILLEUX ET VÉRITABLE DE LA CONQUESTE FAITE PAR LE JEUNE DEMETRIUS, grand duc de Moscovie, du sceptre de son père, avenue en ceste année 1605, tirez de bons advis par Bareze Barezi, nouvelle édition précédée d'une introduction et annotée par le prince Augustin Galitzin. *Paris*, 1858; in-16, fleurons. 4—»

5e Publication de la *Bibliothèque Russienne*, tirée à petit nombre.

INTRODUCTION. Le dernier rejeton de la famille souveraine des Ruriks, qui a présidé durant sept siècles aux destinées de la Russie, étoit, en 1591, un enfant ayant nom Dmitri. Un aventurier, habile comme tous les parvenus, le fit égorger et ceignit à sa place la couronne de Monomaque. Après avoir entraîné son pays, par son ambition, au bord d'un abîme, Boris Godounof s'offrit naturellement pour l'empêcher d'y tomber : manœuvre à laquelle la nation russe n'a pas été seule à se laisser prendre. Il régnoit depuis six ans par une astucieuse violence, mais non sans éclat, lorsque apparut un jeune homme qui se déclara le fils d'Ivan le Menaçant. Intrépide et affable, il déployoit une dextérité consommée à tous les exercices du corps et avoit une physionomie avenante, malgré « un porreau à costé droit, entre le nés et l'œil, et une main bien plus longue que l'autre, qu'il avoit apportés du ventre de sa mère » ; ceux même qui ne se départent pas du thème officiel, qui le considèrent comme un imposteur, sont forcés de convenir qu'il étoit doué de toutes les qualités que l'on prête aux princes ou que l'on exige d'eux. Salué par les Kosaques comme l'étoile du matin qui venoit luire sur la Russie, bientôt il rallia sous son drapeau une armée importante, devant laquelle il avoit coutume, lorsqu'on était prêt d'en venir aux mains, de prononcer à haute voix cette prière, avec la hardiesse qu'inspire le bon droit : « Grand Dieu, toi qui vois le fond des cœurs, tu connois mon innocence et la justice de ma cause ; si je te parois avoir entrepris cette guerre par injustice, par avarice ou par impiété, *écrase-moi de ta foudre*, et anéantis-moi ; mais épargne le sang des chrétiens qui suivent mon parti : si au contraire ma cause te paroît juste, seconde-moi de ton bras tout-puissant. Et toi, Reine du ciel, je me mets, moi et mes soldats, sous ta protection. »

Dieu ne l'écrasa pas de sa foudre : après des revers courageusement supportés, la Russie entière l'acclama son souverain ; il entra triomphalement au Kremlin le 30 juin 1605, et, dès que l'onction sainte eut coulé sur son front, il montra qu'il avait hâte de se légitimer par l'accomplissement de grands desseins. « Pénétré de la supériorité de la Russie sur les autres puissances chrétiennes et de l'importance de sa situation de chef de tant de

pays soumis au sceptre russe, il ne se contenta pas du titre de Tzar et prit celui d'Empereur. Il créa un sénat; il projeta de donner une meilleure organisation à l'Empire; il y introduisit une armée régulière; il s'occupa à éclairer le peuple, à adoucir les mœurs, à rapprocher la Russie de l'Europe, particulièrement de la France; il étoit peut-être celui de ses contemporains qui avoit le mieux compris Henry IV; — il professoit pour lui une telle estime qu'il vouloit absolument aller le visiter; enfin, saisissant parfaitement les rapports qui devoient exister entre la Russie et les puissances voisines, il s'apprêtoit, avec une grande ardeur, à marcher contre le sultan turc, comme contre le plus mortel ennemi de la foi chrétienne et de notre patrie. (Oustrialof, *Histoire russe*, S.-Pétersbourg, 1855, I, 280.)

Parmi les ouvrages publiés hors de Russie à cette époque, un des plus précieux est assurément celui de Barezzo Barezzi, intitulé : *Relazione della segnalata e come miracolosa conquista del paterno Imperio conseguita dal Serrenis. Giovane Demetrio Granduca di Moscovia in quest' anno* 1605. *Con sua coronazione, e con quel que ha fatto dopo che fu coronato l'ultimo del mese di Luglio sino a questo giorno. Raccolta fata da sincerissimi avvisi per Barezzo Barezzi. In Venezia, appresso Barezzo Barezzi*, 1605. Ciampi attribue cette pièce au P. Possevin; mais son hypothèse n'étant fondée que sur ce que ce célèbre missionnaire étoit à Venise le 10 juillet 1605, il n'y a pas de raison assez déterminante pour en ôter l'honneur à Barezzo comme il s'en vante dans son épître dédicatoire à Pierre Capponi, en date du 8 décembre 1605, dans l'édition originale. Barezzo l'a évidemment composée sur les lettres que les P. P. Czyrowiski et Lawiski, qui étoient à Moscou, écrivoient à leurs supérieurs, et dont il a pu avoir communication.

Réimprimée en 1606 à Florence, chez *il Guiducci*, cette relation a été cette même année transportée en françois *à la plus grande gloire de la divine Providence*, par un aimable inconnu du nom de Moeusyenbrouck, et éditée *à Arras par Guillaume de La Rivière*, faisant commerce *à l'enseigne du Bon Pasteur*; petit in-8 de 44 pages : c'est cette traduction que nous réimprimons aujourd'hui sans en adoucir les aspérités pour ne pas en gâter l'expression sincère et libre. Pouvant servir à la rédaction d'une page définitive sur un des points les plus obscurs de l'Histoire de Russie, ce *Discours merveilleux* nous a paru devoir faire partie d'une *collection* qui n'a que la prétention de provoquer des investigations plus étendues et des travaux plus brillants.

519. MARQUES TYPOGRAPHIQUES, ou Recueil des monogrammes, chiffres, enseignes, emblèmes, etc., des libraires et imprimeurs qui ont exercé en France jusqu'à la fin du XVIe siècle, grand in-8°. (*Huitième livraison*)............................ 5 — »
PAPIER VÉLIN....... .... 10— »

M. Silvestre continue cette publication avec un zèle que les difficultés et les recherches laborieuses n'ont pas ralenti. La livraison dont nous

annonçons la mise en vente, porte à 679 le nombre des marques reproduites; on conçoit aisément tout ce qu'il y a de curieux dans ce tableau rétrospectif et dans cette nomenclature des libraires et des imprimeurs françois à une époque où ces deux industries étoient représentées par des hommes d'une prodigieuse intelligence, des modèles de bon goût et d'un profond savoir.

520. Le Cabinet historique, revue mensuelle, contenant, avec un texte et des pièces inédites, intéressantes ou peu connues, le Catalogue général des manuscrits que renferment les bibliothèques publiques de Paris et des départements, touchant l'histoire de l'ancienne France et de ses diverses localités, avec les indications de sources, et des Notices sur les bibliothèques et les archives départementales, sous la direction de Louis Paris. 1858, in-8°....................... » — »

Livraison de Juin; elle contient : *Pièces inédites:* Comptes de Charles VII. —Voyage de Pierre-le-Grand en France.—Lettres de M. Bernage à M. de Noailles.—Idem. à Mgr le maréchal d'Huxelles.— Copie d'une lettre écrite de Calais.—Les généalogies du sieur Guillard (suite), Maisons de Beauvilliers, Aumont, Albret, Vardes, Lesdiguières, Bouzi, Uxelles, Brancas, Cambout, Chastillon. —Chronique et faits divers.—Archives départementales. — Bibliothèques administratives. — Découvertes de M. Métayer de Bernay, etc. — *Catalogue général :* Histoire de la Chevalerie et de la Noblesse, avec l'Histoire héraldique et généalogique (suite). Dauphiné.— Inventaires des titres et pièces du Trésor des Chartes pour servir à l'histoire du Dauphiné.—Vivarais.—Archives du département de l'Ardèche.— Titres et documents concernant le Vivarais. — Picardie. — Dépouillement de la collection dite de Dom Grenier (suite), t. XLVI et XLVII.

521. Arthur Dinaux. Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique. *Valenciennes*, 1858 ; in-8°................. » — »

La livraison de juin que nous recevons contient des articles intéressants et fort curieux. Nous citerons, par exemple : Une Notice sur le *Château de Bohain* et ses seigneurs, par M. Gomart.—Une Relation inédite du siége d'Arras, en 1640, un des plus hauts faits militaires des armées françoises au XVII° siècle, annotée par A. Dinaux.—Notice biographique et littéraire sur la vie et les ouvrages d'Émile Gachet, homme de lettres fort distingué, archiviste émérite, membre de la *Société des Bibliophiles belges*, etc.—Deux lettres de *Jean Romon, chartreux, à un grand seigneur*, en 1622 et 23, communiquées par M. Le Glay.—Une lettre de Sanderus. —Esclaves de Flandre à Alger.—Portraits des Forestiers de Flandre, etc.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; CH. ASSELINEAU; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (*BIBLIOPHILE JACOB*); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

AOUT.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

80

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'AOUT.

UNE CONVERSATION LITTÉRAIRE

A LA POMME DE PIN.

Un écrivain d'un esprit charmant, plein de finesse dans le badinage et de vigueur dans la critique, l'un des rares écrivains du jour capables de joindre une érudition solide à l'inspiration du poëte, Charles Monselet, a écrit un excellent ouvrage sous le titre alléchant · *Les Oubliés et les Dédaignés*. C'est l'excursion d'un esprit indépendant, exempt de préjugés, dans une certaine catégorie de livres tombés en discrédit sans motifs plausibles.

Ce que l'ingénieux biographe a fait pour le XVIII[e] siècle, combien de poëtes, de moralistes, de romanciers et de polygraphes du XVII[e] siècle mériteroient aussi qu'on le fît pour eux. Il y auroit sans doute à recueillir dans ces volumes, que l'indifférence a relégués au triste rang de bouquins, une copieuse moisson de faits, de dates, de révélations et de rapprochements curieux.

Qui connoît aujourd'hui Bernier, le disciple de Gassendi? François Bernier, d'Angers, qui fut médecin du grand mogol, publia, in-12, les *Voyages aux Indes*, abrégea Gassendi et le remit en sept volumes. (Ouf! quelle abréviation!) Bernier, malgré ces gros ouvrages, malgré le brevet de physicien délivré par Boileau,

> Et que Bernier compose et le sec et l'humide,
> Des corps ronds et crochus errant parmi le vide,

seroit aussi inconnu de nous que son piteux homonyme,

l'auteur de *l'Antimenagiana*, s'il n'avoit été l'ami de La Fontaine. Cette illustre liaison l'a sauvé de l'oubli. Bernier, de on côté, n'est pas demeuré en reste avec le fabuliste, et, parmi tout son *fatras*, comme certaines gens appellent ses notes philosophiques, il nous a conservé plusieurs morceaux qui ont échappé à l'éditeur des œuvres du bonhomme.

Bernier raconte quelque part une conversation qui eut lieu au cabaret, entre La Fontaine, Boileau et quelques autres, sur l'opinion, à propos d'une fable devenue célèbre.

Le résumé qu'il en donne offre un singulier caractère prophétique, surtout quand on le rapproche de certaines idées accréditées naguère par la critique militante, celle qui préparoit les voies à la nouvelle littérature.

On me permettra d'entourer cette anecdote de la petite mise en scène que le récit de Bernier laisse suffisamment pressentir.

On sait, car les Mémoires du temps, les poëtes, les petits romans de la vie littéraire, l'ont dit à satiété, que divers cabarets, et entr'autres la *Pomme de Pin*, étoient le rendez-vous favori des beaux esprits, avant l'invention des cafés.

La *Pomme de Pin*, qui vaut mieux, dit Saint-Amand,

Que celle d'or dont fut troublée
Toute la divine assemblée.

Chapelle, à qui la lecture de Rabelais profitoit, avoit appris de messire Gargantua comment on alloit « compaunir aux tabernes méritoires de la *Mule* et de la *Pomme de Pin* ». Il introduisit Despréaux dans le sanctuaire;

Et, renversant sa cruche à l'huile,
Il lui mit le verre à la main.

Donc, un matin, Despréaux, Racine et Molière conversoient familièrement et à bâtons rompus autour d'une table où,

presque pour la forme, l'accorte servante avoit placé une fiole de vin d'Arbois. Nos trois poëtes appartenoient, par goût ou par système, à la secte des buveurs d'eau.

Ils attendoient La Fontaine qui, suivant l'habitude, avoit oublié, à la poursuite d'une rime ou d'une amourette, ses amis, le rendez-vous donné la veille et la fable qu'il devoit soumettre à leur triple et savant examen. Tout en l'attendant, et pour tuer le temps, ils félicitoient Desbordes-Grouyn, le maître du lieu, de la fortune qu'à l'aide des écus paternels M. son fils alloit se faire dans la ferme des gabelles. Desbordes, de son côté, leur présentoit son successeur Cresnay, vantant d'avance un certain vin d'Ermitage, lequel n'étoit autre que

Cet Auvernas fumeux et mêlé de Linage,

dont Boileau nous a conservé le souvenir plein de rancune.

Sur ces entrefaites, Bernier parut, tirant par la manche l'auteur de *Psyché*. La veille, notre voyageur avoit appris de Molière l'heure et le motif du rendez-vous; aussi, trouvant La Fontaine en train de tourner le dos à la *Pomme de Pin*, il s'étoit empressé de le remettre sur le droit chemin.

— Arrivez donc, ô le plus distrait des humains, s'écria Molière avec une impatience mal contenue, car l'heure de la comédie approchoit; arrivez donc, il y a deux heures qu'on vous attend.

— Hélas! mes bons amis, figurez-vous bien qu'il n'y a pas de ma faute, je vous en donne l'assurance.

— Monsieur étoit sans doute retenu à l'hôtel de Bouillon, dit Boileau d'un air pincé.

— Messieurs, je vous affirme que je venois ici en toute hâte lorsque j'ai rencontré Chapelain et Patru, vous savez, ajouta-t-il en riant, le plus pauvre poëte et le poëte le plus pauvre de Paris. Puis il reprit sur un ton vraiment pénétré : Cet infortuné Patru me racontoit qu'il se voyoit décidément forcé

de vendre son excellente bibliothèque. Il trouve acquéreur à 3,000 livres.

— Eh quoi! s'écria Boileau avec explosion, Patru vendroit sa bibliothèque, ce trésor rassemblé au prix de tant de soins et de privations! et pour une somme si modique, encore! Lui, le Quintilius de notre siècle, se verroit privé de ses livres! Eh bien! s'il faut absolument qu'il se défasse de cette précieuse bibliothèque, je l'achèterai, moi..... Je puis la payer 6,000 livres.

— C'est bien, cela, Despréaux! dit Racine en lui serrant la main, je vous reconnois à ce trait. Mais, dites-moi, où mettrez-vous cette bibliothèque? Il n'y a pas moyen de caser un volume de plus dans votre cabinet.

— Qu'à cela ne tienne, répliqua Boileau, et il s'efforçoit en vain de cacher la rougeur qui envahissoit son visage, je prierai Patru de me la garder jusqu'à ce que j'aie un plus grand appartement.

— Voilà donc encore mon méchant Despréaux, ce cœur sec et invulnérable, dit Molière en essuyant une larme d'attendrissement.

Boileau l'interrompit :

Messieurs, nous sommes ici, dit-il, pour entendre une fable nouvelle ; écoutons-là, je vous prie. La Fontaine, vous avez la parole.

Lafontaine fouilla dans toutes ses poches, bégaya quelques excuses et finit par avouer qu'il avoit laissé la fable chez lui.

— Alors, récitez-la.

Notre fabuliste fit des efforts surhumains pour rappeler et rassembler ses vers; enfin, tant bien que mal, et plutôt mal que bien, il débita, non sans laisser échapper quelques hémistiches, la belle fable du *Meunier, son Fils et l'Ane.*

Quand il fut à ces vers :

> Mais *ce champ ne se peut* tellement *moissonner,*
> *Que* les derniers venus *n'y trouvent à glaner,*

Boileau l'interrompit :

— Tout beau ! dit-il, il me paroît que vous avez lu les satires de M. Du Lorens de Chasteauneuf, car le bonhomme y dit en propres termes :

> Or, *ce champ ne se peut* en sorte *moissonner*
> *Que* d'autres, après nous, *n'y trouvent à glaner.*

— Eh ! compère, répliqua La Fontaine en riant, je vois bien maintenant que vous l'avez lu vous-même ; je ne m'étonnerai donc plus, dorénavant, de trouver dans votre Ve Satire :

> On diroit que le ciel est soumis à sa loi,
> Et que Dieu l'a pétri d'autre limon que moi.

Ce que le bon président, en sa IIIe Satire, avoit déjà dit en ces termes :

> Il diroit volontiers que sa divine main
> N'a pas tout d'un limon pétri le genre humain.

Et dans votre VIIIe Satire..... ce vers de la XVIIIe de Du Lorens :

> Laisse là saint Thomas s'accorder avec Scott.

— Mais vous même encore, reprit Boileau.....

— Paix là ! éternels disputeurs, dit Molière ; quel mal y a-t-il à ce qu'un écrivain de génie emprunte à tel ou tel obscur auteur, un mot ou un vers qui expriment sa pensée, s'ils l'expriment bien ? Voyons, la fable, la fable.

La Fontaine continua, et le *Meunier, son Fils et l'Ane* firent le plus grand plaisir. Boileau, Racine, et surtout Molière, que cet apologue si mordant et si simple avoit particulièrement égayé, donnèrent des éloges sincères et vivement exprimés à ce nouveau chef-d'œuvre.

— Cette fable, dit Bernier, me paroît être tout un traité de l'opinion.

Ce mot jeté au hasard fut aussitôt relevé par l'assemblée et devint l'objet d'une discussion en règle.

On passa en revue les variétés, les formes diverses, les révolutions et la nature même de cette impérieuse reine du monde. Bernier, qui avoit eu la facilité de l'observer dans ses voyages en Asie, sous les aspects les plus singuliers, ouvrit un vaste champ aux réflexions que ses récits firent naître.

— Somme toute, dit-il en finissant, prenez un maréchal de France, armé de son bâton, revêtu de ses insignes et transportez-le au milieu d'une tribu de l'Inde, je veux mourir si quelqu'un de ces sauvages pense à lui rendre les respects auxquels la grandeur que l'opinion attache à sa dignité lui donne droit en Europe. Je suis donc tout à fait de l'avis d'Epictète : Les hommes sont bien moins troublés par les choses que par l'opinion qu'ils en ont.

— Eh bien ! moi, s'écria Lafontaine, lorsque je souffre de la goutte ou de la migraine, je trouve que je suis tourmenté par autre chose que par une opinion.

— Je vous arrête, dit Molière, et pour vous ramener au précepte de M. Bernier, je me contenterai de vous rappeler le souvenir de la belle Claudine.

Les quatre interlocuteurs, et La Fontaine lui-même, se prirent à rire.

— Certes, continua Molière, Claudine, après la mort de son mari, n'étoit ni moins belle ni moins bête, au demeurant, que du vivant du cher Colletet. Qu'est-ce donc qui vous a subitement détaché d'elle, si ce n'est l'opinion nouvelle que vous vous êtes formée de son intelligence?

Pour faire comprendre ces derniers mots, il faut remonter un peu plus haut.

Guillaume Colletet avoit la manie d'épouser ses servantes. A l'exemple de l'*Alauda* de Martial, on l'avoit surnommé *Ancillariolus*. Le fait est qu'il en épousa trois. La dernière

et la plus belle se nommoit Claudine. Colletet, afin de laisser à cette femme un renom au-dessus de sa première condition, fit plusieurs pièces de vers qu'il donna sous son nom et qu'elle récitoit avec un certain charme dans les compagnies. Puis afin que la gloire de Claudine lui survécût à lui-même, il eut soin d'écrire, quand il sentit venir ses derniers moments, et de donner à sa femme les sept vers suivants qu'elle distribua quand il fut mort :

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes,
Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,
Jusque dans le tombeau je vous suis cher époux.
Comme je vous aimai d'un amour sans seconde,
Comme je vous louai d'un langage assez doux,
Pour ne plus rien aimer, ni rien louer au monde,
J'ensevelis mon cœur et ma plume avec vous.

Ces vers firent beaucoup de bruit, et le P. Vavasseur les traduisit en latin. Le dernier vers et le plus beau de cette traduction fut transcrit sur la tombe de Colletet :

Condo lubens tumulo, cor, calamumque tuo.

La Fontaine s'étoit singulièrement épris de la belle Claudine : étoit-ce parce qu'il la croyoit poëte ou simplement parce qu'elle étoit belle ? Cette dernière raison me paroît devoir l'emporter, car il a dit quelque part, dans le conte de Joconde :

Une grisette est un trésor.
On en vient aisément à bout ;
On lui dit ce qu'on veut, bien souvent rien du tout.

Toujours est-il qu'il en fut dans l'enthousiasme et fit pour elle sonnets et madrigaux. Mais lorsque Colletet, ce phénix

des maris, fut mort, lorsque le bruit se répandit par la ville que Claudine n'avoit jamais écrit un vers et qu'au fond elle n'étoit qu'une sotte, La Fontaine la prit tout à coup en grippe et la harcela de sarcasmes. Il écrivit alors cette petite méchanceté à laquelle Molière vient de faire allusion :

Les oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien.
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.
En cela, je plains son zèle
Et ne sais au par-dessus,
Si les Grâces sont chez elles,
Mais les Muses n'y sont plus.
Sans gloser sur le mystère
Des madrigaux qu'elle a faits,
Ne lui parlons désormais
Qu'en la langue de sa mère.

Or, sa mère était blanchisseuse, et ces dames n'étaient pas beaucoup plus lettrées au XVIIe siècle qu'elles le furent depuis, à l'époque où Vadé se fit leur secrétaire interprète.

— Laissons, je vous prie, ces folies, continua La Fontaine, et ne parlons que de l'opinion en fait de belles-lettres. Il est des chefs-d'œuvre tels que l'*Iliade*, qui la défient; mais la plupart des ouvrages de l'esprit sont soumis à des vicissitudes auxquelles n'ont échappé ni Cicéron, ni Virgile, ni Térence. Moins d'un demi-siècle après Auguste, ne leur préféroit-on pas ouvertement Sénèque, Lucain et les mimes de Laberius?

L'ouvrage de l'opinion se reproduit continuellement sous mille formes différentes. Avant que notre poésie, avant même que notre langue fût formée, Marot, Saint-Gelais et quelques autres firent briller l'étincelle du feu poétique qui s'allumoit

au flambeau des muses grecques et latines. Vint Ronsard qui, la tête pleine de toute cette ancienne poésie, et vide d'idées originales, voulut la faire passer dans la nôtre, et parvint à ne plus parler françois en écrivant cette langue. C'est à lui cependant que l'opinion avoit déféré le sceptre du Parnasse françois. Enfin vint Malherbe, et l'illusion fut dissipée. Ronsard, autant méprisé de nous autres qu'il avoit reçu d'éloges de ses contemporains, est peut-être condamné à l'oubli....... à moins qu'il ne devienne un jour un demi-dieu. Le pauvre Chapelain a presque joui de la célébrité de Ronsard, et sa *Pucelle* n'a paru que pour confondre les éloges que l'on s'étoit trop hâté d'en faire. Il avoit pourtant sur Ronsard l'avantage de parler le langage de son temps.

Aujourd'hui, vous êtes parvenus à suivre les anciens de fort près; mais que ne fait pas craindre après vous, messieurs, la mobilité de l'esprit humain? Peut-être, avant un siècle révolu, verra-t-on l'opinion altérer ou changer à son gré les idées simples du beau, de la nature et du vrai; peut-être le législateur de notre Parnasse sera-t-il le premier en butte à la malignité des zoïles futurs. Corneille et son rival séduisant, ainsi que vous Molière, vous aurez fait revivre en vain Sophocle, Euripide, Plaute et Térence; l'antique simplicité déplaira. Le goût recherché, l'affectation de l'esprit, poursuivis avec persévérance par Despréaux, renaîtront des cendres mal éteintes des Benserade et des Brébœuf.

La note de Bernier s'arrête ici, et je termine, faute de plus amples renseignements, la conversation de ces maîtres de notre littérature.... D'ailleurs Molière vient de se lever, car on entend sonner l'heure du spectacle à l'horloge de la Magdeleine.

Albert DE LA FIZELIÈRE.

COUP D'ŒIL

SUR

LA VIE ET LES ÉCRITS DU CHANOINE RUMPLER

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE. (1)

Jusqu'ici on a pu remarquer que le chanoine Rumpler, en butte à des hostilités de plus d'un genre, ne s'étoit tenu pour ainsi dire que sur la défensive. Soit que les attaques de ses ennemis eussent développé chez lui une certaine irritabilité de caractère, soit que, rendu à toute son indépendance par l'effet des événements, il eût cédé à son penchant naturel pour la controverse, nous allons le voir dans la seconde phase de sa vie, qui commence à 1789, se livrer à un système agressif envers un grand nombre de personnes avec lesquelles les circonstances ou sa volonté le mirent en relation.

Quoiqu'il dût être attaché à l'ancien ordre de choses, par son extraction, par son titre canonial, et par ses liaisons habituelles avec les personnages les plus qualifiés dont il se complaisoit à étaler les titres (pages 364 et 365 de l'*Histoire véritable*), il vit arriver avec une espèce d'enthousiasme cette époque de rénovation qui devoit porter de si rudes atteintes aux prérogatives des deux ordres privilégiés dont il faisoit partie. Les sentiments patriotiques qui parurent l'animer attirèrent sur lui l'attention de ses concitoyens, et lors de

(1) Voir les livraisons de mars, avril et mai 1858.

la première formation de la municipalité de Strasbourg, il fut élu au nombre des membres du conseil général de la commune. Le 7 février 1790, il fit une première levée de boucliers en prononçant dans cette assemblée, pour l'élection du maire et du procureur de la commune, un discours dans lequel il s'élevoit fortement contre l'impression et la distribution de listes des candidats, en tête desquels figuroient MM. Dietrich et Mathieu (qui furent ensuite élus) comme contraires aux instructions de l'Assemblée nationale et tendant à gêner la liberté des suffrages. Il protestoit en même temps n'avoir été guidé par aucun sentiment d'acrimonie, ne connoissant pas personnellement les trois *êtres privilégiés* placés à la tête de cette liste. De là, sans doute, le premier germe de la mésintelligence qui éclata entre le maire Dietrich, dont la fin fut si déplorable, et le notable Rumpler. Celui-ci n'avoit pu être admis à participer aux délibérations du corps municipal qu'en prêtant le serment civique exigé par les lois de l'Assemblée constituante de tous les fonctionnaires publics. Dans plusieurs écrits ou feuilles volantes livrées à l'impression, Rumpler prétendit n'avoir prêté ce serment qu'avec la restriction de *pouvoir vivre et mourir en communion avec le chef de l'Eglise universelle, son légitime pasteur supérieur.* Comme au sein du conseil général, Rumpler avoit levé contre le maire l'étendard de l'opposition, Dietrich, profitant de la première occasion qui se présenta de se débarrasser d'un adversaire peu commode, dénonça au conseil général un de ces écrits qu'il traita de *pamphlet*, et obtint, le 26 juin 1791, une délibération par laquelle *le pamphlet distribué avant et pendant la séance par le sieur Rumpler, seroit dénoncé aux corps administratifs, et que l'assistance aux assemblées et délibérations du conseil général lui seroit interdite, jusqu'à ce qu'il eût été statué sur cette dénonciation par les susdits corps et par la justice sur celle faite à l'accusateur du district d'Haguenau.* Ainsi, le nouveau régime traitoit le notable municipal de la même manière que sous l'ancien ordre de choses, le chanoine avoit été

muleté. Rumpler ne se le tint pas pour dit; il eut recours, pour se disculper, à la voie de la publicité, qui lui avoit déjà été favorable dans ses discussions avec les chefs de son chapitre, en faisant paroître un écrit intitulé : *Dénonciation aux quatre-vingt-trois départements de l'empire françois, d'un attentat aux droits de l'homme et du citoyen, commis par un maire, à la face de tous les corps administratifs du département du Bas-Rhin* (8 juillet 1791), in-8 ; et quatre jours après, une *Adresse à tous les Européens qui ont de l'âme et qui font cas de ce qu'on appelle l'honneur*, in-8 d'un quart de feuille. Une certaine verve acrimonieuse règne dans tous ces écrits, que le maire Dietrich traitoit, non sans quelque raison, de pamphlets, et que leur auteur, avec une complaisance toute paternelle, appelle bonnement des *essais de logique*. La question religieuse étoit fortement intéressée dans toutes ces querelles. Dans son naïf patriotisme, le ci-devant chanoine s'étoit imaginé qu'il pourroit concilier les exigences de l'orthodoxie apostolique et romaine avec la soumission aux lois du nouveau régime. Quoique ayant prêté le serment civique, que le plus grand nombre des ecclésiastiques du diocèse avoit refusé, il persistoit à ne pas se croire dégagé des liens qui, dans l'intérêt de l'unité de la foi, l'enchaînoient au chef visible de l'Église. Pénétré des principes de liberté religieuse proclamés par les décrets de l'Assemblée nationale, il avoit proposé dans plusieurs réunions du conseil général, d'autoriser les capucins à laisser leur église ouverte, et plusieurs congrégations religieuses de femmes à continuer de vivre en communauté, si elles en manifestoient le désir. De telles propositions, que l'effervescence du temps rendoit peu populaires, produisirent un mouvement qui se traduisit d'abord par des murmures et des huées de tribune, et ensuite, sous forme d'émeute, par un rassemblement devant la maison du notable, dont on se contenta de casser les vitres. Quant à sa personne, comme il était connu par son caractère obligeant et généreux, elle eût été respectée. Ainsi en butte à l'animadversion populaire, il

n'étoit pas plus épargné dans les conventicules des ecclésiastiques dissidents, qui le traitoient de *schismatique*.

Le renouvellement par voie d'élection du conseil général de la commune, à la fin de 1791, mit un terme aux hostilités du maire et du notable Rumpler. Les suffrages de ses concitoyens l'appelèrent à deux reprises aux fonctions d'assesseur au bureau de conciliation, qu'il remplit à leur satisfaction. On avoit même songé, à ce qu'il prétend, à le nommer évêque constitutionnel du département du Bas-Rhin; mais il avoit positivement décliné cet honneur, *parce que son patriotisme étoit indépendant de tout projet de fortune ou d'ambition* (1).

Dans un autre ordre de faits, Rumpler ne craignit pas de donner des gages plus significatifs de son adhésion à la régénération sociale et à ses conséquences. C'est ainsi qu'il se rendit acquéreur d'un grand nombre de domaines nationaux. Assidu aux adjudications qui avoient lieu dans plusieurs districts du département du Bas-Rhin, il se flatte, dans sa pétition à la Convention nationale, d'avoir valu au trésor public plus d'un million, par les prix plus élevés auxquels il fit porter les enchères. Il avoit aussi pour but de se procurer des domaines convenables à la dotation de l'hospice d'orphelins qu'il se proposoit de fonder. Quelques-unes de ces acquisitions furent faites en commun avec des habitants de la campagne. Mais il se rendit, en son propre et privé nom, adjudicataire de l'ancienne et célèbre abbaye de Sainte-Odile, assise sur les hauteurs de Hohembourg, des ruines et des dépendances de Niedermunster et de Saint-Gorgon. Nous apprenons par un de ses savants compatriotes : « Qu'en acquéreur « bien intentionné, il conserva dans presque toute leur intégrité « les bâtimens de Sainte-Odile (2). » Il fit aussi rétablir, autant

(1) *Reclus qui veut la liberté ou la mort: à la Convention nationale*, Strasbourg, 30 ventôse an II de la République. In-8 de 16 pag. (Pag. 7.)

(2) *Explication du plan topographique de l'enceinte antique appelée le Mur payen*, par J.-G. Schweighœuser. Strasbourg, 1825, in-8, p. 16.

qu'il dépendait de lui, les autels, les statues, etc., qui avoient été l'objet des dévastations du vandalisme révolutionnaire.

Tant de concessions faites par le ci-devant chanoine à l'esprit du temps, et tant de gages donnés à la révolution, ne purent le préserver des persécutions exercées contre les ecclésiastiques. Exilé d'abord à Besançon, il ne fut rappelé à Strasbourg que pour être frappé par un arrêté du Directoire du département, qui le condamnoit, *comme prêtre réfractaire, à être transféré dans le séminaire national, pour y rester, conformément à l'article 10 de la loi du 26 aoust, si mieux n'aime renoncer à la faveur accordée par ledit article et se soumettre à la déportation.* Le choix de Rumpler ne pouvait être douteux. Attaché par des intérêts de plus d'un genre au sol natal, il préféra subir une détention qui se prolongea pendant plus d'une année. Après sa sortie, il prit à bail l'église des Petits-Capucins, où il réunit un certain nombre de fidèles, toujours avec la prétention de n'avoir pas cessé d'être en communion avec le saint-siège; mais les ecclésiastiques dissidents et surtout un père capucin auquel il étoit venu en aide, persistèrent à l'appeler *jureur*, et détournèrent les bonnes âmes d'assister aux exercices de cette petite église. Lui-même a rendu compte de cette particularité dans un *Discours adressé aux catholiques, le troisième dimanche après Pasques dans l'église des Petits-Capucins* (1794), in-8 de 16 pages.

Les périls auxquels il venoit d'échapper étoient d'autant plus menaçants pour lui, que le féroce Enloge Schneider, accusateur public près le tribunal criminel, avoit juré sa perte, et qu'il eût probablement grossi la liste de ses victimes, si Saint-Just et Lebas, envoyés en mission dans le Bas-Rhin, n'eussent fait traduire cet émule de Fouquier-Tinville au tribunal révolutionnaire, qui, cette fois, fit bonne justice.

C'est ici le lieu de mettre en relief un trait caractéristique qui achève de faire connoître avec quelle impétuosité Rumpler se livroit à son penchant naturel pour la raillerie. C'est que malgré la gravité des événements qui s'étoient accomplis

depuis 1789, malgré les chances périlleuses que le régime de la terreur pouvoient lui faire courir, il n'avoit cessé de publier, dans le même esprit, non-seulement des brochures ou des feuilles volantes, mais un gros volume de 5 à 600 pages, intitulé : *Actes d'un bon apôtre méchamment calomnié* ; Strasbourg, 1793, in-8 ; dans lequel il rendoit compte de ses actions et de ses pensées depuis le commencement de la révolution, sans omettre de lancer contre ses ennemis quelques traits plus ou moins acérés. Après le 9 thermidor, il s'étoit adressé au comité de sûreté générale de la Convention nationale, pour obtenir son élargissement. Le comité, avant de statüer, décida qu'il seroit tenu de produire un certificat de civisme dont les termes lui furent dictés, et entre autres conditions qui lui étoient imposées, il devoit prouver *qu'il n'avoit jamais cherché à ridiculiser le nouvel ordre de choses par des satires ou par des bouffonneries et des sorties plates et burlesques.* C'étoit attaquer l'ex-chanoine par son endroit le plus sensible. Il fit paroître à cette occasion un nouveau pamphlet, sans titre et daté de Strasbourg, le 13 octobre 1793, in 8 de 16 pages. Après avoir rapporté textuellement l'arrêté du comité de sûreté générale, il donne un nouvel essor à sa verve caustique, en supposant que les membres de ce comité avoient voulu *faire dépendre d'une rédaction plus ou moins joviale, la liberté d'un co-souverain françois, et n'avoient cherché qu'à faire diversion à leurs importants travaux* (p. 9.) Il ne disconvenoit pas, au surplus, d'avoir eu l'intention d'égayer *les rieurs aux dépens des sots, des administrateurs despotes et des fonctionnaires prévaricateurs*, et parmi ces rieurs il cita son compatriote Ruhl (1), à qui il attribue la rédaction de l'arrêté du comité de sûreté générale, qui lui écrivoit, le 20 octobre 1792 : « Je lirai vos

(1) Philippe Ruhl, député du Bas-Rhin à la Convention nationale, fut décrété d'accusation comme un des promoteurs de l'insurrection du 1er prairial ; pour éviter d'être jugé par une commission militaire, il se donna la mort. Il est auteur de *Recherches sur la maison de Linange*. 1789, petit in-folio.

« *Actes des apôtres*, et à coup sûr je rirai bien, non à vos dé-« pens, mais aux dépens des sots dont le nombre est infini « et que vous ne corrigerez jamais. » Rumpler lui-même ne se corrigea pas; plus soigneux des interêts de sa jovialité blessée que de sa sûreté personnelle, il ne craignit pas d'adresser à Ruhl, et même de faire imprimer une lettre où le persifflage touche de bien près à l'impertinence. Il est bon de remarquer que Rumpler se décerne à lui-même le titre de *Rabelais républicain*.

Un ordre plus régulier dans toutes les branches de l'administration publique ayant été rétabli après la mise en vigueur de la Constitution de l'an III, Rumpler, qui avoit obtenu son élargissement, alla se réfugier à Sainte-Odile, *sur le sommet de la plus haute montagne des Vosges, pour y respirer en paix l'air et la liberté.* Mais il fut loin d'y trouver la quiétude qu'il s'étoit promise. Il eut à soutenir une foule de procès contre des voisins, des coacquéreurs, et même contre les officiers ministériels qu'il avoit employés, et qui s'étaient montrés plus soucieux de leurs intérêts que des siens.

Le soin de ses affaires personnelles et les embarras qu'elles lui suscitoient ne l'absorboient pas tellement que l'activité de son esprit et la bonté de son cœur ne pussent trouver à s'exercer dans une autre sphère. C'est ainsi qu'il réclama près du Directoire exécutif de la république le terme de la détention des ecclésiastiques qui étoient encore incarcérés, en promettant, au nom de la plupart d'entre eux, la prestation du serment de haine à la royauté, qu'il s'efforça de justifier dans une brochure fort curieuse, intitulé : *Vox clamantis in deserto* (Essai sur le serment de haine à la royauté). Strasbourg, 11 ventose, 6e année républicaine, in-8 de 10 pag.

C'est aussi vers la même époque qu'il retrouva dans *ses paperasses* un poëme héroï-comique qu'il avoit composé en 1768, et qu'il considéra comme étant encore assez piquant pour être livré à l'impression trente ans après sa composition, quoique le sujet eût perdu le peu d'intérêt qu'il pouvoit avoir

alors, car il ne roule que sur la destruction d'un tonneau de vin vieux destiné à l'usage exclusif des religieuses âgées de l'abbaye de Mont-Chaux, de l'ordre de Saint-Benoît, et placé au réfectoire depuis un temps immémorial. Croyant se faire lire encore après le *Lutrin* et *Vert-Vert*, l'auteur emprunte à l'un et à l'autre quelques situations et certaines formes de style; mais l'action est languissante, les personnages mis en scène se livrent à de fréquentes et trop longues digressions. Quoique plusieurs passages soient écrits de verve, il est facile de reconnoître que l'auteur ne connoît pas assez le mécanisme de la versification françoise. Des tableaux peu gazés sous le rapport de la décence sont de nature à offusquer quelques lecteurs d'un goût tant soit peu délicat, alors qu'ils piqueront la curiosité du plus grand nombre. Aucun bibliographe n'a mentionné ce poëme, remarquable d'ailleurs par sa singularité, et qui est devenu rare; il a pour titre : *Tonnéide ou Tonniade. la Doliomachie ou la Guerre du tonneau, poëme héroï-comique, dédié à un couple de génies.* A Argentcourt (Strasbourg), l'an septième de la métamorphose des Francs. In-8° de 84 p. et de 5 feuillets non chiffrés. Selon sa coutume, l'ex-chanoine assaisonne sa publication de notes et de pièces accessoires où son esprit facétieux et railleur se livre à des ébats qui ne sont pas gais pour tout le monde. Une dédicace et une vignette satiriques, où il tourne en dérision deux ecclésiastiques, qu'il qualifie de *chefs des préposés catholiques de la confession de Strasbourg* et qui l'avoient blâmé d'avoir prêté le serment de liberté et d'égalité, peuvent être considérées comme une représaille plus cruelle que l'offense.

Nous avons sous les yeux un exemplaire de *Tonnéide*, provenant de la bibliothèque du savant naturaliste Hermann, qui a inscrit sur la garde une annotation que nous croyons devoir rapporter textuellement, parce qu'elle nous paroît être l'expression naïve du sentiment d'un compatriote, sur l'ouvrage et l'auteur. Cette note est ainsi conçue : « Par l'archi-« crâne, bon diable d'ailleurs, Rumpler, chanoine de Varsovie,

« Ce livre, mauvais en lui-même, sera un jour une curiosité
« pour le caustique qui y règne. »

On remarque parmi les pièces qui sont à la fin du poëme une lettre du cardinal Zelada à Rumpler, qui avoit consulté le Saint-Siège sur la légitimité des serments de soumission aux lois de la république, de liberté et d'égalité qu'il avoit successivement prêtés. Par cette lettre, datée du 18 novembre 1795, le cardinal répond que la cour de Rome n'a encore prononcé aucun jugement *définitif* sur le premier, *et que*, quant au second, les laïcs et les ecclésiastiques qui l'avoient prêté *devoient consulter leur conscience*. Comme l'authenticité de cette lettre avoit été contestée, Rumpler la fit déposer d'abord chez un notaire, ensuite au greffe d'une justice de paix de Strasbourg, et par un *appel* spécial invita les catholiques purs à aller en prendre connoissance. L'originalité de l'onomatopée qui précède le texte de cet appel, et par laquelle le facétieux écrivain a cherché à imiter d'une manière bizarre des roulements de tambour, au moyen des lettres et des syllabes qui composait son nom, nous engage à la reproduire :

Rrrrrr, rum; rum, rum; rrrrr,
Rum, rumplerum, rumplerum plerum;
Rrrrrr, rum; rrrrrrrrr, rum!!!

Ce roulement de tambour ne fut-il pas le précurseur des *baound*, *baound*, de la grosse caisse du *Charivari*.

En général, lorsqu'on est dépouillé de quelque bien de fortune, on n'est guère porté à rire; notre chanoine (1), sous ce rapport, est plus philosophe que la plupart des hommes. Il sembloit trouver une espèce de compensation dans le parti qu'il prenoit de confier à la presse les sujets de grief qu'il croyoit avoir contre ceux qui avoient commis à son préjudice quelque acte de spoliation ou d'iniquité. Dans ce cas, il ne ménageoit personne, pas même les tribunaux qui avoient sta-

(1) Il est bon d'observer ici que Rumpler n'avoit pas cessé de conserver e titre de chanoine de Varsovie.

tué sur les nombreuses contestations élevées entre lui et ses adversaires. Car alors, la législation n'avoit opposé que des digues impuissantes à la licence do la presse et aux déchaînements de l'animosité privée. C'est sous cet aspect qu'il faut considérer un nouveau pamphlet qu'il mit au jour sous le titre de : *Actes d'un bon apôtre méchamment trahi, calomnié, spolié, etc.*; recueil dixième; Strasbourg, Dannebach et Gay, an x, in-8 de 16 pag. D'après cette indication de *recueil dixième,* on seroit porté à croire que depuis 1792 jusqu'en l'an x, Rumpler auroit fait paroître sous le même titre, neuf autres recueils semblables; mais, malgré nos recherches, nous n'avons pu les découvrir. Peut-être aura-t-il compté au nombre de ces *Actes*, les brochures ou feuilles volantes qu'il avoit publiées successivement et dont nous avons rendu compte. Au surplus, ce dernier écrit n'est relatif qu'à des discussions fastidieuses d'intérêt privé.

Les procès nombreux qu'il avoit à soutenir ne satisfirent pas encore son humeur belliqueuse : à la même époque, un nouvel accès de fièvre de controverse l'engagea dans une querelle religieuse et littéraire, avec un de ses compatriotes, nommé Jean-Frédéric Prœsamlé, ex-commissaire du gouvernement près le tribunal correctionnel de Strasbourg, qui avoit publié, en langue allemande, une brochure intitulée : *De la Religion du Christ et de celle des prêtres;* Strasbourg, 1800, pet. in-8 de 48 pag. Cette fois, ce fut un véritable libelle que l'ex-chanoine lança contre l'ex-commissaire. En se constituant le vengeur du christianisme, attaqué dans son essence *par un apprenti prédicant*, Rumpler ne craint pas de fouiller dans la vie intime du pauvre Prœsamlé, qu'il prend pour ainsi dire au berceau, et de lui imputer des faits d'une telle gravité, que celui qui s'en seroit rendu coupable auroit pu encourir des poursuites juridiques. C'étoit à la fois peu charitable et peu chrétien ; mais le malicieux chanoine, toujours entraîné par son penchant naturel, alla plus loin, « il fit graver une caricature représentant *l'immortel*

Prœsamlé sortant du cul de Thomas (l'église de Saint-Thomas), en carmagnole, coiffé du bonnet rouge et accompagné d'un cortége d'enfants de la ville qui embouchoient en son honneur leurs trompettes de bois. Cette caricature se trouve en tête de la 2e édition du pamphlet, qui a pour titre : *Prœsamlé dénoncé par un sot à la police correctionnelle;* Strasbourg, an IX, in-8 de 34 pag. L'agresseur devoit s'attendre à des représailles; elles ne lui manquèrent pas : *Rumpler peint par lui-même, en réponse à la prétendue réfutation philosophique de l'écrit intitulé : Sur la Religion du Christ et sur celle des prêtres*, par Jean-Frédéric Prœsamlé (Strasbourg, an IX), publié peu de temps après, justifia l'ex-commissaire d'une partie des imputations qui lui avoient été faites, sans qu'il cessât de persister dans ses opinions antichrétiennes. Chose remarquable, il y eut plus de modération dans la défense que dans l'attaque, et, par une singularité qui eût été extraordinaire de la part de tout autre, Rumpler la fit réimprimer, avec l'indication de *deuxième édition, ni revue, ni corrigée, ni augmentée, mais diminuée de quelques petites pièces;* Strasbourg, an IX, in-8. Il étoit difficile qu'en pareille matière quelques personnalités ne vinssent se mêler à la discussion.

Par exemple, l'ex-commissaire insinue que Rumpler « avoit « rétabli, en excellent spéculateur, les autels, les ossements, « les croix et les saints, que des mains dévastatrices avoient « brisés à Sainte-Odile, afin que tous les fidèles de la terre « allassent y porter leurs offrandes. » Prœsamlé, qui s'attendoit à voir paroître un nouveau mémoire *dans le genre burlesque et bouffon*, avoit pris et annoncé la résolution de n'y pas répondre; mais, cette fois, l'ex-chanoine s'en tint à la réimpression du *Rumpler peint par lui-même*, qu'il fit seulement précéder d'une tirade injurieuse de trente-trois vers monorimes, dont voici le début :

Braire, est-ce plaire?
C'est le contraire;

Mieux vaut se taire
Ex-commissaire....., etc.

Et le reste dans le même goût.

C'est dans cette lutte, qui paroît avoir été la dernière, que l'ex-chanoine acheva de jeter son feu. L'âge et les infirmités, et surtout l'affaiblissement, sinon la perte totale de la vue, vinrent amortir la fougue de ses anciens penchants. Ses dernières années s'écoulèrent, tantôt à Sainte-Odile, tantôt à Strasbourg, où il mourut le 17 mai 1806.

D'après l'exposé que nous avons tracé des divers incidents de son existence agitée, on doit regretter qu'il n'ait pas su contenir, dans les limites de la modération et du bon goût, l'esprit enjoué et railleur dont la nature l'avoit doué, ce qui ne contribua pas peu à lui attirer une partie des disgrâces qu'il eut à subir dans le cours d'une longue carrière. C'est de lui qu'on peut dire aussi que sa vie fut un combat. Successivement victime des abus de l'ancien et du nouveau régime, il le fut peut-être plus encore de son caractère (1).

Justin Lamoureux.

(1) La reconnoissance nous fait un devoir de déclarer que nous devons à l'obligeance de M. Dorlan, avocat à Schledstadt, ancien membre de l'Assemblée constituante, et possesseur d'une des plus riches bibliothèques de livres et de manuscrits sur l'Alsace, la communication de plusieurs documents qui nous ont été bien utiles pour la rédaction de ce troisième article. Nous devons ajouter ici que Rumpler portoit les prénoms de *François-Louis*, quoiqu'on lise seulement celui de *Louis* au bas de son portrait.

BIBLIOPHILANA

A M. TECHENER, DIRECTEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE*.

Mon cher libraire (il n'y a pas de plus beau titre en littérature que celui-là), nous parlions, l'autre jour, des accidents heureux qui, de temps à autre, occupent le monde des amateurs de beaux livres, et chacun de nous (nous étions quatre ou cinq) avoit, chose étrange, une bonne fortune à raconter.

Celui-ci avoit trouvé, pour rien, dans une vieille armoire, le *Marot* de Pierre Roffet; celui-là, dans une vente, en province, avoit eu, pour un franc, le Salluste in-4° de 1470; le troisième, enfin, le plus heureux des trois, avoit rencontré sur ces quais brûlés et stériles qu'on pourroit très-bien appeler les quais des bibliophiles morfondus, un admirable exemplaire du *Rabelais* d'Estienne Dolet, aux armes d'un cardinal romain, qui étoit, sans nul doute, un bel esprit. Oh! les gens heureux! Et quand vint mon tour, à moi-même, de raconter ma bonne aventure, il fallut bien (à ma honte, à mon préjudice) avouer que depuis tantôt quarante ans que j'achète des livres et que j'en cherche, il m'étoit arrivé une seule fois de rencontrer, pêle-mêle avec des livres de théologie, un charmant *Horace* (de 1676, la bonne date) des grands imprimeurs d'Amsterdam.

Oui, mais écoutez la fin de mon aventure. A peine avais-je acheté et payé le précieux volume, je l'enfouis dans la poche de mon paletot, et, la main sur ma poche, je revins en toute hâte en ma maison. Dans cette maison vit et respire une aimable créature du bon Dieu qui partage, et d'une façon bien naturelle, mon innocente et *dilapidatrice* passion! Et comme j'arrivais un peu tard pour le dîner: — Ne vous fâchez pas! m'écriai-je, on a trouvé cette fois, pour cinquante centimes, une merveille. Au même instant je tirai mon livre de ma poche... O déception! ô désespoir! je m'étois trompé de volume, et je

rapportois en si grand triomphe un tome V de *la Science des Confesseurs*......

Vous jugez du chagrin, et vous jugez des rires. Quand je revins à la boîte, l'Horace étoit parti, et je vis même errer sur le parchemin qui couvre la face du bouquiniste, un joli petit sourire de contentement.

Le lendemain de cette intéressante causerie, il y eut autour de nous une rumeur, un bruit, un phénomène de bruit, du Molière que venoit de découvrir notre ami d'Ortigue, au bout du Pont-au-Change, un *vendredi*, le 13 du mois d'avril dernier, par-dessus le marché C'étoit une rumeur à ne pas y croire, et tout de suite, comme je voulois en avoir le cœur net, j'écrivis à d'Ortigue.

..... Hélas! la rumeur étoit vraie. (*Hélas!* est ici pour payer un juste tribut aux penchants envieux du Bibliophile!) Mais enfin la chose étoit vraie et j'en étois bien content. D'Ortigue est digne de la fortune; il est un fin connoisseur; il a un tact exquis; comme tous les conquérants, il est né sous un astre favorable.... et si vous saviez que de belles choses il a trouvées, et *pour rien!* Cela va sans dire, et chacune d'elles a sa légende, et dans chaque légende, au lieu et place du démon baffoué et conjuré, c'est un pauvre revendeur aveuglé par l'ignorance — quoiqu'il ait la finesse du diable — à qui il ne reste plus d'autre ressource que de tirer du fonds de ses boîtes saccagées, et de lire le vrai *Décrotoir de vanité*, du bon Henri de Langenstein; Douay, 1581, in-16. C'est bien le plus étrange remède qu'on ait jamais inventé pour calmer les blessures d'amour-propre, et le seul capable de guérir le bibliopole ou le bibliomane, fourvoyé par un adversaire malin; ce qu'en argot de boutique on appelle *enfoncé*. Mon confrère d'Ortigue n'a pas encore eu besoin (et bien lui en a pris le bienheureux et le prédestiné qu'il est) d'acheter ce précieux bouquin presque introuvable.

LE DESTIN DES LIVRES!

Ici je dois citer le *habent sua fata libelli*, pour avertir ceux qui le citent que ce demi-vers charmant qui possède l'énergie

et la concision d'un passage de l'*Art poétique* d'Horace, appartient à un grammairien qui (deux siècles et demi avant l'abbé Delille) étoit un poëte didactique, un certain Terentianus Maurus; justement il a écrit un petit traité sur la prosodie latine, *De Litteris, syllabis, et metris Horatii.*.

JULES JANIN.

COMMENT ON VEND L'ÉDITION D'UN LIVRE EN ANGLETERRE.

Ceci est toute une anecdote bibliographique dont le récit ne sera pas sans intérêt pour les personnes qui se préoccupent encore aujourd'hui de la difficulté de fabriquer et de vendre de beaux livres ou des ouvrages coûteux. La leçon nous vient d'Angleterre : nous en aurions beaucoup à recevoir d'elle en tout ce qui se rapporte au commerce largement compris et libéralement pratiqué.

En 1824, M. Sotheby père, libraire à Londres, fit un voyage à Harlem, à la requête de son ami M. Ottley. Ce voyage, entrepris dans le but de collationner les éditions décrites par M. Ottley dans son premier volume des *Recherches sur l'origine et l'histoire de l'Imprimerie*, publiées en 1816, devoit servir, dans l'esprit du savant historien, à confirmer ses hypothèses.

M. Sotheby s'intéressa d'autant plus à ces recherches qu'il crut être, dès le début, sur la voie d'une découverte relative aux marques du papier des éditions du *Speculum humanæ salvationis* et de certains exemplaires de livres xilographiques qui lui passèrent sous les yeux. Cette nouvelle étude lui donna lieu d'espérer qu'il pourroit du même coup établir les hypothèses de M. Ottley, jeter un jour nouveau sur la valeur des préten-

tions de la Hollande à l'invention de l'imprimerie, et parvenir enfin, par l'adjonction de quelques planches du *Speculum* et des éditions xilographiques, à compléter une série de *fac-simile* des productions des imprimeurs primitifs, qu'il avoit commencé à faire lithographier dès 1814.

Telle fut l'origine de l'immense publication terminée depuis peu par M. Leigh Sotheby, et qui fait l'objet de cette notice.

En 1845, ce dernier voulut utiliser les travaux de son père et mettre au jour les *fac-simile* qu'il avoit réunis. M. Sotheby pensoit devoir s'en tirer facilement par l'adjonction de quelques nouvelles planches; mais, lorsqu'il eut jeté les yeux, avec une attention soutenue, sur les notes de son père, il ne tarda pas à reconnoître toute l'importance d'un pareil travail et l'obligation qu'il lui imposoit de tenter une histoire complète de la xilographie.

Dans ce but, il se mit en quête de se procurer les *fac-simile* de toutes les éditions xilographiques qui existent en Angleterre. Le British Museum, les bibliothèques de lord Spencer, de lord Pembroke, de Mgr le duc d'Aumale, de S. G. le duc de Devonshire, de MM. Olford, Inglis, Jonhson et Botfield, lui fournirent des trésors précieux, en même temps que des savants distingués, tels que le révérend Bandinel, de la bibliothèque Bodleienne, et M. Boone, l'éclairoient de leurs lumières. C'est à ce dernier que M. Sotheby doit d'avoir pu ajouter à son ouvrage deux pages du *Livre des Rois*, de l'édition xilographique, dont on ne connoît qu'un seul exemplaire.

Le livre terminé, tiré à 225 exemplaires et relié avec ce luxe et cette solidité qui n'appartiennent qu'aux ouvrages confectionnés à Londres, il s'agissoit de le mettre en vente et de rentrer dans les immenses déboursés d'une telle entreprise.

M. Sotheby s'y est pris de la manière la plus simple pour vendre son édition tout entière; tellement simple, qu'un éditeur parisien, assez entreprenant pour la renouveler, ne

trouveroit pas à placer quatre exemplaires du livre sur lequel il tenteroit son essai.

M. Leigh-Sotheby a répandu un prospectus annonçant à tous ses confrères en librairie que le mercredi 5 mai, il livreroit aux enchères publiques, dans son magasin, 215 exemplaires de l'*Illustrated work on the Block-Books*, en trois volumes imperial-quarto, sur la mise à prix invariable de huit livres sterling (200 fr.).

En moins de deux heures, tout fut enlevé. Les premiers exemplaires mis sur table atteignirent le chiffre de 10 l. 10 s. sterling (262 fr. 50 c.); quelques uns s'arrêtèrent à 9 l. 15 s. (243 fr. 75 c.), et tous les autres invariablement se sont vendus 9 l. 9 s. (236 fr. 25 c.).

Sauf quelques exemplaires adjugés à des bibliothèques publiques ou privées, presque toute l'édition a été acquise par des libraires, et répartie de la manière suivante, pour ne citer que les principaux :

Willis et Sotheran,	de Londres,	33	exemplaires;
Quaritch,	Id.	13	»
Trübner,	Amérique,	12	»
W. Boone,	Londres,	9	»
G. Bohn,	Id.	8	»
E. Allen,	Id.	7	»
Techener,	Paris,	6	»
Skeffington,	Londres,	5	»
Evans,	Id.	4	»
Claudin,	Paris,	3	»
H. Stevens,	Amérique,	3	»
M. Nijhoff,	La Haye,	2	»
Gerold,	Vienne,	2	»
Weigel,	Leipsig,	2	»

Nous prenons acte de cette vente curieuse, dont le produit s'est élevé à la somme de cinquante mille quatre cent huit francs : décidément, le commerce de la librairie n'est pas encore mort..... en Angleterre. A. DE LA FIZELIÈRE.

NÉCROLOGIE

M. BENOIT FOULD

M. Jules Janin, dans une de ces belles pages où, sous chaque expression d'une plume experte en bien dire, on découvre une inspiration du cœur, exposoit l'autre jour en plein *Journal des Débats*,—Quintilien dans sa chaire d'éloquence,—la vie d'un homme considérable, un des athlètes des luttes politiques et littéraires de la monarchie de Juillet.

Il ne nous appartient pas de prononcer ici, dans ces feuillets réservés aux loisirs littéraires, ces mots de la science sévère du gouvernement des peuples; mais M. Jules Janin, dans le tableau qu'il a tracé de la vie publique et privée de M. Benoît Fould, a parlé du « noble goût des livres » et par là du moins, cet homme éminent appartient à nos souvenirs et à nos regrets.

Oui, M. Benoît Fould aimoit les livres, et la dernière ambition de sa vie si bien remplie fut d'apprendre un jour à les connoître.

L'une de ces maladies terribles qui menacent et atteignent trop souvent — en nos temps d'agitations — les hommes voués aux affaires publiques, est venue rompre prématurément le lien par lequel il espéroit se rattacher, dans la vie tranquille du châtelain, aux douces occupations d'un grand esprit remis en possession de sa liberté.

Depuis un an à peine, M. Benoît Fould avoit acquis de la famille de Noailles, la terre de Val-Saint-Germain, et trouvé, dans l'une des galeries du château, un somptueux emplacement disposé par les anciens propriétaires pour recevoir une bibliothèque.

Ce fut pour lui une heureuse occasion de se livrer sans relâche à son goût pour les beaux livres, si souvent contrarié jusqu'alors par les exigences des affaires. Il se complut à y classer quelques très-bons ouvrages qu'il possédoit déjà; puis il s'imposa la tâche de mettre journellement à contribution les meilleurs catalogues de livres pour enrichir ses rayons et compléter la collection des bons auteurs dont il avoit rêvé de faire la société de sa vieillesse. Il négligeoit volontairement et par système tous les livres qui n'ont d'autre mérite que leur rareté, s'attachant aux ouvrages qui promettent et apportent toujours à leur heureux possesseur un enseignement, un plaisir et une consolation : de ceux-là qui ont mérité et obtenu le doux titre d'*amis qui ne changent jamais*.

M. Benoît Fould, et c'est là une preuve ajoutée à tant d'autres, de la distinction de son esprit, avoit les vrais, les sincères instincts du bibliophile. Si la mort aveugle ne lui a pas laissé le temps d'inscrire son nom dans le livre d'or de cette noblesse de l'érudition à laquelle il aspiroit, l'ardeur et la bonne volonté qu'il mit dans ses premières tentatives serviront d'exemple à ceux qui, favorisés comme lui par l'intelligence et par la fortune, se doivent au culte et à l'encouragement des lettres et des arts.

L'une des plus belles gloires et des plus enviables pour un homme de bien qui est riche, n'est-elle pas de couronner une vie laborieuse par une vieillesse libérale et de mériter qu'on transcrive un jour sur sa tombe, cette inscription trouvée à Rome :

« Il pratiqua la vertu et il aima les lettres. »

J. T.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

M. J. Quicherat, dans une intéressante notice de la *Correspondance littéraire*, annonce la découverte d'un nouveau monument relatif à Jeanne d'Arc, et contemporain ou peu s'en faut, de cette femme célèbre.

Il s'agit d'une tapisserie découverte à Lucerne, et achetée par M. le marquis d'Azeglio. Elle représente l'entrée de Jeanne d'Arc à Chinon. « L'ouvrage, d'assez petite dimension, paroît être un fragment de bordure qui encadroit ce qu'on appeloit autrefois « une chambre de tapisserie. » Le costume des personnages offre une si grande ressemblance avec celui des miniatures du temps de Charles VI, que, si l'on n'étoit pas limité par le sujet, on placeroit l'époque de la fabrication plus près de 1420 que de 1430. » Et une légende en *allemand* semble attester que le travail est germanique ; cependant le style est essentiellement françois, soit qu'on ait copié en Allemagne des cartons exécutés en France, soit que la pièce ait été exécutée en France (par exemple à Arras), avec destination pour l'Allemagne. Cette dernière conjecture semble justifiée par les fautes accumulées dans la légende qui se lit ainsi :

Vie kunt die Juckfrow von Got gesant
dem Delphin in sin Land.

(Comment vient la Pucelle envoyée de Dieu au Dauphin dans sa terre. »

M. J. Quicherat est d'autant mieux fondé à croire que cette tapisserie n'a pas été exécutée en Allemagne, que l'inscription est en patois flamand et non en allemand incorrect.

Voici la description que fait M. Quicherat de cette intéressante composition :

« A gauche est une ville figurée par une double enceinte de murs crénelés avec un donjon et une église dans l'intérieur

de la seconde enceinte. Deux personnages à mi-corps apparoissent entre les créneaux. Sur la fortification s'ouvre un portail dont le pont-levis est abattu, et l'on voit s'avancer sur ce pont Charles VII, suivi d'un chevalier. Le chevalier est armé de toutes pièces; le roi a la couronne en tête. Son habit est une demi-houppelande à jupe bouillonnée et déchiquetée par le bas. Il a la main droite appuyée sur la ceinture; il lève la main gauche comme pour accueillir une cavalcade de cinq personnages au milieu de laquelle figure la Pucelle.

Jeanne est armée d'un harnais blanc avec des gardes brunies; elle a sur la tête une chapeline, ou grosse calotte de fer qui est posée par dessus un chaperon, de sorte que le tour du chaperon garnit le bas de la chapeline, à l'instar d'un turban. Un gorgerin très-élevé, garni d'une petite collerette, lui couvre la totalité du cou. L'armure du buste est cachée par une veste sans manches (ce qu'on appeloit huque), entièrement déchiquetée sur l'ouverture du devant et sur le bord inférieur. Elle tient à la main droite son fameux étendard. C'est un drapeau long et étroit, terminé par une double queue, et sur lequel est représenté tout près de la hampe le Christ assis dans sa gloire entre deux anges en adoration. Vers la pointe, on voit trois rosaces qui ont été mises là au lieu de trois fleurs-de-lys, soit par une erreur de mémoire, soit par la faute du devis qui n'expliquoit pas assez clairement au dessinateur la nature des fleurons qu'il devoit exécuter en cet endroit.

« Les autres cavaliers sont à la droite de la Pucelle. Deux la précèdent et sont armés à blanc; le premier est un chevalier qui adresse la parole au roi, le second tient une arbalète et se tourne du côté de la Pucelle. Les personnes placées derrière sont : un page en costume de ville, qui porte une lance, et un écuyer qui tient un bâton à la main gauche.

« Toutes ces figures se meuvent sur un fond semé de rinceaux, et de petits soleils se trouvent reproduits comme bossettes sur plusieurs pièces de l'armure de Jeanne, et à la ren

contre des lanières qui forment le harnais de son cheval.

« La composition qu'on vient d'écrire n'a rien d'historique. Lorsque Jeanne d'Arc se présenta à Chinon, elle n'avoit ni étendard ni armure. Son habit étoit celui d'un valet d'armée, et, loin que Charles VII soit venu la recevoir sur le seuil de la ville, il fit toutes sortes de difficultés avant de l'admettre en présence. La tapisserie de M. d'Azeglio rend donc les choses d'une manière purement légendaire. Il ne faut pas y chercher non plus la ressemblance des personnages; mais leur ajustement, celui surtout de la figure principale, est conforme aux descriptions que nous fournissent les documents authentiques. Il est incontestable que le dessinateur a opéré d'après des notes recueillies ou des détails donnés de bouche par quelqu'un qui avoit vu la Pucelle dans le temps où elle était à la tête des armées. »

L'école des Beaux-Arts vient d'être mise en possession d'une riche collection de livres d'architecture, qui pourra servir de cadre et de noyau à une bibliothèque digne de ce grand et utile établissement d'instruction publique.

Ce don, résultat d'une pensée pieuse, a été fait dans les circonstances suivantes :

M. Destouches, architecte du Panthéon, mourut en 1851 et laissa, avec une fortune importante, une admirable bibliothèque qui revint à ses deux fils et à M. Lefuel, son gendre.

Les héritiers, peu soucieux de garder des livres qui ne leur étoient pas d'une grande utilité, prirent le parti de les mettre en vente, au grand regret de l'un d'eux, M. Charles Destouches, jeune homme distingué, d'un caractère élevé, et artiste d'une grande espérance.

Se trouvant assez riche pour garder une collection qui étoit une partie de la gloire de son père, il fit faire deux parts des ouvrages qui constituoient cette portion de l'héritage commun.

On mit dans l'une tous les livres précieux, rares ou importants, qui avoient coûté tant et de si difficiles recherches à M. Destouches père; on laissa dans l'autre les ouvrages courants et que l'amateur est toujours sûr de pouvoir trouver à acquérir quand il en a besoin. Cette partie du catalogue fut vendue aux enchères publiques (le *Bulletin* a enregistré les particularités de cette vente dans les nos de mars 1851, p. 125). Quant à l'autre, elle fut achetée à la succession, à l'amiable et à dire d'expert, par M. Charles Destouches.

A partir de ce moment, le jeune et intelligent amateur s'appliqua sans cesse à compléter une collection si brillante à son début, et sa fortune lui permit de faire de ce soin l'une des occupations importantes de sa vie. En peu de temps, il avoit déjà composé un véritable cabinet d'artiste et de connoisseur. Il en étoit là, lorsque la mort vint le frapper subitement, après quelques mois d'un mariage qui faisoit son bonheur.

Mme Destouches, après la mort de son mari, n'a pas voulu rentrer dans un monde dont elle étoit l'idole; mais où elle avoit été si cruellement frappée! Elle est entrée en religion, et, au moment où elle prononçoit ses vœux, elle a prié son père d'offrir à l'école des Beaux-Arts une bibliothèque qui perpétuera, dans le souvenir des artistes, le nom que la mort n'a pas laissé le temps à Charles Destouches d'illustrer dans un art qu'il aimoit, et pour lequel il avoit de remarquables aptitudes.

Ouvrages récompensés par l'Académie françoise.—L'Académie françoise a tenu jeudi 19 août sa séance solennelle pour la distribution des différentes séries de prix qu'elle a mission de décerner annuellement.

M. Saint-Marc Girardin présidoit la séance.

Le prix de poésie avoit pour sujet la *Guerre d'Orient*. M. Julien Dallière a obtenu le prix d'une valeur de 2,000 fr. Une mention honorable a été accordée à M. Siméon Pecontal, sous-bibliothécaire au Corps législatif.

L'Académie avoit à distribuer six prix aux ouvrages qui lui avoient paru le plus utiles aux mœurs. Ils consistoient en deux médailles de 2,500 fr., une de 2,000 et trois de 1,500.

Les deux premières ont été accordées :

Au *Manuel d'économie politique*, de M. Henri Baudrillard, et à la *Vie de la sœur Rosalie*, par M. le vicomte de Melun; la seconde à l'*Essai de logique*, de M. Ch. Wadington, et les trois dernières à *Rome et Judée*, par M. de Champagny; au *Spiritualisme chrétien*, de M. de La Farelle, et à la *Grèce tragique*, de M. Halévi.

Le prix d'éloquence, de 3000 fr., fondé par M. de Monthion, et qui avoit cette année pour sujet : le *Génie historique et oratoire de Thucydide*, a été décerné à M. Jules Girard, maître des conférences à l'École Normale.

Les neuf dixièmes du revenu de 10,000 fr. légué par le baron Gobert aux auteurs des meilleurs ouvrages sur l'histoire de France, ont été maintenus cette année à M. Poirson pour son *Histoire d'Henri IV*. Le partage du dixième restant a été également maintenu à M. Chéruel pour son *Histoire de l'administration monarchique*, et à M. Théophile Lavallée pour son *Histoire de la maison de Saint-Cyr*.

Le prix de 1,500 fr., fondé par M. le comte Maillé de Latour-Landry en faveur d'un écrivain ou d'un artiste que ses travaux et ses progrès rendent digne de l'intérêt de l'Académie, a été attribué cette année à M. Livet, rédacteur du *Moniteur* et éditeur d'une *Histoire de l'Académie françoise*.

Le prix de 3,000 fr., fondé par M. Bordin pour encourager les hautes études littéraires, est décerné à M. Bouchitté pour son ouvrage intitulé : *Le Poussin, sa vie et son œuvre*.

M. Thalès Bernard, auteur de poésies, a reçue la récompense

honorifique fondée par M. Lambert pour rémunération de travaux littéraires.

Voici le programme des concours pour 1859 :

L'Académie propose pour sujet d'un prix de poésie de la valeur de 2000 fr. : *La sœur de charité au* XIXe *siècle*.

Les ouvrages ne dépassant pas une limite de 300 vers seront adressés au secrétariat avant le 1er avril 1859.

L'Académie remet au concours, pour sujet d'un prix d'éloquence d'une valeur de 2,000 fr., l'*Éloge de Regnard* (concours annulé en 1858). Les ouvrages devront être adressés avant le 1er mars 1859.

L'Académie propose pour sujet d'un prix d'éloquence d'une valeur de 2,000 fr. à décerner en 1860 : une étude littéraire sur le *Génie et les écrits du cardinal de Retz*. Les ouvrages devront être envoyés avant le 1er janvier 1860.

L'Académie décernera pour la première fois, en 1860, le prix triennal de 1,500 fr. fondé par feu M. Achille Halphen pour être attribué à l'auteur de l'ouvrage jugé le plus remarquable au point de vue littéraire et le plus digne au point de vue moral.

Le Moniteur publie les promotions suivantes dans la Légion-d'Honneur à la date du 15 août :

Commandeur :

M. Cayx vice-recteur de l'Académie de Paris.

Officiers :

MM. Jules Sandeau, de l'Académie français; Philippe Lebas et Reinaud, de l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Chevaliers :

MM. Henri Murger, romancier; de Warren, auteur de l'*Inde anglaise*; Bourquelot, bibliographe et professeur adjoint à l'école des Chartes; de Laplace, secrétaire perpétuel de la société des antiquaires de Normandie; Leblanc, auteur des *Recherches sur les inscriptions chrétiennes de la Gaule*.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

AOUT 1858.

---

522. ANDREA (*Jean d'*). Summa super quarto decretalium : quæ et si brevis est verbis utilitate tamen longa satis. *Impressa per Hieronymum Holtzel civem Nurembergensem*, 1507 ; pet. in-4, goth. cart. n. rogné. 35—»

Cet opuscule de huit feuillets, non compris le titre, est rare. Jean d'Andrea, célèbre canoniste du xve siècle, professeur de droit canon à Pise, à Padoue et à Bologne, a été confondu par quelques auteurs avec Jean Andrea, évêque d'Aleria, en Corse, né l'an 1417; on a souvent attribué à ce dernier les ouvrages sur les décrétales. Le commentaire sur le quatrième livre traite des fiançailles et du mariage. Ce sujet, toujours scabreux pour les canonistes, offre des particularités très-curieuses. On sait avec quelle liberté de style les théologiens discutent ces matières. Ainsi, J. d'Andrea nous apprend que les enfants ne peuvent être fiancés qu'à l'âge de sept ans ; il y a cependant une exception : *Nisi esset proxima etati et malicia suppleret etatem: Maxime cum tentassent commisceri.* L'homme peut se marier à l'âge de quatorze ans, et la femme à l'âge de douze ans. Il faut lire les détails relatifs aux empêchements de mariage par suite de parenté spirituelle, et surtout le chapitre intitulé : *De frigiditate, artatione et maleficio.* Enfin, le canoniste termine son œuvre par cet avis charitable : *Et contrahere cum meretrice que vult desistere meretricari opus est pietatis.*

523. BEROALDE (*Philippe*). Declamatio de tribus fratribus; ebrioso, scortatore et lusore.

= WIMPFFELING (*Jacques*). Germania, ad rempublicam

Argentinensem. — Ad universitatem Heydelbergensem oratio de annuntiatione angelicâ. *Impressum per Joh. Prüss civem Argentin.*, 1501 ; in-4, cart. n. rog. 35—»

Ce recueil est rare. Nous avons déjà parlé dans le *Bulletin* (juillet 1855, pp. 291-293), de Phil. Beroalde l'aîné, l'un des plus célèbres littérateurs du XVe siècle, ainsi que de la dissertation singulière *De ebrioso, scortatore et lusore*. Cet opuscule a été imprimé pour la première fois à Bologne, 1499; l'édition de Strasbourg, 1501, n'est citée que par Panzer. Nous rappellerons à nos lecteurs que l'ouvrage de Beroalde a été traduit en prose françoise par Calvi de la Fontaine, *Paris*, 1556; et en vers françois, par Gilb. Damalis, *Lyon*, 1558.

Jacques Wimpffeling, à qui l'on doit cette édition, étoit professeur d'éloquence et de littérature grecque à Heidelberg, de 1497 à 1500; puis il se retira à Strasbourg. Ses opuscules sont très-rares, et le *Germania* mérite de fixer l'attention des curieux et même des historiens. Dans la première partie de ce livre, l'auteur combat les prétentions des rois de France sur la ville de Strasbourg et sur le littoral du Rhin, fleuve qu'ils considéroient comme la limite naturelle de leur royaume. Dès l'an 1444, le dauphin Louis, fils de Charles VII, envahit l'Alsace et assiégea Strasbourg, sous le prétexte de revendiquer les droits de la France, qui, disoit-il, devoit s'étendre jusqu'au Rhin. Depuis quatre cents ans, cette question n'a cessé d'être débattue soit par les armes, soit par les traités. Louis XIV réalisa en partie ce projet, lorsqu'il s'empara de Strasbourg et de l'Alsace; mais ce n'est que sous l'Empire, et pendant quelques années seulement, que le Rhin est devenu complétement un fleuve françois. La seconde partie de l'ouvrage de Wimpffeling est spécialement consacrée à la ville de Strasbourg. Les détails que donne l'auteur sur l'administration municipale, sur l'état de la religion, sur l'éducation des enfants, sur les avantages de l'instruction, etc., sont fort intéressants. Les premiers feuillets du *Germania* sont ornés de deux belles gravures sur bois : l'une représente les armes de Strasbourg, surmontées de six vers latins en l'honneur de cette ville; l'autre représente la Vierge assise avec l'Enfant Jésus, et cette devise : *Virgo roga prolem quod plebem servet et urbem.*

L'*Oratio de annuntiatione angelica* est un discours académique plutôt qu'une dissertation théologique; il fut prononcé dans l'Université d'Heidelberg le 24 mars 1500. On y remarque de curieuses digressions sur les mauvais prédicateurs, sur les devoirs des professeurs et des étudiants. Entre autres conseils que Wimpffeling donne aux étudiants, il leur recommande de mépriser les insultes des soldats qui les provoquent dans le seul but d'exciter des rixes et de se servir de leurs armes pour les blesser ou les tuer.

AP. B.

524. Buchanan (*George*). De jure regni apud Scotos, dialogus. *Edinburgi*, *Joh. Rosseus*, 1579; pet. in-4, cart. .... 25— »

Livre curieux et rare. — George Buchanan, Ecossois, poëte et historien célèbre, naquit en 1506. Zélé partisan de la réforme, il fut chargé par les États, de l'éducation du roi Jacques VI. Malgré son emploi de précepteur royal, il soutint et défendit par ses écrits les droits du peuple sous une monarchie. Nous avons déjà signalé dans le *Bulletin* (avril et mai 1855, p. 194-195), la dédicace du *Baptistes*, adressée au roi Jacques VI, et écrite avec une sévérité de style qu'on chercheroit en vain dans les épîtres du même genre. Le dialogue *De jure regni apud Scotos*, qui a pour but d'établir les droits réciproques du peuple et du souverain, est également dédié au roi, âgé de treize ans, en 1579. On retrouve dans cette pièce le style de la dédicace du *Baptistes*. L'auteur informe Jacques VI que ce dialogue est composé depuis longtemps, mais qu'il s'est abstenu de le publier pendant les troubles qui agitoient l'Ecosse. Cependant il a jugé utile de le faire imprimer, aujourd'hui que la tranquillité est rétablie, afin d'instruire le roi de ses devoirs envers la nation qu'il gouverne. « Ce n'est pas seulement un conseiller que je vous adresse, dit-il ; c'est un censeur hardi et importun qui vous suivra au milieu des écueils de la flatterie. Il vous retiendra dans la bonne voie où vous vous êtes engagé ; et si vous vous en écartez, il vous réprimandera et vous y fera rentrer. » Buchanan termine son livre par une ode latine, intitulée : *Rex stoicus*, et parfaitement en harmonie avec le texte de l'ouvrage. Cette pièce commence ainsi :

Regem non faciunt opes ;
Non vestis tyriæ color ;
Non frontis nota regiæ ;
Non auro nitidæ trabes.
Rex est qui metuit nihil :
Quem non ambitio impotens,
Et nunquam stabilis favor
Vulgi præcipitis movet.

Ap. B.

525. Catalogue des anciens roys et princes de Gaule (dite depuis France), extraict dans les œuvres et histoires gauloises du sieur P. de Riviere, non encores mises en lumiere, par ordre et suitte continue des temps, depuis le Deluge universel jusques à l'establissement du royaume françois audict pays, avec les tesmoignages externes, à ce qu'on ne puisse soupçonner

d'affectation les propres (*sic*), et qu'on voye qu'aucune autre nation ne peut demonstrer si ancienne et perpetuelle suitte des Roys et Princes; avec deux tables, l'une desdits Princes, l'autre des Évesques de l'Église gallicane, ès premiers siècles du Christianisme. (*Paris*,) *Par Claude Percheron*, 1610, in-4 de 35pag., plus le titre, 1 feuillet pour l'errata, 6 pag., 1 feuillet pour un second errata, et un grand tableau plié...... 28— »

L'examen de ce livre rare et singulier nous permet de corriger et de compléter l'article qui le concerne dans la *Bibliothèque historique de la France*, édition de Fevret de Fontette. Le P. Lelong, dans sa première édition, avoit cité cet ouvrage, en abrégeant le titre et en le transcrivant avec peu d'exactitude; les auteurs de la seconde édition n'ont rien changé à cette citation fautive et incomplète, mais ils ont ajouté un nouvel article ainsi conçu: « N° 3859. *Catalogue des anciens Rois et Princes des Gaules* (dites depuis France), par Étienne Percheron. 1610, in-4. » Voilà donc deux ouvrages et deux auteurs au lieu d'un. Or, le privilége du roi, en date du 8 février 1610, nous apprend que maître Paul de Rivière, conseiller en la prévôté et siége présidial de Paris, avoit, « avec un grand soin et peine, recueilly et composé *une ample histoire des faicts et gestes des anciens Roys, Princes et personnages illustres des Gaulois et François et nations circonvoisines*, » et qu'il se proposoit de la faire imprimer sous ce titre : *La Gaule France*, « pour la commodité de tous amateurs de la vraye histoire. »

L'*ample histoire* composée par Paul de Rivière n'a pas été publiée. Quant à ce *Catalogue des anciens Roys et Princes de Gaule*, qui en est extrait, il aura été probablement rédigé par Étienne Percheron, fils de l'imprimeur Claude Percheron. Cet extrait nous donne une idée de ce que devoit être l'ouvrage original, dans lequel l'auteur avoit établi, *par un labeur indicible*, la « suitte perpétuelle de Roys ou Princes, qu'il a fallu tirer de divers endroits d'autheurs, tant Grecs et Romains anciens, que des Bretons, Allemands, Italiens et Flamands. » Cette *suite perpétuelle* commence aux enfants de Japhet, fils de Noé, lesquels seroient venus peupler la Gaule après le Déluge.

A défaut de l'Histoire de Paul de Rivière, il faut nous contenter de l'extrait d'Etienne Percheron. Cette Histoire étoit conservée sans doute dans la famille Percheron, car, quarante ans plus tard, un descendant de cette famille, avocat du roi à Montfort, écrivit un poëme latin sur ces belles origines gauloises, en prenant le pseudonyme de Nicolas Unelius : *Nicolai Unelii Franciados libri duo, ad Christianum regem Ludovicum XIV, poema heroicum ad imitationem Æneidos.* (Parisiis, Chevallier, 1648, in-8 de

63 p.) Le poëme ne remonte pas si loin, il est vrai, que l'Histoire : il commence seulement à Francus, fils d'Hector.

Notre exemplaire présente des corrections qui paroissent autographes. Sont-elles de Paul de Rivière ou d'Étienne Percheron?

P. L.

526. Discours prononcez à l'Academie françoise le jour que Messieurs de l'Academie de Soissons sont venus luy faire compliment sur l'établissement de leur Academie. Avec quelques ouvrages de prose et de vers, qui y furent lus et recitez le mesme jour. *Paris, Pierre Le Petit*, 1675, pet. in-12 de 90 p......... 12— »

Ce petit livre, que nous n'avons jamais vu cité, est très-curieux au double point de vue de l'histoire et de la typographie. La visite des académiciens de Soissons à l'Académie françoise est mémorable. On en trouve un récit circonstancié dans l'*Histoire de Soissons*, par MM. P. Lacroix et Henri Martin, qui n'ont pourtant pas connu le recueil que nous décrivons, et que les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France* n'ont pas cité à côté de l'ouvrage de Jean de Héricourt, *De Academia Suessionensi* (Montalbani, 1688, in-8). Ce recueil contient les Lettres de l'établissement de cette Académie, données par Louis XIV; le discours de Guérin, avocat du roi à Soissons, en présence de l'Académie françoise; le discours d'Hébert, trésorier de France à Soissons; la réponse de l'abbé Cotin, et les pièces en vers et en prose lues dans cette séance solennelle où les deux Académies étoient face à face. L'intérêt que présente ce livret, à l'égard de son exécution typographique, nous paroît encore supérieur à son intérêt historique : c'est une impression exécutée à Paris par Pierre Le Petit, imprimeur et libraire du roi, à l'imitation des éditions elzéviriennes. On y remarque la plupart des fleurons qui caractérisent les livres sortis des presses d'Amsterdam et de Leyde, la vignette, à la Chimère, celle qui offre la tête de Buffle, le fleuron au Crabe, etc. Ces différents fleurons sont copiés, avec de légères variantes, d'après les fleurons des Elzéviers.

P. L.

527. Erasme. Lingua, per Des. Erasmum Roterodamum. Opus novum, et hisce temporibus aptissimum. *Basileæ, ap. Jo. Frobenium*, mense Augusto, 1525; in-8 .... «—»

Les ouvrages d'Érasme, imprimés séparément au commencement du xvie siècle, ne sont pas communs. On connoît la beauté des éditions de Froben, et notre exemplaire est bien conservé. Cette première édition du Traité *De lingua*, ou mieux *De linguæ usu et abusu*, a été publiée sous les

yeux de l'auteur; il en a relevé lui-même les fautes typographiques dans un *errata* où il déclare que ces erreurs ne doivent point être imputées à la négligence de l'imprimeur, mais au manuscrit, tellement surchargé de corrections et d'additions, qu'il peut à peine le déchiffrer.

Les bavards n'étoient pas moins nombreux au XVI[e] siècle qu'au XIX[e]; Érasme a composé son traité pour essayer de les corriger de leur intempérance de langue. Ses efforts ont eu peu de succès, mais ils nous ont valu un livre curieux, plein d'érudition, où sont décrits les maux qu'entraînent les indiscrétions de la langue, les avantages que procure un usage prudent et sensé de cet organe, et les moyens de modérer le désir incessant de parler à tort et à travers. Nous avons vu avec plaisir qu'Érasme a su rendre justice aux femmes : « On les accuse, dit-il, d'abuser de la langue; mais une foule d'hommes ont la langue tellement méchante et venimeuse, qu'auprès d'eux les femmes semblent être vraiment sobres de paroles. » Au surplus, le Traité d'Érasme n'a point vieilli. Le temps n'a pu détruire le vice que ce moraliste attaquoit en 1525. On lit sur le titre du volume : *Opus novum, et hisce temporibus aptissimum,* ouvrage nouveau et très-convenable à notre temps. Changeons un mot, et ce livre nous apppartient: ouvrage ancien, très-convenable à notre temps.

AP. B.

528. FRANKLIN. Opuscules de Francklin. *S. n.* (vers 1785), in-12, mar. v., fil., n. rog. (*Niédrée.*). 45 »

Ce recueil, provenant des bibliothèques Aimé Martin et Armand Bertin, est formé de pièces volantes composées par Franklin lors de son voyage en France, et imprimées vraisemblablement à son retour en Amérique, sinon dans une imprimerie particulière de Londres que nous ne connoissons pas. Il va sans dire qu'aucune de ces pièces n'a été citée par les bibliographes. On peut parier à coup sûr qu'un second exemplaire d'un pareil recueil n'existe pas au monde. Il suffira, pour faire apprécier la curiosité de ces *bagatelles*, imprimées peut-être par les soins d'un admirateur enthousiaste du *Bonhomme Richard*, de donner une nomenclature exacte et détaillée de tout ce que renferme ce joli volume :

Bagatelles (faux titre). Dialogue entre la Goutte et M. F. (A minuit, le 22 octobre 1780), 16 pages. — Avis à ceux qui voudroient s'en aller en Amérique. 1784, 15 p. — A Passy, le 10 novembre 1779 (franç. et angl.), 8 p. — Information to those who would remove to America, 12 p. — Avertissement du traducteur (Lettre à M. Brillon sur la *manne* tombée sur la rivière, à Passy, dans l'été de 1778), 4 p. — M. F-n à M[me] H-s, 2 p. — Parabole contre la persécution, à l'imitation du langage de l'Ecriture, 2 p. — Le Sage et la Goutte (en vers). 2 p. — M. F. à M[me] La Fr-é, 2 p. Remarques sur la politesse des sauvages de l'Amérique septentrionale, 16 p. — Remarks concerning the savages of North-America, 8 p. — To the royal Academy of....., 6 p. — Les Mouches à M[me] He-s, 2 p.

P. L.

529. Gaussart Flamignon (G.). Six livres de similitudes, tirées de toute sorte d'animaux; extraictes de divers autheurs chrestiens et profanes. *Paris, Gilles Beys*, 1577; in-16, parch. . . . . 30— »

Volume rare. G. Gaussart Flamignon, prieur de Sainte-Foy, à Coulommiers, composa ce livre pour l'instruction d'un enfant de onze ans, Pierre Bergeron, fils d'un avocat au Parlement.

C'est un recueil de comparaisons entre les animaux et les hommes, extraites et traduites des auteurs sacrés et profanes. Ainsi, le Veau *enseigne pourquoi les méchants sont heureux en ce monde*; le Lion *représente Jésus-Christ, le diable, les prélats et tout ce qui est excellent; on y voit encore Providence, Constance, Rapine, Violence, etc.* Tous les êtres animés figurent dans ce petit volume, et nous donnent des leçons de morale. Le 1er livre traite des quadrupèdes; le 2e, des quadrupèdes *ponans des œufs*; le 3e, des oiseaux; le 4e, des poissons; le 5e, des serpents; le 6e, des mouches et autres insectes. L'auteur auroit pu dire avant La Fontaine :

Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.

A défaut des vers de La Fontaine, nous avons la prose du bon prieur de Coulommiers, et cette prose est empreinte d'une remarquable naïveté. De plus, la diversité des exemples empruntés à l'Ecriture, aux saints Pères, aux auteurs profanes, tels que Sénèque, Erasme, etc., rompt la monotonie habituelle des livres de morale et rend agréable la lecture de cet ouvrage. On pourroit reprocher à G. Gaussart d'être un naturaliste peu exact, mais on se rappellera qu'il est seulement un compilateur. Il a respecté les textes qu'il traduit, et il attache bien moins d'importance aux mœurs véritables des animaux qu'à certains détails qui peuvent concourir à réformer les mœurs des hommes.

Ce livre a fait partie de la bibliothèque d'André Félibien, historiographe du roi, et de celle d'Hyacinthe Théodore Baron, ancien doyen de la Faculté de médecine de Paris, et premier médecin des camps et armées du roi. Les armoiries de ces deux personnages sont attachées aux plats intérieurs de la reliure. Il est également utile de faire observer que ce volume est complet, mais qu'il y a des erreurs de pagination et des transpositions de feuilles.

530. Histoires admirables des miracles estranges qui sont advenus en grand nombre et adviennent encores journellement en la marchande et fameuse ville d'Amsterdam, en un lieu appellé Tucht-Huys, situé sur la sainte voye. Ausquels est adjousté sur la fin encore

un miracle très-admirable de S. Justicia. *Leyden, par Theodore Johannes*, 1612, pet. in-4 de 9 ff., v. 18—»

Voilà un très-singulier opuscule, que les plus savants catalogographes ne manqueroient pas de classer dans l'histoire des miracles et des lieux saints, en le jugeant sur son titre. Mais c'est une facétie allégorique, qu'il faut placer parmi les ouvrages qui traitent des maisons de force, des hôpitaux, des mendiants, etc. On appeloit *Tuchthuys* une maison pénitentiaire où l'on enfermoit les gueux et les vagabonds à Amsterdam, et où ils étoient forcés de travailler en sciant du bois, sous peine de mourir de faim. Ces malheureux, qu'on amenoit infirmes en apparence, sortoient de là guéris et ingambes, grâce à l'intervention des saints ordinaires de l'établissement: S. Raspinus et S. Prioponos, patrons de la scie, et S. Ponos et S. Labor, patrons du travail. Quant à S. Justicia, il ne faisoit pas moins de miracles, mais il manifestoit sa puissance par des moyens plus rigoureux : ainsi une fille, qui se disoit possédée du diable, se trouva exorcisée et délivrée de la possession diabolique, grâce à trois croix que S. Justicia lui fit marquer sur le dos avec un fer rouge : « Desquelles croix le diable avoit si grand peur, qu'avec horrible tempeste il la laissa. » L'auteur de cette relation édifiante devoit être quelque fidèle serviteur des saints nouveaux de Tuchthuys.

P. L.

531. Historia aliquot sæculi nostri Martyrum, nunquam antehac typis excusa. *Moguntiæ, apud S. Victorem, excudebat Franç. Behem*, 1550 ; pet. in-4, cart. 50—»

Ce petit volume, de 75 feuillets, est parfaitement conservé et très-rare; il porte pour titre courant : *Historia martyrum Angliæ*. Ce livre, écrit par deux chartreux, Vitus à Bulken et Guillaume à Sittart, contient l'histoire de l'évêque Jean Fischer, de Thomas Morus et de plusieurs chartreux qui furent persécutés, torturés et mis à mort sous le règne de Henri VIII. C'est un document curieux pour l'histoire de la Réforme en Angleterre. On trouve à la fin du volume trois pièces de vers latins à la louange des chartreux ; l'une de ces pièces est un poëme saphique de Sébastien Brandt.

532. Hippocrate. Les Aphorismes d'Hyppocrates, prince des médecins, traduicts de latin en vers françois, par maistre Jean Cassal, natif de Roudes en Rouergues, chirurgien à Dijon. *Lyon, Benoist Rigaud, de l'impr. de Jacq. Roussin*, 1592 ; in-8, parch. (Un peu taché). 20—»

Dans une préface hérissée de citations empruntées à l'Ecriture, aux saints Pères, à Plutarque, à Sénèque, à Salluste, etc., notre poëte combat le sys-

tème d'Epicure et préconise le travail. Il ajoute : « Et à celle fin de ne « point cacher le talent que Dieu m'a presté, et inciter ceux de mon « estat et profession de s'appliquer à faire quelque bel œuvre, je me suis « délecté en ce temps misérable et calamiteux (y employant deux heures « par jour) à traduire au moins mal les *Aphorismes* d'Hippocrates, de « latin en vers françois, à fin que ceux qui sont curieux d'apprendre « quelque chose et prennent plaisir à la lecture et poésie françoise, « ayent le moyen d'y contenter leur esprit. » Cette réclame assez prétentieuse fut cependant bien accueillie par les amateurs de la poésie françoise; du moins, si l'on s'en rapporte aux sept pièces de vers qui suivent la préface.

Qui est-ce (mon Cassal) qui ne t'admirera!

s'écrie le sieur Garin.

Car oncques l'on a veu l'Hippocrate Gréjois,
Se présenter en rithme à nostre bord françois.
Ta Muse, à ton honneur, luy donne telle entrée.

D'après cette phrase du médecin H. Petot, Me Cassal seroit le premier qui auroit traduit les *Aphorismes* en vers françois.

Jean Le Fèvre, apothicaire à Dijon, fournit aussi son contingent poétique, hélas !

Si celuy, qui la manière
D'apprendre et de retenir
Quelque subject ou matière
A treuvé, l'on doit bénir.

Le reste est à l'avenant, mais un peu moins intelligible.

Quant à la poésie du chirurgien, oh ! c'est une autre affaire. Les *Aphorismes* d'Hippocrates ont subi une métamorphose complète sous la plume de Me Jean Cassal, de Roudès en Rouergues, chirurgien à Dijon :

Dieu roy de l'Univers, le thrésor de sagesse,
Avoit au siècle d'or en un lieu de repos,
D'esbats et de plaisir le premier homme enclos,
Luy faisant de ses biens une grande largesse.
De paradis heureux, où Dieu l'avoit fait naistre,
Le concierge il estoit : et tous les animaux,
Comme humbles serviteurs, de leurs fumants museaux
Par signes l'avouoyent leur seigneur et leur maistre.
Mais si tost que Satan..................................

Tel est le début de la traduction de l'aphorisme *Vita brevis, ars vero longa*. Dieu, le paradis et Satan figurent assez gracieusement dans cet aphorisme du médecin de Cos. Toutefois, il paroît qu'au temps où l'homme avoit le bonheur d'être concierge du paradis terrestre, les animaux ne parloient encore que *par signes de leurs fumants museaux*. Des maladies, des

infirmités, des remèdes, sont, il est vrai, des sujets fort peu poétiques. Mᵉ Cassal auroit-il été condamné par ordonnance de médecin à exercer sa verve sur de pareilles matières? Ne pouvoit-il au moins se dispenser d'écrire des vers tels que ceux-ci :

> Tel pèche beaucoup plus *qu'un qu'est* en meilleur poinct.
> ....
> Quand quelque mal cruel de ses rouges tenailles
> Commence à deschirer ton corps amèrement,
> Si le cas le requiert, chasse-le rudement;
> Mais, s'il est en vigueur, laisse l'en tes entrailles.
> ....
> Celle qui est plus forte et plus gloutte d'onguent,
> L'autre moindre soudain l'oblige à elle, et l'emble.
> ....
> Quand nous commencerons à sentir nos corps las,
> Le remède est garder (en dormant) nostre chambre.
> Etc., etc.

Voilà un specimen curieux du talent poétique d'un médecin, d'un chirurgien et d'un apothicaire de Dijon, au XVIᵉ siècle.

Ap. B.

533. La Baune (*Jacq. de*). Augustissimo Galliarum senatui panegyricus, dictus in regio Ludovici Magni collegio Societ. Jesu. *Parisiis, Gab. Martin,* 1685; in-4, fleurons, vign. et pl. d'armoiries.......... 18— »

Volume rare et très-intéressant pour l'histoire du Parlement. Les vignettes et les planches sont en belles épreuve. Cet exemplaire est dans un excellent état de conservation.

Les jésuites du collége Louis-le-Grand, voulant donner au Parlement une preuve de reconnoissance pour la protection qu'il leur avoit accordée, décidèrent que la solennité de l'ouverture des classes, le 13 décembre 1684, seroit consacrée à cette haute cour de justice. Le P. de La Baune, professeur de rhétorique, fut chargé de composer un panégyrique qu'il prononça devant le Parlement assemblé dans une salle du collége décorée avec magnificence. Telle est l'origine de ce livre orné de vignettes, d'initiales historiées et de planches d'armoiries. Le panégyrique latin est dédié au premier président, Potier de Novion. Cette dédicace, surmontée d'une vignette allégorique gravée par Ertinger, commence par le mot *Patere*, et l'initiale, qui est également celle du nom de Potier, a été historiée des armes de ce président. Le panégyrique est précédé d'une vignette gravée au-dessus du texte par Dolivar : elle représente la salle où le discours fut prononcé. A la fin et après la formule *Dixi*, on a répété le portrait allégorique de la Justice, qui se trouve déjà sur le titre. Vient ensuite un second

titre, ainsi conçu : *Explication de l'appareil pour la harangue prononcée en l'honneur du Parlement de Paris;* il est orné des armes de Louis XIV, accompagnées d'un soleil et de la devise *Nec pluribus impar.*

La vignette qui précède le panégyrique est reproduite en tête de l'explication, et la lettre initiale a été historiée des armes de France. Après la description des tentures, des portraits, des devises et des armoiries, dont la salle étoit décorée, on lit : « Pour conserver à jamais le souvenir de « l'honneur dont le Parlement nous a comblés en voulant bien assister à « cette action, nous avons fait graver ici les Armes de tous ceux qui com« posoient pour lors ce très-auguste Corps. » Suivent 11 planches d'armoiries, avec des explications héraldiques. La première planche est réservée aux armes des présidents et des conseillers qui composoient le Parlement en 1684.

534. L'Ancre (*Pierre de*). Tableau de l'inconstance des mauvais anges et des démons, où il est amplement traicté des sorciers et de la sorcellerie, par Pierre de L'Ancre. *Paris*, 1613; in-4, d.-rel., v. fauve. 48— »

Exemplaire bien conservé, qui contient la grande figure du Sabbat et des Sorciers. Cette planche est intéressante, non seulement parce que c'est une des plus curieuses eaux-fortes de J. Ziarnko, artiste polonois qui travailloit à Paris, et dont les ouvrages sont en petit nombre et rares, mais encore parce que c'est une des compositions les plus singulières et les plus bizarres qui aient été faites sur les croyances du temps.

Au-dessous de l'estampe se trouve une explication imprimée ainsi conçue :

A. Satan est dans une chaire dorée en forme de bouc, qui presche auec cinq cornes, ayant la cinquiesme allumée pour allumer toutes les chandelles et feux du Sabbat.

B. La roine du Sabbat, couronne à dextre, et vne moins favorie à senestre.

C. Au-dessous de la chaire est vne sorcière qui lui présente un enfant qu'elle a séduit.

D. Voilà les conuiues de l'assemblée ayant chacune un démon près d'elle, et en ce festin, ne se sert autre viande que charoignes, chair de pendus, cœurs d'enfans non baptisez et autres animaux immondes, du tout hors du commerce et vsage des Chrestiens, le tout incipide et sans sel.

E. En ce festin ne sont admis, ces spectateurs qui sont plusieurs poures sorcières reiettées aux recoings, et qui n'osent s'approcher des grandes cérémonies.

F. Après la pance vient la danse, car après auoir esté repeus de viandes ou fugitives ou illusoires, ou très-pernicieuses et abominales, chaque Démon mesne celle qui estoit près de luy à table au-dessous de cet arbre maudit, et là, le premier ayant le visage tourné vers le rond de la danse,

et le second en dehors, et les autres aussi en suiuant tout de mesme, ils dansent trépignent et tripudient. auec les plus indécens et sales mouuemens qu'ils peuuent.

G. Ce sont les ioueurs d'instrumens et le concert de musique, au chant et harmonie de laquelle ils dansent et sautent.

H. Au-dessous se void une troupe de femmes et filles qui dansent toutes le visage en dehors le rond de la danse.

I. Voilà la chaudière sur le feu pour faire toute sorte de poison, soit pour faire et maléficier les hommes, soit pour gaster le bestail; l'vne tient les serpens et crapaux en main, et l'autre leur couppe la teste et les escorche, puis les iette dans la chaudière.

K. Pendant cet entretien, plusieurs sorcières arrivent au Sabbat, sur des bastons et balais, d'autres sur des boucs, accompagnées des enfans qu'elles ont enlevé et suborné, lesquels elle viennent offrir à Satan; d'autres partant du Sabbat, et transportées en l'air, s'en vont sur la mer ou ailleurs, exciter des orages et tempestes.

L. Ce sont les grands seigneurs et dames, et autres gens riches et puissans, qui traictent les grands affaires du Sabbat, où ils paroissent voilez, et les femmes avec des masques, pour se tenir touiours à couvert et incogneus.

M. Près de ce ruisseau sont les petits enfans, lesquels auec des verges et houssines blanches, esloignez des cérémonies, gardent chacun les troupeaux des crapeaux, de celles qui ont accoustumé les mener au Sabbat.

Outre ce, il y a plusieurs autres choses que la petitesse de ceste figure n'a peu souffrir, qui se pourront entendre commodément par le discours du Sabbat, qui est au discours 4 du livre second. »

535. Le Blanc. Le Soldat généreux, par le R. P. Thomas Le Blanc, de la Compagnie de Jésus. *Pour l'utilité de tous les soldats, afin qu'ils soient de jour en jour plus courageux et vertueux; et des bourgeois qui les logent, afin de les avoir plus doux et plus traitables. Au Pont-à-Mousson, par Jean Guilleré,* 1655: in-8. figure; le titre doublé, et les feuillets de table racommodés et tachés .... 30— »

Le P. Thomas Le Blanc, né à Vitry en Champagne, vers 1599, fut admis aux Jésuites en 1617; il mourut à Reims en 1669, après avoir été successivement professeur d'hébreu, recteur de plusieurs colléges, notamment de celui de Dijon, et enfin provincial de Champagne.

Il a écrit plusieurs guides à l'usage des différentes classes de la société. On a de lui, outre *le Soldat généreux*, *l'Homme de bonne compagnie*, où il traite particulièrement de la tenue à table et de la sobriété dans les repas; *le Guide des beaux-esprits,* traduit de l'italien, du P. Daniel Bar-

toli; *le Bon valet et la Bonne servante*, *le Bon vigneron et le Bon laboureur*, *le Bon écolier*, *le Bon riche* et *le Bon pauvre*, *le Miroir des vierges* et *la Consolation des veuves*. On a encore de lui le *Saint travail des mains*. ou *la Manière de gagner le ciel par la pratique des actions manuelles*, et *la Pauvreté contente*, dédiée aux riches qui ne sont jamais contents.

Il n'y a pas un de ces titres qui ne semble promettre quelques bons avis, précieux à suivre dans la pratique de la vie; malheureusement ces ouvrages ne sont guère composés que pour servir de cadre à plusieurs suites de prières rédigées par l'auteur. Il est vrai qu'il y ajoute parfois quelques traits de la vie des saints qui ont exercé la profession dont il parle; mais ces traits, par malheur, sont presque tous apocryphes.

Le Soldat généreux est le plus considérable et le plus important de ces ouvrages. Il est intéressant par la grande quantité de faits militaires que le P. Le Blanc y a recueillis. On y trouve des naïvetés fort amusantes; ayant besoin, par exemple, de présenter un saint modèle à tous ceux à qui son livre s'adresse, il s'est ingénié à distribuer à tous les vieux soldats du paradis, les titres et les grades en usage dans l'armée françoise : saint Gengoul, selon le P. Le Blanc, est connétable; saint Valentin, général d'infanterie; saint Nicostrate, maréchal de camp; saint Romule, maistre de camp; saint Quirin, colonel de cavalerie; saint Maurice, colonel d'infanterie; saint George et saint André, capitaines; saint Exupère, cornette, et saint Julien, enseigne; saint Gordien, lieutenant; saint Ménas, maréchal des logis; enfin, les simples soldats peuvent choisir leur patron parmi les saints : Victor, Alexandre, Callistrate, Sosime et Léonce.

Les faits que le P. Le Blanc rapporte sont quelquefois de la force du suivant : « Les nègres de la côte de Guinée levèrent une armée de 1,200,000 hommes; les Portugois n'étoient que 150 hommes. Le P. Barreira, de la Compagnie de Jésus, appuyé sur la puissance de Dieu et la bonté de sa cause, anime les Portugois au combat et les remplit de confiance en Dieu, auquel il importe peu pour donner la victoire si le nombre des ennemis est grand ou petit. Cependant il s'écarte et se met en prière, laquelle eut tant de force, qu'à mesure qu'elle étoit plus ou moins fervente, la victoire s'avançoit ou reculoit. Enfin cette poignée de gens défit et mit à vauderoute toute cette canaille. »

Ce qui donne du prix à ce volume, c'est qu'il est surchargé de notes du célèbre Jamet. La profonde connoissance qu'avoit ce dernier de la querelle des Jésuites et des Jansénistes donne beaucoup de prix aux éclaircissements dont il s'est plu à élucider certains passages obscurs. Le savant bibliophile a, suivant son habitude, lu ce livre la plume à la main, et il n'y a pas un feuillet qui ne porte un témoignage de l'intérêt qu'il y prenoit. Là, c'est un trait d'histoire rectifié; plus loin, c'est une agréable plaisanterie parfois un peu vive; ici c'est une épigramme ou une approbation : partout c'est une saillie amusante. D'ailleurs, toutes ses notes n'ont pas trait directement au *Soldat généreux*. Un mot, un nom, une date, lui rappellent une anecdote, un vers, un proverbe ou une citation; vite il s'empresse de le consigner à la marge. C'est ainsi que, faisant un recueli

d'anas de chacun de ses volumes, le bonhomme Jamet avoit doublé sa bibliothèque sans autres frais que ceux de son universelle et prodigieuse érudition et de son inépuisable mémoire. Comme épigraphe au *Soldat généreux*, Jamet a écrit sur le titre de son exemplaire — ceci soit dit pour donner une idée du caractère de ses annotations — cette épigramme du chevalier de Cailly :

> Je ne connois qui que ce soit
> De ceux qui maintenant suivent Mars et Bellone,
> Qui s'il ne violoit, voloit, tuoit, brûloit,
> Ne fût assez bonne personne.

A. de L.

536. Legenda sanctarum virginum Christiane Kunegundis, Mechtundis et Wibrandis, de societate undecim millium virginum et martyrum. *Absque nota*. (*Basileæ*), 1504 ; pet. in-4 de 5 feuillets, pet. caract. goth., cart. . . . . «—»

Cette plaquette, fort rare, est parfaitement conservée. On donne aujourd'hui au mot *légende* une signification qu'il n'avoit pas au moyen âge, et qu'il n'a pas dans le langage liturgique. Ce mot vient du latin *legendum* ou *legenda*, parce que les vies des saints étoient lues aux offices et pendant les repas. On ne devroit donc nommer *légende* que la vie d'un saint telle qu'on la lisoit aux offices. Le petit volume dont nous venons de transcrire le titre, se compose de neuf leçons destinées à l'office des Matines; il contient l'histoire de quatre des onze mille vierges martyrisées au ɪᴠᵉ siècle, sous Gratien, ainsi que la relation des miracles qui eurent lieu en présence de témoins dont on cite les noms, lorsque, en 1504, Raymond de Gurck, cardinal et légat en Allemagne, fit exhumer, près de Bade, les corps de ces quatre saintes.

Le P. Herman Crombach, de la compagnie de Jésus, a répondu dans son livre : *Ursula vindicata*, aux attaques dont le martyre des onze mille vierges avoit été l'objet. S. Cunibert a publié leur vie, et Surius a reproduit l'œuvre de ce savant chartreux.

J. Carnandet.

537. Le Gras. Le Tombeau de feu noble Maistre Richard Le Gras, de Rouen, docteur en médecine. — Les Besongnes et les Jours d'Hésiode Ascraan, mis en (vers) françois, par Jacq. Le Gras, de Rouen. *Paris, Est. Prevosteau*, 1586 ; 2 part. en 1 vol. pet. in-12, d.-rel., v. . . . . 48— »

L'abbé Goujet, énumérant les traductions en vers que l'on fit d'Hésiode

au XVIe siècle, en trouve quatre, dont la dernière, celle de Jacques Le Gras, lui paroit préférable aux précédentes et d'une versification moins désagréable. Ce Jacques Le Gras a dédié sa traduction à son père, noble homme Richard Le Gras, docteur en médecine, dont nous avons ici le *Tombeau*, réunion de pièces diverses, françoises, latines, quelques-unes grecques, que publie le fils, mais qu'il ne grossit que de quelques vers, où il dit que, la douleur l'empêchant de prendre la parole, il la laisse aux amis de celui qu'il pleure. Parmi ces amis est un sieur de Fondimare, qui a corrigé à la main une pièce d'un de ses confrères, et donné d'une autre pièce une variante meilleure que l'original, sans compter deux pièces de sa façon ajoutées au volume, le tout d'une belle et nette écriture. Bien que cette particularité de notre volume n'ait pas grande importance, nous croyons devoir la signaler, ainsi que l'*Ex libris Lud. Fr. Le Gras, de Bardouville*, inscrit sur le titre. Maintenant, du *Tombeau* du père, passons à l'œuvre du fils, et justifions par quelques citations la bonne opinion de l'abbé Goujet.

Après quelques conseils donnés à l'homme des champs, Hésiode l'engage à festoyer ses voisins.....

.... Car si chose t'arrive
Où tu ayes besoin de quelque aide hastive,
Tes voisins tout déceints tout à l'instant viendront;
Mais avant qu'y venir tes parents se ceindront.
Un mauvais voisin nuit autant qu'un bon profite.
Rencontrer bon voisin n'est pas gloire petite.

Voici un autre passage qui a un petit air d'idylle tout aimable :

Quand le chardon fleurit.
Quand c'est la saison d'été,
Le soleil brûle et sèche le corps.
Mais pour te rafraichir il te faut avoir lors
Au pied d'un haut rocher en un plaisant ombrage
De bon vin biblien, du tourteau, du laitage
De chèvres sans petits, et de la chair encor
D'une génisse à qui n'a point touché le tor,
Et de jeunes chevreaux ; puis après que l'envie
De manger, en ton cœur sera toute assouvie,
Boy de bon vin cleret, à l'ombre t'asseant,
Et tournant le visage au vent te récréant.

En somme, cette traduction est agréable à lire, et le vieil Hésiode s'accommode bien du langage gaulois et naïf de son traducteur. Le Gras affectionne peut-être, encore plus que ne l'a fait Ronsard, les mots composés à l'imitation des Grecs ; il dit : *les bœufs corne-crochus*, *les chiens aspre-dents*, etc. Ridicule chez Ronsard, ces épithètes sont plus à leur place dans une traduction du poëte d'Ascrée.

Vte de G.

538. Lescarbot (*Marc*). Les Muses de la Nouvelle-France. *Paris, J. Millot*, 1609; in-8, v. f., fil., tr. d... 75—»

Très-bel exemplaire d'un volume rarissime. — Marc Lescarbot, avocat au Parlement, naquit à Vervins dans le XVI[e] siècle, et mourut vers 1630. Il fit de longs voyages en Europe et en Amérique. Dans les premiers jours de 1606, il s'embarqua sur un vaisseau destiné pour la Nouvelle-France; il arriva au Port-Royal en juillet, contribua à former les premiers établissements au Canada et repartit pour la France au mois d'août 1607. A son retour il écrivit une relation de ces pays encore peu connus, et la publia en 1609; une seconde édition, augmentée, parut en 1611; et enfin, une troisième édition avec de nouvelles additions, en 1618. Il fit imprimer à la suite de cette dernière édition *les Muses de la Nouvelle-France*, recueil de vers qu'il avoit composés pendant son voyage en Amérique. Les bibliographes signalent cette édition comme rare et très-curieuse. Mais *les Muses de la Nouvelle-France*, imprimées pour la première fois et séparément en 1609, sont d'une telle rareté qu'elles n'ont été citées que dans une note du *Manuel du Libraire*, ainsi conçue : « La première édition de l'*Histoire de la Nouvelle-France*. Paris, 1609, pet. in-8, vendue 19 sh. (avec *la Muse*), Héber. »

Nous indiquerons sommairement les pièces que contient ce recueil: *les Muses de la Nouvelle-France, au roy*; ode pindarique présentée à S. M. en novembre 1607, c'est-à-dire peu de temps après l'arrivée de l'auteur en France; *Adieu aux François retournants de la Nouvelle-France en la France gauloise, du 15 août 1606*. Les biographes ont fort maltraité notre poëte en parlant de son *Tableau de la Suisse;* il nous suffira, pour le réhabiliter, de transcrire le début de son *Adieu du 15 août 1606 :*

Allez doncques, vogués, ô troupe généreuse,
Qui avés surmonté d'une âme courageuse
Et des vents et des flots les horribles fureurs,
Et de maintes saisons les cruelles rigueurs,
Pour conserver ici de la françoise gloire,
Parmi tant de hazards l'honorable mémoire.
....
Fatiguez de travaux vous nous laissés ici
Ayant également l'un de l'autre souci.
Vous, que nous ne soyons saisis de maladies
Qui facent à Pluton offrandes de nos vies;
Nous, qu'un contraire flot, ou un secret rocher
Ne vienne votre nef à l'impourvu toucher.
Mais un point entre nous met de la différence:
C'est que vous allez voir les beautés de la France.
....
....

Et nous comme perdus parmi la gent sauvage
Demeurons étonnez sur ce marin rivage,
Privez du doux plaisir et du contentement
Que là vous recevrez dès votre avénement.

Le Théâtre de Neptune, représenté sur les flots du Port-Royal, le 14 novembre 1606, au retour du sieur de Poutrincourt, du pays des Armouchiquois. — *Adieu à la Nouvelle-France, du 30 juillet* 1607.. Cet *Adieu*, commencé au Port-Royal, fut continué sur la mer. Aussi le poëte termine-t-il cette longue et curieuse description du Port-Royal, des animaux et des végétaux qu'on trouve au Canada, par ces deux vers :

Cherchant dessus Neptune un repos sans repos,
J'ay façonné ces vers au branle de ses flots.

Ode à M. de Monts, lieutenant général pour le roi, en la Nouvelle-France. — *Ode à M. de Poutrincourt, grand sagamos en la Nouvelle-France.* Sagamos est un mot de la langue des sauvages qui signifie capitaine, chef. *Sonnet à M. de Champ-Doré, capitaine de marine en la Nouvelle-France.*

La pièce la plus intéressante est : *La défaite des Sauvages Armouchiquois par le sagamos Membertou et ses alliez sauvages, en la Nouvelle-France, au mois de juillet 1607.* Le récit poétique est précédé d'une introduction en prose, où l'auteur explique les causes de cette guerre entre les Armouchiquois et les Souriquois. Les noms de plusieurs guerriers sauvages, ainsi que des phrases en langage souriquois, sont inscrits dans les vers de M. Lescarbot. Le sagamos Membertou, chef desdits souriquois et ami de la France, remporta la victoire.

Ce recueil est fort important pour l'histoire du Canada, à l'époque des premières expéditions françoises. L'*Histoire de la Nouvelle-France* avoit été imprimée avant *les Muses*, car l'auteur renvoie fréquemment à cette histoire, en indiquant le chapitre et la page. C'est par suite de la connexité des deux ouvrages que M. Lescarbot les réunit dans l'édition de 1618.

Ap. B.

539. Lescarbot (*Marc*). Le Tableau de la Suisse et autres alliez de la France ès-hautes Allemagnes ; auquel sont descrites les singularités des Alpes, et rapportées les diverses alliances des Suisses, particulièrement celles qu'ils ont avec la France. *Paris, Adr. Perier*, 1618 ; in-4, vél. . . . . 40— »

Bel exemplaire, d'une excellente conservation. En 1612, Marc Lescarbot acompagna Pierre de Castille, ambassadeur en Suisse, et parcourut les treize cantons. Son *Tableau de la Suisse* est le récit de ce voyage, ré-

digé en vers françois. « Cet ouvrage, dit Viollet Le Duc, donne une idée assez favorable du talent descriptif de l'auteur. Marc Lescarbot écrivoit facilement en vers. Le *Tableau de la Suisse* n'est guère autre chose qu'un itinéraire rimé. On y trouve le détail des villes et des bourgs plus que les impressions du voyageur. Marc Lescarbot, en somme, est moins un poëte qu'un observateur et un naturaliste. Il s'étend sur les mœurs du chamois et de la marmotte, mais ne dit rien du spectacle grandiose des hautes cimes. » On lit dans la *Biographie universelle* de Michaud : « Le *Tableau de la Suisse*, in-4 de 79 pages. Cet ouvrage est écrit en vers fort plats et fort ennuyeux, mais on y trouve des particularités intéressantes qui le font rechercher des amateurs. L'auteur y réfute l'opinion, déjà répandue de son temps, que le Rhône traverse le lac de Genève sans y mêler ses eaux. La *Description des bains de Feffers*, qui fait partie de ce livre, avoit déjà paru séparement : *Lyon, de Tournes* ; 1613, in-4 de 8 p. »

Ces appréciations ne sont pas très-exactes. En effet, notre poëte n'a point oublié de décrire ses impressions de voyage et le *spectacle grandiose des hautes cimes*. Nous citerons pour exemple les passages indiqués ainsi par des notes marginales : *Horreur des Alpes aux sources du Rhin et du Rhône; Le plus haut lieu habité de l'Europe ; L'Estat des Hautes-Alpes; Les fourches des Grisons et du Valais;* etc. Le rédacteur de la *Biogr. univ.* a compté 79 pages dans un volume qui en contient 96. Nous ajouterons que les vers de Marc Lescarbot ne sont ni plus *plats* ni plus *ennuyeux* que ceux de ses contemporains, et qu'ils ont au moins l'avantage d'avoir été composés sur un sujet intéressant. Mais laissons reposer en paix la muse de Marc Lescarbot, et parlons de sa prose. C'est presque une découverte, puisque les bibliographes ne se sont pas aperçus que le *Tableau de la Suisse* étoit écrit en vers et en prose. Il paroît que M. Lescarbot cultivoit la dédicace. Son poëme est précédé de trois épîtres dédicatoires. La première, adressée à Louis XIII, est signée LE FRANC GAULOIS, et voici sa requête : « Plaise à V. M. donner quelque favorable œillade à ce Tableau et à son ouvrier, lequel attend l'occasion d'estre employé à quelque chose pour vostre service, soit en ce monde, soit en l'autre de votre Nouvelle-France, où il espère ne vous estre inutile, s'il plait à V. M. de l'honorer de ses commandements, et semer quelque chose pour en retirer une ample moisson. » La seconde, adressée à très-magnifiques et très-honorés seigneurs MM. les bourguemestres, etc., des treize cantons suisses, est ornée de 21 écussons finement gravés aux armes des cantons et des autres alliés de la France. Dans la troisième, adressée à Pierre de Castille, ambassadeur en Suisse, on remarque certaines phrases qui ressemblent assez à une réclame : « Voilà l'emploi de mon loisir, lequel je ne veux m'imaginer estre *cedro dignum opus;* aussi n'en attends-je point de ces *coronnes* de laurier, qui n'ont que pauvrement donné à repaistre à Homère et plusieurs autres qui l'ont suivi. .....Je me contente d'apporter... ce peu que je sçay faire, n'ayant oncques rien gaigné à ce mestier auquel je m'estudierois davantage, si par les lettres on pouvoit parvenir en France. » La profession d'homme de lettres a rarement conduit aux honneurs et à l'opulence; on

s'en est plaint dans tous les siècles. Cependant aujourd'hui les hommes de lettres savent conserver leur dignité ; ils souffrent peut-être, mais ils ne tirent plus à vue sur les grands et sur les riches par des dédicaces humiliantes qui rappellent le temps où, chez les Romains, les grammairiens, les rhéteurs et les poëtes, étoient des esclaves. Les dédicaces du *Tableau de la Suisse* sont suivies de l'*Ordre des cantons selon les séances* et *selon l'époque de leurs alliances*, ainsi que de plusieurs autres particularités relatives à l'histoire de la Suisse. Les 26 pages qui terminent le volume renferment le texte françois des traités d'alliance conclus avec les Suisses par les rois de France, depuis Charles VII jusqu'à Henri IV, et enfin, *la Caroline ou Confirmation par Charles-Quint de la souveraineté temporelle accordée par Charlemagne à l'évêque de Sion*, ainsi que l'acte de *renonciation à ce prétendu droit*, contre lequel les habitants du Valais s'étoient insurgés.

Nous avons cru devoir donner à cette analyse une extension inaccoutumée, afin de prouver que le livre de Marc Lescarbot est encore plus important pour l'histoire de la Suisse que pour la collection des poëtes françois.

AP. B.

540. LESCARBOT (*Marc*). Discours sur l'origine des Russiens et de leur miraculeuse conversion, par le cardinal Baronius; traduict en françois par Marc Lescarbot; nouvelle édition, revue et corrigée par le prince Galitzin. *Paris, J. Techener* (*typogr. de Ch. Lahure*), 1856; mar. rouge, fil., tr. dor. (*Hardy*) .... 18— »

Ce *Discours* de Baronius, traduit en françois par Marc Lescarbot, fut publié, à Paris, en 1599. Cette traduction, devenue excessivement rare, a été réimprimée par les soins du prince Augustin Galitzin, qui l'a revue, corrigée et augmentée d'une introduction. Nous ne répéterons point ce qu'on a déjà dit, dans le *Bulletin*, de cette réimpression. Nous nous dispenserons de signaler l'importance de l'ouvrage pour l'histoire religieuse de la Russie, la sollicitude éclairée de l'éditeur, qui a rendu cette nouvelle édition digne des amateurs de beaux et bons livres, par l'élégance du format, des vignettes, des caractères typographiques, et la beauté du papier. Notre seul but est de réunir aux *Muses de la Nouvelle-France* et au *Tableau de la Suisse* que nous venons de cataloguer cette œuvre de la jeunesse de M. Lescarbot. Nous regrettons de ne pouvoir ajouter à ce catalogue l'*Histoire de la Nouvelle-France*; nous aurions offert à nos lecteurs les œuvres complètes de Marc Lescarbot, œuvres dont la rareté n'est certainement point le seul mérite.

AP. B.

541. MAGISTRIS (*Martin*, à). Contemplatio melliflua et bonæ ac piæ eruditionis plenissima super Salve Regina.

Parrhisiis, Jod. Badius Ascensius, 1519; pet. in-4, d.-rel., v. viol........................ 15— »

Volume parfaitement conservé, et imprimé avec soin par Josse Bade; sa marque est sur le titre. Une biographie manuscrite de ce célèbre typographe, extraite du *Moniteur de la Librairie (ann. 1845)*, est inscrite sur la garde du livre. Martin à Magistris, théologien de la Faculté de Paris, appartenoit sans doute à la même famille qu'Hyacinthe de Magistris, Italien, missionnaire jésuite, né en 1605; François de Magistris, chanoine à Naples en 1661, et Simon de Magistris, prêtre de l'Oratoire, né en 1728. Le *Contemplatio melliflua* est un de ces nombreux ouvrages mystiques qu'on recherchoit tant au moyen âge, et qui, de nos jours, n'attirent plus l'attention que par les titres bizarres dont ils sont ordinairement illustrés. Ce livre avoit été déjà imprimé, peut-être, au xve siècle; mais il étoit devenu fort rare. Pour complaire au cardinal de Bourbon, à qui cette édition est dédiée, Josse Bade rechercha l'ouvrage de Martin à Magistris, le découvrit avec peine, attendu, dit-il, qu'il n'en restoit qu'un seul exemplaire, et le réimprima en 1519. On ne sauroit analyser cette paraphrase, qui n'offre rien de saillant, et qui, malgré l'épithète de *Melliflua*, ne nous paroît pas très-agréable à lire.

Ap. B.

542. Métaphrastes (*Siméon*). In gesta sancti Nicolai, cognomento magni, Myrensis episcopi; vera historia e græco in latinum versa: Leonardo Justiniano, patritio veneto, interprete. *Parisiis, vænit Simoni Colinæo*, 1521; pet. in-4, cart............... 15— »

Les Vies des Saints, de Métaphraste, traduites en latin et imprimées séparément, sont rarissimes. Cet exemplaire de la *Vie de saint Nicolas*, traduite par Léonard Giustiniani, est imprimé par Simon de Colines, est orné sur le titre d'un portrait de S. Nicolas, et parfaitement conservé avec toutes ses marges.—Siméon le Métaphraste, ancien hagiographe grec, naquit à Constantinople, dans le xe siècle, d'après Allatius, ou dans le xiie, suivant César Oudin. Il avoit été surnommé le Métaphraste, parce qu'on lui reprochoit d'avoir paraphrasé les *Vies des Saints* qu'il a publiées. Cependant, sa *Vie de saint Nicolas* n'offre rien de plus extraordinaire que les Actes du même saint si populaire en Orient, recueillis par d'autres auteurs. Au surplus, l'éditeur, Pierre Gillius d'Albi, dans sa lettre à Guillaume Boisset, abbé de Cîteaux, rend hommage à la véracité de Métaphraste. Il déclare qu'il a fait imprimer cette *Vie*, afin de la substituer aux contes ridicules qu'on débitoit depuis trop longtemps sous le titre d'Actes de saint Nicolas; et, à ce sujet, il cite comme un tissu de fables la *Légende dorée*, ainsi que plusieurs ouvrages de ce genre.

J. Carnandet.

543. Le Moine galant, ou la Vie de dom F..., bernardin, écrite par lui-même. *S. n.*, 1756, in-8° de 78 p., dont les 4 premières non chiffrées, v............ » — »

Le marquis de Paulmy, dans le catalogue de sa bibliothèque, dit que c'est là un de ces livres dont on ne sait jamais l'auteur. La dédicace à l'abbé de ***, laquelle est très-sérieuse, porte la signature du chevalier de R...., qui offre ce faible ouvrage au meilleur de ses amis : « Je te dois préférablement cet hommage, dit le chevalier, par tes services, notre ancienne amitié et ton mérite, aussi illustre que ta naissance, seul endroit par où je puisse me dire ton égal. » Quoique le titre équivoque du *Moine galant* semble devoir reléguer ce livre parmi ceux de l'Enfer des bibliothèques, nous nous faisons un devoir de l'innocenter, en déclarant qu'il renferme un roman d'aventures, ou plutôt des Mémoires véritables semés d'histoires amoureuses qui paroîtroient décentes à côté des romans de Crébillon fils. On voit que cet honnête homme de moine, en racontant ses exploits galants, s'est bien gardé de scandaliser ses lecteurs.

P. L.

544. Paquelin. Apologème pour le grand Homère, contre la reprehension du divin Platon sur aucuns passages d'iceluy, par Guillaume Paquelin, Beaunois. *Lyon, Charles Pesnot*, 1577; in-4, d.-rel., dos et c. de v. br., fil............................ 38— »

Volume rare; bel exemplaire. — Guillaume Paquelin, né à Beaune le 25 novembre 1575, mourut le 29 mars 1632. Il entra dans la Société des Jésuites; mais, ayant eu à s'en plaindre, il les quitta et écrivit contre eux quelques livres assez violents. L'*Apologème pour Homère* est l'ouvrage le plus rare de Paquelin; il n'est pas même indiqué par Papillon dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*. — Les préliminaires de ce volume se composent d'une dédicace au parlement de Dijon et de deux sonnets à la louange de l'auteur, par J. Brethe, Beaunois, et par Estienne Guyard, *marchand* à Beaune. Voici quelle fut l'origine de l'*Apologème* : on sait que Platon n'a point admis dans sa république les poëtes ni les autres *fabricateurs de fables*. A cette occasion, il critiqua le sens moral et politique de plusieurs passages des poëmes d'Homère. Paquelin recueillit tous les passages incriminés, les traduisit en vers françois, et entreprit de réfuter les observations du célèbre philosophe grec. Tel est le sujet du livre publié par notre écrivain bourguignon. Les derniers feuillets du volume contiennent un *sonnet* adressé *à la bonne ville de Beaune*, et une *ode* en 72 vers de six syllabes, *sur la misère des troubles;* elle est signée *vostre Paquelin.* Dans le sonnet à la ville de Beaune, l'auteur dit :

Bellone, c'est de toy que Beaune le nom porte,
Ville digne du nom, mais ô Sémelien,

Elle deburoit aussi porter marques du tien,
Veu le nectar sacré qu'au tyrse elle rapporte.

Pourquoi n'avoir pas ajouté que Beaune auroit dû *porter* également *les marques* du dieu des vers, puisque la poésie y étoit fêtée jusque dans la boutique d'Est. Guyard?

545. Passio sive legenda x. millium martirum. *Hanc legendam fecit imprimi Colonie reverendiss. Raymundus cardinalis Gurcensis ad Germaniam apostolice sedis de latere legatus, an. Dni 1503;* pet. in-4 de 4 feuill., goth., fig., cart........................ 15— »

Cette plaquette, très-rare, est ornée sur le titre des armes de la ville de Cologne, gravées en bois et encadrées de figures fantastiques; on voit encore sur le dernier feuillet une gravure représentant saint Achate, l'un des dix mille martyrs, au-dessous d'un Christ crucifié. —Raymond de Gurck, cardinal et légat en Allemagne, fit imprimer, à Cologne, ce petit volume, afin de le distribuer *gratis* aux églises et aux divers personnages qui avoient reçu quelques reliques des dix mille martyrs, apportées par le légat de la ville de Rome et d'autres lieux.

Cette légende, imprimée avant celle des quatre saintes de la *société* des onze mille vierges, ci-dessus cataloguée n° 536, n'a point la forme des légendes destinées à être lues pendant les offices. C'est une histoire très-curieuse, très-invraisemblable et très-fertile en anachronismes, du martyre de dix mille soldats romains convertis à la foi du Christ, au milieu d'une bataille, et crucifiés tous le 22 juin, par ordre de l'empereur Adrien.

Ap. B.

546. Les Portraits de la Cour, c'est-à-dire du Roy, des princes, des ministres d'Estat et autres. *Cologne*, 1668, p. in-12 de 91 p., v. f. fil. tr. d. (*Niedrée*).. 28— »

Charmant exemplaire d'un petit livre rare. C'est une réimpression, faite en France, des *Divers Portraits*, composés par Mademoiselle de Montpensier et publiés pour la première fois en 1659. Ces portraits eurent une vogue prodigieuse à la cour et dans le grand monde; ils décidèrent la mode des portraits; chacun se mêla d'en faire et chacun voulut avoir le sien. Ceux-ci ont un intérêt historique réel, eu égard à la position personnelle de l'auteur, qui étoit à même de *pourtraire* d'après nature le roi, les princes et les ministres. Mademoiselle de Montpensier n'a pas manqué de faire figurer son propre portrait dans cette galerie : « Elle est de belle et grande taille, d'une mine masle et eslevée, d'une démarche libre et hardie. Elle a un port majestueux et un abord assez agréable; son humeur est impatiente, son esprit actif et son cœur ardent en tout ce qu'elle entreprend. » Elle

explique ainsi d'avance ses amours avec le duc de Lauzun. Un passage très-remarquable, qui mérite d'être cité, concerne le Louvre : « Le dessein du Louvre, de faire quatre grandes cours où l'on puisse mettre six mille hommes en bataille. Et, outre la régularité des bastiments et leur industrieuse architecture qu'on prétend devoir surpasser tout ce que l'Art a produit de grand et de merveilleux dans le reste du monde, on y cherche la commodité pour y loger toute la famille royale et tous les principaux officiers de la couronne. »

P. L.

547. Saint Jérome. Lettres de saint Jérôme, traduites en françois, avec des notes par dom Guillaume Roussel. *Paris*, 1704; 3 vol. in-8°, portr. mar., fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........................... 36— »

« Le traducteur fait connoître dans la préface l'importance des lettres de saint Jérôme. La traduction en est excellente, tant pour l'exactitude que pour le style fleuri et élégant; les remarques sont solides, judicieuses, d'une saine critique, et pleines de recherches utiles. Le troisième volume contient les lettres critiques de saint Jérôme sur l'Écriture-Sainte, à l'exception de celles qui sont trop chargées de grec et d'hébreu. D. Roussel y a joint les lettres de saint Jérôme à saint Augustin, et de saint Augustin à saint Jérôme. Quoique déjà traduites par M. du Bois dans sa version françoise des lettres de saint Augustin, ce troisième volume a été traduit sur l'édition de saint Jérôme donnée par D. Jean Martianay. A la fin, on a ajouté des Maximes morales, tirées des autres ouvrages de saint Jérôme. Elles sont très-utiles pour le règlement des mœurs et pour la pratique des vertus chrétiennes. » « Dom Guillaume Roussel, disent les journalistes de « Trévoux, vient de mettre les lettres de ce saint docteur entre les mains « de tout le monde, par la belle traduction qu'il en a faite en françois. « On peut dire qu'il a représenté dans notre langue une partie des beau« tés de son auteur. Il a imité le style ingénieux et élevé de saint Jérôme, « et il a rendu jusqu'au sublime de ses pensées. »

Dom Roussel, un des plus beaux esprits de la congrégation de Saint-Maur, étoit né à Conches, en Normandie, d'une des meilleures familles de la ville. A l'âge de vingt et un ans, il se consacra à Dieu par des vœux solennels, le 23 septembre de l'an 1680, dans l'abbaye de Notre-Dame de Liré, au diocèse d'Évreux. Il fit ses études avec le plus grand succès, et ne tarda pas à donner des preuves de ses talents pour la prédication; mais il préféra bientôt la tranquillité d'une vie privée aux fonctions éclatantes du ministère évangélique. Il se retira dans l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, et ensuite dans celle de St-Nicaise de Reims, où il s'occupa utilement d'études sérieuses. Les supérieurs l'ayant fait venir dans le monastère de Notre-Dame d'Argenteuil, il y finit ses jours, le 5 d'octobre 1717, âgé de 59 ans. » (*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur.*)

548. Trigaut. De Christianis apud Japonios triumphis, sive de gravissima ibidem contra Christi fidem persecutione exorta anno MDCXII usq. ad annum MDCXX, libri V. Auctore Nicolao Trigautio Soc. Jesu, Belga Duacensi. Cum Raderi auctario et iconibus sadelerianis. *Monachii*, 1623, pet. in-4; front. gr., 17 grav. sur cuivre, peau de truie, empreintes à froid, ais en bois, fermoirs (*Anc. rel.*)................ 38— »

Livre RARE et curieux.—1re édition.—Nicolas Trigaut, jésuite, missionnaire en Chine, naquit à Douai en 1577, et mourut à Nanking, le 14 novembre 1628. Il s'étoit embarqué pour la première fois le 5 février 1607, mais il ne pénétra dans la Chine qu'en 1610. Vers 1613, il fut renvoyé par ses supérieurs en Europe, afin d'y rendre compte de l'état et des besoins des Missions. Enfin, il repartit de Lisbonne en 1618, avec 44 missionnaires, dont plusieurs moururent pendant la traversée, et il rentra en Chine l'an 1620. Avant de quitter l'Europe pour n'y plus revenir, il publia cette curieuse relation, dans laquelle on trouve des détails importants pour l'histoire du Japon. La dédicace aux ducs de Bavière est datée : *Ulyssiponensi ex portu cum sociis ad Sinas soluturus. Anno sal.* 1618 *mense april. L'ouvrage* de Nic. Trigaut finit avec l'année 1616; mais un autre jésuite, nommé Rader, a ajouté aux 5 livres de l'auteur un *Appendice* de 22 pages, qui comprend le récit des persécutions exercées contre les chrétiens pendant les années 1617-1620, et un catalogue général des missionnaires qui ont souffert le martyre depuis 1612 jusqu'en 1620.—Ce volume est orné d'un très-beau frontispice et de 17 grandes gravures sur cuivre, exécutées par Raphaël Sadeler. La marque de cet habile artiste (une tortue avec la devise : *Sub parvo sed meo*) est placée sur le verso du dernier feuillet. Les 17 gravures représentent des scènes horribles : c'est une série de supplices incroyables. On est effrayé de l'atrocité des tourments infligés aux chrétiens par les Japonais; et l'on seroit tenté de révoquer en doute l'exactitude de cette relation, si les Indiens ne nous avoient pas montré à quel point les idolâtres de l'Asie savent pousser le raffinement de la cruauté.

Ap. B.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; CH. ASSELINEAU; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

SEPTEMBRE.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE SEPTEMBRE.

VARIÉTÉS LITTERAIRES

MORALES ET HISTORIQUES

PAR M. S. DE SACY

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE

---

2 VOL. IN-8°; DIDIER, QUAI DES AUGUSTINS

I.

Si je me proposois simplement de louer M. de Sacy dans ce *Bulletin*, dont il est un des rédacteurs et des inspirateurs les mieux accrédités, la besogne seroit facile et ne blesseroit en rien ma conscience.

Il me semble toutefois qu'un livre qui résume toute la vie d'un écrivain aussi laborieux que célèbre, d'un académicien distingué, mérite mieux qu'une couronne, quand même j'aurois qualité pour la décerner. M. de Sacy est journaliste, il s'en fait gloire; et c'est le journal qu'il honore par son talent qui lui a valu les honneurs académiques. Ce n'est donc pas lui manquer de respect que de le traiter en journaliste, et de discuter son livre, comme lui-même discuteroit un chapitre d'histoire littéraire.

L'histoire littéraire est une conquête, parlons mieux, une création de notre siècle. Précédemment, l'histoire littéraire n'existoit que dans les commentaires, dans les mémoires et dans les *anas;* on n'alloit guère plus loin (je parle en général, bien entendu) que la biographie d'un auteur, l'examen d'un livre ou la caractérisation d'un genre. Il étoit réservé au XIXe siècle de chercher la parenté des écrivains entre eux, d'étudier la filiation des divers génies, et de faire à travers les

livres l'histoire des idées. Faire des livres sur les livres étoit une conséquence forcée de la découverte de l'imprimerie. Lorsque le nombre des livres se fut multiplié au delà de toute proportion avec le temps que la masse du public peut donner à la lecture, il fallut bien inventer une littérature spéciale, intermédiaire, littérature de résumé, d'analyse, qui livrât à ce public si occupé, si affairé, la quintessence de ce qu'il ne pouvoit pas lire par lui-même. Par là de nouveaux devoirs et en même temps une fonction plus élevée furent dévolus à l'homme de lettres. Je dirai même, sans vouloir donner à cette allégation plus d'importance que n'en mérite une opinion personnelle, que l'homme de lettres m'a toujours paru être un produit direct de l'invention de l'imprimerie. N'est-ce pas un type d'écrivain tout moderne que cet homme, qui, sans être personnellement ni poëte, ni romancier, ni historien, ni dramaturge, a le sentiment vif de tous les arts; qui s'inquiète de tout, étudie tout et répond à tout? Combien ne diffère-t-il pas du *litteratus* et du rhéteur de l'antiquité, toujours prêt, il est vrai, à parler de *omni re scibili*, mais à son choix ; de ce *litteratus egens* que Juvénal nous montre louant à crédit une salle d'audience pour y faire, ce que font de notre temps les orateurs-voyageurs anglois et américains, des lectures ou des leçons sur des sujets préparés? L'homme de lettres, lui, le nôtre, ne prévient pas le public ; c'est le public qui le prévient et qui l'interroge, et c'est l'honneur du métier que d'être prêt à la réponse. Certes, il falloit une révolution, il falloit bien que le livre fût inventé, pour que l'on vit ce phénomène d'un écrivain aimant les livres d'autrui au point d'oublier d'en faire lui-même; car la remarque est bonne à faire ici : tandis que le poëte, le romancier, l'historien, le dramaturge, peuvent être indifféremment voyageurs, *dilettanti*, coureurs d'aventures, l'homme de lettres est toujours, et avant tout, *bibliophile*.

La Harpe a donné de l'homme de lettres une définition qui m'a toujours frappé : « C'est, dit-il, celui qui cultive sa rai-

son pour ajouter à celle des autres. » Otez à cette phrase l'emphase philosophique qui est le défaut du temps; supposez, par exemple, que La Harpe ait dit simplement : *Un homme qui s'instruit pour le profit de tous*, et nous aurons la plus exacte définition de la fonction de l'homme de lettres, et du même coup la meilleure réponse à ces questions impertinentes que se permettent aujourd'hui tant de gens qui se font un dandysme de mépriser la littérature et s'en vont demandant avec des airs endormis : — Qu'est-ce qu'un homme de lettres? A quoi sert un homme de lettres?

— A quoi il sert, c'est La Harpe qui vous répond : « Il s'instruit pour vous, pour votre instruction. » Ce livre, que vous n'avez pas le temps de lire, il le lit pour vous. Cette question, que vous n'avez pas le loisir d'étudier ou le moyen de comprendre, il vous la livre tout étudiée et tout élucidée. Que sauriez-vous de ces livres qui sont le luxe de la science, vous qui avez à peine le temps d'en acquérir le nécessaire? Que sauriez-vous de Rabelais et de Dante, de Shakspeare et du second Faust? Que sauriez-vous même de Platon et de Lucrèce? D'où tireriez-vous les opinions que vous émettez journellement sur telles et telles doctrines philosophiques et économiques? Comment seriez-vous si bien renseignés sur le mouvement des idées en Angleterre, en Allemagne et dans tous ces pays si voisins et pourtant si éloignés de vous, tellement séparés du moins par la différence des langues? Enfin que sauriez-vous de ce qui se passe ici même sous vos yeux, à côté et autour de vous, de ce prodigieux mouvement des études historiques et philologiques, s'il n'étoit là, cet homme patient, dévoué et exact à la besogne, lisant, analysant, traduisant et dépouillant à mesure toutes les pièces de cette correspondance universelle? Ces idées, ces notions *qui sont dans l'air*, comme vous le dites, et que vous respirez si naturellement, c'est lui qui les formule et qui les souffle. Il est pour le public tout entier ce qu'étoient sous François Ier les professeurs-lecteurs du Collége royal : après le lecteur du roi,

il est le lecteur de tous. Et, je le demande, que seroit une société qui ne seroit renseignée ni sur l'histoire ni sur la philosophie, sur rien de ce qui constitue l'ensemble des connoissances humaines? que seroit une nation qui, par ce temps de communications faciles, resteroit uniquement fermée aux communications de l'esprit; sinon une société, une nation de barbares? Sachez-le donc, tandis qu'emportés par la course au clocher de la concurrence, vous sentez diminuer progressivement le temps que vous auriez à donner, comme dit La Harpe, à la culture de votre esprit; tandis que vous passez les jours courbés sur vos pupitres et dans le travail haletant de la profession, il y a quelque part un homme studieux, silencieux, modeste, qui reconquiert pour vous ce temps enlevé aux nobles études; un homme qui vous refait hommes en vous rendant quelque chose de ce fonds général de connoissances que les anciens appeloient les humanités, *humaniores litteræ;* et cet homme là, c'est l'homme de lettres, c'est le journaliste, si vous voulez, et de l'un comme de l'autre, il n'y a pas de personnification plus complète et plus élevée que l'écrivain dont nous avons à vous parler aujourd'hui

II.

La plupart des critiques qui, jusqu'à ce jour, ont parlé du livre de M. de Sacy, n'ont guère manqué de débuter par un reproche dont il est bon de peser la valeur.

Je sais bien que rien n'est si doux que de surprendre un juge en flagrant délit de contradiction avec lui-même; surtout quand ce flagrant délit est l'absolution du blâme qu'il nous a infligé. Mais en voyant cette unanimité de représailles, je m'étonne qu'aucun de ceux qui s'y sont livrés n'ait eu la bonne foi de constater une différence assez notable entre le grief du juge et ceux qu'il a condamnés. Voici l'affaire: M. de Sacy n'aime pas les livres faits avec des articles de jour

naux. C'est l'opinion d'un journaliste qui estime sa profession et qui veut que le travail du journal ait avant tout son caractère *journalier*. Peut-être voit-il quelque inconvénient à ce qu'un journaliste, en écrivant son article, pense un peu trop au volume ; et assurément il y en a beaucoup. Cette opinion, M. de Sacy l'a maintes fois exprimée fermement, sévèrement quelquefois ; et, dans son ouvrage, il y revient en deux ou trois passages qu'il lui eût été bien facile de retrancher sans doute, et qu'il a très-bien fait de conserver.

Là-dessus, grande récrimination : « — Ah ! ah ! disent les critiques, nous vous y prenons à votre tour ! vous aussi vous faites des livres avec vos articles. Et quel livre ! deux gros volumes avec préface ! Avez-vous été assez sévère pour nous autres ! Combien de fois et sous combien de formes ne nous avez-vous pas répété que le livre est le livre et que le journal est le journal ; et qu'il n'y a que des paresseux et des vaniteux qui se hâtent de brocher des articles en volumes, pour se dispenser de se présenter devant le public avec des travaux plus mûrs ! Enfin vous y voilà donc ! »

Eh bien ! examinons la cause d'un peu plus près. Je suis moi-même de l'avis de M. de Sacy ; et, qu'on me passe cette petite vanité de me montrer d'accord avec un critique célèbre, je l'ai dit autrefois fort nettement en parlant à un propre collaborateur de M. de Sacy, à un jeune écrivain dont je ne méconnois, dont je n'ai jamais méconnu le talent ni le savoir, mais qui dans cette circonstance me sembloit un peu trop pressé de prendre les devants sur le jugement de la postérité.

« C'est une invention récente, disois-je, que celle de ces collections d'articles qui visent à être des livres ; et, n'en déplaise à M.***, c'est une invention mauvaise. Un article est un article : c'est un jugement nécessairement improvisé, destiné à éclairer et à diriger l'opinion du public. C'est, en un mot, une besogne essentiellement *journalière*, et qui ne peut sortir des conditions du journal. Un article écrit en vue de la

postérité manque son but : il est écrit pour l'auteur et non plus pour le public. C'est peut-être à la maladie du volume que nous devons l'envahissement de cette critique par *à côté*, qui consiste à broder, sur un titre quelconque, des variations plus ou moins risquées.... Lire dans un livre le compte-rendu d'un autre livre, à quoi bon? Vous avez beau, pour donner à vos articles une apparence de cohésion, les diviser en quatre ou cinq livres : un pour l'érudition, un pour la philosophie, un pour la fantaisie, etc., etc. Vous ne pouvez ni me tromper, ni me convaincre; il n'y a d'autre liaison entre ces parties que la ficelle du brocheur. Et puis, de quel intérêt peut-il être pour nous de retrouver dans un volume des articles encore tout frais dans notre mémoire, et qui n'ont plus même le mérite de l'actualité? Car les choses en sont venues là, qu'on n'attend plus l'année révolue : tant l'impatience est grande de lire son nom sur une couverture (1) ! »

Voilà le mal ! et encore aurais-je pu ajouter ceci : qu'un journaliste qui pense à réunir ses articles s'apprête à l'avance à les soumettre à la critique; et n'est-il pas à craindre que cette prévision ne coûte quelques sacrifices à son indépendance? Aussi, sans réclamer, comme le faisoit M. de Sacy en 1835, un règlement qui mette les réimprimeurs d'articles au ban de la littérature, je souscrirais volontiers à un arrêt qui imposeroit, au *minimum*, un délai de dix ans pour la réimpression. Un article qui, après dix ans écoulés, a conservé quelque intérêt, mérite peut-être d'être réimprimé. Mais combien, au bout de ce temps d'épreuve, auroient tout perdu avec l'à-propos !

M. de Sacy ne s'en est pas toujours tenu à cette rigueur, je l'avoue. Mais si ses derniers articles portent la date de 1856, n'oublions pas que les premiers remontent jusqu'en 1828. C'est donc une période de trente ans, trente ans d'une vie studieuse et applaudie, qu'il soumet à l'approbation du

(1) *Athenæum français* du 23 février 1856.

public; et, si nous défendons au critique né d'hier, au critique improvisé de nous faire ruminer ses œuvres et de se consacrer lui-même avant l'âge requis, pouvons-nous contester à l'écrivain parvenu à la maturité de l'âge et du succès le droit de rappeler à ses contemporains les titres qui ont fait sa réputation?

Imprudents critiques! mais n'est-ce point votre cause même que plaide cette publication? N'est-elle pas la meilleure réponse et la plus nette au choix que l'Académie a fait d'un de vos confrères, et auquel lui-même vous associoit si cordialement dans son discours de réception? L'Académie a choisi un journaliste, a dit M. de Sacy à ses nouveaux collègues; vous avez reconnu, consacré l'importance littéraire du journal dans la vie intellectuelle des sociétés modernes. Vous avez donné à la *presse* ses grandes entrées là où n'avoient pénétré jusqu'à ce jour que la tragédie et l'histoire, la poésie et l'éloquence. Eh bien! voici donc des articles de journal! Et puisque c'est à eux, et à eux seulement que je dois vos suffrages, je veux qu'ils paroissent aujourd'hui sous votre estampille: *Articles de journal par un membre de l'Académie françoise!* — Telle a été la pensée de M. de Sacy; et, pour ma faible part, je le remercie d'avoir si bien servi l'honneur de la profession.

Comment, d'ailleurs, n'être pas désarmé par la modestie du titre? M. de Sacy a-t-il été chercher bien loin le titre de ses deux volumes? S'est-il souvenu même des précédents audacieux établis par des confrères plus jeunes ou moins autorisés que lui, pour grossir l'étiquette de son bagage? Est-ce des *Impressions* qu'il vous offre? ou des *Méditations?* ou des *Mémoires?* A-t-il, lui aussi, dévalisé M. Sainte-Beuve? Point, ce sont des variétés: *Variétés littéraires, morales et historiques.* Et ce titre, qui lui-même rappelle une des divisions élémentaires du journal, n'est-il pas une dernière courtoisie envers la presse?

III.

Il semble, au premier abord, qu'un livre de cette nature échappe à l'analyse. — En effet, comment s'y prendre et par quel bout commencer l'examen d'une série d'articles (et ici il y en a soixante et dix-sept bien comptés) écrits sur différents sujets et à différentes dates? — Mais n'y a-t-il pas autre chose à faire? Ne peut-on, en allant de l'un à l'autre, chercher un caractère général, une inspiration commune, et du même coup un reflet, un écho des passions et des opinions du public pendant un laps de temps donné? C'est là en effet le profit de ces sortes de livres : le journaliste étant un être éminemment collectif, et, comme le dit fort bien M. de Sacy, *un journal étant l'œuvre de ceux qui le lisent autant que l'œuvre de ceux qui le font*, on ne sauroit, à quelque distance que ce soit, toucher à ces jugements éphémères sans soulever et mettre en mouvement, comme la poussière d'un cabinet longtemps fermé, mille et mille atomes qui ne sont autre chose que les spectres de nos passions et de nos pensées. Opinions, caprices, et jusqu'à nos contradictions mêmes, tout est là, tout se retrouve consigné dans ces chroniques journalières que l'on fait bien d'exhumer pour notre enseignement, quand le chroniqueur a été fidèle et qu'il a reçu l'autorité. Ne me demandez donc pas en quoi il importe de relever le sentiment de tel critique de nos jours sur Cicéron, sur Fénelon ou sur La Rochefoucault; car n'est-ce pas constater ce que les révolutions, le temps, les circonstances, les épreuves de toute nature ont introduit de modifications à nos jugements sur des écrits immortels? Qu'est-ce que M. de Sacy étudie principalement en Cicéron? l'orateur? Oui, sans doute, mais à quel point de vue? Est-ce au point de vue de la rhétorique, qui fut celui de tous les critiques du XVIIe et du XVIIIe siècle, et même du commencement du nôtre, qui se sont occupés du père de l'éloquence romaine? M. de Sacy nous parle, il

est vrai, de l'éloquence et du style de Cicéron; il justifie très-nettement et très-finement ses préférences pour tel dialogue sur tel autre, et caractérise vivement, en homme qui s'y est plu, les grâces naturelles et familières de ces lettres, où le *style majestueux de l'orateur se détend et s'assouplit.* Mais ce qui l'intéresse avant tout, c'est le citoyen, c'est l'honnête homme. Il plaint ces temps horribles où il n'y avoit pas de camp pour la vertu. Et quand il s'écrie avec un élan de joie très-sensible, que *le premier des orateurs et des écrivains de Rome a été aussi le plus grand de ses citoyens*, c'est qu'à la date de cet article les devoirs du citoyen étoient ceux qui préoccupoient le plus les consciences, et que la voie qu'il importoit le plus de chercher et de suivre étoit celle de l'honneur politique. L'article sur La Rochefoucauld est un des plus originaux du recueil. J'y retrouve un de ces cris heureux qui échappent souvent à M. de Sacy, et qui illuminent soudainement en y projetant la clarté vivante de notre soleil, la lumière douce, mais toujours un peu vague, d'une étude rétrospective. M. de Sacy admire La Rochefoucauld; il sait que son livre restera toujours «comme un modèle accompli de style,» qu'on y trouvera éternellement « la science du monde proprement dit, » le « talent d'être un galant homme et un honnête homme *sans croire à rien.* » Il convient qu'on ne peut se permettre de condamner « un ouvrage entouré depuis deux siècles de tant d'approbation et d'estime; » tout ce qu'il demande, c'est « qu'il soit permis de ne pas l'aimer et de dire pourquoi ».

— « Que ceux-là, dit-il, se plaisent avec les La Rochefou-
« cauld, les Molière et les Voltaire, qui sont jeunes et qui
« n'ont pas le cœur blessé! Pour moi, c'est fini, les mo-
« queurs me rebutent. Le talent sans âme m'irrite ou m'af-
« flige; je veux être touché, consolé, fortifié. Combien ne
« donnerois-je pas de *Maximes* de La Rochefoucauld pour un
« chapitre des *Élévations à Dieu* de Bossuet, ou pour une
« page de Pascal! » Je ne sais si La Rochefoucauld est encore

aujourd'hui le philosophe de la jeunesse, mais cette protestation mélancolique d'un cœur blessé, et peut-être indigné, m'éclaire singulièrement sur la répulsion instinctive que j'ai toujours eue pour le livre des *Maximes*. Ce n'est point là la mélancolie de l'âge, mais la tristesse d'une âme froissée, déçue par la vie, et qui ne veut pas qu'à ses blessures et à ses déceptions on l'oblige d'ajouter cette douleur suprême de désespérer de tout et de se mépriser elle-même. Aussi M. de Sacy me paroit-il se tromper quand il dit que le livre de La Rochefoucauld convient à la jeunesse. Il n'est le livre d'aucun âge en particulier, pas plus de la maturité que de la jeunesse; il est le livre de certains temps et de certaines époques: il est le livre des époques heureuses. Oui, dans les temps de prospérité et de calme, alors que la vie est facile et régulièrement organisée, l'homme se plaît à se railler de soi-même et même à se calomnier. Que risque-t-il? On ne le prendra point par ses paroles. Il n'a point d'ennemis prêts à se faire une arme de ses aveux. Dans les temps difficiles, dans les temps de crise, c'est autre chose. L'honnête homme, l'homme bon, je ne parle que de celui-là, tire du sentiment de sa douleur une pitié universelle. Il veut aimer ses semblables, il veut s'aimer lui-même, et le plus souvent cette charité grave le ramène à un amour plus grave encore, à l'amour de Dieu. Dès lors, que lui font les paradoxes métaphysiques et les sophismes quintessenciés? Que trouvera-t-il dans l'ironie comique et dans l'acrimonie du pamphlet, que le mépris et le dégoût de tout ce qu'il veut chérir, relever, respecter? Gardez pour les jours heureux les bravos du théâtre et le gros rire de la caricature! Quant à moi, je suis malheureux, je suis triste, compatissant, attendri; et certes je préfère à votre misanthropie précieuse, à vos satires, à vos sarcasmes, quelques pages d'une philosophie austère ou la parole émue d'un homme de Dieu.

IV.

Je pourrais, en étendant cet examen aux articles sur Bossuet, sur Pascal, sur Descartes, sur Théodore Jouffroy, etc., montrer dans les jugements de M. de Sacy les pensées et les impressions du temps rendues avec une égale franchise et une égale lucidité. On reconnoîtra quelque jour, j'en suis certain, que la meilleure manière et la seule peut-être de faire l'histoire des opinions et des passions intellectuelles d'une société, c'est de rapprocher les uns des autres les jugements portés à diverses époques par des critiques dignes d'autorité sur les chefs-d'œuvre de la littérature.

Mais il faut se borner. Chacun d'ailleurs a ses prédilections ; et c'est encore un avantage de ces livres-recueils, que chacun en peut prendre ce qui lui plaît et s'arrêter à ce qui lui convient. Je me permettrai donc de déclarer ma préférence pour un article qui n'a été ni des plus loués ni même des plus remarqués (et je m'en étonne) ; mais qui n'en doit pas moins passer, à mon gré, pour un modèle et pour un modèle achevé de cette critique semi-littéraire, semi-historique, la seule qui corresponde à l'état actuel de la science et aux besoins du public. Il s'agit du volume supplémentaire des *Mélanges* de l'abbé de Féletz, que publia il y a déjà plus de quinze ans, malgré ou plutôt avec le désaveu adroit de l'auteur, M. l'abbé Dassance. Dans cet article, M. de Sacy caractérise, disons mieux, explique fort clairement pour nous, nouveaux venus, le rôle quelque peu astucieux du journalisme sous l'Empire. On comprend en le lisant comment il nous est resté de ce temps-là tant de volumes de critique, tant de *Mélanges* et de *Cours de littérature*. C'est que le journalisme avoit alors toutes raisons de se guinder à ces hauteurs du livre. Ce n'est pas seulement les noms de Dussault, de Geoffroy et de Féletz qui justifient ces consécrations ambitieuses ; c'est l'importance qu'avoit prise dans les idées, et conséquemment dans le jour-

nal, la critique littéraire. « La politique n'avoit pas envahi toute la place; ou plutôt la littérature étoit la politique d'alors.... » Tout étoit prétexte à des gens d'esprit qui vouloient montrer tout ce qu'ils en avoient, et qui, heureusement pour eux, étoient en même temps des hommes instruits. Le moindre livre étoit accueilli comme un compère : « on s'arrangeoit des médiocres; on recherchoit les mauvais. » Oh! c'étoit le bon temps pour les écrivains de l'Université! Une traduction des anciens, quelle qu'elle fût, obtenoit les honneurs de deux, de trois, quelquefois de quatre articles de Dussault! La littérature du grand siècle participoit à cette faveur : n'étoit-elle pas un terrain neutre? On parloit des tragédies de Racine comme de la pièce nouvelle, et des satires de Boileau comme du feuilleton d'hier, ou de la dernière séance de l'Athénée. C'est que tout cela étoit nouveau en effet, après ce long oubli, après cette violente distraction de la révolution françoise. « On avoit tout oublié, on rapprenoit tout. » Et l'on croyoit se venger de vingt années de silence imposé aux lettres, en montrant la vieille France parée de toutes ses gloires et escortée de tous ses grands hommes. Mais ce qu'il y a de plus saisissant dans cet article de M. de Sacy, et ce qu'il indique très-finement, c'est que ceux-là qui s'insurgeoient le plus haut en faveur de la monarchie de Louis XIV et de ses grands écrivains, et qui par contre tonnoient le plus fort contre la révolution et la philosophie, étoient eux-mêmes les fils de cette philosophie qui avoit préparé et amené la révolution. « C'étoit le XVIIIe siècle, nous dit M. de Sacy, que je voudrois citer ici tout entier, qui se jugeoit lui-même avec cette rigueur, sans s'en douter! Je dis sans s'en douter, car je crois vraiment que, de la meilleure foi du monde, la plupart des gens qui crioient le plus haut contre la philosophie ne s'apercevoient pas qu'ils en tenoient beaucoup.... Ils aimoient la religion, la royauté, la noblesse, tout ce que, dix ans plus tôt, beaucoup d'entre eux auroient appelé des abus, des préjugés et de ridicules superstitions, de toute

l'horreur que leur avoient inspirée les crimes de 1793! — Des deux éducations que les hommes de cette époque avoient reçues, pour ainsi dire, coup sur coup, la première, celle de leur jeunesse, l'éducation philosophique, régloit leur vie; la seconde, la rude éducation de l'expérience, le souvenir des maux qu'ils avoient soufferts et la haine de la révolution, régloit leurs principes. » Voilà, je m'imagine, un portrait bien tracé, et surtout une contradiction bien expliquée. Avoir fait une révolution et s'en repentir, quelle épine dans une conscience humaine! quel motif permanent d'irritation et de colère!

Ah! je comprends maintenant pourquoi la jeune école littéraire de 1820, monarchique au début, fut tant maltraitée par les deux camps: libérale en littérature, dynastique en politique, elle étoit prise entre deux feux. Les libéraux la trouvoient cagote; les royalistes du feuilleton la trouvoient jacobine: n'attaquoit-elle pas leur palladium, les otages de leur conversion, Boileau, Racine et Louis XIV? Contradiction, ai-je dit tout-à-l'heure. Hélas! ne sommes-nous pas tous des foyers de contradiction! Cette double éducation, celle du maître et celle de la vie, celle de la jeunesse et celle de l'expérience, n'existe-t-elle pas pour tous les hommes, non seulement en politique, mais en morale, en littérature, mais en tout? Et M. de Sacy lui-même, qu'il me permette de le dire pour sa justification, ne laisse-t-il pas transparaître à chaque instant dans son livre les traces de deux éducations littéraires superposées: celle du *Journal des Débats*, novateur et *romantique* en 1830, et une autre personnelle, intime, celle du désenchantement et de la fatigue qui, tôt ou tard, ramène l'homme vers les régions sereines de l'impérissable?

Et cependant M. de Sacy a beau faire: si désenchanté qu'il soit du présent, il ne perdra jamais entièrement le souvenir de ses premiers élans et de ses premiers battements de cœur, lors du grand hallali de 1830. Je n'en veux pour preuve que le long article consacré dans son recueil à M. Jules Janin, et

cette admiration si franche pour l'écrivain à coup sûr le moins classique, le plus capricieux (je fais ce que je puis pour ne pas dire fantaisiste) de la littérature contemporaine. J'ai dit que j'entreprenois sur ce point la justification de M. de Sacy; c'est assurément grande licence de ma part; mais qu'il me le pardonne, car je n'ai d'autres vues que de le laver d'un dernier reproche. — On ne les lui a pas ménagés, on l'a traité avec les honneurs de la guerre. — M. de Sacy, dans sa préface, s'est confessé d'un goût exclusif en littérature. Il avoue qu'il s'en tient au beau déjà connu, et que, quoi qu'on publie désormais de bon ou d'excellent, il a renoncé à faire de nouvelles connoissances. Peut-être ignore-t-il que cette déclaration a fait scandale. On a crié à la superbe, au dédain, à l'injustice; et un homme d'esprit de nos amis, plus cousin de M. de Sacy qu'il n'en a l'air, lui a demandé dernièrement ce que penseroient de cet aveu ses jeunes confrères du *Journal des Débats*, et M. Ratisbonne, et M. Rigault, et M. Taine, ceux-là mêmes qu'il confond dans les honneurs de la dédicace avec les doyens et les aînés de la maison. Je ne sais ce qu'ils en penseront, et s'ils lui en voudront beaucoup; mais moi, leur contemporain, je ne lui en veux pas du tout. En voudroit-on à un amateur de beaux-arts de préférer les peintres primitifs aux peintres modernes, ou la Renaissance à l'art gothique?

La seconde éducation littéraire de M. de Sacy a été faite par la politique. C'est la lassitude de la polémique quotidienne et l'ennui de la discussion à heure fixe qui l'ont poussé vers l'étude calme et reposante des chefs-d'œuvre. Ce qu'il a cherché dans les lettres, c'est un refuge; mieux qu'une distraction, un rafraichissement, une compensation. Lui-même nous le dit: bien des fois, une heure, une seule heure de lecture après le débat le plus tumultueux, l'a délassé, ranimé. Ce calme, cette paix qu'il cherchoit, l'eût-il trouvée près des œuvres toujours contestées, toujours discutées de la littérature contemporaine? Je suis touché, je l'avoue, quand je le vois

se rendant à la Chambre, mettre un petit volume dans sa poche, pour dérober quelques instants à la fatigue de la tension d'esprit. Je suis touché encore de le voir, le soir venu, se retirer, s'enfermer dans sa bibliothèque et, dégonflant ses poumons de l'air énervant des assemblées politiques, aspirer à longs traits les effluves vivifiantes de la pensée des maîtres. « Je n'ai eu le temps, dit-il, de lire que des livres excellents. » Ces livres, il les a relus, médités, approfondis; il les sait, il les possède. De quoi nous plaindrions-nous? En comptant bien, combien trouverions-nous aujourd'hui de critiques capables d'émettre *de plano*, sur les œuvres de la littérature classique ancienne et moderne, un jugement motivé et conçu de longue date? Assurément, si nous sommes gâtés, ce n'est pas de ce côté-là. Balzac se plaignoit qu'il n'y eût plus actuellement de vrais rédacteurs en chef, faute de connoissances solides en littérature. M. de Sacy lui donne un démenti; et la littérature du XIXe siècle doit lui en avoir obligation.

Elle lui en a d'autres encore. N'a-t-il pas montré récemment qu'un journaliste peut non-seulement rendre des services, mais donner de bons et de nobles exemples? Tandis que des écrivains, pour ainsi dire patentés pour la défense de la religion et des bonnes mœurs, s'évertuoient en cent façons, et par la violence, et par le sarcasme, et par l'injure même, à réveiller les cœurs engourdis et à leur redonner quelque zèle pour la foi et pour les vertus de l'Évangile, un mondain, un philosophe, un journaliste enfin (le mot dit tout!) trouvoit sans bruit une voie plus simple, plus digne et, n'en doutons pas, plus profitable. Il réimprimoit de bons et beaux livres. Il nous rendoit le goût de la littérature sacrée en nous remettant sous les yeux, parés avec le soin d'un bibliophile, ces chefs-d'œuvre qu'on se croit trop souvent dispensé de lire dans l'âge mûr, pour les avoir appris à contre cœur dans d'autres temps. Il leur redonnoit l'à-propos par une critique intelligente, sans prétention et sans hauteur. C'étoit

comme une conversation, en apparence désintéressée, à laquelle on se laissoit prendre tout d'abord, l'amour des belles-lettres et la curiosité servant d'excuse contre l'amour-propre philosophique. On achetoit ces livres, on les regardoit, on les feuilletoit; et bientôt, cédant à l'attrait de l'éloquence et de la conviction, on les lisoit et on les relisoit, heureux d'y trouver de si bonnes leçons de style et de si hautes leçons de vie. En ce sens, le succès de la *Bibliothèque spirituelle*, succès que l'on peut bien constater ici après l'avoir constaté ailleurs, est un enseignement précieux qui ne doit pas être perdu pour notre siècle, et qui, j'en suis sûr, sera compté un jour à l'honneur des lettres françoises et à l'honneur de M. de Sacy.

Cet amour du beau et du bien qui a présidé à la publication de la *Bibliothèque spirituelle*, je le retrouve à chaque page dans les deux volumes que vient de publier M. de Sacy. Car il est peu de vies, j'entends peu de vies littéraires, qui présentent plus que la sienne d'unité dans les sentiments et de fidélité aux principes.

C'est un dernier éloge que je veux donner aux *Variétés littéraires* et à leur auteur :

Je connois peu de livres qui fassent plus penser, et sur de plus nobles sujets.

CHARLES ASSELINEAU.

ÉCLAIRCISSEMENT D'UN FAIT

CONCERNANT

LES PROVINCIALES DE PASCAL (1)

A M. LE DIRECTEUR DU *BULLETIN DU BIBLIOPHILE.*

Paris, le 24 septembre 1858.

MONSIEUR,

Vous m'avez quelquefois exprimé l'obligeant désir de me voir contribuer en quelque chose à votre excellent *Bulletin;* mais, tout en aimant beaucoup les livres, je ne suis pas docteur ès livres, je ne suis pas bibliographe, et je me sens plus capable de goûter les curiosités que d'en découvrir.

Voici pourtant un point, un seul petit point, qui pourra intéresser quelques-uns de vos lecteurs, et ceux qui ne trouvent pas qu'il y ait de la minutie dans les moindres remarques ayant trait à un chef-d'œuvre.

Tout le monde a lu, en tête de la troisième *Provinciale*, la *Réponse* que l'auteur suppose que le *Provincial* lui adresse, et dans laquelle il y a deux billets insérés tout à son éloge. L'un est censé d'un des académiciens les plus illustres; l'autre est attribué à une personne que l'on ne veut *marquer* et désigner *en aucune sorte*, et dont il est dit: « Contentez-vous de l'honorer sans la connoître, et quand vous la connoîtrez, vous l'honorerez bien davantage. »

De qui sont ces deux billets? N'est-ce qu'une invention adroite de l'auteur, et une manière indirecte de se louer? ou

(1) On peut lire dans le cours de la publication du *Bulletin du Bibliophile* des articles intéressants sur Pascal, par MM. Cousin, Silv. de Sacy, Sainte-Beuve, Basse, G. Brunet, etc. (*Note de l'éditeur.*)

sont-ils de personnes en effet connues, et que les lecteurs bien informés alors se nommoient tout bas?

Les commentateurs, et moi-même autrefois qui me suis occupé de l'examen des *Provinciales*, nous avons négligé de le dire, et j'étois resté dans l'incertitude jusqu'à ces derniers temps.

Mais venant à relire la première des deux petites Lettres où Racine retourne contre ses anciens maîtres de Port-Royal l'art et l'ironie des *Provinciales*, j'y ai remarqué deux passages qui répondent à la question.

On se rappelle que la Lettre de Racine fut provoquée par un mot dur de Nicole, qui, dans l'une de ses *Imaginaires*, avoit lancé l'anathème contre les auteurs de romans et de comédies, qu'il appeloit des *empoisonneurs publics* et *des gens horribles parmi les chrétiens*.

« Pourquoi voulez-vous, lui disoit Racine, que ces ouvrages d'esprit soient une occupation peu honorable devant les hommes et horrible devant Dieu? Faut-il, parce que Des Maretz a fait autrefois un roman et des comédies, que vous preniez en aversion tous ceux qui se sont mêlés d'en faire? Vous avez assez d'ennemis: pourquoi en chercher de nouveaux? Oh! que le Provincial étoit bien plus sage que vous! voyez comme il flatte l'Académie, dans le temps même qu'il persécute la Sorbonne. Il n'a pas voulu se mettre tout le monde sur les bras; il a ménagé les faiseurs de romans; il s'est fait violence pour les louer. »

Comment Pascal a-t-il loué les faiseurs de romans, et en quel endroit? On ne le voit pas d'abord; mais il est dit tout à côté qu'il flatte aussi l'Académie, et cela semble déjà indiquer que c'est dans le même endroit qu'il use, à l'égard des romanciers comme à l'égard de l'Académie, du même artifice.

Un peu plus loin, dans cette Lettre si pleine de malice, Racine raconte la jolie anecdote du volume de la *Clélie* qu'on envoya à Port-Royal, à cause de l'endroit où il étoit question

du saint Désert et de M. d'Andilly le patriarche : « L'on fit venir au Désert le volume qui parloit de vous ; il y courut de main en main, et tous les solitaires voulurent voir l'endroit où ils étoient traités d'*illustres*. Ne lui a-t-on pas même rendu ses louanges dans l'une des *Provinciales*, et n'est-ce pas elle que l'auteur entend, lorsqu'il parle d'*une personne qu'il admire sans la connoître ?* »

Ceci achève de nous fixer, et il devient évident que c'est à Mlle de Scudéry que s'applique (sauf une légère différence dans les termes) le passage cité plus haut, dans lequel il est dit : « Contentez-vous de *l'honorer sans la connoître.* » Par conséquent, le billet cité est d'elle, et, maintenant que nous le savons, il nous est facile, en effet, d'y reconnoître sa manière spirituelle et son agrément apprêté.

« Je vous suis plus obligée que vous ne pouvez vous l'imaginer, écrivoit donc Mlle de Scudéry à une dame qui lui avoit fait lire la première *Provinciale*, de la Lettre que vous m'avez envoyée ; elle est tout à fait ingénieuse et tout à fait bien écrite. Elle narre sans narrer ; elle éclaircit les affaires du monde les plus embrouillées ; elle raille finement ; elle instruit même ceux qui ne savent pas bien les choses ; elle redouble le plaisir de ceux qui les entendent. Elle est encore une excellente apologie, et, si l'on veut, une délicate et innocente censure. Et il y a enfin tant d'art, tant d'esprit et tant de jugement en cette Lettre, que je voudrois bien savoir qui l'a faite, etc. »

Si le second billet cité dans cette *Réponse du Provincial* est de Mlle de Scudéry, il est bien évident que le premier billet doit être aussi d'un personnage réel, et il n'est pas difficile de conjecturer de qui, vraisemblablement, il peut être. Quel est, en effet, l'académicien qu'on pouvoit, à cette date, désigner comme *des plus illustres entre ces hommes tous illustres*, et à qui cette emphase même, cette solennité d'éloge ne déplaisoit pas ? Balzac étoit mort. Gomberville, sur le compte duquel de méchants connoisseurs avoient d'abord essayé de

mettre les *Provinciales*, étoit plus occupé à s'en justifier qu'à les louer. Je ne vois guère que Chapelain qui ait pu écrire le majestueux billet qui faisoit, à ce point, autorité. Il étoit, on le sait, fort en correspondance avec M. d'Andilly. Le style du billet ne dément pas la supposition, mais bien plutôt la confirme :

« Je voudrois que la Sorbonne, qui doit tant à la mémoire de feu Monsieur le Cardinal, voulût reconnoître la juridiction de son Académie françoise : l'auteur de la Lettre seroit content ; car, en qualité d'académicien, je condamnerois d'autorité, je bannirois, je proscrirois, peu s'en faut que je ne die, j'exterminerois de tout mon pouvoir ce *pouvoir prochain* qui fait tant de bruit pour rien, et sans savoir autrement ce qu'il demande. Le mal est que notre pouvoir académique est un pouvoir fort éloigné et borné ; j'en suis marri, et je le suis encore beaucoup de ce que tout mon petit pouvoir ne sauroit m'acquitter envers vous, etc. »

La plaisanterie, on le voit, est bien assez compassée et assez lourde pour être de Chapelain, et pour n'être que de lui.

Au moment où les *Provinciales* commencèrent à paroître, en 1656, les deux plus grandes autorités littéraires universellement reconnues et régnantes étoient Chapelain et Mlle de Scudéry : celle-ci avoit la vogue, et l'autre le poids. C'étoit donc un coup d'art et d'habileté à Pascal de les mettre pour soi tout d'abord, de les intéresser et de les envelopper, pour ainsi dire, dès le premier jour, dans son succès.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération et de mon dévouement,

SAINTE-BEUVE.

DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

SOUS LOUIS XIV (1).

Dans un temps où la polémique, soit qu'elle eût pour objet la science, la politique ou la religion, étoit assez vive et assez active pour enfanter des volumes et jusqu'à des corps d'ouvrage sur toute question en litige, on devoit naturellement voir naître le *Livre-Revue*. Je donne ce nom à de petits livrets publiés à foison, à tout événement, et dont certaines impressions elzeviriennes nous ont conservé de précieux *specimens* fort recherchés des amateurs.

Cette tribune facile, dressée bien au delà des atteintes de M. le lieutenant criminel, semble avoir été créée tout exprès pour alimenter la cour et la ville de faits, d'anecdotes, de conflits, de scandales et d'épigrammes sur tout et sur chacun.

Puis, après avoir passé mainte et mainte fois au laminoir de la conversation polie des salons historiques et des saillies bourgeoises, ces traits en ressortoient plus piquants encore et stimuloient de leur aiguillon cet esprit françois alerte et dispos, toujours prêt à s'épanouir dans quelque *Caquet de l'accouchée*, dans une *Provinciale* dé Pascal, une comédie de Molière, une satire de Boileau, un conte de La Fontaine, dans une lettre de Guy-Patin ou de Mme de Sévigné. C'est

(1) Un écrivain et bibliophile distingué, M. Leber, a publié chez M. Techener, en 1834, un petit volume sur ce même sujet, intitulé : *De l'état réel de la presse et des pamphlets depuis François Ier jusqu'à Louis XIV*, ou Revue anecdotique et critique des principaux actes de nos rois, et de quelques documents curieux et peu connus sur la publication et la vente des livres dans le XVIe siècle; in-8°. Prix : 3 fr. 50 c. (*Note de l'éditeur.*)

ainsi que l'esprit des hommes de génie est tout bonnement l'esprit de tout le monde.... élevé à sa plus haute puissance.

La Hollande, toujours ouverte au transit de ces armes courtoises mais efficaces de la malice gauloise, — dangereuses cependant à manier ouvertement et sous les yeux d'un pouvoir ombrageux et absolu, — la Hollande les recueilloit, les imprimoit, et les Elzevier — ou leurs émules — les renvoyoient à leurs auteurs, garanties contre les bastilles et enjolivées de tous les ornements de leurs incomparables ateliers.

Les collectionneurs et les délicats recherchent avidement ces petites pièces, qui rentroient en France, leur véritable patrie, souvent dépecées et par morceaux, et qu'on réunissoit ensuite en volumes ou en fascicules sous le titre générique de *Recueils de pièces choisies, Lettre sur les événements du temps*, etc.

Un joli petit volume, relié par Duru, et que nous avons en ce moment sous les yeux, semble composé à souhait pour que l'analyse donne une idée complète de ce genre de productions.

Le titre de ce livre est conçu en ces termes :

NOUVEAU RECUEIL DE QUELQUES PIÈCES CURIEUSES, tant en prose qu'en vers. *Imprimé à Cologne*, 1681, in-12 de 129 pages (1).

Il renferme vingt-deux pièces, la plupart satiriques, dont quelques-unes présentent un véritable intérêt.

On y trouve en première ligne :

STANCES EN FORME DE REMONTRANCE, faites d'un cavalier protestant, ayant été accusé par une dame catholique romaine, d'être huguenot.

Elles tiennent de la page 4 à la page 15.

Ces vers badins, très-spirituels, remplis de traits et d'allusions, sont tournés de façon à donner un sens, dans le lan-

(1) Le nom de *Cologne* est ici pour dérouter les recherches de la police, car il suffit d'un coup d'œil pour s'assurer que notre exemplaire est d'impression aussi bien que de composition françoise. Il sort évidemment des presses de Rouen dont il porte les fleurons.

gage amoureux, à toutes les expressions de la langue religieuse.

En voici un échantillon :

Bruslé de ce beau feu qui m'enflamme le sein,
Ie veux faire à vos yeux feste continuelle
Et ne plus travailler qu'au glorieux dessein
D'allumer un flambeau dedans votre chapelle.
Puisque dans votre église on se plaît à chanter,
Bien qu'un rume importun m'ait rendu la voix casse,
Ie feray mon effort pour vous mieux contenter
De faire le dessus, si vous faites la basse.
Ah ! que n'ay-je l'accez au sacré cabinet,
Où la pitié paroît si vaillante et si brave,
Pour être cardinal porter rouge bonnet,
Seulement pour entrer dedans votre conclave !
Ouy je souhaiterois, objet de mille amants,
Au hazard de porter et l'estolle et la chape
De concourir si fort dedans vos sentiments,
Qu'ensemble quelquefois nous pussions faire un pape.

Cette pièce est suivie, de la page 16 à la page 23, d'une Lettre d'un ami a l'autre, s'il est utile ou non de se marier.

Puis vient, de la page 25 à la page 33, une Requeste des dames de la cour, présentée à M. Colbert, surintendant de la réforme du royaume de France, sur le luxe des bourgeoises de Paris. Cette pièce et la suivante, intitulée : Réponse aux griefs susmentionnés, par les marchandes et bourgeoises de Paris, forment dans leur ensemble une excellente plaisanterie, dont le sel consiste principalement dans l'énumération des griefs que l'auteur prête successivement aux deux camps opposés. Il est intéressant de suivre, dans les satires du même genre qui ont paru à différentes époques du XVII[e] siècle, les progrès du luxe chez les bourgeoises, et de constater la difficulté toujours croissante qu'éprouvoit le gouvernement à faire observer les édits somptuaires.

Ainsi le *Discours sur la Mode* (Paris, P. Ramier, 1613) nous apprend que :

> Pour une cotte qu'a la femme du bourgeois,
> La dame en a sur soy l'une sur l'autre trois,
> Que toutes elle fait esgallement paroistre,
> Et par là se fait plus que bourgeoise cognoistre.

Il y avoit donc alors des règlements respectés qui établissoient les rapports de toilette entre les dames et les bourgeoises. Notre satire nous présente ces dernières en lutte ouverte avec les femmes de la cour, et les remarques de Pierre Taisant, écrites une quinzaine d'années plus tard, nous montrent le luxe des petites gens « arrivé au dernier période où il peut aller ; tout est dans une si grande confusion, qu'aux Tuileries, où les laquais ne suivent pas leurs maîtresses, on ne distingue plus la femme d'un procureur de celle d'un duc.... Il y a, ajoute-t-il, quarante ou cinquante procureuses à Paris qui ont des habits de velours galonnés d'or : qu'auroient de plus les reines et les princesses ? » Dix ans après cette sortie de P. Taisant, ce n'étoient plus seulement les bourgeoises qui empiétoient sur les droits de la cour, c'étoient aussi leurs filles. Une nouvelle génération arboroit le drapeau de l'égalité des femmes devant la toilette. Le vieux monde étoit mort.

L'auteur de la *Nouvelle satire contre le luxe des femmes* (Paris, 1704, in-12) terminoit en ces termes une furieuse sortie contre ce mal commun :

> Mon procureur, avide autant qu'on le peut être,
> Par ses vexations me fait assez connoître
> Qu'au luxe de sa fille un plaideur doit fournir.

La 4e pièce du Recueil a pour titre : LE PALAIS DES PLAISIRS (de la page 48 à la page 62). Elle est d'un style noble, élégant, et rappelle, pour la facture et surtout par certaines

façons de parler sentencieuses, les beaux vers de Corneille. On y trouve des pensées de ce genre :

De tous tes ennemis ne crains que ton courage.
. . . .
Ne prescris point de borne à ton vol glorieux,
Et sçache que je marque en plus grand caractère
Un village conquis qu'un trône héréditaire.

Cette pièce, dont l'idée première semble prise de la *Nymphe de la Seine*, du jeune Racine, fait allusion aux plans du palais de Marly, qui venoient d'être arrêtés.

L'auteur, en encourageant le roi à continuer la guerre, le presse de s'arracher aux délices de Marly, pour tirer son épée à la tête de ses troupes, et finit, en suivant son image, par comparer les douze pavillons du château aux douze signes du zodiaque, dans lesquels le soleil ne fait que passer sans cesse, sans s'arrêter dans aucun.

Le nº 5 offre une déclaration d'amour en STANCES IRRÉGULIÈRES. Elle se recommande particulièrement par un style facile et spirituel, d'un tour tout à fait galant.

La 6ᵉ pièce (de la page 65 à la page 72), intitulée : SATIRE CONTRE UN JALOUX, est écrite dans une allure magistrale qui rappelle les bonnes tirades des raisonneurs de Molière. Ces vers, par exemple, sont de toute beauté :

Nous aimons, nous voulons ce qui fait de la peine,
Et comme il est bien doux de se devoir son sort,
Où l'obstacle est plus grand, le désir est plus fort :
C'est ainsi qu'un malade à sa bizarre envie
Immole obstinément tous les soins de sa vie,
Et trouve du plaisir à prendre une liqueur
Dont un ordre opposé fait toute la saveur.

La pièce qui suit, de la page 72 à la page 77 : LA COUPE ENCHANTÉE, est un charmant badinage sur la comédie de La

Fontaine qui porte le même titre. On y fait allusion, sous forme de critique générale, à plusieurs personnages du théâtre contemporain, entre autres à M. Dimanche, pour personnifier le créancier.

Viennent ensuite sept SONNETS sur les événements du jour. L'un a trait au mariage d'une duchesse qui a sacrifié ses prérogatives à la cour, au bonheur d'épouser le jeune fils d'un conseiller. Le dernier tiercet finit par la même pointe qui fut dirigée depuis contre la duchesse de Chaulnes, dans une semblable occasion :

Il n'est jamais d'âme si fière,
Qui, pour le plaisir du devant,
Ne quitte celui du derrière.

Les six autres sonnets, composés sur des bouts-rimés, se rapportent à la guerre de Flandre de 1668.

La pièce portant le n° 9 (de la page 86 à la page 103) est, avec la *Requête des dames de la cour contre les bourgeoises*, le morceau capital de ce petit recueil. C'est une épître donnée sous le titre de : LETTRE EN VERS LIBRES sur le retranchement des fêtes. Elle se rapporte à un événement de la plus haute gravité, puisqu'il ne s'agissoit de rien moins, en ce moment, que de la suppression des religieuses de Port-Royal.

En 1668, Mgr Hardouin de Péréfixe (il appartient aux bibliographes à plus d'un titre, car nous lui devons une histoire de Henri IV fort recherchée, surtout quand elle porte la date de 1664 et le nom de Daniel Elzevier) renouvela une ordonnance d'Urbain VIII, relative au chômage de la fête des saints.

Cette mesure étoit fort sage, car chaque localité, chaque profession, et beaucoup de particuliers, ayant une dévotion spéciale pour tel ou tel saint, il s'ensuit que le nombre des jours fériés alloit toujours croissant, au détriment du travail et de la prospérité publique.

En prenant le retranchement des saints pour texte de ses plaisanteries, l'auteur de cette épître la rattacha à l'affaire du jansénisme, dont la querelle étoit alors dans son beau. Il feint que le prélat a fait descendre sainte Catherine au rang des saints retranchés, parce qu'elle étoit le modèle auquel on comparoit les dames de Port-Royal.

Toute cette dispute est curieuse, et l'on nous saura gré de reproduire, dans son entier, ce petit morceau satirique pour la lecture duquel nous avons trouvé quelques éclaircissements.

LETTRE EN VERS LIBRES

SUR LE RETRANCHEMENT DES FÊTES.

Vous sçavés qu'à Paris, par un nouveau projet,
On a retranché bien des fêtes;
Cela fait gronder bien des têtes
Contre le prélat (1) qui l'a fait.
Quoi! dit-on, parce qu'on retranche
A tous les auvents (2) une planche,
Le pasteur qui domine icy
Retranchera les fêtes aussi! (*sic*)
Vrayment c'est bien là nous instruire,
C'est bien pour nous sanctifier
Que de prétendre nous ruiner.
Mais encor, quels sont ses desseins?
Pourquoy retrancher tant de saints?
Hé! qu'a donc fait, dit l'un, S. Mathias apôtre?
Qu'a fait S. Barnabé? dit l'autre.
Et chacun, parlant pour son nom
Et pour l'honneur de son patron,

(1) Mgr Hardouin de Beaumont de Péréfixe. Il fut nommé, en 1662, au siége de Paris, vint l'occuper en 1664, et mourut en 1670.

(2) Allusion à une ordonnance de police récente. Le nombre des voitures allant sans cesse en augmentant, on fut obligé, pour faciliter la circulation, de faire diminuer la portée des auvents.

Il se forme une voix publique,
Et l'on entend de tous côtés
Les noms de ces grands saints qui ne sont plus fêtés,
Dont chacun, comme il peut, fait le panégyrique;
Et quand on a bien dit toutes leurs qualitez,
On se demande enfin par quelle politique
Nous les a-t-on donc tous ôtez?
C'est ce que dit le peuple au sujet de ces fêtes;
Mais vous m'avés souvent et sagement écrit
Que le peuple a beaucoup de têtes,
Mais qu'il n'a pas beaucoup d'esprit.
En effet le peuple est étrange,
Il prend à tous moments le change :
Et devant qu'on parlât de ce retranchement,
Il a dit mille fois qu'il étoit nécessaire;
Maintenant qu'il est fait, il conclut hautement
Qu'on ne le devoit jamais faire.
Ce peuple cependant n'a point icy de voix;
C'est à luy seulement à recevoir des loix;
Et celle-ci n'a rien qui ne soit légitime,
Puisqu'en dispensant de la solennité (*sic*)
Elle ôte seulement l'occasion du crime,
Et tout le monde est invité
D'honorer tous ces saints selon sa piété.
C'est aussi ce qu'Urbain (1), le pontife de Rome,
A fait avant notre prélat;
Ils ont cru qu'après tout le sabbat est pour l'homme,
Et non l'homme pour le sabbat;
Et qu'ainsi le peuple fidelle
Qui ne gagne son pain qu'au travail de ses mains,
Ne le pouvant gagner au jour de tant de saints,
Leur vigilance paternelle
A bien fait de pourvoir à son soulagement
Par ce sage retranchement.

(1) Urbain VIII, mort en 1646, régularisa les fêtes des saints.

Mais pour arrêter l'insolence
De ceux qui blâment cette loy,
L'autorité de notre roy
En a confirmé l'ordonnance :
Et l'on ne peut trop admirer
Un roy qui pense à tout et qui sçait tout comprendre,
Qui connoît la justice et qui veut nous la rendre,
Autant que l'on peut désirer
Et plus qu'on ne devoit attendre.
Quand nous le vîmes tout ardent
Courir si jeune à la victoire,
Qui de nous auroit osé croire
Qu'un roy si généreux deut être si prudent?
Et que ce feu qui dans la guerre
Formoit la foudre et le tonnerre
Contre ses ennemis et contre leurs projets,
Deut répandre aujourd'hui cette douce lumière,
Qui dans une juste carrière
Éclaire et conduit ses sujets?
Mais que je vois de gloire et de magnificence!
Que de grandeur et de puissance!
Où mon zèle indiscret m'a-t-il donc emporté!
Ma muse tremble et se retire,
Je n'ose la commettre à tant de majesté,
Et je voulois seulement dire
Que ce retranchement étoit plein d'équité.
Il est juste, en effet, mais sous tant de justice
Il est caché, dit-on, quelque petit caprice.
Ma Muse s'y trouva quand l'affaire se fit,
Et je vous le dirai comme elle me l'a dit :
Je vous le donne au moins sur la foy d'une Muse;
Prenés garde à la fiction,
Je vous nomme ma caution,
Et vous sçavés comme elle en use :
Elle aime un peu la liberté

Et mêle assés souvent la fable avec l'histoire;
Mais vous connoîtrés bien ce qu'il en faudra croire,
Et cependant voici ce qu'elle m'a conté :
Un jour ce grand prélat qu'on connoît à la mine,
Trouvant un livre sous sa main,
Le prit et, l'ouvrant sans dessein,
Y rencontra le nom de Ste Catherine :
Il vit ce qu'en ont dit les plus communs auteurs,
Que cette illustre fille, en sa tendre jeunesse,
Avoit confondu les docteurs,
Et dissipé l'éclat de leur vaine sagesse.
A ces mots, par un coup fatal,
Il se souvint de Port-Royal,
De ces filles dont la science
Et la profonde humilité
Ont soutenu la vérité (1),
Malgré son injuste puissance,
Et réduit son autorité
A garder un honteux silence (2).
Un cruel souvenir lui fit changer de tein (3);
Il fut d'abord saisi d'une fièvre intestine ;
Cent fois il frappa de la main,
Et cent fois le dépit soûleva sa poitrine.
Falloit-il (disoit-il) que moi, qui ne lis point,
Je leusse ce malheureux point,
Qui n'a servi qu'à me confondre,
Et qui reproche à mon esprit

(1) Les dames de Port-Royal-des-Champs refusèrent de signer le formulaire du pape Alexandre VII, condamnant les cinq propositions de Jansenius.

(2) Les controversistes aux gages de l'archevêque ne surent que répondre à l'*Apologie des religieuses de Port-Royal*, par Nicolle, et n'eurent d'autre ressource que de le faire injurier par l'énergumène Desmarets de Saint-Sorlin.

(3) Défense de la foi des religieuses contre le libelle scandaleux et diffamatoire de M. Chamaillard. 1668, in-4.

Qu'avec tant de raison des filles m'ont écrit,
Et que je n'ay pu leur répondre?
Ah! cruel souvenir, dit-il d'un triste ton,
Je croy que cette horrible idée
Est un véritable démon,
Par qui mon âme est possédée.
Ma Muse cependant qui ne paroissoit pas,
Le voyoit marcher à grands pas
Dans un triste et profond silence;
Et puis par un soudain transport
Répondant à sa conscience,
Il est vray (disoit-il), j'ay tort (1).
Pourquoy tant presser cette affaire?
Qu'avois-je dans l'esprit? Que prétendois-je faire?
Et de quoy m'étois-je flatté,
Quand je fus tourmenter des vierges si fidèles?
Par quelle opiniâtreté
Voulois-je disputer contre elles?
N'étoit-ce pas assés que leur humble respect
Me fît un serment véritable
De ne jamais parler du FAIT (2).
Et ne devois-je pas être bien satisfait
D'un silence si raisonnable,
Sans forcer leur raison par un cruel tourment
De publier ma honte et mon aveuglement?
C'est toy, poursuivit-il, ANNAT, injuste et traître (3),
C'est toy qui m'as mis aux abois;

(1) Après sa visite à Port-Royal, l'archevêque de Péréfixe avoit donné beaucoup d'éloges au caractère des religieuses.

(2) Tout en refusant de signer le formulaire, les dames de Port-Royal offrirent de s'engager par serment à se tenir en dehors de toute controverse.

(3) Le P. Annat, jésuite, confesseur du roi, étoit le conseiller de Mgr de Péréfixe, dans sa querelle avec Port-Royal. Il est auteur du *Rabat-joie des Jansénistes*. C'est à lui que Pascal adressa avec tant de succès les deux dernières *Provinciales*.

Ne m'as-tu pas dit mille fois
Que pour confondre tout je n'avois qu'à paroître (1)?
J'ay paru comme tu disois,
J'ai fait ce que tu proposois;
Mais hélas! on a vu qu'au lieu de tout confondre,
J'ay moi-même été confondu.
Parmi tant de raison mon esprit s'est perdu,
Je n'ay jamais pu leur répondre.
Et je ne puis encor déguiser à mon cœur
Que ces filles m'ont fait des réponses divines (2),
Et quelles sont des Catherines
Ou que je ne suis pas docteur.
Tu m'as donc bien trompé, misérable jésuite,
Lorsque tu vins comme un démon,
Et que tu fis accroire à mon âme séduite
Qu'il ne falloit plus que mon nom
Pour faire tout changer d'esprit et de conduite?
Je t'ai donné ce nom que je chérissois tant,
Ce nom que j'avois fait si grand (3),
Tu me l'as fait servir au gré de ta vengeance,
Tu l'as rendu garant de ta mauvaise foy,
Tu l'as produit partout avec ton ignorance,
Tu l'as mis en gage pour toy;
Et tout Paris qui t'a vu faire,
Et qui veut se moquer de ma crédulité,
Ne m'appelle que ton vicaire,
Et ne me connoît plus qu'à cette dignité.
Là son front éclata comme une ardente braise,
Et ma Muse m'a dit qu'il en sua partout,
Et que ne pouvant plus se soûtenir debout
Il se laissa tomber dans les bras d'une chaise:

(1) C'est sur les instances du P. Annat que M. de Péréfixe alla visiter Port-Royal, les 15, 16 et 17 novembre 1664.

(2) M. de Péréfixe avoit un esprit doux et conciliant; il n'auroit pas, de lui-même, été jusqu'à la persécution.

(3) Comme précepteur du roi et comme historien.

Mais à peine y fut-il qu'un secret mouvement
Le relevant soudainement,
Ah! dit-il en parlant d'une voix haute et basse,
Que ces filles me font souffrir!
Et que ne suis-je dans la place
De celles que j'ay fait mourir (1).
Je crois, poursuivit-il, que l'on me lit sans cesse
Tous les écrits qu'elles ont faits,
Et quand on vient à ces endroits
Où la vérité prouve et presse,
Je sens mon cœur s'arrêter là,
Et j'entends une voix qui d'une force extrême
Me demande, au fond de moy-même,
Que peux-tu répondre à cela?
Rien du tout, cria-t-il, la raison m'abandonne,
Et par un sort cruel dont je suis investi
Moy, proviseur de la Sorbonne,
Je demande un docteur qui prenne mon party (2),
Et je ne puis trouver personne.
Juste ciel a-t-on jamais vû
Un proviseur plus dépourvû!
Je sçai bien qu'en cette indigence
Chamaillard a pris ma défense,
Et que s'il n'eût fallu que de la volonté,
Le bonhomme eût tout emporté:
Mais par malheur il faut, dans ces cas d'importance,
De l'esprit et de la science,
C'est pourquoy Chamaillard s'est fait chamaillarder (3),

(1) Deux religieuses étant mortes au moment où elles recevoient l'ordre de quitter Port-Royal, on attribua cette mort à la persécution.

(2) M. de Péréfixe étoit proviseur de la Sorbonne. Il chargea M. Chamaillard, un de ses docteurs, de répondre aux défenseurs des dames de Port-Royal.

(3) Allusion à un factum très-vif, dans le goût des *Provinciales*, lancé par Barbier d'Aucour, de l'Académie françoise, sous ce titre : *Chamaillarde à M. Chamaillard, sur sa réponse aux raisons que proposent les religieuses de Port-Royal, contre la signature du Formulaire.*

Et, pour peu qu'il fasse d'instance,
Je croy qu'il se fera brider.
Et cet autre docteur, tout fait de musc et d'ambre,
Ce petit poly de Gaudin (1),
N'a-t-il pas mis au jour un écrit si badin
Qu'on vouloit qu'il fût fait par un valet de chambre?
Je fus fâché tout seul et tout le monde rit
De voir ce beau docteur qui pensoit tout soumettre,
Retourner le sens d'une lettre
Comme l'òn retourne un habit.
Et ce père Amelot n'est-il pas pitoyable (2)?
S'il veut dire un mot seulement,
Il faut que son esprit s'enfle aussi vainement
Que la grenouille de la fable :
Il pensoit tout briser de son stile fougueux,
Et sur ce faux espoir son âme étoit guindée;
Mais quelqu'un lui fit voir l'erreur de son idée,
Et luy, sans répliquer, demeura tout honteux.
Cependant par un sort que j'ay peine à comprendre,
Cet homme qui jamais n'a pu parler pour soy,
Prétend aujourd'huy me deffendre,
Et s'ingère à parler pour moy.
Dans une épître liminaire,
Écrite en son style ordinaire
Ridiculement sérieux :
Par la machine d'une phrase
Il me fait monter jusqu'aux cieux,
Et m'appelle un S. Athanase.

(1) Gaudin (Don Alexis) préludoit par de petits factums, écrits sous l'inspiration de l'archevêché, à sa polémique contre Bayle, qui fit sortir son nom de l'obscurité plutôt à cause de l'honneur que lui fit ce célèbre polémiste de lui répondre, que grâce à son très-maigre talent.

(2) Amelot ou Amelotte, prêtre de l'Oratoire. Il traduisit cette Bible que Louis XIV fit répandre à 100,000 exemplaires dans les Cévennes; il est surtout connu pour ses attaques véhémentes contre ceux de Port-Royal.

Se peut-il rien de plus mal feint?
Et s'il alloit donner envie,
Sur ce qu'il dit que je suis saint,
A quelqu'un d'écrire ma vie?
Grand Dieu! deffendés-moy d'un si malheureux sort :
Ma vie, hélas! seroit ma mort.
Que diray-je d'ailleurs de ce vieux fanatique,
De ce fantasque Des-Marets (1),
Que j'ay mis dans mes intérêts
Par une folle politique?
C'est un rêveur, c'est un hibou,
C'est un illuminé, c'est un visionnaire,
Un homme qui voit Dieu le père
Et qui ne voit pas qu'il est fou.
Mais ce qui pousse à bout toute ma patience,
C'est qu'aussitôt qu'on eut son ridicule écrit (2),
On tira cette conséquence
Que, puisqu'il prenoit ma deffense,
Il falloit qu'il eût mon esprit (3).
C'est avec ce piquant et malheureux langage
Qu'on déchire mon cœur, qu'on l'accable et l'outrage;
Mais le plus grand mal qu'il ressent,
C'est que ma conscience elle-même y consent,
Et m'en dit encor davantage.
Il est vray que jamais je n'ay rien répondu,
Que ces filles m'ont confondu,
Et qu'au lieu d'approuver leurs raisons convainquantes,
Ma tyrannique vanité

(1) J. Desmarets de Saint-Sorlin.

(2) Desmarets publia, en 1668 : *Réponse à l'insolente apologie des religieuses de Port-Royal.* C'est une folie de plus à ajouter à toutes celles qu'il fit, et dont la moindre fut de proposer au roi de lever une armée de volontaires pour exterminer les hérétiques.

(3) Il y a loin de la plaisanterie inoffensive contenue dans ces vers, au jugement sévère de Bayle, qui appeloit M. de Péréfixe : « Homme de peu de sens, d'une petitesse d'esprit et d'une obstination invincibles. »

N'a pu souffrir la vérité,
Et les a fait punir d'être trop innocentes.
Mais ny par les durs mandements,
Ny par les menaces cruelles,
Ny par les emprisonnements,
Je n'ay pu les rendre infidelles;
Et je dois l'avouer, puisqu'enfin je le voy,
La Grâce est plus forte que moy.
Quand il eut dit ces mots d'une voix pitoyable,
Il s'assit et, pressant sont front dans ses deux mains,
Il s'appuya sur une table,
Et lui-même eut horreur de ses lâches desseins.
Quelques moments après : Ma conduite est étrange,
Dit-il en s'écriant, j'en ay peur ; mais enfin,
Quelle qu'en puisse être la fin,
Je ne saurois prendre le change,
Je ne saurois jamais me laisser démentir,
Et quelque mal que mon cœur sente,
Quoy qu'il gémisse et se repente,
Il faut cacher son repentir;
Il faut soûtenir une faute
Quand on l'a faite avec éclat:
L'avouer, ce n'est pas montrer une âme haute,
Et c'est agir en homme et non pas en prélat :
Un prélat doit garder le titre d'infaillible;
Dans quelqu'erreur qu'il eût vieilli,
Jamais une douleur visible
Ne doit montrer qu'il a failli :
Il faut qu'il n'ait point de tendresse,
Qu'il entreprenne tout et qu'il ne craigne rien :
Le mal lorsqu'il est fait avecque hardiesse,
Éblouit et paroît un bien.
Après, m'a dit ma Muse, avoir fait ces maximes
Si favorables pour les crimes,
Il conclut en disant d'un ton pontifical:

Accablons donc le Port-Royal;
Perdons ces vierges trop fidèles
Et traitons-les si rudement,
Que la rigueur du châtiment
Fasse juger à tous qu'elles sont criminelles.
Vengeons-nous implacablement
De ce triste et fâcheux silence,
Que leur trop subtile science
M'impose si honteusement;
Sans doute elles ont trop d'esprit et de doctrine;
Vit-on jamais tant de raison?
Partout on les compare à S. Catherine,
Et je sçay bien où va cette comparaison (1).
Mais puisqu'enfin la S. a rapport avec elle,
Son nom sera rayé des fêtes solennelles.
Ouy, reprit-il, je l'en exclus,
Et l'on ne la fêtera plus.
Par cette seule cause elle fut retranchée;
Mais pour tromper nos jugements,
Et, pour tenir toujours cette raison cachée,
On fit à même temps d'autres retranchements;
D'une puissance entière et pleine,
On retrancha S. Anne et S. Magdeleine,
S. Marc, S. Luc, S. Roch, Ste Croix, S. Thomas.
Les S. Barthélemy, Barnabé, Mathias,
Tous trois de l'ordre des apôtres.
S. Joseph, S. Michel avec S. Nicolas,
Les Innocents comme les autres,
Tous ensemble ont passé le pas.
Voilà ce que j'ay sceu de ma Muse historique (2);

(1) L'opinion publique en faisoit des martyres.

(2) L'auteur pense peut-être donner à supposer par ce petit subterfuge que ces vers sont de Loret, qui publioit la *Muse historique* à l'époque où commencèrent les démêlés de Mgr de Péréfixe avec les religieuses de Port-Royal; mais Loret est mort en 1665, et cette pièce est évidemment de 1668

Mais au moins ne l'oubliés pas,
Puisque l'ordonnance publique
Ne dit pas un mot de ce cas.
Vous savez que souvent par un destin semblable,
Dans ces actes publics que la puissance écrit,
On ne donne aux lecteurs qu'un prétexte probable,
Et que la raison véritable
Est cachée au fond de l'esprit.

Dans les recueils du genre de celui-ci, on trouve toujours à côté de la pièce principale, et comme pour lui servir d'antidote, quelque bonne flatterie à l'adresse du roi. Cet excès de précaution montre combien l'éditeur de ces petites malices avoit à redouter d'indiscrétion, et prouve qu'il étoit dangereux d'écrire sur certaines matières, même à cent lieues de la Bastille.

A la suite de la *Lettre sur le retranchement des fêtes*, on a inséré un compliment au roi du ton le plus ambitieusement flatteur. L'auteur s'y met, de lui-même, dans la familiarité de la cour : Grand roi, dit-il,

Qui du sommet de l'univers
Daignez souvent jeter l'œil sur mes vers.

Il ne seroit pas fâché qu'on attribuât sa pièce à Racine ou à Boileau ; et, en effet, ses vers ont l'allure pompeuse, bien plus. ils ont le nombre et l'abondance des productions officielles de MM. les historiographes du roi.

Le livre finit par six fables, de la page 105 à la page 129. La pièce au roi que nous venons de citer, leur sert de dédicace. Ici notre recueil revient bien vite à son caractère satirique, et il n'est pas difficile de saisir, sous la transparence des images.

ou 1669 Il lui auroit été plus facile de la prêter à Subligny, dont le style. plus varié que celui de Loret, n'est pas sans offrir, dans la *Muse dauphine*, quelques rapports avec la *Lettre sur le retranchement des fêtes*.

le sens secret de ces fables. *La Cigale et le Hanneton*, ou *les Dégoûts de l'Hymen*, est une allusion assez audacieuse aux froideurs du monarque vis-à-vis de la reine et à ses infidélités ; on reconnoît sous l'allégorie *du Singe et de Cupidon* certaine anecdote de cour dont parle Saint-Simon, d'une belle dame qui prit au bal masqué quelque épais écuyer pour le roi qu'elle attendoit.

Les quatre autres : *Le Papillon, la Chenille et le Frelon, le Sansonnet et le Coucou, la Tourterelle et le Ramier, l'Hirondelle et l'Oiseau de paradis*, sont d'une trame trop fragile pour qu'il soit possible d'y rattacher l'idée de quelque aventure connûe ; mais elles ont évidemment pour objet des faits assez en vogue dans le moment pour fixer l'attention des oisifs de la cour.

Telle est la composition du *Nouveau recueil de pièces curieuses* que nous avons choisi pour type d'un genre d'ouvrages fort recherché au XVIIe siècle. Il y a beaucoup à prendre dans ces sortes de publications ; il suffit pour cela de se donner la peine de les disséquer. Dans un temps où il n'y a pas une pièce fugitive qui ne puisse devenir un indice entre les mains des historiens, bon nombre de ces morceaux épars, — prose ou vers. — mériteroient peut-être les honneurs de la réimpression.

ALBERT DE LA FIZELIÈRE.

LETTRE

SUR

QUELQUES OUVRAGES

DE LA COMTESSE DES URSINS

ET DE ROSENBERG

Saint-Pétersbourg, le 13/25 août 1858.

A M. le directeur du Bulletin du Bibliophile.

Monsieur,

C'est avec infiniment de plaisir que j'ai lu, dans la livraison de juin et juillet de votre *Bulletin*, la charmante notice de M. le baron Ernouf sur Justine Wynne, comtesse des Ursins et Rosenberg. Tous les ouvrages de cette femme célèbre, comme le fait judicieusement observer l'auteur, joignent à un mérite intrinsèque incontestable celui d'une extrême rareté, et sont dignes, à ce double titre, d'être recherchés des amateurs et de l'intérêt des lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*. Passant à la nomenclature des écrits de cette dame, M. Ernouf y assigne la première place aux *Morlaques*, roman de mœurs, jadis si vanté par Nodier et réputé le plus rare parmi les ouvrages de Justine Wynne. « On n'en connoît, — ajoute l'auteur de la notice, — que trois ou quatre exemplaires en France, et un, je crois, en Italie. »

Il m'est agréable de pouvoir signaler à vos lecteurs qu'en dehors de ces quatre ou cinq exemplaires des *Morlaques* il en existe encore deux à Pétersbourg : l'un à la bibliothèque particulière de l'Empereur, dite de l'Ermitage, et l'autre à la grande bibliothèque Impériale publique à laquelle j'ai l'honneur de présider. Le premier de ces exemplaires, tiré sur

très-gros papier et ayant une reliure de l'époque, en maroquin, à tranche dorée, est évidemment celui que Justine Wynne fit parvenir à Catherine II. Le second, dans des conditions plus modestes, vient d'être acheté par la bibliothèque publique, à Pétersbourg même, il y a quelques mois seulement, à un particulier qui n'a pu retrouver dans sa mémoire la provenance de son volume. Les deux exemplaires correspondent exactement à la description du baron Ernouf. Ils possèdent chacun les deux titres et ne portent, ni l'un ni l'autre, aucune désignation du lieu de l'impression. Je me permettrai d'ailleurs de faire observer que M. Brunet, de son côté, n'affirme point non plus avoir vu un exemplaire avec l'indication de Modène, et ce qu'il en dit exprime seulement un doute. Voilà ses propres paroles : « Quant à l'édition de Modène, 1788, in-4°, qui est portée à 6 fr. seulement dans le catalogue de la *librairie d'Apollon*, Venise, 1817, p. 72, peut-être est-ce une des deux précédentes, lesquelles ne portent point de lieu d'impression, mais peuvent bien effectivement avoir éte imprimées à Modène. » (*Manuel du libraire*, t. IV, p. 731.)

Au nombre des autres écrits de Justine Wynne, M. Ernouf place encore sa lettre sur le séjour des comtes du Nord en Italie (1782), comme un opuscule également fort rare. Celui-ci se trouve aussi à la bibliothèque Impériale publique de Pétersbourg, et son titre exact porte: *Du Séjour des comtes du Nord à Venise en janvier MDCCLXXXII. Lettre de Mme la comtesse douairière des* URSINS *et* ROSENBERG *à M. Richard Wynne, son frère*, à Londres, 1782. Avec approbation. Mais, qui plus est, nous en possédons en outre deux *versions italiennes*, restées inconnues aux bibliographes françois, *et qui, malgré la similitude du* titre, diffèrent entièrement entre elles. L'une d'elles, qui n'a que la désignation de l'année (1782), porte sur le titre même que c'est une traduction du françois (*del francese recata in ital.*); l'autre, au contraire, n'a que l'indication du lieu de l'impression (*Vicenza*), sans l'année, et ne s'annonce

comme traduction que dans l'avis préliminaire : « L'Editor del testo francese. » L'édition, sans lieu d'impression, est encore précédée d'un avis du « Stampatore », où il développe les motifs qui lui ont fait entreprendre cette publication (*Per rendere l'intelligenza più universale*). L'éditeur de Vicence dit à peu près la même chose dans un appendice dont il fait suivre l'avis préliminaire françois, et qui nous apprend que l'original, paru, comme nous l'avons indiqué, sans désignation du lieu de l'impression, a été imprimé à Venise.

Ces traductions italiennes, qui paroissent ne pas le céder en rareté à l'original, sont toutes deux dans le format in-8°; celle de Vicence a 82, et l'autre 77 pages. La dernière reproduisant exactement les mêmes types que l'opuscule françois, il y a tout lieu de croire qu'elle fut également imprimée à Venise.

Je vous prie d'agréer, etc.

Baron M. DE KORFF.

———

PUBLICATIONS NOUVELLES

Le *Manuel du Libraire*, de M. Brunet, est un des monuments de la bibliographie. On a fait des ouvrages plus substantiels encore, mais on n'en a jamais publié où la matière intéressante et utile ait été plus ingénieusement, je dirai même plus savamment condensée. Depuis quinze ans, ce livre est le *Vade-mecum* indispensable du libraire et de l'amateur. L'opinion générale sur ce précieux travail est, depuis qu'il a vu le jour, qu'on pouvoit le désirer plus complet, mais qu'on n'avoit jamais fait aussi bien et, — conclusion unanime, — que l'auteur lui-même, et lui seul, seroit capable de faire mieux.

M. Brunet laissa dire, et fit son profit de ce qu'on disoit. Tandis que chacun de nous, heureux de son concours fécond, l'interrogeoit dix fois par jour et s'enrichissoit sans peine en puisant à ce trésor toujours ouvert, M. Brunet, courbé comme par le passé sur ses catalogues, ardent à suivre les ventes, à la piste des raretés, des particularités et des *desiderata* de toute nature, butinoit, abeille laborieuse, et conservoit pour nous le miel des plus riches fleurs de littérature et de poésie.

Il méditoit en silence de consacrer sa vieillesse à parfaire l'œuvre de son âge mûr, et de léguer à la postérité un livre qui fût, sinon le dernier mot de la bibliographie françoise, du moins le prototype et le guide infaillible des *Manuels* à venir.

Tout n'est pas dit, on le sait en librairie, quand on a trouvé le sujet d'un livre, même lorsque ce livre est écrit jusqu'à la dernière ligne; et surtout quand l'exécution matérielle pour le publier représente le capital d'une fortune entière. Il falloit trouver un éditeur; il falloit rencontrer dans le monde des spéculations littéraires un de ces hommes enflammés du feu sacré, qui placent la gloire et l'utilité publique au même titre que le profit dans la perspective du but qu'ils se proposent.

Cet éditeur exceptionnel, capable de suivre et de seconder le travail de l'auteur, de comprendre l'importance qu'il faut attacher à chaque détail pour que l'ensemble ne pèche en rien, et de conduire, enfin, la publication à bon port, à travers tous les écueils d'une longue et pénible élaboration, sous l'égide d'une haute position commerciale, M. Brunet l'avoit sous la main, puisqu'il connoissoit M. Ambroise-Firmin Didot.

L'œuvre est sous presse. Avant peu, il nous sera donné d'apprécier un travail dont nous pouvons d'avance nous faire une idée, en nous rappelant ce qu'est déjà la dernière édition, qu'on a entièrement refondue et améliorée. Nous aurons occasion d'en reparler bientôt à nos lecteurs.

Tandis que MM. Brunet et Didot s'efforcent de publier le répertoire définitif de la bibliographie françoise, de l'autre côté du Rhin les savants, entraînés par le besoin de mettre un peu d'ordre dans les études de l'histoire et de la philosophie, songent à faire aussi, à l'usage de leurs compatriotes, ce que la France et l'Angleterre possèdent déjà depuis longtemps.

M. Théodore Graesse, bibliothécaire à Dresde, et auteur de l'*Histoire littéraire universelle*, vient d'entreprendre la publication du *Trésor des livres rares et précieux*, chez l'éditeur Rudolf Kuntze, à Dresde.

Nous ne saurions qu'applaudir à une pareille entreprise. La bibliographie est une de ces sciences qu'on ne sauroit trop approfondir; et pour le développement de laquelle on n'a jamais assez de travailleurs. Nous souhaitons donc à M. Graesse le succès que méritent des efforts consciencieux.

Le prospectus de l'ouvrage nous annonce des merveilles : les plus illustres bibliothèques, dit-il, ont ouvert leurs plus précieuses armoires aux investigations de l'auteur. Nous sommes heureux de cette circonstance, qui facilitera à M. Graesse la

tâche difficile de *combler une lacune*, qu'il s'est imposée, et l'aidera à éviter, pour les livraisons à venir, des oublis incompatibles avec la prétention de faire plus et mieux que les autres.

Nous avons sous les yeux les pages 97, 98, 99 et 100 de la 2e livraison, et nous y avons trouvé quelques lacunes qui ne doivent pas exister dans un livre qui se présente comme plus complet que ses rivaux.

Au mot AMAROU nous lisons textuellement la note correspondante du *Manuel du Libraire*, sauf qu'elle a deux mots de moins et deux mots de plus ici que là.

Les deux mots de moins sont les noms de Dondey-Dupré (l'éditeur); les deux mots de plus se trouvent dans cette indication : « Tiré à *un* petit nombre *d'exemplaires*, » au lieu de : « Tiré à petit nombre. »

Nous aimons à croire que ce n'est pas là uniquement ce que MM. Graesse et Kuntze appellent « combler une lacune ».

Quelques lignes plus bas on lit cette indication :

AMATUS FORNACIUS, *amator ineptus*. Palladii, 1633, etc.

Fornacius n'est point un nom ni un surnom, et la phrase ci-dessus devoit être écrite et ponctuée ainsi :

AMATUS *Fornacius amator ineptus.*

A l'article MICHEL D'AMBOISE, *La* Penthaire (et non *le*) de L'esclave fortune, M. Graesse indiquant que ce livre est sans date, ajoute entre parenthèses celle de 1530. Mais M. Brunet, dont M. Graesse a copié l'article, se contentoit de faire remarquer que le privilége ajouté au volume est en date du 22 février 1530, ce qui est bien différent.

Ce n'est pas encore en ce point que M. Graesse a comblé une lacune.

A l'article AMBRA (François d'), M. Graesse réunit les pièces de cet auteur comique. Pourquoi omet-il la *Stessa*, *Venezia*, 1567, in-12? Est-ce parce que le vieux et suranné Fournier l'indique comme assez rare et n'y attribue qu'un prix de 12 fr.?

Ce n'est pas encore là combler une lacune.

Pourquoi dans le même article, ligne trois de la note, indiquer une préface en *lettres italiques*, tandis qu'elle est en *lettres rondes* dites de *civilité*, ce qui devroit être l'objet d'une distinction ; car la bibliographie comprend aussi l'histoire de l'imprimerie ?

Pourquoi faire de *Camaldulensis* un nom propre et écrire : AMBROSIUS CAMALDULENSIS pour AMBROSIUS *Camaldulensis*, sous entendu *abbatis*, auteur de l'*Hodæporicon ?*

Nous ne voulons pas chicaner plus longtemps M. Graesse sur les bévues échappées sans doute à la plume de ses copistes ou de ses correcteurs; seulement nous voulons le prémunir contre de pareilles déconvenues pour l'avenir, et lui montrer qu'il n'est pas toujours facile de « combler une lacune » laissée par un illustre savant, même quand on prend le livre de ce savant comme point de départ.

Un dernier mot. En annonçant l'ouvrage de M. Graesse au prix de 128 fr., M. Kuntze fait savoir qu'il sera plus complet et beaucoup moins cher que le *Manuel* de M. Brunet, qui coûte, — dit-il, — 300 fr. Il paroît que la distance en Allemagne, au rebours des lois de l'optique, augmente les objets ; car à Paris on sait que le *Manuel*, en état ordinaire, varie dans les ventes de 110 à 150 fr.

En dehors de ces observations, nous nous plaisons à constater que le *Trésor des livres rares et curieux* occupera sur les rayons des bibliothèques un rang honorable et important, par le nombre et le choix de ses renseignements, surtout si, comme nous avons lieu de l'espérer, la bibliographie allemande, trop négligée chez nous, y trouve une place bien méritée.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

SEPTEMBRE 1858

---

549. Les Amours de Philinde, par F. F. D. R. Seconde édition, reveue et augmentée. *Paris, Math. Guillemot*, 1601 ; pet. in-12 de 94 ff., non compris le privilége, cart., bien conservé. .... 25—»

Ce petit roman doit être fort rare : nous ne l'avons pas trouvé dans le Catalogue La Vallière-Nyon, ni dans celui de Mme de Pompadour. Lenglet-Dufresnoy, dans sa *Bibliothèque des Romans*, le cite de manière à nous prouver qu'il ne l'avoit pas vu : « *Amours de Philindre*, in-8, Paris..... » C'est un roman amoureux, à grands sentiments et à grandes phrases, comme tous ceux qu'on voyoit éclore à cette époque sous les rayons de l'*Astrée*. L'auteur, qui dédie son livre *à Monsieur son oncle*, se nommoit probablement François Fouet, de Rouen, car le privilége du roi est accordé à Robert Fouet, marchand libraire juré en la ville de Rouen, avec défense à tous les libraires et imprimeurs du royaume d'imprimer ou de faire imprimer *les Amours de Philinde et les Amours de Doris*, « sans le congé et consentement dudit Fouet. » L'auteur raconte, dans l'épître à son oncle, qu'il composa cet ouvrage, son premier coup d'essai, dans un âge bien foible et *contre toutes les défiances de ses forces* ; il ajoute, dans l'Avis au lecteur, qu'après avoir produit « ce fruict sans grâce et sans beauté, » il alla en Italie, et ne fut pas peu étonné, à son retour, qu'un de ses amis avoit publié, à son insu, *les Amours de Philinde*, d'après un manuscrit incorrect. Il avoit donc été forcé, pour son honneur, de donner lui-même une nouvelle édition, revue et corrigée, dans laquelle il s'étoit contenté de *r'accoutrer les bresches qu'on y avoit fait, pour redonner du lustre à ces couleurs ternies.*

P. L.

550. L'Apocalypse de Méliton, ou Révélation des mystères cénobitiques, par Méliton. *Sainct Léger*, 1668; pet. in-12............................... —»

Claude Pithois, qui a publié ce livre, entré jeune aux Minimes, jeta bientôt le froc, changea de religion et se réfugia à Sedan, où il mourut en 1696. La première édition est de 1662, Elzevier.

C'est un extrait des différents écrits de Camus, évêque de Belley, contre les moines, et particulièrement de la Réponse aux Entretiens d'Hermodore, par Jacques de Chevannes, capucin. (Voy. Nicéron.)

B. D. N.

551. D'Artigny. Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature. *Paris*, 1749-56; 7 vol. in-12, v. m................................... 28—»

Ces mémoires seroient dignes d'entrer dans le recueil de l'Académie des inscriptions. La plupart des ouvrages que l'abbé d'Artigny analyse, avec autant d'érudition que de goût, concernent l'histoire particulière de la France; ainsi on ne trouve que là un examen des travaux manuscrits sur Jeanne d'Arc. Cet ouvrage n'est pas rare, et c'est tant mieux pour l'instruction littéraire. Il en est peu dont la matière soit plus variée et la lecture plus amusante et plus profitable.

B. D. N.

552. Bibliotheca exotica, sive catalogus officinalis librorum peregrinis linguis scriptorum, videlicet Gallica, Italica, etc., omnium quotquot in officinis bibliopolarum indagi potuerunt et in nundinis Francofurtensibus prostant. — Bibliothèque universail (*sic*), contenant le catalogue de tous les livres qui ont esté imprimés.... despuis l'an 1500 jusques à l'an présent 1610.... *A Frankfourt, par Pierre Kopf*, 1610; in-4, demi-rel., mar. br............................ 20—»

Les principaux libraires de l'Allemagne ont fourni les matériaux de ce catalogue *officinal*, rédigé dans le seul but de faciliter et d'activer la vente des livres qu'ils apportoient aux foires de Francfort. Cette Bibliothèque universelle des ouvrages imprimés de 1500 à 1610 est rare et très-curieuse. C'est l'un des plus anciens catalogues que nous connoissions; il est rangé par ordre de matières, et, dans chaque série, selon l'ordre alphabétique

des noms d'auteurs. On s'aperçoit que l'éditeur étoit un protestant, car les livres théologiques des partisans de la Réforme y figurent en première ligne, et viennent ensuite : *Libri theologici papistarum*. Les autres divisions sont intitulées : *Libri juridici; Libri medici; Libri politici; Libri poetici et metrici; Libri erotici et cynæcologi, etc., etc.* Nous recommandons aux bibliophiles les deux dernières séries que nous venons de citer; ils y trouveront des indications précieuses. Une bibliothèque composée des ouvrages inscrits dans ce catalogue auroit aujourd'hui une valeur difficile à apprécier. Il seroit fort intéressant de comparer cet ancien inventaire des produits de l'imprimerie pendant le XVIe siècle avec les *Annales typographiques* de Panzer, auxquelles il peut servir de supplément, ainsi qu'avec le *Dictionnaire bibliographique* de Eber, et le *Manuel du Libraire* de M. Brunet. — L'exemplaire que nous avons sous les yeux a appartenu à un amateur qui a noté sur les marges tous les livres relatifs à l'amour, au mariage et aux femmes.

J. Carnandet.

553. Braillier. Déclaration des abus et ignorances des médecins, œuvre très-utile et profitable à un chacun studieux et curieux de sa santé. Composé par Pierre Braillier, marchand apothiquaire de Lyon; pour responce contre Lisset Benancio, médecin. *Lyon, Michel Joue,* 1557; in-16, v. f., fil., tr. dor. (*Kœhler.*).... 40—»

Charmant exemplaire d'un livre rare et curieux. — En 1553, on imprimoit à Tours un petit ouvrage, in-16, intitulé : *Déclaration des abus et tromperies que font les apothicaires, fort utile et nécessaire à un chacun studieux et curieux de sa santé. Composé par Me Lisset Benancio.* Ce livre fut réimprimé à *Lyon*, chez *Michel Joue,* en 1557. Pierre Braillier répondit à Lisset Benancio en publiant sa *Déclaration des abus et ignorances des médecins.* D'après Barbier (*Dict. des Anon.*), Lisset Benancio seroit le pseudonyme de Sébastien Colin, et P. Braillier celui de P. Palissy. Quant au premier, il est évident que Lisset Benancio est l'anagramme exact de Sébastien Colin. Toujours est-il que P. Braillier, ou P. Palissy, a écrit la défense des apothicaires avec esprit et surtout avec une élégance de style bien rare en 1557. La *Déclaration des abus des médecins* acquiert même un certain degré d'actualité, grâce au fameux article publié récemment par l'*Union médicale*, et dont nous reproduirons deux phrases : « Les médecins doivent être payés, payés strictement, absolument, toujours, dans tous « les cas payés, parce que les médecins payent patente. Il est triste assurément qu'un malheureux blessé reste *sans secours* faute d'argent.... Mais « ils doivent être payés, payés strictement, absolument, toujours et dans « tous les cas payés. » On lit dans l'ouvrage de P. Palissy : « Il ne faut « pas attendre que la plus grand part des médecins de maintenant aillent « visiter les malades, s'ils n'en pensent estre payés, et deussent-ils mourir

« tous quant et quant.... Le médecin est payé comptant, ou s'il n'est payé « il n'y retournera plus.... Ils ont bien en recommandation le teston, mais « de guérir ne s'en soucient pas grandement : guérisse le patient s'il « peut, mais qu'ils aient leurs mains pleines, c'est assez. Aussi font-ils de « belles cures à rebours, et ne sauroit estre autrement ; car s'ils vont chez « le malade, ils n'ont pas loisir de le regarder, qu'ils tendent la main pour « avoir le salaire et s'en aller.... Ils ne font qu'entrer et sortir, prendre « argent et à Dieu. Si tu prens garde aux médecins de maintenant, tu « trouveras que ce n'est rien qu'avarice, et ne se soucient que d'avoir ar- « gent, guérisse ou meure le patient s'il veut. » En 1557, les médecins ne payoient pas patente, et cependant ils professoient les mêmes principes que l'*Union médicale*. Le rédacteur de ce journal sera fort agréablement surpris en apprenant que dès le XVIe siècle les médecins vouloient être payés, payés strictement, etc., *guérisse ou meure le patient s'il veut.*

L'ignorance de la plupart des médecins du XVIe siècle est rudement critiquée par Me P. Palissy. Voici une anecdote qu'il raconte à ce sujet : « Je « dis que jamais ne fut et ne sera bon médecin s'il n'a été apothiquaire et « qu'il ayt fréquenté l'herbolage et les drogues, pour en congnoistre la « force, saveur, vertu et acrimonie ; les avoir veu composer, pour seure- « ment en ordonner après, et ne faire comme celuy qui me demanda der- « nièrement si j'avois du sirop d'absinthe romain, et je lui dis que ouy. Il « me dit qu'il avoit plus de vertu à conforter l'estomac que l'absinthe pon- « tic, et en va ordonner pour boire en eau bouillie et à la cuiller à une « jeune demoiselle, sans regarder l'amertume, qui est si grande que, quand « la jeune demoiselle en tasta, cuida crever de vomir, et rua fiole, sirop « et voirre par terre. Si le médecin eust veu faire le sirop et en eust tasté, « il se fust bien gardé d'en ordonner pour boire, car il est trop plaisant ; « et s'il se fust trouvé près de la demoiselle quand elle gousta du sirop, « elle lui eust jetté par la teste. Ainsi font-ils des autres choses. »

L'apothicaire de Lyon réprouve certains médicaments ordonnés par les médecins, tels que les métaux, l'or potable, les pierres précieuses, etc. : « Si je voulois dire que l'or ne fust restauratif, j'aurois bien menti, car « par l'or on a chapons, perdrix, cailles, faisans et toutes choses qui sont « bonnes pour resjouir et restaurer l'homme, comme maisons, chasteaux, « terres qui resjouissent l'homme extérieurement et non intérieurement, « comme de le manger en substance que nos médecins ordonnent. J'ai- « merois mieux, si j'estois malade, avoir perdu un escu que d'en avoir « mangé un autre, en quelque sauce que le médecin le me sceust mettre.... « Ainsi en est-il des pierreries.... Il faudroit beaucoup manger de pierres « pour faire et engendrer une once de sang. » Que de passages curieux nous pourrions encore citer ! mais les bornes de cet article s'y opposent.

Ap. B.

554. Chassignet. Le Mespris de la vie et Consolation contre la mort, par Jean-Baptiste Chassignet, Besançonnois. *Besançon, Nicolas de Moingesse*, 1594; in-16, v. gr. . . . . 24 — »

C'est un poëte distingué que J.-B. Chassignet, une âme noble, un esprit élevé comme les montagnes du Jura, sa patrie. Sa traduction, ou plutôt sa paraphrase des psaumes de David, renferme de beaux passages et mériteroit d'être plus connue qu'elle ne l'est. Sa muse n'aimoit que les sujets religieux, et, occupé avec David, déjà il pensoit à Job, dont il projetoit la traduction, qu'il n'a point faite ou qu'il n'a point publiée. Nous avons ici le premier ouvrage de notre poëte et son coup d'essai, et pour ce coup d'essai, au lieu de chanter Philis, il s'attaque à la mort, et nous apprend en 434 sonnets à la mépriser.

Parmi les poëtes dont les vers élogieux précèdent le texte de l'ouvrage, nous avons remarqué Jacques-Antoine Chassignet, frère de l'auteur, et l'imprimeur du livre, Nicolas de Moingesse.

Chassignet, fils d'un médecin de Besançon, fut reçu docteur en droit, et devint avocat fiscal à Grey pour les sérénissimes archiducs d'Autriche.

Vicomte de G.

555. Le Contr'empire des sciences et le Mystère des asnes, P. P. P. P. (par Paul Perrot, Parisien), avec un paysage poetic sur autres divers subjets, par le mesme autheur. *A Lyon, de l'impression de Françoys Aubry, à l'enseigne de l'Asne bardé*, 1599; pet. in-12. . . 35 — »

Très-joli exemplaire. — Les œuvres de Paul Perrot, dont la liste est dans le *Manuel du Libraire*, sont rares. Le volume que nous annonçons ne paroît pas souvent dans les ventes, et cependant il a eu au moins deux éditions, ayant été publié à Middelbourg, en 1593, sous ce titre : *la Gigantomachie, ou Combat de tous les arts et sciences avec la louange de l'asne*, titre qui nous paroît plus poétique que le second et qui exprimoit mieux la pensée de l'auteur, qui est moins d'attaquer les sciences que de défendre contre elles la religion, qu'elles sont tentées quelquefois de combattre. Il va sans dire que c'est la fausse science et non la vraie que Perrot décrie, celle qui ne fait que donner aux jeunes gens du babil et de l'outrecuidance. Il est vrai qu'en plusieurs passages de son poëme on ne démêle pas assez bien cette distinction, et qu'il a un peu l'air parfois d'attaquer la science en général. Sa vive imagination lui représente les savants comme une armée ennemie sur laquelle il fond en vrai don Quichotte; il les prend tous à partie, les poëtes, ces poëtastres qui se font couronner en peinture, les historiens, les dialecticiens, les mathématiciens, par qui sont venus les jeux de hasard et les folles croyances à l'astrologie, croyances que lui-même a

partagées, mais qu'il abjure hautement aujourd'hui. Après avoir passé en revue un grand nombre de sciences, arrivé à la politique, il donne à son poëme un caractère moral et satirique qui le rend plus intéressant. Voici un tableau de la cour dans lequel il fait comme Juvénal, et pousse jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole :

> La cour est un amas des méchants plus fameux,
> Une ligue, un conseil de tous ambitieux,
> Un théâtre de fous, une escole de vice,
> ....
> Là sont tigres cruels, lyons fiers, ours sauvages,
> Sangliers escumants, loups aspres aux carnages,
> Cerfs craintifs, boucs infects et regnards cauteleux.,
> ....
> Chevaux pour pennader, chiens d'attache pour mordre.

Un autre passage dépeint d'une façon touchante les maux du paysan. Après avoir décrit sa vie précaire, sa fortune en butte aux événements, Perrot ajoute :

> Que s'il lui reste encor de sa pauvre cueillette
> Quelque petit amas que sa femme discrette
> Aura par un long temps, pour l'aider en saison,
> Reserré chichement au coing de sa maison,
> Le soldat lui survient, pire que n'est l'orage,
> ....
> Soldat impétueux, insolent, enragé.

Notre poëte est un zélé huguenot ; il n'aime pas les moines, qu'il traite de *coqueluchons*. D'Aubigné n'eût pas désavoué une certaine invective contre Rome où l'auteur ne ménage pas les termes injurieux. A côté des passages violents nous avons remarqué des peintures comiques : telle est celle d'un concert où les chanteurs figurent avec toutes les variétés de leurs grimaces. Voici aussi quatre vers qu'un Téniers ou un Van Ostade pourroient prendre pour sujet de tableau ; il s'agit de l'état des gentilshommes et des paysans, tel que l'auteur souhaite le voir après la paix, les uns n'ayant qu'à se reposer, et les autres n'étant plus à la merci du soldat :

> Bien pourra l'hobereau à qui, en temps de paix,
> Le cœur s'enfle d'honneur, parler de ses hauts faits,
> Cependant qu'endormi de son histoire vaine
> Tityre ronflera dessus sa panse pleine.

En somme, il y a beaucoup de bons passages, beaucoup de bons vers dans ce volume. Il mériteroit peut-être une plus longue mention, si celle-ci n'étoit déjà trop longue pour le lieu qui lui est destiné.

Le *Mystère des asnes* est écrit avec facilité et gaieté. Nous en dirons autant des autres pièces qui terminent ce recueil.

556. Le Dialogue de consolation entre lame et raison. Fait et composé par ung religieux de la reformation de lordre de Fontevrault (François Le Roy), *et nouvellement imprimé par Symon Vostre.* 1499; in-8, goth., mar. r., fil., tr. d. (*Ancienne reliure*)........ 70—»

Ce charmant volume, d'une belle conservation, imprimé pour Simon Vostre, dont il porte la marque sur le titre et sur le dernier feuillet, est fort rare comme tous les livres publiés au xv[e] siècle. C'est la première édition de cet ouvrage mystique, qui fut réimprimé en 1537. *Paris, P. Sergent.* Le Dialogue de consolation respire la piété la plus douce et la plus tendre; nous l'avons lu avec autant de plaisir que l'Internelle consolation. On a du même auteur : *Dialogue de confidence en Dieu, moult devot et consolatif pour relever l'âme pécheresse.* Paris, Sim. Vostre, s. d.; in-8, goth. Mais ce dernier ouvrage est peut-être le même que le premier, avec un titre différent. Le but que s'est proposé le P. François se trouve indiqué dans les vers suivants, qui servent d'épilogue au Dialogue de consolation:

Si tu es en tentation
Dinstabilité muable,
Blaspheme, desesperation,
Ou daultre vice detestable,
Ly ce liure consolable,
Et le mets à execution,
Car il te sera prouffitable
Contre ta grefue affliction.

Il te donnera discretion
Pour virillement surmonter
De lennemy la tentation,
Lequel te veult precipiter.
Pour ce il sefforce de tenter :
Cest toute son intention;
Mais il ne te pourra deieter
Se fais ceste monition.

Semblablement si veulx tendre
A vertu et perfection,
Tu pourras icy aprendre
Des docteurs instruction,
Et les fruits de religion
Y sont declairés amplement,
Pour aymer ta vocation
Et la garder parfaictement.

Mais se tu as aucunesfoys
Par ce liure consolation,
Prie Dieu pour frere Francoys,
Qui peruiengne à saluacion.
Toutesfoys la gloire et honneur
En soit en Dieu tout puissant,
Sans lequel lhomme n'a valeur,
Force, vertu, ne entendement.

J. Carnandet.

557. Entendons-nous, ouvrage posthume de M. Gobe-Mouche. *Aux Boulevards, s. d.* (1760), in-8 de 39 p. . . . . 10—»

Le masque de M. Gobe-Mouche cacheroit, suivant Barbier, deux auteurs qui se seroient associés ainsi pour écrire ces 39 pages de philosophie morale et critique : Jean-François Guichard et Barthélemy-Claude Graillard de Graville. C'est probablement l'œuvre d'une matinée. La Bruyère a bien mis vingt ans pour faire la sienne à lui tout seul. Les deux collaborateurs ont réuni sous ce titre : *Entendons-nous*, des portraits et des caractères où le verbe *entendre* reparoît toujours avec une application différente. La première maxime résume la pensée générale de l'opuscule : « Tout dans la société dépend de bien s'entendre. » Parmi les portraits, il en est un que nous devons placer dans notre galerie : « Un de ces êtres qui parcourent toutes les bibliothèques publiques, attentivement occupé sur un livre, ose à peine lever les yeux ; il écrit avec une célérité surprenante. A le voir, on croiroit qu'il cherche à dérober les pensées les plus sublimes des différents auteurs. On approche avec précaution, et l'on est bien étonné de le voir commenter avec tant de précaution (*sic*) un Almanach royal, ou les *Secrets du grand Albert.* » Allez à la Bibliothèque impériale : notre homme y est encore.

P. L.

558. Euripide. L'Iphigene d'Euripide, poete tragique, tourné de grec en françois, par l'auteur de l'Art poetique (Th. Sibillet). *A Paris, en la boutique de Gilles Corrozet*, 1550 ; pet. in-8, mar. r., jans., tr. d. (*Bauzonnet-Trautz.*) . . . . 75—»

Superbe exemplaire d'une parfaite conservation. « Euripide, dit l'abbé Goujet, ne se reconnoîtroit guère dans cette tragédie. Elle est singulière du côté de la versification, Sibillet y ayant employé toute sorte de mesures, même des vers de deux pieds, quelquefois des monosyllabes. Il vouloit que cette pièce présentât des modèles de toutes les espèces de vers, et il y auroit fait usage du rondeau s'il eût pu l'y introduire. » Et l'abbé Goujet de se demander si ce mécanisme bizarre, qui a dû coûter à l'auteur, est fait

pour plaire. Nous en doutons; toujours est-il que le ton naïf de Sibillet peut nous amuser. Grâce à lui, le terrible Agamemnon nous paroît tout à fait un bon homme quand il dit, en pensant aux combats qu'il va avoir à essuyer dans sa famille :

> Puis, en plorant de semblable reprouche,
> Mon petit-fils Oreste m'assaudra,
> Et me dira, le garçonnet, de bouche
> Ce que son sens encor ne comprendra.

N'est-il pas singulier d'entendre Clytemnestre s'écrier :

> O miserable mère! ô fille miserable!
> Mon mari est-il fol ou possedé du diable?

Peut-être, tout en continuant de sourire, serons-nous touché de ce passage où Iphigénie et le petit Oreste supplient leur père :

> Vos deux enfants les mieux aimés vous prient,
> Et vous tenant au menton vous supplient,
> L'un bien fort jeune, et l'autre jà grandette;
> Enterinez leur tant douce requête.

Plus loin, au moment où Iphigénie va se séparer de son frère, Clytemnestre lui dit de le baiser en godinette :

> Baisez-le en godinette
> Pour la dernière fois.

Baiser en godinette, disent les anciens dictionnaires, c'est-à-dire amoureusement, tendrement. Probablement on connoissoit, en Grèce, les baisers de ce genre; mais ce style n'en est pas moins bien loin d'Euripide, qu'il travestit plus qu'il ne le traduit.

Vicomte DE G.

559. FABRICIUS (*George*). Antiquitatum libri III, ex ære, marmoribus, saxis, membranisve veteribus collecti. *Basileæ, typis Oporinianis*, s. a. In-8, mar. r., ornements au chiffre de Fabri de Peiresc, dent., fil. (*Ancienne reliure.*)........................ 65—»

Édition rare et non citée. — D'après le P. Niceron, cet ouvrage auroit été imprimé pour la première fois à *Strasbourg*, 1549; puis, augmenté et précédé de la description de Rome, à *Bâle*, 1550; et avec de nouvelles additions, à *Bâle*, 1587. Or, l'exemplaire que nous avons sous les yeux n'appartient ni à l'édition de 1550, ni à celle de 1587, puisqu'on n'y trouve pas la description de Rome, et qu'il contient trois livres d'antiquités, tandis que l'édition de 1587 n'en renferme que deux. Cette édition sans date est donc plus ample que toutes celles qui l'ont précédée. Le volume, élégam-

ment relié pour Fabri de Peiresc, est interfolié, et acquiert de la valeur par les annotations autographes ajoutées par ce savant antiquaire. Ce recueil de monuments épigraphiques est fort curieux. On y remarque deux testaments facétieux, des lois, des décrets, 137 inscriptions tumulaires, 7 épigrammes, 135 épitaphes, 3 anciens calendriers romains, etc., etc.

On a joint au volume : *Cl. Ptolemæi inerrantium stellarum significationes, etc.* Cet opuscule, de 24 ff., paroît avoir été imprimé à Bâle; le titre est orné d'une bordure à grotesques, gravée sur bois, dans le genre de Hans Holbein.

George Fabricius, poëte, historien et antiquaire, naquit à Chemnitz en 1516, et mourut en 1571. Il avoit épousé Marie-Madeleine Faust, dont il eut onze enfants. Il passa vingt-cinq ans à s'instruire et à voyager, professa les humanités pendant dix-huit ans, publia près de cinquante ouvrages, et ne vécut que cinquante-cinq ans.

Ap. B.

560. Fleurs, fleurettes et passe-temps, ou les divers caractères de l'amour honneste. *Paris*, *Jacques Cottin*, 1666, pet. in-12 de 11 ff. prélim. et 619 p., v. 28—»

Ouvrage rare et très-singulier : ce sont de petits romans, entremêlés de facéties et de bouffonneries, que l'auteur intitule *Passe-temps*. Il y a trois de ces Passe-temps que nous recommandons aux amateurs du genre : *la Loterie des curieux; le Mariage de toute la nature*, *avec le festin de noce, et un Récit à la Suisse; Almanzor, sous le nom du Chevalier errant, ou le Carrousel gothique*. On ne sauroit se faire une idée de la bizarrerie desdits Passe-temps, qui sont parfois très-joyeux; on en jugera par cette citation de quelques-uns des lots de la Loterie des Curieux :

« La quenouille de Pénéloppe avec laquelle on file dans une nuict autant de laine qu'il en faut pour habiller un Suisse.

« Le voile d'une ancienne fée, pour connoistre les dames qui ont laissé aller le chat au fromage.

« La cuillère dont Grandgosier faisoit manger la bouillie à Pantagruel.

« Un poulce du colosse de Rhodes, lequel, pendu à l'oreille, fait entendre toutes les cloches qui se sonnent en Espagne.

« Le vertugadin de Diane, pour empescher que l'on ne soit pas investy par derrière.

« Une bague faite du poil de la queue de la Toison d'or, qui porte bonheur au jeu.

« Les pantoufles de Pline, pour guérir les curieux qui s'alambiquent par trop à la recherche des choses inconnues.

« Les besicles de Scipion Nasica, dont l'usage allonge le nez à ceux qui l'ont trop court.

« Une médaille de Janus, roy d'Italie, à deux visages, avec un discours de la commodité que c'est d'avoir le visage de derrière pour les amoureux de ce pays-là. »

L'auteur de ces drôleries étoit pourtant un grammairien et un géographe, qui devint dans sa vieillesse un faiseur de méditations pieuses. Il se nommoit Robert de Bonnecase de Saint-Maurice, et il remplaçoit quelquefois son nom de baptême par le nom profâne d'Alcide. On ne le trouve, bien entendu, dans aucune biographie. Le premier ouvrage que nous connoissons de lui, est intitulé : *Le Sage politique instruisant son jeune prince de toutes les choses qui le peuvent fortifier dans une belle éducation.* Paris, Champhoudry, 1656, in-8. Ce sont les instructions données à Guillaume d'Orange par sa mère. Cette publication est anonyme, comme les *Fleurs, fleurettes et passe-temps.* Alcide ou Robert de Saint-Maurice a rédigé un *Guide fidèle des étrangers dans les voyages en France*, dont nous avons vu une édition de 1672, in-12, mais qui fut imprimé d'abord quinze ou vingt ans auparavant. Son *Tableau des provinces de France*, Paris, 1664, 2 vol. in-12, est l'annexe naturelle de son *Guide du voyageur,* lequel a été bien perfectionné depuis par Piganiol de La Force, et de nos jours par Giraud de Saint-Fargeau. C'est en 1673 que Robert de Saint-Maurice mit en lumière ses *Remarques sur les principales difficultés de la langue françoise.* Paris, in-12. Il vivoit encore en 1699, puisque *l'Ame chrétienne en retraite, ou Exercices de dix jours pour des religieux*, Paris, in-12, est de cette année-là. Ce dernier ouvrage, on le pense bien, n'a pas la moindre analogie avec les burlesques *Passe-temps* de 1666. L'auteur imita le diable, qui, devenu vieux, se fit ermite.

P. L.

561. Fragmenta quædam Caroli Magni imp. rom. aliorumq; incerti nominis de veteris ecclesiæ ritibus ac ceremoniis, a Wolfango Lazio Cæs. historico eruta a tineis. Adjectum est perelegans opus Rabani Mauri, archiepiscopi Moguntini, de virtutibus, vitiis ac ceremoniis eiusdem antiquæ ecclesiæ, ab eodem repertum. *Antuerpiæ, apud Ioannem Beleerum, sub insigni Falconis,* 1560; in-8, belle conservation, vélin........ 12—»

Wolfgang Lazius, savant philologue allemand, publia en 1560 une collection liturgique dont nous venons de transcrire le titre et qui doit être comptée pour la seconde. Elle est moins ample que celle de Cochlée, et se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre de Charlemagne à Alcuin, *De ceremoniis ecclesiasticis;*

2° La réponse d'Alcuin à cette lettre ;

3° Le poëme d'Hildebert, *De mysterio missæ;*

4° Un fragment anonyme, *De ritibus et cæremoniis ecclesiæ romanæ a nativitate Domini per hyemem ;*

5° Rhaban Maur, *De Virtutibus et vitiis.*

On sait que Rhaban Maur, connu surtout à cause de son martyrologe, et d'abord abbé de Fulde, puis archevêque de Mayence, est un des principaux liturgistes du moyen âge. On connoît aussi le zèle de Charlemagne pour la liturgie. Ce monarque a cherché à procurer l'unité des formes du culte dans toute l'étendue de son vaste empire. Alcuin, moine anglois, est également très-célèbre parmi les liturgistes. Quant au vénérable Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, puis archevêque de Tours, son poëme *De mysterio missæ* est infiniment précieux. C'est ce qui nous dispense d'insister sur le mérite de la collection de Wolfgang.

Ce volume a appartenu à Christophe, baron de Wolckenstein, dont les armoiries gravées sont collées sur la garde.

J. CARNANDET.

562. L'Histoire de Theodorite, euesque de Cyropolis, ville de Medie, en laquelle sont contenues les choses dignes de memoire aduenues en la primitive Église, tant du regne de l'empereur Constantin le Grand comme de ses successeurs; traduicte du grec en françoys par D. M. Mathée. *On le vend à Poictiers, à l'enseigne du Pélican. Imprim. de J. et Engilbert de Marnef.* In-8 de XII ff. prélim. et 220 ff., mar. bl., tr. d., jansén. (*Hardy*.) . . . . 60—»

Bel exemplaire d'un livre rare. — La Croix du Maine, dans sa *Bibliothèque françoise*, n'a pas cité cette traduction de l'Histoire ecclésiastique de Théodoret. Du Verdier, qui la cite, ne connoissoit pas cette première édition, puisqu'il parle seulement de la réimpression faite à Paris par Hiérosme de Marnef, en 1569, in-16. Du Verdier, en rapprochant cette édition de 1569 d'une traduction de Dioscoride publiée à Lyon, en 1559, sous le nom de Martin Mathée, médecin, avoit pensé que ce dernier pouvoit être le même que le traducteur de Théodoret, quoique celui-ci s'intitulât *prieur en l'abbaye de Moustier-Neuf, près Poitiers;* il s'est abstenu toutefois de faire du prieur et du médecin un seul personnage : ce que son commentateur La Monnoye n'a pas manqué de proposer, sans s'arrêter à la *diversité de profession*, « car, dit-il, le médecin a pu fort bien, s'étant fait moine, traduire l'*Histoire de Théodoret*, dix ans après avoir traduit Dioscoride. » La Monnoye ne soupçonnoit guère l'existence de notre édition, laquelle ne prouve pas cependant que le prieur et le médecin soient deux traducteurs différents. Il est même probable que dom Martin Mathée quitta son prieuré et jeta le froc aux orties pour se faire médecin, à l'exemple de François Rabelais, helléniste comme lui. On sait qu'à cette époque tous les savants qui s'occupoient de grec étoient suspects d'hérésie; on sait aussi que les premiers apôtres de la réformation calviniste avoient étu-

dié le grec avec passion aux universités d'Orléans et de Poitiers. Nous ne sommes donc pas éloigné de croire que le prieur de Moustier-Neuf s'étoit enrôlé secrètement parmi les novateurs, pour l'amour du grec. Il dédie sa traduction à Jehan Bouchet, *très-insigne historiographe des faicts et gestes françoys*, en disant qu'il a voulu « pleinement monstrer la proximité de la langue françoyse à la grecque ». Jehan Bouchet, dans sa réponse à cette belle dédicace, s'efforce de démontrer que rien n'est plus avantageux ni plus utile que la traduction des ouvrages grecs et latins en langue vulgaire, lorsqu'ils sont traduits par gens de savoir *et non suspects*; il fait seulement une réserve à l'égard des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament : « En la lecture de quelque bon livre non suspect, dit-il, on peut apprendre plus de bonnes choses en ung mois, qu'on ne feroit à ouyr toutes les contions d'une année. » Alors la *Bible en françois* étoit interdite sous les peines les plus sévères, et quiconque prioit Dieu *en françois* couroit risque d'aller terminer ses prières sur un bûcher.

P. L.

563. Kekkius. Selectiorum Ioannis Kekkii, monachi Tegernseensis sacrorum sermonum syluula. *Impressa in monasterio Tegernsee, anno* 1574. — Concio F. Francisci Cordubensis, ordinis minorum, habita Francofordiæ in solenni omnium sanctorum festo coram Romanorum et Bohemorum regina. *Ingolstadii, Wolfgang Eder*, 1586. — Oratio S. Gregorii, episcopi Nysseni, de Filii et Spiritus sancti Deitate.... (Græce.) Studio et opera Davidis Hæschelii. *Augustæ Vindelic., Michael Mauger*, 1591; pet. in-8, vél., bien conservé.............. 24—»

Jean Keck fit profession en l'abbaye de Saint-Quirin de Tegernsee en Bavière, au diocèse de Frisinguen en 1442, et mourut à Rome en 1450. Il assista au concile de Bâle et y harangua en présence du pape. Dom Martene le traite de religieux très-savant, et nous apprend qu'il avoit composé un fort beau commentaire sur la règle de saint Benoît, que l'on conservoit manuscrit dans l'abbaye dont il étoit profès, et qu'il dédia à Gaspard de Grandose, son abbé. Les sermons de Keck, qui se trouvent dans le volume que nous avons sous les yeux, sont au nombre de neuf, et ont pour sujets : l'Annonciation, la Nativité, la sainte Trinité, les saints Anges, le premier dimanche de l'Avent, la Cène, les paroles du Prophète : *Convertimini ad me*, les paroles de l'Évangéliste : *Ascendens Jesus*, et enfin l'éloge des études théologiques. Ce recueil est précédé d'une vie de Jean Keck, dont le nom ne figure pas dans la Biographie Michaud, de la liste de ses ouvrages et de deux pièces de vers latins en l'honneur de ce religieux. Nous y voyons également les armes de l'abbé de Saint-Quirin.

Lumine sol cœlo ut cunctis dominatur in astris,
Haud secus hic præstas recto ordine tu abba Quirine.

Le titre du discours de F. François de Cordoue est assez explicite pour nous dispenser de tout commentaire. Quant au discours de saint Grégoire, évêque de Nysse, le titre est orné d'un très-beau frontispice et suivi du catalogue des œuvres de cet écrivain ecclésiastique, qui ont eu un grand nombre d'éditions.

J. CARNANDET.

564. LA PERRIÈRE (*Guillaume de*). Les Considérations des quatre mondes, à savoir est : divin, angélique, céleste et sensible ; comprinses en quatre centuries de quatrains, contenant la cresme de divine et humaine philosophie. *Rouen, Bonav. Belis* (*imprimé par la Ve Jean Petit*) ; in-16, mar. vert, jans., tr. d. (*Kœhler.*) 48 —»

Volume RARE, bien conservé et élégamment relié par Kœhler. On y remarque sur le dernier feuillet une curieuse marque de l'imprimeur. Sous un appareil scientifique presque effrayant et devant lequel eût reculé Nostradamus lui-même, Guillaume de La Perrière, Tolosan, nous donne de simples quatrains moraux, comme en fit plus tard ce bon Pibrac, au père et aux oncles duquel ce petit ouvrage est dédié. Que la crème de la philosophie divine et humaine y soit renfermée, nous voulons bien le croire et en faisons notre compliment à l'auteur. Quant au volume, nous avons aussi un compliment à lui faire : il est d'une jolie impression, sur beau papier, et fait honneur à son éditeur rouennois. N'oublions pas que les *Considérations des quatre mondes* sont précédées d'éloges en vers latins et françois par Bernard du Poey de Luc, Jacq. de Maulevault, Angevin, et Ant. Noguier, Tolosan, et qu'elles sont suivies d'un *Épilogue* dont nous transcrivons les premières stances :

Tous les métaux, par secret de nature,
Sur l'argent vif nagent certainement,
Excepté l'or, lequel va par droicture,
Comme le roy, au fond directement.
Pour tous métaux, entendre je prétens
L'esprit de ceux qui nagent sur la *terre* ;
Pour l'or entrant au plus profond, j'entens
L'esprit savant qui jusqu'au sens *pénètre*.

(Voy. sur La Perrière un intéressant article de M. de Malden dans le *Bulletin du Bibliophile.*)

565. Lettres philosophiques, par M. de Voltaire, avec plusieurs pièces galantes et nouvelles de différents auteurs. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. *Londres* (*Berlin*), 1776, in-12 de 216 p., v. f., fil., tr. d. .... 10—»

Rare.—Voltaire fut puni par où il avoit péché : il s'étoit permis d'attribuer ses ouvrages, les plus hardis et les plus légers, à des hommes graves et considérables ; il avoit employé sans façon, pour s'en faire à la fois un masque et une égide, les noms de l'abbé Bignon, de milord Bolingbrocke, de dom Calmet, de Dumarsais, du P. Quesnel, etc. Un de ses ennemis, ou tout simplement un spéculateur en librairie, publia sous son nom ce volume, où l'on trouve deux ou trois petites pièces en vers et en prose qui lui appartiennent, mais noyées, mais souillées au milieu d'un affreux mélange d'obscénités de tout genre, depuis *l'Ode à Priape*, de Piron, jusqu'à la comédie de *la Comtesse d'Olonne*, par Bussy-Rabutin. Nous ne counoissons pas les auteurs de toutes ces abominations ; quelques-unes seulement sont imprimées avec des noms qui répondent assez de leurs œuvres : Robbé de Beauveset, Piron, Roy, etc. ; d'autres, quoique anonymes, sont signées pour quiconque y jette les yeux. Nous ne savons à qui attribuer le choix de ces agréables turpitudes. Est-ce une vengeance de l'abbé Dulaurens, qui ne pardonnoit pas à Voltaire de s'être dit, en plaisantant, auteur du *Compère Mathieu?* On doit s'étonner que M. Quérard n'ait pas cité ce singulier recueil dans son excellente Bibliographie voltairienne.

P. L.

566. Manipulus quadruplex principis Iohannis Adalberti, Poloniarum, Suetiæ, Gothiæ regis, etc. Sigismundi III filii, D. G. electi sedis Varmiensis administratoris perpetui...., natali ejusdem celebrando a nobili juventute studiosa collegii Braunsbergensis soc. J. in Genesioxenion oblatus anno 1622. (*Braunsberg*) *Georg. Schonfels*, in-4 ; pl. d'armoiries, demi-rel., v. (*Titre remonté.*) .... 28— »

Livre rare, tiré à un petit nombre d'exemplaires pour être offerts en présents. On connoît l'histoire de Sigismond III, roi de Pologne et de Suède, ainsi que l'attachement de ce prince à la religion catholique. Deux de ses fils, Wladislas et Jean-Casimir, lui succédèrent au trône de Pologne ; trois autres parvinrent aux plus hautes dignités ecclésiastiques. C'est

en l'honneur de l'un de ces derniers, Jean-Adalbert, prince-évêque d'Ermeland (*Varmia*), que les élèves du collége de Braunsberg composèrent ce recueil. Ils ont épuisé, en vers et en prose, toutes les ressources des allégories et des symboles, pour préconiser les vertus et les hauts faits du prince dont ils célébroient l'anniversaire. Sur le verso du titre sont gravées les armoiries de l'évêque de *Varmia*, écartelées de Pologne, de Suède, de Lithuanie et de Gothie, chargées en cœur de l'écusson particulier de sa famille. Chacun de ces quartiers, répété séparément, donne lieu à des allusions élogieuses (*lusus symbolici*). Le *Manipulus quadruplex* est divisé en quatre sections : *Manipulus thuris; — luminum; — frumenti; — cedri.* Les pièces de vers et de prose sont signées par des Polonais dont les nobles familles existent encore de nos jours. Cinquante-cinq élèves concoururent à la composition de cet ouvrage.

J. Carrandet.

567. Pena (*Lazare*). Histoire des embellissements, avec la méthode pour guérir les maladies du cuir, de l'invention de L. P. D. L., en la F. D. M. *Paris, J. Berjon,* 1616; in-8, figure de la Vérité sur le titre, mar. v., fil., tr. d. (*Ancienne reliure.*)............. 35— »

Livre rare et curieux.— Le nom et la qualité de l'auteur, Lazare Pena, *docteur licentié en la Faculté de médecine de Paris*, se trouvent à la fin de l'épître dédicatoire adressée à très-vertueuse, très-honorable et très-magnifique dame de S. I. S. Il paroit que cette très-vertueuse dame affectionnoit les cosmétiques et tenoit beaucoup à conserver la fraîcheur de son teint; mais, craignant d'employer quelques substances malfaisantes, elle chargea son *physicien*, L. Pena, de composer un traité spécial des embellissements du visage. Le médecin se mit à l'œuvre, et, après avoir recueilli et expérimenté les cosmétiques égyptiens, arabes, grecs, romains, etc., il écrivit son *Histoire des embellissements*, à laquelle il ajouta la *Méthode de guérir les maladies du cuir*, en faveur du frère de madame de S. I. S., qui étoit affligé d'une certaine rougeur à la face, d'assez mauvaise espèce.

Cet ouvrage est divisé en cinq chapitres : *De l'excellence du visage; Relation des embellissements des anciens et des modernes; Des causes en général du mauvais teint; Des quatre sortes de rougeurs de la face; L'histoire de l'ancienne Hélène et de son gouvernement* (c'est-à-dire des soins qu'elle donnoit à sa toilette). Si les dames pouvoient consulter ce livre, elles suivroient les prescriptions simples et judicieuses de Lazare Pena, et s'empresseroient de jeter par la fenêtre les petits pots de rouge, de blanc, de pommade au borax, etc., car toutes les substances minérales flétrissent et plombent le teint : la céruse noircit; le borax ride la peau; l'alun, les sels, le lait et l'eau-de-vie *roussissent le cuir*, etc., etc. L. Pena indique comme le meilleur et le plus précieux embellissement, l'huile de

myrrhe, qui *polit, nettoye et embellit la peau, et fortifie le cerveau par son doux parfum;* il recommande également l'huile de vieux lard, mais il ne dit pas que cette substance fortifie le cerveau par son doux parfum. Notre médecin signale encore un remède *infaillible* pour épurer le sang: « La chair des vipères cuicte avec herbes rafraischissantes; l'usage de laquelle, manié adextrement, guérira sans faillir le mal, et arrachera puissamment les racines de cette imperfection (la 3e rougeur de la face). » Ce mets, *manié adextrement*, nous semble terriblement appétissant pour les dames. L'*Histoire de l'antique Hélène* est fort singulière; elle offre un résumé de tous les moyens d'acquérir et de conserver la beauté. « Dix mille Grecs, dit l'auteur, moururent d'amour pour la belle Hélène. Enfin, le grand Sort, qui du ciel distribue les aventures, l'a donnée au *petit* Menelaus, qui ne languissoit pas moins que les autres Grecs d'amour. Le prince a enfermé ce *meuble* précieux dans une tour de diamant.... Pâris, berger royal qui est au désert, a veu son image..... » L'histoire d'Hélène finit avec le volume par cette galante moralité : « Ceci vous apprend, madame, que la beauté du visage est le plus excellent ornement de nature, qu'elle domine sur les supplices, et donne loy et empire à toute créature. »

AP. B.

568. Plaisirs (les) de la poésie galante, gaillarde et amoureuse. *S. l. n. d.;* pet. in-12......... 30— »

Bel exemplaire. Volume RARE, de la série des nombreux recueils de vers et de prose publiés au XVIIe siècle. On s'aperçoit aisément que ce livre, sans indication de lieu ni de date, et sans privilége, a été imprimé clandestinement et à la hâte. Le titre gravé, la dédicace à Mme M** la jeune, ainsi que les deux feuillets suivants, non paginés, qui contiennent l'historiette de La Fontaine : *Sœur Claude ayant fait un poupon*, une historiette de M. de S. G. (peut-être Mellin de Saint-Gelais), une épigramme de Furetière et un billet de Richelet, semblent avoir été ajoutés au volume; car le titre placé en tête de la page 9, chiffrée 1, porte : *Nouvelles poésies et prose galantes*, au lieu de *les Plaisirs de la poésie galante....* De plus, la pagination est peu correcte. De la page 23 on passe à la page 60, et l'erreur continue jusqu'à la fin; de la page 120 on passe à la page 122. Au lieu de 218, on lit 228, etc., etc. Il en résulte que le volume, qui paroît avoir 303 pages, n'en a réellement que 264. Les poésies gaillardes que renferme ce recueil ont obligé l'éditeur et l'imprimeur à garder l'anonyme. Cependant on y trouve plusieurs pièces intéressantes, telles que le sonnet de Boileau sur cette jeune cousine qui lui fut prématurément enlevée; une lettre de la Levrette au Levron et la réponse du Levron; une lettre de la bonne faiseuse de mouches; un madrigal sur Scarron; une dissertation de Pélisson *sur la préférence des vers à la prose;* un madrigal sur la surdité de Mlle de Scudéry; l'épitaphe de Gaultier, Guillaume et Turlupin, etc.

569. Ramas de poésies vieilles et nouvelles. *S. n. et s. d.* (*Amsterdam, Josué Rousseau*, 1689); in-12 de 126 pages........................... 6— »

L'imprimeur est le ramasseur de ces poésies et l'auteur d'un poëme historique qui termine son recueil. Ce poëme, qui roule sur l'expédition du prince d'Orange en Angleterre, est une pièce de circonstance, qu'on peut supposer commandée et payée par la partie intéressée. Le poëte s'est piqué d'être un historien très-exact et très-véridique, car il a joint à ses vers une quantité de notes qui relatent les faits avec des détails fort piquants. C'est le principal mérite de ce petit *ramassis*, où l'on trouve bon nombre d'épigrammes contre Louis XIV, le fameux sonnet de *l'Avorton*, l'épitaphe de Mlle de Fontanges, le quatrain sur la statue de la place des Victoires, et *l'Art de prêcher*, poëme didactique de l'abbé de Villiers. L'imprimeur-poëte Josué Rousseau étoit certainement un François que la révocation de l'édit de Nantes avoit fait passer en Hollande.

P. L.

570. Symmachi, senatoris romani, Epistolæ familiares nunquam alias impressæ; et noviter per Barth. Cynischum ab inferis pene revocatæ. — In calce epistolarum nonnulli tractatus utilissimi impressi sunt. (*Absque nota.*) (*Impressum Venetiis per Bernardinum Venetum de Vitalibus*, s. a.) (de 1503 à 1510); in-4, mar. r., dent., fil., tr. dor. (Le dernier feuillet légèrement raccommodé.)............................... 40— »

« Première édition, dont les exemplaires complets sont rares. Elle ne porte point de date; mais une épigramme de Cynischus, qu'on lit en tête de ce volume, indique qu'il a été imprimé sous le pontificat de Jules II, c'est-à-dire de 1503 à 1513. Les Lettres de Symmaque, qui forment la première partie de cette édition, se trouvent quelquefois séparément, et ne portent alors ni nom d'imprimeur, ni lieu d'impression. Tel étoit l'exemplaire décrit dans la *Bibliotheca Pinelliana*, lequel, quoique ayant un feuillet déchiré, a été vendu 2 liv. 3 sh.» (*Manuel du Libr.*, t. IV, p. 375.) C'est probablement sur la vue d'un pareil exemplaire que Michel Denis, dans son supplément à Maittaire, a indiqué vaguement une édition de la fin du xve siècle, sans lieu ni date. Panzer ne cite qu'une édition de *Strasbourg*, 1510. Puisque celle de Venise est la première (*nunquam aliàs impressæ*), elle a donc été publiée avant 1510. Le bel exemplaire que nous avons sous les yeux ne renferme que les Lettres de Symmaque et, par conséquent, il est sans aucune indication de lieu ni de nom d'imprimeur.

Quintus Aurelius Avianus Symmachus naquit à Rome dans le IVe siècle, et mourut vers 408. Il devint successivement préteur, proconsul en Afrique, préfet de Rome et consul. Des divers ouvrages qu'il composa il ne nous reste que ses lettres, au nombre de 965. Parmi les personnages auxquels elles sont adressées, on remarque les empereurs Constance, Gratien, Valentinien II, Théodose, Arcadius et Honorius, le poëte grec Andronicus, le poëte latin Ausone, et un Ambroise qu'on croit être le saint évêque de Milan. Cet écrivain a été confondu par plusieurs auteurs et même par Cynischus, le premier éditeur de ses lettres, avec Quintus Aurelius Memmius Symmachus, sénateur, beau-père de Boëce, et mis à mort par ordre de Théodoric, roi des Goths, en 525 ou 526.

Ap. B.

571. Turquety. Œuvres de Édouard Turquety : Amour et Foi. — Poésie catholique. — Hymnes sacrées ; cinquième édition, augmentée d'un grand nombre de pièces et précédée d'une étude sur l'auteur, par Émile Souvestre. *Paris*, 1857 ; in-12, cart.... 6 — »

« Mon dessein, dit l'auteur, étoit de publier ce recueil sans réflexions préliminaires. L'intention qui l'a dicté est si peu douteuse et revient si fréquemment dans le cours de l'ouvrage, qu'il me paroissoit au moins inutile de la manifester une fois de plus. Des personnes d'une autorité grave en ont jugé autrement : elles ont pensé que je devois au lecteur quelques lignes d'introduction à mon foible travail. J'obéis à un arrêt que je respecte ; mais l'explication sera courte. Au lieu de poursuivre des développements qui sembleroient peut-être hors de leur place, j'aime mieux renvoyer à l'ouvrage lui-même, si toutefois on a l'indulgence de le lire.

« Le but de ce livre est complétement religieux : je dis *complétement*, car les pièces variées qu'il renferme se rattachent à cette unité religieuse. Elles sont là pour montrer l'écrivain sous ses diverses faces ; mais l'écrivain est toujours lui-même, c'est-à-dire catholique avant tout ; et c'est en cela que le genre de ce volume diffère de la poésie religieuse telle que l'a créée en France un poëte illustre doublement sacré par son rare génie et sa belle âme. »

Voici la manière dont Charles Nodier annonça la seconde édition d'*Amour et Foi* : « .... Entre tous les jeunes poëtes qu'a produits la noble école religieuse de M. de Lamartine, je n'en connois point qui l'emporte sur M. Turquety par l'élévation de la pensée et par la magnificence de l'expression ; c'est le digne Élisée du prophète, et on reconnoît la double inspiration de son maître à la grandeur des sentiments comme à la constante élégance de la parole. Ce qui le distingue surtout, et, pour s'exprimer comme on le fait aujourd'hui, ce qui le spécialise entre tous ses émules, c'est que sa poésie

est animée par une foi pure et une conviction profonde. Ce n'est plus l'élan indéfini d'un spiritualisme admiratif qui honore Dieu dans ses œuvres, mais sans savoir précisément à quel Dieu inconnu il doit rapporter ses hommages : c'est l'hymne exhalé aux autels du christianisme, et tel qu'il a été recueilli par Klopstock dans les concerts mêmes des anges. Nos muses modernes sont déistes, et c'est un immense progrès après un long siècle de scepticisme absurde qui annonçoit la fin des temps. Celle de M. Turquety est catholique, et ses chants peuvent se marier aux concerts des vierges et des prêtres ; or, c'est là une réelle et incontestable originalité. Il nous semble qu'une haute destinée est réservée au jeune talent qui a marqué ainsi son point de départ et est allé prendre sa lyre aux murailles du sanctuaire................ »

Ch. Nodier.

572. Valades. Rhetorica christiana ad concionandi et orandi usum accommodata, utriusq; facultatis exemplis suo loco insertis ; quæ quidem, ex Indorum maxime deprompta sunt historiis ; unde præter doctrinam, summa quoque delectatio comparabitur. Auctore R[do] admodum P. F. Didaco Valades totius ordinis fratrum minorum regularis observantiæ olim procuratore generali in romana curia. (*Perusiæ, P. Jac. Petrutius*), 1579 ; in-4, front. gr., et 26 curieuses fig. vél. 36—»

Vous connoissez cet exemple de la grammaire latine : *Alii alio dilapsi sunt?* Ainsi en est-il des auteurs qui ont parlé de la rhétorique sacrée. Les uns, comme saint Augustin, négligent tous les préceptes élémentaires de l'école pour traiter exclusivement des règles spéciales à l'éloquence de la chaire ; les autres, comme la plupart des modernes, semblent oublier le côté surnaturel de la prédication chrétienne et revêtent l'enseignement divin des seules formes de Cicéron ou d'Aristote.

Valades tenta la réconciliation de ces deux méthodes opposées.

Disciple respectueux des traditions ecclésiastiques, il examine quels sont l'origine et le but de la rhétorique sacrée. L'orateur chrétien puise toute sa doctrine à une source unique : il emprunte la parole de Dieu ; mais ce verbe habite sous trois tentes : il est pensée, parole et écriture. L'on communique au verbe-pensée par l'innocence du cœur et la méditation ; au verbe-parole par la docilité à l'enseignement de l'Église ; au verbe-écriture en lisant et en pénétrant nos livres saints. Valades, bien qu'il ne suive pas un ordre méthodique, ne laisse pas d'épuiser toutes ces questions. Il offre surtout de très-beaux développements sur le double sens de la Bible.

Pour analyser brièvement toutes les vérités de la religion, l'auteur les divise en neuf sujets : Dieu, la gloire, l'ange, le ciel, l'homme, l'imagi-

natif, le sensitif, le végétatif, l'élémentatif et enfin l'instrumentatif. C'est dans les mêmes vues qu'il donne, en son dernier livre, qui est le sixième, un résumé du Maître des sentences.

Le but du prédicateur est d'instruire, de plaire et de toucher. Il doit éclairer la foi, charmer l'espérance et déterminer à l'action la charité; mais pour instruire il a besoin de connoître lui-même les Écritures, et de plus les arts et les sciences naturelles; s'il veut plaire, il lui faudra la variété du langage, la convenance de prononciation et surtout la douceur de l'Évangile. On triomphe des volontés rebelles par l'autorité de sa conduite, de sa doctrine et de son action.

Jusqu'à présent Valades est un écho fidèle de nos anciens docteurs; maintenant il donne la main aux rhéteurs profanes. Écoutez-le : il vous entretiendra fort longuement des trois genres de causes, qui sont le démonstratif, le délibératif et le judiciaire. Suivront les différentes parties du discours, à savoir : l'exorde, la narration, la division, la confirmation, la digression, la péroraison. Enfin, il vous composera un bouquet de fleurs de rhétorique.

Somme toute, l'œuvre de ce religieux est un assemblage assez bizarre de divin et d'humain, de théologie et de grammaire; Valades n'est cependant pas à mépriser, et nous le préférons de beaucoup à tous les rhéteurs contemporains. C'est un homme très-pieux et très-érudit, quoique diffus et sans ordre.

On trouve dans cet ouvrage des détails fort curieux sur l'Amérique, découverte alors qu'il préparoit son ouvrage. Il fut témoin oculaire des événements qu'il raconte, ayant dirigé lui-même les missions de ce pays encore idolâtre. Ces histoires excitent un vif intérêt; pourtant on se demande si elles sont bien à leur place. Mais, après réflexion, l'on pardonne volontiers à l'auteur toutes ces longues digressions illustrées de gravures tantôt allégoriques et mnémoniques, tantôt historiques et relatives aux mœurs et usages des Indiens. L'invention d'un monde a de quoi enthousiasmer la génération contemporaine. En vérité, pouvoit-on, à l'époque de Valades, écrire un volume sans parler de l'Amérique? Aujourd'hui quel est l'article, quel est le discours, quel est le livre qui ne fasse pas mention des télégraphes électriques et des chemins de fer?

J. Carnandet.

PUBLICATIONS NOUVELLES

573. **Annales de l'imprimerie des Elsevier, ou Histoire de leur famille et de leurs éditions, par Charles Pieters. *Gand*, 1858; in-8°................ 15— »**
Grand papier de Hollande tiré à 10 exempl. . 36— »

La supériorité des grands imprimeurs des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, dans tout ce qui touche au style, à l'élégance de l'art, et surtout à l'exactitude des textes, toujours collationnés scrupuleusement et par des savants demeurés célèbres, fait encore rechercher aujourd'hui, pour leur perfection, les éditions de classiques ou d'auteurs contemporains imprimés par quatre ou cinq imprimeurs illustres. C'est ainsi que le nom des Alde, des Gryphe, des Estienne ou des Elsevier, inscrit en tête d'un ouvrage admiré, va lui donner un nouveau prix, en même temps qu'il en garantit la correction et la sincérité. Il résulte de là que les amateurs ont toujours attaché la plus grande importance à connoître d'une manière certaine les moyens de vérifier l'origine des éditions anciennes qui leur tombent entre les mains. Aussi le public a-t-il accueilli avec une faveur marquée les bons ouvrages qui se sont produits successivement sur cette matière. Les Elsevier, dont le travail a usé plusieurs générations sans que la gloire ait jamais cessé de l'accompagner; les Elsevier ont été plusieurs fois l'objet de recherches sérieuses, de la part de nos meilleurs bibliographes : le P. Adry, M. Motteley, M. Bérard, M. Charles Nodier, et même M. Ch.-J. Brunet, dans son *Manuel du Libraire*, ont recueilli des faits précieux qu'il sera toujours utile de consulter. Cependant, malgré les efforts louables des savants que je viens de citer, il restoit toujours à élever, en l'honneur des Elsevier, un monument analogue à celui que M. Renouard avoit érigé aux Alde Manuce.

Un savant belge, M. Charles Pieters, a entrepris le travail immense de faire connoître tous les livres sortis des presses elseviriennes et de les distinguer de ceux qui ont faussement paru sous leur nom ou que les bibliographes leur ont attribués par erreur. Cette séparation étoit des plus importantes à établir ; car si leur habituelle supériorité a donné aux éditions imprimées par les Elsevier un renom d'exactitude et de correction qui les a fait préférer de tout temps, même aux éditions originales, ce seroit jeter les savants dans une singulière perplexité, que de leur offrir comme venant des Elsevier ces éditions clandestines, écloses un peu partout, sous le pavillon de la Hollande, mais bien loin des honorables officines des célèbres typographes de Leyde et d'Amsterdam.

M. Pieters a écrit son livre autant en historien qu'en bibliographe, et c'est les faits de l'histoire sous les yeux qu'il a travaillé à restituer aux

Elsevier les livres qui leur appartiennent. Il a commencé par établir, d'après les archives communales des villes où ces artistes célèbres ont travaillé, leur état civil et leur généalogie. Il est arrivé à prouver de cette façon que quatorze Elsevier ont inscrit leur nom sur le titre des livres, en qualité d'imprimeurs ou de libraires, depuis 1583 jusqu'à 1712. Après une courte biographie de chacun d'eux, M. Pieters donne le catalogue chronologique de leurs ouvrages, accompagné de notes et d'éclaircissements très-précieux, puisés par lui dans tous les dépôts publics et privés des Pays-Bas et, pour mieux dire, de l'Europe entière.

Les faits anciens rétablis dans leur sens véritable ou justifiés par des preuves authentiques, les faits de découverte récente accumulés en grand nombre par M. Pieters donnent un intérêt tout nouveau aux *Annales de l'imprimerie des Elsevier*, et rendent cet ouvrage utile à tous ceux qui veulent connoître le dernier mot de l'histoire sur cette radieuse époque de l'imprimerie hollandoise.

Ce livre n'a jamais été considéré par l'auteur comme une spéculation. Ayant commencé ses recherches en 1843, il s'entoura, dès cette époque, de tous les documents qu'il put puiser à des sources certaines, et donna successivement, pendant l'espace de huit ou dix ans, plusieurs livraisons d'un catalogue raisonné des productions typographiques des Elsevier. Ce premier ouvrage étoit complétement publié, lorsque M. Pieters, qui n'avoit pas un instant abandonné ses études, mit la main sur des pièces dont la découverte, tout en confirmant ses premières hypothèses, donnoient à sa première publication tous les caractères d'une œuvre incomplète. Notre savant n'hésita pas : il fit retirer partout où ils avoient été déposés les exemplaires de son ouvrage, racheta même ceux qu'on voulut bien lui vendre, et, après les avoir livrés au pilon, il entreprit l'édition que nous avons le plaisir d'annoncer.

Il est impossible aujourd'hui de sortir du chaos des éditions elseviriennes, sans aller chercher dans le livre de M. Charles Pieters la clef de cette science nouvelle, l'une des branches les plus importantes de la bibliographie et l'une aussi des moins connues, malgré les tentatives d'Adry, de Charles Nodier, de M. Brunet, et malgré l'essai de M. Bérard, qui n'a plus même, en ce moment, la valeur d'un simple catalogue.

A. DE L.

574. HISTOIRE DE LA BANDE D'ORGÈRES, par A. F. Coudray-Maunier. *Chartres*, 1858; in-8, br. .... 2—50

De toutes les bandes de voleurs et d'assassins qui infectèrent la France, de temps immémorial et spécialement pendant le dernier siècle, aucune ne présente plus de traits d'horreur, de profonde scélératesse et de génie destructeur que la troupe monstrueuse dont les refuges ordinaires étoient les bois de la Muette, de la Porte, de Champbaudouin, situés dans le canton de Boisseaux, département du Loiret; horde impie à laquelle l'horrible

assassinat commis sur le citoyen *Fousset* père, cultivateur au hameau de Millouard, commune de Poupry, canton d'Orgères, a fait donner le nom de *Bande d'Orgères*.

L'organisation de cette bande, composée d'hommes et de femmes, de vieillards et d'enfants que rassemblent l'habitude du crime, l'oisiveté et le déréglement ; ses mariages, son code criminel et l'énorme quantité de ses crimes méritent d'être offerts à la curiosité publique. Mais il falloit lui présenter une analyse succincte, un résumé historique des faits ; aussi, de tous ceux contenus dans cette notice, il n'en est pas un qui n'ait été scrupuleusement recueilli dans les pièces de la procédure tenue contre ces brigands, qui pillèrent et exercèrent plus particulièrement leurs ravages dans les chaumières, les fermes, les boutiques, les châteaux des départements du Loiret, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir.

Quant aux faits en dehors de la procédure et à ceux survenus depuis le prononcé du jugement, ils ont été extraits, avec le plus grand soin et le plus profond respect pour la vérité, de notes et chroniques manuscrites, de journaux et imprimés de l'époque, des registres de l'état civil, etc.

575. Toussaint de Saint-Luc. Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne. *Rennes*, 1858 ; 3 part. en 2 vol. in-8°, br............. 24— »

Réimpression en fac-simile, tirée à 200 exemplaires, d'un ouvrage utile, fort curieux, et qu'il étoit très-difficile de se procurer ; elle est accompagnée d'un grand nombre de blasons gravés à l'eau forte.

576. Récit véritable de tout ce qui s'est passé à l'entrée du roi (Louis XIV) en la ville d'Auxerre, avec les harangues faites à leurs majestés par MM. du clergé de ladite ville. *Paris*, 1650 ; pet. in-12, br.... 2 50

Réimpression faite à Auxerre en septembre 1858, et imprimée à petit nombre par les soins d'un amateur auxerrois.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; CH. ASSELINEAU; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CARNANDET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; Bon A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; Vte DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

OCTOBRE.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

Sommaire de la Livraison d'Octobre.

ÉCLAIRCISSEMENT D'UN FAIT

CONCERNANT LES PROVINCIALES DE PASCAL.

M. SAINTE-BEUVE a reçu de M. l'abbé Maynard, chanoine honoraire, la lettre suivante que nous nous faisons un devoir et un plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Paris, le 24 octobre 1858.

« MONSIEUR,

« Je viens de lire aujourd'hui seulement, dans la *Revue de l'Instruction publique* du 21 octobre (1), la lettre que vous avez adressée, en date du 24 septembre dernier, au directeur du *Bulletin du Bibliophile*, au sujet des deux billets insérés dans la *Réponse du Provincial aux deux premières Lettres de son ami*.

« De qui sont ces deux billets? y demandez-vous. N'est-ce « qu'une invention adroite de l'auteur, et une manière indi- « recte de se louer? Ou sont-ils de personnes en effet connues, « et que les lecteurs bien informés alors se nommoient tout « bas?

« *Les commentateurs*, et moi-même, autrefois, qui me suis

(1) La *Revue de l'Instruction publique* a reproduit la lettre de M. Sainte-Beuve, insérée dans le *Bulletin du Bibliophile*.

« occupé de l'examen des *Provinciales*, nous avons négligé « de le dire, et j'étois resté dans l'incertitude jusqu'à ces der« niers temps. »

« Puis vous développez des arguments dont il résulte que le second billet est de Mlle de Scudéry, et le premier de Chapelain. Permettez-moi, Monsieur, de réclamer un droit de priorité sur Mlle de Scudéry.

« Dans mon édition des *Provinciales* avec commentaires et réfutations, publiée en 1851 par MM. Didot, j'avois écrit expressément (tome Ier, p. 109, note 2) :

« Cette personne (la personne dont il est dit : « Contentez« vous de l'honorer sans la connoître »), cette personne, à en « croire Racine, seroit Mlle de Scudéry. » — Et alors je citois comme vous, Monsieur, la première lettre à Nicole.

« Quant au premier billet, je n'y voyois (*ibid.*, note 1) « qu'un pastiche, et un pastiche très-heureux, du mauvais « style académique. » Je reconnois bien volontiers que l'attribution que vous en faites à Chapelain ne manque pas de vraisemblance, et j'en tiendrai certainement compte dans une nouvelle édition de mon livre. L'un des deux billets étant très-probablement réel et authentique, l'analogie porte à croire que l'autre l'est également.

« En fin de compte, Chapelain vous reste, Monsieur; mais je garde Mlle de Scudéry. — Lequel de nous deux est le plus mal partagé ? — En tout cas, l'auteur du *Grand Cyrus*, cette « grande personne maigre et noire », dit Tallemant (1), n'est pas femme à exciter la jalouse rivalité de chevaliers posthumes, — si l'on excepte peut-être M. Cousin qui, il est vrai, ne l'aime, je crois, que pour les louanges qu'elle a données à *Mandane*-Longueville.

« A vous de voir, Monsieur, si, suivant l'Évangile de ce jour, vous devez rendre à César ce qui appartient à César, —

(1) Les HISTORIETTES DE TALLEMANT DES RÉAUX, troisième édition publiée par MM. de Monmerqué et Paulin Paris. 7 vol. in-8°, chez J. Techener.

citation bien orgueilleuse sans doute; mais quel écrivain ne se croit pas un César dans ses plus minces conquêtes littéraires?

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de la considération, etc., etc.

« V. MAYNARD,
« Chanoine honoraire. »

M. Sainte-Beuve s'est empressé de répondre à M. l'abbé Maynard :

« Non, Monsieur l'abbé, Madeleine de Scudéry ne sera pas une Hélène, elle ne fera verser ni flots de sang ni flots d'encre. Je vous demande pardon de mon rapt très-innocent; je confesse mon tort de n'avoir pas su qu'il y avoit possesseur légitime; je vous la rends, non sans un léger sentiment de regret. Voilà comme nous sommes : on ne tient pas aux choses, et, quand elles s'en vont, on les voudroit garder. Mais vraiment vous en parlez à votre aise de me laisser ainsi avec Chapelain sur les bras!

« Agréez, je vous prie, etc.

« SAINTE-BEUVE,
« de l'Académie françoise. »

DE TABARIN

ET DE SES NOUVEAUX EDITEURS.

Un bibliographe éminent, qui ne partage pas les goûts de certains bibliophiles pour ces livrets facétieux qu'on n'acquiert aujourd'hui qu'à des prix élevés, s'écrioit en apprenant que la *Bibliothèque elzévirienne* publioit les *Œuvres de Tabarin*, que ce farceur, s'il revenoit à la vie, seroit bien étonné de voir que plus de deux cents ans après sa mort on le choyoit *comme un vrai classique*. C'étoit dire assez que ce génie de la farce auquel Molière et La Fontaine n'ont pas dédaigné d'emprunter, ne méritoit guère qu'on lui fît de nos jours l'honneur d'une réimpression. Que va dire notre bibliographe, actuellement qu'il vient d'en surgir une seconde? Que c'est absurde, quand il étoit plus que suffisant d'en publier une. C'est possible, mais le débit de la première, qui date de moins de six mois, est en assez bonne voie pour faire croire que tout le monde n'est pas absolument de cet avis. Il y a mieux, nous ne serions pas étonné qu'on rencontrât assez de gens de mauvais goût pour que les deux éditions fussent épuisées dans un temps assez limité.

Celle qui vient de paroître dernièrement est publiée par le libraire Delahays. Si elle a l'avantage d'être en un seul volume, il faut dire que, moins élégamment imprimée que celle de la *Bibliothèque elzévirienne*, elle est aussi plus fatigante à

lire. Cette tâche, que nous avons remplie, nous a démontré qu'elle étoit moins complète. Ainsi, indépendamment d'une classification différente qui intervertit et confond l'ordre des pièces appartenant à chaque recueil publié de 1622 à 1625, on n'y trouve qu'une partie du *Grattelard* (1), et des vingt-trois pièces annexes qui font partie de l'édition Jannet, on n'en reproduit que dix-sept (2). On s'est aussi dispensé de donner une bibliographie tabarinique, document important et pour ainsi dire indispensable aux bibliophiles pour acquérir en connoissance de cause les anciennes éditions, et parvenir à se compléter sans trop de doubles emplois. L'édition Delahays est donc l'édition à bon marché, ce qui ne veut pas dire qu'on n'en a pas pour son argent.

Présentée à un autre point de vue que celle de M. Jannet, elle est précédée d'une préface et annotée par M. Georges d'Harmonville et de plus terminée par une *Postface* due à un littérateur qui ne se nomme pas, mais que M. d'Harmonville ne peut considérer que comme un autre lui-même. Dans la préface insérée d'abord dans la *Revue française* du 1er août 1858, sous le titre : *Le Théâtre de Tabarin*, M. d'Harmonville *dénigre l'édition qui avoit devancé la sienne. C'est l'usage.* Sa critique porte sur deux points qui, on le verra plus loin, ne nous ont pas paru très-vulnérables. Comme, en définitive, il ne dit pas trop de mal de cette publication, et qu'après l'a-

(1) Sur les quatorze demandes dont se compose ce livret, celles numérotées 7, 8, 10, 11, 12 et 13, ne font partie d'aucun autre recueil tabarinique. Pourquoi donc alors les avoir éliminées?

(2) Les pièces retranchées sont : 1° *Les Tromperies des charlatans descouvertes, par de Courval;* 2° *La Response de Tabarin à la Tromperie des charlatans, descouverte;* 3° *Le Clair-voyant intervenu sur la response de Tabarin;* 4° *Discours de l'origine, des mœurs et impostures des Charlatans;* 5° *Harangue faicte au Charlatan de la place Daufine....* 6° *Les Arrests admirables du sieur Tabarin.* Si une partie de ces *Arrests* avoit déjà paru dans l'*Almanach prophétique*, tout dans cette facétie n'est pourtant pas, à beaucoup près un double emploi. L'avoir retranchée est donc une lacune. (Pour ces divers opuscules, voir pages 205, 219, 225, 231, 341 et 437 du tome II, de l'édition Jannet.)

voir disséquée avec son aptitude habituelle il n'y trouve que de quoi se *conformer à l'usage*, nous sommes porté à croire qu'il y a du bon dans l'édition Jannet. Du reste, M. d'Harmonville, en traitant plus injustement M. G. Aventin, eût fait preuve d'ingratitude, car si M. d'Harmonville ne l'a point servilement copié, s'il a édité Tabarin *en un seul volume*, et transposé les parties dont il se compose, on ne sauroit pourtant disconvenir qu'il s'est incessamment inspiré de l'œuvre de M. G. Aventin. Presque toujours c'est celui-ci qui fournit le fond sous une forme différente. Avec cette manière de procéder, la critique est aisée, et le savoir d'autant plus facile que M. d'Harmonville ne dit absolument rien de nouveau concernant Tabarin.

Le rapprochement de deux citations extraites de l'introduction qui se lit dans l'édition Jannet, donne, au premier aperçu, gain de cause à M. d'Harmonville lorsqu'il avance que M. Aventin, après avoir dit que l'Italie étoit vraisemblablement la patrie de Tabarin (et ce n'est pas là s'exprimer affirmativement), démontroit au contraire qu'il étoit de Lorraine. Cette prétendue contradiction, que M. d'Harmonville fait ressortir à son profit, n'a pas, nous le savons, échappé aux investigations de M. Aventin, et il lui étoit facile de la réduire à sa juste valeur à l'aide d'une note de quatre lignes, qui eût empêché une critique méticuleuse et rendu sans objet l'explication suivante.

On admet généralement que Tabarin étoit d'origine italienne. Cette opinion est aussi celle de M. Leber, et elle est, selon nous, d'autant plus considérable, que ses recherches sur Tabarin ont été approfondies, et qu'à l'aide de divers opuscules tabariniques, qui faisoient partie de sa bibliothèque, il a pu, mieux que personne, s'éclairer à ce sujet. Un seul écrit *semble contraire* à cette opinion, et cet écrit n'est point, comme on le prétend, corroboré par Daniel Martin, puisque dans le dialogue où, à propos de charlatan, il cite Tabarin et Montdor, il se tait sur l'origine du premier.

C'est ce même auteur qui avance que Tabarin fut tué à la chasse par des voisins jaloux de sa fortune et irrités de voir un histrion enrichi se poser comme leur égal. Une telle particularité ne sauroit, sans aucun doute, être négligée par un éditeur des œuvres de Tabarin; mais il suffit d'un moment de réflexion pour ne l'accepter qu'avec une grande réserve. M. Aventin s'exprime de manière à faire pressentir que telle est sa pensée, qui doit être celle de bien d'autres; car si la fin de Tabarin a été aussi tragique, comment admettre qu'elle n'ait été signalée que par un seul de ses contemporains? Peu d'années s'étoient écoulées depuis que Tabarin avoit renoncé à son métier, et la grande vogue dont il jouit longtemps à Paris étoit encore présente à la mémoire de ceux qui fréquentoient son théâtre. Il faudroit, dès lors, s'étonner que divers écrivains, à l'instar de ces faiseurs de livrets qui avoient exploité l'engouement dont Tabarin étoit l'objet, n'eussent pas su mettre à profit cette affreuse catastrophe et fait connoître aux habitants de Paris la fin malheureuse de celui qui, lorsqu'il trônoit à la place Dauphine, les avoit fait rire *à double mâchoire*. Et d'ailleurs, de quelle façon ce document est-il présenté? Est-ce dans une œuvre qui se rapporte spécialement à Tabarin? Pas le moins du monde. Si le hasard n'eût fait tomber un lecteur sur ce renseignement qu'il ne cherchoit pas, qui se seroit jamais avisé de l'aller exhumer d'un livre intitulé : *Parlement nouveau*, lequel a pour but, à l'aide de dialogues sur différents sujets, de servir de *dictionnaire et de nomenclature aux amateurs de deux langues françoise et allemande?* Ce qui fait l'objet du dialogue où il est question de Tabarin n'est donc qu'un accessoire pour l'auteur. Daniel Martin, et il n'est pas impossible qu'il ait été mal renseigné sur la mort de cet histrion. Quant à son origine, il n'en parle pas. Du reste, l'auteur de la *Postface*, que M. d'Harmonville, avons nous dit, doit considérer comme un autre lui-même, n'est pas aussi absolu que dans la *Préface*, et sans abandonner l'idée que Tabarin pouvoit bien être François, il déclare que l'opuscule

qui a pour titre : *Stanze della vita e morte di Tabarino, canaglia milanese*, Ferrara, 1604, confirme l'assertion émise dans le *Clair-voyant intervenu sur la response de Tabarin*, Paris, 1619 : « Tabarin est de Milan. » Il suit de là que la cause est entendue (1). En terminant, nous renverrons à l'édition Jannet ceux qui voudroient savoir par quel motif on est fondé à croire que le charlatan de la place Dauphine ne se nommoit pas Tabarin.

On sait que les divers rédacteurs des *Œuvres de Tabarin* sont restés inconnus jusqu'à ce jour. Les recherches persévérantes auxquelles M. Aventin s'est livré à ce sujet l'ont amené, *de son propre aveu*, à une bien petite découverte, à savoir que, suivant l'*Histoire comique de Francion*, l'*Inventaire*, l'un des deux recueils tabariniques, seroit sorti de la plume d'un nommé *Guillaume*, ce qui n'est pas impossible, l'épître dédicatoire à Montdor étant signée des initiales A. G. Là-dessus M. d'Harmonville de s'écrier : « N'est-on pas bien avancé? Il ne reste plus qu'à prier Guillaume d'ôter son masque. » C'est là de l'ironie et rien de plus, à propos d'une foible trouvaille donnée par son auteur même pour ce qu'elle vaut. Celle que M. d'Harmonville, ou plutôt son autre lui-même, a faite à cette occasion, va nous donner sans aucun doute une solution bien autrement satisfaisante, et il a là son homme tout prêt. Cet homme est *Antoine Gaillard*, *personnage peu connu qu'on a regardé comme un pseudonyme*, et dont on possède des *Œuvres mêlées*, publiées en 1634. Ne voilà-t-il pas quelque chose de bien concluant? Quand on voit M. d'Harmonville ne s'appuyer sur aucune citation et faire appel à son imagination seule, qui lui fait nommer bien bas, il est vrai, Antoine Gaillard, parce que *Gaillard* commence par G et *Antoine* par A,

(1) On pourroit même dire que le but est dépassé. En définitive, tout est facile à concilier, si l'on veut admettre que Tabarin, d'*origine italienne*, naquit en France ou plutôt y vint assez jeune pour s'initier aux finesses du langage de sa nouvelle patrie, et adapter à l'esprit françois celui dont, indépendamment d'une imagination féconde, la nature l'avoit doué.

n'est-on pas plus en droit que lui de s'écrier : « Il ne reste plus qu'à prier *Gaillard* d'ôter son masque. »

C'est en ne s'étayant guère de meilleures raisons que le rédacteur du catalogue de M. de Soleinne avançoit que *Chevrol* doit être regardé comme l'auteur du *Recueil général des Œuvres de Tabarin* (1).

Des vingt-trois opuscules annexes que contient l'édition Jannet, six ne se retrouvent pas dans celle du libraire Delahays, sous prétexte qu'ils ne concernent Tabarin qu'indirectement, ou qu'ils *dénaturent le caractère du bateleur en le faisant descendre au simple rôle de charlatan.* Cette nuance, nous l'avouons à notre honte, ne nous a pas semblé facile à saisir, surtout en considérant le but que vouloient atteindre et le bateleur et le charlatan, deux professions qui peuvent fonctionner ensemble sans crainte de se mésallier. A ce point de vue, farces et drogues, comme aussi Tabarin et Montdor, nous paraissent absolument inhérents. Pourquoi, d'ailleurs, avoir préféré des pièces qui, purement facétieuses et gaillardes, avoient alors pour M. d'Harmonville une bien foible raison d'être, c'est-à-dire le nom seul de Tabarin sur le titre, tandis que dans celles éliminées il se rencontre des particularités curieuses qui se rapportent plus essentiellement à Tabarin et à son associé Montdor?

Quant aux *Rencontres du baron de Grattelard,* dont on donne en note la Demande XIV, c'est-à-dire la dernière, il est évident que six seulement *sont entièrement semblables à des questions tabariniques et forment ainsi double emploi,* car on ne sauroit considérer comme telles, d'abord la Demande XIV qui se trouve être le nº IX de la première partie

(1) Les prétentions de cet imperturbable bibliographe étoient encore moins fondées, quand dans une note relative au nº 1251 du catalogue de Pixerécourt, il attribuoit sans hésiter les œuvres de Corneille Blessebois à *l'amiral Corneille Tromp!...* Si, comme on nous l'a dit, M. G. d'Harmonville est très-proche parent du bibliographe en question, il tiendroit probablement de famille cette manie de vouloir dénouer des choses insolubles.

du *Recueil général*, mais sous une autre forme de rédaction et avec une solution différente, puis la Demande IX du Grattelard, qui est la Fantaisie XXIV de l'*Inventaire universel*, avec même solution, mais avec une variante dans le sujet de la question et un autre texte bien plus étendu. Les six autres Demandes numérotées VII, VIII, X, XI, XII et XIII, ne se retrouvant pas ailleurs, les publier, ainsi que le nº IX, étoit, selon nous, d'autant plus opportun, que le Grattelard est évidemment une production tabarinesque enfantée par quelque écrivain qui a voulu mettre à profit la vogue dont jouissoit alors tout livret imprégné de parfum tabarinique. Voici, ce nous semble, dans quelles conditions le Grattelard a dû être publié.

Desiderio Descombes, le piteux rival de Montdor, avoit un paillasse qui, suivant les traditions, se décoroit du titre fastueux de baron de Grattelard. Bien inférieur à Tabarin, il empruntoit à celui-ci, dans le but d'amuser davantage son auditoire. C'étoit un plagiaire assurément, mais l'auteur du Grattelard, pour composer son chétif livret, dut y insérer ce qu'il entendoit débiter au bateleur de Descombes, sans s'arrêter à l'idée que celui-ci n'étoit parfois, pour ainsi dire, que l'écho de Tabarin. Ce dont il composa *les Rencontres* appartenoit donc au répertoire de ces deux bouffons. Il étoit dès lors naturel que le rédacteur de la seconde partie du *Recueil général* restituât à Tabarin, en 1623, ce qui, quant au fond, lui avoit été emprunté avant 1622 par le paillasse de Descombes; seulement on pourroit s'étonner qu'il ait transcrit presque littéralement quand, publiant pour la première fois, en 1623, la seconde partie du *Recueil général*, qui contient les six demandes signalées, on y ajoutoit le Grattelard tout entier, par la raison, peut-être, qu'il y avoit là *six autres demandes* qui ne se rencontroient dans aucune autre production tabarinesque. Cette singularité, ce double emploi, si vous l'aimez mieux, n'est pas sans précédents à cette époque, où en fait de publications de ce genre on n'y regardoit pas de bien

près, s'embarrassant peu de publier sciemment deux fois la même chose, comme aussi de retrancher d'une manière inintelligente (1). Bornons-nous donc, à propos de Grattelard, à signaler un fait irrécusable, sans risquer, à l'exemple de certains éditeurs, une solution qu'on pourroit à juste titre considérer comme trop hasardée : celle que nous donnons concernant les éléments qui ont servi à écrire le Grattelard, tout en étant probable, n'est pourtant pas présentée comme absolument exclusive. C'est l'opinion émise par l'éditeur du *Tabarin* de la Bibliothèque elzévirienne, et nous la partageons, en faisant remarquer toutefois que les notes des pages XI de l'Introduction et 159 du tome II ne rendent pas sa pensée sur ce point d'une manière assez lucide. Elles doivent être positivement rectifiées et complétées dans le sens indiqué plus haut.

Telles sont les observations que nous a suggérées la publication récente des deux éditions de *Tabarin*. On voudroit peut-être qu'en terminant nous disions laquelle est, selon nous, la meilleure. Nous sommes moins que personne en position de nous prononcer à cet égard. Nous avons fait ressortir les inconvénients et les avantages de l'une et de l'autre de ces productions. Ceux qui désirent apprendre quelque chose sur Tabarin, et s'édifier sur tout ce qui se rattache tant à sa vie théâtrale qu'à ses *Œuvres*, peuvent à présent faire leur choix. Il est à croire qu'après nous avoir lu, ils seront plus à même de savoir à quelle édition ils doivent donner la préférence.

UN BIBLIOPHILE TABARINESQUE.

(1) Un libraire de Rouen, nommé Pierre Mullot, dont l'industrie consistoit à vendre aux colporteurs des brochures facétieuses débitées dans les foires et marchés, réimprima, vers 1600, *Chambrière à louer à tout faire, par Christophe de Bordeaux*. Cette facétie en vers contenoit vingt pages dans l'exemplaire qu'il reproduisoit. Il a copié page pour page jusqu'à la seizième inclusivement, et s'est arrêté là, sans remarquer qu'alors le reste de la phrase étoit à venir, se bornant à mettre au bas de la seizième page le mot FIN. On ne vouloit employer qu'une feuille de papier.

NOTICE

LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LES

NOELS D'AIMÉ PIRON

PUBLIÉS PAR M. MIGNARD (1).

Les études philologiques ont pris, dans ces dernières années, un très-grand développement. Une méthode très-intelligente s'y étant introduite, c'est dans les littératures provinciales que les savants vont chercher aujourd'hui les preuves et les documents que l'étude spéciale des langues romanes n'avoit pu compléter.

Entre la littérature du grand siècle et les dernières lueurs de la langue latine, luttant contre l'envahissement des idiomes conquérants, qu'elle a fini par absorber, il s'est opéré, par transformations lentes, mais radicales, plusieurs révolutions importantes. On en peut suivre les traces profondes, depuis le Serment de Louis le Germanique, dans les poésies des troubadours, le roman de *la Rose,* les sotties de Gringore, les vers de Marot et le *Gargantua.* Le latin, conservé dans les monastères, réapparoissoit de temps en temps, — donnant le ton, comme un diapason déposé dans un conservatoire, — et produisoit un effort littéraire dont presque toujours le résultat se manifestoit par un progrès. Quand Ronsard parut, le retour au classique étoit opéré et le françois, sans être fixé, existoit enfin.

Quiconque a écrit jusqu'ici sur l'histoire de notre langue a dû remonter, d'œuvre en œuvre, de Ronsard à *l'acte de*

(1) A Paris, chez J. Techener. — Voir le n° 517 du *Bulletin du Bibliophile*, Juin et Juillet, 1858.

Strasbourg, pour établir, du connu au moins connu, la succession des formes de notre langue.

Mais on ne pouvoit obtenir par cette analyse que l'histoire particulière de la langue poétique, et cette langue seulement a fait l'objet des recherches de nos linguistes célèbres. L'école moderne a compris l'insuffisance de cette méthode, et son premier soin, en abordant à son tour cette étude intéressante, a été de remonter, dans les idiomes provinciaux, à la source de la langue vulgaire.

L'importance des patois date de cette nouvelle période des études de linguistique nationale.

Dans l'état de la question, la publication de nouveaux documents doit toujours être accueillie avec intérêt par ceux qui s'occupent sérieusement de l'histoire de la langue françoise.

Ce n'est pas seulement par la naïveté du style, la *simplesse* de l'invention ou le détail de mœurs que les productions patoises plaisent aux amateurs ; c'est encore, c'est surtout par la lumière dont elles éclairent l'influence de la langue bourgeoise sur la langue littéraire.

Les *Noëls* de Lamonnoye ont eu, depuis cent cinquante-huit ans, un succès qui s'est traduit par une trentaine d'éditions ou de réimpressions, non-seulement en Bourgogne, mais dans toute la France.

Ce succès n'est pas le résultat d'un caprice ou d'une vaine curiosité. Pourquoi un idiome, difficilement compris en dehors de ses limites géographiques, aurait-il été si fréquemment interrogé dans toutes les provinces de la langue d'oil, si ce n'est parce qu'on y a généralement reconnu le caractère originaire du vieux langage de nos pères?

Les *Noëls* d'Aimé Piron ont cela d'intéressant, — les premiers du moins, — qu'ils ont précédé et, pour ainsi dire, engendré ceux de Lamonnoye. Aimé Piron, né à Dijon, fut l'ami d'enfance de Bernard de Lamonnoye, et leur liaison, commencée à l'âge de six à sept ans, dura quatre-vingts ans.

Ainsi Piron, dont l'esprit vif et observateur avoit saisi de bonne heure les petits ridicules de son temps et de sa localité, s'étoit amusé avec une sorte de passion à traiter en vers patois. — Le patois étoit alors, comme à Metz, à Besançon et quelques autres villes, la langue bourgeoise et populaire, — tous les événements politiques ou les anecdotes locales qui pouvoient exciter l'intérêt ou la gaîté des bons Dijonnois.

Bien avant de s'adonner aux chants de Noël, il avoit composé et publié de nombreuses pièces burlesques telles que : L'Ebaudisseman dijonnoi su lai naissance du duc de Bregogne ; Joyeusetai su le retor de lai santé du roi ; Phelisbor ecliaforai ; Monmeilhan tarbolai ; Guillaume encharbotai, etc. Et sur des aventures purement locales : Le Compliman des veigneron de Vougeo ai M. l'abbé de Citeâ ; le Privilaige égairai ; lai Comédie du bâ du Bôr ; Bontan de retor ; Opera grionche, etc. Lamonnoye étoit un des lecteurs fervents de ces petites productions sans prétention dont il avoit presque toujours les prémices. Aimé Piron, trop spirituel et trop désintéressé en matière littéraire pour craindre une rivalité dans laquelle il ne voyoit qu'une occasion de plus de rire et de vider gaîment un broc, fit tous ses efforts pour engager son ami dans la voie où il étoit entré lui-même avec tant de succès. Il mit, pour ainsi dire, Lamonnoye en demeure de montrer ce qu'il savoit faire, et dans une franche lippée de la rue Saint-Philibert, chère aux vignerons, il le proclama grand-maître de l'ordre des *Bairôzai* ou courtisans du *sirô de Bregogne ;* l'ordre le plus précieux aux buveurs après celui des *Coteaux*.

A partir de 1702 jusqu'à sa mort, Aimé Piron ne laissa point passer un *Avent* sans emboucher ses pipeaux rustiques, et une trentaine de *noëls*, parmi lesquels il y en a de délicieux, témoignent de son goût et de sa gaîté sans mélange, — comme les fines fioles de sa cave..

A l'âge de 81 ans, il entreprit et conduisit à bonne fin un petit poëme connu des bibliophiles sous le titre de : *l'Evaire-*

man de lai peste, ou Moyen de se préserver des maladies contagieuses.

L'année suivante, il avoit alors 82 ans, il fit encore paroître *Lai Gade dijonoise*. Dijon, in-12, 1722. Ce fut là son dernier ouvrage de longue haleine; car il composa des noëls jusqu'à sa dernière heure.

Le président Bouhier avoit conservé une lettre d'Alexis Piron, datée du 17 août 1754, dans laquelle le poëte nous a communiqué des renseignements pleins d'intérêt sur le caractère de son père.

On y lit le passage suivant :

« Mon père, plus de quarante à cinquante fois dans sa vie a fait l'âme du repas du tiers état. Une fois, étant assis à côté du maire de Beaune, le maire de Châtillon, qui étoit à la gauche de celui de Beaune, se trouvant dans un moment d'enthousiasme, se leva, et, s'adressant au prince : « Monseigneur, à la santé de Votre Altesse et de tous vos illustres aïeux. » Dieu sait la risée! Le bruit cesse; mon pauvre père, que Dieu absolve, cria du même ton : *Monseigneur, ce n'a qu'un requigneu, el ai dérobai cèlai dans lai poche du maire de Beâne*. Celui-ci en fureur voulut battre mon père, qui se défendoit. Le prince les sépara.... Parlez-moi de ces frimes-là du bon vieux temps. »

Ce bon Piron! un seul chagrin troubloit la quiétude de ses succès littéraires et de sa dévotion; car il étoit devenu dévot, le cher homme.

« Mon père et ma mère (c'est Alexis qui parle), étoient de ces vieux Gaulois qui, s'il en existe encore, sont le jouet du siècle poli : on m'entend, je crois; de ces bonnes âmes cent fois plus occupées de leur salut et de celui des leurs, que de tout ce qui s'appelle ici-bas gloire et fortune. »

Il avoit donc un seul chagrin, c'étoit de voir son grand *Binbin* d'Alexis ne vouloir, à 28 ans, prendre un parti sérieux et repousser toutes les tentatives faites pour le mettre dans la

finance, puis dans la chicane, puis dans la médecine, puis enfin dans les ordres.

Le « drôle » ne vouloit mordre à rien ... qu'à la poésie; et quelle poésie, mon Dieu! Des vers françois, des épigrammes, des odes, et des plus déplacés. Encore s'il avoit voulu goûter les douceurs du vieux patois paternel. Mais non, cet aspirant à l'Académie ne vouloit entendre qu'à la langue de Corneille.... et de Voltaire.

A peine, un jour, quelque amourette, un caprice champêtre lui mit-il à la main la plume villageoise que le vieil Aimé avoit laissé traîner sur son bureau.

Alexis, un beau matin d'avril nouveau, fit glisser dans la poche de Madeleine, qui ne sut peut-être pas le lire, le rondeau que voici :

Maugrai vo dan, Madelene bigotte
Aipré vo pa j'iré tojor corant,
Quan je devroo dans lai made é lai crote,
De peu lé pié me forai jeûqué dan.
Je ne seu pa home qui se dégote,
Charchis sein vo lé caivarne é lai grote
Po vo caiché; san gaitre ni san botte,
Je vo seugroo tot au traivar dé chan,
    Maugrai vo dan.

Pour a ce ansin quai faut qu'on erigote
Lé brave jan qui vo fon compliman,
Mai foi to fran vo n'y antandé gote,
Ma ça bé moi qui seu en ignoçan;
Pranture que vo faite lai cagote,
    Maugrai vo dan.

Aïmé Piron jugea ce jour-là qu'il pourroit bien avoir enfanté un poëte. Il est vrai que ce rondeau est de la famille de ceux de Marot; mais Alexis ne se laissa pas enflammer par ce

succès de famille et il pensa devoir faire quelque chose de plus pour la postérité en composant la *Métromanie*.

Voilà donc Aimé Piron édité pour de bon. Les noëls épars, dont un tiers au moins n'avoient jamais été imprimés, sont réunis aujourd'hui, grâce à M. Mignard, dans un joli volume du format exact de la bonne édition de Gui Barôzai, celle de M DCC XX, — sur le titre de laquelle le millésime est imprimé comme ci-contre, sans ponctuation intérieure, — et que Charles Nodier a constaté être l'édition originale des *Noëls* complets avec la musique et le glossaire. Désormais les amateurs pourront joindre les deux volumes frères dans leurs rayons, comme les deux auteurs furent unis pendant leur longue existence.

Il reste maintenant à M. Mignard à récolter les compositions burlesques d'Aimé Piron, qui toutes, je crois, ont été imprimées à leur apparition, et à nous donner un second volume aussi riche, aussi élégant, aussi soigneusement édité que le premier.

Nous l'attendons avec une impatience suffisamment justifiée par le mérite incontestable de l'édition des *Noëls* qui fait l'objet de cette notice.

Albert DE LA FIZELIÈRE.

ANALECTA-BIBLION.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Mémoires de Jean, sire de Joinville, ou Histoire et Chronique du Très-Chrétien Roi saint Louis, publiés par M. Francisque Michel, précédés de Dissertations par M. Ambroise-Firmin Didot, et d'une notice sur les manuscrits du sire de Joinville par M. Paulin Paris. *Paris, librairie de Firmin Didot frères, fils et Cie, gr. in-18.*

On connoît très-peu, pour les avoir lus, les Mémoires du sire de Joinville, et c'est plutôt par les citations des écrivains modernes que par l'étude directe de son texte que nous pouvons apprécier le récit naïf et piquant du vieux sénéchal de Champagne, le premier écrivain qui, en dictant ses chroniques, se soit servi de l'idiome français. L'étrangeté du langage a pu contribuer à cette sorte d'indifférence; mais il est juste de reconnoître que la rareté du livre y a singulièrement ajouté.

On sait que la première édition de la vie de saint Louis fut imprimée en 1546, et la dernière en 1761. Nous ne parlons pas, bien entendu, de quelques réimpressions faites soit séparément, soit dans les différents recueils relatifs à l'histoire de France, publiés par Roucher, par Buchon, par Michaud et Poujoulat, et enfin par les savants éditeurs du « Recueil des historiens des Gaules et de la France », où l'on a généralement suivi le texte de l'édition de 1761.

M. Francisque Michel, écrivain laborieux, voué à l'étude du moyen âge, et dont chacun connoît le savoir et le zèle, vient de nous donner le texte d'une nouvelle édition, imprimée avec soin, ornée de gravures sur acier, commode par son format, et accessible à tous par son prix.

Les « Mémoires du sire de Joinville », annotés d'observations, de variantes et de l'interprétation des mots les plus difficiles, sont précédés de plusieurs dissertations dues à la plume de M. Ambroise-Firmin Didot, et dont voici les titres :

I. Vie de Joinville. — II. Des Mémoires de Joinville et de leur mérite littéraire. — III. Opinions diverses sur Joinville et ses Mémoires. — IV. Tombeaux et épitaphes. — V. Château de Joinville. — VI. Des manuscrits des Mémoires de Joinville. — VII. Des éditions des Mémoires de Joinville. — VIII. Sources à consulter. — IX. Actes de documents concernant les sires de Joinville. — X. Essai sur la généalogie des sires de Joinville. — XI. Dissertation sur le *Credo* de Joinville.

Ces dissertations sont suivies d'un mémoire de M. Paulin-Paris, intitulé : « Nouvelles Recherches sur les manuscrits du sire de Joinville. » Ce mémoire, imprimé pour la première fois en 1839, étoit devenu d'une telle rareté, qu'il avoit été impossible à M. A.-F. Didot de se le procurer, même dans les bibliothèques publiques, et que l'auteur lui-même ne l'avoit plus. Un appendice renferme : l'Enseignement de saint Louis à sa fille Isabelle ; les Regrets de la mort de saint Louis ; un poëme anglo-normand sur la bataille de Mansourah, etc.

Nous avons dit que plusieurs gravures sur acier ornoient le volume. Elles représentent : 1° l'ancien château de Joinville, tel qu'il étoit en 1780 ; 2° les sceau, blason et écriture de Jean, sire de Joinville ; le tombeau du sire ; 4° le château de Joinville, d'après un dessin de 1747 ; 5° la maison de plaisance des ducs de Guise, à Joinville ; 6° le *fac-simile* du manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 2016.

Toutes ces gravures, à l'exception de la dernière, sont empruntées à des ouvrages publiés dans la Haute-Marne ou sur la Haute-Marne. La seconde, notamment, est due à une brochure de M. J. Feriel, sur Jean, sire de Joinville, publiée en 1853 ; la troisième se trouve en tête d'une traduction angloise des « Mémoires », remontant à 1807.

La lecture attentive de cette édition nous a laissé un regret,

celui de voir certains noms propres intéressant la Haute-Marne, altérés et défigurés par l'adjonction inopportune ou la transposition de quelques lettres. Les notes et les explications de M. Francisque Michel ne sont pas, non plus, toujours exactes, et nous pouvons citer quelques fautes importantes : Laingnes (p. 28) est donné pour Langres, lorsqu'il s'agit de Laignes; Acerville (p. 35), pour Ancarville, quand il est question d'Ancerville; Doulevens (p. 97), pour Dourlens, ville de Picardie, bien qu'il soit évident que c'est Doulevant dans la Haute-Marne, etc.

La dissertation VIII sur les « Sources à consulter » est loin d'être complète, et c'est à peine si l'on y mentionne les ouvrages de M. J. Feriel, qui s'est occupé d'une façon toute particulière de l'histoire de sa ville natale et des documents qui s'y rapportent. Enfin, dans la dissertation IX « Actes et documents concernant les sires de Joinville », M. Didot s'est avisé (p. CXXII) de traduire : « *De territorio de Blesensi* », par « Du territoire de Blois », bien qu'il soit question des propriétés que possédoit l'abbaye de Moutîerender dans le territoire du Blaisois, ancien pays de la Haute-Marne. Il est vrai que dans la traduction de cette même pièce, on qualifie le comte de Brienne (*Engelbertus comes Breonensis*) de comte de Breone.

On nous annonce que l'éditeur prépare une édition in-8 des Mémoires du sire de Joinville; nous ne pouvons que l'engager à faire disparoître les fautes que nous venons de lui signaler, et d'autres qu'il seroit facile d'indiquer.

La réputation de la maison Didot, qui a rendu et qui rend chaque jour encore de si éminents services aux lettres grecques, latines et françoises, est assez bien établie pour avoir à souffrir des imperfections que nous venons de lui si-signaler. On n'est indulgent qu'envers les faibles.

J. CARNANDET.

Vie de Jean de Ferrières, vidame de Chartres, seigneur de Maligny, par un membre de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne (le comte Léon de Bastard). *A Auxerre, chez Perriquet et Rouillé*, 1858, grand in-8° sur pap. de Hollande. Tiré à 170 exemplaires. Ne se vend pas.

C'est vainement que vous chercheriez dans les biographies dites *universelles* le nom de « Jean de Ferrières, vidame de Chartres, seigneur de Maligny ». Ce personnage, qui a joué un si grand rôle dans la plupart des événements politiques et religieux des règnes de Henri II et Charles IX, a été laissé dans l'oubli par tous les historiens. Il faut en excepter toutefois les auteurs de la « France protestante ». M. le comte Léon de Bastard, un des hommes qui soutiennent et représentent le mieux les études historiques dans le département de l'Yonne, a entrepris de combler cette lacune, après avoir cherché, avec une rare persévérance, et compulsé partout, en France et en Angleterre, les documents qui concernent un homme qui a sacrifié à la défense de la Réforme en France, son patrimoine, son repos et sa vie.

En lisant l'ouvrage de M. le comte de Bastard, il est facile de reconnoître, dans le vidame de Chartres, tous les traits distinctifs de ce qu'on nomme de nos jours un homme d'opposition. A nos yeux, en effet, l'histoire de la Réforme, c'est l'histoire de l'opposition, c'est-à-dire de la Révolution, et la Ligue de 1576 est l'expression solennelle de la volonté du pays, et l'une des plus glorieuses manifestations de l'esprit religieux et national de nos pères. Elle s'étoit constituée pour résister aux protestants qui, enhardis par leurs succès, aspiroient à la domination, et, non contents de réclamer, les armes à la main, le libre exercice du nouveau culte, prétendoient l'imposer à la France et s'emparer du gouvernement.

On a inventé, il est vrai, un parti de protestants composé de brebis et de colombes, armé de pied en cap pour l'affranchissement de l'esprit humain, et tendant volontiers le cou aux bourreaux de la Ligue. Nous avouons humblement n'avoir jamais rien rencontré de semblable dans l'histoire; nous y avons vu, au contraire, que partout où le protestantisme s'est produit, il s'est signalé par la violence, les confiscations et les plus excessifs abus. Nos églises portent encore les stigmates de la fureur des iconoclastes et des vandales de la Réforme.

Est-ce à dire que, parmi les calvinistes françois, il ne se soit pas trouvé des hommes de foi, de désintéressement et d'héroïsme? Oui; mais ils n'étoient pas plus tolérants que les ligueurs, ils étoient moins tolérants peut-être, comme il arrive aux minorités factieuses.

Dans son livre, M. le comte de Bastard n'apprécie pas, il raconte avec la plus stricte impartialité, et il avoue, en concluant, qu'il n'a pu répondre à cette question : « La constance de Jean de Ferrières a-t-elle été le résultat d'une conviction réelle, ou d'un entêtement produit par une ambition déplacée? » Mais il pense qu'il « n'est pas permis de mettre en doute, sans preuve contraire, la sincérité d'un homme qui sacrifie à la défense d'une cause politique ou religieuse, son patrimoine, son repos et sa vie ». Il ajoute : « Ces sacrifices, Jean de Ferrières les fit complétement; ils ne sont pas tellement communs qu'il ne doive lui en être tenu compte. »

Concluons : l'ouvrage de M. le comte de Bastard est digne, par le fond, de l'attention de nos historiographes les plus érudits, et, par la forme, d'être apprécié par nos amateurs de goût les plus délicats. Sachons le meilleur gré à l'auteur de la peine que nous savons qu'il a prise à la surveillance qu'il a constamment exercée, tant pour la correction des textes que pour le tirage des épreuves, et louons aussi les imprimeurs qui ont fait là une de nos bonnes productions typographiques provinciales.

En tête du volume se trouve un portrait très-curieux et très-bien réussi de Jean de Ferrières. Il suffit d'y jeter les yeux pour y reconnoître cette habileté de burin dont M. Riffaut a fait preuve dans les planches de l'ouvrage de M. Niel. C'est la reproduction, en *fac-simile*, mais réduite, d'un dessin aux trois crayons, conservé à la Bibliothèque impériale.

Les pièces justificatives se trouvent dans un appendice. On y remarque : les tableaux des alliances de la famille de Ferrières avec les maisons de Vendôme, de Montmorency et de Bourbon; le testament de François de Vendôme, vidame de Chartres; la correspondance de Charles IX et de Catherine de Médicis avec Gaspard de Tavannes, lieutenant général de Bourgogne, relativement à MM. Edme et Jean de Maligny qui avoient conspiré d'abord à Amboise, et quelques mois plus tard, à Lyon, dans le but de faire de cette ville le boulevard des réformés du Midi ; une lettre du prince de Condé au vidame de Chartres ; enfin, la lettre de créance du vidame de Chartres adressée par le prince de Condé à lord Barleigh, 3 juin 1574.

Une table des matières se trouve à la fin du volume; nous aurions aimé y voir une table des noms.

J. Carnandet.

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES.

Ce qui distingue surtout le caractère actuel de la librairie sérieuse, c'est le retour aux beaux livres. Assez longtemps nous avons été victimes de ce prétendu luxe, qu'on vouloit bien appeler : *Livres illustrés*. Ces productions n'offroient aucune des qualités solides de l'art, et n'observoient aucun des principes fondamentaux de la typographie. M. Léon de Laborde, dans son remarquable ouvrage de l'*Application des arts à l'industrie*, en a parlé en ces termes : « Avec les prétendues illustrations mises en circulation par nos libraires depuis vingt ans, on a sali plus de livres qu'on en a ornés; on a troublé l'esprit du lecteur plus qu'on ne l'a aidé à comprendre son auteur. » Il est donc bon de signaler les efforts tentés pour éloigner le public de ce faux goût, dont les conséquences menaçoient de devenir désastreuses.

Parmi les éditeurs modernes qui se sont plus particulièrement distingués par le choix et l'heureuse direction des livres qu'ils ont fait paroître, nous nous plaisons à citer M. L. Curmer. Son nom est attaché à une demi-douzaine des plus belles publications de ce temps-ci. S'il étoit même permis de reprocher à un homme d'avoir voulu faire trop bien, nous dirions que cet honorable libraire s'est laissé quelquefois emporter par l'amour de l'art, jusqu'à entreprendre des travaux dont l'indifférence trop souvent invincible des amateurs ne pouvoit pas le récompenser par un succès légitime.

Paul et Virginie, les *Saints Évangiles*, la *Sainte Bible*, et par-dessus tout l'*Imitation de Jésus-Christ* ont valu à M. Curmer, et sans aucune restriction, les approbations les plus flatteuses.

La nouvelle publication qu'il prépare, et dont les éléments principaux sont déjà recueillis va dépasser encore, en haut style et en intérêt artistique, les livres cités ci-dessus.

Il s'agit du *Livre d'Heures* d'Anne de Bretagne, conservé aujourd'hui dans le Musée des Souverains, au Louvre.

On sait que ce manuscrit est, de l'avis de tous les savants, le plus beau, le plus riche et le plus curieux de tous les monuments que nous ont légués les illustres inconnus de la fin du moyen âge et du commencement de la Renaissance.

Ce livre, orné de trois cent quatre-vingt-quinze encadrements de pages composés avec un bon goût et une abondance inimitables, est, en outre, enrichi de quarante-neuf miniatures capitales dont l'importance, pour l'histoire de l'art françois, est incalculable.

Tandis que le Pérugin étoit encore enveloppé dans les langes de l'art mystique du moyen âge, et plusieurs années avant que Raphaël eût proclamé les doctrines de l'art nouveau, l'auteur ou les auteurs anonymes des *Heures* d'Anne de Bretagne, avoient accompli la révolution qui a inauguré les principes de l'art de la Renaissance.

C'est en cela surtout que cette œuvre offre à la critique une étude aussi curieuse qu'elle peut être féconde.

Afin d'arriver à la perfection que réclame une publication de cette nature, M. Curmer a fait photographier les quarante-neuf miniatures, et, sur les épreuves mêmes de la photographie, il a fait peindre en gouache, par un artiste habile, les sujets du livre. Obtenant, par ce moyen, la certitude du dessin par la photographie, et l'exactitude de la couleur par la gouache, il a pu fournir à la chromolithographie des modèles exacts qui, uniformément reproduits, offriront aux souscripteurs autant de dessins aussi curieux et aussi intéressants à étudier que les originaux.

La publication des *Heures* de la reine Anne de Bretagne sera un événement dans les arts, et marquera dans l'histoire de la typographie françoise. Elle achèvera surtout d'établir

la conquête faite par la chromolithographie, un art nouveau que M. Lemercier a rendu indispensable à la reproduction exacte et intelligente des œuvres d'art.

— La bibliographie françoise vient de s'enrichir d'un ouvrage précieux. Nous possédions depuis plusieurs années la *France littéraire*, le monument le plus complet qui ait jamais été érigé à la gloire d'une littérature. Depuis le jour où la dernière feuille en a été livrée au public, de nouveaux auteurs ont surgi, un grand nombre d'ouvrages ont vu le jour : M. Quérard, qui avoit à cœur depuis longtemps de parfaire son œuvre, a dépouillé le *Journal de la Librairie* et a condensé dans deux volumes complémentaires de la *France littéraire* tous les renseignements nouveaux qui intéressent la bibliographie. Il ne s'en est pas tenu au simple énoncé des livres et de leurs auteurs; il a poussé plus loin ses investigations, et, avec cet esprit de recherche qui le caractérise, il a poursuivi et découvert les anonymes, les cryptonymes et les pseudonymes qui fourmillent dans la littérature moderne, et, accolant à chaque nom authentique les diverses formes sous lesquelles on a tenté de le dérober à la publicité, il a fait à la fois de ses deux volumes complémentaires un supplément à la *France littéraire* et aux *Supercheries dévoilées*, ses deux ouvrages les plus importants et les plus curieux.

Le *Manuel du Libraire*, d'une part — pour les livres antérieurs au XVIII[e] siècle, — et la *France littéraire* de l'autre — pour la littérature moderne, — forment donc aujourd'hui le catalogue le plus imposant dont puisse s'enorgueillir l'histoire littéraire d'une grande nation.

Les onzième et douzième volumes de la *France littéraire* étoient attendus avec d'autant plus d'impatience par les lettrés, que les documents relatifs aux auteurs et aux productions actuels sont excessivement imparfaits.

L'éditeur Daguin a bien, à la vérité, donné, sous le titre de *Littérature française contemporaine*, un catalogue de noms

d'écrivains et de titres de livres mis en lumière durant ces dernières années; mais cet ouvrage est trop imparfait pour acquérir l'autorité qu'on est en droit d'exiger des travaux de cette nature.

Il est presque impossible d'arriver du premier coup à une exactitude complète, dans les recherches bibliographiques. Malgré les renseignements qui abondent dans le *Journal de la Librairie*, on est exposé à des erreurs fréquentes causées par des similitudes de noms et de prénoms, et il faut une attention bien soutenue et des investigations minutieuses pour arriver à la découverte de la vérité. M. Quérard, lui-même, avec toute son aptitude à ce genre de travaux, avec une abondance de faits qui devient, entre ses mains, la clef des questions les plus ardues de la bibliographie, n'y parvient pas toujours. Mais on comprend difficilement comment des érudits du caractère de *ceux* dont le nom figure au titre de la *Littérature contemporaine*, peuvent permettre à un éditeur de laisser passer, sous le couvert de leur signature, des erreurs comme *celles* que nous remarquons presque à chaque page de ce livre.

Il n'est pas possible d'admettre qu'un ouvrage sérieux enregistre, par exemple, des bévues comme celle que nous trouvons à l'article Wolff.

Il y a une vingtaine d'années, il y avoit à Paris un pauvre Allemand fort instruit, mais peu occupé, nommé Ferdinand Wolff. M. Eug. Bareste utilisa ses loisirs et ses connoissances en lui faisant traduire l'*Iliade* et l'*Odyssée*, qu'il fit paroître sous son nom, chez Lavigne, avec les beaux dessins de MM. de Lemud et Devilly.

Plus tard, ce même Wolff, par un juste retour des choses d'ici-bas, donna aussi sous son nom une petite pièce fugitive due à la plume de M. Maxime Réveillère, dit Max de Revel. Cela s'intituloit : *Philosophie de la Pipe.*

C'est ce Wolff, connu de tout Paris littéraire et mieux encore de la bohème artistique de 1840, que M. Daguin a, de sa

pleine autorité, revêtu des fonctions de directeur de la Bibliothèque impériale de Vienne.

Au tome VI, p. 383, la *Littérature française* attribue, dans l'article Sirand, quatre ouvrages à cet honorable magistrat de Bourg, qui en a publié vingt-quatre, et il lui accorde quelques articles dans la *Bibliographie de l'Ain*, tandis que l'ouvrage entier est de M. Sirand.

Dans le tome III, p. 17, la correspondance de Clément XIV et de Bertinazzi est présentée comme authentique, tandis qu'il est notoire qu'elle a été composée par Tabaud de la Touche.

On pourroit, en quelques heures de lecture, faire cinquante citations de ce genre. La plus jolie *distraction* des ciseaux de M. Daguin seroit celle qui fait de Cartouche un écrivain, en lui attribuant une méchante compilation publiée sous le titre de *Mémoires de Cartouche*, si nous ne lisions à la page 80 du tome V, que l'auteur du *Voyage humoristique*, composé par Swift, a été écrit par M. Lemuel Gulliver, que nous avions pris jusqu'ici pour un personnage imaginaire.

Voilà des distractions qu'on ne découvrira jamais dans la *France littéraire ;* aussi pouvons nous recommander ce livre comme une œuvre utile, intéressante et d'un vif attrait de lecture, malgré l'aridité apparente du sujet, et quoiqu'on ait quelquefois à lui reprocher quelque partialité dans des considérations à peu près étrangères à son sujet, ou du moins qu'il auroit dû en éloigner, dans un travail purement bibliographique.

Études étymologiques sur les noms de lieux dans le Hainaut. — A Tournay, M. Cholin s'est donné une tâche qui peut devenir d'une très-grande utilité pour l'étude des langues provinciales. Il a cherché l'étymologie c'est-à-dire, l'origine,

l'ancienneté de tous les noms de lieux de la province de Hainaut, l'époque à laquelle ils apparoissent pour la première fois dans un document authentique, — acquérant ainsi dans l'histoire une existence certaine, ce qu'on pourroit appeler, en statistique, une inscription légale.

Ce travail est inappréciable au point de vue de l'histoire de cette province ; car, en suivant pas à pas les influences d'idiomes qui ont prévalu dans le choix des noms, il est facile de reconnoître si les lieux sont de formation romane, flamande ou celtique.

Du Langage populaire en Vendée, par Léon Audé. — La Vendée nous envoie aussi, de son côté, un travail philologique. M. Léon Audé, dans une étude intitulée : *Du Langage populaire en Vendée*, prétend prouver que cet idiome provincial, loin d'être un patois organisé, comme le bourguignon, le lorrain, etc., ou un jargon, une déviation de la langue françoise, est incontestablement le vieux françois lui-même.

Tous les patois de la langue d'oil ont une prétention analogue à faire valoir, et ne manquent pas, non plus, de bonnes raisons pour l'établir.

Dès les premières lignes de sa brochure, qui n'est, au bout du compte, que le spécimen d'un dictionnaire à faire, M. Audé commence par déclarer son antagonisme contre les patois quel qu'ils soient. Il va même jusqu'à confondre dans son anathème l'auvergnat, qui est un idiome, avec le languedocien, qui est une langue.

Ces grandes colères *à priori*, ce parti pris de dénigrer sans contrôle n'indique pas un esprit de critique suffisamment mûri ; nous n'accepterons donc le travail ou le projet de travail de M. Audé qu'à titre de document puisé dans les chartes anciennes ; à ce point de vue, il n'est pas sans mérite.

Généalogie de la maison de Saligné, par Léon Audé. — Voici maintenant, du même auteur, quelques pages sur la

généalogie d'une famille noble de la Vendée, qui est éteinte aujourd'hui.

De vieux titres retrouvés lui ont servi de pièces justificatives pour reconstruire la maison de Saligné et ses droits féodaux. Ces pièces, comme tous les vieux actes, contiennent beaucoup de documents d'un intérêt personnel, et au milieu desquels on trouve par-ci par-là cependant quelque enseignement philologique.

Les excellentes recherches de M. le comte de La Ferrière-Percy sur les anciennes familles de Normandie, et notamment sur les célèbres La Boderie, ont donné l'éveil aux chercheurs provinciaux, et, de tous côtés, nous voyons faire des tentatives pour remettre en lumière des noms et des talents oubliés.

Les Bassecourt, par M. Renée Chalon. — M. Renée Chalon a été déterrer à Mons la famille de Bassecourt, qui a produit un certain Fabrice de Bassecourt, ministre de l'Église réformée, et un Claude de Bassecourt, surnommé le poëte haynaunois, de l'école de Ronsard.

On a de lui : 1° Des *Méditations sur les principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, traduites de l'italien en françois; Douai, 1597, in-12. 2° la *Tragecomédie pastorale et autres pièces de poésie*, dédiées au prince Ch. de Croy, Anvers, A. Coninx, 1594, in-16, 16 et 237 pp. (1).

(1) Ce petit volume rare et recherché est une des curiosités de la poésie du xvi[e] siècle. Nous en possédons un exemplaire qui provient de la Bibliothèque Pont-de-Veslc. (*V.* ci-après le n° 595 du catalogue.) Il contient une dédicace au prince Charles de Croy; l'argument de la *tragecomédie pastorale*; une très-singulière allégorie de ladite pièce; cinq morceaux de poésie à la gloire de Cl. de Bassecourt; la tragecomédie pastorale; une réfutation des critiques adressées à l'auteur; quatre sonnets laudatifs; la réplique de M. Cl. de Bassecourt à la réponse des rhétoriqueurs de Douai; l'apologie de M. Claude de Bassecourt sur les oppositions faites à quelque sien chant royal; opposition sur la pièce du *Vainqueur*; cartel présenté par M. Cl. de Bassecourt aux vainqueurs de la couronne, et chapeau d'argent donné à Douai; réponse audit cartel au nom des vainqueurs; sur le décès de

Je m'étonne que M. Chalon, en donnant l'analyse de cette pastorale, n'ait pas vu que c'est une imitation de l'*Aminte* du Tasse. Aminte et Sylvie y sont déguisés sous les noms de Cloris et de Mylas. Le nombre des personnages est le même; ils se nomment dans l'*Aminte* : l'Amour, Aminte, Sylvia, Daphné, Tircis, le Satyre, Nerine, Ergaste, Elpino; dans la *Tragecomédie*, Bassecourt les appelle l'Amour, Mylas, Daphné, Clorys, Tirce, le Satyre, Leterbe, le Chœur, le Messager.

Voici un échantillon du style de ce Claude de Bassecourt. Cloris suppose que Mylas a été dévorée par un loup furieux,

M. Jan Cuick, professeur ès-lettres grecques à Douai; autre tombeau du même.

On ne sauroit avoir une idée, sans lire ce petit livre, de l'étrange personnalité de ce poëte pourfendeur, plus vantard que le proverbial Gascon, insolent à ses adversaires, plein de verve et d'humeur et portant la fleur du style jusqu'à l'épanouissement le plus exagéré.

Répond-il à un rival en versification, il le traite de *poetastre coïonace*. Fait-il le tableau de la conception de la Vierge, il parle en ces termes :

Ains la senty iouer dans les viergeales chambres
De son corps se germer, se cailler, de ses membres
Prendre sang, chair et peau, les flancs luy rebondir
Et dedens par le temps en ventre s'arrondir,
S'allonger en deux bras, en deux cuisses se fendre,
Se bosser en genoux, en deux greues s'etendre,
Et sur la double espaule esleuer vn chef rond
Formé en nés, menton, bouche, yeux, oreille et front;
Le doibt pour subiet humble, et sterile matiere,
Louer modestement comme pucelle entiere.

Cet excellent Belge qui paroît d'un bout à l'autre de son œuvre préoccupé des poëtes françois et de leur forme, et qui pille sans scrupule la pastorale du Tasse, prend le soin de nous affirmer, dans son avis au lecteur, « qu'il n'a point pris pour les exemples desdictes formes (de ses poëmes) et tissures les œuvres des poëtes françois à cause que nul d'eux a usurpées lesdictes tissures aultrement que par sort et non par eslection. »

C'est là, vraiment, la naïveté dans l'impudence; mais, en fin de compte, le livre est curieux et amusant.

et il brûle d'avoir le même sort, afin d'être digéré en compagnie de sa belle :

Je voudroy, je voudroy que mes membres machez
Fussent aussi brisez, moulus et dehachez,
Engorgés chair et os, cuis, et, pour funerailles
Et pour tombe entombez dans leurs vides entrailles.

Les Chansons de Senones, par M. H. de Marne.— M. H. de Marne nous envoie de Bar-le-Duc le prospectus d'un recueil de poésies du xv[e] siècle, qu'il publie. Ces poésies manuscrites ont été trouvées à Senones. Les dix morceaux qu'il a choisis comme spécimens des différents genres de pièces contenues dans ce recueil donnent une excellente idée de ces poésies. Nous transcrivons la chanson n° 146 :

Assez nous parlons,
Doulcette m'amye,
Playsante, jollye,
Vng temps nous taisons.

Gardons achoisons
Ou nulz langarye,
Assez nous parlons,
Doulcette m'amye..

Muons les façons
C'est parolle lye,
Quand ne disons mye,
Mainctes foiz monstrons,
Assez nous parlons.

Les curieux de poésies anciennes,— et ils deviennent nombreux, — attendent ce livre avec impatience.

NOTICE SUR DEUX PETITS POEMES, par M. HUBAUD. — M. Hubaud, de Marseille, s'est occupé de rectifier plusieurs erreurs bibliographiques échappées à Ch. Nodier et à M. Brunet, dans son Manuel, sur les célèbres *Sonetti* de P. Aretin et sur deux petits poëmes italiens du XVI[e] siècle : la *Put...err...*, et la *Zaffetta*. Ces deux brochures contiennent des recherches curieuses sur ces opuscules et sur les imitations qu'on en a faites en françois, à la fin du siècle dernier.

DES VARIATIONS DU COSTUME MILITAIRE DANS L'ANTIQUITÉ, par M. ANDRÉ STEYERT. — Les variations du costume militaire dans l'antiquité et au moyen âge ont fourni à M. André Steyert l'occasion d'une petite étude basée sur l'examen de quelques monuments de l'art conservés au musée ou dans la bibliothèque de Lyon. Des fragments de bas-reliefs antiques, des miniatures de manuscrits anciens ont servi de modèles aux planches explicatives qui accompagnent ce curieux travail. Il a été imprimé aux frais de M. N. Yéméniz, par Louis Perrin, l'excellent typographe, qui a renouvelé à Lyon les chefs-d'œuvre des Gryphius et des De Tournes.

A. DE L.

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. BERGERET.

Le 15 novembre prochain aura lieu la vente de la bibliothèque de M. Bergeret, bibliophile lyonnois, qui, depuis vingt ans, mettoit toute sa joie à vivre parmi les livres qu'il aimoit et qu'il lisoit avec fruit. Le propriétaire de la collection que nous allons mettre en vente accordoit la préférence aux livres curieux dans la série de nos vieux poëtes et dans celle des conteurs et des facéties, ces formes si vives et si agréables de l'esprit françois. Il y rattachoit la série de l'histoire de France et de l'histoire littéraire, ainsi qu'un fonds indispensable, et formé avec discernement, de notre littérature classique. Nous citerons, parmi les articles remarquables, les

suivants, avec le numéro sous lequel ils figurent dans le catalogue :

10. La Bible de Royaumont, in-4, mar. rouge, doublé de mar. bleu. (*Magnifique reliure de Trautz-Bauzonnet.*)
Superbe exemplaire de l'édition originale.

12. Histoire du Vieux et du Nouveau Testament. (Mortier), 2 vol. in-fol., mar. rouge.
Bel exemplaire en reliure ancienne, en grand papier; épreuve dite avant les clous.

17. Psalterium Davidis, mar. noir; rel. anc. (*Aux armes de Henri III.*)

23. Le Nouveau-Testament françois de Lefèvre d'Etaples.

25. PRECES PIÆ. Manuscrit sur vélin avec 31 miniatures très-remarquables.

150. Essais de morale de Nicole. 23 vol., mar. bleu. (*Padeloup.*)

169. Livre de l'éternelle Consolation. Magnifique exemplaire.

754. Quintilianus. *Aldus*, 1514; in-8, mar. rouge.
Précieux exemplaire imprimé sur papier bleu.

770. Opera Virgiliana. 1529.
Curieuses figures sur bois.

825. Vigiles des morts en françois.
Edition inconnue et superbe exemplaire.

826. Le Champion des Dames. Imprimé à Lyon vers 1485; mar. rouge.

827. Alain Chartier. 1516; in-fol., goth.

828. Alain Chartier. *Galliot du Pré*, 1529; in-8.
Très-joli exemplaire.

829. L'Esperon de discipline. 1532; in-4.

849. Louise Labé. 1556; in-8.

878. Œuvres de Pierre Cornu. Très-rare.

1149. Mystère des actes des Apôtres. Superbe exemplaire.

1588. Balet comique de la Royne, par Balthazar de Beaujoyeulx. Superbe exemplaire.

1209. Amadis de Gaule. 4 vol. in-4, mar. rouge.

1213. Perceforest. Roman de chevalerie très-rare.

1214. Lancelot du Lac. Superbe exemplaire.

1218 L'Arbre des Batailles. Edition très-précieuse.

1220. L'Histoire de Florent et Lyon. Relié en mar., par Bauzonnet.
La série nombreuse des Facéties est extrêmement curieuse et piquante.

1850. Gregorii Turonensis opera. in-fol. aux armes du comte d'Hoym.

1880. Les Quarante Tableaux de la Ligue.

2062. Les Annales de Foix. Très-rare volume.

2077. Les Chroniques de Savoie de Simphorien Champier.

2135. Boissard. Volume dans une curieuse reliure ancienne.

2267. Histoires tragiques. Très-joli exemplaire.

2278. CHRONICA CARIONIS... Reliure à comp. faite pour Grollier.

2279. FLAVIUS BLONDUS... Magnifique reliure exécutée au XVI[e] siècle.

Nous offrons aux lecteurs du *Bulletin* le *fac-simile* de la reliure de ce dernier volume; elle a été faite pour Th. Maioli, digne émule de Grollier en *bibliophilie*.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

OCTOBRE 1858

---

577. AUBERY (*Jean*). Les Bains de Bourbon-Lancy et l'Archambault. *Paris, Adr. Perier*, 1604 ; in-8, front. gr., vél. . . . . 28—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE. — Jean Aubery, médecin du duc de Montpensier, avoit publié en 1599 un ouvrage singulier sous le titre de : *L'Antidote de l'amour*. En 1608, il fit imprimer une *Apologie de la Médecine*, en latin ; mais son œuvre la plus importante est, sans contredit, l'*Histoire des Bains de Bourbon*, qu'il a divisée en trois livres. Le premier, dédié au roi, traite de l'efficacité des bains chauds, de l'antiquité des bains, de la situation et de la structure des bains de Bourbon-Lancy et l'Archambault ; de la fondation de ces bains et de leur restauration par Henri III. Le second livre, dédié à de Fresne, conseiller d'État et secrétaire du roi, contient de curieuses dissertations sur l'origine et la cause de la chaleur des eaux de Bourbon ; du lieu où est renfermé le feu souterrain ; qui premièrement alluma ce feu sous terre ; de quels minéraux est composée la minière de Bourbon, etc. Le troisième livre, dédié à Du Laurens, seigneur de Ferrières, premier médecin de la reine, a pour sujet l'usage des bains, selon les anciens Romains, et l'usage des bains de Bourbon. Le dernier livre est consacré à l'énumération de toutes les maladies qui peuvent être guéries par l'usage de ces eaux et est suivi de la réponse à huit questions médicales sur l'influence qu'exercent, dans certains cas, les bains de Bourbon ; et l'auteur conclut en prouvant que ces bains sont les plus singuliers de l'univers ; et ne se peuvent imiter par art. Cette histoire, écrite par un médecin résidant à Bourbon depuis douze ans, est aussi complète qu'elle pouvoit l'être en 1604, et elle a conservé une certaine valeur, surtout par les

renseignements que l'auteur avoit recueillis sur les antiquité des bains de Bourbon. Cet ouvrage est précédé de six pièces de vers en l'honneur de Aubery, signées par des poëtes dont les noms ne sont pas entièrement oubliés : Billard de Courgenay, P. Davity, de Lingendes, La Valletrye, etc. Il paroît que les eaux de Bourbon et de Pougues produisoient le même effet que les eaux de l'Hippocrène sur les médecins attachés à ces établissements thermaux. En effet, nous verrons (n° 581) que le docteur Du Fouilhoux, médecin des eaux de Pougues, se livroit quelquefois à des inspirations poétiques, et le docteur Aubery a parsemé son livre de vers françois tels que ceux-ci :

Qu'on ne me parle plus des *bains*,
Leur chaleur bouillante me fasche;
Ils m'ont rendu la peau si lasche
Et m'ont si bien bouilli la chair,
Qu'on peut aisément l'arracher.

Ap. B.

578. Auzoles (*Jacq.* d'). Les Saincts Évangiles de Nostre-Seigneur Jésus-Christ, selon les saincts évangélistes; par Jacques d'Auzoles Lapeyre, fils de Pierre d'Auzoles et de Marie de Fabry d'Auvergne, l'an M.DC.X. Regnans les très-chrestiens Henri IV et Marie de Médicis. *Paris, P. Chevalier* 1610; in-4, v. gran., fil.. 12—»

Jacques d'Auzoles, seigneur de La Peyre, étoit d'une ancienne et noble famille d'Auvergne; aussi a-t-il inscrit les noms de son père et de sa mère sur le frontispice de ce livre. Il naquit en 1571, devint secrétaire du duc de Montpensier, et publia un grand nombre d'ouvrages de 1610 à 1638. D'Auzoles affectionnoit les sujets sacrés, mais il les traitoit d'une manière assez singulière. On cite, comme une curiosité, son *Melchisedech, ou Discours auquel on voit qui est ce grand prêtre roi, et comme il est encore aujourd'hui vivant*; Paris, 1622. En composant les *Saincts Évangiles selon les saincts évangélistes*, l'auteur a voulu démontrer, *de visu*, la parfaite concordance des quatre Évangiles. Pour atteindre ce but, il pose en principe que chaque évangéliste n'étoit pas obligé de tout dire, et qu'il suffit que ses récits soient exacts et conformes à l'ordre des temps. Ainsi, un miracle oublié par l'un est rappelé par l'autre; et lorsque plusieurs évangélistes racontent le même fait sous des dates différentes, il n'y a point désaccord entre eux : cela prouve seulement que ce fait a eu lieu plusieurs fois. Par exemple, Jésus-Christ a chassé trois fois les vendeurs du Temple, etc., etc. Il est certain qu'en adoptant ce principe, la concordance des Évangiles n'offre point de difficultés sérieuses. Néanmoins, pour rendre cette concor-

dance évidente à tous les yeux, l'auteur a publié d'abord les Évangiles en latin, imprimés sur cinq colonnes; puis en françois, sur une seule colonne, qui est la cinquième de l'édition latine. Il seroit difficile, et surtout fastidieux d'expliquer la forme de cet ouvrage. Au surplus, elle est longuement détaillée dans la *Préface*. Il nous suffira de dire que ces *Saincts Évangiles* sont composés des quatre Évangiles réunis en un seul discours, sans lacune ni altération de versets ou de chapitres. C'est un travail pénible, aride et unique dans son genre, qui cependant n'a point lassé la patience de ce pieux écrivain. On peut remarquer que le privilége d'imprimer a été accordé par Henri IV, le 2 février 1610, mais que l'impression n'ayant été achevée que le 24 juillet suivant, c'est-à-dire après l'assassinat du roi, l'œuvre latine est dédiée à Louis XIII, et l'œuvre françoise à la régente, Marie de Médicis.

Ap. B.

578 bis. Bassecourt (*Claude* de). Voyez Trage-comédie pastoralle, etc.

579. Cardan. Préceptes de Hiérosme Cardan, médecin milanois, addressez à ses enfants. Trad. du lat. en franç., par P. C. A. *Paris*, *Ant. de La Perrière*, 1649; in-8, demi-rel., mar. .... 18 — »

Plaquette rare, de 39 pages chiffrées et de 5 feuillets préliminaires qui renferment une lettre du traducteur à ses enfants, un avis *au lecteur débonnaire*, deux distiques et un dizain. Cette traduction n'est point citée par les bibliographes. Voici quelques préceptes assez singuliers : « Ne mangez point des champignons, des anguilles et des grenouilles, ni ce qui grésille et fait du bruit sous la dent. — Ne mangez rien de bouilli, ni de frit ou rôti, si ce n'est des herbes et des légumes. » Et la viande, Cardan la mangeoit-il crue? « Ne vous *assisez* point en calleçons, quand les fenestres sont ouvertes, » pour se préserver, sans doute, des courants d'air. « Ne marchez jamais sous les gouttières, pour éviter la chute des tuiles. — N'admettez point dans votre compagnie un homme qui marmote entre ses dents. — Prestez avec gage, ou autres choses approchantes, avec ceste prétention que vous n'ayez point de regret d'avoir presté. » Ainsi, l'usurier prête sur gage pour n'avoir point de regrets. Le pauvre homme! « Ne mentez jamais, mais vous pouvez bien desguiser la vérité. » Autrement : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. » Maxime qui a obtenu beaucoup de succès. Les préceptes suivants n'ont point été inspirés par la charité : « N'ayez soin des affaires d'autrui, si ce n'est quand vous avez trop de loisir. — Ne faites paroistre trop de deuil, car la condition de cette courte vie ne le mérite pas. — Quittez avec diligence la fréquentation de ceux à qui la fortune tourne le dos. » Re-

commandation devenue classique. Le précepte le plus raffiné du volume est celui-ci : « Lorsqu'il sera besoin, abandonnez et décousez l'amitié, mais ne la déchirez pas. »

AP. B.

580. CATALOGUE DES LIVRES en très-petit nombre qui composent la bibliothèque de M. Mérard de S. Just, ancien maître d'hôtel de Monsieur, frère du roi. *Paris, impr. de Didot l'aîné*, 1783 ; in-18, pap. d'Annonay, dos et coins de mar. citr., non rogné.............. 15—»

Joli exemplaire d'une édition tirée, dit-on, à 25 exemplaires ; mais il ne faut pas croire au chiffre de tirage que l'auteur accusoit pour chacun de ses opuscules, car, comme il les faisoit imprimer lui-même chez Didot l'aîné, avec beaucoup de soin et d'élégance, pour les distribuer dans sa société, il cherchoit à en rehausser la valeur littéraire par la rareté factice qu'il leur donnoit. Ainsi, distribution faite d'un certain nombre d'exemplaires, il en a laissé encore, après sa mort, un nombre bien supérieur au tirage qu'il avoit annoncé. Au reste, de tous ses ouvrages celui-ci est certainement le plus curieux, le plus digne d'être recherché par les bibliographes. On y trouve le spécimen d'une petite collection de livres agréables, à l'usage des gens du monde au XVIIIe siècle. Mérard de Saint-Just se vantoit de faire peu de cas des livres rares et curieux que les bibliophiles se disputent à tout prix et qu'ils ne lisent pas souvent, il faut l'avouer ; il ne vouloit que des livres qu'il pût lire et relire sans faire acte d'érudition bibliographique. La préface de ce catalogue est un singulier factum contre les bibliothèques et contre les bibliophiles : « Voilà mes nigauds, dit-il en parlant de ces derniers, qui, pareils au corbeau de la fable et alléchés par l'appât d'une sotte louange, payent au poids de l'or des rames de vilain papier, gâtées encore par des macules noires, mais superbement reliées pour l'ordinaire, et qu'il faudroit plutôt porter chez l'épicier que de les ranger, que de les accumuler dans une bibliothèque. » Le pauvre Mérard de Saint-Just se croyoit un aigle et n'étoit qu'un hanneton, ignorant, prétentieux, vaniteux. Ne va-t-il pas jusqu'à « désirer un autre Omar qui ordonnât de chauffer les bains publics avec toutes ces fausses richesses ! » Remarquons que son catalogue microscopique fut imprimé et publié, sans doute comme contraste, au moment même où Guillaume de Bure et Van Praet faisoient paroître l'admirable catalogue des livres du duc de La Vallière. Le catalogue du maître d'hôtel de Monsieur n'en étoit pas moins intéressant à certains points de vue : on y rencontre des renseignements utiles sur les reliures et les relieurs en vogue, Derome jeune, Chameau, Chaumont, Duplanil, Laferté, etc. On y reconnoît les ouvrages plus ou moins édifiants qui faisoient les délices du propriétaire, entre autres : *Le Nouvel Abai-*

lard, par Rétif de la Bretonne, 4 vol. in-8, grand papier fort, dont il n'a été tiré que deux exemplaires; *Felicia, ou mes Fredaines*; les *Œuvres* de Chevrier; *le Compère Mathieu*; *le Balai*, poëme héroï-comique; *Mémoires d'une religieuse*, etc., le tout, il est vrai, admirablement relié en maroquin par Derome jeune. On voit aussi, dans ce catalogue, divers ouvrages manuscrits de la composition de Mérard de Saint-Just, qui se contenta de le faire calligraphier par F.-F. Fyot, mais qui ne les imprima jamais, et pour cause, notamment son théâtre et ses poésies joyeuses. Il y a pourtant çà et là des indications dont la bibliographie peut faire son profit, excepté pour un certain nombre de numéros où Mérard Saint-Just a indiqué de éditions d'ouvrages et des exemplaires en grand papier qui n'ont jamais existé ou qui n'ont pas été faits. Ajoutons, en outre, que l'exemplaire qui appartenoit à Viollet-Leduc offre plusieurs notes, peut-être autographes de l'auteur, qui complètent la grande note finale relative à la typographie de Didot aîné.

P. L.

581. Du Fouilhoux (*Ant.*). Discours de l'origine des fontaines; ensemble de quelques histoires de la guerison de plusieurs grandes et difficiles maladies, faicte par l'usaige de l'eau medicinale des fontaines de Pougues en Nivernoys. — Item, le traicté de la faculté et maniere d'user de ladicte eau de Pougues, composé par M. R. *Nevers, P. Roussin*, 1592; pet. in-8, 1 figure sur bois, v. .... 15—»

Il est fâcheux qu'un relieur maladroit ait rogné de travers, et quelquefois jusqu'à la lettre, ce petit volume rare et curieux. Le nom de ce médecin de Nevers nous rappelle le célèbre chasseur poitevin, Jacques Du Fouilloux, et son livre de vénerie, si recherché des amateurs. Mais, n'ayant découvert aucun renseignement sur Antoine Du Fouilhoux, nous ignorons s'il appartenoit à la famille du gentilhomme de Poitou. Le discours d'A. Du Fouilhoux est dédié à la duchesse de Nevers (Henriette de Clèves, qui épousa Louis de Gonzague, prince de Mantoue). Le premier chapitre traite *de l'origine des fontaines;* le second, *des divers effets de l'eau selon la diversité des lieux par où elle passe;* le troisième, qui a pour titre : *Combien l'eau est nécessaire à l'homme*, est suivi de la relation de dix cas de guérison opérée par les eaux de Pougues. Ces trois chapitres sont presque entièrement composés de citations extraites des anciens auteurs grecs et latins. Aussi notre docteur est-il qualifié *eruditissimus* dans une épigramme latine imprimée à la fin de son œuvre. Mais A. Du Fouilhoux n'étoit pas seulement érudit, il étoit encore poëte, et les vers françois qu'on peut lire

pages 23 et suivantes, ne sont pas plus mauvais que ceux de ses contemporains.

Le *Traité des eaux de Pougues*, qui suit le *Discours* de Du Fouilhoux, est complétement médical. Le docteur P** nous fait connoitre les propriétés de ces eaux, et à quels maux elles conviennent; en quel temps, en quel lieu et à quelle heure il faut les boire; le régime hygiénique qu'on doit suivre, etc., etc. L'auteur termine son livre par un *Advertissement sur les bains de Bourbon-Archambault.* Ce volume est, pour l'histoire des eaux thermales du Nivernois et du Bourbonnois, le complément du traité de J. Aubery, *sur les bains de Bourbon*, ci-dessus catalogué au n° 577.

582. Galien. Le quatriesme liure de la therapeutique, ou Methode curatiue de Claude Galien, prince des medecins, auquel est singulierement traictée la cure des ulceres, translaté par Philiatros. *Lyon, Fr. Juste,* 1537; pet. caract. semi-goth. —Le cinquiesme liure de la methode therapeutique de Cl. Galien. *Lyon*, *Pierre de Saincte Lucie, dict le Prince*, s. d.; caract. goth. — Le sixiesme liure *s. l. n. d.*; en 1 vol. in-16, mar. brun, tr. d. (*Jolie reliure de Duru.*)............... 60—»

Bel exemplaire. — La doctrine de Galien régnoit aussi despotiquement dans les écoles de médecine du xvie siècle, que celle d'Aristote dans les écoles de philosophie. Afin de rendre populaires certains ouvrages de Galien, on les traduisit en françois; car, à cette époque, les médecins, et surtout les chirurgiens, se dispensoient assez volontiers d'apprendre le latin et le grec. Mais il paroît que ces traductions françoises ont subi le sort des livres d'usage, et qu'elles sont devenues très-rares. Aucune d'elles n'est citée par les bibliographes. Les trois livres de la *Thérapeutique* (4e, 5e et 6e), que renferme ce petit volume, forment un recueil factice. En effet, le 4e livre est imprimé en petits caractères semi-gothiques; *Lyon, Fr. Juste*, 1537; —le 5e est imprimé en caractères gothiques; *Lyon, le Prince*, s. d.; —et le 6e, également en gothique, mais avec des rubriques marginales, n'offre aucune indication de lieu ni d'imprimeur. De plus, les trois livres n'ont point été traduits par le même amateur de médecine (*Philiatros*). On sait que dans cette partie de ses œuvres, Galien enseigne la cure des ulcères et la méthode de réduire et de guérir les fractures des os. A la fin du 6e livre, on trouve deux gravures sur bois représentant des instruments utiles pour contenir les membres fracturés; un *Glottotomon, de l'invention de Me François Rabelais, docteur en médecine*, et un *Syringotome*. L'épilogue du 5e livre prouve que le traducteur étoit l'un des sectateurs enthousiastes de Galien : « .... Te suppliant, lecteur, adherer du

tout à la doctrine galenique, et ne laysser point la clayre et pure fontaine pour boyre des russeaulx (*sic*) troubles et plains de boue. » Assurément, le *translateur* a voulu désigner par ces *ruisseaux troubles et pleins de boue*, Paracelse, ses écrits et ses disciples, qui battoient si vigoureusement en brèche la *doctrine galénique*. Ap. B.

583. Gazae (*Theodori*) Grammaticae institutionis libri quatuor, latine e regione ad verbum fere expositi, Ioanne Vatello concinnatore. *Parrhisiis, apud Vatellum,* 1521; in-4, lett. rondes, v. fauve, fil., tr. dor. (*Héring et Muller.*)............................ 40—»

Voyez, sur ce rare et curieux volume, la note de la page 895, n° 451. Il y a sur le titre la marque de Jean Vatel, libraire à Paris, et que nous reproduisons ici :



584. Honnesteté (l') des hauts de chausses, pourpoints et casaques débordées. Avec la bienséance des robes et cottes des femmes débordées. Traicté de la Palestie. *S. l. n. d.* (*Rouen, vers* 1620); pet. in-8, demi-rel., mar. br............................ 18—»

Plaquette de 47 pages, aussi rare que curieuse. L'auteur étoit Normand et composoit son œuvre à Rouen, car il dit (p. 27) : « L'on sçait bien que tous nos juges de cette ville empérière de Normandie sont autant d'oracles. » Ce *Traicté de la Palestie* a été inspiré par une ordonnance de Louis XIII, *pour réformer le luxe et superfluité qui se voit ès habits de ses*

sujets, et ornements d'iceux, vérifiée en parlement, le 16 mars 1620. Si cet édit n'a pas eu le pouvoir de réformer le luxe qui envahissoit déjà toutes les classes de la société françoise, il a, du moins, donné lieu à la publication d'un ouvrage que rechercheront les amateurs de curiosités littéraires. Le titre de ce livret exige une explication. En lisant l'*Honnesteté des casaques débordées et la bienséance des cottes de femmes débordées*, on pourroit croire que l'épithète *débordées* s'applique aux femmes, tandis que l'auteur a voulu seulement proclamer l'honnêteté des casaques et la bienséance des cottes, dès qu'on en auroit retranché les bordures en or ou en soie multicolore. Au surplus, il explique ce mot (p. 29), lorsqu'il raconte que Solon fit *desborder* les habits des Athéniens. Il faudroit un glossaire pour éclaircir les phrases inintelligibles de cet écrivain normand, pour traduire les termes érudits de *philotimites*, *cœnophiles*, *cophites*. *baryphores*, *coreules*, *malacines*, etc., pour corriger les textes latins qu'il cite ordinairement de cette façon : *Omnes omnium animos accendit ad œterna gloria*. Il n'a pas même épargné le cheval d'Alexandre, qui prend, sous sa plume, le nom barbare de *Bouchepsal*.

Contentons-nous de parcourir ce petit livre, et de glaner çà et là quelques passages singuliers ou curieux pour les modes du XVIIe siècle. Ces citations auront, en outre, l'avantage de faire connoître l'esprit et le style de l'auteur :

« Les Philotimites sont semblables à ces Bias ordinaires faisant une boutique portative de leur carcasse, dans laquelle ils y enferment ce subtil thrésor qui leur sert à faire évaporer leur esprit avec tous leurs biens.... Ils se rendent les prisonniers de la honte, la fable des petites mouches et les très-dévots serviteurs du temple de la pauvreté. » L'auteur décrit les costumes des Romains et de tous les anciens peuples, sans oublier les habits d'Adam et d'Ève, composés de feuilles de figuier; puis, dans son enthousiasme pour la simplicité, il veut que chacun se conforme aux mœurs de nos premiers pères, y compris l'habit qu'il nomme le *vêtement naturel*. Certes il écrivoit ce passage pendant les jours caniculaires, sans se préoccuper de la bise à venir.

Notre habitant de la Normandie fulmine ensuite contre les carrosses, « qui sont, dit-il, des chapelles de Vénus.... D'autant qu'étant renfermés dans les coques de ver à soie, et comme en un paradis ayant les estoilles à l'entour de leur boëte ou cabinet peint, attelé comme le chariot de Phœbus, je crains que les chevaux de leur Phaéton ne les précipitent dans un lieu d'où ils n'en puissent relever. » Cette phrase nous apprend que les carrosses étoient doublés de soie, ornés de peintures et constellés d'étoiles en or; elle nous fournit égalemént une étymologie du nom de *Phaéton*, donné à certaines voitures.

Parmi les traits qu'il décoche aux dames, nous en avons choisi deux : « Il (Mercure) ne leur donna pas à conseil *d'y tiltre l'image du ciel et de la terre*, de faire de leur corps un porte-tapis, *une cage* ou un parterre. Pour le reste des petites ustencilles desquelles à l'ancienne mode nos

Françoises se parent tous les jours, vis-à-vis d'un miroir, comme les esguilles à frizer, les colliers de perles, les carcans d'or, les caneçons tomisés, cela seroit trop *mécanique* que de mettre au jour ce qui doit estre caché. »

Notre réformateur a traduit en vers françois la plupart des vers latins qu'il cite, et voici comment il opère :

Lutea demissos velarunt flammea vultus.
« Et leurs lucs remplacés ont voulu sol fa mi. »
Dimidiasque nateis Gallica palla tegit.
« Leur courte veste alloit bien le long de leur cuisse,
« Mais celle du François couvroit tout ce qui puisse. »
. etc., etc.

La conclusion de l'ouvrage se compose de cinq épigrammes en vers françois. Je reproduirai seulement les derniers vers de la 5ᵉ pièce :

Excusez donc ma ververie,
Sur tout jettez l'argenterie,
La doreure au fond de la mer;
Car s'il faut que par vostre offence
Vous n'observiez pas l'ordonnance,
Adieu, Gilles; adieu, Roger. »

L'auteur devoit écrire au-dessous de ces beaux vers : *La fin couronne l'œuvre.* AP. B.

585. LEFÈVRE (*Nic.*). Nic. Fabri Ludovici XIII, Franc. et Nav. regis, consiliarii ac præceptoris, Opuscula (et divers discours et lettres); cum ejusdem vita, scriptore Fr. Balbo, in curia Monetarum advocato. *Parisiis, P. Chevalier*, 1614; in-4, vél. blanc, fil. (*anc. rel.*). 24 — »

Nicolas Lefèvre, né à Paris le 2 juillet 1544, mourut le 4 novembre 1612. Il compta au nombre de ses amis les savants les plus distingués de l'Europe : De Thou, Du Vair, les cardinaux Du Perron, Borromée et Baronius, Claude Dupuy, Sirmond, Loisel, etc., etc.; il vécut pendant plusieurs années avec Pierre Pithou, et partagea ses travaux. Henri IV lui confia, en 1596, l'éducation de Henri, prince de Condé; puis, en 1611, la régente Marie de Médicis le nomma précepteur du roi Louis XIII. Nicolas Lefèvre publia d'anciens auteurs, après les avoir collationnés avec les manuscrits, et éclaircis par des notes érudites; mais il ne permit jamais que son nom parût sur le titre de ces éditions. Le recueil de ses *Opuscules* est le seul volume qui porte son nom. Après la mort de Nic. Lefèvre, son cousin, François Le Bègue, avocat général de la cour des Monnoies, réunit ces diverses pièces latines et françoises, les fit imprimer avec une *Vie* de l'auteur, et les dédia au roi Louis XIII. On y trouve les *Préfaces* sur les frag-

ments de *saint Hilaire*, et sur les œuvres des deux *Sénèque*. Nous avons remarqué une dissertation latine, dans laquelle l'auteur prouve que saint Denis, l'aréopagite, et saint Denis, évêque de Paris, étoient deux personnages différents, qui n'ont point vécu à la même époque. Nous indiquerons également une dissertation françoise sur cette question singulière : *S'il est licite aux personnes religieuses d'user de médecines*. — Volume dans sa première et élégante reliure du temps, en vélin doré.

586. LINDEBERG (*Pierre*). Hypotyposis arcium, palatiorum, librorum, pyramidum, obeliscorum, et epitaphiorum ab Henrico Ranzovio, prorege et equite holsato, conditorum, conscripta et edita a P. Lindebergio, *Francofurti, J. Wechelus*, 1592 ; fig. — Epistolæ consolatoriæ regum, principum, comitum, aliorumque doctissim. virorum, ad Henr. Ranzovium ex patris, liberorum et consanguineorum suorum morte luctu affectum scripta. Opera M. Georg. Ludov. Frobenii collectæ. *S. l., Christ. Axinus*, 1593 ; — Genealogia Ranzoviana, primum publicata an. D. 1585, *s. l. n. d.*; portr. en médaillons. Ensemble : trois parties en 1 vol. petit in-4, vél. blanc.................................. 35—»

Très-bel exemplaire d'un livre RARE et précieux. — L'*Hypotyposis* est orné de 17 portraits, de 31 vues de châteaux et de monuments, de 4 planches d'armoiries, d'un arbre généalogique et de 2 figures astrologiques; les *Epistolæ* sont précédées de 2 portraits et d'une planche d'armoiries; enfin, la *Généalogie de Rantzov* est accompagnée de 6 portraits et d'une planche d'armoiries. Total des pièces, 65, dont 14, gravées sur cuivre, sont d'une finesse remarquable.

Henri, comte de Rantzau ou Rantzov, né en 1526, devint gouverneur des duchés de Holstein et de Sleswig. Il acquit une assez grande fortune pour être en état de prêter des sommes considérables à l'empereur Charles-Quint, à la reine Élisabeth, au roi de Danemark, aux villes d'Anvers, de Lubeck, de Dantzig et de Hambourg. On le regardoit comme le premier seigneur de l'Allemagne, pour son opulence, pour le nombre de ses enfants et de ses livres. En effet, déjà très-riche par lui-même, il épousa une héritière de 400,000 liv.; il eut douze enfants, et réunit dans sa forteresse de Bredenberg une bibliothèque composée de 6,300 volumes, de gravures, sculptures, statues en marbre, globes, cartes géographiques, astrolabes, horloges et autres instruments de mathématiques. Il avoit mis cette bi-

bliothèque à la disposition de ses amis et des savants, et il employa une partie de ses richesses à encourager l'étude des lettres. Il fit imprimer à ses frais l'*Hypotyposis* de Lindeberg, et quelques autres livres, composa lui-même 23 ouvrages sur l'histoire et sur l'astrologie, et autorisa la publication de 4 manuscrits extraits de sa bibliothèque : *Evax, rex Arabum, de gemmis; Pauli Alexandrini de natalitiis rudimenta; Alberti abbatis stadensis Chronicon; libri Macri, medici, duo, et speculum medicorum.* Henri de Rantzau mourut le 1er janvier 1598.

L'*Hypotyposis* est divisé en 19 chapitres qui, outre les descriptions en prose, renferment 329 pièces de vers latins. Tous les poëtes de l'époque rivalisèrent de zèle pour chanter les louanges d'un protecteur si généreux, pour s'associer à ses joies et à ses douleurs, pour décrire poétiquement les châteaux et les monuments construits par cette famille princière. Dans les deux premiers chapitres, l'auteur décrit les 18 châteaux et les 7 palais de Rantzau; dans les suivants, ce sont les pyramides, les obélisques, la bibliothèque, les fontaines, les ponts, etc.; dans le 8e chapitre, les monuments funéraires et 37 épitaphes. Le 10e chapitre contient 32 éloges de H. de Rantzau, signés par les poëtes les plus distingués. Les chapitres 12, 13 et 14 sont consacrés aux descriptions poétiques des forteresses, des villes et des fleuves du Holstein et du Sleswig. Les derniers chapitres renferment l'éloge de la chasse, des épigrammes et des poëmes composés par H. de Rantzau.

La seconde partie du volume contient encore des élégies, des épitaphes, des inscriptions tumulaires et des éloges funèbres (81), et, de plus, 98 lettres de condoléance adressées à H. de Rantzau par le roi de Danemark, les archiducs d'Autriche, le duc de Brunswick, le grand-duc de Toscane, le roi Henri III, le maréchal de Schomberg, de Bassompierre, de Fresnes et de Bongars, ambassadeurs de la cour de France, Juste Lipse, etc., etc.

La *généalogie* de la maison de Rantzau, qui forme la 3e partie, est l'œuvre de H. de Rantzau; elle fut publiée pour la première fois à Hambourg, en 1585.

Josias, comte de Rantzau, maréchal de France sous Louis XIII, mort en 1650, étoit un membre de cette famille. Il avoit été tellement mutilé dans les guerres qu'il ne lui restoit qu'une oreille, un œil, un bras et une jambe.

AP. B.

587. PANTHOT. Traité des dragons et des escarboucles, par Jean-Baptiste Panthot. *Lyon*, 1691; petit in-12, v. m. .... 8 — »

Dissertation intéressante et rare, « sur la question de la fameuse métamorphose qui change les vieux serpents en dragons et leur donne des jambes, des ailes et une escarboucle pour les éclairer dans les ténèbres. » Jean-Bapt. Panthot, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, et doyen du collége des médecins de Lyon, est mort en 1707.

588. **Prebonneaux.** **Traicté sur la refutation des abus mis en auant, par Roc Le Baillif, surnommé La Riuiere, sur l'art signé et physiognomie herbaire ; par Marc-Antoine Prebonneaux, Limosin. *Paris, G. Gorbin,* 1579 ; — Vray discours des interrogatoires faicts en la cour de parlement, par les docteurs en medecine, à Roc Le Baillif, surnommé La Riuiere. *Paris, P. L'Huillier* (1579). — J. Durantii Cassellii, in Duretum et Martinum, medicos parisienses, apologeticus ad Ios. Scaligerum ; et Mastigophorus primus I. Martini, Ph. Constantio auctore. *S. l.*, 1579 ; en 1 vol. petit in-8................ 25 — »**

Recueil rare et curieux, très-intéressant pour l'histoire des médecins et de la médecine au XVIe siècle. Les deux premières pièces sont dirigées contre Roch Le Baillif, sieur de La Rivière, médecin empirique et astrologue, disciple de Paracelse, ne connoissant ni latin ni grec, et néanmoins écrivant en latin des livres absurdes. Malgré sa profonde ignorance, ce charlatan, à force d'audace et de finesse d'esprit, sut acquérir une grande fortune et une haute réputation : ce qui prouve que déjà au XVIe siècle le savoir-faire valoit mieux que le savoir. Roch Le Baillif, sieur de La Rivière, naquit à Falaise, et vint à Paris où il exerça la médecine avec une vogue extraordinaire. La Faculté s'en émut et lui contesta le droit d'exercer avant d'avoir subi un examen. La Rivière déclara qu'il étoit prêt à être examiné. Les docteurs qui l'interrogèrent se hâtèrent de demander au Parlement un arrêt d'expulsion ; mais La Rivière présenta requête afin d'être examiné de nouveau devant le Parlement assemblé. Son ignorance en anatomie, en médecine et en botanique fut clairement démontrée. Il avoua qu'il ne pouvoit parler latin. « Mais, dit-il, cela est fort inutile ; les maladies ne se guérissent ni en grec ni en latin ; il suffit que les remèdes soient connus. » Après ses deux examens, La Rivière publia une brochure intitulée : *Défense aux demandes, questions et interrogatoires des docteurs de la Faculté de médecine.* La Faculté répondit à ce factum, par le *Vray discours des interrogatoires.* Cette pièce renferme des détails fort curieux et, en outre, les noms de plusieurs médecins célèbres du XVIe siècle. A la même époque, Prébonneaux, Limosin, réfuta certains points de la doctrine spagyrique de La Rivière. Cependant le Parlement lui enjoignit par arrêt de sortir de la ville de Paris. Il se retira à Rennes, et, grâce à l'influence qu'exerçoient alors sur les esprits l'astrologie, la chiromancie et autres sciences occultes, La Rivière obtint le titre de médecin du Parlement de Bretagne, et se concilia les bonnes grâces du duc de Nemours et

du duc de Bouillon. Celui-ci le ramena à Paris, le présenta à Henri IV, qui, en 1594, le nomma son premier médecin. Il mourut, comblé des faveurs de la cour, le 5 novembre 1605, dans un âge avancé.

Il paroît que deux docteurs de la Faculté de Paris, J. Martin, et Louis Duret, l'un des plus célèbres médecins du XVIe siècle, né en 1527, à Bâge, petite ville de la Bresse, et mort en 1586, avoient attaqué dans leurs écrits Joseph Scaliger. Les derniers opuscules de ce recueil sont des apologies pour J. Scaliger contre ses détracteurs. Philippe Constantius, auteur de *Mastigophorus*, satire en vers latins, nous est complétement inconnu. Jacques Durant, surnommé *Casellius*, du nom d'une terre qu'il possédoit près de Riom, étoit né dans cette ville vers 1560. Il publia des poésies latines, mais il est plus connu par ses *Variæ lectiones*, imprimées à Paris, en 1582. D'après la date qu'on assigne à sa naissance, il auroit composé l'*Apologeticus in Duretum et Martinum*, à l'âge de 19 ans. AP. B.

589. STAPHYLUS (*Fred.*). Historia de vita, morte, et bustis Caroli V, maximi imperatoris Rom., nunc recens edita. *Augustæ Vindel.*, 1559; pet. in-4, rel........ 30—»

RARE. — Ce livre a été écrit par un théologien, à l'occasion du service funèbre célébré à Augsbourg en l'honneur de l'empereur Charles-Quint, les 24 et 25 février 1559. On sait que Charles-Quint, né le 24 février 1500, mourut au monastère de Saint-Just le 21 septembre 1558. L'auteur emploie les premiers feuillets du volume à démontrer l'orthodoxie des honneurs que les catholiques rendent aux morts ; puis il raconte l'histoire de la vie et de la mort de Charles-Quint. Ce récit est suivi d'une explication symbolique des insignes de l'Empire et d'une exhortation aux princes chrétiens de s'unir pour chasser les Turcs de l'Europe. On trouve dans cette dernière partie des renseignements utiles sur les invasions des Ottomans dans les États de l'Allemagne. Enfin, au 68e feuillet, commence la relation du service funèbre auquel assista l'empereur Ferdinand, avec les plus illustres prélats et les hauts dignitaires de l'empire. Cette relation est accompagnée de l'oraison funèbre prononcée par Louis Madrutius, évêque élu de Trente.

Le cénotaphe, les tentures et les constructions funéraires, élevés dans l'église cathédrale d'Augsbourg, furent employés avec quelques modifications indispensables pour deux autres cérémonies du même genre. Le 1er mars 1559, on célébra le service funèbre de Marie, sœur de Charles-Quint, reine de Hongrie, et gouvernante des Pays-Bas, après la mort de son mari, Louis II, roi de Hongrie, tué à la bataille de Mohatz, qu'il perdit contre les Turcs ; et le 2 mars, le service de Marie, reine d'Angleterre. Les oraisons funèbres de ces deux reines terminent le volume : la première fut prononcée par un évêque hongrois, et la seconde par le Jésuite Nicolas Lannoy.

Quoique délayés dans une foule de digressions théologiques, et présentés sous la forme de panégyrique dans les oraisons funèbres, les détails historiques que renferme ce volume en rendent la lecture intéressante.

AP. B.

590. STOA. Christiana opera per J. Fr. Quintianum Stoam, brixianum poetam. (*Impressum hoc opus in celeberrima Parrhisiorum Lutecia, impensis Io. Parvi*, 1514); in-fol., parch.......................... 35—»

Volume TRÈS-RARE, imprimé par J. Badius. Jean François Conti, connu sous le nom de Quintianus Stoa, poëte latin moderne, naquit en 1486, à Quinzano, dans le Brescian, et prit le nom de sa patrie; il y ajouta le surnom de *Stoa*, parce qu'il versifioit avec tant de facilité, que ses amis s'écrioient en le voyant : Voilà le *Mousôn Stoa*, « le portique des Muses. » Il mourut à Quinzano, le 7 octobre 1557. Stoa étoit un pédant plein de vanité, qui n'avoit ni jugement ni style. Sa prose et ses vers ne sont remarquables que par l'extravagance des pensées, l'obscurité et le barbarisme des expressions. Les rédacteurs de la *Biographie universelle (Michaud)* ont propagé l'erreur de *Ghilini*, qui a écrit dans son *Teatro d'uomini letterati*, que Stoa avoit été précepteur de François I[er] et recteur de l'Université de Paris. Cette assertion pouvoit flatter la vanité de Stoa, mais elle est complétement fausse. Les *Christiana opera*, que l'auteur fit imprimer pendant son séjour à Paris, se composent de deux tragédies, trois poëmes et un panégyrique de la Vierge, en prose. Voici les titres barbares de ces six pièces : *Theoandrogenetis*, *Theoandrothanatos*, *Theoanastasis*, *Theoanabasis*, *Theocrisis*, *Parthenoclea*. La préface du *Parthenoclea*, que Stoa nomme *Orphnilogia*, est un chef-d'œuvre d'obscurité; elle est écrite d'un style tellement extraordinaire, qu'on l'a insérée, comme une curiosité littéraire, dans le *Ménagiana*, t. I, p. 94. La première phrase de cette énigme indéchiffrable contient 86 mots. — Exemplaire rempli de témoins. AP. B.

591. VERHEIDEN. Vita Guillelmi Verheiden, Belgæ : cui accessit eiusdem de ortu et occasu maximorum imperiorum oratio, edita per Iacobum fratrem. *Hagæ Comitis, Alb. Henricus*, 1598. — De iure belli belgici aduersus Philippum, regem Hispan., oratio nobilis Belgæ. *Ibid., id.*; en 1 vol. in-4, rel............. 24— »

Exemplaire bien conservé de deux opuscules rares qui se rattachent à l'histoire de la Belgique. Guillaume Verheiden, d'une famille persécutée sous la domination du duc d'Albe, et dispersée par l'exil, avoit voué aux Espagnols une haine profonde. Il composa plusieurs discours ayant tous

pour sujet la liberté de son pays. Enfin, il retourna dans sa patrie pour soutenir, les armes à la main, le parti qu'il avoit si éloquemment défendu de sa plume; mais il fut tué dans une rencontre avec l'ennemi, l'an 1596, à l'âge de vingt-sept ans. Son frère, Jacques Verheiden, écrivit sa vie et y ajouta le discours *De ortu et occasu imperiorum*, prononcé à Venise par Guillaume.

Le second opuscule est un manifeste adressé aux princes chrétiens, dans lequel l'auteur cherche à justifier la guerre déclarée par les Belges à Philippe II, roi d'Espagne. Il signale les excès, les violences et les assassinats juridiques commis sous le gouvernement de la princesse Marguerite, du duc d'Albe, etc. Les détails que renferme cet ouvrage sont importants pour l'histoire de la Belgique pendant les phases diverses de cette grande révolution. Ce volume doit être placé parmi les plus curieux documents relatifs à l'établissement des Provinces-Unies.

592. VIBII SEQUESTRIS de fluminibus, fontibus, nemoribus, paludibus, montibus et gentibus liber incipit. *Vænales habentur in ædibus Nic. Crispini* (*impressum Parisiis in ædibus Nic. de Pratis pro Nic. Crispino*, 1515) ; petit in-4° de 8 feuill., cart.............. 25— »

Cet ouvrage a été imprimé pour la première fois à Rome en 1505; mais cette édition est tellement rare qu'Oberlin et Hessel n'ont jamais pu en découvrir un exemplaire. Il fut publié de nouveau avec le Solinus, à Pesaro, en 1512. La troisième édition de Paris, 1515, donnée par les soins de Jacq. Tusanus, est également d'une grande rareté. Notre exemplaire, à peine rogné, offre de nombreux témoins : on remarque sur le titre une gravure sur bois assez curieuse. — Vibius Sequester, ancien géographe, dont la vie est peu connue, vivoit au VII° siècle, d'après Oberlin. Il avoit rédigé cette table alphabétique des fleuves, fontaines, etc., pour faciliter à son fils Virgilianus l'intelligence des poëtes. C'est un livre utile auquel Boccace a fait de notables emprunts dans son ouvrage *De montibus, sylvis, etc.*

593. VIVALDI. Opus regale, in quo continentur.... (varia opuscula Io.-Lud. Viualdi, edita cura Andreae de Soncino). *Salutiis, Iac. de Circhis et Sixtus de Somaschis, socii*, 1507; 2 tom. en 1 vol. in-fol., goth., portr. et fig. sur bois, v. ant., tr. dor. (*anc. rel.*)..... 45—»

BEL EXEMPLAIRE d'un livre RARE. — Jean-Louis Vivaldi, dominicain et professeur de théologie, étoit fort estimé à la cour du marquis de Saluces. Ses œuvres furent imprimées aux frais de Marguerite de Foix, marquise de Saluces, pour la première fois en 1503, et de nouveau en 1507, avec

d'amples additions. Les quatre premiers opuscules ont pour sujet la mort de Louis de Saluces, le dernier vice-roi de Naples, pendant l'occupation françoise. Après la défaite et la dispersion de l'armée de Louis XII, le marquis de Saluces se renferma à Gaëte et y soutint un long siége ; mais, la foible garnison qu'il commandoit ayant été décimée par la faim et les maladies, il fut contraint d'abandonner cette ville et de se retirer à Gênes, où il mourut de la fièvre, vers le mois de janvier 1504. Les deux premières pièces, précédées d'un beau portrait du marquis de Saluces, sont adressées à sa veuve Marguerite de Foix ; la troisième est une oraison funèbre, prononcée le 6 février 1504 ; et la quatrième fut composée pour Ladislas, roi de Bohême, qui avoit épousé Anne de Foix, nièce de la marquise de Saluces. Vient ensuite un curieux traité symbolique sur l'origine et la signification des trois fleurs de lis qui figurent dans l'écusson des rois de France. Cette dissertation est dédiée à Louis XII, dont la sœur, Marie d'Orléans, avoit été mariée à Jean de Foix, vicomte de Narbonne, cousin de Marguerite de Foix. Le septième opuscule contient l'histoire des douze grandes persécutions qui ont affligé l'Église chrétienne. Cette histoire est suivie d'une longue dissertation sur l'avénement de l'Antechrist et sur la fin du monde. Dans le huitième opuscule, l'auteur discute cette singulière question : « Le roi Salomon est-il sauvé ou damné ? » Enfin, les derniers feuillets du volume sont consacrés à un traité de la contrition. Il résulte de cette courte analyse que les opuscules de Vivaldi ne sont pas complétement théologiques, et qu'ils intéressent aussi l'histoire de France. AP. B.

594. Représentation à Monsieur le lieutenant général de police de Paris, sur les courtisanes à la mode et les demoiselles de bon ton. *Paris, de l'impr. d'une société de gens ruinés par les femmes*, 1762 ; *sans approbation des demoiselles du bon ton* ; in-12 de IX et de 117 pages, cart., non rogné........................ 15—»

Nous attribuons ce curieux tableau de mœurs à Turmeau de La Morandière, auquel on doit un ouvrage du même genre, moins piquant et moins rare que celui-ci : *Police sur les mendiants, les vagabonds, les joueurs, etc.* (Paris, Dessain junior, 1764, in-12). Ce La Morandière étoit un économiste philanthrope qui passoit son temps à chercher et à proposer des réformes utiles dans l'intérêt des mœurs publiques et de la société. Son livre sur les courtisanes à la mode seroit encore aujourd'hui de circonstance, et nous ne serions pas étonné que l'auteur ressuscitât exprès pour adresser de nouveau les mêmes représentations, non plus à M. le lieutenant de police, mais à nos moralistes et à nos législateurs. Les courtisanes à la mode, en effet, sont plus nombreuses, plus effrontées, plus rapaces, plus à la mode qu'elles ne l'ont jamais été : on peut dire qu'elles sont reines tandis que les femmes honnêtes sont opprimées, sinon esclaves.

Cet ouvrage, rempli de faits et de particularités que l'histoire des mœurs du XVIII[e] siècle ne trouveroit pas ailleurs, est un plaidoyer courageux contre la tyrannie des filles entretenues, qu'on nommoit alors les *impures* et qu'on appelle maintenant les *lorettes*. Nous craignons bien que l'auteur ne gagne pas sa cause auprès de la *jeunesse dorée*, qui se ruine pour ces demoiselles ; mais, comme le procès restera longtemps au rôle avant d'être jugé en dernier ressort, nous sommes certain que cet excellent mémoire d'avocat de la morale ira se placer dans le cabinet des bibliophiles, qui sont toujours très-compétents pour entendre les causes graves.

P. L.

595. TRAGÉDIE-COMÉDIE PASTORALLE, et autres pièces déclarées..... par Claude de Bassecourt Hayaunois. *Anvers*, 1594; petit in-8°, v. m. .... 24—»

Volume très-rare sur lequel on peut consulter la note de la page 1288 ci-dessus. Cet exemplaire est taché.

596. L'Ulissipeade, poëme, ou les Calamités de Lisbonne par le tremblement de terre, l'incendie et le reflux excessif de la mer, accompagné d'un Discours sur la cause naturelle de cet effrayant phœnomène, par un spectateur de ce désastre; suivi de l'Archi-Héros, admiré de tout l'univers dans la personne sacrée de Frédéric le Grand, roi de Prusse, et quelqu'autres pièces fugitives du même auteur, où se trouve l'idée la plus juste du système des véritables Francs-Maçons ; le tout consacré aux généreux protecteurs des talens et particulièrement à tous ceux qui font des vœux sincères pour l'accroissement et la conservation des priviléges de la religion protestante. Aux dépens de l'auteur, par qui chaque exemplaire sera signé. *S. l. et s. d.* (*Berlin*), in-8 de 165 p., plus 1 feuillet pour l'*errata*, v. br. 12—»

Nous avons transcrit *in extenso* le titre de ce singulier volume, que M. Quérard n'a pas cité à l'article de l'auteur, nommé Ramier, que les lecteurs du *Bulletin* connoissent déjà. (*Voy.* dans la livraison du mois de juin et juillet, n. 503, notre note sur la *Lyre protestante*.) Le pauvre Ramier,

qui vécut jusqu'en 1782, puisqu'il publioit cette année là le *Miroir des vertus législatives*, n'écrivoit que *pour les partisans de la bonne cause*, c'est-à-dire pour les fidèles protestants : sa poésie ou plutôt sa rimaillerie étoit son gagne-pain, car, dès qu'il avoit fait imprimer à ses frais un recueil de vers, il l'envoyoit d'office chez toutes les personnes qu'il croyoit pouvoir s'intéresser à son œuvre de fervent religionnaire, et il venoit ensuite chercher lui-même le prix modique de l'exemplaire, qu'on lui rendoit souvent sans l'avoir lu. Il avoit beau inviter « les favoris de la fortune à encourager les Muses », il rencontroit bien des cœurs et bien des portes fermés. Ce poème, sur les calamités de Lisbonne, pourra se placer sans trop de désavantage à côté de la tragédie du *Tremblement de terre de Lisbonne*, par son contemporain le perruquier André. Quant aux pièces en vers et en prose relatives aux francs-maçons, elles aideront ce volume à se glisser dans les collections spéciales qui concernent la franc-maçonnerie. On remarque cette note autographe en tête de notre exemplaire : « 136 fautes d'impression, par la méchanceté de l'imprimeur, sont corrigées à la plume par l'auteur. »

P. L.

597. Testament de Desbrugnières, *s. n. et s. d.* (1788), 14 pages. — Codicile de Desbrugnières, pour être annexé à son testament, 1788, *s. n. et s. d.* 15 p. in-8, cart.................................. 18—»

Ces deux facéties satiriques eurent beaucoup de retentissement lorsqu'elles parurent. On y trouvoit des attaques très-vives et des allusions très-spirituelles contre les hommes qui étoient alors en évidence sur la scène politique. La mort de Desbrugnières, agent de police, chargé spécialement de mettre à exécution les mandats d'arrestation et les lettres de cachet, avoit donné l'idée de ce Testament supposé, dans lequel le défunt distribue à ses légataires les legs les plus dignes d'eux, en nommant pour exécuteur testamentaire M. de Lamoignon, garde des sceaux. On voit que cette facétie se rattache à la fameuse héroi-tragi-comédie de *la Cour plénière*, par l'avocat Duveyrier, au drame héroïque du *Lever de Baville*, attribué au journaliste Gorsas, à la comédie du *Grand Baillïage*, etc., publiés presque en même temps sur les événements publics. Nous attribuerons donc à Gorsas le *Testament*, ou du moins le *Codicile* de Desbrugnières, car ce fut Gorsas qui fit imprimer l'ouvrage suivant : *Supplément à la Cour plénière*, en un acte, avec des notes intéressantes, auquel on a ajouté le véritable Testament de Desbrugnières, pour servir de suite aux premières éditions de cet ouvrage. *Baville, chez la veuve Liberté*, 1788, in-8. (Voyez le Catal. Soleinne, n° 2396.) Le Codicile nous fournit l'indication de plusieurs livres qui ont été brûlés avec componction par les héritiers de M. de Soleinne : « Je donne et lègue à Monseigneur l'archevêque de Sens, ma pe-

« tite bibliothèque ; c'est une collection complète de tous les ouvrages licen-
« cieux et de toutes les poésies libertines que j'ai pu rassembler. On y dis-
» tingue entre autres les *Lauriers ecclésiastiques*, l'*Académie des dames*,
« *Thérèse philosophe*, *Messaline* et le *Portier des Chartreux*. de la plus belle
« édition enrichie de figures ; les soixante-douze postures de l'Arétin,
« gravées par un célèbre artiste de Londres, grand in-4, relié en maroquin
« vert, doré sur tranches. A quoi j'ajoute un jeu de solitaire d'argent massif,
« qui m'est revenu de la succession du pauvre M. de Cagliostro : le tout pour
« égayer la mélancolie de Monseigneur, et charmer les ennuis de sa retraite. »

P. L.

598. Les verroux révolutionnaires, poëme héroï-comique en douze chants et en vers alexandrins ; dédié au 9 thermidor, par Romain Dupérier. *Bordeaux, chez l'auteur, rue du Loup, n° 29*, portr., br. . . . . 8—»

L'article que M. Quérard a consacré à Romain Dupérier de Lassan, dans la *France littéraire*, peut être corrigé et complété, à l'aide de cet ouvrage que notre laborieux bibliographe n'avoit pu voir, puisqu'il le cite en reproduisant une fausse indication que nous avions remarquée dans la *France littéraire* de Jean-Samuel Ersch, qui a fait de ce poëme en 12 chants un *poëme en 12 actes !* M. Quérard dit seulement *poëme en 2 actes*. Il mentionne, en outre, trois ouvrages de l'auteur, une comédie anecdotique, *M. Lyonnais, grand médecin des petits épagneuls à Paris* (Bordeaux, an XII), le programme d'un grand opéra *Iphigénie en Périgord* (Bordeaux, 1828), et la *Muse bordelaise*, almanach en prose et en vers, qui a paru pendant onze ans, de 1816 à 1826. Mais M. Quérard ne cite pas la *Feuille littéraire* que Romain Dupérier rédigeoit à Bordeaux, avant d'être mis sous les verroux ; le *Sermon universel*, en proverbes rimés, que le poëte vendoit chez lui, à sa sortie de prison, et le *Métromane de la Gironde*, comédie-folie en vers et en trois actes, ainsi que plusieurs autres pièces de théâtre, dont il a fait les paroles et la musique ; car Romain Dupérier étoit un artiste universel, comme il le dit lui-même :

Défenseur obligeant (c'est-à-dire avocat), qui pourroit allier
La musique au dessin, la rime à la grammaire,
Qui composa jadis la *Feuille littéraire*.

Nous sommes bien sûr que M. Clouzet possède tous les ouvrages de Romain, dans sa curieuse collection bordeloise ; mais ces ouvrages-là sont si rares à Paris, que M. de Soleinne n'en avoit qu'un seul dans son immense bibliothèque dramatique. Quant au poëme des *Verroux révolutionnaires*, il se débitoit à Paris, lors de son apparition, en novembre 1796, chez Mercier, membre du Conseil des Cinq Cents, rue Jacob ; chez Mayeur de Saint-Paul, artiste et libraire, cour Mandar ; chez Mercier, de Compiè-

gne, homme de lettres et libraire, rue Chamfleuri ; ce poëme n'est pas commun, quoique l'auteur lui attribue 1,000 souscripteurs. On y trouve des particularités bien intéressantes, surtout pour un Bordelois, au sujet du régime des prisons du fort du Ha et du séminaire de Saint-Raphaël. C'est là qu'étoit enfermé, avant Romain Dupérier, le nommé Mouton, espion révolutionnaire, qui a laissé son nom et son vilain métier aux agents chargés de surprendre les secrets des prisonniers. On doit s'étonner que Nougaret n'ait pas recueilli dans son *Histoire des Prisons de Paris et des départements* (Paris, 1797, 4 vol. in-12), l'*Histoire des prisons de Bordeaux*, rimée par Romain Dupérier, qui a fait une œuvre d'historien, en croyant faire œuvre de poëte.

P. L.

---

599. La Grange-Chancel. Les Philippiques, nouvelle édition, revue sur les éditions de Hollande, sur le manuscrit de la bibliothèque de Vesoul, et sur un manuscrit aux armes du régent, précédée de mémoires pour servir à l'histoire de La Grange-Chancel et de son temps, en partie écrits par lui-même, avec des notes historiques et littéraires, par M. de Lescure. *Paris*, 1858 ; in-12, papier vergé fort.............. 8—»

La Grange-Chancel est une des plus curieuses personnalités qui se produisirent au commencement du xviii[e] siècle. De longues pérégrinations commandées par l'exil, un besoin dévorant d'activité, une ambition sans cesse trompée, font de cette existence agitée un véritable roman, et peuvent en même temps servir de salutaire leçon pour nous défendre de cet esprit sarcastique qui ne peut se contenir, s'il a malheureusement vu accueillir avec faveur sa première inspiration. La Grange-Chancel n'écrivit pas seulement des odes satiriques, il composa aussi des pièces de théâtre, dont il espéroit une gloire qui ne lui a point été réservée. Ce que la postérité conserva de lui, ce sont les *Philippiques*, dont M. Lescure vient de donner une excellente édition, irréprochable au point de vue philologique, augmentée en outre de commentaires et de notes, et précédée de Mémoires pour servir à l'histoire de La Grange-Chancel et de son temps, en partie écrits par lui-même.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. J. ANDRIEUX; CH. ASSELINEAU; L. BARBIER, administrateur à la bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; J. CARNANDET; E. CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU, elzéviriophile; V. COUSIN de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; B[on] A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; AL. DE LA FIZELIÈRE; V[te] DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; D[r] J.-F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; B[on] J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKY; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; VALLET DE VIRIVILLE; CH. WEISS; Francis WEY; YÉMÉNIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1858

SOMMAIRE DES LIVRAISONS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

NOTICE

SUR LES RELIURES ANCIENNES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

DE SAINT-PÉTERSBOURG [1]

Il est un sentiment commun à tous les vrais amateurs : c'est le désir d'entourer d'un luxe de bon goût les objets de leur culte habituel. Ainsi le plus grand plaisir d'un bibliophile, après celui de posséder des livres, est de les protéger par une reliure qui, tout en les mettant à l'abri des accidents, double encore leur prix en y ajoutant ce que l'art du relieur a de plus riche et de plus élégant.

On ne peut nier que la condition des reliures ne soit pour les bibliothèques une question de bonne conservation et de durée ; mais le charme d'exécution qu'y introduit un artiste habile doit être aussi compté pour ce qu'il vaut, et les connoisseurs ne manquent jamais d'y regarder de fort près : ils n'achèteront jamais un mauvais livre pour la beauté de sa reliure, à moins toutefois que cette reliure ne soit elle-même une

(1) Les pages que l'on va lire ont été spécialement tracées pour le *Bulletin du Bibliophile*, par ordre du savant directeur de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, M. le baron de Korf, qui, l'an dernier, a visité les grands dépôts littéraires françois et en a remporté et y a laissé les meilleurs souvenirs. L'auteur de cet article, M. Minzloff, est un des bibliographes russes les plus distingués, qui s'est déjà fait connoître par plus d'un remarquable travail, et entre autres par *Die altdenschen der Kaiserlichen offentlichen Bibliothek zu S. Petersburg*, S. Pg., 1853, in-8.

curiosité historique ; mais ils attacheront une grande importance à ce que leurs livres préférés prennent, entre les mains d'un ouvrier de premier ordre, l'apparence et la qualité d'une œuvre d'art. Ils tiendront particulièrement à ce qu'une édition ancienne d'un livre estimé reste parée de sa reliure originale, conservée en bon état, si elle sort d'un atelier renommé et surtout lorsqu'elle porte les marques de quelque illustre provenance. Tels sont les beaux exemplaires reliés aux armes des souverains protecteurs des lettres, aux chiffres des célèbres bibliophiles, ou bien illustrés seulement du nom autographe d'un savant ou d'un littérateur immortalisé par ses œuvres. Il est vrai que la valeur intrinsèque de l'ouvrage n'est pas augmentée par ces marques extérieures ; mais elle en reçoit comme une garantie de plus, et, à moins de nier le charme de tout souvenir historique, on ne pourra s'empêcher d'affectionner, de préférence à tout autre, un volume ayant appartenu à une sommité du monde éclairé. Un livre est bien supérieur, en tant que souvenir, aux objets usuels qui empruntent leur intérêt à la possession authentique d'un grand homme ; il est comme le dépositaire des pensées et des confidences de l'illustre mort : il nous parle de lui, il nous raconte ses impressions et ses études. Ce livre devient ainsi comme un des chaînons de la vie intellectuelle. Ce sentiment, je le sais, n'est pas partagé par tout le monde : il y aura toujours des hommes, fort honorables et fort lettrés d'ailleurs, qui demanderont avec étonnement comment on peut aimer ces jolies bagatelles. Nous gardons toute prête à leur usage la réponse d'Aristote, à qui on posoit cette question : « Pourquoi aime-t-on la beauté ? — C'est là une question d'aveugle, » répliqua-t-il.

C'est donc pour ceux qui pensent et voient comme nous, pour ceux qui ne craignent pas d'être soupçonnés d'aimer moins le livre que l'enveloppe, pour les bibliophiles enfin, que nous voulons donner ici la description de quelques reliures remarquables, extraite d'un des catalogues spéciaux

de la bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg, si riche en monuments littéraires de tout genre.

Nous avons choisi d'abord un certain nombre de volumes qui portent les écussons de maisons souveraines, de hauts et puissants seigneurs, de notables hommes d'État et de lettres, de gens éminents d'Église et d'épée, et de quelques sommités d'un tout autre genre que l'on ne s'attend peut-être pas à trouver en si grave compagnie; mais, à titre de bibliophiles, Diane de Poitiers et la marquise de Pompadour peuvent hardiment se ranger à côté des Colbert et des Fouquet.

Le petit catalogue qui va suivre est rangé en suivant l'ordre des pays auxquels ont appartenu les premiers possesseurs des volumes cités.

Nous commencerons naturellement ce catalogue par des livres de provenance nationale.

RUSSIE.

CATHERINE I.

Commentarii Academiæ scientiarum imperialis Petropolitanæ. Tomus I, ad annum 1726. Petropoli, 1728, in-4o. — Reliure en maroquin brun, à dentelles, aux armes de Russie.

PIERRE III ET CATHERINE II.

Winkler (J.-Chr.). Ode an dem Vermählungstage J.-J. K.-K. H.-H. Herrn Peter Feodorowicz, etc., und Frauen Catharina Alexiewna, etc., etc. St-Petersburg, bei der Kaiserliche Akademie der Wissenschaften, 1745, in-fol. Imprimé sur satin blanc. — Reliure en velours bleu, brodé en or et en soie de couleur. Au milieu, on voit le chiffre CP sous la couronne impériale, flanqué de quatre aigles russes.

Lacoste de Mézière. Essai sur l'éducation. S. L., 1776, in-4o. — Reliure en maroquin rouge, compartiments, tranche dorée, aux armes de Russie.

King's Morsels of Criticism, tending to illustrate some few

passages in the Holy Scriptures. London, 1788, in-4°. — Reliure fort riche en mosaïque de maroquin, aux armes russes peintes en émail. L'étui en maroquin rouge, orné de dentelles, porte le chiffre de l'impératrice Catherine II.

ALEXANDRE I.

Lobgesang am Krönungstage des Allerdurchl, etc., etc. Kaisers und Herrn Alexander Paulowitsch I, etc. Gesungen von der jüdischen Colonie in Weiss-Russland. Im Jahre der Welt 5561 d. h. 1801.— *Gebet* am Krönungstage, etc., etc., andächtig angestellet von der jüdischen Colonie in Weiss-Russland. S. L., in-fol. Imprimé sur satin blanc, texte hébreu et allemand. — Reliure en drap d'argent et velours vert, avec des broderies en or, en soie et en pierreries. On voit sur un côté l'écusson de Russie, et, sur l'autre, le chiffre de l'empereur Alexandre Ier, entouré d'une couronne de laurier.

Didot l'aîné. Inscriptions morales, ou Recueil de quatrains moraux dédiés à la jeunesse; 2e édition. Paris, 1807, in-8°. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, dentelles, à l'aigle russe, portant le chiffre de l'empereur Alexandre Ier. Par Lefebvre.

Ode à Sa Majesté l'empereur et roi Alexandre, l'oint et le béni du Seigneur, etc., etc., sur ses dernières victoires et la réunion de la Pologne avec son empire, présentée par les habitants israélites de la Pologne. (Berlin), 1815, chez G. Decker. Texte hébreu et françois. Imprimé sur satin blanc, in-folio. — Reliure en velours vert, brodé en or. D'un côté on voit les armes de Russie et de Pologne avec le chiffre impérial; de l'autre on lit: « A Sa Majesté l'em- « pereur de toute la Russie, roi de Pologne, dédié par la « communauté israélite du royaume de Pologne. »

Gallais. Mœurs et caractères du XIXe siècle. Paris, 1817, 2 vol. in-8°. — Reliure de Thouvenin, en maroquin vert,

à dentelles, tranche dorée, à l'aigle russe. Exemplaire offert par l'auteur à l'empereur Alexandre Ier.

NICOLAS I.

Olivuzza (l') ricorda del soggiorno della corte imperiale russa in Palermo, nell' inverno 1845-1846. Palermo, 1846, grand in-4, avec portraits. — Reliure en velours vert, ornements en plaques argentées, doublure en moire rose. Ce volume, confectionné par L. Plerallini, a été présenté à Sa Majesté l'Impératrice, à Palerme,

Στεφανίτζης (Π. Δ.) λευκάδιος. Συλλογὴ διαφορῶν προῤῥήσεων. Ἀθήνῃσι, 1838, in-8. — Reliure en velours bleu, tranche dorée, aux armes de la Russie, et avec une dédicace à Sa Majesté l'empereur Nicolas Ier.

Mourawiew. Ἱστορία τῆς Ῥωσσικῆς ἐκκλησίας. *Item* : Ἐπιστολαὶ περὶ τῶν ἱερῶν ἀκολουθιῶν τῆς ἀνατολικῆς καθολ. ἐκκλ. μετενεχθ. π. θ. βαλλιάνου. Ἀθήνῃσι, 1851, 2 vol. in-8. — Reliure en velours cramoisi, au chiffre de Sa Majesté l'empereur Nicolas Ier.

Jomton (Jörgensen). Entwurf zu einem Kriminalgesetze. Kopenhagen, 1848, in-8. — Reliure en velours vert, tranche dorée. Sur les plats : l'aigle russe et cette inscription d'un style allemand inouï : « Dem Kaiser der Russen Christian VIII edler Freund Nicolaus I gewidmet. »

Laurentie. Lettres à une mère sur l'éducation de son fils. — Item. Lettres à un père, etc. Paris, 1836. — Item. Lettres à un curé sur l'éducation du peuple. Ibid., 1837, 3 vol. in-12. — Reliure en veau violet aux armes de Russie.

Nibelungen (Zwanzig alte Lieder von den) herausgegeben von K. *Lachmann*. Zur vierhundertjährigen Jubelfeier der Erfindung der Buchdruckerkunst, gedruckt bei R. L. *Decker*. Berlin, 1840, gr. in-fol. — Reliure de concours, par Houvalé de St-Pétersbourg, en peau de chagrin massaca, aux armes de Russie ; filets et guirlandes, tranche dorée, doublure de moire blanche.

Fraser (J. Baillie). Journal of a Tour through part of the

snowy range of the Himala mountains and to the sources of the rivers Jumna and Ganges. London, 1820, grand in-4. Avec une carte. — Reliure de concours, par Maeder, en peau de chagrin rouge, aux armes de Russie; arabesques, tranche dorée.

Struwe (F.-G.-W). Stellarum duplicium mensuræ micrometricæ. Petropoli, 1837. — Item. Beobachtungen des Haleÿschen Cometen bei seinem Erscheinen im J. 1835. Auf der Dorpater Sternwarte angestellt. St-Petersburg, 1839, gr. in-fol. Reliure de concours, par Hoeck, en peau de chagrin violette, à l'aigle russe; compartiments et filets, tranche dorée.

Partonopeus de Blois, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, avec trois facsimile, par G.-A. Crapelet, imprimeur. Paris, 1834, 2 vol. gr. in-8. — Reliure de concours, par Houvalé, en peau de chagrin violette, filets, à l'aigle russe, tranche dorée, doublure de moire blanche.

Plinii Secundi epistolæ. Venetiis, Aldus, 1518, in-8. — Reliure de concours, par Lun, en maroquin rouge, dentelles, tranche dorée, à l'aigle russe, doublure de moire bleue.

Petrarca. Venetiis, Aldo, 1521, in-8. — Reliure de concours, par Krug, en maroquin rouge, dentelles, tranche dorée, à l'aigle russe, doublure de moire bleue.

Histoire des campagnes du maréchal Souwarow, etc. Avec portraits. Paris, 1802, 3 vol. in-8. — Reliure de concours, par Moukhine, en maroquin massaca, filets, à l'aigle russe, tranche dorée.

Rescally (Paul, marquis). Nouvelle méthode pour installer et isoler parfaitement les fils conducteurs des télégraphes électriques. (Milan, 3 novembre 1852), in-fol. Ouvrage dédié à Sa Majesté l'empereur Nicolas Ier, et offert par l'auteur à la Bibliothèque. — Reliure en peau de chagrin bleue, aux armes de Russie.

Demidoff (Anatole). Voyage dans la Russie méridionale et la

Crimée, par la Hongrie, la Valachie et la Moldavie, illustré par Raffet, dédié à Sa Majesté l'empereur Nicolas Ier. Paris, 1854, gr. in-8. — Reliure du meilleur goût, faite à Paris par Gruel, en maroquin noir, tranche et doublure rouges, le tout parsemé du chiffre impérial et d'aiglons éployés. L'aigle russe qui est sur les plats est d'un fort beau dessin.

Stryikowski. Kronika Polska, Litewska, etc. Warszawa, 1846, 2 tom. en 1 vol. gr. in-8. — Reliure de concours, par Krug, en maroquin massaca, ornée de l'aigle impériale et d'autres dessins en or et en émail; tranche dorée, doublure de maroquin rouge.

Gilly (Will.-Steph.). Narrative of an excursion to the mountains of Piemont, and researches among the Vaudois or Waldenses. London, 1824, in-4. — Reliure de concours, par Krug, en maroquin bleu, ornements en diverses couleurs; au milieu, l'aigle russe; tranche dorée, doublure de maroquin rouge travaillé à petits fers.

Daubrée. Description géologique et minéralogique du département du Bas-Rhin. Strasbourg, 1852, in-8. — Reliure en peau de chagrin verte, aux armes de Russie, tranche dorée, faite à Paris par Andrieux.

AUX ARMES DU COMTE P. DE CHÉREMÉTIEF.

Poésies diverses du sieur P. L. L. R. Amsterdam, Joubert, 1757, gr. in-8. Reliure en veau ancien. Avec le nom autographe de C.-P. de Chermetoff.

Marivaux. La Vie de Marianne, ou la Vie de Mme la comtesse de ***. La Haye, 1741, 5 parties en 1 vol. in-8. — Reliure en veau ancien. Avec le nom autographe.

POLOGNE.

SIGISMOND II.

Hippocratis Coi, medici vetustissimi et omnium principis, libri omnes. Basileæ, Froben., 1538, in-fol. — Reliure en

bois et veau, aux armes de Pologne, avec cette inscription : Sigismundi Augusti, regis Poloniæ, monumentum, 1549.

SIGISMOND III.

Bibliotheca homiliarum et sermonum priscorum Ecclesiæ Patrum, cura Laur. Cum. Dii et F.-G. Mosani, tom. I. Lugdun., Juntæ, 1588, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, richement ornée, aux armes royales de Pologne.

MICHEL WISNIOWIECKI.

Kempis (Th. a). De imitatione Christi. Paris, 1640, gr. in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, à filets, aux armes royales de Pologne.

JEAN III, SOBIESKI.

Mallet (All. Manesson). Description de l'univers. Paris, 1683, 1er, 3e, 4e vol., in-8, avec cartes et planches. — Reliure en veau ancien, aux armes de Pologne.

MARIA CASIMIRA, VEUVE DU ROI JEAN III.

Piazza (C.-B.). Cherosilogio overo discorso dello stato vedovile. Roma, 1708, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes de la reine.

Bogdanowitz (Bern). Gratiarum actio pro redemptione generis humani. Romæ, 1697, in 8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, à dentelles, aux mêmes armes.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE III.

Galluzzi (P.-F.-M.). Vita del B. Serafino d'Ascoli. Ascoli, 1739. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, à dentelles, aux mêmes armes.

Assemannus (S.-E.). Laudatio in funere Friderici-Augusti III, etc. Romæ, 1764, gr. in-fol. — Reliure en veau marbré, tranche dorée, à dentelles, aux mêmes armes.

Mercure (Nouveau) galant. Paris, 1715, in-12. — Reliure en

maroquin rouge, tranche dorée, à filets, aux armes de Pologne.

STANISLAS-AUGUSTE.

Cæsaris (C.-J.) quæ extant omnia, Italica versione, etc., ed. Hermol. Albritius (Venet., 1737). — Reliure en veau, aux armes du roi.

AUX ARMES DE JEAN STRZEMBOS.

Sigonius (Carol.). Historiarum de occidentali imperio libri XX. Francofurti, 1593, in-fol. — Reliure en parchemin.

AUX ARMES DES COMTES ZALUSKI (1).

Junii (Adr.). Opera analytico-practica in Jesaiæ LVIII, etc. Amstelodamiæ, 1683, in-4. — Reliure en veau ancien.

D'Ancourt. Les Œuvres (dramatiques). Paris, 1729, 9 vol. in-8. — Même reliure que la précédente.

SUÈDE.

CHRISTINE.

Dubreton. Harangues héroïques des hommes illustres modernes. Paris, 1643, in-4. — Reliure en parchemin, aux armes de la reine.

CHARLES XI.

Lambeccius (P.). Commentariorum de August. Bibliotheca Cæs. Vintobonensi lib. I. Vintobonæ, 1665, in-fol. — Reliure en veau aux armes de Suède.

CHARLES XIII.

Schantz (G.-V.). Historia öfver Kriget emellan Sverige och Ryssland. Aren, 1788-90, vol. I et II. Stockholm, 1817-18,

(1) Les comtes Zaluski sont les fondateurs de la première bibliothèque publique de Varsovie, qui a fourni le premier fonds de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. On y rencontre pourtant fort peu de volumes marqués à leurs armes, et, en général, peu de bonnes reliures, ces illustres bibliophiles ayant constamment fait de nouvelles acquisitions, au lieu de consacrer une partie de leurs moyens à la reliure de leur bibliothèque.

in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, filets, aux armes de Suède.

Scylacis Caryandensis, Periplus cum tralatione, etc., J. Vossii. Amstelodami, 1639, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes du comte Magnus Gabriel de la Gardie.

Bochartus (Sam.). Geografia sacra Cadomi et Rothomagi, 1646 et 1651, 2 tom. en 1 vol., in-fol. — Reliure en maroquin rouge, aux mêmes armes.

Reidanus (Everar.). Belgarum aliarumque gentium Annales. Lugd. Batav., 1633, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, aux mêmes armes.

Camden (Guil.). Annales rerum Anglicarum, regnante Elisabeth, ad 1589. Lond., 1615. — Reliure en maroquin rouge, aux mêmes armes.

DANEMARK.

FRÉDÉRIC III.

Rebolledo (Don.-Bern.). Selvas Danicas. Coppenhagen, 1655, in-4°. — Reliure en parchemin, aux armes royales.

CHRÉTIEN VII.

Zacharie. Les quatre parties du jour, poëme traduit de l'allemand. Paris, 1769, avec gravures. — Reliure en maroquin rouge, à dentelles, aux armes de Danemark.

AUTRICHE ET BOHÊME.

RODOLPHE II.

Boodt (Ans. de). Symbola varia diversorum principum. S. l., 1603, in-fol. — Reliure en parchemin, aux armes impériales.

FERDINAND II.

Maria Anna. Ferdinandi II, Boem. regis, conjux Ser. conjugi

liberisque solatium, etc. A coll. soc. Jes. Gratiensi. 1618, in-4. — Reliure en maroquin brun, aux armes de Ferdinand, roi de Bohême.

MARIE-THÉRÈSE.

Constitutio criminalis Theresiana, overo Constituzione criminale, etc. Viennæ, 1769, petit in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes de l'impératrice.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC I.

Besser (Joh. v.). Preussische Krönungs-geschichte. Cölln, an der Spree, 1702, in-fol. — Reliure en veau ancien, aux armes du premier roi de Prusse.

FRÉDÉRIC LE GRAND.

Lubersac (L'abbé de). Discours sur les monuments publics, etc. Paris, 1775, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes du roi.

Baltimore (F. de). Gaudia poetica Latina, Anglica et Gallica lingua composita. Augustæ, 1770, in-4, papier de Hollande. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, à dentelles, doublure de moire bleue, aux mêmes armes.

MAGDEBOURG.

Bolschenius (Henr.). Currus et auriga Lutheri. Magdeburg, 1600, in-4. — Reliure ancienne en cuir brun, avec des ornements imprimés en or. On voit sur le couvercle, d'un côté, l'empereur Othon Ier, fondateur de la ville de Magdebourg, à cheval; de l'autre les armes de la ville.

FRANCE.

HENRI II ET DIANE DE POITIERS.

Plutarchi opera. Venet., Ald., 1519, in-fol. — Reliure refaite

en parchemin, tranche dorée, ciselée, originale, aux emblèmes et chiffres de Henri II et de Diane de Poitiers.

Platine (B.). Les vies, mœurs et actions des papes de Rome, trad. par Coulon. Paris, 1651, in-4. — Reliure en parchemin avec un dos en veau pris sur une reliure plus ancienne, aux mêmes chiffres.

HENRI IV.

Reboul. Les fortunes et vertus de Henry, roy de France et de Navarre. Paris, 1604, in-12. — Reliure en parchemin, tranche dorée, aux armes de France et de Navarre.

MARIE DE MÉDICIS.

Bocchineri (Carl.). Il Palladio, poemetto. Parigi, 1611, in-4. — Reliure en parchemin, tranche dorée, aux armes de la reine veuve de Henri IV.

Salazar (Ambr. de). Tratado de làs cosas mas notables que se veen en la gran ciudad de Paris y algunas del reyno de Francia. Paris, 1616, in-12. — Reliure en maroquin noir, *parsemée de larmes* tout autour des écussons accolés de France et de Médicis. A l'intérieur est écrit le nom de Marie-Frédérique Valengre.

LOUIS XIII.

Sancta Maria (Gabr. a). Conciones adventales super « Missus est ». Remis, 1625, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, fleurdelisée.

Sigonius (C.). De antiquo jure provinciarum. Venet., 1568, in-4o. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, parsemée de fleurs-de-lis.

Colossus angelicus Austriacus. Œnoponti, S. A.—Reliure en maroquin rouge, aux armes de France.

Erasmus Roterodamus (Desid.). Adagiorum chiliades IV. Henrici Stephani animadversiones. Oliva Roberti Stephani, 1558, in-fol. Exemplaire reglé. — Reliure en maroquin

orange parsemée de fleurs-de-lis. De la collection du comte Suchteln.

ANNE D'AUTRICHE.

Hercule (L') gaulois, par S. C., prêtre. Paris, 1645, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, parsemée du chiffre de la reine veuve de Louis XIII.

Rangouze. Lettres missives. 1648, in-8. — Reliure en veau ancien, aux mêmes armes de la reine Anne d'Autriche.

La Graveté. La gloriosa alianza de Francia con España. Paris, 1661, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, fleurdelisée.

M[lle] D'ORLÉANS.

Beauchasteau. La Lyre du jeune Apollon. Paris, 1657, in-4, avec figures. — Reliure en parchemin, aux armes de la Grande Demoiselle nièce de Louis XIV.

CHARLOTTE D'ORLÉANS.

Bizot. Histoire métallique de Hollande. Amsterdam, 1683, 3 vol. in-8. — Reliure en veau, aux armes de la duchesse d'Orléans, mère du régent.

Prechai. La Querelle des dieux sur la grossesse de M[me] la Dauphine. Paris, 1682, in-12. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux mêmes armes.

LOUIS XIV.

Œuvres de l'Inconnu, sur les mouvements de Guyenne. Paris, 1653, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes royales de France.

Le Brun (Laur.). Juventus sancta. Parisiis, 1664, in-4. —Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, fleurdelisée.

Grandcour (A.-E. de Lancelle de). Triumphalis Ludovici Magni gloria. Parisiis, 1676, in-4. —Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes de France.

LES DAUPHINS.

Collegii Parisiensis societatis Jesu festi plausus ad nuptias Ludovici, Galliarum Delphini, et Mariæ-Annæ-Christinæ-Victoriæ Bavaræ. Parisiis, 1680, in-fol. — Reliure en maroquin rouge à dentelles, tranche dorée, aux armes du Dauphin, fils de Louis XIV.

Bossuet (J.-B.). Politique, tirée de l'Écriture sainte. Paris, 1709, gr. in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes du Dauphin.

METS DE BOURBON.

Devizé. Histoire du siége de Toulon. Paris, 1707, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, à filets, aux armes de Mgr de Mets de Bourbon, grand maître d'artillerie.

AUX ARMES DU DUC DE VENDÔME-BOURBON.

Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix. Aix, 1701, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, à filets.

PHILIPPE D'ORLÉANS, RÉGENT.

Faulconnier (Pierre). Description historique de Dunkerque. Bruges, 1730, gr. in-fol., anc. gravures. — Reliure en maroquin rouge, dentelles, tranche dorée, aux armes du duc-régent.

LOUIS XV.

Recueil de nouvelles, etc., pendant l'année 1713. Paris, 1714, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes de France.

NAPOLÉON Ier.

La Pérouse. Voyage autour du monde, publié par Milet-Mureau. Paris (an V), 1797, in-4. — Reliure en maroquin rouge, à dentelles, tranche dorée, doublure de moire blanche, aux armes impériales.

Almanach impérial pour l'année 1813, par Testu. Paris, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, à filets, aux mêmes armes ; abeilles sur le dos.

MARIE-THÉRÈSE DE SAVOIE.

Saint-Marcel (de). Fables nouvelles. Londres et Paris, 1778, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, aux armes de Marie-Thérèse de Savoie, femme du comte d'Artois.

AUX ARMES DE LA VILLE DE PARIS.

Plan de Paris, par ordres de Turgot. 1734-1739, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

AU TIMBRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINTE-GENEVIÈVE, A PARIS.

D'Anticourt. De l'usage de célébrer l'office divin en langue non vulgaire. Paris, 1687, in-12. — Reliure en veau ancien, tranche dorée.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

Corona (Matth. a). De potestate judiciali episcoporum. Leodii Eburonum, 1673. — Reliure en maroquin rouge, aux armes de France.

D. M. De missionibus apostolicis, etc. Leodii, 1675, in-fol. Reliure en maroquin rouge, aux armes de France.

AU CHIFFRE DU COLLÉGE DE NAVARRE.

Lipsius (Just.). Epistolarum selectarum III centuriæ. Antverpiæ, 1601, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Sallustii (C.-C.) Opera omnia, ex recens. Gruteri, etc. Francofurti, 1607, in-8. — Reliure en veau, tranche dorée, à filets, fleurs-de-lis aux coins. — Exemplaire donné comme prix à Guynet, et signé par Tavernier, Vinet et Bougier.

COLLÉGE DE COMPIÈGNE.

Chorier (Nic.). Histoire générale du Dauphiné. Lyon, 1672, in-fol. — Reliure en maroquin brun, aux armes de la ville de Compiègne, et au timbre de la bibliothèque de Saint-Germain.

AUX EMBLÈMES DU COLLÉGE DE GRASSE.

Sallustius. Édition Aldine de 1509. — Reliure en maroquin brun, parsemée de fleurs-de-lis, et avec cette légende: Lilium inter spinas « collegium Grassinæum ».

AUX ARMES DE LA VILLE DE LYON.

Bussieres (Jo. de). Basilica lugdunensis. Lugduni, 1661, in-fol. — Reliure en veau ancien.

Reiouissances de la paix, faites dans la ville de Lyon le 20 mars 1660. Lyon, 1660, in-fol. — Reliure en veau ancien.

AU CHIFFRE DU COLLÉGE DE LA MARCHE.

Cicatellus (Sant.). Vita Camilli de Lellis, fundatoris religionis clericorum regularium infirmis ministrantium, latine per Pet. Halloix. Antverpiæ, 1632, in-8. — Reliure en veau, tranche dorée, à filets, fleurs-de-lis aux coins.

AU CHIFFRE DES JÉSUITES.

Bernard. Histoire du roy Louis XIII. Paris, 1646, in-fol. — Reliure en veau marbré. Sur le plat, les lettres J. M. S. en grandeur démesurée.

AUX ARMES DE L'ÉVÊQUE D'AUTUN, L.-D. D'ATTICHY.

Attichy (L.-D. d'), episc. Æduens. Flores historiæ sacri collegii S.R.E. cardinalium. Parisiis, Cramoisy, 1660, in-fol. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DE CHARLES DE BACHI, MARQUIS D'AUBAIS.

Coste (Hilar. de). Les Éloges et Vies des reynes, princesses,

dames et damoiselles illustres en piété, courage et doctrine. Paris, 1630, in-4. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DE L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX, MGR DE BÉTHUNE.

Granatensis (L.) ecclesiastica rhetorica. Accessit *A. Valerii* ejusd. argumenti opus Venetiis, 1578, in-4. — Reliure en veau.

AUX ARMES DE FRANÇOIS DE BÉTHUNE, DUC D'ORVAL, FILS DE MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, DUC DE SULLY.

La Faye (Jo. de). Breviarium sæculare universæ historiæ distichorum serie et ordine digestum. Parisiis, 1672, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

AU TIMBRE DE BIGNÔN.

Garau (Franç.). Declamaciones sacras politicas y morales sobre todos los evangelios. Madrid, 1708, in-4. — Reliure en veau.

AUX ARMES DE L'ABBÉ BOSSUET.

Maffei (P.-A.). L'Imagine del vescovo rappresentata nelle virtù di Msgnor J.-B. Bossuet. Roma, 1705, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

AUX ARMES DE BRÉHAN.

Jolly. La Femme jalouse, comédie. Paris, 1727. — Annexes : 1° *Le Bel*. Apologie de M. Houdart de Lamotte. Paris, 1724 ; 2° *Destouches*. Le Philosophe marié, ou le Mari honteux de l'être. Paris, 1727, grand in-8. — Reliure en veau.

AUX ARMES DE MGR DE BUCHELAY.

Delfino (Giov.). Tragedie. Padova, 1733. — Reliure de Derôme, en maroquin rouge, tranche dorée.

AUX ARMES DES COMTES DE CLERMONT-TONNERRE.

Concordia libror. Regum et Paralipomenon. Parisiis, 1691, in-4. — Reliure en veau ancien.

Justification des priviléges des-réguliers, présentée au pape, etc. Paris, 1658, in-4. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DU MINISTRE COLBERT.

Gratius (Orthuin.). Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum, in quo primum continetur Concilium Basiliense, etc. (Colon.), 1535, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Charpy (Nic.). Elogium cardinalis Julii Mazarini apologeticum. Parisiis, 1658, in-fol. — Reliure en veau ancien. (La page 9 ne contient qu'un seul *Ah!* d'admiration.)

Roye (Franç. de). Ad titulum de jure patronatus libro tertio decretalium. Ejusdem de juribus honorificis in Ecclesia. Andegavi, 1667, in-4. — Reliure en veau ancien.

S. Cyrillo (J.-Th. a). Mater honorificata S. Anna. Colon., 1657, in-4. — Reliure en maroquin rouge.

Le Pois (A.). Discours sur les médailles et graveures antiques, etc., avec figures curieuses. Paris, 1679, in-4. — Reliure en maroquin rouge.

Sanmarino (D. Fran.). Sacerdotale. Venet., 1593, in-4. — Reliure en maroquin rouge.

Stengelius (Car.). Optica prælatorum et pastorum. Aug. Vindel., 1650, in-4. — Reliure en maroquin rouge.

Anastasii, bibliothecarii sedis apostolicæ, Collectanea. Parisiis, 1720, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

AUX ARMES DE L'ARCHEVÊQUE COLBERT.

Rupertus (C.-A.). Observationes ad L. Ann. Flori rerum Rom. libros IV. Norimbergæ, 1659, in-8.—Rel. en veau ancien.

Graffiis (Jac. de). Decisiones aureæ casuum conscientiæ. Antverpiæ, 1604, 2 vol. in-4. — Reliure en veau ancien.

Brower (Christ.) et *J. Masenius*. Antiquitatum et annalium Trevisensium libri XXV, tomus II. Leodii, 1671, in-fol. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DE CROZAT.

Histoires galantes, nouvelles et véritables, par R. C. D. S. Amsterdam, 1720, in-8o. — Annexe : les *Entretiens* de la grille, où le Moine au parloir. Cologne, à la Sphère, 1721. — Reliure en maroquin noir, à filets, tranche dorée.

Histoire (L') et ancienne chronique de Gérard d'Euphrate, duc de Bourgogne. Lyon, 1632. — Reliure en maroquin bleu, tranche dorée.

AUX ARMES DU CHANCELIER D'AGUESSEAU.

Dissertatio et animadversiones ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium. Panormi, 1734, in fol., avec gravures. — Reliure en veau.

AUX ARMES DE L'ÉVÊQUE D'ÉTAMPES.

Mazella (Scip.) Le Vite dei Re di Napoli, libro I (édition du XVIe siècle; le feuillet du titre est arraché), in-4. — Reliure en veau ancien.

Lundorpius. De statu Bohemico perturbato. Francofurti, 1621, in-4. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DU MARÉCHAL D'ESTRÉES.

Cæsaris (C.-J.) quæ extant; ed. S. Clarke. Lond., 1712, in-fol. max. avec figures. — Reliure en maroquin rouge à filets, tranche dorée.

AUX ARMES DE DU BURG, PRÉSIDENT A BORDEAUX.

Habert (Germ.). La Vie du cardinal de Berulle. Paris, 1646, in-4 avec gravures. — Reliure en maroquin rouge, à filets.

AUX ARMES DE N.-JOS. FOUCAULT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE RÉGENCE.

Ciampinus (J.). De cruce stationali. Romæ, 1694, in-4. — Reliure en veau.

AUX ARMES DU SURINTENDANT FOUQUET.

Statuts et ordonnances (Le Livre des) de l'ordre du benoist Sainct-Esprit. S. L., 1594, in-4. — Reliure en veau.

Salon (Mig.). Vida y milagros del ilustr. y rever. Sr Tomas de Villanueva, arzobispo de Valencia. Valencia, 1652, in-4. — Reliure en veau à filets, portant, outre les armes de Fouquet, le chiffre des Jésuites de Paris.

Bartoli (P.-Dan.). Della vida e miracoli del B. Stan. Kotska. Roma, 1741, in-4. — Reliure en veau, aux mêmes armes et chiffres.

Marin (D. Mat.). Apologia á favor de unas notas qûe consultado en Roma el rev. Pad. P. Señeri, etc., hizo sobre la vida interior escrita de el ilustr. S.-D.-J. de Palafox. Valencia, 1695, in-4. — Reliure en veau, armes et chiffres du même.

Palafox (Dom. J. de). Vida interior del exc. S-D.-J. de Palafox y Mendoza. Barcelona, 1687, in-4. — Reliure en veau, armes et chiffres du même.

Marcello (P.). Vite de principi di Vinegia, trad. da L. Domenichi. Venetia, 1557, in-4. — Reliure en veau, aux armes de Fouquet et de Colbert.

AUX ARMES DE L'ÉVÊQUE B.-H. DE FOURCY.

Ronsart (Pierre de). Poésies, t. III, IV et V. Paris, Macé, 1609, in-12. — Reliure du temps de Henri IV, en maroquin rouge, à filets, tranche dorée.

AUX ARMES DES GONDY.

Ballet. La Vie de la sœur Françoise de Bony, fille de la Charité. Paris, 1761, in-8. — Reliure en veau marbré.

AUX ARMES DES HUE DE MIROMÉNIL.

Caussinus (P.-N.). De symbolica Ægyptiorum sapientia. Parisiis, 1618, in-4. — Reliure en veau, tranche dorée.

AUX ARMES DE P.-D. HUET, ÉVÊQUE D'AVRANCHES.

Horatius (Q.) Flaccus, cum paraphrasi F. Cernuti. Veronæ, 1585. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DE L'ARCHEVÊQUE DE JOYEUSE.

Beauvau (H. Bar. de). Relation du voyage du Levant. Nancy, 1619, in-4. — Reliure en parchemin avec un écusson peint.

AUX ARMES DU CHEVALIER LE TENNEUR DE MAROLLES.

Arze (Juan) Solorzeno. Tragedias de amor, etc. Madrid, 1607, in-8. — Reliure en veau.

AUX ARMES DU CARDINAL NICOLAS-FRANÇOIS DE LORRAINE.

Ederus (Geor.) Œconomia bibliorum. Coloniæ, 1582, in-fol. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DE NIC. MARTIGNY, CONSEILLER ROYAL, ETC.

Pineda (Jo. de). Ad suos in Salomonem commentarios Salomon prævius. Lugduni, 1609, in-fol. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DE MOLÉ.

Vitæ et miracula S. S. Adalberonis, Altmanni, Gebehardi. Augustæ Vindelicorum, 1619, in-12. — Reliure en veau ancien, à filets.

Camartus (Ægid.). Elias Thesbites. Parisiis, 1631, in-4. — Reliure en veau ancien.

Notitia utraque dignitatum cum orientis tum occidentis ultra Arcadii Honoriique tempora et in eam Guidi Panciroli, etc., commentarius. Lugduni, 1608, in-fol. — Reliure en maroquin brun.

AUX ARMES DE J.-P. MONTCHAL, MAÎTRE DE REQUÊTES SOUS LOUIS XIII.

Du Cros (Sim.). Histoire de la vie de Henri dernier, duc de Mont-Morency. Paris, 1643, in-4. — Reliure en veau.

AUX ARMES DU DUC DE MONTAUSIER (1).

Gaudenzio (Paganino). I fatti d'Alessandro il Grande. Pisa, 1645, in-fol. — Reliure en veau.

Luzon de Millares (Alex.). Idea politica veri christiani, s. ars oblivionis isagogica ad artem memoriæ. Bruxellæ, 1664, in-fol. — Reliure en veau ancien.

Schönleben (J.-L.). De prima origine aug. domus Habspurgo-Austriacæ. Labaci, 1680, in-fol. — Reliure en veau.

Le Roy (Franc.), soc. Jesu. Porticus Salomonis. Leodii, 1668, in-fol. — Reliure en veau.

Grumsel (Ger.). Annus sexagesimus hujus sæculi. S. L., 1660, in-4. — Reliure en veau ancien.

Gratianus (A.-M.). De vita J.-Fr. Commendoni, cardinalis. Parisiis, 1669, in-4. — Reliure en veau ancien.

Gracian (Lor.). Obras. Amberes, 1669, 2 vol. in-4. — Reliure en veau ancien.

Tractatus de libertatibus Ecclesiæ gallicanæ, auctore M. Charlas. Leodii, 1684, in-4. — Reliure en veau ancien.

D'Avila (H.-C.). Historia delle guerre civili di Francia. Venetia, 1642, in-4. — Reliure en veau ancien.

Courtin (N.). Sur la nouvelle conquête de la Franche-Comté. Paris, 1674, in-4. — Reliure en parchemin.

Nadasi (J.). Annus dierum memorabilium societatis Jesu. Antverpiæ, 1665, in-4. — Reliure en veau ancien.

Bebelius (Balt.). Ecclesiæ antediluvianæ vera et falsa. Argentorati, 1665, in-4. — Reliure en veau ancien.

Rosæus (Alex.). Virgilii evangelisantis Christiados libri XIII. Tiguri, 1664, in-12. — Reliure en veau marbré.

AUX ARMES DE L'ÉVÊQUE DE NESMOND.

Hospitalii (Mich.), Galliarum cancellarii, Epistolarum s. sermonum libri VI. Lutetiæ, R. Stephanus, 1588, in-fol. — Reliure en maroquin brun.

(1) Célèbre comme mari de la plus précieuse des précieuses, Julie de Rambouillet, et comme modèle du *Misanthrope* de Molière.

AUX ARMES DE CAMILLE DE NEUVILLE, ARCHEVÊQUE ET COMTÉ DE LYON.

Règlements et ordonnances faits par Mgr l'archevêque et comte de Lyon, primat de France. Lyon, 1687, in-8. — Reliure en maroquin brun.

AUX ARMES DU CARDINAL DE NOAILLES, ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Psalterium cum canticis versibus prisco more distinctum. Ed. J.-M. Thomassius. Romæ, 1697. — Reliure en veau, tranche dorée.

AUX ARMES DES PHÉLYPEAUX.

Reuber. Veterum scriptorum qui cæsarum et imperatorum Germanicorum res per aliquot secula gestas literis mandarunt tomus, etc. Hanoviæ, 1619, in-fol. — Reliure en veau ancien.

Augustinus (Ant.). Antiquitatum Romanarum Hispanarumque in nummis veterum dialogi XI, latine redditi ab And. Schotto. Antverpiæ, 1617, in-fol. avec figures. — Reliure en veau ancien.

Histoire de M. Jean de Boucicaut, mareschal de France. Paris, 1620, in-4. — Reliure en veau ancien.

Mémoires (Nouveaux) des missions de la compagnie de Jésus dans le Levant. Paris, 1715, in-12. — Reliure en maroquin bleu, tranche dorée, à filets.

AUX ARMES DE LA MARQUISE DE POMPADOUR.

Mahmoud le Gasnevide, hist. orientale. Rotterdam, 1729, in-8. — Reliure en veau, à filets.

AUX ARMES DU CARDINAL DE RICHELIEU.

Berthault (P.). Casallum bis liberatum. Parisiis, 1631, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Baudier (M.). Histoire de l'incomparable administration de

Romieu. Paris, 1635, in-8.— Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

AUX ARMES DU CHANCELIER SÉGUIER.

Prodromus (Cyrus, Theodorus, dictus Ptocho-Prodromus). Epigrammata (Græca) nunc primum latinitate donata, cura G. de Souvigny. Juliomagi, Hernault, 1632, in-4. — Reliure en veau ancien.

Crusius (Mart.). Annalium Suevicorum dodecas tertia ab a. 1213-1594. Francofurti, 1596, in-fol. — Reliure en veau ancien.

Augustin (F.-Franciscus de S.). Philippica portugesa contra la invectiva castellana a el rey, etc. D. Jvanel IV. Lisbõa, 1645, in-fol. — Reliure en veau ancien.

Chorier. La Philosophie de l'honneste homme. Paris, 1648, in-4. — Reliure en maroquin brun à filets, tranche dorée.

Coëffeteau (G.). Florilegium s. piæ et eruditæ commentationes, etc. Parisiis, 1667, in-4. — Reliure en veau ancien.

Cavriolo (Hel.). Historie bresciane. Brescia, 1630, in-4. — Reliure en veau ancien.

Pignoria (Lor.). L'Antenore. Padova, 1625, in-4.— D. m. Le Origini di Padova, ibid., 1625, in-4. Avec gravures. — Reliure en veau ancien.

Gosselini (G.). Vita dell ill., etc., Gen. Sign. D. Ferrando Gonzaga, principe di Molfetta. Venetia, 1579, in-4. — Reliure en veau ancien.

Pona (Franc.). Elogia utroque Latii stylo conscripta ad ill. Jac. Goddium patrit. Florentinum. Veronæ, 1629, in-4.— Reliure en veau ancien.

Peregrinus (Const.). Theatrum principum sanctorum Vet. et N. Testamenti. Bruxellæ, 1627, in-4. — Reliure en veau ancien.

Equicola (Max.). Istoria di Mantova. Mantova, 1610, in-4. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DES DE THOU (1).

Ire partie.

Ens (Gasp.). Belli civilis in Belgio historia. Coloniæ, Grævenbruch, 1610, in-fol — Reliure en veau.

Carnero (Ant.). Historia de las guerras civiles que ha habido en los estados de Flandes des del año 1559 hasta el de 1609, etc. Bruselas, 1625, in-folio. — Reliure en veau.

Giustiniano (Agost.). Castigatissimi annali, etc., della republ. di Genoa. Genoa, 1537, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

S. Brigitta. Memoriale effigiatum librorum prophetiarum seu visionum. Romæ, 1556, in-fol. avec gravures. — Reliure en veau, à filets.

Sedulius (F.-H.). Historia seraphica vitæ B. P. Francisci Assisiatis illustriumque virorum et feminarum, qui ex tribus ejus ordinibus relati sunt inter sanctos. Item illustria martyra FF. Minorum provinciæ inferioris Germaniæ. Antverpiæ, 1613. — Reliure en maroquin brun, tranche dorée.

Justiniani (Pet.) Rerum Venetar. ab Urbe condita ad annum 1575 historia. Venetiæ, 1576, in-fol. — Reliure en maroquin brun.

Tonsus (Joan.). De vita Emmanuelis-Philiberti, Allobrogum

(1) Le président Jacques-Auguste de Thou, grand-maître de la bibliothèque du roi (mort en 1617), et ses deux fils François-Auguste (décapité en 1642) et Jacques-Auguste de Thou, baron de Meslay (mort en 1667), ont été successivement les propriétaires de la célèbre bibliothèque dont les livres ci-dessous énumérés ont fait partie. Ces livres sont marqués de trois sortes d'armoiries, et nous avons, par conséquent, établi trois divisions : la première porte l'écusson simple avec l'inscription *Jacobus-Augustus Thuanus ;* mais plusieurs ouvrages sont en même temps timbrés du chiffre de François-Auguste, et quelques autres ne peuvent avoir appartenu, d'après leur date, qu'au fils cadet ; la deuxième partie porte le double écusson de ce dernier, avec son chiffre ; la troisième a un autre écusson accolé à celui de de Thou, et un chiffre qui se rapporte à un membre moins connu de cette famille.

ducis, etc. Augustæ Taurinorum, 1596, in-fol. — Reliure en veau.

Maurocenus (Andr.). Historia Veneta, ab anno 1521 usque ad annum 1515. Venetiis, 1523, in-fol. — Reliure en veau.

Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire. S. L., 1635, in-fol. (Toutes ces pièces se rapportent à l'histoire de France, pour l'époque de 1626-1634.) — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Vitæ et res gestæ pontificum Romanorum et S. R. E. cardinalium. Romæ, 1630, 2 vol. gr. in-fol., avec armoiries et portraits. (Auctoribus *Ciaconio*, *Cabrera*, *Victorello* et *Ughello*.) — Reliure en veau.

Panvinius (Onuphr.). Epitome pontificum Romanorum a S. Petro usque ad Paulum IV. Venetiis, 1557, in-fol. — Reliure en veau.

Baccius (P.-J.). Vita S. Philippi Nerii Florentini. Romæ, 1645, in-4. — Reliure en veau marbré.

Ptolemæus (Claud.). Geographia Lat., ed. J. Moletius. Venetiis, 1562. — Reliure en parchemin, tranche dorée.

Cavriolo (Hel.). Historie bresciane. Brescia, 1585, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Capella (Gal.). Commentarii de rebus gestis pro restitutione Francisci Sfortiæ II. Argentorati, 1538, in-8. — Reliure en parchemin.

Simoneta. Sfortiade fatta italiana de li gesti del generoso et invitto Franc. Sforza. Venetia, 1545, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Centellas (Joach. de). Les Voyages et conquestes des roys de Portugal aux Indes d'Orient, etc. Paris, 1578, in-8. — Reliure en parchemin.

Marcellus (Pet.). De vita, moribus, etc., de rebus gestis omnium ducum Venetorum. Venetiis, 1574, in-8. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

IIe partie.

Recesende (Garc. de). Livro das obras de G. de R., que tracta da vide, etc., grandissimas virtudes, etc., do christianissimo, etc., principe el rey Dom Joam ho segundo, etc., etc. Evora, Andr. de Bugos, 1554, in fol., avec un titre imprimé en rouge et noir, et orné des armes de Portugal. — Reliure en veau.

Basilius, episc. Seleuciæ. De vita et miraculis D. Theclæ (gr. et lat.) — *Simeon* Metaphrast. Lagothet. De eadem martyre (gr. et lat.); ed. Pet. Pant. Tiletanus. Antverpiæ, Plant., 1608, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Historia passionis B. Cæciliæ, Valeriani, Tiburtii et Maximi martyrum; ed. Bosius. Romæ, 1600, in-4. — Relié de même.

Miræus (Aub.). De vita Alberti Pii, Belgar. principis, commentarius. Accedunt seorsim *L. Beyerlinck* et aliorum de eodem principe elogia. Antverpiæ, Plant., 1622.— Reliure en veau.

Verus (J.-B.). Rerum Venetarum, lib. IV. Patavii, 1638, in-4. — Reliure en veau.

Superbi (F.-A.). Trionfo glorioso d'heroi illustri di Venetia. Venetia, 1629, in-4. — Reliure en veau.

Missaglia (M.-A.). Vita di G.-J. Medici, marquese de Marignani. Milano, 1605. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Mascardi (A.). La Congiura del conte G.-L. de Fieschi. Venetia, 1629, in-4. — Reliure en veau.

Morosini (Pa.). Historia della citta e republica di Venetia. Venetia, 1637, in-4. — Reliure en veau.

Olmo (Fort.). Historia della venuta a Venetia occultamente nel 1777 di papa Alessandro III, et della vittoria ottenuta da Sebast. Ziani, doge. S. L., 1629, in-4. — Annexé : *Leonis Allatii* de Joanna papissa fabula. Romæ, 1630, in-4. — Reliure en veau.

Mallinkrot (B. a). De ortu ac progressu artis typographicæ. Coloniæ, 1640, in-4. — Reliure en veau.

Tinto (Fr.). La nobilta di Verona. Verona, 1598, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Burchelatus (B.) Commentariorum hystoriæ Tarvisinæ promptuarium. Tarvisii, 1616, in-4. — Reliure en veau.

Guadalupensis (Hieron.) Hieronymianus. S. Eusebii Hieronymi, presbyteri Stridonensis, patris nostri, vita. Toleti, 1597, in-4. — Reliure en veau.

Siguença (Jos. de). La Vida de S. Geronimo, dotor de la santa Iglesia. Madrid, Junti, 1595, in-4. — Reliure en veau.

Coccius (Jod.). Dagobertus rex, Argentinensis episcopatus fundator prævius. Molshemii, 1624, in-4. — Reliure en veau.

Hordal (J.). Heroinæ nobil. Joannæ Darc historia. Ponti-Mussi, 1612, in-4. — Reliure en veau.

Strada (Fam.). De bello Belgico. Antverpiæ, 1640, 2 vol. in-8. — Reliure en veau ancien.

Boissat (P. de). Le brillant de la royne, ou les Vies des hommes illustres du nom de Médicis. Lyon, 1613, in-8. — Reliure en veau.

Humetzius (J.). Bellum septimestre. Audomari, 1644, in-4. — Reliure en veau.

Minucio Minuci. Historia degli Uscochi. S. L., 1602, in-4. — Reliure en veau.

Mantuano (P.). Advertencias á la historia de P. Juan de Mariana. Madrid, 1613, in-4. — Reliure en veau.

Bacci (P.-Jac.). Vita del B. Filippo Neri. Roma, 1622, in-4. — Reliure en veau.

Guillimannus (Franc.). De episcopis Argentinensibus. Friburgi, 1608, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

IIIe partie.

Noguier (Ant.). Histoire tolosaine. Tolose, 1556, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Luitprandus. Opusculum de vitis Romanorum pontificum. Item : *Albonis* de vitis eorumdem. Moguntiæ, 1602, in-4. — Reliure en maroquin brun.

Riccoboni (A.). De gymnasio Patavino commentariorum libri VI. Patavii, 1598, in-4. — Reliure en veau.

Macedo (P. Franciscus a S. Augustino). Propugnaculum Lusitano-Gallicum contra calumnias Hispano-Belgicas. Parisiis, S. A., in-fol. — Reliure en veau.

Folieta (Ub.). Ex univ. histor. Europæ suorum temporum : Conjuratio J.-L. Flisci; Tumultus Neapolitani; Cædes P.-L. Farnesi, etc. Genuæ, 1587, in-4. — Reliure en veau.

Stow (John). The Annales of England, etc., until this present yeere 1601. London, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Augustinus(Florent.). Historiarum Camaldulensium libri tres. Florentiæ, 1575, in-4. — Reliure en veau.

Savonarola. Prediche de fra Hieronymo sopra Amos, propheta. Venetia, 1528, in-4. — Reliure en maroquin brun.

Mazella (Scip.). Descrittione del regno di Napoli. Avec figures. Napoli, 1601, in-4. — Reliure en maroquin rouge.

Corio (B.). Historia de Milano. Vineg., 1554, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Institution du pères chrestien à ses enfants. Paris, 1563, in-4. Annexe : *Silv. Antoniano.* Tre libri dell' educatione christiana dei figliuoli. Verona, 1584, in-4. — Reliure en maroquin vert.

James (Th.). Ecloga Oxonio-Cantabriensis. Londini, 1600, in-4. — Reliure en maroquin vert.

Girolamo. Istoria de Verona. Verona, 1596, 2 vol. in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, filets.

Gerardo (Piet.). Vita et gesti d'Ezzelino terzo da Romano.

(Venet.), 1544, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée, filets.

Kuszewicz (S.). Narratio legationis Zbaravianæ et rerum apud Ottomanos anno 1622 gestarum. Dantisci, 1645, in-24. — Reliure en veau.

Franchi Conestaggio (Ieron. de). Dell' unione del regno di Portugallo alla corona di Castiglia istoria. Genova, 1585, in-4. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

Origine (dell') de' Barbari. Venetia, 1557, in-4. — Annexe : *Bardi* (Girol.). Vittoria navale ottenuta dalla republica venetiana, contra Otthone, figliuolo de Frederigo primo, imperatore. Venetia, 1584. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

AUX ARMES DE L'ÉVÊQUE DOM BÉARN TURGOT.

Baillet (Adr.). Histoire des demeslez du pape Boniface VIII avec Philippe le Bel. Paris, 1718, in-8. — Reliure en veau ancien. Les armes, en gravure, sont collées sur les feuillets de garde.

AUX ARMES DU VICOMTE BLONDEL DE VADENCOURT.

Adrichomius (Christ.). Theatrum terræ sanctæ et biblicarum historiarum. S. L. nec A., in-fol.—Reliure en veau ancien.

PAYS DIVERS.

AUX ARMES DE L'ÉLECTEUR AUGUSTE DE SAXE.

Monotessaron historiæ evangelicæ. Wittebergæ, 1566, in-4. — Reliure en bois et peau de truie. A côté de l'écusson se trouvent les lettres A. H. Z. S. K., c'est-à-dire August. Herzog zu Sachsen Kurfürst.

AUX ARMES DU PRINCE WOLF D'ANHALT-ZERBST.

Chrysostomus (S. Joannes). Opera. Basileæ, Froben., 1558, in-fol. — Reliure en bois recouverte de peau blanche gaufrée. Sous les armes de la maison anhaltine, il y a cette inscription : Ex testament. illustriss. princ. ac Dn. Dn.

Wolf, princ. Anhaltini ecclesiæ Servest, ad D. Barthole., 1568.

AUX ARMES DE CHARLES III, ROI DES DEUX-SICILES.

Bayardi (O.-A.). Prodromo della antichita d'Ercolana. Napoli, 1752, in-4. — Reliure en maroquin brun.

AUX ARMES DE LA VILLE D'AMSTERDAM.

Adagia Des. Erasmi et Adr. Junii. Francofurti, 1646, in-fol. — Reliure en parchemin.

AUX ARMES DE LA VILLE D'ANVERS.

Paris (J. de). Margaritha evangelica. Antverpiæ, 1657, in-4. — Reliure en veau ancien.

AUX ARMES DE LA VILLE DE LEYDE.

Pausanias. Græciæ descriptio cum notis Xylandri, Sylburgi et Kuhnii. Lipsiæ, 1696, in-fol. — Reliure en veau.

AUX ARMES DE LA FRISE.

Winsemius (P.). Historiarum ab excessu Caroli V per Frisiam gestarum, lib. III et IV. Franck., 1733, in-4.—Reliure en parchemin.

AUX ARMES DU CARDINAL ALBONI.

Vitale (F.-A.). Dissertazioni liturgiche. Roma, 1756, in-4. — Reliure en veau, tranche dorée.

AUX ARMES DU CARDINAL FRANC. BONCOMPAGNO.

Caccabi (J.-B.) Januarius, poema sacrum. Neapol., 1635. — Reliure en parchemin, filets, tranche dorée.

AUX ARMES DU CARDINAL LUDOVISIO, ARCHEVÊQUE DE BOLOGNE.

Du Rosier (Jo.). Bononiensium Bononia. Bononiæ, 1650. — Reliure en maroquin rouge, dentelles, tranche dorée.

AUX ARMES DU COMTE DE BRUHL.

D'Ebulo (Pet.). Carmen de motibus Siculis. Basileæ, 1746, in-4. — Reliure en veau.

AUX ARMES DU COMTE DE HOYM.

Cuspianus (Ivan.). De cæsaribus atque imp. Romanis. Francofurti, 1601, in-fol. — Reliure en parchemin.

Biblia, ed. Isid. Clario. Venetiis, apud Iuntas, 1564, in-fol. — Reliure en maroquin rouge, à filets.

Persii et *Juvenalis* satyræ. *Sulpiciæ* Satyra una. Parisiis, R. Stephanus, 1585, in-8. — Reliure en veau.

Martial d'Auvergne. Aresta amorum cum Symphoriani explanatione. Lugduni, 1523, in-4. — Reliure en veau.

AU TIMBRE DE L'ABBAYE D'ETTAL (Haute Bavière).

Schwarz (Ign.). Peripateticus nostri temporis, seu philosophus discursivus. P. II sive Macrocosmus. Ingolstadii, 1728, in-4, avec gravures. — Fort belle reliure en maroquin brun, couverte d'arabesques.

AUX ARMES DE FERD. DE FURSTENBERG, ÉVÊQUE DE PADERBORN.

Commirius (Joan.), soc. Jesu, Carminum libri tres. Parisiis, 1678, in-4. — Reliure en veau ancien.

AU CHIFFRE DE FUGGER.

Ortel (Hieronym.). Neuvermehrter Frauenzimmer - Spiegel aus Alt.-und Neuem - Testament, etc., verbessert durch M. Jacob Behme. Nürnberg, 1689, in-12, avec gravures. — Reliure en argent ciselé d'un travail fort remarquable. Sur le dos, on voit en relief les lettres F.F. croisées.

AUX ARMES DE HULTMANN ET DU COMTE DE SUCHTELEN.

Gringoire (Pierre). Contreditz du prince des sotz, dit Songecreux.

Pour euiter les abus de ce monde,
De Songecreux lisez les contredictz
Et retenez dessoubz pensee munde,
Ceulx de present et ceulx du temps iadis, etc.

On les vend a Paris en la grant salle du Palais, en la bou-

tique de Denys Ianot. A la fin, on lit : Fin des Contreditz du prince des sotz, autrement dit Songecreux, nouvellement imprimé a Paris le XXX[e] iour d'aoust M.D.XXXII. 189 ff. chiffrés. — Reliure en maroquin rouge, tranche dorée.

AUX ARMES DE CRATON DE KRAFTHEIM, CONSEILLER ET MÉDECIN DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN II.

Borrhai (Mart.). In Mosem, divinum legislatorem, etc., commentarii. Basileæ, Oporin., S. A., in-fol. Ejusdem in Salamonis sacram concionem, etc. annotationes. Ibid, 1564, in-fol. — Reliure en peau de truie.

AUX ARMES DE SEEMANN DE MANGERN, CONSEILLER IMPÉRIAL ET ADMINISTRATEUR DU CANTON OB-DER-EMS.

Ortelius (Abr.). Synonymia geographica. Antverpiæ, 1578, in-4. — Reliure en parchemin.

AUX ARMES DE PARIS, COMTE DE WOLSCENSTEIN ET FROSTBURG.

Rader (Matth.). Bavaria sancta. Monachii, 1615, in-fol. avec gravures. — Reliure en veau.

AUX ARMES D'UFFENBACH.

Poggiana, ou la Vie, le caractère, les sentences et les bons mots de Pogge, Florentin, avec son histoire de la république de Florence. T. I et II. Amsterdam, 1720, in-8. — Reliure en veau.

Hübner (Joh.). Bibliotheca genealogica, d. i. Ein Verzeichniss aller alten und neuen genealogischen Bücher. — Hamburg, 1729. — Reliure en parchemin.

HENRI ET ROBERT ESTIENNE.

Ἀνθολογία, florilegium diversorum epigrammatum veterum. Henricus Stephanus excudebat, illustris viri Huldrichi Fuggeri typographus, 1566, in-fol. — Reliure en parchemin. — Ce volume porte la signature autographe de

Henri et de *Robert Estienne*, et les marges sont remplies de remarques manuscrites.

JOSEPH SCALIGER.

Scaligeri (J.-Cæs.) Poemata omnia. In bibliopolio Commeliano, 1600, in-8. — Reliure en parchemin. — Exemplaire donné par *Joseph Scaliger* à *Daniel Heinsius* avec cette inscription : « Ornatissimo et doctissimo juveni Danieli « Heynsio Jos. Scaliger, D. D. »

ALBERT FABRICIUS.

Les Auteurs en belle humeur, ouvrage d'esprit et divertissant, par M. G. (Guéret). Amsterdam, 1723, in-8. — Reliure en carton. — Signé par *Jo. Albert Fabricius.*

FR.-BEN. CARPZOW.

Mezler (Thom.). Epigrammata sacra. Friburgi, 1650, in-12. Annexes : 1° Ejusdem Periphrasis poetica Psalmorum. Ibid., 1651 ; 2° Ejusdem Odæum literatæ juventutis. Ibid., 1651; 3° Ejusdem De consolatione staurosophiæ. Constantiæ, 1650, in-12. — Relié en parchemin. — Signé *Fr.-Ben. Carpzow*, 1680.

ARMES INCONNUES.

Rubeis (Jac. de). Admiranda Romanarum antiquitatum ac veteris sculpturæ vestigia, etc., a P.-S. Bartolo delineata, et notis J.-P. Bellorii illustrata, etc., Romæ ad templum. Parisiis, S. A., in-fol. max. oblong. Ouvrage entièrement composé de gravures. — Reliure en veau. — Outre l'écusson sur les plats, on voit de petits écussons du Dauphin de France sur le dos de ce volume.

En terminant cet extrait, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil rapide sur une autre collection de reliures remarquables qui fait suite à celle des exemplaires historiques de notre bibliothèque. On y trouve représentés tous les genres de reliure qui ont été en usage depuis le XVe siècle. Ce sont d'abord les reliures monastiques en ais de chêne,

recouvertes de peau brune, garnies de bronze, et conservant encore un bout de la chaîne de fer qui les attachait jadis à leur pupitre; puis viennent, au XVIe siècle, les reliures allemandes en peau de truie, en parchemin avec des ornements imprimés en or, en veau blanc gaufré montrant un grand nombre de figures et de légendes, et les premiers maroquins françois (par exemple, une partie des livres du président de Thou); au XVIIe siècle, d'Allemagne, la reliure au vernis en parchemin uni, glissant comme une couleuvre, et la reliure protestante en feuillets de vélin arrachés aux missels des monastères sécularisés; de France, de fort élégants volumes en maroquin à la tranche dorée, ornés d'armoiries et parsemés de fleurs-de-lis, de chiffres ou de larmes; d'autres en veau uni (comme ceux de Fouquet); en basane (comme ceux de Séguier); en parchemin aux armoiries peintes, etc.; de Hollande, la reliure janséniste en peau de couleur sombre (parfois en peau de poisson), sans autre ornement que la tranche dorée, et ces parchemins gaufrés qui ont un attrait particulier par leur propreté exquise et leur solidité; d'Italie et d'Espagne, les reliures à la mauresque, en parchemin sans carton, qui se ferment par le moyen de petites courroies. Le XVIIIe et le XIXe siècle offrent des variétés plus ou moins curieuses sorties de presque toutes les villes principales de l'Europe et même de quelques endroits de l'Asie et de l'Amérique. La gloire des ateliers parisiens est dignement soutenue par les Bozérian, les Derôme, les Simier, les Lefebvre, les Thouvenin, les Lebrun, les Niedrée, les Andrieu et les Gruel. Ajoutons qu'un concours, auquel furent appelés récemment quinze des plus renommés relieurs de Saint-Pétersbourg, nous a procuré pour notre collection, au prix de près de 2,200 fr., une cinquantaine de volumes supérieurement bien reliés.

RODOLPHE MINZLOFF,

Conservateur de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.

LETTRE

DE LA DUCHESSE DOUAIRIÈRE DE GUISE,

SUR LA BATAILLE D'IVRY

(1590).

Il est aujourd'hui difficile de dire quelque chose de neuf sur cette bataille demeurée célèbre et l'une des plus importantes que Henri IV livra à la Ligue. Le hasard peut quelquefois faire mettre la main sur des documents restés oubliés au fond des provinces. C'est dans une exploration faite parmi les archives de Troyes que la lettre suivante a été trouvée parmi d'autres documents de la même époque.

On sait que les troupes de la Ligue furent, à Ivry, sinon anéanties, au moins considérablement diminuées par les suites d'un combat à outrance. Mayenne et les chefs de son armée avoient été forcés de prendre la fuite après une déroute complète, et Mayenne n'avoit trouvé son salut qu'en se réfugiant à Mantes, qui lui ouvrit ses portes.

L'effet produit par cette journée sur les Parisiens fut très-fâcheux à la *cause*. On craignoit une prochaine attaque de Henri IV sur Paris, attaque qui pouvoit compromettre le sort du parti des Guise, en raison de l'état d'approvisionnement de la ville et du défaut de ressources en armes et en munitions de guerre, comme en provisions de bouche. Un témoin oculaire dit que Paris ne possédoit qu'un canon en état de service, et des vivres pour quinze jours seulement.

A Paris, les chefs du parti prirent d'habiles précautions

pour annoncer au peuple, par les prédicateurs, la perte de la bataille du 14 mars 1590, et ceux-ci s'acquittèrent avec adresse de cette tâche difficile. Le bruit courut que le Béarnois avoit perdu beaucoup de monde et qu'il étoit blessé. On redoubla d'efforts pour maintenir la population de Paris sous l'autorité du duc de Mayenne. Enfin, Henri IV ne paroissant pas sous les murs de Paris, la crainte que causoit la perte de cette bataille s'effaça, et le résultat ne fut pas pour la Ligue aussi déplorable que ses partisans le redoutoient.

Si les hommes agissoient à cette époque, les femmes ne restoient pas inactives, et quelques-unes d'entre elles ne négligeoient point de se servir de leur influence pour faire prospérer les affaires du parti.

L'une de ces femmes, Catherine de Clèves (1), avoit toujours présente à l'esprit la mort de son mari, Henri de Guise, dit le Balafré, assassiné, pendant les états de Blois, par les ordres de Henri III. Aussi, la duchesse douairière de Guise mit-elle au service du parti toutes ses facultés et toute son activité, voulant par ce moyen venger la mort de son mari.

Au surlendemain de la bataille, et pendant que des courriers étoient expédiés à Rome et à Bruxelles, elle expédioit les siens en Champagne, province dont le gouvernement étoit aux mains des membres de sa famille et où leur influence étoit toute-puissante. Elle rendoit compte des événements aux fonctionnaires et prenoit des mesures pour que les habitants ne fussent pas circonvenus par des nouvelles de nature à jeter le découragement dans le parti et parmi les populations. Ce fut donc la duchesse de Guise qui, officiellement, annonça aux Troyens le résultat de la bataille d'Ivry, sous l'impression produite par les premières nouvelles de l'événement. Elle adressa sa lettre aux maire, échevins, et gens du conseil de la ville de Troyes.

(1) Elle étoit fille de François, sieur de Clèves, duc de Nevers, pair de France, et veuve en premières noces d'Antoine de Croy, prince de Partien, et en deuxièmes noces de Henri, duc de Guise.

Cette lettre est du 16 mars, datée de quatre heures après midi, c'est-à-dire du surlendemain de la bataille. Il faut bien le dire, ce bulletin de cette fameuse journée n'est pas, ainsi que beaucoup d'autres, de la plus entière exactitude. C'est un document de circonstance. La duchesse tend à laisser croire à la mort du roi de Navarre : bruit qui ne courut même pas sur le champ de bataille, bien que l'inquiétude s'y répandît pendant quelques instants sur la vie du roi. Elle dissimule la perte si grande supportée par la Ligue, en annonçant comme considérable celle du parti contraire. Mais enfin elle ne peut cacher que le champ de bataille soit resté à ses ennemis, et cet aveu suffisoit pour faire comprendre que cette lettre n'étoit pas un cri de victoire. Les recommandations faites aux habitants de Troyes témoignent hautement des craintes qui agitoient le parti. T. B.

Voici cette lettre :

« Messieurs, les forces venues de Flandres de la part du « roy d'Espaigne en noutre (*sic*) de deux mil chevaulx de « combat s'estans joincts à l'armée de monsieur de Mayne « dimanche dernier deux ou trois lieues audela de Mantes « du coste de Dreux, l'armée du roy de Navarre en estant « lors proche de deux ou trois lieues se sont veues de plus « pres, de sorte que le jour d'hier (1) sur les dix heures du « matin les deux armées sont venues aux mains y ayant « le roy de Navarre fait une grande perte de sa noblesse qui « l'assistoit deux fois aultant pour le moins que des nostres et « de personnes signalées dont l'on na encores entendu les « particularitez, la premiere nouvelle nestant venue que ce « matin environ les sept heures. Entre aultres lont tient, et « le bruit a tousjours continué jusques a maintenant, que le « roy de Navarre y est demeuré; toutes fois je ne le tiens pas

(1) Ici il y a erreur, volontaire ou involontaire. La date de la lettre étant du 16, et la bataille étant du 14, il falloit *avant-hier*. Plus loin, on lit : « La première nouvelle n'estant venue que ce matin. » L'erreur pourroit aussi porter sur sa date. Alors, au lieu du 16, cette lettre seroit du 15.

« pour bien asseuré, mais quant au marquis de Nesle Givry « et infinité de seigneurs et gentilshommes cela est sans « doubte; vray est que le champ leur est demeuré après l'a- « voir cherement acheplé, monsieur de Mayne et les autres « princes et seigneurs de nostre party sestant retirez a « Mantes sains et saulves, grace a Dieu, avec fort peu de « perte, de maniere quils sont quasi tous ralliez pour retour- « ner au combat. De quoy jay voulu vous donner advis affin « que si lon vous vouloit persuader aultre chose vous ny ad- « joustiez foy, estant les choses passées de la façon que je « vous escript, et continueray de mander ce qui succedera. « Ce pendant ce ne sera que bien faict davoir lœil et prendre « garde a vostre conservation sans prendre estonnement des « faulx bruictz et artifices dont lon pourroit user pour y par- « venir vous tenans asseurez que je ne manqueray vous tenir « adverty de ce qui surviendra, et donneray ordre sil mest « possible que M. de Saint-Paul sera bien tost a vous pour « vostre seureté et du plat pays de vostre province, lui faisant « presentement une despesche a ceste fin estant bien d'advis « que de vostre part vous y envoyez affin quil ne puisse estre « diverty et sur lasseurement que jay vous nobmettrez rien « de ce qui regarde vostre seureté et conservation. Je ne « mextendray pour ceste heure davantaige que pour prier « Dieu vous avoir, messieurs, en sa tressaincte et digne « garde. De Paris, ce jeudy XVIe mars 1590 a quatre heures « après midy.

« Votre tresaffectionnée et meilleure amye (1),

« Kathrine de Clèves (2). »

(1) Ces mots sont écrits par la duchesse de Guise.

(2) Original conservé aux archives municipales de Troyes.

Cette lettre étoit fermée par deux cachets de cire rouge. Ces cachets ont pour empreintes une femme assise et enveloppée de draperies, et martelant sur une enclume le fer d'une flèche. Ce cachet symbolique rappelleroit la vengeance que Catherine de Clèves poursuivit pendant longtemps contre les auteurs du meurtre de son mari.

RECTIFICATION

D'UN FAIT CONCERNANT UN VOLUME TRÈS-RARE

IMPRIMÉ AU XV[e] SIÈCLE.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans un catalogue (le n° 61) publié récemment par la maison Ascher et compagnie, de Berlin, je suis pris à partie d'une façon assez singulière, et dans des termes qui ne sont rien moins que polis. Je viens vous demander la permission de répondre quelques mots.

Pour qu'on ne m'accuse pas d'atténuer les arguments de mon adversaire, je transcris fidèlement ici la note du catalogue en question avec ses germanismes :

« 766. LUDOVICUS DE ROMA (PONTANUS). Singularia de Urbe.— Pii II, pontif. max., de mulierib. prauis, etc., fol., absque ulla nota. 59 ff. y compris 1 f. blanc. (*Manque le dernier feuillet; plusieurs en sont tachés, et aux trois derniers manque un coin de marge. L'exempl. est d'ailleurs très-grand de marges.*)

« Ce livre singulier, et de la plus grande rareté, est un des premiers produits de l'imprimerie que plusieurs bibliographes, trompés par les irrégularités et la grossièreté des caractères, ont eu l'absurdité de faire passer pour un produit xylographique. — Le volume renferme deux espèces de caractères, dont l'une a été employée pour le Ludovicus et l'autre pour les divers traités qui forment la seconde partie du livre, commençant par le traité de Pie II. C'est cette circonstance qui a donné lieu à des controverses sur l'origine typographique du livre. Frappé par la parfaite diversité des deux espèces de caractères, l'on a cru reconnoître dans les deux parties rapportées, deux livres différents sortis des presses de deux diffé-

rents imprimeurs. Un coup d'œil sur le livre même réfute cette opinion, opinion qui n'a pu naître que par suite d'un examen très-superficiel. Dans notre exemplaire les traités qui suivent le Ludovicus commencent au verso de la même feuille, sur le recto de laquelle finit le Ludovicus, — certainement la meilleure preuve que les deux traités ne peuvent qu'appartenir au même imprimeur. En même temps, cette circonstance fournit la clef pour reconnoître l'origine typographique du livre. Les caractères employés pour le Ludovicus sont ceux qu'on rencontre dans un Donat, dont la Bibliothèque Impér. à Paris possède un fragment de 4 ff., fragment qui a été décrit de *Van Praet* (Voy. ses *Vélins du Roi*, sous le nº 12), et dont M. Bernard (De l'origine et des débuts de l'imprimerie, vol. I) a donné un fac-simile. M. Bernard, en parlant de ce Donat, remarque « qu'il soit « bien certainement un des premiers produits de l'imprimerie, » et plus loin il avance l'hypothèse qu'il pourroit appartenir aux presses de Gutenberg; mais il nous laisse dans une parfaite ignorance sur les raisons qui puissent servir d'appui à cette opinion singulière, qui n'est certainement qu'une hypothèse très-vague. Un coup d'œil sur le livre que nous venons de rapporter auroit préservé M. Bernard de cette grosse erreur, puisque les caractères employés pour le Pie II, etc., ne sont pas d'autres que ceux qui ont servi à l'impression d'une édition du Speculum humanae salvationis, qui est incontestablement d'origine hollandaise, — ce qui saute aux yeux en comparant avec ce Speculum très-connu le fac-simile d'une page du Pie II qu'a donné M. Holtrop dans le 3me cahier des « Monumens « typographiques des Pays-Bas. »

« Il est donc évident que le Ludovicus de Roma, ainsi que le Pie II qui l'accompagne, soient un des premiers produits d'une presse des Pays-Bas.

« On ne connoît que trois exemplaires de ce précieux monument typographique : l'un est celui que possède M. J. Enschedé à Harlem, les deux autres se trouvent en Angleterre : l'un au Musée Britan., l'autre dans la bibliothèque de lord Spencer. »

Je crains bien, en vérité, que le rédacteur de cette note ne soit pas plus fort en typographie qu'en langue françoise. Je ne relèverai pas les barbarismes qu'il m'attribue généreusement dans la prétendue citation qu'il fait de mon livre ; mais je ne puis laisser passer sans réponse l'assertion que j'aurois attribué une impression à Gutenberg sans en donner aucune raison. Voici ce que je dis, t. Ier, p. 153, de mon livre sur l'Origine de l'imprimerie, en parlant des travaux de Gutenberg à Strasbourg :

« Quant à moi, je crois que l'imperfection des premiers

caractères de Gutenberg, qui étoient sans doute entièrement en plomb, et durent s'user dès les premières feuilles tirées, ne lui permirent pas de réaliser son plan. Toutefois, s'il falloit absolument lui attribuer un livre, j'en connois un qui conviendroit parfaitement à ce système, tant à cause de la forme et de la force du caractère, qui se rapproche beaucoup de celui de la Bible de quarante-deux lignes, que Gutenberg a imprimée quelques années après à Mayence, que par l'imperfection de l'exécution, qui dénote certainement un apprentissage : c'est un *Donat* décrit par Van Praet, sous le nº 12 de ses *Vélins du roi*, et que ce bibliophile, suivant l'usage, dit être en caractères mobiles de bois. Van Praet ne se seroit pas ainsi trompé s'il eût été un peu plus familier avec les travaux typographiques. Tout grossier qu'il est, ce *Donat* conserve une précision qui ne permet pas de douter qu'il n'ait été exécuté en caractères mobiles de fonte. Il suffit pour s'en convaincre de comparer entre elles certaines lettres. Il y a un type surtout qui est très-remarquable, c'est un groupe composé d'un *i* et de deux *s* longues. La forme disgracieuse des lettres de ce groupe, qui revient fort souvent dans la même page, est constamment la même.... Je ferai remarquer que le format in-quarto (de ce livre) s'accorde parfaitement avec ce qu'on lit dans le procès (de Strasbourg), où il est souvent question des quatre pièces qui se trouvoient sur la presse lors de la mort d'André Dritzehen.... »

J'en appelle à tout homme de sens, est-il permis de dire que je ne donne point de raisons de mon opinion? C'est, au contraire, l'auteur de la note qui ne donne pas de raisons de la sienne, en affirmant que les caractères du *Ludovicus* sont les mêmes que ceux du *Donat* dont j'ai produit un *fac-simile*. Je puis garantir qu'il n'y a aucun rapport entre l'un et l'autre. Son assertion n'est pas plus fondée à l'égard des caractères du traité de Pie II, qui ne seroient autres, suivant lui, que ceux qui ont servi à l'impression d'une édition du *Speculum*. Tout cela prouve que l'auteur n'a vu ni notre *Donat* ni le

Speculum. Au milieu de son amphigouri germanique, je n'ai pu deviner de quelle *grosse erreur* un simple coup d'œil jeté sur son livre m'auroit préservé ; mais je puis lui garantir que si je ne connois pas son volume incomplet, taché, etc., du moins j'ai vu et étudié avec beaucoup de soin, à Haarlem, en 1850, le magnifique exemplaire de MM. Enschedé. Je l'ai même décrit dans mon *Archéologie typographique*, renfermant le récit des voyages que j'ai accomplis en Europe dans l'intérêt de mon *Histoire de l'imprimerie*. Voici ce que j'en dis, page 17 :

« 3° Mais le volume le plus curieux de la bibliothèque de MM. Enschedé est sans doute celui qui commence par le traité intitulé *De singularibus Ludovici de Roma*, et qui finit par celui intitulé *De mulieribus pravis*, etc., *Pii secundi, pontificis maximi....* Voici quelle est sa distribution : *Prefatio in Singularibus*, 2 pages 5 lignes ; suit le titre du *Prologue*, et 20 lignes de texte, en tout 26 lignes, nombre exact des pages entières. L'ouvrage de *Ludovicus de Roma* commence à la 5e page, et s'étend sur tout le premier cahier, composé de 8 feuilles ; sur le second, composé de 14, et sur la première page du troisième, composé comme le premier de 8 feuilles. C'est à la seconde page seulement de ce troisième cahier que commence l'ouvrage du pape Pie II, qui termine le volume. La hauteur des pages de ce dernier ouvrage est beaucoup plus considérable, quoique la justification en soit plus courte. Comme il est en vers, cette dernière paroît encore plus exiguë qu'elle ne l'est en effet, du moins dans les pages où on n'a pas fait suivre les vers.

« *Ludov. de Roma*, 26 lignes,	hauteur . . .	18c	5m
	largeur . . .	12	3
« *Pius secundus*, 34 lignes,	hauteur . . .	21	0
	largeur . . .	10	5

« Comme on voit, ces deux ouvrages sont imprimés en caractères différents (ceux du second sont plus petits que ceux

du premier); mais ils ont certainement été imprimés à la même époque et dans la même imprimerie, puisque l'un finit et l'autre commence sur un même feuillet. Le livre ne porte aucun indice typographique, ni folios, ni réclames, ni nom de lieu d'impression, ni nom d'imprimeur. Le dernier opuscule a aussi été imprimé séparément avec le même caractère, car on en a plusieurs exemplaires détachés. La bibliothèque de la Haye possède celui qui a appartenu à *Otley*. Voir sur toute cette question le tome Ier de mon livre, p. 108 et suivantes. »

Est-il possible d'être plus précis que cela, et m'accusera-t-on encore de n'avoir pas jeté un coup d'œil sur ce livre?

Et maintenant je me résume en deux mots : les assertions du rédacteur du catalogue du libraire Asher sont dénuées de tout fondement, et le livre en question est bien loin d'être un des premiers produits de l'imprimerie ; pour moi, il ne me paroît pas être antérieur à l'année 1480.

Paris, le 26 octobre 1858.

AUG. BERNARD.

ANALECTA-BIBLION

I.

LA CŌFESSION FRERE OLIVIER MAILLARD.

LA CONFESSIŌ GENERALE DE FRERE OLIVIER MAILLART.

Olivier Maillard, né en Bretagne, au XVe siècle, devint docteur en Sorbonne, puis professeur de théologie dans l'ordre des Frères mineurs, prédicateur de Louis XI et du duc de Bourgogne. Sa mort arriva près de Toulouse, le 13 juin 1502. Un seul fait fera juger de la hardiesse de sa parole. Ayant lancé quelques traits piquants contre le roi, ce prince le menaça de le faire jeter à l'eau, à quoi le bon frère répondit naïvement : *Le roi est le maître; mais dites-lui que je serai plutôt au paradis par eau, qu'il n'y arrivera avec ses chevaux de poste.*

Entre autres sermons par lui prononcés, on cite :

Passio D. N. J. C. alterum opus quadragesimale bipartitum.
Passio D. N. J. C. 1515, 1518.

De son côté, l'abbé de La Bouderie a imprimé :

Sermon de F. Olivier Maillard, prêché à Bruges en 1500, et autres pièces du même auteur. 1826.

La *Confessiō generale de frere Oliuier Maillart* a paru à Lyon, en 1526, in-8, goth. Peignot l'a réimprimée en 1828, avec une notice sur la vie de l'auteur.

Les deux opuscules d'Olivier Maillard, formant le titre de cet article, se trouvent à peu près perdus dans un volume petit in-4, renfermant en tout dix ouvrages divers, de la bibliothèque

de Chartres ; il est inscrit sous le nº 6,277-32 D. Ce livre a appartenu au monastère de Saint-Jean. (*Ex libris S. Joannis Carnotensis.*) Il fut aussi la propriété du *frère* Jean Gallot.

La *Cõfession* forme un cahier de 15 feuillets, dont 14 petit in-4 de texte, gothique. Chaque page est encadrée par un trait rouge. La *Cõfession* finit ainsi :

Qui ces cõmandemẽs scaura : et les gardera en sa vie.
La ioye de paradis aura : avec Dieu en sa compagnie.
Quicõques les trespassera : sis nen fait digne penitence,
Du feu denfer dãne sera : sans iamais auoir allegeance.

Cy fine la confession frere Oliuier Maillard.

Le premier feuillet sert de titre. Il contient le monogramme d'*Olivier*.

Quant à la *Confessiõ generale du frere Oliuier Maillart*, elle forme un cahier de même format que le précédent (20 cent. de haut, 14 de large), de 11 pages dont 10 de texte en *forts* caractères gothiques. Elle se termine ainsi :

Vray Dieu en qui ie croy,
Je me recommande a toy.
Faiz moy viure et mourir en la foy
Que saincte Eglise tient de toy,
Et me garde par ta bonte
De mourir en pechie mortel.
Amen.

Le premier feuillet contient le titre. Au-dessous se trouve une gravure sur bois représentant N.-S. crucifié, à sa droite les saintes femmes, à sa gauche des gardes.

Une remarque commune à ces deux opuscules, c'est qu'ils ne portent pas de date, ni l'indication de l'imprimeur ou du lieu où ils ont été imprimés. Quoique se ressemblant par le titre (à

l'exception de deux mots), ce sont deux ouvrages *différents* l'un de l'autre.

Nous les croyons assez rares pour être signalés à l'attention des bibliophiles.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

LE PUTANISME, OU LA CONFRÉRIE DES PUTAINS DE ROME, assemblées en conclave pour l'élection d'un nouveau Pape. Avec un dialogue de Pasquin et de Marforio sur le mesme sujet. Satyre comique de Baltasar Sultanini Bressan. Nouvelle édition, reveue, corrigée et augmentée d'un Entretien intitulé *Le nouveau Parloir des Nonains*. Traduit de l'italien. *A Cologne* (Holl.), 1669, petit in-12 de 6 feuillets prélim. et 255 pp. de texte.

Edition plus complète que celles de Cologne, sans date, et Cologne, 1670, qui ne contiennent pas *le nouveau Parloir des Nonains*. On peut s'étonner que cette satire, dirigée contre les religieuses et les moines, n'ait pas été reproduite avec *le Putanisme*, dans une édition postérieure à 1669, époque de la publication de la traduction françoise du *Parloir;* mais ce retranchement s'explique jusqu'à un certain point, si l'on considère que cet ouvrage ne censure ni les mêmes hommes ni les mêmes choses que *le Putanisme*. Quoi qu'il en soit, cette lacune est un fait positif, car le titre de 1670 ne mentionne pas *le Parloir*, et celui-ci manque à tous les exemplaires décrits ou signalés de cette édition, qui ne contient qu'une partie de la copie de 1669 et finit avec le *Dialogue de Pasquin et de Marforio*, terminé dans ces deux éditions à la page 144, y compris les deux sonnets d'après celle sans date. Du reste, voici le titre exact de la copie de 1670:

Le Putanisme... (comme à l'édition de 1669), satyre comique de Baltasar Sultanini Bressan, reveue et corrigée de nouveau.

Traduit de l'italien. *A Cologne* (Holl.), 1670, petit in-12 de VI feuillets prélim. et 144 pp. de texte.

L'édition suivante paroît être la première de cette traduction françoise :

Le Putanisme de Rome, ou le Conclave général des Putains de cette Cour, pour l'élection d'un nouveau Pontife. Traduction libre de l'italien. *A Cologne* (Holl., à la sphère), sans date, petit in-12 de 4 feuillets prélim. et 132 pp. de texte.

Il est à remarquer que cette édition, pas plus que les textes italiens, ne donne *l'Épistre dédicatoire à mesdames les Femmes d'honneur, et aux Nonains qui sont filles de bien*, laquelle se trouve dans les deux autres éditions de la traduction françoise. Le *Dialogue de Pasquin et de Marforio* y est également moins complet : on y chercheroit vainement ce que contient l'édition de 1669, à partir de la ligne 27 de la page 123, jusqu'à la fin de ce *Dialogue*, page 143. Il faut dire aussi qu'une lacune, provenant de faute typographique, a tronqué le texte de la page 81 de l'édition de 1669, de sorte que *Pasquin* ne répond pas à *Marforio*. Voici comme le passage doit être restitué pour qu'il soit compréhensible :

Ligne 23. *Marforio.* Si ce sont là toutes leurs raisons, elles ne parviendront jamais à ce but-là de pouvoir créer le Pape.

Pasquin. Ce n'est encore rien que cela, elles en ont une infinité d'autres....

Quant au *Putanisme*, c'est une traduction libre de l'italien qui, sauf quelques variantes insignifiantes, est reproduite dans toutes les éditions. Celle du *Parloir* est loin d'être fidèle et littérale.

Les textes originaux de ces écrits satiriques ont été publiés plusieurs fois. On peut citer :

Il Puttanismo romano : ó vero Conclave generale delle Puttane della Corte; per l'elettione del nuovo Pontifice. (*Holl.*), 1668, petit in-12 de 130 pp.

— Il Puttanismo.... (*Holl.*), 1668, petit in-12.

— Il Puttanismo.... *Senza anno* (*Holl.*), petit in-12 de 240 pp.

Il Puttanismo moderno, con il novissimo Parlatorio delle monache. *Londra* (Geneva), 1669, pet. in-12.

Il Puttanismo moderno, con il novissimo Parlatorio delle monache, operetta piacevole e curiosa. *Senza luogo* (au titre du second ouvrage), *nuovamente ristampata in questo anno* 1677, petit in-12.

Il Parlatorio delle Monache. *Nella stamparia de Pasquino* (*Holl.*), 1650, petit in-12 de 67 pp.

Édition avec l'écu de France sur le titre.

Bien moins complète que *Il novissimo Parlatorio* publié en 1669, et réimprimé en 1677 à la suite de *Il Puttanismc moderno*, elle ne contient que quatre *fenestres*, ou dialogues qui, au nombre de neuf dans *le nouveau Parloir des Nonains*, 1669, y sont numérotés 2, 3, 4 et 5. Le premier de ces quatre dialogues est traduit presque littéralement; le second ne reproduit pas deux sonnets italiens, ni les parties du dialogue qui s'y rattachent; le troisième (il s'agit toujours de la traduction françoise) abrége sensiblement la lettre que Jerosme remet à sœur Marce pour sœur Sainte. Enfin le quatrième, qui a été en grande partie remanié par le traducteur, ne donne pas l'aventure d'une courtisane qui, visitée par deux de ses amants, éconduit habilement l'un pour s'ébattre avec l'autre. Cette narration est remplacée par une lettre en vers qu'un moine, d'une conduite fort peu édifiante, écrit à un ami sur la manière dont il passoit son temps dans une localité où il étoit allé prêcher le carême. Ce qui suit après cette lecture n'est pas dans le texte italien. Il y est question de l'Arétin, et ce qu'on en dit a quelque analogie avec ce qu'on lit à ce sujet dans le second dialogue de l'édition italienne de 1650.

Du reste, d'autres différences aussi sensibles, des remanie:

ments aussi radicaux existent entre *le nouveau Parloir des Nonains* et le texte italien de 1677. Par exemple, dans la *finestra ottava* (p. 317 et suiv.), le confesseur extraordinaire explique à sœur Dorothée les *Dubbi lussuriosi* de l'Arétin, quand, dans la *cinquième fenestre* de la traduction, on présente cette particularité sous un point de vue différent.

Toutes ces éditions, comme celles de la traduction françoise, ont certainement été imprimées en Hollande; mais il est fort douteux qu'elles soient sorties des presses des Elsevier, bien qu'on en rattache quelques-unes à la collection des livres publiés par ces imprimeurs célèbres.

Avant de terminer, nous donnerons un exposé succinct du contenu de ces ouvrages peu connus.

L'auteur du *Put....* suppose, dans cette satire, que le Pape Alexandre VII est à l'article de la mort. Les courtisanes de Rome, délaissées depuis longtemps par suite des mœurs détestables des membres du sacré Collége et de leur chef, s'assemblent sous la présidence de la reine Christine de Suède pour élire un pape qui, goûtant davantage leurs charmes, les remette en faveur. Les raisons qu'on fait valoir pour les candidats proposés donnent une triste opinion de leur vie privée et sont loin d'être édifiantes. La discussion est entremêlée des plaintes et doléances de ces pauvres courtisanes, à propos des outrages qu'elles sont dans la nécessité de subir de la part de ceux qui les fréquentent. En définitive, tous ces colloques n'aboutissent à rien et l'on se sépare en apprenant, contre toute attente, que le Pape va mieux.

Le *Dialogue de Pasquin et de Marforio* a pour but de divulguer le mal causé par la cupidité et les dilapidations incessantes des neveux des Papes. Les mœurs soi-disant infâmes du clergé romain y sont vertement censurées à propos des courtisanes, qu'on prétend être moins dévergondées que les dames de Rome. On y raconte ce qui s'est passé au conclave féminin, et c'est une occasion pour flétrir de nouveau la conduite du Pape

et de certains prélats. Il y a, on doit le croire, bien des calomnies dans tout cela; mais on ne peut disconvenir que pour les débiter l'auteur fait parfois preuve d'esprit et d'imagination.

Le Parloir des Nonains est une satire violente contre les religieuses et les moines. Ce qu'en dit l'auteur démontre que la concorde, la paix du cœur et la chasteté ne faisoient pas alors ordinaire séjour aux couvents. Dans ces conversations, qui ont lieu au parloir, il se passe d'étranges choses qu'il faut taire ici. La *troisième fenestre* donne la mesure des libertés que, suivant l'auteur, certains visiteurs y prenoient avec les nonnes. Dans la *cinquième fenestre* il y est dit que, *deux ou trois fois la semaine, la mère abbesse étudie avec le père confesseur extraordinaire les œuvres d'Arétin,* et qu'*ils s'entretiennent le plus souvent sur la Put.... errante et sur la Philippotte avec la Nanne.*

Si, comme on le suppose, le *Put....* et le *Dialogue de Pasquin et de Marforio* sont l'œuvre de Gregorio Leti, il ne faut pas s'étonner d'y trouver tant de fiel, tant d'invectives, puisqu'en haine de la cour de Rome Leti abjura le catholicisme pour se faire protestant.

GUST. AVENTIN.

ANALECTA - BIBLION

II

PUBLICATIONS NOUVELLES.

RECHERCHES HISTORIQUES ET CRITIQUES sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ, par Mgr J.-B. Malou, Évêque de Bruges. *Paris et Tournay, Casterman*, 1858, in-8°.

Une des plus célèbres querelles littéraires dont l'histoire fasse mention est celle qui éclata entre les religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et les chanoines réguliers, sur le nom du véritable auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Plusieurs grands écrivains, dont l'opinion mérite crédit, ont dit de ce livre qu'il étoit le plus beau qui fût sorti d'un cœur chrétien, et Luther ne plaçoit au-dessus que les *Confessions* de saint Augustin, sans doute à cause de la passion tout humaine qu'on y sent palpiter à chaque page.

Dès l'année 1617, on vit paroître un ouvrage de Héribert Rosweide attribuant l'*Imitation* à Thomas à Kempis; ce fut là le signal du combat. Le P. Constantin Cayetan essaya de détruire les arguments du premier dans un « Traité apologétique pour Jean Gersen, auteur de l'*Imitation de J.-C.* »

Walgrane et Thomas Care, religieux anglois; Simon, le P. de Boissy, dom Tarisse, le P. Fronteau, le P. Quatremaire, le P. Mabillon, Gabriel Naudé, et plusieurs autres, se lan-

cèrent à corps perdu dans le débat, et quelques-uns d'entre eux l'envenimèrent au point d'y introduire l'injure et les invectives les plus sanglantes.

En 1652, le Parlement intervint dans la querelle, par une ordonnance qui tranchoit la question en faveur des Chanoines réguliers et de Thomas à Kempis, et défendoit aux Bénédictins de mettre le nom de Jean Gersen sur le titre des éditions qu'ils pourroient donner subsidiairement.

La question ne fut pas tranchée par cette ordonnance, qu'on disoit d'ailleurs surprise au Parlement par les Génovéfains; elle fut examinée à nouveau. Des chartistes éminents versés dans la connoissance des manuscrits, MM. Ducange, Baluze, Cotelier, de Launoi, Lecointe, etc., à qui nous devons la création d'une science nouvelle, la diplomatique, étudièrent les manuscrits des Bénédictins et en attestèrent l'authenticité. L'ordonnance de 1652 fut alors rapportée, et les Bénédictins demeurèrent en possession de publier l'*Imitation* sous le nom de Jean Gersen.

Dom Vincent Thuillier a donné, en tête des Œuvres posthumes des Pères Mabillon et Ruinart, une curieuse relation de cette singulière contestation.

Malgré le nombre et le poids des ouvrages que les prétentions des Bénédictins produisirent en faveur de Gersen, malgré l'introduction dans le débat d'un nouveau concurrent, Jean Gerson, la victoire semble être restée définitivement à Thomas à Kempis : victoire singulière qui, après avoir mis à néant des droits consacrés, ou du moins réputés tels par des preuves écrites, laisse la propriété de l'œuvre immortelle à un écrivain dont le vrai nom est demeuré enfoui dans les ténèbres de l'oubli, puisque *à Kempis* n'est que la désignation du lieu de naissance (Kempen, diocèse de Cologne) de l'auteur supposé de l'*Imitation de J.-C.*

Après deux cent quarante ans de recherches et de controverses, après que la découverte de nouveaux manuscrits a donné lieu à des critiques peu sérieux ou taquins d'imputer

ce chef-d'œuvre à de simples copistes, tels que Conrad Obersberg, George de Gottingen ou même Louis Dumont de Paris, Mgr J.-B. Malou a repris l'affaire en mains, et, remontant à l'origine du débat, il a rassemblé et classé méthodiquement les arguments et les preuves, afin de les examiner contradictoirement et simultanément.

Après un travail long et consciencieux, dans le but d'établir, sans parti pris, les droits de chacun, l'auteur de ce nouveau travail a réuni les preuves contraires, et, de la comparaison minutieuse des unes et des autres de ces pièces, il a procédé par voie d'élimination au choix du véritable auteur. Thomas à Kempis seroit de nouveau demeuré vainqueur à la suite de ces épreuves très-sérieuses, sinon tout à fait concluantes.

Le travail de Mgr J.-B. Malou est une de ces entreprises que peuvent seuls faire tenter l'amour des lettres et le culte de la vérité, et il sera lu par tous ceux qui prennent goût à ces recherches historiques et littéraires, si fécondes en faits nouveaux, qui forment l'objet de prédilection des études modernes.

Satyres chrestiennes de la cuisine papale, imprimé par Conrad Badius, 1560. Réimpression à petit nombre faite en fac-simile, par M. Gustave Revilliod, de Genève.

Les *Satyres chrestiennes de la cuisine papale* ont été attribuées au célèbre et éloquent Pierre Viret, une des colonnes du calvinisme. Comme on n'a point de preuves bien positives de cette paternité, c'est probablement de la formule même du titre qu'on a déduit cette supposition, par analogie avec la *Physique papale* et la *Nécromancie papale*, dont il est l'auteur avéré.

Ch. Nodier, sans entrer dans les explications qu'une pareille assertion sembloit nécessiter, s'est contenté de dire

que l'ouvrage imprimé par Conrad Badius pourroit bien être de Badius lui-même.

Quoi qu'il en soit, la *Satyre chrestienne* étoit devenue de toute rareté et on la voit toujours atteindre dans les ventes un prix assez élevé. Elle s'est vendue 83 fr., en 1811, à la vente d'Ourches, et 56 fr., en 1845, à la vente de Ch. Nodier.

Sa grande rareté provient de ce qu'elle a souvent servi d'aliment aux *auto-da-fe* ordonnés par les évêques ou spontanément exécutés par des prêtres ou des religieux jaloux d'effacer jusqu'au souvenir de cette *œuvre d'iniquité*. En effet, la *Satyre chrestienne* est une des productions les plus scandaleuses de la poésie françoise.

Le duc de La Vallière, qui l'a classée dans le théâtre françois à cause du « colloque duquel sont interlocuteurs : Monsieur nostre maistre Friquandouille, frère Thibaud et Messire Nicaise, » dit de cette pièce qu'elle est « si scandaleuse qu'il n'ose en donner l'extrait ». M. Viollet-Leduc, un peu moins scrupuleux, en donne une courte citation qu'il termine par cette observation : « Je porte le défi à l'incrédule le plus déhonté de lire ces huit abominables satires sans sentir son cœur se soulever. Et quel style ! » Ces derniers mots suffiroient pour démontrer que Pierre Viret ne sauroit être l'auteur des *Satyres chrestiennes*; en effet, Viret étoit un des écrivains les plus corrects, les plus incisifs, les plus élégants de ce siècle où le style cherchoit ses inspirations et ses règles dans la plus pure fleur des lettres grecques et latines. D'ailleurs, à la date à laquelle les *Satyres chrestiennes* virent le jour à Genève, Pierre Viret étoit ministre à Pau, au service de la reine Jeanne, et il est peu probable qu'éloigné comme il l'étoit des luttes dont Genève se faisoit le théâtre, il y eût pris une part aussi active et agressive que celle qui semble appartenir à l'auteur de ces vers.

En réimprimant l'édition de 1560, M. Gustave Revilliod ne paroît pas avoir eu d'autre but que de reproduire, avec l'exactitude du *fac-simile*, une production typographique dont l'imprimerie genevoise s'honore.

Si M. Revilliod n'avoit pas d'autre motif de réimprimer cette pièce, que celui de remettre dans la circulation quelques exemplaires d'un livre rare, exemplaires dignes de remplacer ceux que le temps et les haines religieuses ont détruits, il a parfaitement atteint le but; mais il ne nous semble pas que cela suffise aujourd'hui, et nous aurions voulu que ce jeune enthousiaste des vieilles imprimeries pensât un peu à la question historique et littéraire, qu'il importoit de tirer au clair, surtout en ce qui concerne le véritable auteur des *Satyres chrestiennes de la cuisine papale*. L'époque stérile du système de l'art pour l'art est passée.

FROISSARD, étude littéraire sur le XVI[e] siècle, par M. Kervyn de Lettenhove. *Paris*, 1857, 2 vol. in-12.

« Froissard est un ami franc, sincère, naïf, qui *s'accointe* avec vous aussi *courtoisement*, aussi *amiablement* qu'avec les hommes de son temps. Vous l'avez appelé pour vous instruire, il vous charme, vous réjouit et vous amuse. »

Froissard a un autre et grand mérite : il a créé une école historique; il a introduit dans la chronique, jusqu'alors froide et compassée, l'élément personnel, l'impression de l'auteur en présence des faits, le pittoresque dans le récit, tout enfin ce qui donne à l'histoire le mouvement, la couleur et la teinte philosophique qui lui conviennent.

M. Kervyn, mis en possession d'un tel sujet, n'a eu garde de l'effleurer sans y puiser à pleines mains les trésors qu'il cache au vulgaire. Il s'y est jeté à corps perdu, et, suivant Froissard, du berceau à la tombe il l'a *pourtraict* au naturel, dans toutes les circonstances de la vie, non sans essayer de signaler, chercheur intelligent, l'influence du père de l'histoire moderne sur le siècle littéraire qui alloit s'ouvrir, et ses relations avec les écrivains de son temps : Guillaume de Machault, Pétrarque, Chaucer, Gerson, Christine de Pisan, etc.

Cette étude, couronnée d'abord par l'Académie françoise, a été refondue telle que l'auteur nous la présente aujourd'hui, et augmentée de notes et d'observations d'un vif intérêt.

Les patientes recherches de M. Lettenhove lui ont procuré la découverte de deux grands poëmes de Froissard, dont rien ne faisoit supposer l'existence, quoiqu'on eût de lui de charmantes et faciles poésies. *La Court de May* et le *Trésor amoureux*, enfouis dans les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, ont permis à M. Kervyn de Lettenhove de compléter, par un intéressant épisode, l'étude littéraire qu'il avoit accomplie avec un véritable talent d'historien et d'écrivain.

Il y a dans ces deux volumes bien remplis, et que le lecteur trouve cependant trop courts, beaucoup à apprendre et plus encore à prendre. A. DE L.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIQUES.

Tout le monde a entendu parler de la Bible de Maï. Ce savant cardinal, auquel on doit l'exhumation de *la République* de Cicéron, que l'on croyoit perdue, livre qui a été reconnu pour un des plus beaux de ce grand homme, avoit aussi trouvé le manuscrit d'une Bible apporté d'Orient au VIe siècle.

Il résolut de la livrer à l'impression; mais, quand elle fut imprimée, par ordre de Léon XII, elle fut mise au pilon : on allégua pour motif des fautes d'impression, bien que le docte Maï eût revu les épreuves.

Voici la cause de cela. Les Septante, dans la traduction qu'ils avoient faite des livres juifs envoyés par le roi de Jérusalem à Ptolémée Philadelphe, qui en vouloit enrichir la bibliothèque d'Alexandrie, avoit commis certaines erreurs. Ces erreurs se reproduisirent dans la version latine de la Vulgate, et certaines cérémonies, certains rites de l'Église sont basés sur ces erreurs.

Le manuscrit de Maï n'avoit pas ces erreurs : aussi la congrégation des livres s'empressa-t-elle de déférer la chose au pape Léon XII, qui ordonna la destruction de l'édition. Dans l'édition faite dernièrement, sous prétexte que des fragments manquoient au manuscrit, on a changé les premiers chapitres de la Genèse et quelques autres passages peu conformes à l'orthodoxie de l'Église.

Mais, soit qu'un exemplaire ait été sauvé de la destruction sous Léon XII, soit qu'un érudit soit allé à la bibliothèque Vaticane copier le manuscrit du VIe siècle, on a commencé à publier à Genève une édition tout à fait conforme à l'écrit original, avec une traduction du professeur Albert Rilliet.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1858.

600. ABADIE. Roses et Dahlias, poésies par Aug. Abadie. *Toulouse*, 1853; in-12, pap. vél., demi-rel. mar. 12—»

Édition tirée à vingt exemplaires, dont celui-ci a été relié par l'auteur. Voyez page 1108 du *Bulletin du Bibliophile*.

601. Admirables (Les) secrets d'Albert le Grand. *Cologne, chez le dispensateur des secrets*, 1707; pet. in-12, fig., v. jaspé.......................... 12—»

Édition ornée de jolies figures, et imprimée à l'imitation des Elzevirs.

602. Aenigmatum libri III, recens conscripti, recogniti, autore Ioan. Lorichio. *Francofurti* (1545); pet. in-8, mar. rouge.......................... 12—»

Volume rare; on trouve à la fin une prognostication de 134 vers pour l'année 1546.

603. ALBIZI (*Barth.*). Liber conformitatum. Francisce sequens dogmata superni creatoris, tibi impressa sunt stigmata Christi Salvatoris. *Mediolani, per Gotardum Ponticum*, 1510; in-fol., fig. en b. mar. rouge, large dent. (*Anc. rel.*)........................ 65—»

Édition originale, rare. Livre connu par les questions singulières qu'il contient.

604. Alcoran de Mahomet, trad. d'arabe en françois, par le sieur Du Ryez. *A La Haye, Ad. Moetjens* (*Holl., à la Sphère*), 1685; pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. d. 24—»

Joli exemplaire avec le frontispice gravé à la manière de Romain de Hooghe.

605. ALEMAN. Primera (et segunda) parte de la vida del Picaro Guzman de Alfarache, compuesta por Matheo Aleman. *En Brucellas*, 1604; pet. in-8, vél.... 28—»

L'une des premières éditions du célèbre roman espagnol dont Lesage a donné une imitation françoise.

Ce volume contient l'édition originale de la seconde partie, composée par Matheo Luxan de Sayavedra, plus rare que la seconde partie publiée à Madrid, en 1600, par Matheo Aleman, lui-même, auteur de la première.

E. C., Bibl.

606. ALLATIUS. Leonis Allatii Symmicta, sive opuscula Græca et Latina vetustiorum ac recentiorum libri II, edente Nihusio. *Coloniæ Agrippinæ*, 1653 ; in-12, veau fauve, fil. (*Bradel-Derome.*)................. 10—»

Bel exemplaire avec la signature d'Anquetil Duperron.

607. L'AMOROSA FIAMMETTA. Laberinto d'amore. Dialogo d'amore, di Giov. Boccaccio. *Venetia, Bonfadino*, 1592. — Prigione d'Amore, commedia del Sforza Oddi. *Venetia, Rampazetto*, 1592, fig. sur bois. — L'Erofilomachia, overo il Duello d'amore et d'amicitia, comedia del Sforza Oddi. *Venetia, Imberti*, 1594 ; 5 ouvrages en 1 vol. pet. in-12, vél...................... 9—»

608. Amours du bon vieux temps (les), par La Curne de Saint-Palaye. *Paris*, 1756. — Les Méprises ou Lucrèce et Bradamante, conte par Cazalet. *Paris*, 1777. — Les Juvenales. *Genève*, 1779. — Graves observations sur les bonnes mœurs faites par le frère Paul, hermite de Paris (par Gudin). *A l'Hermitage*, 1779; en vers, en 1 vol. in-12, v. fauve............ 12—»

609. Anecdotes ecclésiastiques, tirées de l'histoire de Naples de Giannone (par Jacques Vernet). *Amsterdam*, 1738; in-12, v. fauve. (*Anc. rel.*)........... 6—»

610. Arnault (*Ant.*). Traduction du livre de S. Augustin, de la Correction de la grâce. *Paris*, 1685; pet. in-12, mar. n., tr. dor. (*Anc. rel.*).......... 12—»

611. Artus Désiré. Les Terribles et merveilleux assaulx donnez contre la saincte cité de Dieu; ensemble les causes et raisons pourquoy les hérétiques ont laissé la sainte cité de Dieu, et se sont armez contre elle. *Paris, P. Gaultier*, 1562; in-8, v. rac............. 24—»

Volume fort rare, mais court de marges.

612. Athenæi Deipnosophistarum sive Coenæ sapientium libri XV. *Lugd.*, *Honoratus*, 1556; in-8, vél. blanc. 18—»

Bel exemplaire d'une parfaite conservation.

613. Ausonii Burdigalensis Opera Jacobus Tollius ex vett. codd. restituit. *Amstelredami*, 1619; pet. in-12, mar. r. fil. à comp............................ 20—»

Joli exemplaire en reliure ancienne.

614. Bagatelles morales, par l'abbé Coyer. *Londres*, 1754. — Dissertation sur la différence de deux anciennes religions, la grecque et la romaine (par l'abbé Coyer). *Londres*, 1755. — Dissertations sur le vieux mot de patrie et sur la nature du peuple (par l'abbé Coyer), 1755. En 1 vol. in-12, v. br............... 6—»

615. Balzac. Socrate chrestien, par le sieur de Balzac; et autres œuvres du mesme autheur. *Imprimé à Rouen, et se vend à Paris, chez Augustin Courbé*, 1661; pet. in-12, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Anc. rel.*)... 28—»

Bel exemplaire d'un petit volume incontestablement mieux imprimé que beaucoup d'elzevirs.

616. BANDEL. Continuation des histoires tragiques, extraites de l'italien de Bandel, mises en langue françoise, par François de Belleforest, Commingeois. *Paris, Benoist Prevost*, 1559; in-8, mar. rouge, tr. dor. janséniste.................................... 48—»

Très-bel exemplaire d'un livre rare, et très-curieux à lire.

617. BASSOMPIERRE. Mémoires du mareschal de Bassompierre, contenant l'histoire de sa vie et de ce qui s'est fait de plus remarquable à la cour de France pendant quelques années (publiés par Claude de Malleville). *Cologne* (*Elzevir*), 1665; 2 tom. en 3 vol. in-12, cuir de Russie, fil. tr. dor. (*Bel exemplaire.*)...... 35—»

618. BEAUVAIS. La Manière de discerner les médailles antiques de celles qui sont contrefaites, par Beauvais d'Orléans. *Paris*, 1739; in-4, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)............................. 18—»

Exemplaire avec un *ex dono autoris* sur le titre.

619. BEMBO. Le Prose del Bembo. *Vinegia, per Cominda Trino*, 1554; in-8, cart....................... 12—»

620. BERGIER. Histoire des grands chemins de l'empire romain, par Bergier. *Bruxelles*, 1728; 2 vol. in-4, portr. et fig., v. fauve......................... 65—»

Très-bel exemplaire en grand papier.

621. Biblia sacra vulgatæ editionis. *Parisiis, excudebat Ant. Vitré*, 1666; 2 vol. in-4, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Anc. rel.*)........ .... 40—»

Édition estimée et bien imprimée. Exemplaire qui contient à la fin les *Tabulæ sacræ geographicæ* d'Aug. Lubin.

622. Bibliothèque du Théâtre-Français depuis son origine, contenant un extrait de tous les ouvrages compo-

sés pour ce théâtre, depuis les mystères jusqu'aux pièces de Pierre Corneille; une liste chronologique de celles composées depuis cette dernière époque jusqu'à présent, avec deux tables alphabétiques, l'une des auteurs et l'autre des pièces. *Dresde*, 1778; 3 vol. in-8, fig., demi-rel. mar., NON ROGNÉ............. 36 — »

Frontispice de Cochin. Très-bel exemplaire en papier de Hollande et de la bibliothèque de M. de Soleinne.

623. BLEDA. Libro de la cofradia de la Minerva, en el qual se escriven mas de dozientos y cinquenta milagros des santissimo sacramento del altar, compuesto por el P. F. Jayme Bleda, van juntamete unos tratados del aparejo que se requiere para la sagrada comunion, y para oyr missa. *In Valencia*, 1600; pet. in-8, mar. citr. dent. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........... 36—»

Charmant exemplaire, relié par Anguerrant, d'un livre TRÈS-RARE.

624. BOCCACE. Il Decamerone de messer Giovanni Boccaccio, con nuoue et varie figure nuouamente stampato et ricorretto per messer Ant. Brucioli. *In Venetia, Giolito di Ferrarii*, 1542; in-4, cuir de Russie, fil. tr. dor.................................... 60—»

Joli titre gravé sur bois; édition rare et estimée; elle est ornée de remarquables figures gravées sur bois.

625. BOCERI. Commentarius de adulterio et adulteris. *Tubingæ, Philib. Brunnius*, 1625; in-8, vel...... 8—»

626. BOETHII. De consolatione philosophiæ libri V. *Amst., apud Joann. Blaeu*, 1668; in-16, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........................ 28—»

Charmante reliure de Boyet.

627. BOILEAU. Œuvres diverses du S^r^ D*** (Boileau Despréaux), avec le Traité du sublime ou du merveil-

leux dans le discours, traduit du grec de Longin. *Paris*, 1674; in-4, mar. rouge, jans. tr. dor. (*Duru.*) —»

Frontispice gravé, belles figures de Chauveau; édition recherchée, la première sous le titre d'Œuvres.

628. **Boileau.** Œuvres de Nicolas Boileau Despréaux, avec des éclaircissements historiques donnés par lui-même. *La Haye*, 1722; 4 vol. in-12, v. f., fil., tr. dor. (*Kœlher.*) .... 36—»

Figures et vignettes de Bern. Picart.

629. Bonheur (Le) de la mort chrétienne (par le Père Quesnel), revu par l'auteur. *Paris*, 1693; in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)................ 12—»

Ouvrage publié sous les auspices de Mme la maréchale duchesse de Grammont.

630. **Bordelon.** Diversitez curieuses pour servir de récréation à l'esprit (par l'abbé Bordelon). *Suivant la copie imprimée à Paris*, *Amsterdam*, 1696; 5 vol. in-12, vél.............................. 35—»

Une des meilleures compilations de Bordelon.

631. **Bossuet.** Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse. *Paris*, 1671; in-12, v. br............................ 12—»

Exemplaire très-bien conservé de l'édition originale.

632. **Bossuet.** Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, prononcée à Saint-Denis, le 1er septembre 1683. *Paris*, 1683, in-4, vignette de Séb. Leclerc, mar. noir. (*Anc. rel.*)............................. 40—»

Bel exemplaire en GRAND PAPIER de l'édition originale.

633. **Bossuet.** Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte. *Paris*, 1709; in-4, portr., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).................... 80—»

ÉDITION ORIGINALE dans une très-belle reliure ancienne du temps, et avec un portrait de Bossuet, gravé par Edelinck.

634. BOULANGER. L'Antiquité dévoilée par ses usages, ou Examen critique des principales opinions, cérémonies et institutions religieuses et politiques des différents peuples de la terre. *Amst.*, 1766, 3 vol. in-12, mar. vert, fil. tr. dor. . . . . 36—»

Très-bel exemplaire aux armes de la duchesse de Grammont.

635. BOURDALOUE. Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé, prononcée à Paris, le 26e jour d'avril 1687. *Paris*, 1687, in-4, vignette, mar. noir, fil. (*Aux armes de Colbert.*) . . . . 40—»

Bel exemplaire en GRAND PAPIER, de l'édition originale.

636. BOURSAULT. Lettres nouvelles accompagnées de fables, de remarques, de bons mots, et d'autres particularitez aussi agréables qu'utiles, avec sept lettres amoureuses d'une dame à un cavalier. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1698; pet. in-12, cuir de Russie, fil. NON ROGNÉ. (*Thouvenin.*) . . . . 24—»

Joli exemplaire, avec neuf portraits ajoutés.

637. BOYER. La Feste de Vénus, comédie. *Paris*, *Quinet*, 1670; 1 vol. pet. in-12, mar. bleu, fil. dos orné, tr. dor. (*Duru.*) . . . . 34—»

Comédie rare. Charmante reliure.

638. BURIGNY. Histoire des révolutions de Constantinople, depuis la fondation de cette ville jusqu'à l'an 1453, que les Turcs s'en rendirent maîtres. *Paris*, 1749; 3 vol. in-12, v. éc. fil. tr. dor. (*Bel exemplaire.*) . . . . 15—»

639. Le Cabinet satyrique, ou Recueil de vers piquans et gaillards. *Au Mont Parnasse, l'année satyrique*; 2 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bozerian.*) . . . . . 75—»

Exemplaire bien conservé d'une édition imprimée en Hollande avec des caractères elzéviriens.

640. Cantique des Cantiques, traduit en françois, avec une explication tirée des saints Pères et des auteurs ecclésiastiques (par Lemaistre de Sacy). *Paris*, 1709; in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*)......... 9—»

641. Castiglione. Il Cortegiano del conte Baldesar Castiglione, reuisto per Lodovico Dolce. *Lyone*, *Gugl. Rouillio*, 1562; in-16, mar. rouge, fil. tr. dor...... 28—»

Exemplaire d'une jolie édition, relié par Boyet.

642. Catalogue des livres du cabinet de feu M. le duc de La Vallière, par Guil. Debure. *Paris*, 1783; 3 tom. en 7 vol. gr. in-8, pap. de Holl., v. fauve, fil., tr. dor. (*Derome.*) .... 120 —»

Cet exemplaire est un des douze qui ont été tirés sur grand papier d'Anonay. Les prix y sont doubles, imprimés en une liste, et mis en encre rouge à chaque article. Le portrait du duc de La Vallière y est en double épreuve avec différences. On y trouve, de plus, une note du Père Pingré, et une lettre de lui au duc de La Vallière, une lettre de l'abbé Saint-Léger, un récépissé de Debure, le tout relatif aux livres que le duc avoit empruntés à la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

643. Cerfvol. Législation du divorce, précédée du Cri d'un honnête homme, qui se croit fondé en droit naturel et divin à répudier sa femme (par Philibert, préteur à Landau). *Londres*, 1769; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome.*) .... 12—»

644. Cériziers. Les Consolations de la philosophie et de la théologie, par le P. de Cériziers. *Paris*, 1640; pet. in-12, fr. gr., mar. noir parsemé de larmes... 18-»

Dans le même volume on a relié : *La Consolation de la philosophie trad. du latin de Boece*, par le P. Ceriziers. Chaque ouvrage est enrichi d'un frontispice délicieusement gravé. Curieuse reliure ancienne.

645. Charlevoix. Histoire de l'Ile espagnole ou de Saint-Domingue, écrite sur des mémoires manuscrits du P. J.-B. Le Pers, par le P. P.-F.-X. de Charlevoix. *Paris*, 1730; 2 vol. in-4, veau fauve. (*Très-bel exempl.*). 40—»

646. Charlotte Corday, tragédie. *A Caen*, 1797 ; pet. in-12, charmante reliure en maroq. rouge, tr. dor. (*Duru.*) .... 20—»

Relié sur brochure.

647. CHARP. Histoire naturelle de l'âme, traduite de l'anglois de Charp, par feu M. H....(Hunault). *Oxford, aux dépens de l'auteur*, 1747; in-12, mar. rouge, tr. d. (*Anc. rel.*) .... 24—»

Ouvrage composé par La Mettrie, malgré ce qu'indique le titre; il est dédié à M. de Maupertuis. On lit sur le titre : *Nouvelle édition revue, fort exactement corrigée de quantité de fautes qui s'étoient glissées dans la première, et augmentée de la lettre critique de M. de La Mettrie à madame la marquise du Chatelet.*

648. CHASTELLAIN. La Pénitence couronnée, ou les sept psaumes de la pénitence; traduit en françois par le P. George Chastellain, religieux de la communauté de Bourges. *Paris*, 1677; in-12, mar. rouge, fil. à comp. tr. dor. (*Dusseuil.*) .... 18—»

Bon livre de bibliothèque dans sa condition ancienne; il est dédié à l'archevêque de Paris, alors François de Harlay, dont le portrait, joliment gravé, se trouve au commencement.

649. CHEVILLIER. L'Origine de l'imprimerie de Paris, par André Chevillier. *Paris*, 1694; in-4, v. f...... 30—»

Aux armes de Huet, évêque d'Avranches, et avec quelques notes de sa main.

650. Choix d'histoires tirées de Bandel, de Belleforest, de Boistuau, dit Launay, et quelques autres auteurs, par Feutry. *Londres*, 1753; 2 vol. in-12, mar. citron, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)..................... 18—»

651. CICERONIS De amicitia dialogus, ad T. P. Atticum. *Lutetiæ, Barbou*, 1771; in-16, mar. rouge, fil. tr. dor. portr. (*Anc. rel.*)..................... 10—»

Portrait de Ficquet, d'après Rubens.

652. Cicéron. Les Œuures de M. T. Cicero, pere d'eloquence latine. *Paris, Et. Groulleau*, 1558; in-16, lettres rondes, v. br. fil.......................... 15—»

Le nom de *Groulleau* est une recommandation suffisante pour un bibliophile.

653. Ciceronianum lexicon Graeco-Latinum ab Henrico Stephano. *Ex officina Henrici Stephani, Parisiensis typographi*, 1557. — In Ciceronis quam plurimos locos castigationes Henrici Stephani. *Ibid.*, 1557; 2 part. en 1 vol. in-8, mar. vert, tr. dor............... 36—»

Volume rare. Exemplaire d'une conservation parfaite et en *grand papier*. Portrait de Cicéron en médaillon, ajouté.

654. Cleander et Eudoxus, seu de Provincialibus quas vocant litteris dialogi e Gallico exemplari. *Puteolis*, 1695; pet. in-8, mar. m. fil. à comp. tr. dor... 12—»

Exemplaire en jolie reliure ancienne en maroquin marbré.

655. Clotilde de Surville. Poésies, publiées par Ch. Vanderbourg. *Paris, P. Didot*, 1804; 2 vol. in-12, mar. bleu, fil. fig. (*Bozerian*.).................. 140—»

Exemplaire imprimé sur peau vélin, provenant de la bibliothèque de Renouard, avec le dessin original de la gravure du frontispice, laquelle s'y trouve plusieurs fois avec différences.

656. Coeffeteau. Tableau de l'innocence et des grâces de la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu, reine des hommes et des anges, par R. P. Coeffeteau, nommé par Sa Majesté à l'évesché de Marseille. *Paris*, 1617; in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Niedrée*.)........... 28—»

On trouverait difficilement un aussi bel exemplaire de ce volume.

657. La Comédie des Comédies, trad. de l'italien en langage de l'orateur françois, par L. S. D. P. (le sieur Du Peschier). *Paris, aux despens de l'autheur*, 1629; in-8, v. f. fil. (*Derome*.)................... 18—»

Exemplaire de Renouard et d'Aimé Martin, qui a écrit sur la garde une note bibliographique sur l'auteur.

658. Comes rusticus ex optimis Latinæ linguæ scriptoribus excerptus. *Parisiis*, 1708; in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........................ 15—»

Deux vignettes dessinées par Delaborde et gravées par N. Tardieu.

659. Conférences académiques recueillies et mises en lumière par le sieur de Heere, doyen de Saint-Aignan d'Orléans. *Paris*, *Den. Langlois*, 1618, front. gravé de Léonard Gaultier. — Les Problemes de Ierome Garimbert, trad. de tuscan en franç. par Iean Louueau d'Orléans. *Lyon, Guill. Rouille*, 1559, front. gravé sur bois. Les deux ouvrages en 1 vol. in-8, v. éc. 28—»

Le sieur Fornier, docteur en droit de l'université d'Orléans, et Claude Petau, chanoine de Sainte-Croix, ont fourni la moitié des mémoires qui composent le recueil du sieur de Heere.

660. CORBINELLI. Recueil de tous les beaux endroits des ouvrages des plus célèbres auteurs de ce temps. *Paris*, 1696; 5 t. en 3 vol. pet. in-12, v. gr......... 20—»

Cette compilation curieuse est estimée et rare. Les cinq tomes ont été imprimés à Amsterdam avec des types elzéviriens du meilleur goût.

661. Cosmographia catholica, et astronomia secundum hypotheses Ptolemæi in concinnum, brevem et perspicuum ordinem digesta ab Antonio Deusingio, quibus additæ ejusdem orationes duæ. *Amsterodami*, 1642; pet. in-8, v. f. (*Aux armes de de Thou.*)...... 58—»

Dans le même volume : *Arithmeticæ in numeris et speciebus institutio; quæ tum logisticæ, tum analyticæ atque adeo totius mathematicæ, quasi clavis est* (autore Guilielmo Oughtred). *Londini*, 1631.

662. Coup-d'œil sur la littérature, ou Collection des différens ouvrages, tant en prose qu'en vers, par Dorat. *Amst.* et *Paris*, 1780; 2 vol. in-8, v. m...... 8—»

On trouve dans ce recueil, dont il y a une contrefaçon à Genève, un conte *Point de lendemain*, que Denon s'est approprié en le faisant réimprimer, avec quelques changements, à 12 exemplaires (Paris, P. Didot, 1810, in-16), et que Balzac a réimprimé presque textuellement, à son tour, dans la *Physiologie du Mariage*.

663. Cours des principaux fleuves et rivières de l'Europe, composé et imprimé par Louis XV en 1718. *Paris*, 1718; in-4, réglé, mar. rouge, fil. tr. dor.... 36—»

Ce volume, tiré à peu d'exemplaires, a été imprimé à Paris dans l'imprimerie du cabinet de S. M.; on y a joint un portrait de Louis XV enfant, gravé par Audran. Superbe épreuve avant toute lettre et fort rare.

664. Cyrano de Bergerac. Œuvres diverses. *Amst.*, 1699: 2 vol. in-12, portr., fig., v. gr. (*Bon exempl.*). 10—»

665. Dassoucy. Les Aventures de M. Dassoucy. *Paris*, 1677; 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, demi-rel.. 9 - »

Il y a sur la garde de cet exemplaire une curieuse note bibliographique sur Dassoucy, à propos de son affaire de Montpellier, où le *bruit avoit couru qu'il s'étoit attiré de très-méchantes affaires auprès des dames*.

666. Déclinaisons (Les) des noms et verbes, que doibuent scauoir entierement par cueur les enfans, ausquels on veult bailler entrée à la langue latine, etc. *Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne, imprimeur du roy*, 1549; pet. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Niedrée.*)......... 28—»

Très-bel exemplaire d'un livre rare.

667. Description de la fête des vignerons, célébrée à Vevey, les 8 et 9 août 1833, précédée d'une notice sur l'origine et l'institution de cette société, qui porte maintenant le nom d'Abbaye des Vignerons, et de la manière dont procèdent les conseillers lors des récompenses à donner et des médailles à décerner. *Vevey*, 1833, in-8, v. f. fil. non rogné. (*Bauzonnet.*).. 38—»

Volume rare. On y trouve des chansons en patois; trente planches coloriées. Exemplaire de M. de Soleinne.

668. Des Periers. Contes et nouvelles et joyeux devis de Bonaventure Des Periers. *Cologne*, 1711, 2 tom. en 1 vol. in-12, vél., fig....................... 12—»

669. DIONYSII LONGINI quæ supersunt, recensuit, notasque suas atque animadversiones adjecit Joannes Toupius. Accedunt emendationes Davidis Ruhnkenii. *Oxonii*, 1806, in-8, mar. bleu, fil. dent. tr. d..... 30—»

Superbe exemplaire de Renouard et en GRAND PAPIER.

670. Les Disgrâces des amans. *Paris*, 1690; in-12, v. jaspé.................................. 20—»

Ce livre, curieuse peinture des mœurs galantes du XVII[e] siècle, est l'œuvre de Chevalier de Mailly, filleul de Louis XIV. Remarquable frontispice gravé, et très-bonne condition d'exemplaire.

671. Lettres portugaises, avec les imitations en vers, et précédées d'une notice bibliogr. par Mercier de Saint-Léger et Barbier. *Paris*, 1806; in-12, mar. bleu, fil. dent. tr. dor. (*Bozérian*.)................... 15—»

Jolie édition. Exemplaire en grand papier vélin.

672. Enluminures (Les) du fameux almanach des PP. jésuites, intitulé la Déroute des jansénistes, ou le Triomphe de Molina, jésuite, sur saint Augustin, en vers (par Lemaistre de Sacy); avec l'Onguent pour la brûlure, ou Secret d'empêcher aux jésuites de brûler les livres, aussi en vers, par Barbier d'Aucour. *Liège*, 1683; pet. in-8, fig., mar. vert, fil. tr. d. (*Niedrée*). 28—»

La *Réponse* d'Ant. Arnauld se trouve aussi dans cette édition des *Enluminures*. Joli exemplaire avec une grande et belle figure qui est intitulée : *La Déroute et confusion des jansénistes*.

673. Epigrammi latini tradotti in versi italiani. *Parma, Bodoniani*, 1798, in-8, cart................. 8—»

Exemplaire avec le texte latin et la traduction en vers italiens en regard.

674. Epistolae clarorum virorum selectae de quam plurimis optimae. *Parisiis, Bern. Turrisanum in Aldina bibliotheca*, 1556; in-16, mar. brun, fil. à comp. tr. dor.................................. 60—»

Très-joli exemplaire d'un petit volume rare. Charmante reliure de Capé. L'ancre aldine se trouve sur le titre et sur un dernier feuillet.

675. ERASMUS. Parabolæ sive similia, ab autore regnita; vocularum quarumdam expositio per Jodocum Badium. — De morte declamatio, in genere consolatorio. — Modus orandi Deum. *Sebastianus Gryphius germanus excudebat Lugduni*, 1528 et 1529; 2 traités en 1 vol. pet. in-8, v. f., fil., tr. d. (*Niedrée.*) .... 36—»

Recueil curieux, et d'une exécution typographique remarquable.

676. ERASMUS. Stultitiæ laus D. Erasmi, declamatio figuris Holbenianis adornata. *Basileæ*, 1676; in-8, vél. blanc .... 24—»

Edition revue sur les manuscrits autographes d'Érasme qui se trouvent à la bibliothèque de Bâle; les figures ont été gravées par Conrad Meyer, d'après les dessins de Holbein. Charmant exemplaire.

677. FALKENSTEIN. Histoire de l'imprimerie, en allem. *Leipzig*, 1840; gr. in-4, beaucoup de planches, cart. non rogné.............................. 32 - »

Ce volume contient un grand nombre de fac-simile d'anciennes xylographies et de caractères d'imprimeurs.

678. FARDOIL. Harangues, discours et lettres de messire Nicolas Fardoil, président en la cour du parlement de Rouen. *Paris*, *Séb. Cramoisy*, 1665; in-4, mar. rouge, fil. à compart. tr. dor. (*Aux armes du chancelier Séguier.*)................................. 36—»

Les *Harangues et discours*, sont des traités philosophiques sur divers sujets. Ils se terminent à la page 213; vient ensuite une partie paginée séparément avec un faux-titre portant : *Lettres*, et qui a 105 pages. Ces lettres sont adressées à Mazarin, à Richelieu, à Séguier, etc. La dernière concerne le *style des énigmes*. Très-belle reliure ancienne.

679. FÉNELON. Dialogues sur l'éloquence en général, et sur celle de la chaire en particulier, par Fénelon. *Paris*, 1740; in-12, v. m...................... 12 — »

Exemplaire très-bien relié d'une édition imprimée en gros caractères et publiée par de Ramsay.

680. FENESTELLA de magistratibus sacerdotiisque Romanorum. Pomponius Laetus itidem de magistratibus et sacerdotiis, et praeterea de diuersis legibus Romanorum. *Parisiis, Reginaldi Calderii*, 1547; pet. in-8, mar. rouge, fil. à compart. tr. dor. (*Belle et riche reliure de Capé.*).. 60—»

Volume très-bien imprimé en caractères italiques.

681. FLEURY. Discours sur l'histoire ecclésiastique (avec un discours sur le renouvellement des études, par l'abbé Goujet). *Paris*, 1777; 2 vol. in-12, v. f. dent. tr. d. (*Bozérian.*)........................ 16—»

Très-bel exemplaire relié sur brochure.

682. FROISSART. Histoire et cronique de messire Iehan Froissart, reueu et corrigé, par Denis Sauvage. *Lyon, Iean de Tournes*, 1559; 4 tom. en 2 vol. in-fol., v. f., fil.. 110—»

Une des plus importantes et des plus remarquables productions tournesiennes. C'est aussi une édition rare et dont le texte est fort estimé. Exemplaire parfaitement conservé dans sa reliure du temps.

683. GABRIELIS MADELENETTI Carminum libellus. *Parisiis*, 1662; in-12, réglé, mar. rouge, tr. d. (*Anc. rel.*) 6—»

Recueil de poésies dédiées à Loménie de Brienne.

684. GENEBRARD. Traité de la liturgie, ou S. messe selon l'usage et forme des apostres et de leur disciple saint Denis, apostre des François, par Genebrard, arch. d'Aix en Provence. *Paris, I. Beuguet*, 1592; in-8, v. ant. fil.................................. 18—»

Exemplaire bien conservé d'un livre rare.

685. GOCLENIUS. Physionomica et chiromancia specialia, auctore Rod. Goclenio. *Hallis Saxonum*, 1651; in-12, fig., v. jaspé, fil......................... 18—»

On a relié dans le même volume : *Memorabilia experimenta, et observationes chiromanticæ*, par le même. *Hamburgi*, 1651. Deux traités curieux et rares.

686. Godefroy. Histoire de Iean de Boucicaut, mareschal de France, et des mémorales faicts du règne des roys Charles V et Charles jusques en 1408, par Théod. Godefroy. *Paris*, 1620; in-4, v. f. fil......... 50—»

Bel exemplaire aux armes du comte d'Hoym.

687. Goedaert. Histoire naturelle des insectes selon leurs différentes métamorphoses, observées par Jean Goedaert. *Amsterdam*, 1700; 3 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome.*).................... 30 »

Ouvrage estimé enrichi de 130 figures.

688. Gislenii Busbequii (*Augerii*) Legationes Turcicæ; epistolæ IV, quarum priores duæ ante aliquot annos in lucem prodierunt sub nomine itinerum Constantinopolitani et Amasiani; accedit Solimani Turcarum imper. Legatio ad Ferdinandum anno 1562 Francofurtum missa, cujus apud Busbequium mentio. *Hanoviæ*, 1605, in-8, v. f............................... 12—»

689. La Guerre des Suisses, trad. du premier livre des Commentaires de Jules César, par Louis XIV Dieudonné (âgé de 13 ans). *Paris*, *de l'Impr. royale*, 1651; in-fol., dos et coins de mar. bleu, fleurs-de-lis. (*Belle rel.*)................................. 35—»

Volume rare, tiré à petit nombre, et pour présents. Il est orné de quatre grandes et belles figures gravées par Nic. Cochin et L. Richer.

690. Herodote. Histoire des neuf liures de Herodote d'Allicarnasse, prince et premier des historiographes grecs, intitulez du nom des Muses, plus vn recueil de George Gemiste dict Plethon, des choses auenuës depuis la journée de Mantinée; le tout traduict de grec en françois, par Pierre Saliat. *Paris*, *Claude Micard*, 1580; in-16 de 572 feuill., mar. bleu, fil. tr. dor. 28—»

Petit volume très-joliment imprimé en lettres rondes.

691. HIPPOCRATIS Opera omnia græce et latine edita, et ad omnes alias editiones accommodata, industria et diligentia Joan. Antonidæ Van der Linden. *Lugduni Batav.*, 1665; 4 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. front. gr. et portr. (*Anc. rel.*)........................ 60 -»

Bel exemplaire d'une édition estimée.

692. Histoire de Cicéron, tirée de ses écrits et des manuscrits de son siècle, avec les preuves et des éclaircissements. — Lettres de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron, trad. de l'anglois de Middleton, par l'abbé Prévôt. *Paris*, *Didot*, 1743, 5 vol. in-8, demi-reliure cuir de Russie, non rogné.................. 45—»

Figures de Moreau et Marillier, portraits sur chine, etc., ajoutés à cet exemplaire qui provient de Renouard.

693. Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres depuis son établissement, avec l'éloge des académiciens morts depuis son renouvellement (par Boze et l'abbé Goujet). *Paris*, 1740; 3 vol. pet. in-8, fig., mar. rouge. (*Anc. rel.*)................. 36—»

Joli exemplaire d'un très-bon livre.

694. Histoire de la conjuration de Portugal (par l'abbé de Vertot). 1689, in-12, v. m. tr. dor....... 18—»

Bel exemplaire avec la figure de l'édition originale de ce livre, qui fait partie des Petits Classiques françois.

695. Histoire de la Ligue faite à Cambray, entre Jules II, pape; Maximilien, empereur; Louis XII, roy de France; Ferdinand V, roy d'Aragon, et tous les princes d'Italie, contre la république de Venise (par l'abbé Dubos). *Paris*, 1728; 2 vol. in-12, v. jaspé...... 15—»

Bon exemplaire d'un excellent et curieux livre.

696. Histoire des ordres militaires ou des chevaliers, des milices séculières et régulières de l'un et l'autre

sexe qui ont été établies jusques à présent. *Amst.*, 1721; 4 vol. in-8, fig., v. f. (*Aux armes de la comtesse de Verrue.*) .... 45—»

Joli exemplaire d'un livre accompagné d'un grand nombre de figures. On trouve au commencement un Discours préliminaire sur les ordres de chevalerie et le *Traité historique sur les duels*, par Basnage.

697. Histoire des révolutions de la barbe des François, depuis l'origine de la monarchie. *Paris*, 1826; 1 vol. in 24, mar. rouge janséniste, tr. dor. (*Duru.*) 24—»

Edition *elzévirienne* imprimée chez Rignoux, par les soins de M. Motteley et tirée à petit nombre.

698. Histoire d'un voyage littéraire fait en 1733 en France, en Angleterre et en Hollande, avec une lettre fort curieuse concernant les prétendus miracles de l'abbé Paris, et les convulsions risibles du chevalier Folard. *A la Haye, Adrien Moetjens*, 1735; in-12, vél .... 24—»

Ce même volume contient ausi les deux ouvrages suivants : *Réflexions sur la critique*, par M. de La Motte, avec plusieurs lettres de l'archevêque de Cambrai et de l'auteur. La Haye, 1715. — *Relation apologique et historique de la Société des francs-maçons.* Dublin, P. Odonoko, 1738.

699. Histoires du temps, ou Relation du royaume de Coquetterie (par l'abbé Hedelin d'Aubignac). *Bruxelles*, 1742. — La Dunciade, ou la Guerre des sots, poëme (par Ch. Palissot). *Chelsea*, 1764, 2 part. en 1 vol. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). .... 12 -»

700. Histoires prodigieuses extraictes de plusieurs fameux auteurs grecs et latins, sacrez et prophanes, mises en nostre langue par P. Boaistuau, surnommé Launay, natif de Bretagne. *Paris*, 1576; pet. in-8, mar. rouge, tr. dor.................................. 36—»

Ce volume curieux est accompagné d'un grand nombre de figures sur bois les plus bizarres et les plus singulières.

701. HOBBES. Le Corps politique, ou les Élémens de la loy morale et civile, par Thomas Hobbes; trad. de l'anglois. (*Holl.*, *Elzevier*), 1652; pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome.*)..................... 28—»

JOLI EXEMPLAIRE.

702. HOMÈRE. L'Iliade et l'Odyssée d'Homère, traduites en vers, avec des remarques et un discours sur Homère, par de Richefort. *Paris*, 1772-77; 5 tom. en 4 vol. in-8, portr. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)..... 40—»

Cet exemplaire, de la meilleure édition de cette traduction estimée, provient de la bibliothèque de feu M. P.-F. Tissot, de l'Académie françoise.

703. HUSSON. La parfaite oraison, où la vraie manière de méditer et de prier avec fruit, par le R. P. Claude-Robert Husson. *Nancy*, 1763; in-8, mar. vert, dent. tr. dor. (*Anc. rel.*).......................... 12—»

On lit sur la couverture : *Madame la comtesse de Sommièvre*, chanoinesse de Saint-Louis.

704. IHRE. Glossarium Suiogothicum, in quo tam hodierno usu frequentata vocabula, quam in legum patriarum tabulis aliisque ævi medii scriptis obvia explicantur et ex dialectis cognatis, mœsogothica ceterisque Gothicæ et Celticæ originis illustrantur, auctore Johanne Ihre. *Upsaliæ*, 1769; 2 tom. en 1 vol. in-fol., demi-rel., mar. viol.................................. 98—»

Ouvrage rare et très-estimé.

705. Illustrium poetarum flores, per Octauianum Mirandulam collecti, et in locos communes digesti. *Lugduni apud Ioannem Tornaesium*, 1555; in-16, v. m. fil. 28—»

Exemplaire rempli de témoins et très-bien conservé d'un volume rare et qui fait partie de la collection des jolis livres imprimés par Jean de Tournes, dans ce format.

706. INTERNELLE..... Le Livre intitulé : Internelle consola-

tion. *Nouuellement imprime à Paris*, 1537; pet. in-8, goth., fig. sur bois, v. m., fil.............. 120—

On a relié dans le même volume : *Petit traicte appelle larmeure de pacience en aduersite, tres consolatif pour ceux qui sont en tribulation auquel sont bien au long declairez plusieurs grans prouffitz qui sont et se trouuent es tribulations et aduersitez paciemment endurées.* Nouuellement imprimé à Paris, 1537.— *Sensuyuent aucunes belles preparations pour deuotement recepuoir le saint sacrement de l'autel.* Nouuellement imprime a Paris, 1537.

707. Isidori Iunioris Etymologiarum libri XX; Epistolæ III ad Braulionem, et Responsiones II Braulionis. (*Augustae-Vindel.*) *Gintherus Zouner*, 1472; in-fol. de 264 ff., vél.............................. 65—»

Edition princeps imprimée en lettres rondes, précédée de 4 ff. de table. Le tableau généalogique, qui manque quelquefois ou qui est souvent déchiré, est intact. M. Huzard, de l'Institut, de qui provient cet exemplaire (nº 4861 de la 1re partie de son catalogue), y a consacré la note suivante : « Cette belle édition d'*Isidori Etymologicon*, de 1472, est annoncée dans le catalogue de M. Payne. Londres, 1837, p. 343, nº 6029, à vendre à 52 l. 10 sh. (C'étoit sans doute un des cinq exemplaires sur vélin.) Voir Brunet pour la différence des prix. »

Cet exemplaire faisoit autrefois partie de la bibliothèque du couvent de Sainte-Justine à Padoue.

708. Jamin. Pensées théologiques, relatives aux erreurs du temps, par le R. P. Nicolas Jamin. *Bruxelles*, 1773; in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome.*). .... 18—»

« Le choix des matières, la précision et l'exactitude avec laquelle elles sont traitées, rendent ce livre fort intéressant. L'auteur rend service aux personnes sensées, et qui aiment la religion, en leur communiquant des pensées qu'il n'avoit assemblées que pour son usage. » C'est dans l'*approbation* que nous lisons cet éloge du livre, qui fut au surplus souvent réimprimé. Gabriel Peignot a fait une notice sur la vie et les ouvrages de D. Jamin, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, écrivain ascétique, né à Dinan en 1730.

709. Justini Historiarum ex Trogo Pompeio libri XLIV. *Parisiis*, *Barbou*, 1770; in-12, fig., mar. rouge fil., tr. dor.................................. 8—»

710. Juvénal (Le Nouveau) satyrique (avec dédicace au duc d'Orléans, signée Ant. Ch.). *Utrecht*, 1716; pet. in-12, v. fig. en bois..................... 18—»

Petit volume peu connu, qui paroît avoir été imprimé à Rouen. Les principales satires qu'on y trouve sont contre les parvenus, les vieilles coquettes, la vie libertine des abbés, la mode, etc.

711. LABRUYÈRE. Les Caractères de Théophraste, avec les caractères ou les mœurs de ce siècle, par de Labruyère, édition augmentée de quelques notes sur ces deux ouvrages, et de la défense de Labruyère et de ses Caractères par Coste. *Amst.*, 1743; 2 vol. in-12, fig. mar. vert, fil. tr. dor. (*Niedrée.*)............. 90—»

Très-bel exemplaire d'une édition recherchée.

712. LA CROZE. Histoire du christianisme d'Éthiopie et d'Arménie, par Mathurin Veyssière. *La Haye*, 1739; in-12, fig., cuir de Russie, fil. NON ROGNÉ...... 18—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE.

713. LA CROZE. Histoire du christianisme des Indes. *La Haye*, 1724; in-12, cuir de R., fil. NON ROGNÉ. 24—»

Bel exemplaire de Renouard, avec une partie additionnelle de 42 pages qui ne se trouve pas à tous les exemplaires.

714. Lacrymarum Heracliti et risus Democriti scena. *Lutetiæ Parisiorum, ap. Antonium Stephanum*, 1623, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor................... 12—»

Ce volume, qui provient de la vente Parison, a appartenu à Huet, évêque d'Avranches. Il contient, outre l'opuscule dont nous avons donné le titre, les suivants : *Pet. Valentis Græcarum literarum prof. regii, de laudibus Homeri oratio*, 1621. — *Oratio solennis habita in collegio regio Cameracensi*, 1622. Piqûre.

715. LAFITAU. Histoire des découvertes et conquêtes des Portugais dans le nouveau monde, par le R. P. J.-F. Lafitau. *Paris*, 1733; 2 vol. in-4, fig., v. f. (*Très-bel exemplaire.*)........................... 40—»

716. LA FONTAINE. Les Contes de La Fontaine. *Amst.* (*Paris, Barbou*), 1762, 2 vol. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)........................ 140—»

Edition exécutée par les soins des fermiers généraux, ornée de deux portraits par Ficquet, des figures d'Eisen, des vignettes et culs-de-lampe de Choffard. Bel exemplaire.

717. LA FONTAINE. Fables choisies, avec un nouveau Commentaire, par Coste. *Paris*, 1743; 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)..... 15—»

Frontispice gravé par Ét. Fessard.

718. LAIRE. Index librorum ab inventa typographia ad annum 1500, disposuit Laire. *Senonis, Tarbé*, 1791; 2 vol. in-8. — Catalogue des livres de la bibliothèque de M. le cardinal Loménie de Brienne, faisant suite à l'Index librorum, etc. *Paris, Debure*, 1792, in-8; les 3 vol., v. f. fil. tr. dor. (*Bradel.*)........... 28—»

Exemplaire de la bibliothèque de M. le marquis de Fortia.

719. LAMBERT. Œuvres de madame la marquise de Lambert, rassemblées pour la première fois. On y a joint diverses pièces qui n'ont point encore paru, avec un abrégé de sa vie. *Amsterdam*, 1747; in-12 de 452 pag., v. f., fil., tr. dor. (*Niedrée.*)............... 28—»

Très-bel exemplaire de l'ÉDITION ORIGINALE collective.

720. LANZI. Saggio de lingua etrusca et di atre antiche d'Italia per servire alla storia de' popoli, delle lingue e elle belle arti, dell' Ab. Luigi Lanzi. *Firense*, 1824; 3 vol. in-8, portr., v. ant., fil. dent. à froid.. 36—»

721. LAROCHEFOUCAULD. Réflexions ou Sentences et Maximes morales, publiées par L.-Aimé Martin. *Paris, Lefèvre*, 1822; gr. in-8, portr. avant la lettre, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Simier.*)..................... 65—»

GRAND PAPIER VÉLIN. C'est un des vingt-trois exemplaires avec les Obser-

vations inédites de madame de Lafayette sur les Maximes. On sait que ces observations, quoique imprimées, n'ont pas été admises au moment de la publication, l'authenticité n'en ayant pas été suffisamment reconnue. Cette édition est aussi la seule qui contienne l'*Examen critique des Maximes de Larochefoucauld*, travail estimé qui forme 140 pages. La reliure a figuré à l'Exposition de 1823.

722. LEBEUF. Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France, et de supplément à la Notice des Gaules, par l'abbé Lebeuf. *Paris*, 1738; 2 vol. in-12, fig., v. f. (*Anc. rel.*)........... 24—»

Bel exemplaire d'un recueil excellent.

723. LESAGE. Histoire de Gil Blas de Santillane, par Lesage, avec des notes historiques et littéraires, par le comte François de Neufchâteau. *Paris*, 1820; 3 vol. in-8, cuir de Russie, fil. à comp. tr. dor. (*Thouvenin*.)................................ 65—»

Exemplaire en GRAND PAPIER VÉLIN, avec figures de Desenne avant la lettre, et vignettes anglaises ajoutées. Il provient de la bibliothèque de M. Coulon.

724. LESAGE. Le Diable boiteux, augmenté d'une Journée des Parques, avec les Entretiens sérieux et comiques des cheminées de Madrid, et les Béquilles du Diable boiteux, par Monsieur ***. *Paris*, 1756; 3 vol. pet. in-12, v. m.......................... 28—»

Édition recherchée et ornée de très-jolies figures.

725. LIPSII (*Justi*) De constantia libri duo, qui alloquium præcipue continent in publicis malis. *Amst.*, anno 1631; in-32, mar. rouge, fil. front. gr. NON ROG. (*Duru*). 36—»

Joli petit livre.

726. LOPE DE VEGA. Rimas sacras, primera parte. *Madrid, por la viuda de Alonso Martin*, 1614; in-8, vél................................ 30—»

Édition très-rare. Exemplaire bien conservé.

727. LVCANVS. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1515; in-8, mar. vert, fil., tr. dor. (*Niedrée.*)................ 48—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE.

728. LUCANI Pharsalia, ex emendatione. Hug. Grotii, cum ejusdem notis. *Amsterodami*, 1627; in-16, front. gravé, mar. rouge, fil. tr. dor................... 15—»

Joli exemplaire réglé et relié par Dusseuil.

729. LUCRETII De rerum natura libri sex. *Lutetiæ Parisiorum, Ant. Coustelier*, 1744; in-12, fig., pap. de Holl., mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)............ 24—»

730. LUCRETII De rerum natura libri sex. *Lutetiæ Parisiorum, Ant. Coustellier*, 1744; in-12, fig., mar. vert, tr. dor. (*Ancienne rel.*)...................... 28—»

Exemplaire papier de Hollande, réglé avec soin. Edition estimée et ornée de jolies figures dessinées par Van Mieris.

731. LUCRETII De rerum natura libri sex. *Lutetiæ Parisiorum*, 1744; in-12, fig., vél................. 18—»

Exemplaire en papier vergé fort, très-joliment relié en vélin de Hollande et parfaitement conservé. On ne sauroit vraiment trop admirer ces jolis classiques publiés par les soins de Coustelier, avec des fleurons, des figures dessinées par Van Mieris, et imprimés sur un bon papier que nous apprécions tant aujourd'hui. Les Barbou, qui succédèrent à Coustelier, cherchèrent à l'imiter.

732. LUCREZIO. De Tito Lucrezio Caro Della natura delle cose libri sei; trad. da Alessandro Marchetti. *Londra, Giovanni Pickard*, 1717; in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Padeloup.*)................................ 12—»

Cette belle édition est dédiée au prince Eugène de Savoie.

733. MAIRET. La Sylvie du sieur Mairet, tragi-comédie pastorale dédiée à Monseigneur de Montmorency. *A Caen, de l'imprimerie de Jacques Mangeant*, 1630; pet. in-8, vél.............................. 10—»

Édition RARE, qui contient à la fin : *Les autres Œuvres poétiques du sieur*

Mairet, paginées séparément et avec un titre. Le volume se compose ainsi de 130 pages pour la *Sylvie*, et de 61 pages pour les *Œuvres poétiques*. Exemplaire très-bien conservé, quoique avec une mouillure.

734. MANZONI. I promessi sposi, storia Milanese del secolo XVII, scoperta e rifatta da Alessandro Manzoni. Storia della colonna infame inedita. *Milano*, 1840; gr. in-8, fig., dos et coins de mar. bleu, non rogné. 48—»

Belle publication illustrée. Reliure de Bauzonnet-Trautz.

735. MALEBRANCHE. Traité de l'infini créé, avec l'explication de la possibilité de la transsubstantiation, traité de la confession et de la communion. *Amsterdam*, 1769; in-12, mar. rouge, jansén. tr. dor., (*Capé*.)... 24—»

En tête de ce petit livre, on trouve une Vie de Malebranche et un catalogue analytique de tous ses ouvrages. Joli exemplaire.

736. MARMONTEL. Contes moraux, par Marmontel. *Paris*, 1765; 3 vol. in-8, fig. de Gravelot, v. f. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)............................... 45—»

Très-bel exemplaire en papier de Hollande. Bonnes épreuves.

737. MARTIAL. Les Arrets d'amours, avec l'Amant rendu cordelier à l'observance d'amours, par Martial d'Auvergne, dit de Paris, accompagnez des Commentaires juridiques et joyeux de Benoît de Court; avec un glossaire des anciens termes. *Amsterdam*, 1731; in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........... 28—»

La meilleure édition de cet ouvrage, avec le glossaire qui manque à beaucoup d'exemplaires.

738. MARTIN. Exhortations courtes et pathétiques pour les personnes affligées et mourantes, par l'abbé Martin. *Paris*, 1712; in-12, fig., mar. vert, dent. tr. dor. doublé de mar. rouge (*Anc. rel.*)............ 28—»

Jolie reliure ancienne.

739. Martyre de la royne d'Escosse, Marie Stuart, par

Adam Blackwood; contenant le Vray discours des traïsons à elle faictes à la suscitation d'Elizabet. *Edimbourg*, 1587; in-8, v. gr.................... 60—»

Volume rare et très-curieux; c'est l'édition grosses lettres.

740. Maximi Tyrii Dissertationes (gr. et lat.), ex interpret. Dan. Heinsii, recensuit et notulis illustravit Joa. Davisius. *Cantabrigiæ*, 1703; in-8, veau fauve, fil. tr. dor.................................... 18—»

Belle reliure de Padeloup.

741. Mazeau. Paraphrase sur les cantiques de Salomon appliqués à l'âme, parfaite épouse de Jesus-Christ. *Rodez*, 1675; pet. in-12, v. jaspé............ 28—»

Ce livre inconnu est curieux par la manière mystique dont l'auteur explique les gaillardises du roi Salomon, sur les tétons et le nombril de sa maîtresse favorite. (Voir particulièrement les pages 78, 83, 132, 133 et 144.) J. Mazeau nous apprend qu'il a *cueilli ce fruit* dans les ouvrages des SS. Pères. Que n'y trouve-t-on pas avec un peu de bonne volonté?

E. C., *Bibl.*

742. Mélanges littéraires, par Gaillard, de l'Académie françoise. *Amst.*, 1756; in-12, v. m........... 4—»

743. Les Mémoires de feu M. le duc de Guise (Henri de Lorraine). *Paris*, 1668; in-4, v. f............ 18—»

744. Mémoires de madame la comtesse de M*** (Murat). *Paris*, *Cl. Barbin*, 1697; 2 vol. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Niedrée*)......................... 34—»

Henriette-Julie de Castelnau, comtesse de Murat, née à Brest en 1670, et morte au château de la Buzardière, dans le Maine, en 1716. Cette nouvelliste distinguée est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages dont plusieurs sont très-connus, mais qui ont été publiés anonymes.

745. Ménagiana ou les Bons mots et remarques critiques, historiques, morales et d'érudition de M. Ménage, recueillis par ses amis. *Paris*, 1715; 4 vol. in-12, demi-rel. v. f. .... 60—»

Exemplaire du savant bibliographe Laire; il contient des annotations autographes, sa signature et les cartons des changements faits par les censeurs.

746. **Montaigne.** Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne. *Paris*, *Abel L'Angelier*, 1598; gr. in-8, mar. bleu, tr. dor. . . . . 75—»

Le titre est dans un entourage gravé sur bois. Edition rare et qui contient une préface de Montaigne, *corrigée de la dernière main de l'autheur.* Très-bel exemplaire.

747. Montesquieu. Œuvres posthumes de M. de Montesquieu. *Paris*, *Debure*, 1783; in-12, v. j. . . . . 4—»

Réflexions sur les causes du plaisir qu'excitent en nous les ouvrages d'esprit et les productions des beaux-arts. — Éloge du maréchal de Berwick.— Arsace et Isménie, etc.

748. Montpensier. Mémoires de mademoiselle de Montpensier. *Londres*, 1746; 7 vol. in-12, v. m. fil. (*Joli exempl.*) . . . . 28—»

749. Montreuil. Œuvres. *Paris*, *Ch. de Sercy*, 1666 ; in-12, portr., v. br. . . . . 8—»

Ce volume commence par des lettres en prose, presque toutes adressées à des dames et à des demoiselles. On cite la dernière sur le voyage de la cour à la frontière d'Espagne pour le mariage de Louis XIV ; elle est remplie d'esprit et de grâce. On trouve ensuite des vers, des stances, des madrigaux et des chansons piquantes. Première édition, donnée par l'auteur.

750. La Morale pratique des jésuites. *S. L.* 1683-1706 ; 8 vol. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). 48—»

Les deux premiers volumes de cet ouvrage ont été composés par Sébastien-Joseph du Cambout de Pont-Château, le troisième et les suivants, par Ant. Arnauld. Très-joli exemplaire.

751. Mots (Les) dorez du graue et sage Caton, pour la doctaine de la jeunesse, par F. H. (François Habert). *Rouen*, *N. Lescuyer*, 1581; in-16, v. ant. fil. tr. dor. . . . . 20—»

Petit volume très-rare, mais rogné à la lettre.

752. Moulinet. La vraye histoire comique de Francion,

par Nic. de Moulinet sieur Du Parc. *Leyde*, 1685; 2 t. en 1 vol. in-12, fig., vél .... 38—»

Joli exemplaire d'une édition recherchée.

753. Muretus. M. Antonii Mureti Opera omnia (Orationes, epistolæ var., lect., poemata). *Lugduni*, 1612; 4 vol. in-16, v. m. (*Édition fort rare.*)........ 24 —»

754. Newton. Éléments de la philosophie de Newton, donnés par M. de Voltaire. *Londres*, 1738; in-8, fig. et portr., v. jaspé, fil. tr. dor. Portrait de Voltaire ajouté.............................. 8—»

755. Nihusii (*Bartoldi*) Apologeticus pro arte nova contra andabatam Helmstetensem. *Coloniæ Agrippinæ*, 1640; pet. in-8, v. f. (*Aux armes de de Thou.*) 18—»

756. Ninon. Lettres de Ninon de l'Enclos au marquis de Sévigné. *Amst.*, 1750; 2 vol. in-12, v. f., fil. (*Armoiries.*).............................. 9—»

Joli portrait par Pinssio.

757. Nouveau (Le) Testament de N.-S. Jésus-Christ, nouvellement traduit en françois selon la Vulgate, par Charles Huré, principal du collége de Boncour. *Paris, Roulland*, 1709; in-12, réglé, mar. vert, fil. larges dent. à petits fers, tr. dor..................... 20—»

Jolie reliure ancienne. Dans les ornements de la dorure on remarque une couronne royale et des fleurs-de-lis.

758. Novum Testamentum (græce), ex regiis aliisque optimis editionibus cum cura expressum. *Lugd. Batav.*, *ex officina Elzeviriana*, 1624; 2 pet. in-12, mar. vert. fil. tr. dor. (*Jolie reliure angl.*).............. 36—»

Edition estimée pour la pureté de son texte, et rare dans cette condition.

759. Obseqventis (*Julii*) Prodigiorum liber. *Apud Ioan.*

Tornaesium, typographum reg. Lugduni, 1589 ; in-16, vélin.................................. 18—»

Cette édition, donnée par Conrad Lycosthen, contient encore : *Polyd. Vergilii; de prodigiis libri. — Joa. Camerarii de Ostentis libri.* Elle est ornée de jolies figures gravées sur bois. Très-bel exemplaire.

760. Ochini (*Bern.*) Liber de corporis Christi praesentia incoenae sacramento : in quo acuta est tractatio de missae origine atque erroribus : itemque altera de conciliatione controuersiae inter reformatas ecclesias. *Basileae,* 1561 ; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) .... 38—»

Bel exemplaire d'un livre rare, relié par Derome le père.

761. Odes de M. D***, par Houdart de Lamotte, membre de l'Académie françoise. *Paris,* 1709, in-12, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)...... .... 35—»

Joli volume aux armes de la comtesse de Verrue, célèbre bibliophile, qui rivalisoit, sous Louis XV, avec Mme de Pompadour, Mme Du Barry, Mme de Montesson et Mesdames de France. Exemplaire réglé, et avec le frontispice gravé par Gillot, qui manque souvent.

762. Œuvres philosophiques, par La Mettrie. *Londres,* 1751; in-4, mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome.*)... 28—»

Édition originale imprimée à Berlin. C'est la seule édition qui ait paru sous les yeux de l'auteur, mort la même année.

763. Office de la semaine sainte, latin et françois, à l'usage de Rome et de Paris, avec l'explication des cérémonies de l'église. *Paris,* 1701; in-8, fig., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes de la princesse Palatine.*) 35—»

764. Office de l'Église, en latin et françois, avec une instruction pour les fidèles, par J. Dumont (Isaac Lemaistre de Sacy. *Paris,* 1686; in-8, réglé, tit. gr., mar. noir, tr. dor. (*Anc. rel.*).................... 20—»

Parfaite conservation ; fermoirs en argent.

765. Oraisons funèbres de Fléchier et autres orateurs, avec un discours préliminaire et des notices, par Dussault. *Paris, impr. de P. Didot*, 1820; 4 vol. in-8, fig., mar. viol. à fil. comp. fers à fr. tr. d. (*Simier.*). 60—»

Exemplaire en papier vélin d'un très-beau livre, très-bien imprimé et orné de portraits et figures.

766. Ori Apollinis Nelliaci De sacris notis et sculpturis libri duo, vbi ad fidem vetusti codicis manu scripti restituta sunt loca permulta, corrupta ante ac deplorata, per Io. Mercerum. *Parisiis, apud Iacobum Kerner*, 1551; in-8, v. f. fil. à comp. tr. dor., fig. sur bois... 24—»

Volume rare, orné de 196 figures très-remarquablement gravées sur bois.

767. Ouvrard. Motifs de réunion à l'Église catholique, présentés à ceux de la religion prétendue réformée de France, par Renée Ouvrard. *Paris*, 1668; in-12, v. f. fil. (*Anc. rel.*)........................... 18—»

L'auteur étoit chanoine de Tours.— Joli exemplaire aux armes de Lambert de Torigny.

768. Ovidii Nasonis Amatoria : recens accessere fragmenta quaedam ex epigrammatis Nasonis; carmen ad Pisonem incerti authoris, elegantia tamen et eruditione et iuxta nobile, et haec cum figuris. *Parisiis, apud Petrum, Regnault*, 1542; in-16, mar. brun, fil. à comp. tr. dor. (*Capé.*)......................... 65—»

Édition fort rare imprimée en lettres rondes et ornée de figures gravées sur bois. Charmant exemplaire d'une conservation parfaite, avec témoins et bien relié.

769. Ovide. Les Métamorphoses d'Ovide, mises en vers françois par Raimond et Charles de Massac père et fils. *Paris, Pomeray*, 1617; in-8, fig., mar. vert, dor. à comp., tr. dor.......................... 70—»

Très-bel exemplaire aux armes et chiffre de Le Tellier de Courtanvaux. Jolie reliure ancienne du temps dans le genre de Le Gascon.

770. OVIDE. Traduction des Épistres d'Ovide en vers françois, par Jean Barrin. *Paris, Claude Barbin*, 1666, in-12, m. v., doublé de m. r. fil. tr. d. (*Boyet*). . 45—»

Très-joli volume provenant de la collection de M. Debure. Les élégies amoureuses se trouvent reliées dans le même volume.

771. PALISSOT. Œuvres complètes de M. Palissot. *Londres et Paris, Bastien*, 1779; 7 vol. in-12, v. éc. fil. .... 75—»

Exemplaire précieux provenant de la bibliothèque de MARIE-ANTOINETTE, reine de France. (Château de Trianon.)

772. PAMINGER. Tertius tomus (posthumus) ecclesiasticarum cantionum, aut. Leonardo Pamingero (ed. Solphonia Pamingera). Discantus. — Altus. — Tenor. — Bassus. *Norimberge, ex off. Kath. Th. Gerlachii, viduae, et heredum Ioannis Montani.* 1576, 4 vol. pet. in-4, obl., v. ant. fleurons .... 90—»

Bel exemplaire de l'édition originale, extrêmement rare. Les quatre volumes sont imprimés en caractères mobiles (texte et musique). On y trouve même une partie du *Cantique des Cantiques*, mise en musique. Reliure du temps, d'une conservation parfaite.

773. PAUSANIAS, ou Voyage historique de la Grèce, traduit en françois, avec des remarques, par l'abbé Gedoyn. *Paris*, 1731; 2 vol. in-4, cartes et fig., v. fauve, fil .... 40—»

Bon ouvrage orné d'un grand nombre de planches par J. Rigaud. Très bel exemplaire provenant de la bibliothèque continuée par la famille du surintendant Fouquet.

774. LE PAYS. Les Nouvelles Œuvres de monsieur Le Pays. *Paris, Cl. Barbin*, 1672; 2 vol. in-12, mar. rouge, tr. dor .... 28—»

Très-bonne reliure ancienne du temps. René Le Pays étoit né en Bretagne, en 1636, et il est mort à Paris en 1690. Ses *Nouvelles Œuvres* se composent de madrigaux, de sonnets, mais surtout de lettres d'un esprit vif et agréable, qui se placent à côté de celles de Voiture.

775. Le Pays. Les Nouvelles Œuvres de M. Le Pays. *Amsterdam*, 1699; 2 part. en 1 vol. pet. in-12, front. gravé, mar. rouge, fil. (*Bauzonnet-Trautz.*).... 36—»

Exemplaire non rogné.

776. Perrin. Cantica pro capella regis, latine composita et Gallicis versibus reddita, auctore P. Perrin. *Parisiis, ex off. Rob. Ballard*, 1670; in-8, v. f. fil. tr. dor. 12—»

Ces paroles pour les motets de la chapelle du roi sont en vers latins et en vers françois; le tout précédé d'un long avertissement et d'une dédicace au roi. Nous remarquons, en outre, un frontispice qui est une curieuse estampe gravée à l'eau-forte par Fr. Chauveau, et qui représente Louis XIV, portrait du temps, en pied et en grand costume de cour.

777. Perron. Essay d'un commentaire littéral et historique sur les prophètes, par le P. dom Paul Perron. *Paris*, 1693; in-12, mar. rouge, tr. dor......... 12—»

Joli exemplaire en ancienne reliure.

778. Perrot (*Paul*). Tableaus sacrez de La Sale, qui sont toutes les histoires du Vieil Testament, representées et exposées selon leur sens en poësie françoise. *Francfort, de l'impression de Iean Feyrabendt, aux depends de Theodore de Bry*, 1594, in-8 de 229 pp. et la table, mar. vert, fil. tr. d. (*Kœhler.*).................. 110—»

Exemplaire provenant de la vente Nodier, faite à Paris en 1844. Ce livre rare est orné de 197 figures gravées sur bois par Joost Amman.

779. Pétrarque. Les Triomphes Petrarque. *Paris, Etienne Groulleau*, 1554; in-16, fig. sur bois, mar. brun, tr. dor. (*Hardy.*).......................... 70—»

Volume rare, d'une exécution typographique vraiment remarquable, imprimé en caractères italiques et orné d'un grand nombre de jolies figures gravées sur bois au trait.

780. Petronii Arbitri satyricon, cum uberioribus, commentarii instar, notis. *Amsterodami*, 1626; pet. in-12, front. gravé, mar. rouge, fil., tr. dor........ 15—»

Joli exemplaire réglé et relié par Dusseuil.

781. PÉTRONE. Histoire secrette de Néron, ou le Festin de Trimalcion, traduit de Pétrone, avec des notes historiques. *Paris*, 1726; 2 vol. in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Bozerian.*)............................ 15—»

Joli exemplaire. Guill. de Lavaur, l'éditeur, étoit avocat, né à Saint-Ceré dans le Quercy, en 1654; mort en 1730.

782. PICTA poesis, ab authore denuo recognita (Barth. Aneau). *Lugduni, apud Math. Bonhomme*, 1556; in-16, mar. rouge, fil. à comp. pet. fers, tr. dor. (*Capé.*). 65—»

Petit livre orné de figures à mi-page gravées sur bois. Exemplaire grand de marges parfaitement conservé, et revêtu d'une charmante reliure.

783. Plaidoyers et Mémoires originaux de M. L.... D.... M.... (Loiseau de Mauléon). *S. L. ni D.*, 2 vol. in-4, v. f. fil. tr. d............................... 28—»

Cet exemplaire est précédé d'une notice biographique sur l'auteur et sur le titre, d'un envoi d'auteur de Loiseau de Mauléon à M. Bruys. L'on remarque que ce sont tous mémoires séparés ayant une pagination à part. C'est donc un du petit nombre d'exemplaires qui peuvent se trouver dans le commerce.

784. PLATINA. Pontificum Romanorum vitae a Bartholom. Sacco Platina. *Nurenberge*, M.CCCCLXXXI, in-fol., goth., à 2 col., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Ancienne rel.*)................................. 40—»

Belle condition pour un livre de cette nature. Il y a quelques notes manuscrites.

785. POETARUM Græcorum Sylloge, curante Boisonnade. *Paris*, *Didot*, 1823, 3 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil. à comp. . . . . 180—»

Exemplaire UNIQUE IMPRIMÉ SUR VÉLIN. — Anacreon, Theocritus, Bion, Moschus. — Poetæ Græci gnomici. Belle reliure de Bauzonnet-Purgold.

786. POLLIDORE VERGILE, hystoriographe, nouuellement traduict de latin en françois, par Guill. Michel dict de

Tours, declairant les inuenteurs des choses qui ont estre. *On les vend a Paris, par Iacques Regnault*, 1544; in-8, v. f. fil. tr. dor........................ 28—»

Bel exemplaire d'un volume rare, imprimé en lettres rondes avec lettres ornées, etc.

787. POMPONII GAVRICI, Neapolitani, De sculptura, ubi agitur de symetriis, de lineamentis, de physiognomonia, de perspectiua, de claris sculptoribus, etc. *Florentiae, Ph. Iuntae*, 1504; in-8 de 48 ff., v....... 40—»

Très-bel exemplaire d'un petit volume fort rare. (Voy. BRUNET, *Manuel*.)

788. POSTEL. Les tresmerueilleuses victoires des femmes du nouveau monde, et comment elles doibuent a tout le monde par raison commander, et mesme à ceulx qui auront la monarchie du monde vieil. A la fin est adioustée : La Doctrine du siecle doré, ou de l'euvangelike regne de Iesus, roy des roys; par Guillaume Postel. *Sur Umprimé a Paris, chez Iean Ruelle*, 1553; pet. in-8, mar. bleu, non rogné, rel. janséniste (*Duru*.).. 24—»

Cette édition est précédée d'une longue et curieuse notice sur le livre et son auteur Guill. Postel, par l'abbé Saas.

789. Promptuarium Hippocratis, in locos communes ordine alphabetico nec sine compendio digestum, auctore Carolo Arturo Plessei Abrincensis. *Rothomagi, et venœunt Parisiis*, 1683, in-4, portr., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Aux armes de Michel Le Tellier*.)........ 24—»

790. Psalmos de David (Los), metrificados en lengua castellana, por Juan le Quesne. *S. L.*, 1606; pet. in-8, vél.................................. 40—»

Exemplaire d'une parfaite conservation d'un volume fort RARE.

791. Pseautier (Le) de Notre-Dame, commandé par saint Bonaventure, conjoint au rosaire de la Vierge Marie,

pour le contentement des âmes dévotes; dédié à Ieanne de Bourbon, par C. Prestre. *Paris*, 1601; in-12, tit. gr., fig., vél. . . . . 48—»

Volume enrichi de sept figures et un frontispice gravés avec une finesse exquise par C. de Mallery. Cet exemplaire est dans sa première reliure, d'une conservation parfaite et dans cette condition originale que les amateurs recherchent tant aujourd'hui.

792. PYBRAC. Cinquante quatrains, contenant preceptes et enseignements utiles, par le sieur de Pybrac. *Au Mans, Olivier*, 1574; pet. in-8, mar. rouge, janséniste, tr. dor. (*Duru.*). . . . . 48—»

CHARMANTE PLAQUETTE, lavée, réglée. Édition TRÈS-RARE.

793. Les Quinze joyes de mariage, ouvrage très-ancien (mis en lumière par Fr. de Rosset), auquel on a joint le Blason des fausses amours (par Guill. Alexis); le tout enrichi de remarques (par Le Duchat). *La Haye*, 1726; in-12, mar. vert, tr. dor. (*Derome.*) . . . . 35—»

Bel exemplaire. 342 pages.

794. RABELAIS. Les Œuures de M. François Rabelais, contenant cinq liures de la vie.... de Gargantua et de Pantagruel; plus la Prognostication Pantagrueline, auec l'Oracle de la dive Bacbuc et le mot de la Bouteille; augmenté des Navigations et Isles Sonantes, de l'Isle des Apedefres, de la Chresme philosophale, etc. *Lyon, Iean Martin*, 1599, in-12, vél. . . . . 36—»

Exemplaire d'une parfaite conservation et rempli de témoins.

795. RABELLI. Mascarades monastiques et religieuses de toutes les nations du globe, représentées par des figures coloriées dans la plus exacte vérité, avec l'abrégé historique, chronologique et critique de chaque ordre, enrichi de notes sur l'origine de toutes ces pieuses folies, par Giacomo Carlo Rabelli. *Paris*, 1791; in-8, fig. col., cart., non rogné. (*Rare.*). . . . . 28—»

796. RACINE. Œuvres de Racine. *Paris*, *P. Trabouillet*, 1697; 2 vol. in-12, fig., mar. rouge, tr. dor... 80—»

Dernière édition publiée et revue par Racine. Voir notre *Description bibliographique*, etc. Tome 2e, page 363.

797. RACINE. Théâtre complet de Racine (de la collection des classiques). *Paris*, *Pierre Didot*, 1816, 3 vol. gr. in-8, PAP. VÉLIN, orné de 57 gravures d'après les compositions de Girodet, Gérard, Prudhon et autres, mar. rouge, fil. tr. dor........................ 120—»

Cet exemplaire contient, outre les 57 figures avant la lettre, un grand nombre de culs-de-lampe, de vignettes tirés sur papier de Chine ajoutés. Très-bel exemplaire.

798. Recherches politiques très-curieuses, tirées de toutes les histoires tant anciennes que modernes (par François Savinien d'Alquié). *Amsterd.*, *Commelin* (*Elzevir*), 1669; pet. in-12, v. f................. 15—»

Charmant exemplaire aux armes du duc de Saint-Aignan.

799. Recueil de différentes pièces de littérature, par L. P. D. G. (le prince de Grimbarghen), dont plusieurs ont été nouvellement recouvrées par le sieur B***, son premier secrétaire. *Amst.*, 1758, in-8, demi-rel. 8—»

Origine de l'abbaye de Saint-Guislain, en Haynaut. Lettre de Mlle de Maupin, actrice de l'Opéra, avec la réponse, etc.

800. Recueil des choses memorables faites et passées pour le faict de la religion et estat de ce royaume, depuis la mort du roy Henry II, iusques au commencement des troubles (par le prince de Condé). *S. L.* (*Strasbourg*), Pierre Estiard, 1565; 6 vol., pet. in-8, v. f., fil........................ 48—»

Bon exemplaire d'un recueil connu sous le titre de : *Petits Mémoires de Condé*. Il est rare et recherché.

801. Recueil des plus belles pièces des poëtes françois, tant anciens que modernes, avec l'histoire de leur vie, par l'auteur des Mémoires et voyages d'Espagne (de Fontenelle). *Paris.* 1692; 5 vol. in-12, fig., cuir de Russie, fil. tr. dor. . . . . 30—»

Recueil peu commun et recherché.

802. Recueil, en 1 vol. pet. in-8, v. jaspé. . . . . . . 18—»

Formulae thematum, sive ratio conscribendarum epistolarum in unoquoque genere, authore Roberto, Britanno. *Parisiis*, 1547.— P. Fausti Andrelini, Forolíniensis, Epistolae prouerbiales et morales. Quibus superadditae sunt recenter septem aliae, ex farragine nova epistolarum D. Erasmi excerptae. *Parisiis*, 1538. — Plutus Aristophanis, comoedia in latinum conuersa sermonem, auth. M. Cabedio. *Parisiis, Mich. Vascosan.*, 1547; — Ant. Mancinelli Versilogus, diligenter a I. Murmellio editus. *Antuerpiae*, 1540. — Apotheosis Minervae, aut. Ioan. Artopeo. *Basileae*, 1551. — Fr. Vergarae De Graecae linguae grammatica. *Parisiis, apud Th. Richardum*, 1550,

803. Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant; nouvelle édition augmentée d'épitaphes et autres pièces curieuses qui n'ont point encore paru (par Deslandes). *Amst.*, 1758; in-12, v. f. . . . . 4—»

804. Réfutation des erreurs de Benoît de Spinosa, par M. de Fénelon, par le P. Lami, Bénédictin, et par M. le comte de Boulainvilliers, avec la vie de Spinosa, écrite par Iean de Colerus. *Bruxelles, François Foppens*, 1731, in-12, mar. cit. . . . . 18—»

Bel exemplaire avec des témoins; relié sur brochure par Noël de Besançon.

805. La Règle du tiers ordre des pénitents, ensemble les annotations et règlemens sur la mesme règle, par un père capucin, pour la conduite de ceux qui la professent sous leur direction, par l'ordre des supérieurs de

la province de Paris. *Paris*, 1663; in-12, fig., mar. br. tr. dor. (*Thompson.*) .... 18—»

Joli exemplaire d'un petit livre curieux orné d'une figure gravée par Merlen. On y trouve un catalogue de saints *approuvez* de l'Église quoiqu'ils ne soient pas encore canonisés.

806. Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise (par P. Pélisson). *Paris*, 1653; in-8, mar. rouge, fil. (*Anc. rel.*) .... 18—»

Bel exemplaire de l'édition originale.

807. Richard. Histoire de la Vie du R. P. Joseph Le Clerc du Tremblay, capucin, employé par le roi Louis XIII dans les plus importantes affaires de l'État, par l'abbé Richard. *Paris*, 1702; 2 vol. in-12, v. jaspé, (*Aux armes du chevalier de Bullion.*) .... 18—»

Joli portrait gravé par F. Landry. Bel exemplaire.

808. Richelieu (Le cardinal). Instruction du chrestien, par Monseigneur l'éminentissime cardinal duc de Richelieu. *Paris*, 1648; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. fleurs de lis................................. 40—»

Aux armes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche.

809. Rivault. L'Art d'embellir, tiré du sens de ce sacré paradoxe : La sagesse de la personne embellit sa face; estendu en toutte sorte de beauté, et des moyens de faire que le corps retire en effect son embellissement des belles qualitez de l'âme; par le sieur de Fleurance Rivault. *Paris*, 1608; in-12, mar. rouge, tr. d. (*Le titre un peu endommagé.*) .... 18—»

810. Roberti Britanni Atrebatis, Agriculturae encomium. *Parisiis, apud Christianum Wechelum*, 1539; in-4. 20—»

Il est naturel qu'un livre de ce genre soit très-rare et impossible à rencontrer si on le cherchoit.

811. ROUILLARD. Traicté de l'antiquité, vénération et priviléges de la Sainte-Chapelle du Palais-Royal de Paris, par Séb. R. (Sébastien Roulliard). *Paris, Ruelle*, 1606, pet in-8, v. f. fil. tr. dor.................... 24—»

Volume rare et bien conservé.

812. ROUSSEAU. Œuvres diverses du sieur R*** (J.-Bapt. Rousseau). *A Soleure*, 1712; in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*)............................... 18—»

Bel exemplaire de l'édition originale qui contient les poésies satiriques retranchées dans les éditions suivantes. Il y a une tache page 23.

813. ROUSTAN. Défense du christianisme, ou Réfutation du chapitre VIII du Contrat social. — Examen historique des quatre beaux siècles de M. de Voltaire. — Quels sont les moyens de tirer un peuple de sa corruption? par Ant.-Jaq. Roustan. *Amsterd.*, 1764; in-8, mar. vert, fil. tr. dor............................... 18—»

Aux armes de la duchesse de Grammont.

814. SAINT-EVREMOND. Réflexions sur les divers génies du peuple romain, dans les divers temps de la république. *Paris, Aug. Renouard*, 1795; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor., portr. par Saint-Aubin............. 18—»

Exemplaire bien relié par Noël, de Besançon.

815. SALES. L'Étendart de la sainte croix de notre Sauveur Jésus-Christ, par François de Sales, évêque de Genève. *Lyon*, 1630, pet. in-12, v. m........ 9—»

816. SALUSTII CRISPI quæ exstant Opera. *Lutetiæ Parisiorum*, 1744; in-12, pap. de Holl., figures de Cochin, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)............ 18—»

Joli exemplaire.

817. Satyre Menippee de la vertu du catholicon d'Espagne, avec un commentaire littéraire et philologique, par Ch. Nodier. *Paris*, 1824; 2 vol. gr. in-8, demi-rel. v. bleu. . . . . 38—»

Exemplaire GRAND PAPIER vélin; figures d'après Devéria sur papier de Chine.

818. La Saxe galante, par le chevalier de Solignac. *Amsterdam*, 1734; 2 tom. en 1 vol. in-12, v. éc. fil. tr. dor. (*Aux armes de Marie-Antoinette.*) . . . . 28—»

819. SCARRON. Œuvres complètes. *Amsterdam, Wetstein*, 1752; 7 vol. in-12, portr. et fig., demi-rel. dos en toile, NON ROGNÉ. . . . . 65—»

Joli exemplaire relié par Bauzonnet. Cette édition est la plus complète et la plus estimée des éditions de Scarron.

820. SEGNERI. Le Quiétiste, ou les Illusions de la nouvelle oraison de quiétude, traduit de l'italien du P. Segneri (par l'abbé Dumas). *Paris*, 1687; in-12, v. br. . . 9—»

Cet exemplaire d'un livre inutile a le mérite d'avoir appartenu à Fénelon, comme le prouve l'estampille de ses armes collée à l'intérieur de la couverture. Plusieurs passages marqués ou soulignés à l'encre, et le mot *faux* inscrit sur la marge de la page 197, l'ont été probablement de la main de l'illustre prélat. Il seroit peut-être curieux de rechercher si ces passages ont leurs correspondants dans l'*Explication des Maximes des saints*.

E. C., Bibl.

821. SEYSSEL. La grand Monarchie de France, composée par messire Claude de Seyssel. La loy salicque, premiere loy des Françoys. *Paris, Galiot du Pré*, 1541; in-8, lettres rondes, fig. en bois, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . 24—»

Joli exemplaire d'un volume intéressant et curieux; il porte sur le titre la signature de *Adr. Turnebus*.

822. JAC. SIRMONDI Opuscula. En 2 vol. pet. in-8, mar.

rouge, fil., tr. dor. (*Ancienne et première reliure du temps*.................................. 40—»

Scilicet : Censura conjecturæ anonymi scriptoris de suburbicariis regionibus et ecclesiis. *Parisiis*, *Seb. Cramoisy*, 1618. —Propempticum Cl. Salmasio adversus ejus eucharisticon. *Parisiis*, *Seb. Cramoisy*, 1621. — Antirrheticus de canone Arosicano, adversus Petri Aurelii theologi responsionem, qua ejus epistolam infirmare conatus est. *Parisiis*, *Seb. Cramoisy*, 1633-34. — Dissertatio in qua Dionysii Parisiensis et Dionysii Areopagitæ discrimen ostenditur. *Parisiis*, 1641 ; — Quæstio triplex : de lege celebrand., de paragrapho duorum fratrum, de codice Alarici regis. 1642. — Historia prædestinationis. 1648.— Triplex nummus antiquus : Christi Domini, perpetuæ civitatis, Hanniballiani regis. 1650. — Antitristanus, sive ad Joan. Tristani sanctimoniali responsio. 1650. — Historia pœnitentiæ publicæ ; ejusdem disquisitio de azymo, semperne in usu altaris fuerit apud Latinos. 1651.

Collection précieuse d'opuscules et de dissertations qu'on trouveroit bien difficilement. Le Père Jacq. Sirmond, l'un des plus savants hommes de son temps, étoit confesseur du roi Louis XIII.

823. Le Spectateur ou le Socrate moderne, où l'on voit un portrait naïf de ce siècle, trad. de l'anglois (de Rich. Steele, Addison, Pope, etc.). *Amsterd.*, *Arkstée et Merkus*, 1746; 7 vol. in-12, portr. et fig., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome*)...................... 75 — »

Bel exemplaire de cet ouvrage critique et satirique de premier ordre ; c'est l'édition la plus estimée à laquelle l'on peut ajouter l'ouvrage que Joncourt a publié pour faire suite.

824. Spon. Ignotorum atque obscurorum quorumdam deorum aræ, nunc primum in lucem datæ, notisque illustratæ studio Jacobi Sponii. *Lugduni*, 1676 ; pet. in-12, v. f. . . . . 24—»

On trouve dans le même volume : *Origine des Étrennes*, par le même. 1674. Édition originale très-rare, et exemplaire non rogné.

825. Suares. Torrent dè feu sortant de la face de Dieu, pour desseicher les eaux de Mara, encloses dans la chaussée du Molin d'Ablon, où est amplement prouvé le purgatoire et suffrages pour les trepassez, et sont

decouvertes les faussetez et calomnies du ministre Molin, par le R. P. Jacques Suares. *Paris*, 1603; in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) . . . . 15—»

Volume très-curieux et bien conservé.

826. SUCQUET (*Antonii*), e Societate Jesu, Via vitæ æternæ iconibus illustrata per Boetium A. Bolswert. *Antverpiae*, 1620; in-8, fig., vél. . . . . 36—»

Bel exemplaire parfaitement conservé de ce livre, orné de 33 belles figures gravées avec la plus grande finesse. Cette édition, qui est la première, est recherchée parce qu'elle contient les épreuves de premier tirage.

827. SUETONE TRANQUILE. De la vie des XII Cesars, traduit de George de La Boutiere, Autunois. *Lion, Iean de Tournes*, 1569; in-4, portr., mar. rouge, tr. dor. (*Lortic.*). 60—»

Très-bel exemplaire, un des types les plus remarquables de la typographie lyonnoise au XVI[e] siècle. L'éditeur a fait suivre sa traduction de quelques recherches archéologiques telles que : *Des dignités sacerdotales et des magistrats des anciens Romains. — Particularités qu'obseruoient les Romains aux obseques de leurs morts.*

828. SYLVAIN. Epitomes de cent histoires tragiques, partie extraittes des actes des Romains et autres de l'inuention de l'auteur, par Alex. Sylvain. *Paris, Nic. Bonfons*, 1581; pet. in-8, v. ant. . . . . 25—»

Volume RARE. Superbe exemplaire pour la conservation et pour les marges.

829. SYMMACHI, praefecti urbis Epistolarum, libri duo; Ambrosii epistolæ in Symmachum II; Epistolarum Magni Turci ad varias gentes liber unus, a Laudino, equite Hierosolymitano, latine redditus. *Basileæ*, 1549; in-8, v. fil. tr. dor.. . . . . 40—»

Exemplaire parfaitement conservé dans sa première reliure, aux armes de J.-Aug. de Thou.

830. Le Tableau de la croix représenté dans les cérémonies de la sainte messe. *Paris*, *F. Mazot*, 1651; in-8, texte gravé, fig., mar. rouge, dor. à comp. tr. dor. fermoirs. (*Anc. rel.*). . . . . 75—»

Bel exemplaire de ce livre, dont chaque page est ornée de jolies figures. Reliure primitive.

831. Tableaux de la bonne compagnie, ou Traits caractéristiques, anecdotes secrètes, politiques, morales et littéraires, recueillies dans les sociétés du bon ton, pendant les années 1786 et 1787, par Rétif de la Bretonne, accompagnées de planches en taille-douce, dessinées et gravées par Moreau jeune et d'autres célèbres artistes. *Paris*, 1787; 2 tom. en 1 vol. in-12, rel. . . . . 40—»

« Cet ouvrage rappelle celui des *Caquets de l'Accouchée*, n'étant lui-même qu'une réunion de caquets. Il est écrit d'un style léger, rapide, très-bien assorti au sujet, et présente un tableau fidèle de la haute société de Paris à la veille de la révolution. Les gravures qui l'accompagnent, quoique dans un cadre très-réduit, sont remarquables par l'esprit de leur composition et leur fidélité à rendre les costumes de l'époque. » Ces charmantes vignettes sont, non pas gravées d'après les dessins de Moreau, mais réduites sur des planches de dimension grand in-4 dessinées par cet artiste. Elles n'en sont pas moins jolies.

832. Tacitus. Ex. I. Lipsii accuratissima editione. *Lugduni Batavor.*, *ex officina Elzeviriana*, 1634; pet. in-12, mar. bleu, dent. tr. dorée, rel. janséniste. (*Niedrée.*) (4 p. 7 l.). 60—»

Très-joli exemplaire.

833. Tasso. Jérusalem délivrée, poëme du Tasse, trad. par M. Lebrun, duc de Plaisance. *Paris*, 1774; 2 vol. in-8, fig., v. f. fil. tr. dor. . . . . 28—»

Belles figures et vignettes de Gravelot.

834. THOMASSIN. Clarissimæ, feminæ Cassandræ fidelis Venetæ, Epistolae et orationes posthumæ, nunquam antehac editæ, Phil. Tomasinus recensuit, præmissa ejus vita notisque illustravit. *Patavii*, 1636 ; in-8, vél. . . . . 12—»

835. THUCYDIDE. Histoire de Thucydide Athenien, de la guerre qui fut entre les Peloponnesiens et Atheniens, translatée (du latin de Laurent Valle) par Claude de Seyssel. *Paris, I. Badius*, 1527; in-fol., parch. 40—»

Très-bel exemplaire en grand papier. Cette édition, si remarquable comme monument typographique du XVIe siècle, est précédée d'une dédicace dont l'intitulé est ainsi conçu : « A la tres illustre et tres haulte excellence des princes et la tres honorée magnificence des seigneurs et nobles françoys, Jaques Colin, indigne secretaire du roy, nostre sire, et de sa chambre, tres humble salut avec heureux augmentation dhonneur en felicité perpetuelle. »

836. Traicté de la dissolution du mariage par l'impuissance de l'homme ou de la femme, par Ant. Hotman. *Paris*, 1610; in-8, v. fil. tr. dor. . . . . 18—»

Bel exemplaire d'un volume RARE et singulier.

837. Traité de la satire, où l'on examine comment on doit reprendre son prochain, et comment la satire peut servir à usage, par l'abbé de Villiers. *Paris, J. Anisson*, 1695. — Nouveau traité de la mémoire, où l'on explique d'une manière nette et mécanique ses effets les plus surprenants, par de Billy. *Paris*, 1708, in-12, v. f.. . . . . 15—»

Ces deux ouvrages sont réunis dans une bonne reliure ancienne aux armes de la famille *Foy de Brehan*.

838. VALERII MAXIMI Dictorum factorumque memorabilium libri IX. *Amsterodami*, 1625 ; pet. in-12, front. gr., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 15—»

Joli exemplaire réglé et bien relié par Dusseuil.

839. VAVASSEUR. Francisci Vavassoris, Societ. Jesu, De nuptiis Theodori et Irenes carmen. *Lutetiæ Parisiorum*, 1661; in-4, cart. . . . . 10—»

Poëme latin sur le mariage de Louis XIV, avec la clef des noms. *Theodorus*, c'est Louis XIV; *Irenes*, c'est Marie-Thérèse; *Polymetes*, Mazarin, etc.

840. Vérité de la religion chrétienne, traduit de l'italien, par le P. Bouhours. *Paris*, 1718; in-12, mar. rouge, tr. dor. . . . . 12-»

Joli exemplaire en reliure ancienne.

841. VIDA. Marci Hieronymi Vidæ Cremonensis, De arte poetica, etc. — Aonii Palearii Verulani, De animarum immortalitate. *Lugd.*, *Seb. Gryphium*, 1536; deux ouvrages reliés en 1 vol. in-8, vél.. . . . . 10—»

Parfaite conservation.

842. VIEL DE SAINT-MAUX. Lettres sur l'architecture des anciens et celle des modernes, dans lesquelles se trouve développé le génie symbolique qui présida aux monuments de l'antiquité. *Paris*, 1787; in-8, cart., non rogné. . . . . 6—»

Ce recueil excellent et estimé contient sept lettres et les observations. Viel de Saint-Maux, artiste estimé, étoit architecte civil et militaire, associé de l'Académie royale des beaux-arts et architecture navale de Marseille, et correspondant de plusieurs académies.

843. VILLEROY. Mémoires d'État, par M. de Villeroy. *Amsterdam, Trévoux*, 1723; 7 vol. pet. in-12, v. m. fil. (*Bon exemplaire.*) . . . . 24—»

844. VILLETTE. Histoire de Notre-Dame de Liesse. *Laon*, 1708; in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. . . . . . . 35—»

Orné de très-jolies figures de Thomassin. CHARMANT EXEMPLAIRE.

845. VILLON. Œuvres de François Villon, avec les remar-

ques de diverses personnes. *La Haye, Moetjens*, 1742; in-12, v. f. (*Anc. rel.*). . . . . 12—»

Bel exemplaire d'une des meilleures éditions. On trouve à la fin les observations critiques du P. Du Cerceau.

846. P. VIRGILII MARONIS Opera, quibus accedunt observationes Jacobi Emmenesii. *Lugd. Batavor.*, 1680; 3 v. in-8, fig. vél. . . . . 30—»

Bonne édition pour l'ancienne collection *Variorum*.

847. VIRGILII Opera. *Parisiis, P. Didot*, 1791, in-fol., pap. vél., mar. vert, fil. tr. dor. dent. . . . 130—»

Édition recommandable pour le texte, et tirée à CENT exemplaires. On a ajouté à celui-ci les figures AVANT LA LETTRE de l'édition de 1798, gravées d'après Gérard et Girodet.

848. VOLTAIRE. La Henriade, poëme, par de Voltaire, suivie des notes et des variantes. *Paris, P. Didot*, 1814; in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Bozérian.*) . . . . 18—»

849. Voyage fait par ordre du roy Louis XIV dans la Palestine, vers le grand émir (par le chevalier d'Arvieux); avec la description générale de l'Arabie faite par le sultan Ismaël-Abul-Feda, et traduites en françois, avec des notes, par de La Roque. *Amst.*, 1718; pet. in-8, fig., cuir de Russie, fil., NON ROGNÉ. (*Purgold.*). . . . . 24—»

Bel exemplaire de Renouard.

850. WOLFGANGI (*Joh.*) De pudore naturali in contrahendis matrimoniis inspiciendo. *Francofurti*, 1737; in-4, cart. . . . . 6—»

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

AUXQUELLES ON PEUT SOUSCRIRE

A LA LIBRAIRIE J. TECHENER.

851. Le Cabinet historique, revue mensuelle, contenant avec un texte et des pièces inédites ou peu connues, le catalogue général des manuscrits que renferment les bibliothèques publiques de Paris et des départements, touchant l'histoire de l'ancienne France et de ses diverses localités avec les indications de sources, et des notices sur les bibliothèques et les archives départementales, sous la direction de Louis Paris; in-8. Abonnement par an. . . . . 12—»

La livraison que nous annonçons est la onzième de la IV[e] année (novembre 1858); elle contient : Pièces inédites. —Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission des antiquités de la France, par M. Paulin Paris. — Chronique. — Extrait du rapport de M. Mérimée, sur le Catalogue de la Bibliothèque. (*Suite et fin.*)— Catalogue général. — Écosse. (*Suite.*) — Picardie. — Dépouillement de la Collection dite de Dom Grenier. (*Suite.*) — Fonds Harlay. (*Suite.*)

852. Gazette des Beaux-Arts, Courrier européen de l'Art et de la Curiosité; rédacteur en chef M. Charles Blanc. Prix de l'abonnement par an. . . . . . 40—»

La *Gazette des Beaux-Arts* paroît deux fois par mois. Chaque numéro est composé de 4 feuilles grand in-8. Il est enrichi de gravures tirées dans le texte et reproduisant les objets d'art qui y sont décrits, tels que : tableaux, sculptures, eaux-fortes, dessins de maître, nielles, médailles, vases grecs, ivoires, émaux, pièces d'orfévrerie, etc. Les 24 livraisons formeront quatre volumes.

Il sera tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier supérieur, avec des épreuves avant la lettre pour les eaux-fortes, tirées à part. L'abonnement à ces exemplaires est de 100 francs.

853. Revue de l'Art chrétien, recueil mensuel d'archéologie religieuse, dirigé par M. l'abbé J. Corblet. Gr. in-8. Abonnement pour Paris. . . . . 12—»

La *Revue de l'Art chrétien* paroît par livraison de 48 pages gr. in-8 avec des dessins gravés en texte et hors texte; elle forme par an un volume de 576 pages. La livraison de décembre contient : *Le Christianisme et les églises dans la Chine et la Tartarie orientale*, par l'abbé Barrère. — *Carreaux à dessins incrustés pour le pavage des églises*, par J.-B. Mathon, bibliothécaire à Neufchâtel en Bray. — *Remarques critiques sur les Institutions de l'Art chrétien de l'abbé Pascal*, par l'abbé Dom Renon. — *De la Numismatique papale*, par V. Pelletier. — *Le Monument de Notre-Dame d'Afrique*, par Th. Mayery.

854. Revue universelle des arts, publiée par Paul Lacroix (bibliophile Jacob), avec la collaboration d'un grand nombre de gens de lettres et d'artistes et avec l'administration de M. Faucheux. *Paris*, in-8. Abonnement par an. . . . . 24—»

La livraison du mois de décembre que nous avons sous les yeux contient : *Progrès de la gravure sur bois en France*, par A. Michiels. — *Iconographie du vieux Paris*, par Bonnardot. — *L'Abbaye de Solesmes*, par F. de Fontaine. — *Moyens de préserver les marbres exposés à l'air*, par le docteur E. Robert. — *Note sur un passage de Pline.*

P.R K

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

FÉVRIER.

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS,
J. TECHENER, LIBRAIRE
RUE DE L'ARBRE-SEC, n° 52, au premier,
Près la Colonnade du Louvre.
1858.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

MARS ET AVRIL

TREIZIÈME SÉRIE

A PARIS,
J. TECHENER, LIBRAIRE
RUE DE L'ARBRE-SEC, n° 52, au premier,
Près la Colonnade du Louvre.
1858.

P.R.R.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

MAI.

TREIZIÈME SÉRIE.

A PARIS,
J. TECHENER, LIBRAIRE
RUE DE L'ARBRE-SEC, n° 52, au premier,
Près la Colonnade du Louvre.
1858.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

JUIN ET JUILLET.

TREIZIÈME SÉRIE.

A PARIS,
J. TECHENER, LIBRAIRE
RUE DE L'ARBRE-SEC, n° 52, au premier,
Près la Colonnade du Louvre,
1858.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

AOUT.

TREIZIÈME SÉRIE.

A PARIS,
J. TECHENER, LIBRAIRE
RUE DE L'ARBRE-SEC, n° 52, au premier,
Près la Colonnade du Louvre,
1858.

P.R.R.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

SEPTEMBRE.

TREIZIÈME SÉRIE.

A PARIS,
J. TECHENER, LIBRAIRE
RUE DE L'ARBRE-SEC, n° 52, au premier,
Près la Colonnade du Louvre,
1858.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

OCTOBRE.

TREIZIÈME SÉRIE.

A PARIS,
J. TECHENER, LIBRAIRE
RUE DE L'ARBRE-SEC, n° 52, au premier,
Près la Colonnade du Louvre,
1858.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

TREIZIÈME SÉRIE.

A PARIS,
J. TECHENER, LIBRAIRE
RUE DE L'ARBRE-SEC, n° 52, au premier,
Près la Colonnade du Louvre,
1858.

